NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07588021 5

Digitized by Google

Digitized by Google

~~1146. F. 1.~~

~~3507. K. 1~~

CF

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS.

IMPRIMERIE DE SCHNEIDER ET LANGRAND,
Rue d'Erfurth, 1, près l'Abbaye.

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS

TRADUITE EN FRANÇAIS

PAR A. HUILLARD-BRÉHOLLES,

ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR M. LE DUC DE LUYNES,

Membre de l'Institut.

TOME PREMIER.

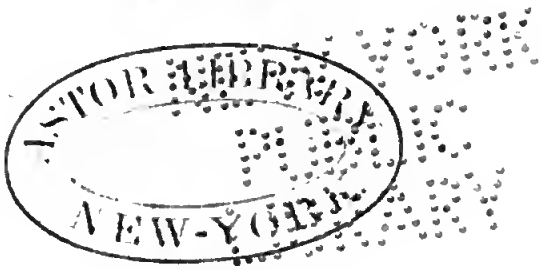

PARIS,

PAULIN, LIBRAIRE-EDITEUR,

33, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN.

1840.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

PRÉFACE.

Porté par la nature de ses études et de ses goûts vers les recherches historiques, le traducteur de ce livre accepta avec reconnaissance la longue tâche que M. le duc de Luynes avait bien voulu confier à sa jeunesse. Mais à mesure qu'il avança dans son travail, il s'effraya bien souvent des difficultés imprévues qui surgissaient à ses yeux, et s'arrêta devant ce vaste horizon qui s'élargissait en reculant sans cesse. Soutenu cependant par une protection éclairée et libérale, il arriva enfin au terme du voyage, et aujourd'hui que cet ouvrage est présenté au public, il espère qu'à défaut d'autre talent on lui saura gré de sa persévérance.

En effet les devoirs du traducteur sont modestes et simples, surtout quand il n'a point à reproduire les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne ou des langues modernes, mais seulement les récits d'un chroniqueur qui pense dans le vieux français de Joinville, et qui s'exprime dans le latin de la barbarie; le traducteur s'imposa donc pour règle une fidélité qui lui permît de conserver à Matthieu Pâris son caractère original; mais tout en s'aidant des glossaires, tout en maintenant, principalement dans les chartes, certaines traductions littérales indispensables, il tâcha de se défendre contre une tendance naturelle vers des termes

surannés, qui deviennent étranges à force d'être exacts.

Parmi les fautes qui altèrent souvent le texte du moine de Saint-Albans, quelques-unes proviennent des violations de la grammaire; mais les plus nombreuses sont dues à l'inhabileté de ceux qui transcrivirent les manuscrits primitifs. Ici la fidélité ne suffisait plus. La critique indiquera à l'inexpérience du traducteur les points où il a manqué de sagacité.

Quant aux notes qu'il a jointes au texte, elles n'avaient d'abord pour but que de justifier, la traduction qu'il adoptait; mais en voyant que parmi tant de faits, plusieurs étaient ou vagues par la forme, ou contestables dans le fond, il n'a pu résister au désir d'éclaircir ou de rectifier, à l'aide des sources et des historiens les plus estimés, ce qui lui semblait incertain ou erroné. S'il n'a point toujours réussi, il a cherché du moins à être utile; et cette intention peut être ou son mérite ou son excuse.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Nous avons indiqué par un point de doute quelques abréviations et quelques noms de lieux ou d'individus : les uns, en les traduisant approximativement après comparaison des textes ou des ouvrages spéciaux ; les autres, en conservant l'orthographe du latin, parce qu'autrement nous n'étions amené qu'à des inductions peu sûres. Les mots renfermés entre deux traits indiquent les passages, d'ailleurs assez rares, où nous avons cru devoir compléter, par une légère addition, la pensée de l'auteur.

L'édition suivie pour cette traduction, est celle de 1644. (*Parisiis*, *apud viduam Pelé.*) A l'avantage d'être aussi exacte que toutes les autres, elle joint celui d'être plus généralement répandue. Bien qu'elle porte pour titre *Historia major Anglorum*, nous avons préféré les termes de *Grande Chronique*, qui nous semblent résumer mieux l'ensemble du livre. D'ail-

leurs le titre d'*Historia major Anglorum* vient plutôt des éditeurs anglais que de Matthieu Pâris lui-même, puisqu'à la suite d'une révision qu'il avait faite de son œuvre, il l'avait intitulée *Chronica majora Sancti Albani*.

INTRODUCTION

A LA

GRANDE CHRONIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

A LA

GRANDE CHRONIQUE.

Au treizième siècle, la race germanique et chrétienne, la race sémitique et musulmane sont en présence des bords du Bosphore au pied des Pyrénées. Depuis cinq cents ans leur lutte est commencée. Propagé avec une incroyable rapidité, soutenu par les armes de tribus belliqueuses sans cesse accrues et renouvelées, l'islamisme s'est assis en Asie sur les ruines de l'empire d'Orient, a conquis l'Afrique, asservi l'Espagne et partagé la Sicile.

Comme la vie se retire des extrémités vers le cœur, le christianisme s'est réfugié dans l'Europe. Sous son influence salutaire, les farouches destructeurs de la civilition romaine, Huns, Visigoths, Lombards, Francs ou

Scandinaves, peuples nombreux et vaillants, sont demeurés barbares, mais reconnaissent le lien sacré qui les unit. C'est leur rudesse même qui fait leur force. Tandis que, dans les murs de Constantinople, les orgueilleux successeurs de Justinien tremblent au milieu de leurs Grecs dégénérés, les Francs ont arrêté Abdérame dans sa marche victorieuse; et quatre siècles plus tard, les nations germaniques ont délivré le saint Sépulcre.

A la voix de Pierre l'Ermite, de saint Bernard et des pontifes romains, les croisades succèdent aux croisades; une foi ardente, universelle, capable de tous les prodiges, épuise les trésors, les populations et les guerriers de l'Europe, pour accomplir de grandes et sanglantes expiations par une conquête matériellement improfitable, dont le résultat éloigné demeure inconnu, et dont la conséquence immédiate sera l'augmentation du pouvoir apostolique au détriment des princes séculiers. Plusieurs siècles encore doivent s'écouler dans ce conflit redoutable. L'empire de Constantinople, momentanément catholique sous les croisés, ressaisi peu d'années après par Michel Paléologue, est destiné à recevoir les lois des sectateurs du prophète; les rochers de Malte et les murs de Vienne seront les dernières limites de l'invasion musulmane.

Les croisades, commencées par l'enthousiasme populaire, prêchées par l'église, dirigées par elle, changèrent graduellement de nature et d'objet. A mesure que se refroidissaient le zèle et l'espérance de conserver les conquêtes de Syrie, l'influence pontificale appliquait l'activité religieuse et militaire des nations catholiques à des expéditions d'un intérêt moins abstrait, d'abord contre des peuples idolâtres et hérétiques, ensuite contre les ennemis politiques

du saint-siége. Ce fut à regret que les papes approuvèrent les deux croisades de Louis IX ; le trésor des indulgences était prodigué aux champions de la puissance apostolique contre les souverains coupables de la méconnaître. Cette puissance était en effet arrivée à son apogée. Créée par Grégoire VII, qui réussit à lui donner une réalité formidable, étendue par l'habileté d'Alexandre III, elle avait reçu du génie d'Innocent III un développement inespéré. Ce grand homme, souverain ou protecteur de l'Italie, avait su mettre l'Europe entière à ses pieds, rendre ses vassaux la plupart des rois catholiques, et commander en même temps aux églises d'Orient et d'Occident. Tuteur d'un des princes les plus illustres de son siècle, distributeur de couronnes et du sceptre impérial qu'il donnait ou retirait à son gré, plus riche qu'aucun des princes chrétiens, sans armées, mais puissant par la domination morale qui lui était dévolue, Innocent III, par son étonnante activité, la fermeté de son esprit, la justesse et la sûreté de ses vues, réalisant les projets de Grégoire VII, put se considérer comme le maître spirituel et temporel de l'Europe, le suzerain des suzerains, dernière expression de la constitution idéale du moyen âge et peut-être aussi de la société catholique.

L'esprit profondément religieux des populations à cette époque peut seul expliquer comment furent vaincues tant de rébellions contre l'autorité des papes, inspirées par le sentiment d'un extrême péril, depuis l'empereur Henri IV jusqu'à Louis de Bavière. Appuyés sur un pouvoir supérieur à toutes les lois, élevés par la vénération publique au-dessus de la condition humaine, les papes avaient fondé leur droit canonique sur les fausses Décrétales d'Isidore et sur le recueil de Gratien complété par Grégoire IX. La

faculté qu'ils s'étaient graduellement arrogée de lever des taxes sur le clergé et de disposer des bénéfices ecclésiastiques, les dispenses du vœu de croisade, les redevances payées par les rois vassaux de l'église, constituèrent leur trésor et subvinrent à leurs énormes dépenses ; l'Inquisition leur donna dans tous les pays des espions et des délateurs; elle leur fournit auprès des grands et du clergé des agents accrédités de persécution et d'un contrôle inexorable; ils trouvèrent dans les ordres mendiants des émissaires infatigables et gratuits, habiles à s'insinuer dans la confiance des princes. L'excommunication qui frappait les personnes, l'interdit qui atteignait les églises, les villes ou les états, leur donnaient la faculté de maîtriser les rois et de pousser les peuples à la révolte. En déliant les vassaux de leur serment, et en disposant des couronnes, ils ébranlèrent la hiérarchie féodale; mais cette atteinte hardie eut souvent des résultats trop funestes pour ne pas exciter la résistance des rois les plus dévoués à l'église : la sentence de Jean-sans-Terre et celle de Frédéric II produisirent la pragmatique sanction de Louis IX, et peu de temps après, les violences d'Anagni, que le successeur de Boniface VIII dut oublier au lieu de les punir.

La suprématie sacerdotale avait jeté ses racines dans le monde féodal ébauché par les Mérovingiens. Pépin et Charlemagne la reconnurent, Louis le Débonnaire s'humilia et se prosterna devant elle. Depuis Hildebrand, toute cette suprématie fut déposée dans la main des papes. Les églises et les monastères avaient perdu leur indépendance, les conciles provinciaux une partie de leur autorité. L'évêque de Rome grandit jusqu'à devenir une tête impérieuse dont les volontés communiquaient la vie et une force extraordinaire à la caste sacrée dont il était le chef. L'é-

glise, essentiellement hiérarchique depuis les apôtres, n'avait pu se préserver de l'organisation féodale ; elle y trouva la cause de sa grandeur et l'occasion de sa ruine. Les papes s'étaient montrés intrépides et obstinés même dans la fuite et la défaite. Malgré toute leur fermeté, Henri II et Philippe-Auguste n'avaient pas échappé aux censures ; Frédéric II soutint une lutte prolongée où sa popularité, le dévouement des siens, ses talents, son courage, ne purent le garantir d'être déposé dans un concile solennel. Après lui, quelques années suffirent pour précipiter dans la tombe son fils Conrad, Manfred et l'infortuné Conradin. La vengeance apostolique avait frappé jusqu'au dernier rejeton de l'arbre maudit ; l'Allemagne, étonnée de tant de catastrophes, resta sans chef véritable jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg.

Les conquérants de l'empire d'Occident avaient mis huit cents ans à effacer les institutions romaines ; encore avaient-elles été conservées dans quelques lieux, pour jeter bientôt un nouvel éclat, en modifiant profondément la civilisation nouvelle. A la fin du douzième siècle celle-ci est encore concentrée dans l'Europe occidentale, tandis qu'à l'autre extrémité, des populations féroces et guerrières, idolâtres et barbares, s'entre-détruisent, souffrent ou végètent en attendant des lumières qui pourront les conduire vers un état meilleur. Encore ébranlé par les derniers ravages des Scandinaves et des Maures, l'ancien empire de Charlemagne s'est divisé en trois principales fractions : l'Allemagne, qui depuis Othon le Grand s'est approprié l'Italie, source de tous ses maux ; la France, où l'habileté des Capétiens a créé une grande monarchie ; l'Angleterre, qui s'est subitement transformée sous la main tyrannique et conquérante de Guillaume le Bâtard.

Autour de ces pays dont la régénération est la plus avancée, les contrées voisines s'éclairent graduellement, en adoptant la foi catholique et la constitution féodale. L'exemple des Normands a entraîné la conversion religieuse et politique de leurs frères les Norwégiens, les Suédois et les Danois. Ceux-ci, à leur tour, entraînés par l'exemple, le prosélytisme, l'ardeur guerrière ou l'intérêt, entreprennent, contre les nations idolâtres des bords de la Baltique, des croisades plus fructueuses que celles de la Terre-Sainte.

Sur les frontières de l'Allemagne, l'ordre militaire des Chevaliers teutoniques appelle une autre croisade pour détruire les païens habitants de la Prusse, et leur substituer de nouvelles colonies. Déjà chrétiens, encore à demi sauvages, les Polonais, agités par les irréconciliables dissensions de leurs princes, succombent à l'invasion la plus formidable qui ait menacé l'Europe, depuis le temps d'Attila. Partis des frontières de la Chine sous le commandement de Tchinghiskhan, les Mongols inondent l'Asie de leur cavalerie innombrable. Chrétiens, idolâtres, musulmans, tout cède et fuit à leur approche. Aucune armée ne leur résiste, aucune soumission ne les désarme; la Russie plie tout entière sous leur joug qu'elle subit pendant plus de deux siècles. L'intrépide et sauvage Hongrie expie, par un désastre épouvantable, la témérité de sa noblesse; les Mongols ne s'arrêtent enfin qu'après avoir vu leur dernière attaque repoussée, près du Danube, par les Allemands sous les ordres des deux fils de Frédéric II, et retournent en arrière, laissant, depuis les rives de la Dalmatie et de l'Esclavonie, les traces longtemps ineffaçables de leur terrible passage.

Pendant que les peuples limitrophes de l'empire germa-

nique amortissent le choc des barbares, au sud des Pyrénées, les vaillants chrétiens de Castille, de Léon, d'Arragon et de Navarre repoussent graduellement les Maures vers le détroit. La bataille de Las-Navas-de-Tolosa décide la ruine des Almohades : depuis cette époque, les chrétiens restent les maîtres en Espagne, excepté dans le royaume de Grenade. Le même succès accompagne les armes de la dynastie française en Portugal ; aidés de leur courage, soutenus par l'autorité des papes, dont ils reconnaissent la suzeraineté, Alphonse Henriquez et ses fils commencent, avec le douzième siècle, leurs conquêtes qu'ils achèvent avant le milieu du treizième.

Ainsi, à travers de nombreux désastres et de cruelles dissensions, l'Europe occidentale, ramenée à une sorte d'unité, d'abord par la prépondérance de l'empire d'Allemagne, et plus tard par les croisades, est garantie contre les invasions des barbares, poursuit l'expulsion des musulmans sur son propre territoire, et les attaque jusqu'en Asie et en Afrique.

A la faveur d'événements si inattendus, un état social, que personne n'avait préparé ni prévu, s'est substitué aux sociétés romaine et germanique. De la combinaison des coutumes barbares avec le reste de la haute civilisation latine, est né un système qui s'est développé lentement et qui tend aussitôt à des transformations nouvelles. Depuis le douzième siècle, ce système embrasse et gouverne par des lois précises tous les individus, du plus grand au plus petit, de l'homme libre à l'esclave. Ce dernier, sous le nom de serf, soit qu'il ait vendu ou perdu sa liberté, soit qu'il descende de race gauloise ou de race germanique, est attaché à la glèbe et aux métiers ; il s'aliène avec le sol auquel il est fixé, et se transmet comme une chose. Au-dessus de lui, et

l'exploitant à son profit, l'homme libre est presque toujours le vassal de quelque seigneur auquel il doit fidélité, service de cour et de guerre pour le fief qu'il en a reçu. A son tour, le seigneur doit à son vassal protection et assistance. Leurs obligations sont mutuelles, saintes, garanties par l'honneur et l'intérêt. Si tous les deux doivent à leurs serfs secours et aliments, s'ils peuvent composer avec eux pour leur affranchissement partiel ou définitif, le seigneur, sauf les aides et services fixés par la collation même du fief, ne peut réclamer rien au delà et devient le tuteur vigilant des enfants de son vassal, le gardien de son épouse et de son manoir. Lui-même est aussi le vassal d'un suzerain encore plus puissant, qui dans l'origine a possédé le sol et l'a d'abord aliéné viagèrement, héréditairement ensuite, aux mêmes conditions. Ces engagements peuvent, dans toute la classe des hommes libres, être dissous par un consentement réciproque ou par forfaiture et félonie. Le fief vacant retourne alors à son seigneur immédiat, qui le conserve ou en investit un nouveau vassal. Car de ce système, il résulte qu'il n'y a nulle terre sans seigneur et nul seigneur sans terre, que le fief régit le fief et impose à quiconque l'occupe les obligations par lesquelles il est régi. Au seigneur appartient la justice, le droit de guerre privée, celui de monnayage; ses revenus consistent dans les produits de ses domaines non inféodés, dans les tailles imposées à ses propres serfs, dans les confiscations et amendes ordonnées par ses tribunaux, dans les péages, droits et exemptions qu'il fait lever à son profit, dans les aides que lui donnent ses vassaux, dans les lods et ventes qu'ils lui doivent pour les mutations de fief et le rachat ou droit de succession qu'il prélève sur leurs héritiers. Les rois eux-mêmes n'ont pas

d'autres droits ni d'autres finances, et c'est comme chefs-seigneurs qu'ils possèdent leur couronne.

Cet état de choses découle du principe féodal ; déjà en vigueur, mais viager, sous Charlemagne, il a été complété par la faiblesse des Carolingiens, qui ont irrévocablement aliéné leurs domaines en rendant les fiefs héréditaires. Lorsque le roi n'a plus eu de fiefs à conférer, il s'est trouvé le plus pauvre des seigneurs, et le plus riche a saisi la couronne. Telle est l'origine du pouvoir royal dans la famille de Hugues Capet. Ses successeurs, instruits par l'expérience, se gardèrent de tomber dans les mêmes fautes que ceux de Charlemagne.

Depuis les faibles et timides efforts de Philippe Ier, on voit ses habiles descendants hâter l'émancipation des communes, abolir les justices seigneuriales, et ajouter au fief de France toutes les réunions que le hasard favorise ou que leur habileté prépare. Au contraire, en Allemagne, où le pouvoir suprême est limité dès l'origine, les états voulant empêcher la ruine de la féodalité, maintiennent l'élection pour le trône impérial, et s'opposent à ce que les grands fiefs restent au delà d'un temps déterminé, sans être conférés à quelque nouveau vassal. En Angleterre, le partage est fait dès le jour de la conquête, entre le roi et les barons ; les réunions au domaine de la couronne ne peuvent avoir lieu, et dans leurs querelles avec les rois, les barons protégent les communes. De ces trois conditions différentes résulte, pour la France, l'abaissement des feudataires et l'agrandissement de l'autorité royale jusqu'à la puissance absolue ; en Allemagne, l'égalité du droit de l'empereur avec celui des électeurs ; en Angleterre, la soumission du pouvoir monarchique à la tutelle de l'aristocratie.

Le système féodal, malgré la régularité de son ensemble théorique, n'a jamais été réalisé absolument ou simultanément et sans entraves. Au moment où il dominait le plus généralement en Europe, ses vices radicaux se faisaient déjà sentir; les ennemis de son existence grandissaient auprès de lui ou dans son sein. Auprès de lui, et entourée de ses respects, s'élevait l'église qui, aspirant à s'immiscer dans les affaires temporelles, se faisait charger de dons, investir de fiefs, et qui, pauvre dans l'origine, obtint ensuite de la piété immodérée des empereurs, rois et seigneurs, la plus belle part du territoire européen, avec les plus larges immunités, une juridiction séparée, une hiérarchie relevant seulement du saint-siége, et une autorité morale qui ne redoutait aucune censure. Les évêques et les abbés, plus tard les papes, profitèrent très-habilement de ces immenses avantages.

Au sein du système féodal croissait un ennemi moins puissant dans l'origine, mais plus durable que le clergé.

Depuis le temps de Louis le Gros, les seigneurs, appauvris par leurs querelles et surtout par les croisades, ont augmenté leurs ressources pécuniaires sans diminuer leurs revenus, en accordant à leurs serfs la faculté d'acheter l'affranchissement. En Italie, quelques villes délibèrent sur cette mesure, la considèrent comme politique et générale, la décrètent, et indemnisent les maîtres dépossédés; en Allemagne, la nécessité de repeupler les contrées désertées par des populations entières, croisées contre les Slaves, amène l'établissement des cultivateurs libres. Un peu plus tard, en France, Louis X supprimera le servage dans les domaines royaux, en proclamant comme un principe la liberté et l'égalité naturelles de tous les hommes. Les grandes communes des pays féodaux ont, au treizième

siècle, maintenu, conquis ou acheté leur indépendance. Les villes marchandes des bords de la Baltique ont déjà formé cette confédération qui deviendra puissante sous le nom de ligue hanséatique; la faveur ou la pénurie des rois, les combinaisons politiques des empereurs, l'affluence des hommes émancipés, ont multiplié les communes affranchies, jusqu'au sein de la plus rigide féodalité. Ce système ainsi ébranlé penche vers sa ruine; elle va s'opérer graduellement, malgré la forte constitution hiérarchique du moyen âge, par l'effet des éléments destructeurs qu'il n'a pu s'empêcher d'associer à sa maturité. L'ère purement guerrière et barbare approche de son terme; celle du commerce, des sciences et des arts est née dans ces illustres républiques italiennes qui fixent tous les regards de l'Europe attentive, par leur éclat surprenant et leur prospérité trop passagère.

Nées d'elles-mêmes, durant les querelles des empereurs avec leurs vassaux ou avec les papes, ces républiques ont grandi à l'ombre de la protection pontificale. Richesse, population, courage militaire, union, chefs habiles et puissants, rien ne leur a manqué pour conquérir leur liberté. Les deux plus grands empereurs de la maison de Souabe ont vu leurs talents et leurs armées échouer devant la ligue de Lombardie. Depuis Milan jusqu'à Naples, s'élèvent de nombreuses cités fières de leur indépendance, dans toute l'activité et la fécondité de la jeunesse, produisant une foule de grands hommes, jurisconsultes profonds qui ressuscitent le droit romain, braves guerriers, orateurs et politiques intelligents, marins intrépides, poëtes immortels, artistes dont les œuvres conservées jusqu'a nos jours attestent le génie comme la grandeur du temps dont ils nous retracent le splendide souvenir.

Mais tandis que Venise, Gênes et Pise atteignent au faîte de la prospérité, en transportant les croisés, et en servant les rivalités des empereurs et des rois, tandis que le commerce enrichit Florence et les villes de Lombardie, les factions guelfe et gibeline entretiennent une continuelle guerre civile au sein des plus florissantes républiques. La noblesse y prend une part active; à Venise se fonde une aristocratie héréditaire; les podestats, capitaines, et routiers des différentes villes, attendent ou préparent les occasions favorables pour s'emparer du pouvoir et le rendre despotique; on voit apparaître des tyrans dont les cruautés surpassent ce que l'histoire a jusque-là raconté. Ainsi commence la chute de ces mémorables républiques, et se prépare leur transformation en petits états, qui, sous les ducs de Milan, de Toscane ou de Ferrare, auront aussi leur éclat, mêlé de terribles tragédies, auquel succédera la plus triste décadence, funeste précurseur de l'anéantissement politique.

Le treizième siècle nous montre encore d'autres républiques naissantes; au nord de la France, les riches et puissantes communes de la Flandre, orgueilleuses et faisant sans crainte la guerre aux rois dont elles souffrent impatiemment le joug; à l'est, la Suisse, aussi pauvre que courageuse, prête à briser la chaîne de la maison d'Autriche; au midi, du pied des Pyrénées à celui des Alpes, on compte encore un grand nombre de villes libres se gouvernant par leurs propres lois, reste brillant et envié de la civilisation antique. Mais depuis que les princes capétiens sont devenus les héritiers des comtes de Toulouse et de Provence, on a vu la tutelle royale s'étendre sur les cités jadis si florissantes; l'indépendance s'est évanouie avec les derniers chants des troubadours. En

même temps, toute l'Europe féodale se couvre de villes affranchies, dont le nombre et l'opulence, devenant des obstacles à craindre ou de grandes ressources à mettre en usage, leur assurent un rang dans les assemblées où se votent les impôts, et où s'agitent les questions d'intérêt public. Telle est la première apparition du tiers état en France où il grandira dans une inquiète obéissance pour renverser la monarchie sur les ruines de la noblesse, en Angleterre, où il aidera l'aristocratie à maîtriser la royauté; en Allemagne, où il s'effacera graduellement dans la soumission à un despotisme mitigé.

Ainsi, successivement et par la force des événements, le pouvoir est dévolu à qui peut l'exercer ou le partager; toujours abandonné à regret, quelquefois défendu avec acharnement et réclamé avec violence, il finit nécessairement par tomber entre les mains des forts, clergé, noblesse ou démocratie. Lorsqu'un des ordres l'a conquis, ses chefs, papes, rois, tribuns, veulent tout posséder sans partage et sans contrôle; le temps, qui leur a donné l'autorité, la leur soustrait par une complication le plus souvent inattendue de causes et d'événements plus faciles à démêler pour la postérité que pour les contemporains. La féodalité ayant touché sa dernière limite, les rois commencent à s'arroger une puissance plus vaste et plus indépendante. Philippe-Auguste et ses successeurs ont recours aux moyens juridiques pour dépouiller des vassaux dangereux et un ordre militaire trop riche dans leur royaume appauvri. La législation de saint Louis, celle de Frédéric II, la grande charte d'Angleterre, le code d'Alphonse de Castille, commencent à régler l'état social, en assurant une justice plus éclairée, la liberté individuelle, des garanties contre l'arbitraire, le jugement

par les pairs, l'abolition des guerres privées, des épreuves, des combats judiciaires, la nécessité des assemblées délibérantes. Rédigés par des hommes de loi, adversaires naturels de la féodalité, ces pactes, établissements, codes ou constitutions, respirent le même esprit; l'on y reconnaît qu'alors toute l'Europe civilisée était animée simultanément des mêmes pensées politiques de réforme ou d'amélioration. Aux prétentions des papes sur le pouvoir temporel et aux exactions de leurs légats, le clergé d'Angleterre, d'Allemagne, de Norwége, de France, oppose une résistance inusitée, secondée par la noblesse et les princes les plus religieux. En revanche, tous les esprits sont pénétrés de vénération pour les reliques qu'une pieuse fraude dérobe à l'Asie ou achète en s'efforçant d'éviter la simonie. Une haine profonde pour les hérétiques favorise l'établissement des inquisiteurs, allume les bûchers dans tout le monde catholique, et inonde de sang le pays des Vaudois, des Albigeois et des Stadings. Dans ce temps où les rois eux-mêmes aident, comme de simples ouvriers, à la construction des édifices sacrés, le blasphème est puni de peines sévères. Un peu plus tard, l'horreur qu'inspire la magie avec ses cérémonies secrètes, désigne à la haine publique les personnages les plus illustres comme les plus obscurs. D'effroyables accusations de sacrilége et de pratiques infâmes font disparaître les Templiers; un sombre fanatisme agite les esprits; les croisades des Pastoureaux sont les inquiétants présages de la Jacquerie; les lépreux et les Juifs expient par des massacres leur isolement physique et religieux, ainsi que leurs riches fondations et leurs trésors accumulés par l'usure.

Dans le même siècle fleurit par toute l'Europe l'institution singulière de la chevalerie, qui, vers le onzième siècle,

dut son origine à un profond sentiment d'humanité et des devoirs féodaux chez quelques nobles, lorsque tant d'autres oubliaient leurs obligations de bonne garde et de protection envers leurs vassaux ou les étrangers. La chevalerie fut développée par l'amour des aventures, qui entraînait les Français à la croisade et à la conquête de pays inconnus. Elle fut encouragée par les éclatants succès des Normands dans l'Apulie, des croisés dans l'Asie, des Latins à Constantinople, des Espagnols et des Portugais contre les Maures. L'exemple des ordres militaires excita les confréries d'armes à se former parmi les séculiers; les chants des poëtes et les fables des romanciers illustrèrent ces sociétés. Le culte de l'honneur et celui des dames régnèrent ensemble dans l'esprit des chevaliers et jusque dans leurs cris de bataille; les tournois devinrent leurs exercices les plus habituels, la défense des faibles était le devoir de toute leur vie.

La France, qui fut le pays le plus féodal de l'Europe, en fut aussi le plus chevaleresque. Dans ses provinces méridionales se tinrent les célèbres cours d'amour dont les sentences attestent la facile chasteté de cette époque. A l'école de Bertrand de Born et des autres troubadours Richard Cœur-de-Lion puisa le goût pour la poésie et les prouesses qui, malgré son caractère farouche, en ont fait un des types héroïques du moyen âge. C'est à la chevalerie que les Français durent des faits d'armes admirables, mais encore plus d'impardonnables témérités et de sanglantes catastrophes, entre la défaite de la Massoure et la bataille de Pavie.

L'éclat particulier dont brille le treizième siècle dans l'histoire du moyen âge est dû aux grands hommes qui l'ont honoré autant qu'aux tristes périodes dont il fut suivi.

Dans l'église paraissent des fondateurs d'ordres célèbres : saint François d'Assise, qui personnifia l'exaltation et l'humilité chrétiennes ; saint Dominique, dont le zèle inexorable fit trembler le Midi devant le nouveau tribunal de l'inquisition. Parmi les théologiens, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Étienne Langton, Jean Scot, Raymond Lulle et le philosophe alchimiste Roger Bacon. Trois conciles généraux furent réunis : celui de Latran contre les Albigeois et pour la défense de la Terre-Sainte ; le premier concile de Lyon, en présence duquel Innocent IV déposa Frédéric II son ennemi ; le second, où Grégoire X et l'empereur Paléologue s'efforcèrent de réunir dans une seule foi les églises d'Orient et d'Occident, si longtemps divisées.

En France, règnent successivement l'habile et heureux politique Philippe-Auguste, Louis VIII qui porta la couronne d'Angleterre malgré le pape, et mourut en servant l'église contre les Albigeois ; Louis IX, le plus parfait des hommes et des rois, dont les vertus furent à lui, et dont les fautes furent causées par l'esprit religieux de son temps ou par son ardent amour pour l'équité. Ses croisades infructueuses, les dernières qui furent entreprises, le montrent aussi grand dans la captivité que dans les combats ou sur le trône. Roi généreux, équitable et fidèle, âme noble, ferme et candide, il ne cessa de songer à ses devoirs qu'en expirant sur les sables de l'Afrique. Quel homme aurait pu mériter de lui succéder ?

L'Italie nous présente en même temps l'heureuse jeunesse et la vie agitée de Frédéric II, avec la grande et touchante catastrophe de sa maison. Depuis longtemps entreprise par les papes, on la voit accomplie par Charles d'Anjou, l'homme noir et sans sommeil, vassal redouté du

pontife devant lequel il fléchissait le genou. En Sicile, l'intrépide don Pèdre d'Aragon, bravant la colère apostolique, vient, avec ses almogavares et son bon amiral Roger de Luria, arracher à Charles d'Anjou le pays inondé du sang français à l'instigation de Jean de Procida. Les mêmes événements ébranlent l'Allemagne, y affaiblissent le pouvoir impérial, jettent la perturbation et la haine parmi les familles dominantes, créent des empereurs rivaux, et transmettent le sceptre de Frédéric anathématisé à Henri Raspe, à Guillaume de Hollande, à Richard de Cornouailles, enfin à Rodolphe de Habsbourg, qui commence une ère nouvelle.

L'empire d'Orient subit aussi les vicissitudes les plus imprévues. Une armée de croisés, conduite par le doge de Venise, s'interpose d'abord pour pacifier les troubles civils de Constantinople, puis s'en empare et établit sur le trône de Justinien des empereurs français promptement renversés par l'habile et courageux Michel Paléologue.

Richard Ier, Jean et Henri III, héritiers de Henri Plantagenet, apportent successivement sur le trône d'Angleterre la vaillance imprévoyante, une lâche démence et la faiblesse avec le parjure. Mais la nation anglaise n'a pas été plutôt conquise, qu'elle a reçu une vie nouvelle; l'intelligence normande la pénètre, la fortifie et la prépare à devancer toute l'Europe dans la carrière des institutions qui succéderont à celles du moyen âge.

A cette époque, les connaissances pratiques d'économie politique paraissent avoir reçu leurs premiers développements chez les nations du Midi. En Espagne, les Maures introduisent un système d'agriculture savamment combiné et malheureusement oublié par leurs vainqueurs; en Italie, les Lombards, les Toscans, les Apuliens se livrent aux mêmes

travaux. Les Siciliens continuent de s'y adonner, et, par l'ordre de Frédéric II, essayent de planter et d'exploiter la canne à sucre. L'Angleterre élève de nombreux troupeaux dont elle envoie la laine à tisser aux Flamands; la France et l'Allemagne, encore couvertes de forêts, poursuivent des défrichements, des plantations de vignes et des exploitations rurales dans les régions les mieux partagées, soit pour le climat, soit pour la fertilité. L'industrie s'associe à leurs efforts. Les fabriques de drap et les corps de métiers de Flandre élèvent cette province à une prospérité immense et prématurée. Les plus riches étoffes sont importées d'Orient ou imitées avec succès. Le commerce des pelleteries, du fer, des cuirs, du verre, l'orfévrerie, l'immense activité occasionnée par les magnifiques monuments religieux et civils élevés à l'envi dans tout le monde chrétien et par les grands événements militaires des croisades, toutes ces causes produisent, surtout dans les républiques italiennes, une prospérité qui va s'éteindre devant les guerres funestes et les fléaux exterminateurs du quatorzième siècle. C'est encore dans ces pays méridionaux que la navigation est le plus encouragée; le commerce avec l'Orient n'est pas interrompu par les guerres des chrétiens contre les musulmans; Gênes et Venise rivalisent d'efforts pour se supplanter et se nuire; la cupidité de leurs marchands va jusqu'à vendre aux infidèles des armes et des vaisseaux, et la rivalité de leurs marins jusqu'à se livrer des batailles acharnées; mais l'influence de Venise l'emporte, et cette république cédera la dernière aux conquérants de l'empire grec.

L'administration des finances paraît aussi mieux combinée dans les républiques commerçantes que dans les pays monarchiques. L'ignorance des véritables causes de

la richesse, un mauvais système d'impôts, une dilapidation effrénée des deniers publics, et les excessives immunités de l'église, mettent les rois d'Angleterre à la merci de leurs barons, les empereurs d'Allemagne dans l'impuissance de tenir tête à leurs ennemis, et font disparaître en France les dernières traces des économies de Philippe-Auguste. Les successeurs de saint Louis ont recours à l'expédient aussi honteux que funeste d'altérer le titre de leurs monnaies; les emprunts deviennent difficiles et si dangereux pour les prêteurs, que les Juifs, les Lombards et les Caursins peuvent seuls se résoudre à devenir les créanciers des hommes puissants ou des princes; l'usure, justifiée par le péril et par la déloyauté des emprunteurs, irrite tous les esprits; l'église la flétrit; l'abolition des dettes est virtuellement prononcée par la persécution, l'expulsion ou le massacre; les survivants recommencent, cependant, quelques années après, n'ignorant pas le sort qui leur est réservé; tellement, dans les pays mal administrés, leur intervention est devenue nécessaire et lucrative.

Nous avons déjà pu observer que les finances des papes mettant à contribution le clergé de toute l'Europe, et levant des impôts sur tous les rois leurs vassaux, étaient les plus intarissables du monde chrétien. La politique pontificale est aussi la mieux conduite; on y reconnaît les lumières et la vigoureuse persistance qui, seules, peuvent accomplir de grands desseins. Aucune race royale, pas même celle de Souabe, ne peut se comparer, sous ce rapport, à cette série de princes spirituels et temporels à la fois, tous couronnés dans l'âge mûr, choisis dans le sein d'un collége d'hommes habiles et exercés, par les fonctions de légat, à traiter avec les chrétiens et les barbares, avec les monarques comme avec les républiques. Parmi ces

dernières, Venise et son aristocratie récente déploient leur supériorité dans l'art de négocier des traités et de les tourner à leur agrandissement. Charles d'Anjou montre aussi qu'il a conservé quelques traditions de son aïeul : la mort seule l'empêche, peut-être, de réaliser ses projets d'invasion dans la Grèce, à l'exemple de Robert Guiscard.

La jurisprudence antique, tirée de l'oubli par Irnerius, refleurit dans les écoles de Portius Azo et d'Accurse. Pierre de Cugnières, Nogaret, Taddeo de Sessa, Pierre des Vignes sont remarqués parmi les légistes français et dans la chancellerie impériale. Un seul poëte domine le siècle et lui imprime toute sa gloire. Dante, élève de Brunetto Latini, apparaît sans rivaux, sans imitateurs, mais suivi de bien près par Pétrarque. De célèbres voyageurs furent ses contemporains ; Jean de Plancarpin, Rubruquis et Marco Polo révélèrent les premiers à l'Europe le chemin de la Tartarie et du Japon ; l'Italie et la France s'honorèrent de grands artistes, tels que Marchione et Margaritone d'Arezzo, Robert de Luzarches, Pierre de Montereau, Nicolas de Pise, Arnolfo di Lapo, Cimabué et Giotto.

D'innombrables historiens ecclésiastiques ou séculiers se consacrèrent alors à perpétuer le souvenir des événements dont ils avaient été les témoins. La plupart écrivirent en latin, quelques-uns dans la langue alors usitée. Cette innovation, déjà introduite dans la législation, eut pour résultat de commencer à supprimer la langue savante et générale ; mais elle mit l'étude à la portée d'une classe plus nombreuse, et créa dans chaque pays une littérature avec son caractère et ses qualités particulières.

Villani conçut le projet de ses chroniques, en se rendant

à Rome au jubilé célébré l'an 1300; avec lui peuvent se ranger Barthélemy de Neocastro, Jamsilla, Ricobaldo de Ferrare, l'exact et naïf Catalan Ramon Muntaner, le Grec Georges Pachymères, et les historiens français Geoffroy de Villehardouin, Joinville, Guillaume de Nangis.

Le goût des études historiques s'était rapidement propagé dans le Nord. L'Islande, si éloignée des régions où la science était perfectionnée, se distingue de bonne heure par une sorte de culte pour les lettres. Dès le onzième siècle, Sämund Sigfusson, prêtre chrétien, y recueille avec un heureux respect les traditions mythologiques des Scandinaves : cent ans plus tard, Snorre Sturleson écrit l'Heimskringla, inépuisable trésor pour la poésie et l'histoire. Après eux, au treizième siècle, Sturla Thordson, neveu de Snorre Sturleson, a laissé des chants et différentes chroniques, spécialement celle du roi Hakon Hakonson, où brillent le mérite et l'exactitude de l'historien.

L'Irlande présente un phénomène intellectuel de même nature. Convertie au christianisme par saint Patrice, changeant de religion sans troubles et sans fanatisme, elle ne tarde pas à envoyer au dehors ses missionnaires zélés, mais charitables, dont les rapports avec Rome sont assidus, et dont les prédications se font entendre au septième siècle, en France, en Brabant et sur les bords du Rhin. En Irlande, la philosophie scolastique prend son essor; la théologie et la physique y sont cultivées; Feargal, évêque et mis au rang des saints, avance sur la cosmographie des opinions aussi hardies qu'ingénieuses; après lui brillent Clément et Dungal, estimés de Charlemagne; ils sont effacés par Jean Scot, dit Erigène, dont la science

fut en si haut renom dans l'église, auprès des princes carolingiens et d'Alfred, le plus lettré des rois anglo-saxons.

Au onzième siècle, Tigernach et Marianus Scot se distinguent comme annalistes souvent exacts. Le premier eut soin de consigner dans ses écrits les dates des éclipses ; les documents qu'il a conservés sont considérés comme d'une grande valeur historique.

L'Angleterre, devenue chrétienne, s'adonna d'abord comme l'Irlande aux études théologiques ; le clergé et les moines s'y livrèrent avec ardeur, et, dans les premiers âges de la civilisation anglo-saxonne, on compte une foule d'auteurs ecclésiastiques, parmi lesquels Bède le Vénérable, son élève Alcuin et saint Boniface occupent le premier rang.

De longues calamités succédèrent en Europe au règne brillant de Charlémagne ; elles frappèrent aussi rudement l'Angleterre. Envahie par les pirates danois, elle était condamnée alternativement à combattre, à négocier ou à subir l'intolérable oppression de ses vainqueurs. Les lettres n'étaient plus cultivées que dans les monastères ; leur asile sacré fut incendié ou détruit : une terreur profonde suspendait les études ; aucun écrivain marquant ne paraît alors dans ce pays en proie à toutes les calamités.

A peine Guillaume, duc de Normandie, s'est-il approprié, par les armes, la succession d'Édouard le Confesseur, que l'Angleterre, abattue par ses malheurs, comprimée, mais régularisée par une volonté inexorable, voit ses nouveaux conquérants lui apporter, avec leur despotisme, une organisation nouvelle, et la législation normande jeter sur son sol des racines profondes qui lui donneront un jour

la stabilité, la liberté et la plus grande puissance politique qui ait existé depuis celle des Romains.

Sous la domination normande, les études se raniment au fond des cloîtres, et sont protégées par l'heureuse influence des savants italiens Lanfranc et Anselme, l'un toujours favorisé, l'autre souvent molesté par les rois d'Angleterre. Des moines érudits et laborieux, embrassant toute l'histoire depuis les temps les plus reculés, en rédigent des abrégés où se trouvent entremêlés des récits empruntés aux principaux auteurs de l'antiquité et des traditions populaires, fabuleuses ou pédantesques. Mais la partie véritablement inestimable de leur travail est celle où, animés d'un esprit différent selon les races auxquelles ils appartiennent, plus souvent encore selon leurs intérêts personnels, ils rapportent les faits accomplis sous leurs yeux. On y trouve retracés avec une douloureuse simplicité ou avec une sombre énergie, les souffrances et le désespoir de la nation saxonne, trop faible pour défendre son indépendance, trop fière pour se résoudre à l'asservissement. Les déprédations méthodiques exercées par les Normands, leur division systématique des hommes et des choses, leurs mesures politiques et militaires que n'arrêtent ni la famine, ni l'agonie, ni les révoltes de tout un peuple, sont exposées avec un profond caractère de vérité. Parmi les auteurs qui ont raconté ces mémorables événements, Guillaume de Malmesbury est remarqué pour la maturité de son jugement autant que pour son érudition et son évidente sincérité.

Guillaume, moine de Newborough, Raoul de Diceto, doyen de Saint-Paul, Roger de Hoveden, chapelain de Henri II, tous trois bien instruits des faits qu'ils rapportent et d'une fidélité reconnue, imitent l'exemple de Guillaume de Mal-

mesbury, et ont laissé de précieux documents pour l'histoire d'Angleterre : celle d'Irlande en doit de très-importants à Gyraldus le Cambrien, malgré les défauts littéraires qui lui sont justement reprochés.

A ces écrivains succède, sous le roi Jean et son fils, une nouvelle génération de docteurs, de savants et de chroniqueurs. Pendant que, dans la théologie, s'illustrent Etienne Langton, Alexandre Hales et Robert Grosse-Teste, le célèbre Roger Bacon, par ses études encyclopédiques, devance l'aurore des sciences dont un autre Bacon doit, longtemps après, indiquer la classification avec toute la puissance d'une intelligence admirable. Des légistes, tels que Raoul de Glanville et Bracton, fleurissent avec les mathématiciens Jean Godard, Jean de Holywood et le Juif Profacius.

La médecine, la topographie commencent de rudes essais. Mais le nombre des historiens s'accroît sensiblement, et, pour le treizième siècle, on compte plus de quarante annalistes ou biographes, dont les livres sont en partie publiés, en partie perdus ou inédits. Les noms de Jean de Fordun, de Raoul Le Noir se rattachent aux faits et gestes des rois tant anglo-saxons que de race normande. Quelques-uns, tels que Benoît de Peterborough, Alain de Tewkesbury, Richard d'Ely, Roger de Croyland, Jocelin Brackland, se sont proposé de traiter spécialement ce qui concernait le clergé et les monastères ; d'autres, enfin, ont embrassé l'histoire de l'Europe avec un succès mesuré à leur instruction et à leur talent.

Parmi ces derniers se distingue une succession de moines bénédictins du couvent de Saint-Albans, qui se transmirent la tâche difficile de consigner fidèlement, et sans autre passion que celle de la vérité, tous les événements

notables arrivés de leurs jours. C'est ainsi que, pendant plusieurs siècles, leur monastère produisit les premiers historiens de l'Angleterre [1].

La célèbre chronique connue sous le nom d'*Historia major* est l'ouvrage de plusieurs moines de Saint-Albans. Le premier qui mit la main à ce travail fut, dit-on, Roger de Wendover, religieux de noble extraction, probablement Normand comme son nom semble l'attester [2]. Il fut nommé prieur de Bealvair dans le voisinage de Lincoln, à la place de Raoul le Simple, dont il eut la faiblesse d'imiter les dangereux exemples. Par ses prodigalités et ses dilapidations, il justifia les accusations portées à l'oreille de l'abbé Guillaume, qui faisait, en 1216, l'inspection des prieurés dépendants de Saint-Albans. Sévèrement repris par l'abbé,

[1] Si l'on croit Jean de Fordun, *Scoti-chronicon*, lib. 16, c. 39, les monastères fondés par les rois anglais étaient tenus d'avoir un annaliste, et, après la mort de chaque roi, tous les chroniqueurs se rassemblant, soumettaient leurs œuvres à des hommes sages chargés de les comparer et d'en extraire ce qui méritait d'être conservé. Cette tradition paraît avoir inspiré peu de confiance à Jean de Fordun lui-même, puisqu'il se sert des expressions : *ut audivi;* elle a, d'ailleurs, une grande analogie avec celles qui concernent des usages semblables prêtés par les Orientaux aux princes de l'Asie. Il est cependant certain que l'autorité des chroniques de monastères faisait foi, au quatorzième siècle, en matière de droit des gens, puisqu'en 1300 Edouard Ier en fit consulter un grand nombre pour éclaircir la question de ses droits envers les Écossais. Ce prince inséra dans sa lettre au pape Boniface les recherches de Rishanger (Halliwell, *Introd. ad Rishang.*, p. VI), et recueillit les ouvrages de Raoul de Diceto dans le même but diplomatique. Bale, *Script. ill.*, t. I, p. 256.

[2] C'est l'opinion de Wats fondée sur le nom du chroniqueur tel que le donne un manuscrit de Cotton, et sur l'existence d'un autre Richard de Wendovre, évêque de Rochester. Vandœuvre est une localité de basse Normandie dont le nom et les seigneurs peuvent avoir simultanément passé en Angleterre. Wendower est situé à huit lieues est d'Oxford.

Wendover promit en vain de se corriger ; il fut, peu de temps après, remplacé par le céllerier Martin de Bodersham [1], et mourut en 1235, comme le prouve l'Obit des religieux de Saint-Albans, inséré par Matthieu Pâris dans ses *Additamenta* [2].

Roger de Wendover est l'auteur présumé de la Grande Chronique jusqu'à l'an 1234 ; cette opinion a été accréditée par l'autorité d'une note annexée à un des manuscrits de l'*Historia major*, par l'opinion d'Handbury, et surtout par une note marginale introduite dans le texte de Matthieu de Westminster ; on y lit, à la fin de l'an 1235, *hucusque Rogerus de Wendower cronica sua digessit*. A ce témoignage se joint celui du manuscrit windowérien de l'*Historia major ;* à la fin de l'année 1235, on trouve au texte ce supplément : *Hucusque scripsit chronica Rogerus de Wendover*, et le distique suivant :

> Cernis completas hic vestro (nostro) tempore metas,
> Si plus forte petas, tibi postera nunciet ætas [3].

D'un autre côté, un manuscrit de Saint-Albans atteste que la chronique de Wendover, remontant à l'origine du monde, se serait étendue jusqu'au temps de Henri II [4]. Sur le seul manuscrit de Wendover maintenant existant, une note marginale nous apprend qu'à partir de l'an 1190,

[1] Matth. Par. Vit., 23 abb. Guill., 22 abb.

[2] Cet obit n'a pas été imprimé, mais il est cité par Wats, et on y lit à l'an 1235, mois de mai : *Rogerus secundo nonas* (6) *sacerdos demoritur*. Wats, *Præf. ad Matt. Par.*, pag. 3.

[3] Cf. Wats, *variant. lect. ad p.* 352 *L.* 23, éd. 1684. Halliwell, *Introd. ad Rishang.*, p. 16-17, et *Gr. chr.*, not. du trad., t. IV, p. 118.

[4] Halliwell, loc. sup., p. 17.

un nouveau chroniqueur continua ce travail [1]. D'ailleurs Boston de Bury, savant bibliographe du quinzième siècle, fixe à l'an 1189 le commencement de la chronique rédigée par Matthieu Pâris [2], et il résulte des notes de Wats, qu'à la fin de l'an 1189 les manuscrits de l'*Historia major* s'interrompent ou sont écrits d'une autre main[3]. Tous ces documents laissent planer le doute sur l'auteur qui a continué l'histoire de Wendover depuis 1189 jusqu'en 1235[4]. On peut conjecturer que Roger de Wendover, tombé en 1216 dans la disgrâce de son abbé, fut suspendu en même temps de ses fonctions d'historiographe de Saint-Albans, et, dans ce cas, celui qui en fut investi ne pouvait être Matthieu Pâris, qui ne prit l'habit qu'en 1217; mais si ces fonctions restèrent vacantes jusqu'en 1235, Matthieu Pâris aurait comblé la lacune laissée par son devancier, ce qui s'accorderait avec le catalogue de Boston de Bury[5]. Il est même vraisemblable que Wendover introduisit dans sa chronique des fragments entiers de Marianus Scot, de Sigisbert de Gemblach et de Hugues de Saint-Victor, comme trois passages de l'*Historia major* l'indiquent assez clairement [6].

C'est donc seulement entre les années 1128 et 1186 que

[1] Halliwell, loc. sup., p. 17.

[2] *Bost. Bur. Catalog. ap. Jo. Bale. ms.* cité dans les *protestant. testim.* de Matth. Pâr. Wats, pag. 3.

[3] *Variant. lect. ad pag.* 124, *lig.* 11, éd. 1684.

[4] L'examen attentif des notes jointes aux différents manuscrits pourrait seul permettre de déterminer l'époque où elles ont été écrites, et leur importance s'accroîtrait en raison de leur ancienneté.

[5] Il faut observer, néanmoins, que la Biographie des vingt-trois abbés par Matthieu Pâris s'éloigne de la Grande Chronique, en ce qui concerne l'abbé Guarin. T. II, p. 230.

[6] Cf. trad., t. I, p. 42, fin de la chronique de Marianus Scot en 1082,

l'on peut limiter avec une espèce de certitude la rédaction historique appartenant en propre à Roger de Wendover. La chronique sous son nom embrasse les événements arrivés en Europe, et particulièrement en Angleterre, depuis la mort d'Édouard le Confesseur. On y trouve exposés succinctement tous les faits principaux relatifs à l'invasion et à l'occupation de l'Angleterre par les Normands; elle rapporte comment, après les jours tranquilles du roi Édouard, la nation anglo-saxonne, rapidement déchue, subit la loi du plus fort; les généreuses et inutiles résistances de quelques hommes, comme Waltheof, les conspirations tardives et les rébellions désespérées des opprimés impuissantes contre l'activité et la prévoyante tyrannie de Guillaume. On voit, en même temps, s'établir en Italie les aventuriers normands, dont la postérité régnera sur la Sicile, et, sous leur protection, grandit déjà cette puissance pontificale qui s'assujettira toutes les nations catholiques.

L'histoire de Guillaume le Roux est diversifiée par d'intéressants détails sur la première croisade. Tout n'est pas exact dans ce récit; on y trouve, pourtant, des faits curieux propres à compléter ce que nous apprennent Guillaume de Tyr et les autres historiens des croisades.

A Guillaume le Roux succède l'astucieux politique

et, même tome, le passage où l'auteur, racontant la vie de saint Ulstan mort en 1095, dit avoir conversé avec ce saint personnage: *sicut ab ipsius ore audivimus*: « Comme il nous l'affirmait lui-même. » Or, après Marianus Scot, le second écrivain cité dans la préface de l'*Historia major* est Sigisbert de Gemblach, qui vécut de 1030 à 1112. Ce fut aussi l'époque où vécut Hugues de Saint-Victor, dont la chronique s'arrête à l'an 1128 (*Hist. maj.*, trad., tom. I, pag. 295.) Celle de Robert, abbé de Saint-Michel, cessait à l'an 1158, et paraît avoir été mise à profit par Wendover. Trad., tom. I, pag. 397.

Henri Ier qui, par une charte bientôt désavouée, s'assure l'appui des barons contre son frère, le brave et aventureux Robert, pour le dépouiller de son héritage, et le laisser mourir dans la captivité.

Henri lui-même, possesseur de la couronne acquise par tant d'adresse et de fraude, lutte tout son règne contre une noblesse indocile, et voit s'anéantir dans un fatal naufrage l'objet de toutes ses espérances, les jeunes héritiers de sa royauté; il la lègue à sa fille, veuve d'un empereur, épouse d'un comte d'Anjou, et tige de ces Plantagenets que doivent illustrer plus tard les calamités de la France.

En donnant aux affaires de l'Angleterre leur principale attention, les auteurs de la Grande Chronique ne négligent pas d'entremêler à leurs annales tous les faits importants qui concernent l'église, les croisades, et l'état de l'Europe. C'est ainsi que Wendover nous montre Étienne de Blois, ce prince vaillant et malheureux, élu d'abord par les barons, approuvé par l'église, puis abandonné par ses partisans et par le pape; soutenant contre Mathilde et les Plantagenets une guerre durant laquelle les rivaux, tour à tour vainqueurs ou prisonniers, délivrés ou fugitifs, tiennent dix-sept ans la fortune incertaine, et désolent un pays déjà ravagé par la conquête. Le chroniqueur interrompt son récit pour donner de curieux détails sur les conciles célébrés en France et en Angleterre, et sur la détresse du royaume de Jérusalem, que les croisades de l'empereur Conrad et de Louis VII ne peuvent préserver d'un menaçant avenir. Il introduit même, vers la fin du règne d'Étienne, une fable religieuse, dont la caverne de Saint-Patrice est le théâtre, et dont le héros est un chevalier irlandais, admis, dans une pénitence et

une félicité anticipées, à visiter le purgatoire et le paradis [1]. Cette espèce d'épopée en prose est remarquable par l'imagination du narrateur, la variété des scènes et l'analogie de sa composition avec deux autres visions de même nature, décrites dans l'*Historia major* [2]. Toutes ensemble rappellent l'histoire du puits de Saint-Patrice dans le roman provençal intitulé *Guérin le Malheureux* [3], le *Songe*, par Raoul de Houdan, et le poëme allégorique de Brunetto Latini [4], sources où, probablement, se sera inspiré le Dante en composant sa Divine Comédie.

Les mêmes traditions sur les peines matérielles subies dans l'éternité ont dirigé le pinceau des Orcagna dans leur grande peinture du *Campo-Santo* de Pise, représentant la mort, le jugement et l'enfer [5]; elles durent exercer une influence semblable sur les sculpteurs du treizième siècle, lorsqu'ils représentaient sur de grands édifices religieux les supplices variés, mais étranges, que les démons infligent aux pécheurs frappés de la réprobation divine. D'ailleurs, dans ces jours de foi fervente et absolue, tous les esprits, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé, étaient pénétrés des mêmes convictions et frappés des mêmes terreurs. Les châtiments de l'autre vie, les révélations faites par des morts

[1] Nous rappellerons bientôt que la légende de la caverne de Saint Patrice est attribuée à Matt. Pâris. Celui-ci peut l'avoir ajoutée à a chronique de Wendover où il a fait plusieurs suppressions et une addition certaine.

[2] Tom. II, pag. 247 et 577. Vision miraculeuse d'un moine. Voyage de Thurcill à l'enfer et au paradis. Il est singulier d'observer que trois révélations semblables sont faites dans la personne d'un moine, d'un chevalier et d'un villageois, au clergé, à la noblesse et au peuple.

[3] Villemain, *Hist. litt. du moyen âge*, tom. I, pag. 386

[4] Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, tom. I, pag. 488, et tom. II, chap. I.

[5] Cf. Rosini, *Descr. delle pitt. del C. S. di Pisa*, pag. 15 *et seq.*

à leurs amis et à leurs proches, les apparitions divines, l'intervention des saints, des anges, des démons, dans les actes des hommes, surtout des religieux et des prêtres, toutes ces choses étaient admises avec un respect qui ne souffrait pas d'examen, et dont la Grande Chronique offre des exemples aussi intéressants que multipliés. Quelles étaient les limites du pouvoir spirituel sur des intelligences ainsi disposées à le reconnaître et à l'implorer comme le seul protecteur efficace, l'unique refuge de la faiblesse humaine!

On en put apprécier l'étendue sous le règne de Henri Plantagenet, dont l'avénement avait été considéré comme une félicité publique. Ce prince, fixant toutes ses pensées sur l'agrandissement de ses états et les améliorations politiques, avait, par son mariage avec Éléonore de Guienne, réuni à son héritage le duché d'Aquitaine et le comté de Poitou, que laissait échapper le roi de France par le plus imprudent divorce. A peine couronné, Henri se faisait accorder par le pape l'autorisation de conquérir l'Irlande, et, pour s'en préparer les moyens, soumettait le pays de Galles, y arrachait les forêts, perçait des routes, fortifiait des châteaux. Il songeait en même temps à réformer la législation anglaise. Celle de Guillaume le Conquérant sur les immunités du clergé offrait depuis cent ans des inconvénients toujours plus graves, et occasionnait de tels abus, qu'il était devenu nécessaire de la modifier ou de l'annuler en partie. Henri, voulant préparer et assurer le succès de son entreprise, crut agir sagement en appelant à l'archevêché de Cantorbéry Thomas Becket, son chancelier et le plus favorisé de tous ses courtisans. La mesure qu'il se proposait de réaliser était sage, prudente et dictée par l'expérience; il voulait assujettir le clergé à la justice des tribunaux séculiers pour les crimes civils, empêcher les

évêques de passer la mer pour assister à des conciles où les rois d'Angleterre pourraient être déposés comme le furent quelques empereurs; enfin soumettre au droit féodal les ecclésiastiques devenus barons vassaux de la couronne, et assurer au fisc royal les revenus des siéges vacants. Henri anticipait peut-être sur le temps où ces changements deviendraient faciles et d'une évidente nécessité. Si, cependant, les seize articles des constitutions de Clarendon étaient manifestement proposés dans l'intérêt du pouvoir royal, *cet essai de gouvernement régulier*[1] parut assez utile à l'assemblée chargée d'en délibérer, pour que le clergé y donnât son adhésion en même temps que les barons et les grands du royaume.

L'archevêque de Cantorbéry fut le seul qui se rétracta, et s'érigea en champion de l'église contre l'auteur de sa fortune. L'autorité de graves historiens ne peut suffire pour faire reconnaître une querelle de la race anglo-saxonne contre la race normande, dans les hostilités de neuf années entre Henri II et Thomas Becket[2]. Durant tout le cours de cette lutte, l'archevêque manifesta le sombre enthousiasme d'une âme exaltée par sa rapide conversion, la résolution prise d'avance de combattre jusqu'à la fin pour un principe, l'obstination orgueilleuse qui repoussait les prières et les décisions du clergé anglais, des légats, du pape lui-même, l'empressement passionné d'un esprit indomptable pour répandre sur ses adversaires les anathèmes sans limite et sans mesure, enfin le fanatisme avide de souffrances qui l'irritent, et résolu de finir par une mort sanglante une vie que sa violence a sans cesse troublée.

[1] Note du trad., tom. I, pag. 417.

[2] Cf. Wachsmuth, *Europ. sittengesch*, tom. IV, pag. 183.

Si la résistance de Thomas Becket excita la vengeance tyrannique et meurtrière de Henri II, elle apporta aux combinaisons du roi des obstacles si grands, qu'ils firent échouer en partie l'expédition d'Irlande, favorisèrent les hostilités du roi de France, et entravèrent jusqu'au couronnement du jeune Henri Court-Mantel. La mort violente de l'archevêque, les miracles opérés au tombeau de ce martyr des immunités ecclésiastiques canonisé un an après sa mort, forcèrent Henri à une justification ainsi qu'à une expiation avilissantes. Il avait accepté l'humiliation pour rappeler la fortune; mais il en fut abandonné sans retour. Consumant ses dernières années à réprimer les rébellions de ses vassaux et de ses fils dénaturés ligués avec le roi de France, il vit le honteux traité de Saumur terminer son règne et ses chagrins.

Les écrivains anglais appartenant au clergé peignirent des plus sinistres couleurs le prince auteur d'un meurtre sacrilége. Mais l'histoire de Henri II, entachée trop souvent de rapt et de violence, n'en atteste pas moins une politique active et prévoyante, constamment déjouée, malgré sa persévérance, par l'existence d'un homme dont l'inimitié pouvait paraître une sorte de félonie. Dans les circonstances difficiles où il gouverna, Henri II ne se montra pas sans habileté, mais il ne put atteindre la gloire. Un destin tout opposé attendait son fils Richard, qui ceignit la couronne pour étonner le monde par ses prouesses autant que par ses prodigalités insensées.

La moitié du règne de ce prince fut occupée par sa croisade; il y dissipa le trésor paternel, ainsi que le fruit de rapines et d'exactions inouïes. Ce fut à son détriment que Richard entreprit le voyage de Palestine avec Philippe-Auguste. Celui-ci, toujours attentif à réparer les fau-

tes de son prédécesseur avait, durant la vie de Henri II, soutenu la rébellion de Richard, dont il connaissait le caractère et la bravoure irréfléchie. Richard éprouvait pour la chevalerie une passion que les Anglais partagèrent peu. Après lui, le comte de Cornouailles et le prince Édouard furent les seuls qui abandonnèrent l'Angleterre pour aller combattre en Orient. A sa piété excessive, qui lui fit acheter toutes les reliques de la Terre-Sainte, le successeur de Henri II joignait une violence et un orgueil qui lui aliénèrent l'esprit de tous les princes croisés. Les outrages dont il les accabla lui attirèrent d'implacables inimitiés. Pendant qu'au retour de son expédition brillante, mais inutile, Richard reste prisonnier de l'empereur Henri VI, par la vengeance du duc d'Autriche, Philippe-Auguste, depuis longtemps revenu dans ses états, poursuit ses projets, prolonge la captivité de son rival, et tente de conquérir la Normandie.

La fin du règne de Richard nous le montre réduit aux plus vils expédients pour subvenir à la pénurie de ses finances, et causant, par des impôts arbitraires, la dernière des révoltes du peuple anglais contre les Normands [1]. Philippe-Auguste, inférieur sur le champ de bataille, mais supérieur dans l'art de négocier et d'acquérir, se joue de la valeur de son ennemi dont il sait éviter les attaques, pour le surprendre par des traités. La mort de Richard devant le château de Chaluz laisse au roi de France la faculté de réaliser les plans qu'il a conçus, depuis le temps où Henri II vivait encore. Jean-sans-Terre, dépourvu des talents de son père et des qualités militaires de son prédécesseur, unissait à la bassesse du cœur, et à la pusilla-

[1] Aug. Thierry, t. IV, p. 112.

nimité, tous les vices qui pouvaient l'exposer à l'aversion des siens. Aucun moyen d'oppression ne lui répugnait; pour satisfaire ses passions ou ses vengeances, il ne craignait pas de flétrir l'honneur de ses plus fidèles serviteurs, ni de livrer des innocents à la mort ou aux plus cruelles tortures. Sa déloyauté et sa dissimulation étaient trop connues pour qu'il pût en tirer quelque avantage; il ne savait se soustraire à l'adversité que par de lâches soumissions; la prospérité lui inspirait les mesures les plus tyranniques. Il serait cependant injuste de ne pas ajouter que la situation où il se trouvait engagé était trop délicate pour un homme si peu adroit, et trop décourageante pour un caractère si peu énergique. Héritant de la couronne fraternelle par la faveur des barons, au préjudice de son neveu Arthur, que soutenaient le roi de France et de nombreux partisans, Jean crut assurer ses droits par le meurtre de son rival. Il ne fit que hâter le moment décisif auquel aspirait Philippe-Auguste. La sentence des pairs de France sépara de l'Angleterre, le duché de Normandie, l'Anjou et le Maine, que Jean ne songea pas à défendre. Celui-ci, réfugié en Angleterre y trouva les barons devenus insoumis depuis les longs pèlerinages de Richard, et traitant avec une hauteur nouvelle le prince dont la royauté était leur ouvrage.

L'esprit indépendant du clergé anglais engagea promptement le roi dans des querelles où l'église s'empressa d'intervenir; elles prirent un caractère si grave, et poussèrent Jean-sans-Terre à de telles sévices, que l'interdit, l'excommunication et la déposition le frappèrent successivement. Innocent III ne se laissait pas intimider par des menaces, et les actes désespérés d'un prince ne pouvaient alors entraîner personne à imiter sa révolte contre la

puissance spirituelle. D'un autre côté, l'occupation des trois fiefs par Philippe-Auguste avait définitivement établi la nationalité française, qui se déclara bientôt par les armes, à la bataille de Bouvines. La même séparation avait donné une sorte d'unité à la nationalité anglaise ; les intérêts des barons cessèrent d'être divisés entre leur pays et le continent. Ce fut au roi qu'ils le firent éprouver d'abord.

Jean ne trouva plus qu'une seule ressource ; il y recourut, et son excuse fut autant dans le péril que dans l'exemple d'autres souverains plus intrépides et plus heureux que lui. En faisant hommage à saint Pierre, il se conciliait le plus puissant de tous les protecteurs ; il échappait à la rude tutelle des barons, pour se soumettre à celle de l'église ; il arrêtait, par la seule parole d'un légat, l'expédition française prête à passer le détroit pour accomplir la conquête entreprise par les ordres du pontife lui-même. Mais en écartant ce qui allait amener sa ruine immédiate, Jean ne put échapper à celle qui devait être lente et graduelle. Convaincus de son indignité, irrités par ses crimes, les barons et le clergé n'accédèrent pas sans conditions à la réhabilitation prononcée par le saint-siége ; ils exigèrent la réforme des lois injustes, le rétablissement de celles d'Edouard le Confesseur, puis la reconnaissance des libertés accordées par Henri Ier. L'intervention du pape et ses réprimandes n'eurent aucune influence sur l'esprit des barons confédérés ; malgré les menaces d'excommunication proférées par le légat et les tergiversations du roi, ils reprirent les armes de concert avec les habitants de Londres, et ne les déposèrent qu'après avoir rédigé la grande charte à l'assemblée de Runnymead. Cet acte mémorable, dont les principaux auteurs furent Etienne Langton, archevêque de Cantorbéry, et Guillaume, comte de

Pembroke, fut bien moins une institution nouvelle que la restauration et la consécration solennelle de droits auxquels la rapacité et l'arbitraire des rois normands avaient porté les plus dangereuses atteintes. La plupart des barons, lorsqu'ils imposèrent la grande charte, ne croyaient pas altérer l'état social de leur pays, encore moins préparer dans un avenir lointain la réforme politique de l'Europe; ils voulaient seulement tirer du droit féodal tout ce qu'il pouvait donner de libertés et de garanties, et y joindre ce que les lois saxonnes avaient laissé de dispositions utiles, qu'il convenait alors de faire revivre. Ils stipulèrent pour l'église, parce que sa participation était leur sauvegarde; pour les villes, parce que celles d'Angleterre jouissaient, dès avant la conquête, de franchises qui les rendaient puissantes et anoblissaient la bourgeoisie; ils stipulèrent aussi pour les arrière-vassaux, parce que leur fidélité et leur adhésion étaient alors plus que jamais nécessaires.

Mais avant tout, les barons songèrent à leurs intérêts, profondément lésés par le despotisme des successeurs de Guillaume; en effet, ce qui fut rétabli par la charte de Runnymead n'avait été supprimé que par d'intolérables abus. Des améliorations furent introduites et assurées en ce qui concernait la liberté individuelle, le vote de l'impôt extraordinaire, la distribution de la justice, la fixation des amendes, la sécurité du commerce. Le véritable mérite de la grande charte fut de rendre permanent et durable ce qui avait été jusque-là précaire et facile à transgresser; elle définit ce qui était resté incertain, et exigea comme un droit ce que l'on n'obtenait plus que comme une grâce. En limitant de bonne heure le pouvoir royal, elle eut l'avantage d'améliorer la situation présente et d'assurer l'avenir. On ne pouvait attendre davantage de la prudence

humaine, presque toujours surprise et déconcertée par les événements.

La lâcheté du roi avait accepté le pacte de Runnymead; sa déloyauté s'efforça de le rompre. Les barons, résolus de soutenir leur ouvrage, appelèrent pour régner sur l'Angleterre un prince français, le fils de Philippe-Auguste. Malgré les censures apostoliques, Louis accepta cette couronne; mais la mort du prince dépossédé éteignit la colère des barons, et les rallia promptement autour de son fils. Ils aidèrent Henri III à éloigner son rival; toutefois l'autorité qu'ils lui remirent avait changé de nature, et il ne pouvait l'exercer, à l'avenir, sans la partager avec eux.

Vers la fin du règne de Jean-sans-Terre, un jeune novice, nommé Matthieu Pâris, Parisien, ou de Paris, fut admis au monastère de Saint-Albans. On ignore si sa famille était anglaise, normande ou française; car le nom qu'il portait laisse dans l'incertitude à ce sujet. Peut-être les études que, suivant l'usage de son temps, il avait dû faire à Paris, lui avaient-elles valu le surnom qui lui est resté, de même que le moine anglais Richard reçut l'épithète de Syracusain, pour avoir accompagné en Sicile la fille de Henri II, fiancée au roi Guillaume, qui lui accorda l'évêché de Syracuse.

Durant son noviciat, vers l'année 1210[1], le jeune Pâris, adonné aux recherches historiques, et attentif à tout ce qui pouvait l'instruire, écoutait curieusement les relations des faits contemporains, et inspirait assez de confiance pour que Robert de Londres, gardien de Saint-Albans pendant l'interdit, lui racontât les détails de son étrange

[1] Pour cette date, Cf. Lingard, John, c. 1, 1209-1213. Matt. Pâris, *Vit. 23 abb.*, p. 1044, éd. 1684, et *Grande Chron.*, t. II, p. 185 et seq.

ambassade auprès de l'Emir-al-Moumenim Mohammed-al-Nassir dont le roi Jean sollicitait l'alliance au prix d'une apostasie aussi abjecte qu'inutile.

En 1217, le 21 janvier, Matt. Pâris prit l'habit de religieux[1], et comme les constitutions papales fixaient à vingt ans, au plustôt, l'âge de profession, on peut en inférer qu'il vécut au moins soixante-deux ans, la date de sa mort étant bien connue.

L'érudition et les talents du jeune moine, soit comme littérateur, soit comme peintre et calligraphe[2], ne tardèrent pas à le faire remarquer; le chroniqueur du monastère, Roger de Wendover, étant mort en 1235, Matthieu Pâris fut chargé de le remplacer et de continuer son travail; il remplit constamment ces fonctions, et, malgré son mérite, la faveur dont il jouissait ne put le préserver des chagrins réservés à tout historien impartial.

Matthieu Pâris, avec une foule de prêtres et de moines, assistait, au mois d'octobre 1247, à la fête religieuse célébrée par ordre de Henri III, lorsque ce prince déposa, dans l'église de Westminster, le vase contenant le sang de Jésus-Christ, que lui avait apporté un Templier, de la part du patriarche de Jérusalem. A la fin de la cérémonie, le roi ayant aperçu le moine historien, l'appela près de lui, le fit asseoir au pied de son trône, et lui recommanda de transmettre à la postérité la plus reculée tous les détails de ce qu'il avait vu dans ce jour mémorable; il l'invita ensuite au festin royal, avec trois de ses compagnons. L'écrivain obéit avec fidélité; car, dans son récit, il consigna en même temps l'attendrissement du plus grand nom-

[1] *Obit. monach. S. Albani, ap. Wats, præf.*, édit. 1684.
[2] Ms. Cotton, *ap. Halliwell. Introd. ad Rishanger*, p. 18, not.

bre, la piété du roi, et les doutes qui s'élevèrent dans l'assemblée sur l'authenticité de la relique à laquelle Henri III attachait tant de prix. En effet, depuis la première croisade où fut reconnue l'imposture de la sainte lance dont la découverte avait sauvé l'armée chrétienne, la dévotion publique hésitait quelquefois, et, dans cette occasion, une controverse fut nécessaire pour rassurer certains esprits. Cette tâche fut entreprise par le savant Robert Grosse-Teste, évêque de Lincoln, dont notre historien écouta les discours qu'il a fidèlement enregistrés dans ses *Additamenta*.

Au commencement de la même année [1], Matthieu Pâris avait été invité, par une lettre du roi Hakon V, à réparer le désordre des finances du monastère de Saint-Benoît de Holm [2], dans le diocèse de Nidaros en Norwége. Pour une somme de trois cents marcs, il réussit à libérer cette communauté envers les usuriers caursins de Londres, et congédia le prieur, après avoir acquitté toutes les dettes dont le monastère était grevé. Cependant les moines de Holm, délivrés des embarras pécuniaires où les avaient jetés les malversations de leur abbé, étaient restés dans une telle ignorance de leurs devoirs, et dans un si grand oubli de leur règle, que l'archevêque de Nidaros menaçait de les expulser et d'ajouter à ses possessions tout

[1] C'était au commencement de 1247, puisque le prieur de Holm vint trouver Matt. Pâris en Angleterre avant l'arrivée du légat Guillaume en Norwége (*Grande Chron.*, t. IV, p. 440, 441), et que l'arrivée du légat à Berghen est fixée au 17 juin par Sturla Thordson, *Saga Hakonar Konungs*, cap. 249, pag 271, et Præf., p. 29, ed. Hav. 1818.

[2] Wachsmuth pense qu'il s'agit du monastère de Holm, aujourd'hui forteresse de Munkholm près Nidaros, Throndhiem. Le traducteur de Matt. Pâris est d'une opinion différente, t. VI, p. 440, not. 1.

ce qui dépendait du monastère. Les moines s'adressèrent au légat envoyé par le pape pour couronner le roi Hakon, cérémonie qui eut lieu le 26 août 1247. Le cardinal leur conseilla de solliciter à la cour romaine un réformateur et un instructeur de leur ordre. Sur leur demande, le pape Innocent IV désigna le frère Matthieu, moine de Saint-Albans, et leur délivra un bref inséré dans la Grande Chronique[1]. Durant ces négociations, qui se prolongèrent vraisemblablement jusque dans les premiers mois de 1248, Matthieu Pâris était lui-même en France, à Saint-Germain-en-Laye, auprès du roi Louis IX. Celui-ci préparait alors son expédition contre l'Égypte, et chargea le moine de Saint-Albans d'une lettre où il invitait Hakon à se joindre à lui, puisqu'il avait aussi pris la croix, lui offrant le commandement de la flotte française, comme au chef le plus expérimenté qu'elle pût avoir dans cette traversée[2].

Chargé de cette mission, et investi des pouvoirs ecclésiastiques pour réformer le monastère de Holm, Matthieu Pâris s'embarqua sur un gros navire qui partait d'Angleterre pour Berghen ; il atteignit ce port le 10 juillet 1248[3], jour où la ville et le château furent réduits en cendres par un épouvantable incendie. Le lendemain, l'envoyé du pape et du roi de France était, de bonne heure, descendu à terre pour célébrer la messe, lorsqu'un violent orage éclata, et la foudre brisa le mât du navire anglais, tuant un matelot, blessant ou meurtrissant les autres[4].

Le roi Hakon se trouvait alors à Berghen, où il s'était vainement efforcé de combattre les ravages des flammes :

[1] T. VI, p. 444 et seq.
[2] *Gr. Chr.*, t. VI, p 374.
[3] Sturla Thordson, *Saga Hakonar Konungs*, c. 260.
[4] *Gr. Chr.*, t. VI, p. 430.

Matthieu Pâris put lui remettre, sans retard, les lettres de saint Louis. Ils ignoraient tous deux que ce prince était parti le mois précédent pour l'Égypte, ayant renoncé au projet de naviguer avec les Norwégiens. Hakon, homme instruit et justement vénéré de ses sujets, remercia l'envoyé de saint Louis, mais éluda modestement d'accepter une offre dont il prévoyait avec sagacité les inévitables inconvénients. Il rappela seulement que, voulant assurer sa propre traversée dans le cas où il accomplirait sa croisade, il avait sollicité de Louis des lettres patentes destinées à lui garantir une réception amicale dans les ports du royaume de France. Aussitôt, le moine courtisan lui remit les lettres qu'il avait apportées et où le souhait du roi de Norwége était réalisé dans les termes les plus honorables. Transporté de joie, Hakon remercia le porteur de ces lettres et le combla de dons magnifiques, faisant, en outre, réparer le vaisseau sur lequel il avait navigué et qui venait d'être endommagé par la foudre[1].

Après avoir quitté le roi, Matthieu Pâris se rendit dans le nord, à Holm, pour y accomplir un travail plus grave et plus pénible. Il réussit néanmoins à rétablir l'ordre et l'instruction parmi les moines sur lesquels il avait toute l'autorité de son caractère et de la faveur royale [2]. En effet, Hakon lui accordait une si grande part dans son estime, que, durant ses entretiens, il lui confia les conditions

[1] *Gr. Chr.*, t. VI, p. 374 et seq.

[2] *Gr. Chr.*, t. VI, p. 442, 443. Le récit de Matt. Pâris offre assez de désordre sous le rapport de la chronologie; en le lisant attentivement, on peut le rétablir avec certitude, comme nous venons de le faire. Il n'est pas vraisemblable que la lettre patente de saint Louis puisse être corrigée pour la date, 1248, qui n'est pas écrite en chiffres dans le texte de notre auteur.

mises par le pape à son couronnement, et comment il les avait repoussées en déclarant qu'il aurait pour ennemis tous ceux de l'église, mais non pas tous ceux du pontife [1].

De retour en Angleterre, l'historien fut accueilli avec une nouvelle bienveillance par Henri III, dont il censurait avec une incroyable liberté les actes politiques et la faiblesse à l'égard de la cour romaine. Il lui reprocha sans crainte l'acte despotique par lequel il violait les droits de propriété du monastère de Saint-Albans pour complaire à un de ses favoris; le roi parut avoir égard à ses remontrances, mais ne tarda pas à les oublier [2].

A la fin de l'an 1250, Matthieu Pâris, s'arrêtant au temps même où il écrivait, suspendit son travail historique [3], après avoir augmenté et remanié les chroniques de son monastère. Il se réservait, sans doute, de continuer la sienne, lorsque de nouveaux événements et un laps de temps suffisant lui permettraient d'en reprendre la rédaction. En effet, à partir de l'an 1251 jusqu'en 1259, la Grande Chronique lui est unanimement attribuée. Lui-même nous raconte, comme témoin, la dédicace de l'église de Hales, fondée et bâtie par le comte Richard de Cornouailles, dont il obtint des renseignements précis sur les frais que coûta la construction de cet édifice religieux [4]. Matthieu Pâris rapporte avec complaisance tout ce qui peut montrer ses relations familières avec les principaux personnages de son temps, surtout avec la famille

[1] *Gr. Chr.*, t. VII, p. 154.

Gr. Chr., t. VII, p. 48.

[3] C'est ce qu'indiquent les vers qui servent de conclusion à l'année 1250. Ils sont imités, pour le sens, de ceux qui passent pour marquer la fin du texte de Wendover. *Gr. Chr.*, t. VII, p. 148, 149.

[4] En 1251. *Gr. Chr.*, t. VII, p. 238

qui régnait alors en Angleterre. Il avait souvent occasion de converser avec le roi lorsque celui-ci venait à Saint-Albans se promener dans le verger, suivi de son frère, de quelques seigneurs et d'un chapelain poitevin, lequel remplissait le rôle de bouffon [1]. D'autres fois le roi venait au monastère prier au tombeau du saint et l'enrichir de somptueuses offrandes, comme il le fit au mois de mars 1257. Alors il appelait Matthieu Pâris, le retenait continuellement auprès de lui, dans son appartement et à sa table, dirigeant sa plume avec attention et amitié. Leur entretien avait souvent pour objet le comte Richard, frère du roi, qui venait d'obtenir la couronne impériale, et Henri nommait à l'historiographe tous les princes allemands qui avaient pris part à l'élection ; tantôt il énumérait tous les rois anglais canonisés, depuis Albert jusqu'à Édouard le Confesseur; tantôt il rappelait à sa mémoire la liste des baronnies anglaises, jusqu'au nombre de deux cent cinquante.

Il permettait à Matthieu Pâris d'assister, dans la chapelle de Saint-Oswin, aux audiences sollicitées par les maîtres de l'université d'Oxford; il écoutait avec bienveillance ses remontrances en faveur de cette école célèbre, qui comptait, sous le roi Jean, plus de quatre mille étudiants, et dont les libertés paraissaient compromises par les empiétements de l'évêque de Lincoln [2].

Cette situation privilégée ainsi que l'estime particulière accordée à la science et aux vertus du moine de Saint-Albans, lui facilitèrent les moyens de puiser aux sources les plus certaines les matériaux dont il composait sa chronique. Il fut l'ami de l'abbé de Ramesey, de Nicolas de Fern-

[1] En 1252. *Gr. Chr.*, t. VII, p. 556.
[2] *Gr. Chr.*, t. VIII, p. 280.

ham, évêque de Durham; de Jean de Crachale, clerc spécial de Robert Grosse-Teste ; de maître Jean de Basingestokes, archidiacre de Leicester, l'un des hommes les plus savants du treizième siècle. Nous le voyons dans les mêmes rapports avec Richard, évêque de Bangor, Roger de Thurkeby, chevalier très-lettré. Il apprend du Juif Aaron d'York les persécutions et les exactions dont il avait été accablé; il consulte Ranulphe Besace, ancien médecin de Richard Cœur-de-Lion, et qui avait vu Saladin ; les lettres écrites de la Terre-Sainte par Guillaume de Châteauneuf, maître de l'hôpital de Jérusalem, lui sont communiquées; enfin, Thomas Shirburne l'instruit des faits relatifs à la sanglante tragédie des Pastoureaux.

La piété du savant moine égalait son crédit et son mérite. Il offrit à l'église de Saint-Albans une chape d'étoffe précieuse ornée d'aigles brodées en or. L'étoffe lui avait été donnée par la reine Éléonore, et la frange d'or par le roi Hakon. Les présents qu'il avait reçus de Henri III lui servirent à faire hommage à la chapelle de Saint-Matthieu, dans la même église, d'une chasuble avec son aube, son étole et son manipule, garnis d'une bordure en or, selon l'usage [1].

On ignore dans quel mois de l'an 1259 mourut le chroniqueur de Saint-Albans ; il paraît qu'il cessa d'écrire au commencement de juin, atteint peut-être de l'épidémie qui venait d'enlever l'évêque de Londres [2]. Une miniature tracée sur le manuscrit de son histoire, conservé à Saint-Albans, le montrait couché mourant sur son lit; au-dessus de sa tête était écrit : « Ici meurt Matthieu Pâris; » son coude

[1] *Gr. Chr.*, t. VI, p. 376, note 2.
[2] *Gr. Chr.*, ad calcem.

était appuyé sur son ouvrage, et de sa bouche sortaient ces paroles de l'Écriture : « Je remets mon esprit entre vos mains : vous m'avez racheté, Dieu de vérité [1]. »

Nous possédons encore la plus grande partie des ouvrages de Matthieu Pâris; ceux qui ont été publiés sont :

1. L'Histoire depuis l'origine du monde, maintenant placée à la tête de celle de Matthieu de Westminster; cette transposition a été signalée par Parker, qui soutient son opinion par des raisons très-plausibles [2].

2. L'Histoire depuis la conquête; compilée de plusieurs chroniques, comme nous l'avons exposé, continuée par Matthieu Pâris, depuis l'an 1235 jusqu'à l'an 1259, et terminée par Guillaume de Rishanger, à la dernière année du règne de Henri III, 1273. La préface de cette chronique est de Matthieu Pâris, et les vingt-trois premières lignes paraissent avoir dû servir d'introduction à l'Histoire depuis l'origine du monde, par le même auteur. Le commencement de cette préface a été littéralement copié par Matthieu de Westminster.

3. Le livre des *Additamenta*, servant d'éclaircissements et de pièces justificatives à la Grande Chronique, et où deux additions, seulement, sont des historiographes antérieurs [3].

4. La Biographie des deux Offa, rois de Mercie, fondateurs du monastère de Saint-Albans.

5. La Biographie des vingt-trois abbés de Saint-Albans.

Les ouvrages inédits et encore existants de Matthieu Pâris, sont :

1. La Description du monde; série de cartes géographi-

[1] Selden, Not. ad Matt. Par.

[2] Parker, Præf. ad Matth. Westm., *Flor. hist.* Lond., 1570.

[3] *In Vit. reg. abb. et add. præf.*, ed Wats.

ques grossièrement tracées et peintes sur des feuillets placés en tête du manuscrit de la Grande Chronique. La première de ces cartes représente, à ce qu'il paraît, le sud de l'Angleterre; on y voit le château de Douvres, avec cette légende : « *Le chastel de Doure, l'entrée et la clef de la riche isle de Engleterre.* » Les autres légendes sont, *la plupart*, écrites en français. D'après les détails fournis par Selden [1], on peut conjecturer que la Description du monde était simplement un recueil géographique destiné à éclaircir le texte de la Grande Chronique, où se trouvait comprise l'histoire universelle jusqu'au temps de Guillaume le Conquérant.

2. L'*Historia minor*, révision de la Grande Chronique : Matthieu Pâris en retrancha plusieurs détails, ajouta et compléta différents faits, et intitula cette nouvelle rédaction, *Chronica majora Sancti-Albani*. Longtemps après lui, Guillaume Lambard, secrétaire de Matthieu Parker, abrégea les *Chronica majora*, et leur donna le nouveau titre d'*Historia minor* [2]. Cette différence de titre a fait supposer, à tort, trois différentes histoires composées par Matthieu Pâris.

Cet auteur écrivit, en outre, la Vie de saint Edmond comme il le dit expressément dans la Grande Chronique [3].

On lui attribue encore :

La Vie de saint Guthlace, celle de saint Wulstan, les Actes des martyres de saint Albans et saint Amphibale; les Histoires d'Irlande; mais ces trois derniers ouvrages, comme l'observent Wats et Oudin, sont évidemment extraits de la Grande Chronique et auront été copiés à part,

[1] Seld., Not. ad. Matth. Pâr., ed. Wats, note 4.

[2] Wats, Præf. des variantes et spécimen, *ibid.*

[3] *Gr. Chr.*, t. VII, p. 394.

ce que prouve l'*incipit* de l'Histoire d'Irlande[1]; quant à la Vie de saint Ulstan, nous avons déjà reconnu qu'elle est l'ouvrage d'un auteur antérieur à Matthieu Pâris[2]. Celui-ci fait mention de la Vie de saint Guthlace, mais ne s'en déclare pas l'auteur[3].

L'importance de la Grande Chronique est tellement manifeste, que, depuis l'année 1571 où Matthieu Parker, archevêque de Cantorbéry, la publia pour la première fois, elle fut réimprimée à Zurich en 1606, puis à Londres en 1640, à Paris en 1644, et à Londres en 1684, avec les notes de Wats et de Selden.

L'indépendance, même la causticité, que respire cette chronique à l'égard des rois, des évêques, des abbés de Saint-Albans, et surtout des papes, ont paru si étranges aux catholiques, que Baronius, entre autres, et, après lui, Bellarmin, ont cru reconnaître dans les passages les plus virulents des interpolations qu'ils attribuent aux éditeurs hérétiques d'Angleterre ou de Zurich. Les auteurs protestants et ceux du dix-huitième siècle profitèrent avec tant d'empressement des faits détaillés dans la Grande Chronique, ils la consultèrent si exclusivement pour ce qui concernait l'histoire de l'église, que, faute de confrontation et d'impartialité, ils se sont laissé entraîner à de graves erreurs. Un des plus notables historiens que l'Angleterre ait produits, Lingard, porte sur Matthieu Pâris un jugement d'une excessive sévérité sur lequel, malgré son amour de l'équité, l'esprit catholique de l'auteur ne peut avoir été

[1] Ce n'est que la légende du purgatoire de saint Patrice, dont nous avons parlé plus haut.

[2] Cf. Bale, *Script. ill. Maj. Brit. catalog*, part. 1, pag. 319. Pits, *Relat. hist.*, t. I, p. 337.

[3] *Gr. Chr.*, t. VIII, p. 214.

sans influence. Baronius, tout en blâmant avec passion ce qu'il regarde comme coupable dans les révélations hardies du chroniqueur de Saint-Albans, n'en est pas moins obligé d'avouer que, sans ces graves défauts, ces blasphèmes comme il les appelle, son ouvrage serait un *livre d'or*, riche par les documents publics dont il est comme tissu et construit [1]. Mais Lingard après avoir fait constamment de la Grande Chronique un usage souvent nécessaire [2] et toujours utile, s'exprime enfin en ces termes :

« De tous ces écrivains, le plus plaintif est Matthieu Pâ-
« ris, moine de Saint-Albans, en partie auteur, en partie
« compilateur du pesant volume qui, avec la continuation
« de Rishanger, a été publié sous son nom. Cet ouvrage
« contient beaucoup de documents originaux, dont quel-
« ques-uns sont importants. Mais l'écrivain, accoutumé à
« déchirer les grands, soit ecclésiastiques, soit séculiers,
« semble avoir rassemblé et conservé toutes les anecdotes
« malignes ou scandaleuses qui pouvaient satisfaire son
« goût pour la censure. Il paraîtra peut-être malveillant
« de parler rudement de cet historien favori ; mais je suis
« en mesure d'affirmer que, dans les circonstances où j'ai
« pu comparer ses pages avec les pièces authentiques
« ou avec des écrivains contemporains, j'ai le plus sou-
« vent trouvé leur désaccord si grand, que sa narration
« prenait l'apparence d'un roman plutôt que celle de l'his-
« toire [3]. »

Le même auteur accuse l'historiographe de Saint-Albans d'avoir, en cette qualité, dénigré un personnage émi-

[1] *Annal. eccles.*, ann. 996, n. 63.

[2] *Hist. of Engl.*, John, c. I, éd. Baudry, t. II, p. 11 et not.

[3] *Hist. of Engl.*, vol III, p. 178, not., éd. Baudry.

nent, Robert, évêque de Lincoln, qui visitait avec sévérité les monastères de son diocèse [1].

On reproche encore à Matthieu Pâris une crédulité extrême, qui lui fait rapporter des faits merveilleux avec de longs détails et une naïveté puérile; enfin il est taxé d'ingratitude pour avoir emprunté à Roger de Wendover une partie de sa chronique, et ensuite outragé la mémoire de celui auquel il enlevait le fruit de son travail.

Il ne nous semble pas difficile de justifier les auteurs de la Grande Chronique, et Matthieu Pâris en particulier. Wats a déjà écarté de celui-ci l'inculpation d'une opposition malveillante aux actes diplomatiques des légats et aux décisions politiques des papes. Comme il l'observe avec raison, tous les historiens anglais qui précédèrent et suivirent Matthieu Pâris, Edmer, Malmesbury, Newborough, Wendover, Matthieu de Westminster et Walsingham sont unanimes dans leur censure des exactions et des déprédations commises en Angleterre par les légats, au nom et avec l'autorité du saint-siége [2]. Jusque dans Joinville, on trouve des plaintes exhalées, par un légat même, contre la corruption de la cour pontificale. Les exemples fameux de Jean de Salisbury et de Robert Grosse-Teste, dont les rudes avertissements et la résistance furent humblement accueillis par les papes, les véhémentes remontrances du clergé anglais dans les conciles de Londres et de Lyon, sont d'accord, sur ce point, avec la Grande Chronique. Seulement, elle nous apprend, de plus, les manœuvres par lesquelles les Italiens réalisèrent en Angleterre les grandes levées d'argent, si nécessaires à une

[1] *Hist. of Engl.*, vol. III, p. 204.

[2] Wats, *Præf.* ad Matth. Pâris.

puissance universelle dont le trésor n'était pas à Rome, mais chez toutes les nations catholiques.

Considérons encore que Matthieu Pâris fut investi de missions honorables par Innocent IV, et par les rois Louis IX et Hakon V; qu'il fut admis avec faveur et amitié dans l'intimité des princes anglais, eut des relations constantes avec les hommes les plus religieux comme les plus distingués de son temps, et que, s'il apporte dans sa chronique un esprit de censure hardie envers les grands qu'il avait vus de près, on ne peut que lui savoir gré d'une impartialité trop rare chez les historiens, surtout à l'égard de l'ordre auquel ils ont appartenu. Robert Grosse-Teste a été rigoureusement traité par Matthieu Pâris, lorsque celui-ci voyait dans l'évêque de Lincoln le visitateur violent de son monastère, indifférent aux priviléges dont chaque couvent était alors doté, et que tout moine était jaloux de défendre; mais aussi quelle justice éclatante ne rend pas le chroniqueur aux vertus de Robert, à son courage, à sa lutte constante pour les libertés de l'église anglicane, opinion qu'il partage avec ardeur [1], et qu'il couronne enfin dans la personne de l'évêque mourant par une espèce d'apothéose [2]?

Ce serait s'imposer une tâche impossible à remplir que de prétendre disculper un historien du moyen âge de toute inexactitude historique; il faut même reconnaître que les fautes de ce genre sont fréquentes dans la Grande Chronique, surtout en ce qui concerne les croisades, spécialement la première de saint Louis. Cependant Matthieu Pâris, aussi bien informé qu'on pouvait l'être alors par ses

[1] Cf. Wachsmuth, *Europ. Sittengesch*, t. IV, p. 207, not. 6, et pag. 217, init.

[2] *Gr. Chr.*, t. VII, p. 154 et seq.

relations tant avec la cour qu'avec Rome et avec le clergé de France, est resté le seul historien à consulter pour le temps de Jean-sans-Terre, dont le règne fut sans gloire, mais décida l'avenir de la nation anglaise. La Grande Chronique avec les *Additamenta* contient, d'ailleurs, les plus précieuses données historiques, puisqu'on y trouve plus de deux cent cinquante pièces diplomatiques, lettres authentiques et documents semblables, dont une grande partie n'existe pas ailleurs. De ce nombre sont les actes du concile de Lyon et les fragments des actes de plusieurs autres conciles. On croira difficilement que le texte, parfois si piquant et si animé, destiné à servir de lien à des morceaux historiques de cette importance, n'ait pas été rédigé avec une complète bonne foi : partout éclate le désir du chroniqueur de ne consacrer sa plume qu'à la narration sincère des événements; on le voit s'en enquérir avec soin, et souvent revenir sur ce qu'il a déjà raconté pour y ajouter des rectifications et des détails. S'il se trompe parfois, que d'erreurs ne trouverait-on pas dans les écrivains, même postérieurs, lorsqu'ils ont, comme lui, voulu traiter l'histoire de toute l'Europe? Personne ne lira, d'ailleurs, la Grande Chronique sans y puiser une ample connaissance des mœurs et des grands événements du moyen âge; on y remarque, sans doute, cet amour du merveilleux commun à tous les écrivains du même siècle, tels que Rigord, Richer, et par-dessus tous les autres l'hagiographe Jacques de Voragine, évêque de Gênes. Mais doit-on être surpris, doit-on regretter de rencontrer chez un historien les préjugés de son époque, ou chez un moine profondément pieux la croyance dans les reliques, les miracles et les visions, que partageaient alors les hommes les plus éclairés? Ce serait demander à Montluc d'être un catholique

tolérant, à Voltaire de n'être point railleur et incrédule.

L'ingratitude dont Matthieu Pâris aurait fait preuve à l'égard de Wendover n'est qu'une injuste imputation; à cette époque, tous les chroniqueurs anglais, continuant l'œuvre de ceux qui les avaient précédés, ne se faisaient aucun scrupule de leur emprunter la totalité ou de grands lambeaux de leurs travaux historiques; Matthieu de Westminster a copié Matthieu Pâris, comme celui-ci transcrivit Wendover, comme problablement Wendover copie les écrivains dont il mentionne les ouvrages. Encore est-il bon d'observer que le travail de Wendover fut modifié pour être admis dans la Grande Chronique; il subit des retranchements et des additions [1]. L'ingratitude personnelle de l'auteur envers son prédécesseur ne reposerait, d'ailleurs, que sur le récit de la disgrâce de Wendover inséré, non dans la Grande Chronique, mais dans la Biographie des vingt-trois abbés; et si, comme il y a lieu de le croire, Roger de Wendover perdit en même temps les bonnes grâces de l'abbé Guillaume et ses fonctions d'historiographe, il aurait cessé de remplir ces dernières, l'année qui précéda la prise d'habit de son heureux rival.

L'attention et l'exactitude avec lesquelles Matthieu Pâris indique les éclipses, même celles qui paraissaient contre les lois de la nature, étaient inspirées par l'excellente tradition des chroniqueurs du douzième siècle. A leur exemple, le moine de Saint-Albans nota tous les phénomènes les plus singuliers, et le relevé des faits de ce genre qu'il a sauvés de l'oubli, les porte à un nombre considérable. Leur

[1] Cf. Wats, ed. Matth. Pâris. *ad calc.* Prédiction des astronomes de Tolède supprimée par Matt. Pâris qui ajoute les détails de l'ambassade de Jean à l'Emir-al-Moumenim.

étude mérite l'examen des physiciens modernes qui trouveraient dans toute l'histoire du moyen âge, mais surtout dans la Grande Chronique, une foule de renseignements curieux sur les observations astronomiques et météorologiques faites, pour l'époque, avec un soin tout particulier.

Nous terminerons cette apologie en faisant remarquer que si Matthieu Pâris a contre lui Baronius, Coiffeteau, Bellarmin et Lingard, ces critiques n'ont pu s'empêcher de lui accorder une part d'éloges ; il a reçu ceux de Casaubon [1], Voss, Selden, Daunou [2], Berington [3], Wachsmuth [4]. Nous ne parlons pas des louanges que lui prodiguent Bale, Pits et Leland ; les deux premiers ont trop peu de critique et le dernier trop peu de modération dans ses affections littéraires, pour que leur opinion jouisse à nos yeux d'une suffisante autorité.

Nous avons déjà dit que la partie de la Grande Chronique appartenant exclusivement à Matthieu Pâris n'embrassait qu'une période de vingt-quatre années : mais les faits politiques qui signalèrent cet espace de temps méritaient par leur importance d'être exposés avec détail. Il est à regretter que Rishanger, autre moine de Saint-Albans, écrivain bien inférieur à celui dont il a continué les travaux, n'ait pas jugé convenable de donner à sa relation tous les développements qu'elle exigeait ; en quelques pages il nous fait parcourir quatorze années durant lesquelles se passèrent les graves événements dont Matthieu Pâris avait commencé le récit. Heureusement d'autres annales et de nombreuses pièces diplomatiques remé-

[1] Wats, *Protest. testim. de Matt. Par.*
[2] *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVII, pag. 131.
[3] *A Literary hist. of the midd. ag.*, p. 387 et seq.
[4] *Loco sup. cit.*

dient, pour ceux qui étudient l'histoire, à l'insuffisance des pages de Rishanger, formant la dernière partie de la Grande Chronique[1]. Le règne de Henri III dura cinquante-sept ans. Commencé sous les plus tristes auspices, au milieu de la fuite et dans l'abandon, il se continua triste et sans honneur dans les guerres civiles, les intrigues, la captivité, et sous la pesante surveillance des barons. Cependant l'Angleterre, qui doit au règne ignominieux de Jean-sans-Terre le commencement de sa liberté, en attribue la confirmation au règne de Henri III, sans que ni ce prince ni son père puissent revendiquer l'honneur d'un généreux sacrifice, ou celui d'une adhésion loyale à des conditions imposées par leur mauvaise fortune. Henri III était faible, imprévoyant et pusillanime comme son père; il avait besoin de donner sa confiance à des favoris, et ne savait pas choisir ses conseillers; lorsque des princes de ce caractère viennent à régner, si la pénurie de leur trésor les paralyse dans les périls, on les voit subitement tomber à la merci des corps délibérants, et ceux-ci mettre, sans hésiter, leur assistance à un prix tellement élevé, qu'il équivaut ou aboutit à l'annulation du pouvoir monarchique. Henri III ne manquait pas de vertus privées; il était chaste, tempérant, patient, prodigue d'aumônes; d'une piété exemplaire et quelquefois aveugle, il rivalisait avec saint Louis dans sa vénération pour les reliques et pour les ordres mendiants. L'exemple de son père lui avait inspiré un respect mêlé de terreur pour l'église dont il s'était reconnu vassal en prenant la couronne; son incapacité

[1] M. Halliwell vient de faire paraître à Londres une édition de la chronique de Rishanger sur la guerre des barons. Le texte en est revu et annoté avec tout le soin que l'on pouvait attendre de ce savant distingué.

politique et militaire était notoire; sa bravoure resta toujours douteuse; son ostentation, l'affection immodérée qu'il portait à ses proches, et sa partialité pour les étrangers le poussèrent à des profusions d'autant plus préjudiciables qu'elles épuisaient toutes ses ressources et le livraient désarmé aux parlements, toujours disposés à se prévaloir de leurs avantages. Moins heureusement partagé que le roi de France, dont le riche domaine faisait un puissant équilibre à celui de tous les grands vassaux, Henri, réduit à des concessions sans cesse renouvelées, avant d'obtenir des barons une aide ou une escuage, était obligé de mendier l'autorisation du pape pour extorquer des dîmes au clergé; il vendait jusqu'à sa vaisselle aux habitants de Londres, afin de subvenir aux besoins insatiables de ses créatures, et n'ayant en revenus que le neuvième de ceux de Guillaume le Conquérant, il ne savait remédier à cette disette financière que par les tergiversations les plus déloyales; passant hardiment de la promesse au serment, du serment à l'invocation de l'anathème; puis, faussant avec la même audace ce que l'honneur et la religion avaient offert de plus sacré comme garantie de sa bonne foi. Henri prétendait justifier ses parjures par l'autorité des papes ses suzerains qui s'étaient arrogé la faculté de délier les serments et ne craignaient pas de violer leurs propres engagements au moyen de cette célèbre formule du *nonobstant*, qu'à leur exemple le roi ne se fit aucun scrupule de mettre en usage.

La situation de ce prince fut encore aggravée par ses campagnes de Bretagne et de Poitou, qui tournèrent à sa confusion, lui laissant pour unique résultat des provinces amoindries, un trésor épuisé, et, pour consolation, les espérances d'une riche conquête, dépouille de Frédéric II

en Italie, offerte par le pontife romain à son aveugle cupidité.

Depuis 1240, les impôts sollicités par le roi et les légats paraissaient intolérables, et vers 1244, les barons songèrent à déposer Henri; mais il écarta l'orage par des promesses : la colère des barons se tourna contre les agents du pape; un légat fut expulsé. Une députation, envoyée au concile de Lyon, réclama vainement la suppression des provisions papales, et celle des exactions immenses opérées en Angleterre, au nom et avec l'autorité du siége apostolique. En 1248, les barons adressèrent au roi des plaintes plus hardies, il les éluda par sa dissimulation; en 1250, il prit la croix afin d'obtenir des subsides; mais lorsqu'il eut accepté, pour son second fils Edmond, l'investiture du royaume de Sicile, les nouvelles levées d'argent qu'il sollicita révoltèrent l'esprit public, et firent éclater en même temps le mécontentement de la noblesse et du clergé. Quatre ans plus tard, nous voyons les barons se rendre tout armés au parlement de Westminster, et exiger leur convocation à Oxford. A ce moment commence la lutte ouverte où le roi trouve, à la tête de ses ennemis, Simon de Montfort, comte de Leicester, un des hommes les plus entreprenants et les plus habiles du treizième siècle.

Les décisions hardies prises dans l'assemblée d'Oxford, pour *l'honneur de Dieu, le service du roi et le bien du peuple*, produisirent, il est vrai, l'humiliation du roi, l'expulsion de ses frères et de ses conseillers; mais elles assuraient une constante protection à tout homme libre, soumettaient les grands shérifs à l'élection, l'administration royale à un perpétuel contrôle; elles obligeaient le trésorier, le chancelier, le justicier à rendre des comptes

annuels au parlement dont les sessions étaient en quelque façon permanentes, puisqu'il était réuni trois fois dans chaque année.

Malgré l'injurieuse épithète appliquée au parlement qui promulgua les provisions d'Oxford, on ne peut méconnaître que les efforts de l'intelligente aristocratie anglaise tendirent constamment, depuis, vers le but que Simon de Montfort s'était proposé, sans pouvoir cependant réaliser, dans toute son étendue, l'organisation conçue et tracée d'avance par cet esprit aussi ferme que supérieur.

La dépendance où vivait Henri III aurait été insupportable pour tout souverain; il résolut de s'y soustraire. Relevé de son serment par une bulle d'Alexandre IV, il osa rompre avec les barons qui s'étaient constitués administrateurs du royaume; mais assistés du clergé dont l'indépendance et l'esprit national étaient stimulés par son appauvrissement imminent, soutenus par les villes dont un grand nombre prit part à la rébellion, les barons, dans leur vigoureuse résistance, déployèrent contre Henri les ressources les plus efficaces. Après l'inutile interposition de saint Louis, nommé arbitre de cette grande querelle, la bataille de Lewes, suivie de la captivité du roi, plaça le gouvernement, comme l'avenir de l'état, entre les mains de Leicester; il en profita pour introduire dans la constitution d'importantes modifications dont la plus marquante fut d'admettre au parlement les députés des bourgs et cités du royaume.

Ainsi fut achevée, sous l'influence de l'esprit public, par la force et le discernement de quelques chefs, cette transition salutaire du régime féodal au régime constitutionnel, source des prospérités et de la grandeur de l'Angleterre, état plus approprié au génie de la nation britannique, et à

son système d'aristocratie, qu'à toute autre nation européenne, où les éléments de pouvoir et d'action ne se contre-balancent pas avec la même régularité.

La bravoure du prince Édouard, avec la défection de Glocester, purent abattre la ligue et le chef des barons sur le champ de bataille d'Évesham; mais l'œuvre de Pembroke et de Leicester subsiste encore aujourd'hui. Elle atteste le génie de ces hommes qui reconnurent la réforme devenue nécessaire, l'accomplirent avec une noble audace, et la léguèrent à la postérité.

Digitized by Google

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS.

Digitized by Google

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS,

(HISTORIA MAJOR ANGLORUM).

PROLOGUE.

Raisons qui déterminent l'historien. — Exemples cités. — Au commencement de cette chronographie ou description des temps, j'aurai d'abord à répondre à ces détracteurs envieux qui regardent mon travail comme inutile; puis, pour ceux dont la bienveillance attend ou plutôt sollicite cette histoire, je m'expliquerai dans ce prologue, et je donnerai mes raisons en peu de mots. Les gens de mauvais vouloir disent : « Qu'est-il besoin de confier à l'écriture « la vie et la mort des hommes, et les événements

« divers qui se passent dans le monde? Qu'est-il be-
« soin de consigner et de rendre durables pour la
« postérité tant de choses prodigieuses? » Qu'ils
sachent ce que le philosophe leur répond : « La na-
« ture a mis dans le cœur de tout homme le désir
« de connaître. L'homme sans instruction, sans
« souvenir des choses passées, tombe dans la stupi-
« dité qui est le partage des animaux. Son existence
« ressemble à celle d'un homme enterré tout vivant.
« Et si vous oubliez, si vous dédaignez ceux qui sont
« morts dans les temps anciens et éloignés de nous,
« qui donc se souviendra de vous-mêmes? N'est-ce pas
« là l'imprécation du Psalmiste? — Que son souve-
« nir disparaisse de la terre! — et au contraire sa bé-
« nédiction paternelle? — Le souvenir du juste ne pé-
« rira pas ; — et son nom montera éternellement au
« ciel avec la bénédiction de tous ; le nom de l'in-
« juste, au contraire, sera accompagné de malédic-
« tions et d'opprobres. » Vivre en évitant l'exemple
des méchants, en suivant pied à pied les traces des
bons (dont je me propose surtout d'écrire l'histoire),
voilà l'heureux résultat des livres, voilà l'image fidèle
des devoirs de l'homme. Par ce motif (quoiqu'il y
en ait d'autres encore), le législateur Moïse fit ressortir dans l'Ancien-Testament l'innocence d'Abel, la jalousie de Caïn, l'esprit adroit de Jacob, l'insouciance d'Esaü, l'humilité de Job, la méchanceté des onze fils d'Israël, la bonté du douzième, c'est-à-dire de Joseph, la punition des cinq villes, la pénitence des Ninivites, et s'efforça d'en éterniser le

souvenir par l'écriture. Il voulait inspirer le désir d'imiter les bons, l'horreur pour l'exemple des méchants. C'est à ce but qu'aspiraient aussi les saints évangélistes, les écrivains sacrés, Josèphe, l'historien des Hébreux; Cyprien, évêque de Carthage et martyr; Eusèbe de Césarée, Jérôme, le prêtre Sulpice Sévère, Fortunat, Bède, le vieillard vénérable, et Prosper d'Aquitaine, qui écrivirent sur les faits de Dieu et sur l'histoire profane. Pour en venir maintenant aux modernes, Marianus Scot, moine de Fulde, et Sigisbert, moine de Gemblach, et d'autres auteurs d'une vaste intelligence furent des chroniqueurs véridiques. Pour nous, nous commencerons ici cette chronique d'Angleterre, à partir de Guillaume, duc de Normandie; celui qui, bravé par Harold, ce roi des Anglais perfide et parjure, l'envoya défier, et le chassa du trône. Je raconterai brièvement aux lecteurs ce qui amena cet événement.

Voyage et perfidie d'Harold. — Pendant un voyage sur mer, ce même Harold, jeune encore, mais qui aspirait déjà à la couronne d'Angleterre, avait pris gaiement le large, lorsqu'un vent contraire l'écarta malgré lui de sa route, et le jeta sur les côtes de la province de Ponthieu, tandis qu'il croyait aborder en Flandre. Le comte de Ponthieu s'en empara et le livra à Guillaume, duc de Normandie. Cependant Harold affirmait qu'il avait eu le dessein arrêté de venir secrètement en Normandie pour s'allier au duc et recevoir sa fille en mariage. Il s'engagea même

par un serment prêté sur les reliques[1] d'un grand nombre de saints à exécuter fidèlement sa promesse dans un temps donné. Il fut donc traité avec d'autant plus d'honneurs que son arrivée avait été plus secrète, et que, jusque-là, Guillaume et Harold avaient été ennemis déclarés. Il jura, en outre, qu'après la mort du roi Édouard, déjà vieux et sans enfants, il garderait fidèlement le royaume d'Angleterre au duc Guillaume, qui y avait droit. Après avoir passé quelques jours dans les fêtes, Harold, comblé de riches présents, revint en Angleterre. Mais quand il se vit en sûreté, il se vanta d'avoir échappé par un mensonge habile aux piéges de son ennemi. L'époque arriva où il devait tenir toutes ses promesses : Harold n'en fit rien et laissa passer le terme. Le duc lui envoya alors une ambassade solennelle pour lui demander compte de sa conduite ; mais Harold, arrogant et menteur, nia formellement ce qu'il avait précédemment juré, traita outrageusement les messagers, fit mutiler leurs montures, et les renvoya. Le duc avait donc de justes raisons pour se croire provoqué. Il appela à la vengeance d'un si sanglant affront le roi de France, tous ses voisins, ses parents, ses amis. Bientôt Guillaume, avec l'aide du Seigneur, allait faire la conquête de

[1] On connaît le stratagème que Guillaume employa pour obtenir de son hôte un serment qui fût inviolable, surtout dans un temps de superstition profonde. Harold jura sur une cuve remplie de reliques et recouverte d'un drap d'or, qui fut levé ensuite à sa grande surprise.
(*Voir* M. Aug. THIERRY, t. 1, p. 283 et suiv., d'après le roman de ROU.)

l'Angleterre, après avoir brisé le pouvoir d'Harold, comme on le verra dans la suite de cette histoire.

Mort d'Édouard. — Réclamations de Guillaume. — Refus d'Harold. — L'an de grâce 1066, le jeudi, cinquième férie[1], veille de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, l'honneur de l'Angleterre, le roi Édouard-le-Pacifique, fils du roi Éthelred, après vingt-quatre ans de règne, changea son royaume temporel pour le royaume des cieux. Le corps du saint roi défunt fut enterré le lendemain à Londres[2] dans l'église qu'il avait fait bâtir sur un nouveau plan d'architecture, et qui servit de modèle à la plupart de ceux qui, depuis, dépensèrent de grosses sommes à élever des églises rivales de celle-là. Avec Édouard la lignée des rois d'Angleterre s'éteignit. Elle avait commencé à Cerdic Ier, roi des Saxons de l'ouest, et s'était maintenue parmi les Anglais pendant cinq cent soixante-onze ans, sauf quelques rois danois dont la courte domination fut imposée à la nation anglaise pour ses péchés. Or, après la mort du très-pieux roi Édouard,

[1] C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le dimanche. Le lundi est la seconde férie, le mardi la troisième, etc. Les féries majeures sont les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques et la Pentecôte, et la seconde férie des Rogations.

(*Dictionnaire* de Trévoux.)

[2] C'est-à-dire à Westminster, dont il se disposait à faire la dédicace. Westminster n'était pas encore renfermé dans l'enceinte de Londres. — (*Voir* Camden, *Britann. Middles.* Traduct. et édit. anglaises.)

en qui finit la race des rois, les grands de l'état ne savaient qui choisir pour souverain et pour chef. Ceux-ci penchaient pour Guillaume, duc de Normandie; ceux-là pour le comte Harold, fils de Godwin; d'autres encore pour Edgar, fils d'Édouard: car le le roi Edmund Côte-de-Fer, de naissance illégitime, mais de race royale, fut père d'Édouard; Édouard d'Edgar, à qui revenait de droit la couronne d'Angleterre; mais Harold, homme adroit et rusé, convaincu qu'on a toujours tort de différer quand l'occasion se présente, le jour de l'Épiphanie, le jour même des funérailles du roi Édouard, arracha le serment de fidélité aux seigneurs et s'assura du trône en se faisant couronner sans le consentement de l'église; ce qui augmenta ses iniquités et y mit le comble. Par là il s'attira l'inimitié du pape Alexandre et de tous les prélats d'Angleterre. Ce même Harold vainquit un autre Harold, roi de Norwége, qui était venu le combattre avec mille vaisseaux, et, enivré de sa victoire, il opprima ses sujets. Bientôt de roi devenu tyran, il ne s'inquiéta plus de la convention jurée par lui au duc de Normandie. Ce qui accrut encore sa sécurité, ce fut la mort de la fille de Guillaume qu'il avait demandée pour fiancée avant l'âge nubile; il savait, en outre, que Guillaume était occupé à guerroyer contre les ducs ses voisins, et pensait que de sa part l'effet ne suivrait jamais la menace. Quant au serment qu'il avait fait par force, disait-il, c'était un serment nul, puisqu'il ne pouvait pas donner le royaume du vivant même d'É-

douard, ni en disposer sans son aveu en faveur de qui que ce fût. Cependant Harold et Guillaume n'étaient pas du même avis; en effet, dès que le duc eut appris qu'Harold avait ceint le diadème, il lui envoya un message pour lui reprocher doucement son manque de foi, et ajouta la promesse, ainsi que la menace, de venir réclamer ce qui lui était dû. De son côté, Harold renvoya sa réponse au duc par les mêmes députés : c'était un refus. Après cette tentative inutile, les messagers, de retour dans leur pays, allèrent trouver le duc Guillaume et lui dirent : « Harold, roi des Anglais, vous fait savoir qu'en « réalité il a été poussé, bien malgré lui, sur vos « côtes, alors qu'après avoir fiancé une de vos filles « en Normandie, il vous a juré de vous garder le « royaume d'Angleterre; mais il assure aussi que per- « sonne n'est tenu à un serment forcé : car, si l'on « regarde comme nulle la promesse ou l'engagement « même volontaire d'une jeune fille qui, dans la « maison paternelle et sans l'aveu de ses parents, « dispose d'elle-même, à plus forte raison (comme « Harold le prétend du moins) se trouve vain et sans « force le serment qu'il a prêté par violence à l'insu « du roi sous la domination duquel il était. Il s'ac- « cuse en outre d'avoir trop présumé de lui-même « en vous promettant, sans attendre le consentement « de la nation, l'héritage d'un royaume qui ne lui « appartenait pas. Il est injuste, ajoute-t-il enfin, « d'exiger qu'il se démette d'un pouvoir auquel il « a été appelé par le vœu des grands de l'état. »

Débarquement de Guillaume. — En entendant le rapport des messagers, Guillaume, duc de Normandie, entra dans une violente colère; mais pour ne pas agir à la légère et compromettre la légitimité de sa cause, il députa vers le pape Alexandre afin de faire ratifier par l'autorité apostolique la conquête qu'il méditait. Le pape, ayant examiné les droits des deux prétendants, envoya à Guillaume un étendard, comme présage du succès. Après l'avoir reçu, Guillaume réunit à Lillebonne l'assemblée des barons et demanda à chacun d'eux son avis sur l'expédition. Tous l'engagèrent à persévérer, lui firent de grandes promesses, et convinrent, en se séparant, de se retrouver dans le mois d'août au port de Saint-Valery, avec des chevaux et des armes, pour passer ensuite la mer. Ils arrivèrent en effet à l'époque fixée : mais le vent favorable qui devait les transporter en Angleterre se faisait attendre. Pour l'obtenir, le duc fit exposer au grand jour, et promener dans le camp le corps de saint Valery. Tout à coup le vent si longtemps souhaité enfla les voiles; tous alors montèrent sur les vaisseaux après le repas du matin, et, poussés rapidement, ils abordèrent à Hastings. En sortant de son navire, Guillaume fit un faux pas; un chevalier [1] qui se tenait près de lui changea sa chute en un heureux présage : « Duc, « s'écria-t-il, vous tenez le sol anglais; vous en serez « roi. » Après le débarquement, Guillaume détourna

[1] *Miles* veut presque toujours dire un homme d'armes, un homme de guerre féodal, un chevalier.

son armée du pillage, en lui disant : « Ménagez ce qui « bientôt vous appartiendra. » Pendant quinze jours de suite, il resta si tranquille qu'il paraissait ne songer à rien moins qu'à la guerre. Seulement il s'empressa de construire un château [1] dans ce lieu même.

Bataille d'Hastings. — Détails. — Cependant Harold revenait de combattre les Danois [2], quand il apprit l'arrivée de Guillaume. Aussitôt, accompagné de fort peu de bonnes troupes, il accourut à Hastings; car, outre quelques troupes à gages et quelques recrues provinciales, il avait autour de lui un si petit nombre de gens de guerre, qu'il devenait facile aux nouveaux venus de l'écraser sans beaucoup de peine. Harold alors envoya des éclaireurs, chargés d'observer le nombre et les forces des ennemis. Ils furent saisis dans le camp de Guillaume, qui leur fit parcourir son armée pour qu'ils l'examinassent à loisir, les régala somptueusement et les renvoya sains et saufs à leur maître. A leur retour, Harold leur demanda quelles nouvelles ils rapportaient. Ceux-ci parlèrent longuement de la noble confiance de Guillaume, puis affirmèrent sérieusement que les soldats de cette armée leur avaient paru des prêtres, parce qu'ils avaient toute la face et les deux lèvres rasées [3]. Harold sourit

[1] Un château de bois, dit M. Aug. Thierry.

[2] Dans le texte, *Noricorum* pour *Norvegiorum*, comme plus loin, *Dacos* pour *Danos*.

[3] Les Saxons portaient la barbe longue et laissaient croître leurs cheveux.

de la naïveté de ce récit : « Ce ne sont pas des prêtres, « dit-il, mais de braves gens de guerre, invincibles « dans les batailles. » A ces mots son frère Gurth, vaillant et sage malgré sa jeunesse, l'interrompit en disant : « Puisque tu vantes toi-même le courage des « Normands, n'est-ce pas témérité de t'engager dans « un combat où tu n'as pour toi ni la valeur des trou- « pes ni le bon droit? car tu ne peux nier que, soit « de gré, soit de force, tu n'aies fait un serment au « duc Guillaume : aussi tu agiras sagement si tu évites, « dans des circonstances si périlleuses, de te hasarder « à la fuite ou à la mort, avec un parjure contre toi. « Pour nous qui n'avons rien juré, la guerre est de « toute justice : car nous défendons notre pays. Laisse- « nous donc combattre seuls. Si nous plions, tu pour- « ras réparer notre défaite, et nous venger si nous « mourons. » Mais le téméraire Harold ne put écouter tranquillement cet avis : « Ce serait une honte, « disait-il, ce serait l'opprobre de ma vie passée que « de montrer le dos à un ennemi quel qu'il soit. »

Au milieu de cette conversation entre les deux frères, arriva un moine [1] envoyé par le duc Guillaume. Il était chargé par celui-ci de faire à Harold les trois propositions suivantes : ou d'accomplir son serment en se démettant de la royauté, ou de tenir son royaume sous le vasselage du duc, ou enfin, en présence des deux armées, de décider la chose par un combat singulier. Le front d'Harold se rembrunit à

[1] Il s'appelait Dom Hugues Maigrot.

ces paroles du messager de Guillaume; il ne put s'empêcher de lui répondre brusquement et de le renvoyer avec colère, se bornant à dire que c'était à Dieu à juger entre lui et Guillaume. Aussitôt le moine reprit avec fermeté que, puisqu'il s'obstinait à nier les droits de Guillaume, Guillaume était tout prêt à les prouver, soit par le jugement du saint-siége apostolique, soit par le combat, si ce moyen lui plaisait mieux. Malgré toutes les instances du moine, Harold se renferma dans les termes de sa première réponse. Les amis des Normands n'en furent que plus animés à bien combattre.

Enfin, des deux côtés on se dispose à la bataille. Les Anglais avaient passé toute la nuit à chanter et à boire. Encore ivres le matin, ils marchent cependant à l'ennemi sans hésiter; tous, à pied, armés de leur hache à deux tranchants, défendus par un rempart de boucliers, serrés les uns contre les autres, ils forment un mur impénétrable. Dans cette journée, cet ordre de bataille les aurait sauvés, si les Normands, selon leur coutume, n'avaient par une fuite simulée disjoint ces masses compactes. Le roi Harold, aussi à pied, se tenait avec ses frères auprès de son étendard, afin que, dans ce péril commun et égal pour tous, personne ne pût penser à fuir. Au contraire, les Normands avaient consacré toute la nuit à se confesser de leurs fautes : le matin ils s'étaient fortifiés en recevant le corps et le sang du Sauveur. Ils attendirent de pied ferme le choc des ennemis. Guillaume avait armé d'arcs et de traits le premier corps de ba-

taille composé de fantassins; les cavaliers venaient après, disposés en ailes séparées. Le duc, avec un visage serein, s'écria d'une voix haute que Dieu favoriserait sa cause comme la plus juste. Comme il demandait ses armes, ses serviteurs, dans leur empressement, lui mirent sa cuirasse de travers; il la replaça en riant : « Ainsi, dit-il, votre valeur redres- « sera mon duché en royaume. » Puis il entonna la chanson de Roland pour enflammer les cœurs des guerriers; et la mêlée commença aux cris de : Dieu aide! On se battait avec acharnement, nul ne cédait des deux côtés, et la journée s'avançait. Guillaume s'en aperçut et fit signe aux siens de lâcher pied par une fuite simulée. A la vue de cette feinte déroute, les Anglais rompirent leurs rangs; ils crurent qu'ils égorgeraient aisément ces fuyards, et coururent à leur perte. Les Normands font volte face, chargent les Anglais et les mettent en fuite à leur tour. Ceux-ci réussissent à s'emparer d'une hauteur, et tandis que les Normands accablés de chaleur gravissent opiniâtrément la colline, ils les rejettent dans le terrain creux, leur relancent sans se fatiguer leurs propres traits, les accablent de pierres, et en font un grand carnage. Un retranchement, poste favorable et vivement souhaité, est emporté par eux, et là ils massacrent tant de Normands, que le fossé, comblé par les cadavres, était de niveau avec la plaine. La victoire hésita à se décider pour l'un ou l'autre parti, tant que l'âme et le corps d'Harold ne furent point séparés. Celui-ci, non content d'animer les siens, faisait brave-

ment l'office de chevalier; il frappait les ennemis qui venaient à sa portée, nul ne l'approchait impunément: fantassin ou cavalier, il l'abattait d'un seul coup. Quant à Guillaume, il encourageait ses soldats par ses cris, courait au premier rang, et ne cessait[1] de se jeter au plus épais de la mêlée. Dans cette journée, pendant qu'il se portait partout, furieux et les dents serrées, il eut trois chevaux de choix tués sous lui. Ceux qui veillaient sur sa personne avaient beau l'engager tout bas à se ménager, son courage magnanime fut infatigable, jusqu'à ce qu'Harold, percé à la tête d'un coup de flèche, eut succombé et eut livré par sa mort la victoire aux Normands. Il gisait étendu à terre, quand un Normand lui mutila la cuisse avec son épée; acte de lâcheté pour lequel Guillaume nota cet homme d'infamie, et le dégrada du rang de chevalier. La déroute des Anglais dura jusqu'à la nuit. La nuit venue, les Normands, comme nous l'avons montré, purent se dire complétement vainqueurs. Dans ce combat, sans aucun doute la main de Dieu protégea le duc Guillaume; exposé ce jour-là à tant de périls, il ne perdit pas une goutte de sang. Après cet heureux succès, Guillaume eut soin de faire ensevelir ses morts avec honneur, et permit aux ennemis de rendre aux leurs les mêmes devoirs sans être inquiétés. La mère d'Harold ayant redemandé le corps de son fils, il le rendit sans rançon, quoiqu'elle lui eût fait offrir une forte somme. Le cadavre fut

[1] *Non sinebat* est évidemment pour *non desinebat*.

enseveli dans l'abbaye de Waltham, qu'Harold avait construite sur ses propres biens en l'honneur de la Sainte-Croix, et où il avait établi des chanoines séculiers. Cette journée, qui changea la face de l'Angleterre, et où tant de sang fut versé, avait été annoncée par une grande comète d'un rouge sanglant et à longue queue, qui apparut au commencement de cette année-là : fatal présage, comme l'a dit un auteur[1] :

« L'an millième soixantième et sixième, la terre « des Anglais ressentit les feux d'une comète. »

Cette bataille fut livrée près d'Hastings, le jour de saint Calixte, pape, la veille des ides d'octobre.

[1] « Les chroniqueurs anglo-saxons nomment le jour de la bataille un « jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des braves.... « Longtemps après, on crut voir encore des traces de sang frais sur le « terrain où elle avait eu lieu...., quand un peu de pluie avait humecté « le sol. »

(M. Aug. THIERRY, *Histoire de la Conquête*, 1er vol., à la fin.)

GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

Couronnement de Guillaume. — Émigration des Saxons. — L'an du Seigneur 1067, le duc de Normandie, Guillaume, entra à Londres au milieu de l'enthousiasme du clergé et du peuple et des acclamations de la foule qui le saluait roi [1]. Il fut couronné le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, par Eldred, archevêque d'York : car il ne voulut pas être consacré par l'archevêque de Cantorbéry Stigand, qui ne tenait pas légitimement cette haute dignité. Puis les seigneurs lui prêtèrent hommage, lui jurèrent fidélité ; et après avoir reçu des otages, il se vit bien assuré sur son trône et redouté de tous ceux qui avaient eu des pré-

[1] (*Voir*, pour la reddition de Londres, la note importante placée sous le no 2 parmi les pièces justificatives du 2e volume de l'*Histoire de la conquête*; pour le couronnement de Guillaume, les pages 12-17 du même vol., 3e édition). Afin de tenir la ville en respect, Guillaume fortifia la tour de Londres à l'orient, qu'il nomma tour Palatine. Deux autres tours furent construites à l'occident et confiées, l'une à Baynard, l'autre à Gilbert de Montfichet.

(Maitland, *History of London*.)

tentions au souverain pouvoir. Il réduisit villes et châteaux, leur imposa des gouverneurs de sa main, et fit voile vers la Normandie avec les otages et d'immenses trésors. Otages et trésors furent renfermés dans des forteresses et sous bonne garde. Puis, il revint promptement en Angleterre, pour récompenser ses compagnons normands, ceux qui l'avaient aidé dans la plaine d'Hastings à conquérir le territoire, et pour leur distribuer largement les terres et les possessions des Anglais dépouillés : le peu qui resterait à ceux-ci devait être frappé d'un servage éternel. Ce partage irrita les nobles du pays. Les uns se réfugièrent auprès du roi d'Écosse Malcolm, les autres gagnèrent les lieux déserts et les forêts, et dans la vie farouche qu'ils y menaient, troublèrent maintes fois la sécurité des Normands. Les deux frères Edwin et Morkar, comtes, quittèrent l'Angleterre, et avec eux Merther, Welthers, des nobles, des évêques, des clercs et une foule d'autres qu'il serait trop long d'appeler par leurs noms. Tous allèrent trouver le roi d'Écosse Malcolm et furent bien reçus de lui. Edgar Etheling [1], héritier légitime du royaume d'Angleterre, voyant le bouleversement du pays, s'embarqua, avec sa mère Agathe et ses deux sœurs Marguerite et Christine, pour la Hongrie, où il avait pris naissance et où il voulait retourner ; mais une tempête le força d'aborder en Écosse. Ce contre-temps fut cause que Marguerite épousa le roi Malcolm : la vie exem-

[1] Ou bien l'Etheling Edgar. Etheling était un titre de haute noblesse chez les Anglo-Saxons.

plaire et la sainte mort de cette princesse sont racontées avec détails dans un livre écrit à ce sujet. Sa sœur Christine est honorée comme religieuse et comme fiancée au céleste époux. La reine Marguerite eut six fils et deux filles. Trois de ses enfants, Edgar, Alexandre et David, devinrent rois d'après les droits de leur naissance; et sous leurs règnes, l'Écosse fut le refuge de toute cette noblesse anglaise que les violences des Normands bannissaient du pays; mais n'anticipons pas.

La corruption des Anglais, cause de leur ruine. — Telle fut la fin de la domination anglaise dans notre belle patrie; jadis les premiers conquérants y avaient apporté leurs visages et leurs allures barbares, leur manière de combattre, leurs superstitions païennes; et déclarant la guerre à tous à propos de tout, ils avaient soumis la contrée par les armes et par la ruse. Mais bientôt, ayant embrassé le christianisme, ils se livrèrent aux pratiques religieuses et négligèrent les exercices militaires. Ces rois quittèrent alors leur genre de vie; les uns à Rome, les autres en Angleterre méritèrent la couronne céleste et changèrent leur royaume temporel pour le royaume éternel. Beaucoup, faisant retentir le monde du bruit de leur sainte vie, fondaient des églises et des monastères, disposaient de leurs trésors en faveur des pauvres, et, pour tout dire en un mot, s'occupaient d'œuvres de charité. Notre île fut si souvent illustrée par des martyrs, des confesseurs, des vierges pieuses, que vous ne pouvez rencontrer quelque bourgade un peu considé-

rable, sans entendre prononcer le nom illustre de quelque nouveau saint. Cependant il arriva que le zèle de la charité se refroidit, que le siècle d'or fut changé en siècle de boue, que le goût des choses saintes tomba dans l'oubli; et qu'alors, comme précédemment du temps des Danois, les Anglais, chassés par les Normands, éprouvèrent la ruine que leurs iniquités avaient attirée sur eux. Car les grands du royaume, adonnés à la gourmandise et à la luxure, n'allaient pas à l'église le matin, comme le doit faire un bon chrétien; mais restaient dans leurs chambres, dans les bras de leurs femmes, et ne prêtaient qu'une oreille distraite aux messes et aux matines récitées en grande hâte par le prêtre. Les clercs et ceux mêmes qui avaient reçu les ordres étaient tellement ignorants, que celui d'entre eux qui savait la grammaire était pour les autres un objet d'étonnement. Tous buvaient sans honte en public : c'était là le soin qui les occupait le jour et la nuit. A force de manger, ils s'excitaient à boire; à force de boire, ils sollicitaient leurs estomacs gorgés de nourriture : ce n'est pas que je veuille étendre ces reproches à tous indistinctement. Je sais que dans la nation il y avait encore beaucoup de gens de toute condition et tout rang qui avaient gardé la crainte du Seigneur.

Prise d'Oxford et d'York. — Distributions de terres. — Dans ce même temps le roi Guillaume mit le siége devant la ville d'Oxford qui lui résistait. Ce fût là que du haut des murs un des assiégés mettant

à l'air la partie inférieure de son corps, fit entendre en dérision des Normands un sale bruit [1]. Cet affront transporta de colère Guillaume, qui s'empara facilement de la ville. De là il marcha sur York qu'il détruisit presque entièrement, après en avoir fait périr les habitants par le fer ou dans les flammes. Ceux qui purent échapper à ce désastre se réfugièrent en Écosse auprès du roi Malcolm, qui accueillait volontiers tous les Anglais proscrits, à cause de Marguerite, sœur d'Edgar, qu'il avait épousée. Il s'autorisait de cette union pour dévaster par le pillage et l'incendie les provinces qui bornent l'Angleterre. C'est pourquoi Guillaume rassembla un corps nombreux de gens de guerre et de fantassins, se dirigea vers les comtés du nord, fit raser champs, villes, bourgades, lieux fortifiés, livra au feu toute plantation, et cela surtout dans les provinces maritimes, tant à cause de sa colère, que parce que le bruit courait que le roi danois Knut allait arriver : il voulait que sur le bord de la mer ce brigand et ce pirate ne pût trouver aucune subsistance. Le roi Malcolm vint alors se mettre sous la main de Guillaume et faire sa soumission. Ensuite Guillaume, ayant réduit les villes et les châteaux, et leur ayant donné des gouverneurs à lui, passa en Normandie emmenant les otages anglais et un immense butin; mais revenu peu de temps après en Angleterre, il distribua largement les possessions et les terres des Anglais à ses compagnons d'armes, à ceux qui avaient

[1] Stans nudato inguine sonitu partis inferioris auras turbavit.

combattu avec lui à la bataille d'Hastings. Le peu qui resta aux nationaux fut soumis à un éternel servage. Alors, Edgar Étheling, fils d'Édouard et légitime héritier du trône, quitta l'Angleterre, et avec lui les deux frères Edwin et Morkar, Merther et Welthers, comtes de Northumberland. Il serait trop long d'énumérer par leur nom les évêques, les clercs et tous les autres gens illustres qui partagèrent cette fuite.

Prétendants a la papauté. — Pèlerins massacrés. — C'est à cette époque qu'à Rome s'élèvent deux prétendants à la papauté, Alexandre et Cadèle. Un synode s'assemble à Mantoue, et par la médiation d'Hannon, archevêque de Cologne, Alexandre, s'étant purgé de l'accusation de simonie, est maintenu sur le siége apostolique, et Cadèle en est exclu, comme convaincu de simonie. — Vers le même temps aussi sept mille pèlerins qui se rendaient à Jérusalem pour s'y mettre en prières furent attaqués par les Arabes dans un petit château le jour de la Parascève [1]; et il y en eut tant de blessés ou de tués, que deux mille à peine en échappèrent.

Naissance de Henri. — Mort de Robert [Comine.] — L'an du Seigneur 1068, il naquit au roi Guillaume en Angleterre un fils qui fut appelé Henri. Car

[1] Vendredi saint. C'est la sixième férie de la dernière semaine du Carême, παρασκευὴ, préparation : parce que ce jour-là les juifs préparaient ce qui était nécessaire pour célébrer le sabbat.

ses premiers fils, Guillaume-le-Roux et Robert, étaient nés en Normandie, avant que leur père eût conquis l'Angleterre. — La même année le roi Guillaume donna au comte Robert le comté de Northumberland. Mais les gens du pays se révoltèrent aussitôt contre le nouveau chef, et le tuèrent avec neuf cents hommes. Le roi Guillaume accourut, et détruisit jusqu'au dernier les auteurs de ce désastre.

Déposition de l'évêque de Durham. — Invasion et retraite des Danois. — L'an du Seigneur 1069 vinrent auprès du roi Guillaume des gens qui accusaient de trahison Agelric, évêque de Durham. Celui-ci fut pris par les serviteurs du roi dans un domaine appelé Bourg, amené à Westminster et détenu dans une prison. Peu après, au mois d'août, son frère Égelwin, qui avait été fait évêque à sa place, fut relégué en exil. Vers le même temps, dans l'intervalle des deux fêtes de la vierge Marie, saison d'automne, les fils du roi Sroan [1] et son frère Osbern arrivèrent du royaume des Danois, avec trois cents vaisseaux, pour chasser d'Angleterre le roi Guillaume. A la nouvelle de leur venue, Edgar Étheling, fils d'Édouard, et le comte Waltheof, allèrent les rejoindre avec plusieurs milliers de gens de guerre : ils espéraient, à l'aide des Danois, s'emparer du roi Guillaume, et l'enfermer dans une prison perpétuelle. Ils firent alliance, vinrent avec leurs forces réunies assiéger York, s'emparèrent rapidement

[1] Il l'appelle plus bas Swen, qui est le véritable nom.

de la ville et de la citadelle, et tuèrent dans ce lieu plusieurs milliers d'hommes. Puis ils jetèrent dans les fers les grands de la ville et de la province, et les torturèrent cruellement jusqu'à ce qu'ils leur eussent arraché tous leurs trésors. Ils prirent leurs quartiers d'hiver entre l'Ouse et la Trent, et maltraitèrent sans pitié les habitants de ce pays. Mais à la fin de l'hiver Guillaume accourut avec des troupes nombreuses, força [1] à la retraite les plus braves des ennemis, et extermina jusqu'au dernier les moins vaillants par le tranchant du glaive. Dans ce combat le comte Waltheof, homme d'une illustre naissance, avait seul mis à mort plusieurs Normands; debout sur la porte de la citadelle, il faisait voler la tête de ceux qui approchaient. Guillaume remporta la victoire par la destruction complète de ses ennemis. Alors Edgar Etheling vint demander au roi Guillaume paix et pardon. Il les obtint, et lui jura fidélité.

Pillage des églises. — L'an du Seigneur 1070, Guillaume, poussé par une mauvaise inspiration, dépouilla tous les monastères d'Angleterre de l'or et de l'argent qui s'y trouvaient : il les appauvrit [2] par son insatiable avidité; et ne ménageant plus rien envers la sainte église, il n'épargna pas même les calices et les tombeaux. Les évêchés mêmes et les abbayes, qui

[1] C'est-à-dire qu'il acheta à deniers comptants la retraite des Danois. (*Voyez* M. Aug. Thierry, vol. II, page 90.)

[2] *Appropriavit*. Nous avons adopté la variante *apporriavit*.

tenaient des baronnies et qui jusque-là n'avaient subi aucune prestation séculière, furent grevés par Guillaume du service militaire. De sa seule volonté il enrôla chaque évêché, chaque abbaye avec le nombre de soldats qui devaient être fournis en temps de guerre à lui et à ses successeurs. Ces actes d'enrôlement, ces témoignages de la servitude ecclésiastique furent déposés au trésor royal. Tous les gens d'église qui se refusèrent à accepter ce détestable engagement furent chassés du royaume. Pendant cet orage, Stigand, archevêque de Cantorbéry, et Alexandre, évêque de Lincoln [1], se réfugièrent en Écosse et y restèrent quelque temps. De tous les prélats anglais, le seul Égelwin, évêque de Durham, quoique exilé et proscrit, garda dans son cœur le zèle de Dieu, et excommunia tous ceux qui faisaient invasion dans l'église, tous ceux qui pillaient les choses saintes.

Déposition de Stigand. — Nomination de Lanfranc. — Deuxième fuite d'Edgar. — Cette année-là fut déposé l'archevêque apostat Stigand, qui d'abord avait acquis à prix d'argent l'épiscopat de Helmham [2], puis celui

[1] On ne peut admettre ce passage. D'abord il n'y avait pas à cette époque d'évêque du nom d'Alexandre, et le siége de Lincoln n'existait pas. Il se trouvait alors à Dorchester, d'où il fut transféré à Lincoln par l'évêque normand Remy en 1091 ou tout au plus en 1085.

[2] Les évêques d'Est-Anglie siégèrent d'abord à Dunwick ou Lunwick sur la côte de Suffolck. Il y eut ensuite un second siége épiscopal à Helmham. Dunwick ayant été dévasté par les Danois, les deux siéges furent

de Winchester, et enfin la prélature de Cantorbéry, comme nous l'avons dit plus haut. Il avait occupé ces honneurs, non pas en vue de la religion, mais pour satisfaire sa cupidité. On élut à sa place Lanfranc, d'abord moine du Bec, puis abbé de Caën, et qui, dans les hautes fonctions d'archevêque de Cantorbéry, se conduisit pendant dix-huit ans avec tant de sagesse, qu'il laissa à ses successeurs sa vie exemplaire à imiter. — Vers le même temps Edgar Étheling, qui avait fait sa soumission au roi Guillaume, passa de nouveau chez les Écossais et faussa son serment. Après y être resté quelques années, il voulut encore éprouver la générosité du roi Guillaume, et alla le trouver en Normandie; celui-ci le reçut avec assez de bienveillance, et lui accorda dans sa munificence une livre d'argent pour son entretien journalier.

Soulèvement d'Héreward. — L'an du Seigneur 1071, les comtes Edwin, Morkar et Siward, avec Égelwin, évêque de Durham, et plusieurs milliers de clercs et de laïques émigrèrent dans les forêts et dans les lieux déserts. En haine du roi, ils commirent en divers lieux une foule de désordres, et arrivés enfin à l'île d'Ély, ils choisirent cet endroit pour demeure et pour asile. De là ils faisaient de fréquentes sorties à main armée, et sous la conduite d'Héreward, Anglais de

réunis à Helmham, transférés à Thetford sous le conquérant, et de là à Norwick sous Guillaume-le-Roux.

(*Extr. des advers. de Guillaume Wats.*).

nation, homme d'une illustre naissance et d'un grand courage, ils causaient de nombreux dommages au roi et dévastaient le pays. Ils construisirent dans les marais un château de bois qui aujourd'hui encore est appelé par les habitants le château d'Héreward. A cette nouvelle, le roi Guillaume, accompagné de tous ceux dont la valeur l'avait aidé dans la conquête, vint à l'île d'Ély, et la cerna avec ses vaisseaux, ses fantassins et ses cavaliers. Puis il construisit dans les marécages mêmes des routes d'une longueur immense et des ponts magnifiques, rendit accessibles aux chevaux et aux hommes ces terrains creux profondément détrempés par l'eau, et jeta les fondements d'un château dans le lieu qu'on appelle Wisebert. A la vue de ces préparatifs les insurgés, à l'exception d'Héreward qui réussit à faire avec ses compagnons une fière retraite, vinrent se mettre sous la main du roi Guillaume et se rendre à discrétion. Alors le roi mit en prison l'évêque Égelwin, infligea à quelques-uns le dernier supplice, pardonna à d'autres; plusieurs enfin furent punis d'une captivité perpétuelle. Quant à Héreward, tant qu'il vécut, il ne cessa de tendre au roi Guillaume les piéges les plus adroits.

Malcolm se soumet. — Mort d'Égelwin. — L'an du Seigneur 1072, le roi Guillaume entra avec une armée en Écosse, espérant y rencontrer quelques-uns de ses ennemis. Mais après avoir parcouru tout le pays sans en trouver aucun nulle part, il reçut des otages du roi d'Écosse et son hommage, puis revint en Angle-

terre. — Cette même année Égelwin, évêque de Durham, détenu sous la garde du roi à Westminster, mourut et fut enterré dans ce lieu même, à la chapelle de Saint-Nicolas.

Histoire de deux clercs bretons. — Environ vers la même époque, dans la ville de Nantes en Bretagne, vivaient deux clercs unis depuis leur enfance d'une amitié si tendre, qu'ils étaient déterminés à se dévouer, s'il le fallait, l'un pour l'autre. Ils convinrent un jour que celui des deux qui mourrait le premier, apparaîtrait dans l'espace de trente jours, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil, à celui qui survivrait, et annoncerait à son ami ce qui se passe dans l'autre monde, et quel est le sort de l'âme une fois sortie du corps; afin qu'instruit suffisamment par ce moyen, il pût connaître laquelle était bonne à suivre des diverses opinions philosophiques sur l'âme. En effet, les Platoniciens pensent que la mort de la matière, loin d'éteindre l'âme, la fait sortir de prison, et lui permet de remonter à Dieu qui est sa source. Les Épicuriens, au contraire, affirment que l'âme dégagée du corps est un souffle qui se dissipe, se perd, et s'évanouit dans les airs. Les théologiens à leur tour sont d'un avis opposé; ils disent que l'âme, après la mort, a trois demeures différentes, l'une dans le ciel, l'autre dans le purgatoire, l'autre dans l'enfer; et que, si les âmes qui sont dans l'enfer ne doivent pas être sauvées, celles qui sont dans le purgatoire seront admises à miséricorde. Les deux amis se donnèrent donc leur foi, la confirmèrent par

serment; et, au bout de quelque temps, l'un d'eux mourut de mort subite, sans confession et sans avoir reçu les sacrements. L'autre resta au nombre des vivants, et, l'esprit préoccupé de la promesse qu'il avait reçue, il attendit, sans résultat, le terme fixé pendant trente jours. Les trente jours révolus, il commençait à désespérer et se laissait distraire par d'autres pensées, quand le mort apparut tout à coup à son compagnon vivant, et lui parla le premier : « Me reconnais-tu ? dit-il. — Je te reconnais, répondit l'autre. — « O mon ami, reprit-il, ma venue peut être pour toi, « si tu le veux, d'une grande utilité : car moi je ne puis « rien y gagner. La sentence que Dieu a portée contre « moi m'a condamné, malheureux que je suis, à des « peines éternelles. » Et comme celui qui survivait promettait pour délivrer son ami de donner tous ses biens aux monastères et aux pauvres, de passer désormais ses journées et ses nuits en jeûnes et en oraisons : « La sentence dont je t'ai parlé est irrévocable, reprit « de nouveau l'apparition. Comme j'ai quitté la vie « avant d'avoir fait pénitence, c'est par un juste jugement de Dieu que j'ai été jeté dans les flammes sulfureuses de l'enfer où je serai tourmenté pour mes « crimes tant que les astres tourneront dans le ciel, « tant que la mer battra ses rives. Et pour te faire sentir « une des peines innombrables que je souffre, tends « ta main afin que j'y laisse tomber une seule goutte « de la sueur corrompue qui découle de mon corps. » Cette goutte tombée sur la main de l'autre traversa peau et chair comme un fer rouge, et y fit un trou

qui aurait pu contenir une noisette. Son ami ayant jeté un cri que lui arrachait la douleur : « Voilà, dit « le mort, qui te rappellera toute ta vie les tortures « que j'endure : sinon tu aurais volontairement négligé « le remède qui peut faire ton salut. Aussi, mainte- « nant que tu le peux encore, change ton genre de vie, « change surtout ton cœur, afin de désarmer le cour- « roux de ton créateur. » Comme ces paroles restaient sans réponse, le mort fixa sur son ancien ami un œil sévère et lui dit : « Si tu doutes, malheureux, retourne- « toi, et lis ces caractères : » et en même temps il étendit sa main sur laquelle étaient inscrites des lettres noires. C'étaient des remercîments adressés par Satan et par la cohorte infernale aux gens d'église ; puisque, adonnés entièrement à leurs plaisirs, ils laissaient descendre dans l'enfer par la tiédeur de leur zèle tant d'âmes qui leur avaient été confiées, et en plus grand nombre que dans tous les siècles précédents. A ces mots l'apparition s'évanouit. Alors le survivant, après avoir distribué tous ses biens aux églises et aux pauvres, se rendit au monastère de Saint-Melaine[1], et y prit l'habit de religieux, prodiguant des avertissements à ceux qui l'écoutaient. Et à la vue de sa conversion subite, tous disaient : « Ce changement est dû à « la main du Très-Haut. »

L'ÉGLISE DE CANTORBÉRY EST DÉCLARÉE PRIMATIALE. —

[1] Abbaye de bénédictins à Rennes, où il y eut, dans le VIe siècle, un évêque de ce nom.

La même année, à Windsor, d'après l'injonction du pape Alexandre et du consentement du roi Guillaume, en présence d'Hubert, légat de l'église romaine, on agita la question de la primauté de l'église de Cantorbéry sur l'église d'York. Enfin il fut prouvé et évident, d'après l'autorité de certains titres anciens, que l'église d'York devait se soumettre à celle de Cantorbéry, et obéir fidèlement, en ce qui toucherait la religion chrétienne, à toutes les recommandations de l'archevêque de cette ville, comme primat de la Grande-Bretagne : qu'ainsi, par exemple, si l'archevêque de Kantorbéry voulait tenir un concile, en quelque lieu qu'il le jugeât convenable, l'archevêque d'York avec tous ses suffragants et les clercs de sa juridiction, devrait s'y présenter, se conformer aux dispositions canoniques de l'archevêque de Cantorbéry, recevoir de lui la bénédiction épiscopale, lui faire sa profession de foi canonique et lui prêter serment. Cette constitution fut ratifiée par ledit roi, par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, par Thomas, archevêque d'York, par ledit cardinal, et par tous les évêques et abbés du royaume.

Dévastation du Maine. — Comput ecclésiastique. — Meurtre de l'archevêque de Rouen. — L'an du Seigneur 1073, le roi Guillaume passa avec des forces imposantes dans la Normandie [1], qui dès cette épo-

[1] Au lieu de *Normanniam*, il faudrait plutôt lire *Cænomanniam* (le Maine). En effet, dans l'année 1073, cette province fut horriblement

que s'était révoltée contre lui, et la subjugua. Dans cette expédition les Anglais dévastèrent villes et bourgades, brûlèrent les vignes avec leurs fruits, et laissèrent pour bien longtemps, la province plus malheureuse et plus pauvre. La sédition étant enfin apaisée, Guillaume revint en Angleterre. — C'est aussi dans cette année, après la révolution de deux grandes années, en prenant à la quinzième année du règne de Tibère César, que tout s'accorde, d'après le cours du soleil et de la lune, avec l'année où Jésus-Christ fut baptisé, à savoir le huit avant les ides de janvier, le jour de l'Épiphanie et un dimanche, le commencement de son jeûne se trouvant à la seconde férie, et sa tentation à la sixième férie, quinzième jour avant les kalendes de mars. Or la grande année du cycle pascal comprend dix-neuf fois vingt-huit ans[1], qui joints ensemble, forment cinq cent trente-deux ans. — Cette même année les moines de Saint-Ouen se jetèrent avec une troupe de gens armés, sur Jean, archevêque de Roüen, qui célébrait la messe, le jour de la fête du saint. Aussi fut-il décidé dans un concile, tenu à Rouen même, et présidé par le roi des Anglais, Guillaume, que les moines coupables de ce crime,

dévastée par une armée de race anglaise que Guillaume-le-Conquérant avait enrôlée pour servir ses projets ambitieux; et l'on peut croire que les Saxons enveloppèrent dans la haine commune qu'ils portaient aux Normands des hommes qui leur semblaient être de la même race par la conformité du langage.

[1] C'est-à-dire la multiplication du cycle solaire de vingt-huit ans par le cycle lunaire de dix-neuf ans. (*Voir* la note I à la fin du volume.)

seraient enfermés dans les prisons abbatiales, et feraient une pénitence perpétuelle, pour une si grande faute.

Élévation et réformes de Grégoire VII. — L'an du Seigneur 1074, Grégoire, qui jusque-là avait été appelé Hildebrand, fut élevé à la chaire de saint Pierre, qu'il occupa douze ans, un mois et trois jours. Ce pape, dans un synode général, excommunia les simoniaques, interdit les offices divins au prêtres mariés, et défendit aux laïques d'assister à des messes dites par eux. C'était là une chose toute nouvelle et une injonction irréfléchie, du moins d'après l'aveu de beaucoup de gens; car les saints pères ont écrit, que les sacrements ecclésiastiques, le baptême, l'extrême-onction, le corps et le sang de Jésus-Christ, ont, par l'invisible coopération du Saint-Esprit, le même effet, comme sacrements, qu'ils soient conférés aux fidèles, par des bons ou par des mauvais; parce que l'Esprit-Saint les vivifie mystiquement, et que les mérites des bons, comme les péchés des mauvais n'en augmentent ni n'en diminuent la grâce. Cette décision de Grégoire fit naître un scandale tel, qu'au temps des plus grandes hérésies aucun schisme si violent n'avait déchiré l'église [1]. Les uns étaient pour

[1] Il est vrai que les décrets de Grégoire VII contre le mariage des prêtres excitèrent un soulèvement général parmi le clergé. Mais le grand réformateur pouvait-il souffrir que la féodalité envahît aussi l'église. En rompant le lien puissant qui attachait le clergé à l'ordre civil et politique, il préludait à des attaques plus directes contre la toute-puissance

la justice, les autres contre. Un petit nombre observaient leurs vœux de chasteté, quelques-uns en gardaient l'apparence par des vues d'orgueil et d'intérêt : beaucoup ajoutaient à leur luxure le parjure et des adultères multipliés. Pour comble de maux, les laïques, croyant le moment venu de se révolter contre les ordres sacrés, et de se soustraire à toute dépendance ecclésiastique, profanent le ministère sacré et se disputent le soin de le remplir ; ils baptisent eux-mêmes les enfants, et se servent au lieu du chrême et des huiles saintes, de je ne sais quelle graisse[1] dégoûtante. Ils se refusent à ce que des prêtres mariés donnent le viatique aux mourants, à ce qu'ils remplissent le rite observé par l'église dans les funérailles. Ils jettent au feu les dîmes dues aux prêtres, foulent souvent aux pieds le corps du Seigneur, s'il est consacré par des prêtres mariés, et se font un jeu de répandre sur la terre le sang de leur Dieu.

Festin de noces a Norwich — Défaite des conjurés. — Retraite des Danois. — Mort de la reine Édith. — Cette année-là le comte Raoul[2], à qui le roi Guil-

que les princes s'étaient arrogée dans l'église, et assurait la liberté ecclésiastique qui était celle du monde. Au reste, on peut voir dans la suite du texte que Grégoire VII est traité avec peu de faveur. Doit-on déjà attribuer ce peu de sympathie à l'esprit d'opposition qui se développera si énergiquement plus tard?

[1] *Sordido aurium humore*, la sale humeur qui suinte des oreilles.

[2] Rodulphus Radulphus, (Raoul). M. Aug. Thierry l'appelle Raulf de Gaël, comte de Norfolk. Roger était comte de Hereford, et second fils de Guillaume, fils d'Osbert.

laume avait confié le gouvernement de l'Est-Anglie[1], s'unit aux comtes Waltheof et Roger, pour chasser de son trône le roi Guillaume. Raoul épousait la sœur dudit comte Roger, et ce fut à ces noces que cette perfide conspiration fut ourdie. Ce Raoul était né d'une mère galloise et d'un père anglais[2]. Quand arriva le jour des noces, dont nous avons parlé, les amis des deux comtes se réunirent dans la ville de Norwich. Après un repas somptueux, les convives échauffés par le vin s'offrirent tous à trahir le roi, en l'invectivant à grands cris : « Il n'est nullement juste « et convenable, disaient-ils, que cet homme, né « d'un commerce adultère, commande à un si grand « royaume et à tant de gens d'illustre naissance. » Les chefs de ce complot étaient donc Roger, Waltheof et Raoul, soutenus par plusieurs évêques et abbés, par une foule de barons et de chevaliers. Tous d'un commun accord députèrent vers le roi des Danois, pour solliciter vivement son assistance. Puis chacun des chefs, selon son pouvoir, ayant réuni des Gallois à ses troupes, alla porter le pillage et l'incendie dans les domaines royaux. Mais les troupes en cantonnement, qui gardaient les possessions du roi, marchèrent à leur rencontre avec la population de la province, et s'efforcèrent de s'opposer aux projets des ennemis. Sur ces entrefaites, le roi Guillaume,

[1] *Angliæ consulatum*. Nous avons adopté la variante *Est Angliæ*.

[2] C'était un seigneur breton, dit M. Aug. Thierry, d'après la chronique de Gibson.

revenu précipitamment de Normandie, s'empara du comte Roger son parent et de Waltheof, les fit charger de chaînes et enfermer dans une prison. A cette nouvelle, le comte Raoul, saisi de crainte, s'échappa de l'Angleterre. Le roi Guillaume vint investir Norwich avec son armée. L'épouse du comte Raoul, se défendit dans la citadelle, avec ses vassaux; et quand la famine la contraignit à capituler, elle ne fut reçue à merci, qu'après avoir promis, par serment, de quitter l'Angleterre pour n'y plus revenir. Quant aux Gallois qui avaient assisté à ces fatales noces, les uns eurent les yeux crevés par ordre de Guillaume, les autres furent exilés, quelques-uns enfin pendus à des gibets. Après cet heureux succès, arrivèrent de Danemark Knut, fils de Swen, et le comte Hacon avec deux cents vaisseaux; mais quand ils eurent appris ce qui était arrivé à leurs amis, ils changèrent la marche de leurs vaisseaux, et relâchèrent en Flandre, n'osant engager le combat avec les Normands. Cette même année la reine Edith s'endormit dans le Seigneur, le quinzième jour avant les calendes de janvier[1], à Winchester, et, par l'ordre du roi, fut en-

[1] C'est-à-dire le 18 décembre. — Matt. Paris, comme tous les écrivains de son temps, se sert des termes romains calendes, ides, nones, et l'on a souvent à regretter l'inexactitude des copistes; mais quand il désigne les jours par les noms des saints, la date est ordinairement précise. On sait qu'on entend par calendes le premier de chaque mois; par nones le 5 de janvier, de février, d'avril, de juin, d'août, de septembre, de novembre, de décembre, le 7 de mars, de mai, de juillet, d'octobre; par ides le 13 ou le 15, selon les mois que nous venons de nommer. Par conséquent,

sevelie à Westminster auprès de son époux le roi Édouard.

Supplice de Waltheof. — Guerre avec la France. — L'an du Seigneur 1075, le roi Guillaume ordonna qu'on tranchât la tête au comte Waltheof à Winchester et qu'on l'enterrât hors de la ville dans une fosse creusée entre deux chemins. Mais quelque temps après, le corps fut déterré et enseveli avec de grands honneurs dans l'abbaye de Croyland. Le roi passa ensuite dans la Bretagne Armoricaine et assiégea le château de Dol. Mais le roi de France arriva avec une armée et intercepta tout moyen de subsistance. Le roi fut obligé de lever siége; dans sa retraite il perdit beaucoup d'hommes et de chevaux, et abandonna de grandes richesses. La paix fut bientôt rétablie entre les deux rois, mais pour peu de temps. Cette même année le même Guillaume, le saint jour de Pâques, dans l'église de Fécamp [1], consacra sa fille Cécile au Seigneur. Vers cette époque aussi, Robert, fils du roi Guillaume, envahit la Normandie à main

selon que les ides seront le 13 ou le 15, le mois aura dix-neuf ou dix-sept jours avant les calendes du mois suivant. Le mois de février étant composé de vingt-huit jours seulement, n'aura que seize jours avant les calendes; et dans l'année bissextile, on désignera le 24 sous le nom de *bis sexto calendas martii*, et le 25 par *sexto* seulement.

(*Voir le Traité* d'Aubriot, *et l'art. de* Morery, *ainsi que sa Table de réduction.*)

[1] *Fisthanni*, sans doute *Fiscamni*. Elle devint ensuite abbesse de la Trinité à Caen.

armée ; il s'autorisait de ce que Guillaume, avant la conquête de l'Angleterre, la lui avait donnée pardevant le roi de France. Mais comme le père ne voulait plus s'en dessaisir en faveur de son fils, Robert vint en France, et, avec le secours du roi de ce pays, il faisait de fréquentes incursions en Normandie, pillant, brûlant les métairies, tuant les hommes et causant à son père de vives inquiétudes et de grands chagrins. Le roi Guillaume combattant contre son fils Robert près d'un château de France nommé Gerberoy, tomba de cheval. Son second fils, Guillaume, fut blessé; beaucoup de ses vassaux furent tués. Alors le roi maudit son fils, et Robert, jusqu'à sa mort, éprouva les effets trop visibles de la malédiction paternelle.

Mort de l'évêque normand de Durham. — Vers le même temps Gaultier [1], évêque de Durham, au mépris de la dignité pontificale, s'était mêlé de soins séculiers et avait acheté de Guillaume le comté de Northumberland. Il exerçait les fonctions de vicomte, intervenait dans les jugements civils, et tourmentait tous les gens de la province, tant nobles que serfs, par des exactions insupportables. La population, réduite à la dernière misère par l'avidité de l'évêque et de ses officiers, s'indignait de se voir forcée sans cesse à payer de si lourdes sommes. Les habitants con-

[1] *Walterus*, Gaultier; M. Aug. Thierry dit *Waulcher*. C'était un Lorrain.

vinrent unanimement de se réunir en conférence secrète, et là décidèrent d'un commun accord qu'ils se rendraient avec des armes cachées à la cour du comté, afin de venger leurs injures s'ils y étaient contraints. D'après cette résolution, les gens du pays arrivèrent mal disposés contre l'évêque, à l'assemblée, qui se tenait comme à l'ordinaire, et demandèrent que justice leur fût faite sur les griefs dont ils se plaignaient. L'évêque leur répondit durement : « Je ne « ferai droit ni aux dommages ni aux affronts dont « vous me parlez, qu'auparavant vous ne me comp- « tiez 400 livres en bonne monnaie. » Celui des réclamants qui portait la parole au nom des autres, demanda à l'évêque la permission de s'entendre avec eux sur le paiement de la somme demandée, afin qu'après en avoir délibéré, il pût lui rendre une réponse plus exacte. La permission accordée, ils s'éloignèrent un peu. Puis tout à coup le chef des conjurés, dont tous attendaient la décision, s'écria précipitamment en langue anglaise : « Courtes paroles, « bonnes paroles : tuez l'évêque [1] ! » A ce signal, tous ensemble tirent leurs armes, massacrent sans pitié l'évêque et cent de ses hommes avec lui, sur les bords de la Tyne, à l'endroit où Gaultier tenait ses plaids de haute justice [2].

[1] Shorte red, god red; sle aye the bishoppe. (Texte *hic*, avec la correction de M. Aug. Thierry.)

[2] Ducange, dans son *Glossaire*, à propos de ce passage même, dit : *Placitum lethiferum seu criminale* : plaid criminel, c'est-à-dire de haute

Correction du calcul de Denys. — L'an du Seigneur 1076 se trouve être la treizième année du premier cycle de dix-neuf ans, en multipliant la grande année de Denys, deux grandes années s'étant écoulées depuis la passion du Seigneur; et dans cette année 1076 toutes les observations relatives au cours du soleil et de la lune concordent avec l'année de la passion [1] du Seigneur. D'où il est clair que Denys n'a point introduit exactement dans son cycle les années du Seigneur. Car dès qu'il règle son cycle sur la cinq cent trente-deuxième année du Seigneur, il prétend que le Christ naquit la deuxième année de la première grande année; et d'après cela cette année 1076 concordant avec l'année de la passion du Seigneur devrait être non la treizième, mais la trente-troisième année du grand cycle, parce que le Seigneur souffrit la passion à trente-trois ans. Par conséquent, puisque surtout le cours du soleil et de la lune concordent avec la vérité évangélique, Denys a placé la nativité du Christ vingt-un ans plus tard qu'il ne le devait.

Paul, abbé de Saint-Albans. — Mort d'Herluin. — Apparition d'un météore. — L'an du Seigneur 1077,

justice. Le terme *placitum* s'employait aussi pour l'action judiciaire et désignait à la fois le tribunal et le procès. Souvent il revient au mot assises : *Placita de novâ disseisinâ*, assises ot novel dissaisin.

[1] Le texte donne *incarnationis*, qui nous paraît fautif, d'après le sens général de ce passage et du précédent.

(*Voir* la note I à la fin du volume.)

Paul, moine de Caen [1], prit, le quatrième jour avant les calendes de juillet, le gouvernement de l'église du bienheureux saint Albans, premier martyr d'Angleterre. En peu de temps, par le conseil et l'aide de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, il embellit et augmenta le monastère. Il fit construire élégamment une nouvelle église avec un mur d'enceinte et toutes les dépendances qui convenaient. Il réforma l'ordre monastique tout à fait désorganisé; éleva un couvent en l'honneur du bienheureux martyr saint Albans, et l'enrichit de livres divins et d'objets de luxe. Cette même année, Herluin, premier abbé du Bec, quitta la vie et rendit à son créateur son âme pieuse. Cette même année aussi, le jour des Rameaux, vers la sixième heure environ, au milieu d'un ciel serein, on vit paraître une grande étoile à côté du soleil.

Démêlés de Grégoire VII et de Henri IV. — Cette même année, l'empereur Henri ayant réuni à Worms un concile de vingt-quatre évêques et de beaucoup de princes, fit décider que tous les décrets et actes du pape Grégoire (celui qu'on appelait auparavant Hildebrand) seraient annulés. Tous les assistants, à l'exception de quelques-uns, abjurèrent l'autorité d'Hildebrand. Hildebrand, de son côté, excommunia l'empereur; son dessein était de four-

[1] C'était le parent, d'autres disent le fils de Lanfranc.
(*Voir* sa Vie dans celle des vingt-trois abbés de Matth. Pâris.)

nir ainsi aux grands un juste motif pour se détacher de l'empereur. Peu après, Hildebrand, ayant dégagé les princes de la sentence d'excommunication, donna l'absolution à l'empereur lui-même en Lombardie [1]; mais ce n'était qu'une feinte paix, car on vit bientôt tous ceux qui avaient abjuré d'abord l'autorité d'Hildebrand, abjurer celle de l'empereur. Ils élurent pour leur roi Rodolphe, duc de Bourgogne, et le pape lui envoya une couronne où étaient écrits ces mots :

« Une pierre donne le diadème à Pierre. Pierre le donne à Rodolphe [2]. »

Rodolphe fut sacré roi par Sigifred, archevêque de Mayence ; mais les Mayençois s'étant révoltés contre eux, Rodolphe s'enfuit pendant la nuit avec l'archevêque. Hildebrand donna l'absolution à tous ceux qui s'armeraient contre l'empereur ; mais Henri ayant trouvé fermé le passage des Alpes, n'en déjoua pas moins toutes les embûches de ses ennemis, s'avança par Aquilée jusqu'à Ratisbonne [3], y livra ba-

[1] En conséquence de la décision des états de l'empire rassemblés à Tribur, l'empereur Henri IV, effrayé, traversa les Alpes au milieu de l'hiver (1077) pour se rapprocher du pape qui s'arrêtait auprès de la fameuse comtesse Mathilde, à son château de Canossa dans le Modénois. L'absolution ne lui fut accordée que sous les conditions les plus humiliantes. Il fut obligé de faire pénitence pieds nus, dans la cour du château de Canossa, pendant trois jours consécutifs, et de signer tout ce qu'il plut au pape de lui prescrire.

(Koch., *Tabl. des Révol.*, 1er vol., p. 165.)

[2] Petra dedit Petro : Petrus diadema Rodolpho. Allusion à ces paroles de Jésus-Christ : « Vous êtes pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église. »

[3] D'autres historiens disent Wurtzbourg.

taille à Rodolphe, et le mit en fuite : dans une seconde expédition il dévasta la Souabe.

Dédicace de l'église du Bec. — L'an du Seigneur 1078, eut lieu la dédicace de l'église du Bec, le dixième jour avant les calendes de décembre, en l'honneur de la vierge Marie, et par le ministère de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. Ce fut lui aussi qui, après la mort de l'abbé Herluin, posa la première pierre du nouveau monument.

Emprisonnement d'Eudes. — Violences de Turstin. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1079, le roi des Anglais, Guillaume, conduisit une armée nombreuse dans le pays de Galles, le subjugua, et reçut des petits rois de cette contrée hommage et serment de fidélité. Il fit saisir son frère Eudes, accusé de trahison, et le fit enfermer [1]. Cette même année, Turstin, abbé de Glaston, commit un crime abominable. Il fit tuer trois moines qui s'étaient réfugiés à l'ombre de l'autel, et en blessa dix-huit si grièvement que leur sang coula à flots de l'autel sur les marches, et des marches sur le pavé. Cette même année l'empereur Henri, le jour de la Pentecôte, dans un concile tenu à Mayence, désigne pour pape Guibert, évêque de Ravenne. Cette même année la ville d'Antioche, capitale de la Syrie, est prise par les païens

[1] *Voyez* M. Aug. Thierry, page 247 et suiv., tome II.

avec toute la province adjacente et beaucoup d'autres lieux.

Prédiction de Grégoire VII. — L'an du Seigneur 1080, le pape Hildebrand, le même que Grégoire, par une prétendue révélation divine, prédit qu'un faux roi mourrait cette année. Sa prédiction se vérifia; mais elle fut trompée dans son objet : car il entendait désigner ainsi l'empereur Henri; et ce faux roi fut Rodolphe, tué par ce même empereur Henri avec une foule de seigneurs Saxons, dans une sanglante bataille livrée aux Saxons révoltés.

Concile. — Tremblement de terre. — L'an du Seigneur 1081, Guillaume, archevêque de Rouen, tint un concile à Lillebonne, en présence du roi Guillaume, et d'une foule de princes et d'évêques. Cette même année eut lieu un tremblement de terre qui se manifesta par un sourd mugissement, la première heure de la nuit, le sixième jour avant les calendes d'avril.

Fin de la chronique de Marianus Scot. — C'est jusqu'à l'an du Seigneur 1082 que Marianus Scot a conduit sa chronique, qui commence à la nativité du Christ. Il a fait tous ses efforts pour corriger l'erreur chronologique touchant les années du Sauveur, erreur qui se trouve dans le cycle de Denys, comme nous l'avons montré clairement. Contrairement au cycle de Denys, il a fixé les années du Sau-

veur d'après les véritables dates fournies par l'Évangile.

Mort de Mathilde, femme de Guillaume — Recensement territorial. — L'an du Seigneur 1083, mourut la reine Mathilde, fille de Baudouin, comte de Flandre, et épouse du roi Guillaume. Elle fut enterrée avec de grands honneurs à Caen, dans un monastère de religieuses qu'elle-même avait fondé. C'était une princesse incomparablement noble et pieuse, dont la généreuse libéralité fit la joie de la sainte église. Vers le même temps, le roi Guillaume envoya des justiciers dans les comtés d'Angleterre, et les chargea de savoir combien d'acres[1] ou d'arpents de terre dans chaque domaine rural[2] pouvaient être labourés en un an par une charrue, et combien il fallait de bêtes de somme pour suffire à la culture d'une hyde[3]. L'enquête devait porter aussi

[1] Adopt. la variante *acræ*, au lieu d'*agri*.

[2] *Villa* (texte *hic*). La manse, d'après Glanvil et Bracton, peut être composée d'une seule maison ou de plusieurs, mais sans voisinage. Si elle est jointe à une autre manse, il y a ville (*villa*); car la ville est avoisinée de plusieurs manses, et la *villata* de plusieurs voisins. Or, le manoir peut être composé de plusieurs *villæ* ou d'une seule. Les *villæ*, ce que nous entendons aujourd'hui par village, petite bourgade, furent divisées sous Richard II en *murales* et *rurales*. La *villa muralis* répondit sans doute au mot *villata* qui était plus que *villa*.— *Villa* est quelquefois aussi, mais rarement, employé pour désigner ville dans le sens moderne.

[3] On entendait par *hyda* l'espace de terre qu'une seule charrue peut cultiver dans un an. Les Écossais l'appelaient *hilda*. Ce terme ne paraît point différer de *carruca*, *carrucata terra*.

sur le produit annuel des villes, des châteaux, des domaines ruraux, des bourgs, des fleuves, des marais, des bois, et sur le nombre d'hommes d'armes qui se trouvaient dans chaque contrée. La rédaction écrite de cette enquête fut portée à Westminster dans le trésor royal où elle est encore aujourd'hui [1]. Enfin Guillaume exigea dans tout le royaume sans distinction six sols d'argent pour chaque hyde ou journée de terre.

Déposition de Grégoire VII. — L'an du Seigneur 1084, les Romains reçurent dans leur ville l'empereur Henri, et déposèrent de leur propre autorité le pape Hildebrand. A sa place on élut Guibert, archevêque de Ravenne, sous le nom de Clément. Tous criaient qu'Hildebrand avait été justement déposé comme coupable de lèse-majesté, lui qui avait élevé un autre empereur à la place du véritable. Ceux qui n'étaient pas du même avis, s'appuyaient dans leurs réclamations sur ce qu'un pape ne pouvait être renversé d'après l'avis de quelques individus qui même n'étaient que des laïques; ils ajoutaient un motif plus sérieux encore : c'est que, du vivant d'un pontife, on n'en pouvait pas élire un autre. Henri, cependant,

[1] Matt. Pâris ne nomme pas ici le *Doomsday book*, le livre du jugement; mais il est évident qu'il s'agit de ce recueil fameux où la conquête fut enregistrée tout entière, et que les Anglo-Saxons nommèrent ainsi, parce que, semblable au jugement dernier, il n'épargnait personne. Ils avaient effacé les Bretons de la terre de Bretagne; ils furent effacés à leur tour de la terre anglaise.

fut rétabli dans la dignité impériale, et reçut du pape Clément la qualité de patrice des Romains. Cette même année on élut pape Didier, abbé du Mont-Cassin[1], pour l'opposer à Clément, mais il mourut peu après de la dyssenterie.

Serment de fidélité prêté a Guillaume. — Cette même année, à Westminster, le roi des Anglais, Guillaume, dans le saint jour de la Pentecôte, ceignit le baudrier militaire à Henri, le plus jeune de ses fils; ensuite il exigea hommage et serment de fidélité des hommes de toute l'Angleterre, quels que fussent leurs fiefs ou leurs ténements[2], et après avoir

[1] Il prit le nom de Victor III, et n'occupa le siége pontifical que quatre mois et sept jours depuis son sacre. Mais il ne fut élu qu'après la mort de Grégoire VII qui arriva le 24 mai 1085. Il y a donc erreur de date.

[2] « Les vassaux normands qui recevaient des terres du roi, avaient le droit d'inféoder une partie de leurs domaines à des vassaux inférieurs; ce sont les chevaliers tenanciers. C'est dans cette classe qu'il faut ranger les Anglais qui gardèrent quelques propriétés; mais au lieu que chez les autres nations les arrière-vassaux ne prêtaient serment qu'à celui de qui ils relevaient, en Angleterre, les arrière-vassaux prêtèrent serment au roi; ils eurent deux suzerains, le roi et celui de qui ils tenaient leurs terres; par là tous les seigneurs féodaux dépendaient de Guillaume, tous lui devaient des hommes, des chevaux, des armes et surtout fidélité; les évêques, les abbés, tous les ecclésiastiques furent obligés à ce service. La cérémonie de l'hommage prouvait la force de la royauté. Le vassal, sans armes, la tête nue, à genoux, les mains placées dans celle du roi, lui disait : « Écoutez-moi, mon seigneur, je deviens votre homme-lige pour ma vie, pour mes membres, pour mes dignités terrestres, je vous serai fidèle à la vie et à la mort; ainsi que Dieu me soit en aide. » Le temps

par le droit ou par l'injustice, extorqué à tous, sans distinction de personne, des sommes énormes, il passa en Normandie.

Misères des vaincus. — Puissance de Guillaume. — L'an du Seigneur 1085, alors que les Normands avaient accompli sur la nation des Anglais les terribles décrets de Dieu, alors qu'on aurait eu peine à trouver dans tout le royaume un seul homme puissant qui fût de race anglaise; que tous étaient plongés dans l'effroi et courbés sous l'esclavage, et que le nom d'Anglais était devenu un titre humiliant, le royaume eut à souffrir une foule d'impôts injustes et de coutumes exécrables. Plus les principaux [indigènes] s'efforçaient de faire triompher le bon droit, plus la violence s'appesantissait. Ceux qu'on appelait les justiciers étaient les premiers auteurs de toutes les injustices. Celui qui s'emparait d'un cerf ou d'un chevreuil avait les yeux crevés, et on ne trouvait personne qui s'opposât à de pareilles lois; car ce roi farouche aimait les bêtes sauvages comme un père aime ses enfants. Enfin, par un caprice tyrannique, il exigea qu'on rasât des bourgades où vivaient des familles, des églises où l'on se livrait à la prière, afin de donner libre carrière aux cerfs et au gibier [1]. La

était loin où la féodalité descendrait à tant de respect pour les rois de France. »

(M. C. Gaillardin, *Hist. du moyen âge*, 3e cahier.)

[1] En changeant en forêt le vaste terrain qui s'étend entre Salisbury et la mer, et en comprenant dans son domaine toutes les grandes forêts

tradition raconte que trente milles et plus de terrain labourable furent réduits en bois pour servir d'asile aux bêtes fauves. Guillaume construisit plus de châteaux que tous ses prédécesseurs. Il tenait la Normandie par droit héréditaire ; il avait conquis le Maine ; la Bretagne armoricaine dépendait de lui ; il régnait seul en Angleterre ; il venait de recevoir la soumission de l'Écosse et du pays de Galles ; et la paix publique était si bien observée, qu'une jeune fille chargée d'or aurait pu traverser l'Angleterre en toute sécurité.

Translation de l'évêché de Dorchester a Lincoln. — Un peu auparavant, le roi Guillaume avait donné

de l'Angleterre, on ne peut croire que le conquérant fût uniquement préoccupé de satisfaire sa passion et celle de ses fils pour la chasse. Des motifs politiques semblent aussi l'avoir guidé. Par la première mesure, il assurait à ses recrues de Normandie un lieu de débarquement à l'abri des Saxons. Par la seconde, il interdisait aux vaincus des asiles redoutables pour les vainqueurs. La sévérité même des lois contre la chasse dut, dans l'origine, être une puissante sauve-garde de la vie des Normands.

(*Voir* M. Aug. Thierry, 2e vol., p. 272 et suivantes.)

— On connaît la longue et populaire célébrité de Robin Hood, le chasseur réel ou fantastique de la forêt de Sherwood, au temps du roi Richard-Cœur-de-Lion.

Quoi qu'il en soit, la forêt neuve parut funeste à la famille du conquérant. Dans l'année 1081, Richard, fils aîné de Guillaume-le-Bâtard, s'y blessa mortellement, froissé contre un arbre par son cheval. Au mois de mai de l'année 1100, Richard, fils du duc Robert et neveu du roi Guillaume-le-Roux, y fut tué d'un coup de flèche tiré par imprudence ; et, chose bizarre, ce roi y périt aussi et de la même mort, dans le mois de juillet de la même année.

(M. Aug. Thierry, 2e vol., p. 542.)

à Remy, moine de Fécamp, l'évêché de Dorchester. L'évêque ne put souffrir que sa résidence se trouvât fixée dans une ville de si peu d'importance, tandis que dans son diocèse était comprise la ville de Lincoln, bien plus digne, à ses yeux, de devenir le siége épiscopal. Il acheta donc des domaines sur le haut de la montagne et y fit construire une église. L'archevêque d'York prétendit que le terrain et la ville dépendaient de sa juridiction; mais Remy fit peu de cas de ces réclamations, poussa vivement l'ouvrage commencé, acheva l'édifice, y appela des clercs et illustra la nouvelle église par sa science et par l'austérité de ses mœurs. Ce Remy était petit de taille, mais grand de cœur; si son teint était noir, son âme ne l'était pas. Quand on lui intenta l'accusation d'avoir trahi le roi, un de ses serviteurs subit pour lui l'épreuve du fer rouge, sauva ainsi son maître, le rendit à l'amitié du roi, et lava la tache imprimée à la dignité pontificale. Tel est l'homme qui fonda, à cette époque et pour les causes dont j'ai parlé, la moderne église de Lincoln.

Inondation. — Fondations de monastères. — Moeurs et enfants de Guillaume. — Mort de Grégoire VII. — L'an du Seigneur 1086 eut lieu une inondation terrible qui, en beaucoup d'endroits, causa de grands malheurs et de grands dommages. Vers la même époque, le roi Guillaume fonda deux monastères, l'un en Angleterre et sous l'invocation de saint Martin, près d'Hastings, au lieu même où, dit-on,

fut livrée la bataille entre lui et Harold. On l'appelle l'abbaye de la Bataille. Il y établit des moines qui devaient célébrer l'office divin pour l'âme d'Harold et de tous ceux qui étaient morts dans cette journée ; et il augmenta ce monastère de possessions convenables. L'autre abbaye fut construite en Normandie et dédiée à saint Étienne, premier martyr. Guillaume l'enrichit de beaux domaines et de présents magnifiques. Il eut de la reine Mathilde plusieurs enfans : Robert, Richard, Guillaume et Henri. L'aîné, Robert, du vivant même de son père, ne put souffrir d'être frustré de la Normandie, et, plein de colère, il s'en alla en Italie pour épouser la fille du marquis Boniface, s'appuyer sur de puissants alliés, et faire ensuite la guerre à son père. Mais, trompé dans ce dessein, il excita contre son père le roi de France Philippe. Aussi privé de la bénédiction et de l'héritage paternels, il ne put succéder au trône d'Angleterre après la mort de son père, ni garder longtemps le duché de Normandie. Le noble Richard [1], jeune homme de grande espérance, périt d'une triste mort à la fleur de sa première jeunesse. On raconte qu'un accident funeste mit fin à ses jours tandis qu'il chassait le cerf dans la forêt neuve, dans ce même lieu où, comme nous l'avons dit, Guillaume avait détruit les manoirs et les églises, afin d'en faire une épaisse forêt et l'asile des bêtes fauves. Les filles de Guillaume étaient au nombre de cinq :

[1] Adopté la variante *Richardus* au lieu de *rex*.

l'une, Cécile, fut abbesse de Caen ; l'autre, Constance, avait été mariée à Alain, comte de Bretagne ; la troisième, nommée Adèle, épouse du comte Étienne de Blois [1], prit l'habit de religieuse après la mort de son mari, à Marchiennes [2]; la quatrième fut fiancée à Harold, depuis roi des Anglais [3]; la cinquième fut promise à Alphonse, roi de Galice; mais je n'ai pu me procurer leurs noms. Dans sa première jeunesse, le roi Guillaume méprisa tellement la chasteté, qu'il avait la réputation publique d'être infatigable auprès des femmes [4]; mais d'après le rapport des seigneurs de sa cour, lorsqu'il eut été engagé par mariage, il se conduisit de manière à ne pas donner prise pendant longues années au plus léger soupçon d'adultère. Il était doux et facile à l'égard de ses sujets soumis; il était inexorable envers les rebelles. Tous les jours il entendait la messe ; il assistait exactement aux matines, aux vêpres, et aux heures régulières. Ce que nous ve-

[1] Adopté la variante *Blesensis* au lieu de *Beccensis*.

[2] *Mercenniacum*. Célèbre abbaye de Flandre, au diocèse d'Arras. Il y a, plus loin, *Marcenniacum*.

[3] Nous rétablissons le sens d'après la variante du manuscrit de Cambridge.

[4] Voici le texte : *Castitatem adeò respuit, ut publicè diceretur ipsum in fœminas quidvis posse*. La variante donne tout le contraire : *Castitatem adeo respexit, ut publicè diceretur ipsum in fœminâ nihil posse*. Cette dernière leçon est aussi celle du manuscrit de la Bibliothèque Royale. Toutefois nous inclinons vers le premier sens, d'autant plus que ce manuscrit, qui ne va que jusqu'au règne de Jean, et ne date probablement que du quinzième siècle, est incomplet même dans son contenu, et mérite, à notre avis, assez peu de confiance.

nons de dire sur son caractère doit suffire. Cette même année, le pape Grégoire, qu'on appelle aussi Hildebrand, mourut à Salerne. Il réunit autour de lui les cardinaux et s'accusa d'avoir beaucoup péché dans ses devoirs de pasteur, et d'avoir, à la persuasion du diable, appelé sur le genre humain la colère et la haine de Dieu [1]. Clément lui succéda dans le saint siége de Rome, et après la mort de Clément[2], qui arriva peu de jours après, l'abbé du Mont-Cassin, Didier, fut élu sous le nom de Victor.

Faits divers. — Translation de saint Nicolas. — L'an du Seigneur 1087, le jour de Noël, le roi des Anglais Guillaume, tenant sa cour à Glocester, donna à ses trois chapelains, Maurice, Guillaume et Robert, les évêchés de Londres, de Norwich et de Chester. Cette même année mourut Guiscard, duc de Pouille : ses deux fils, Roger et Bohémond, lui succédèrent. Cette même année aussi, tandis que les Vénitiens méditaient d'enlever le corps de saint Nicolas [3] de la ville de Myra en Lycie, désolée par les

[1] Cette assertion paraît contraire à la vérité. Grégoire VII resta ferme et sûr de lui jusqu'à la dernière heure. Au lit de mort, il refusa d'absoudre l'empereur Henri, l'anti-pape Guibert et leurs adhérents. Il expira en disant : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs en exil. »

[2] Je ne sais quel est ce Clément. L'histoire donne pour successeur immédiat de Grégoire l'abbé Didier; et si c'est Clément (Guibert), il y a erreur et contradiction évidentes. — Didier, désigné par Grégoire VII lui-même, ne consentit à se laisser introniser qu'un an après son élection.

[3] On n'a sur l'existence de saint Nicolas, évêque de Myra, que des no

Turcs, ils furent prévenus par des habitants de Bari, qui, au nombre de quarante-sept, vinrent d'Antioche à Myra. Ils finirent par découvrir quatre moines qu'ils forcèrent de leur indiquer la tombe du saint. Ils la brisèrent, en retirèrent les os de saint Nicolas qui nageaient dans une liqueur huileuse, et les portèrent en grande pompe à Bari. Cette translation eut lieu sept cent quarante-six ans après la mort du saint évêque Nicolas.

Condamnation de Bérenger. — Vers le même temps, Bérenger, archevêque de Tours [1], tomba dans une

tions fort peu authentiques. (*Voyez* Moréry, *Dict.*, art. saint Nicolas de Myre.) Même incertitude sur la date et sur le fait même de la translation.

[1] Nous devons signaler ici quelques erreurs. Bérenger ne fut jamais archevêque de Tours, mais seulement archidiacre d'Angers, trésorier et écolâtre de Saint-Martin de Tours. Il fut condamné d'abord à Rome, puis à Brionne en Normandie, puis à Verceil, par le pape Léon IX, prédécesseur et non successeur de Victor II. Ces faits sont de l'année 1050. Bérenger, qui se rétractait toujours et recommençait à dogmatiser, fut poursuivi encore au concile de Paris (novembre 1050), au concile de Tours (1055) tenu par Hildebrand, alors légat, au concile de Rome tenu par Nicolas II (1059), au concile de Rouen (1063), et au concile de Poitiers (1075) où il manqua d'être tué, au concile de Rome tenu par Grégoire VII en 1078, enfin au concile de Bordeaux en 1080. Ce fut son dernier combat. Il passa le reste de sa vie dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, et y mourut au mois de janvier 1088, converti réellement, selon les uns, persévérant dans son hérésie, selon les autres. D'après cela, on ne doit accepter qu'avec restriction les éloges qui terminent le paragraphe du texte. Outre ses opinions sur l'eucharistie, on l'accusait d'avoir dit que le baptême était nul, d'avoir parlé contre la sainteté du mariage, etc. Bérenger tient intimement à cette chaîne de libres penseurs

hérésie détestable. Contrairement au dogme de la sainte église universelle, il prétendait que le pain et le vin placés sur l'autel n'étaient pas, après la consécration faite par le prêtre, le vrai corps et la vraie substance de Dieu. Cette doctrine faisait des progrès surtout en France, et Bérenger la répandait parmi les pauvres écoliers à l'entretien desquels il fournissait journellement. Alors le pape Léon, successeur de Victor, pour maintenir l'unité dans l'église catholique, assembla contre Bérenger un concile à Verceil, et dissipa les ténèbres de ses opinions coupables à la clarté des témoignages évangéliques. Mais si Bérenger, dans le premier entraînement de la jeunesse, s'acquit une funeste célébrité par la défense de quelques hérésies, il répara si bien ses erreurs dans son âge mûr, qu'aux yeux de beaucoup de gens il passa sans difficulté pour un saint recommandable par une foule de bonnes œuvres, par une grande humilité et par l'abondance de ses aumônes.

Découverte d'un tombeau Gallois. — Vers ce temps, dans la province du pays de Galles qu'on appelle Ros, on découvrit sur le rivage de la mer le tombeau de Walwen, fils d'une sœur du grand roi des Bretons, Arthur. Le tombeau était long de quatorze pieds. Ce Walwen avait régné dans cette partie de l'île de Bretagne qu'on appelle de son nom Walvethai. Ce fut un

qui signalent le réveil de l'esprit humain au moyen âge, Roscelin, Gilbert de la Porrée et tant d'autres, et le plus fameux de tous, Abailard.

homme illustre dans la guerre et dans la paix, comme nous l'avons raconté plus haut et fort au long, quand nous avons traité de l'histoire des Bretons [1].

Mort de Guillaume-le-Batard. — Cette même année, le roi des Anglais Guillaume séjourna en Normandie, et différa quelque temps la guerre qu'il méditait contre le roi de France. On raconte que ce roi de France Philippe, abusant de la patience de Guillaume, dit un jour en se moquant : « Le roi d'Angleterre est « couché à Rouen, il garde le lit comme les femmes « en mal d'enfant; mais quand il ira faire les purifi- « cations de relevailles, je l'accompagnerai à l'église « avec cent mille cierges. » Ce mot et d'autres plaisanteries semblables irritèrent Guillaume, qui réunit une puissante armée à l'entrée du mois d'août, à l'époque où les blés dans les campagnes, les grappes sur les vignes, les fruits sur les arbres promettent d'abondantes récoltes. Alors il entra en France avec les projets les plus hostiles. Tout fut détruit, tout fut dévasté : rien ne pouvait apaiser sa colère; et d'affreux ravages étaient la seule satisfaction possible à la fureur qu'avait allumée en lui la plaisanterie de Philippe. Enfin il fit mettre le feu à la ville de Mantes, l'incen-

[1] Matth. Pâris (ou, si l'on veut, Roger de Wendover) fait sans doute allusion à la grande histoire qui précédait celle-ci, et qui, selon l'usage de l'époque, résumait les faits tant bien que mal depuis le commencement du monde. Il y était naturellement question des Bretons et de la conquête anglo-saxonne. L'histoire des deux Offas prouve que Matth. Pâris connaissait bien cette période.

dia, et avec elle l'église de Sainte-Marie, où furent brûlées deux religieuses qui, dans le sac de la ville, n'avaient pas songé à quitter leurs cellules. Cet incendie mit le roi en gaieté : lui-même encourageait ses soldats à fournir des aliments aux flammes; mais la chaleur du feu dont il s'approchait de trop près, et surtout les variations de la température d'automne le firent tomber malade. Cette indisposition s'aggrava encore, parce que son cheval, en franchissant un large fossé, le blessa intérieurement au ventre. Cet accident rendit le mal si grand, qu'on le ramena à Rouen; et comme sa faiblesse devenait de jour en jour plus alarmante, il se mit au lit dans un état désespéré. Les médecins ayant été consultés, prononcèrent, sur l'inspection des urines, que la mort approchait. Alors Guillaume, dans un moment où il recouvra un peu sa raison, disposa de la Normandie en faveur de son fils Robert, légua l'Angleterre à Guillaume-le-Roux[1], et donna à Henri les domaines de sa mère et une forte somme en argent. Il mit aussi en liberté tous ceux qu'il retenait dans ses prisons, se fit apporter des trésors dont il ordonna la distribution aux églises, et consacra une somme suffisante aux réparations à faire dans l'église de Sainte-Marie, qui avait été la proie des flammes. Enfin, après avoir mis ordre à toutes ses affaires, il expira le huitième jour des ides de septembre, après avoir été roi d'Angleterre pendant

[1] Adopté la variante, pour ce passage, à la place du texte qui est fautif.

vingt-deux ans, duc de Normandie pendant cinquante-deux, à la cinquante-septième année de son âge, l'an 1088 de l'ère de l'Incarnation. Une barque transporta par la Seine [1] le corps du roi défunt à Caen, où il fut enseveli au milieu d'une grande foule de prélats. Robert, l'aîné des fils de Guillaume, au moment où son père mourut, lui faisait la guerre avec l'appui de la France; Guillaume-le-Roux n'avait pas attendu que Guillaume eût expiré pour passer en Angleterre, pensant qu'il serait plus utile à ses intérêts futurs de partir aussitôt que d'assister aux funérailles paternelles. Seul des enfants de Guillaume, Henri était présent; et il lui fallut payer cent livres d'argent pour faire taire les prétentions d'un chevalier qui affirmait que le terrain où on ensevelissait le corps lui appartenait de droit patrimonial [2].

[1] L'exactitude géographique exigerait qu'on ajoutât : *Et par la mer.*

[2] « L'homme qui prétendait que Guillaume lui avait pris sa terre pour y bâtir une église se nommait Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistants confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et, d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux. Lorsqu'on voulut le placer dans la fosse qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite; il fallut forcer le cadavre, et il creva. On brûla de l'encens et des parfums en abondance, mais ce fut inutilement; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église. »

(M. Aug. THIERRY, p. 318, 2e vol.)

GUILLAUME-LE-ROUX.

Avènement de Guillaume-le-Roux. — Faits divers. —Cependant, en Angleterre, Guillaume-le-Roux s'empressait de semer l'argent d'une main libérale. Il se faisait apporter le trésor que son père avait amassé à Winchester, donnait de l'or aux monastères, aux églises paroissiales cinq sols d'argent, et répandait charitablement dans chaque province cent livres qui devaient être distribuées aux pauvres. Plus tard il fit couvrir la tombe de son père d'ornements précieux où l'éclat des pierreries se mêlait à l'or et à l'argent. Après en avoir agi ainsi, il fut reconnu roi du consentement de toutes les provinces, établit sa domination en Angleterre au gré de ses souhaits, et se fit remettre les clefs de tous les lieux où se gardaient des trésors. Il trouva pour ses desseins un puissant appui dans l'archevêque Lanfranc, qui l'avait élevé et l'avait armé chevalier, du vivant de son père. Ce fut par lui que Guillaume fut sacré le jour des saints martyrs, Cosme et Damien. Le reste de l'hiver se passa tran-

quillement; mais peu après presque tous les seigneurs du royaume, non sans manquer à leur serment, se révoltèrent contre Guillaume quoiqu'il eût été couronné, choisirent pour roi le duc Robert, son frère aîné, et levèrent, chacun dans leur province, l'étendard de la révolte. Cette même année, les Sarrazins d'Espagne envahissent les terres des chrétiens; mais ils sont refoulés dans leurs états par Alphonse, roi de Galice, et perdent quelques villes qu'ils occupaient auparavant. Enfin, vers la même époque, le roi des Danois Knut est tué par les siens.

Soulèvement d'Eudes, évêque de Bayeux, et d'autres seigneurs. — L'an du Seigneur 1088, le roi Guillaume tint sa cour à Londres, le jour de Noël; et, au commencement du printemps, il prit les armes contre son oncle Eudes, évêque de Bayeux: ce dernier, après être sorti de prison, avait établi son neveu Robert dans le duché de Normandie, était revenu en Angleterre, où il avait reçu de la générosité du [feu] roi le comté de Cantorbéry[1]. Mais voyant qu'il ne pouvait plus agir en maître comme autrefois, il fut saisi d'une colère jalouse, et se révolta contre le roi, entraînant beaucoup de gens dans son parti : « Le trône, disait-il, revient « à Robert; il a expié les folies de sa jeunesse par « beaucoup de fatigues et de travaux; tandis que « Guillaume, aussi féroce d'esprit que de visage, a été

[1] Ou du moins deux cents manoirs dans ce comté, au moment du grand partage.

« élevé dans la mollesse : c'est un lâche qui ne peut « manquer de violer sans pudeur les lois de l'équité « et de la justice, et qui bientôt dépouillera de leurs « dignités ceux qui les ont acquises au prix de leurs « sueurs. » Tels étaient les discours d'Eudes, de Roger de Montgomery, de Geoffroy, évêque de Coutances, de Robert, comte de Northumberland, et de beaucoup d'autres qui, sourdement d'abord, et puis ouvertement, s'échauffaient par lettres à défendre la cause de Robert selon leurs forces[1]. L'évêque même de Durham, Guillaume, que le nouveau roi avait nommé justicier, était entré dans leur perfide complot. Eudes, le plus actif de tous, avait pillé les revenus du roi dans la province de Cantorbéry, et avait enfermé un immense butin dans le château de Rochester. Il s'acharnait de préférence sur les domaines de l'archevêque Lanfranc; car il se doutait qu'il devait sa captivité aux conseils que ce prélat avait donnés à Guillaume-le-Conquérant. Quand jadis le feu roi s'était plaint à Lanfranc d'être trahi par son propre frère l'évêque Eudes, Lanfranc lui avait dit : « Que ne le mettez-vous « en prison ? » Et, sur la réponse du roi que c'était un homme d'église, un prélat, Lanfranc avait ajouté : « Mais ce n'est pas l'évêque de Bayeux que vous en- « fermerez, ce sera le comte de Kent. » Eudes se souvenait donc d'avoir été emprisonné sur l'avis de Lanfranc. Quant à Geoffroy, évêque de Coutances, il ravageait avec son neveu Robert le territoire de Bath

[1] *Eadem pro virili promovebant.* Nous proposons *pro viribus.*

et de Barkley, et venait déposer ses prises dans le bourg de Wilton auprès de Bristol. Roger de Montgomery sortait de Shrewsbury, avec une troupe d'hommes d'armes et de Gallois, et dévastait le canton de Worchester. Un jour que ses soldats se livraient à leurs déprédations auprès de la ville, les troupes royales, peu nombreuses, il est vrai, mais animées par la bénédiction du bienheureux évêque Ulstan, à qui la défense du château avait été confiée, en prirent ou en tuèrent un grand nombre, et mirent le reste en fuite. De leur côté, Hugues Bigod à Norwich, Hugues de Grauntmenil à Leycester [1] se livraient, chacun dans leur province, à toutes sortes de rapines.

Adresse de Guillaume-le-roux. — Soumission des rebelles. — Le roi Guillaume voyant donc les seigneurs de son royaume enflammés presque tous de la même rage de révolte, tandis que les Anglais se distinguaient par leur fidélité et leur bravoure, s'attacha ces derniers en leur promettant des lois douces, un dégrèvement d'impôts, et la libre chasse dans les forêts. Il mit la même adresse à circonvenir Roger de Montgomery, un jour qu'il chevauchait avec lui, en lui disant, qu'il se démettrait volontiers de la royauté, si cela semblait utile à lui Roger, et aux autres, que son père lui avait légués pour défenseurs; qu'il consentait à leur donner autant d'argent et de terres qu'ils en pouvaient souhaiter, et qu'en outre, il les laisserait

[1] Deux variantes donnent Lancastre.

agir comme bon leur semblerait dans le royaume, pourvu qu'ils ne se souillassent pas d'une honteuse trahison; que, s'ils en agissaient avec lui autrement que la justice ne le demandait, il leur en arriverait autant à eux-mêmes : la même volonté qui l'avait fait roi ne les avait-elle pas faits comtes? Ces paroles touchèrent et convainquirent le comte Roger, qui, après Eudes, était le chef le plus influent de la faction. Le premier de tous il vint à résipiscence, et abandonna les révoltés. Ensuite le roi se mit en marche contre ceux qui l'avaient trahi, et réduisit deux châteaux, celui de Tunebrigge et celui de Pevensel, qui appartenaient à son oncle l'évêque Eudes. Dans le second de ces châteaux Eudes fut pris, et mis sous bonne garde. Les troupes royales le conduisirent alors devant le château de Rochester, et sommèrent ceux qui l'occupaient d'en ouvrir les portes: « Laissez l'entrée libre, disaient-ils, « au nom d'Eudes, votre seigneur, et au nom du roi « absent. » Parmi les défenseurs du château se trouvait presque toute la jeune noblesse d'Angleterre et de Normandie, les trois fils du comte Roger, Eustache le jeune, comte de Boulogne, et beaucoup d'autres dont je ne citerai pas les noms. Les gens de la garnison regardèrent du haut des murs, et, s'apercevant que la contenance du prélat ne s'accordait pas avec les paroles des soldats, ils ouvrirent leurs portes, sortirent à l'improviste, délivrèrent l'évêque, et ramenèrent dans le château les troupes royales prisonnières. Cette nouvelle parvint aux oreilles du roi, qui, enflammé de colère, réunit toutes ses nouvelles recrues d'Anglais, et leur ordonna

de venir au siége sans délai, s'ils ne voulaient être flétris du nom de Nithing [1], qui équivaut à celui de vaurien. Les Anglais, pour qui rien n'était plus honteux et plus outrageant que cette dénomination injurieuse, accoururent en foule sous la bannière du roi et lui formèrent une armée nombreuse. Les assiégés, ne pouvant tenir plus longtemps, rendirent la place à Guillaume. L'évêque Eudes, prisonnier pour la seconde fois, fut banni à jamais d'Angleterre; le roi permit à l'évêque de Durham, en considération de leur ancienne [2] amitié, de se retirer librement : il passa sur-le-champ en Normandie. Les autres prêtèrent serment de fidélité et furent relâchés. Pendant les délais de ce siége, les lieutenants du roi préposés à la garde des côtes anéantirent, soit par le fer, soit dans les eaux, un renfort que le duc Robert envoyait aux révoltés dont je viens de parler. Ceux qui eurent recours à la fuite pour n'être pas pris vivants se confièrent aux flots, et y trouvèrent la mort.

Élévation d'Urbain II. — Un homme mangé par les rats. — L'an du Seigneur 1089, Eudes, d'abord moine de Cluny, puis évêque d'Ostie, est opposé au pape Clément et à l'empereur Henri, et est établi pape sous le nom d'Urbain. — A cette époque, un comte

[1] Nous adoptons la variante *nithing* (*nothing*) à la place de *dithing*: en laissant de côté les hypothèses du Glossaire du texte. — Ut quicumque esset unnithing sive in burgo sive extrà burgum. (*Annal.*, *Waverl.* page 136.)

[2] Adopté la variante *præteritæ* au lieu de *pretentæ*.

allemand, qui avait été l'ennemi acharné de l'empereur Henri, était un jour assis tristement à sa table, entouré d'une troupe de serviteurs, lorsqu'il se vit cerné par des rats et sans moyen de leur échapper [1]. Ces animaux étaient accourus en si grand nombre, que je ne crois pas qu'il y en ait une telle multitude en aucun pays. Les serviteurs saisirent des bâtons, et s'efforcèrent, mais en vain, d'exterminer les rats. Ceux-ci, qui n'en voulaient qu'au maître, lui portèrent de terribles morsures; et les serviteurs avaient beau frapper de tous côtés à grands coups de bâton, ces animaux semblaient les ménager, et s'esquivaient sans que les coups pussent les atteindre ou les blesser. Le comte alors essaya de se dérober à leur fureur en se faisant transporter sur une barque qui gagna aussitôt la pleine mer; mais ce fut en vain : cette immense quantité de rats se mit aussitôt à nager ; et, à force de ronger, fit tant de trous aux planches de la barque, que l'eau, s'insinuant par les fentes, allait amener un naufrage certain. A cette vue, les serviteurs s'empressèrent de tourner la proue du côté du rivage; mais les rats devancèrent la barque, arrivèrent avant elle, et quand le malheureux comte eut débarqué sur la grève, ils se jetèrent sur lui : son corps, déchiré et dévoré bientôt par ces bêtes furieuses, apaisa en un moment leur horrible faim.

Mort et éloge de Lanfranc. — Cette année-là mou-

[1] *Usquàm* est évidemment pour *nusquàm*.

rut Lanfranc, archevêque de Kantorbéry : entre autres œuvres pieuses, il réédifia la grande église du Christ à Kantorbéry, éleva un couvent de moines, rétablit la prééminence de son église qui était tombée dans l'oubli sous les archevêques précédents, recouvra beaucoup de domaines qui en avaient été détachés, remit les mêmes moines en possession de cinq manoirs, fit bâtir hors de la ville deux hôpitaux, et leur assigna sur ses propres biens un revenu annuel suffisant. Il restaura l'église de Rochester et en nomma évêque Hernost, moine du Bec. Le jour de sa consécration, on trouva sur l'autel le verset suivant : « Présentez-lui « au plus tôt sa première étole... » En lisant ce verset, l'archevêque prédit qu'Hernost mourrait bientôt. En effet, il expira avant la fin de l'année, et eut pour successeur Gundulf, moine du Bec, qui vécut jusqu'au temps du roi Henri. Lanfranc rétablit dans son ancienne splendeur l'abbaye du bienheureux Albans, premier martyr d'Angleterre. Il gouverna l'Angleterre pendant l'absence du roi, il se livra assidûment aux lectures pieuses, mit tous ses soins à épurer le texte du Vieux et du Nouveau-Testament altéré par les fautes des copistes : corrections savantes que l'église de France, aussi bien que celle d'Angleterre, se plaît encore à admirer. Après la mort du vénérable pasteur Lanfranc, le roi Guillaume disposa arbitrairement, dans presque tout le royaume, des églises et des monastères qui avaient perdu leurs chefs, exerçant partout sa cupidité, et louant aux laïques les terres de l'église, comme on loue des fermes.

Traité de paix entre Guillaume-le-Roux et son frère Robert. — L'an du Seigneur 1090, le roi Guillaume fit la guerre à son frère Robert, duc de Normandie, s'empara des châteaux de Saint-Valéry et d'Albemarle, et envoya ses soldats brûler et piller les possessions de son frère. Mais vers la fin de l'année, par l'entremise d'amis communs, la paix fut rétablie, à condition que le roi conserverait les châteaux qu'il avait pris, et que, de son côté, il aiderait le duc à recouvrer tout ce que leur père avait possédé à l'exception de l'Angleterre. Ils convinrent, en outre, que, si l'un des deux mourait avant l'autre sans héritier, son héritage appartiendrait au survivant. Douze seigneurs au nom du roi, et douze barons au nom du duc, confirmèrent ce traité par serment. Sur ces entrefaites, le roi d'Écosse Malcolm, redoutant la puissance de Guillaume, lui fit hommage et lui jura fidélité. Quant au duc Robert, après avoir demeuré longtemps en Angleterre, il revint enfin en Normandie.

Grandeur d'ame du roi Malcolm. — Puisque j'ai parlé de ce roi Malcolm, je montrerai en peu de mots quels étaient son courage et sa modération. On lui rapporta qu'un des seigneurs de son royaume s'était uni à ses ennemis et avait promis de le tuer. Le roi ordonna à l'accusateur de garder le silence, et lui-même, sans rien faire paraître, attendit le retour du traître qui alors était absent. Quand ce seigneur fut arrivé en grand appareil à la cour du roi

contre lequel il méditait un si noir dessein, Malcolm ordonna que de grand matin les chasseurs et les chiens fussent réunis. Au lever de l'aurore, il se hâte de partir pour la chasse, accompagné de tous les seigneurs et de gens armés. Arrivé à une vaste plaine qu'une épaisse forêt entourait comme une couronne, le roi prend à part celui qui le trahissait, et, tandis que les autres chasseurs suivent les chiens lancés à la poursuite des bêtes, il reste seul à seul avec lui. Quand il eut perdu son escorte de vue, le roi s'arrête, et regardant le traître en face, il lui dit : « Nous voici toi et moi, seul contre seul, couverts « des mêmes armes, montés sur des chevaux sem- « blables ; personne n'est là pour nous voir, per- « sonne pour nous entendre, personne pour aider « l'un ou l'autre de nous. Si tu en as le cœur, si tu « le peux, si tu l'oses, accomplis ton projet; fais ce « que tu as promis à mes ennemis, à tes alliés. Si « tu as toujours le dessein de me tuer, quand pour- « ras-tu l'exécuter plus aisément, plus secrètement, « plus bravement? Tu veux m'empoisonner? laisse « ce moyen aux femmes. Tu veux me surprendre au « lit ? c'est l'habitude des adultères. Tu veux m'égor- « ger dans l'ombre? c'est le rôle d'un assassin et non « pas d'un chevalier ; peux-tu le nier? Attaque-moi « donc seul à seul. La trahison sera toujours une « perfidie, mais du moins ne sera pas une lâcheté. » A ces mots, le chevalier reste comme frappé de la foudre; il se jette à bas de son cheval, se dépouille de ses armes, et court se prosterner aux pieds du roi,

en pleurant et en tremblant : « Ne crains rien, re-
« prend alors le roi, tu n'as aucun mal à redouter
« de ma part. » Le coupable promet, en prêtant serment et en donnant des otages, d'être à l'avenir un sujet fidèle et dévoué. Puis ils choisissent un moment favorable pour rejoindre leurs compagnons, gardant tous deux le secret le plus absolu sur ce qui avait été dit et fait.

Fondation et dotation de Tynemouth. — Environ vers la même époque, Robert de Molbray, comte de Northumberland, poussé par l'inspiration divine, voulut restaurer l'église depuis longtemps dévastée du bienheureux Oswin de Tynemouth, et y établir des moines sous l'invocation du saint martyr Oswin. D'après le conseil de ses amis, il alla trouver Paul, abbé de Saint-Albans, et le supplia pieusement de permettre que quelques-uns de ses moines vinssent habiter le nouveau monastère. Il promettait de leur fournir abondamment tout ce qui est nécessaire à la nourriture et à l'entretien du corps. Ledit abbé accéda à cette demande. Il envoya à Tynemouth quelques moines de Saint-Albans que ledit comte gratifia de manoirs, d'églises, de revenus, de viviers, de moulins : le tout, d'après les lettres de donation, était exempt et absolument libre d'aucun servage séculier; il fit présent, à perpétuité, audit abbé Paul, à ses successeurs et à l'église du bienheureux saint Albans, premier martyr d'Angleterre, de l'église de Tynemouth avec toutes ses dépendances, pour le salut de

son âme à lui Robert, ainsi que pour celui de ses prédécesseurs et successeurs ; donnant aussi pouvoir aux abbés de Saint-Albans qui seraient élus dans la suite, (assistés toutefois d'un conseil tiré de ce dernier monastère), d'agir pleinement, comme bon leur semblerait, tant pour nommer que pour déposer les moines ou prieurs de Tynemouth.

Discussion entre l'évêque de Lincoln et l'archevêque d'York. — L'an du Seigneur 1091, Remi, évêque de Lincoln, voulut faire la dédicace de son église, qui était achevée, en présence du roi et d'une foule de prélats; mais Thomas, archevêque d'York, s'y opposa, prétendant que cette église avait été construite dans son diocèse. Ainsi l'appel interjeté par l'archevêque et la mort de Remi, qui suivit de près, suspendirent l'inauguration de l'église. Cette même année, on trouva à Metz le corps de saint Clément, premier évêque de cette ville, et il fut déposé dans un tombeau.

Mortalité au monastère de Fulde. — Vers la même époque, le monastère de Fulde fut ravagé par une peste horrible, qui fit périr d'abord l'abbé, puis beaucoup de moines. Les frères qui avaient survécu, redoutant le fléau, commencèrent à répandre d'abondantes aumônes, et à faire des oraisons pieuses, tant pour les âmes de ceux qui étaient morts que pour le salut des vivants. Mais dans la suite, (comme il arrive

ordinairement), la dévotion des frères s'attiédit peu à peu. L'intendant, ou plutôt le trésorier, assurait toujours que les moyens de l'église ne suffisaient plus à de si grandes profusions; il ajoutait qu'il était absurde de dépenser pour les morts ce qui était nécessaire à l'entretien des vivants. Une nuit que le trésorier, occupé à des affaires indispensables, avait différé l'instant du sommeil, et qu'enfin, après avoir terminé ce qui le retenait, il se dirigeait vers son lit, il aperçut, en passant devant la porte du chapitre, l'abbé et les frères qui étaient morts dans l'année assis à leurs places habituelles dans la salle du chapitre. Plein d'effroi à cette vision, il voulut fuir; mais, sur l'ordre de l'abbé, il fut saisi par les frères et amené dans la salle. On lui reprocha d'abord son avarice, puis on lui donna de bons coups de discipline, et l'abbé lui dit enfin d'un œil sévère : « Tu « es bien présomptueux de chercher à faire pro- « fit de la mort des autres : quand un moine a passé « toute sa vie dans l'exercice de ses devoirs ecclésias- « tiques, n'est-ce pas une impiété de ne pas lui con- « sacrer, après sa mort, au moins le revenu d'une « seule année? Va-t'en maintenant, ajouta l'abbé : « tu mourras bientôt. Puisse ton exemple corriger « les autres frères à qui tu as donné de pernicieuses « leçons d'avarice. » Le frère trésorier alla donc rejoindre ses compagnons; mais les marques des coups qu'il avait reçus, et sa mort qui ne tarda pas, prouvèrent que cette apparition n'était pas une vaine chimère.

Maladie du roi. — Simonies nouvelles. — Mort du roi d'Écosse. — L'an du Seigneur 1092, le roi Guillaume-le-Jeune tomba malade à Glocester pendant le saint temps du carême. La crainte de la mort et les souffrances qu'il endurait lui arrachèrent la promesse d'amender les lois injustes et de rétablir la paix dans la maison du Seigneur. Aussi donna-t-il l'archevêché de Cantorbéry au vénérable Anselme, abbé du Bec, et l'évêché de Lincoln à Robert, surnommé Bloët, son chancelier. Mais le roi, rendu à la santé, se montra pire encore qu'auparavant; il se repentit bien de n'avoir pas vendu l'évêché de Lincoln, surtout parce que Thomas, archevêque d'York, s'opposait à l'évêque Robert, et prétendait que la ville de Lincoln et la province de Lindsey dépendaient entièrement de son diocèse. La discussion ne fut terminée que lorsque Robert eut payé 500 livres au roi pour obtenir l'indépendance de son église. D'abord on accusa le roi de simonie, ensuite on vit que c'était justice[1]. Cette même année, le roi d'Écosse Malcolm étant venu ravager les terres des Anglais, fut surpris et tué[2] avec son fils, qui eût été son héritier, s'il lui eût survécu. A cette nouvelle, la reine Marguerite ressentit la plus vive douleur de corps et d'âme. Elle remplit ses devoirs religieux, se con-

[1] Robert Bloet ou Bluet. Cette phrase fait peut-être allusion à la conduite scandaleuse que tint cet évêque. Il se rendit fameux par ses débauches, et l'on crut voir durant plusieurs nuits apparaître des fantômes sur son tombeau.

[2] La variante ajoute : *par Robert, comte de Northumberland.*

fessa, communia, et rendit le dernier soupir en priant et en se recommandant au Seigneur. Les Écossais élurent alors pour roi Duwnal, frère de Malcolm; mais Duncan, fils de Malcolm, qui était en otage à la cour du roi Guillaume, accourut au secours de ses amis, chassa son oncle, et succéda à son père. Cette même année, Jean, évêque de Wells, natif de Tours, avec l'agrément du roi, à qui il graissa la main avec de bonne monnaie[1], transporta à Bath le siége de son évêché.

Colonie a Carlisle. — Hiver rigoureux. — Guerre entre Guillaume-le-Roux et Robert. — Mort de l'abbé Paul. — L'an du Seigneur 1093, le roi des Anglais, Guillaume, rebâtit la ville de Carlisle qui, depuis deux cents ans, avait été dévastée par les invasions danoises, et il la repeupla d'une colonie qu'il fit venir du midi de l'Angleterre. Cette même année, les pluies tombèrent en si grande quantité, que, de mémoire d'homme, on n'en avait vu autant. Puis, l'hiver venu, les rivières se trouvèrent gelées si fortement que la cavalerie pouvait les traverser; mais dans le dégel les ponts furent brisés par la violence de la débâcle. Cette année aussi le prévôt[2] de Beauvais fut investi par le pape Urbain de l'évêché de Chartres. Cette même année, un météore[3] enflam-

[1] *Albo unguento manibus ejus delibutis* (texte *hic*).

[2] Le prévôt était anciennement et dans quelques chapitres une dignité ecclésiastique.

[3] Le texte donne *Baculus ignitus*.

mé parut dans le ciel, se dirigeant du midi au septentrion, aux calendes d'août. Une terrible famine suivit cette apparition, et le résultat de cette famine fut une dépopulation si grande, que les vivants pouvaient à peine suffire à ensevelir les morts. Vers le même temps, le roi Guillaume, accusé par son frère Robert, de n'avoir pas observé la promesse qu'il lui avait faite, passa en Normandie. Dans l'entrevue qui eut lieu entre les deux frères, les seigneurs des deux partis, qui avaient juré pour chacun d'eux, donnèrent tous les torts au roi. Guillaume n'en tint nul compte ; il quitta la conférence avec colère et vint assiéger le château de Bure, dont il s'empara. A son tour, le duc se rendit maître du château d'Argentan, y fit prisonnier Roger Poitevin, gouverneur pour le roi, et sept cents chevaliers, puis força le château du Houlme. Le roi alors leva en Angleterre vingt mille fantassins, leur donnant rendez-vous en Normandie ; mais dès qu'ils furent réunis au bord de la mer, le roi se fit remettre par chacun d'eux l'argent qu'ils avaient apporté pour leur entretien, et qui se montait à dix sols, puis les renvoya chez eux. Robert, de son côté avait appelé Philippe, roi de France, avec une armée nombreuse pour assiéger le roi Guillaume dans le château d'Eu. L'argent ferma les yeux du roi de France, qui revint avec ses troupes dans ses états. Robert se vit alors forcé de renoncer à son projet ; et le roi Guillaume, de retour en Angleterre, recommença contre les églises et les monastères de tout le royaume, ses exactions insupportables. Cette

même année, Paul, abbé de Saint-Albans, à son retour d'une visite pastorale qu'il avait faite à Tynemouth, tomba gravement malade, dans une métairie qu'on appelle Colewich. Il y garda le lit; et, le mal s'aggravant, il expira le troisième jour des ides de novembre. Son corps fut rapporté à Saint-Albans, où il fut enseveli en grande pompe.

Consécration d'Anselme, archevêque de Cantorbéry. — Réclamation de l'archevêque d'York. — Cette même année, dans une assemblée où assistaient tous les prélats d'Angleterre, Anselme, nommé archevêque de Cantorbéry, reçut la consécration épiscopale des mains de Thomas, archevêque d'York, la veille des nones de décembre. Cependant, avant la cérémonie de l'ordination, lorsque Walkelin[1], évêque de Winchester, donnait, selon la coutume ecclésiastique, lecture de l'acte écrit, Thomas, archevêque d'York se plaignit, disant qu'il n'était pas régulièrement rédigé; et à ces mots : « Vous savez, évêques, « mes frères, combien de temps s'est écoulé depuis « que la sainte église de Cantorbéry, métropole de « toute la Bretagne, est sans pasteur; » Thomas se récria : « Si l'église de Cantorbéry, dit-il, est la mé- « tropole de toute la Bretagne, l'église d'York, à qui « personne ne peut contester ce titre, n'est donc plus « l'église métropolitaine. Or, nous savons bien que

[1] Les deux variantes donnent *Walkelmus*, et M. Aug. Thierry l'appelle Gaulcelme.

« l'église de Cantorbéry est l'église primatiale ; mais « nous ne savions pas qu'elle fût l'église métropoli- « taine. » Cette réflexion parut s'accorder avec la saine raison ; on changea l'acte. Au lieu de ces mots : église métropolitaine de toute la Bretagne, on mit : église primatiale de toute la Bretagne ; et la discussion cessa. Anselme fut donc consacré comme primat de toute la Bretagne. Pendant sa consécration, selon la coutume de l'église, les évêques tinrent ouvert sur sa tête le livre de l'évangile ; et, à la fin de la cérémonie, en jetant les yeux sur le livre, on trouva ce verset en haut de la page : « Il en appela plusieurs, et il envoya « son serviteur, et tous commencèrent à s'excuser. »

Translation de l'évêché de Thetford a Norwich. — Expéditions du roi en Northumberland et dans le pays de Galles. — Étoiles filantes. — L'an du Seigneur 1094, aux ides d'avril, l'évêché de Thetford fut transporté à Norwich par Herbert Losinga [1]. — Mort d'Elwin, fondateur de Bermundshey. — Herbert, surnommé Losinga, abbé de Ramsey [2], avait acquis à prix d'argent l'évêché de Thetford. Bientôt, cependant, saisi d'un pieux repentir, il partit pour Rome et résigna entre les mains du pape son anneau et son bâton pastoral achetés par simonie ; mais l'indulgence du Saint-Père les lui rendit. Il revint en

[1] Ou le Flatteur. (*Voir* le *Gloss.* de Ducange, *ad verb.*)

[2] Ramsey, bourg d'Angleterre dans Huntingtonshire, fameux autrefois par les richesses de son abbaye. (*Voyez* Lamartinière, *Dict. géograph.*)

Angleterre, transféra le siége épiscopal à Norwich et y fonda une congrégation de moines. Cette même année le roi Guillaume envoya son frère Henri, dans le Northumberland, et lui donna beaucoup d'argent et les moyens de dévaster le pays. Lui-même le suivit de près; car Robert, comte de Northumberland, enorgueilli de la victoire qu'il avait remportée, comme nous l'avons dit, sur le roi d'Écosse, refusait de se rendre à la cour du roi. Guillaume mena donc une armée en Northumberland contre Robert, prit dans Newcastle les principaux vassaux du comte, et les emprisonna. De là il marcha contre le château de Tynemouth, où il s'empara du frère de Robert, et, le conduisant avec lui jusqu'au château de Bamborough, il y assiégea ledit comte Robert. Mais ayant trouvé la citadelle inexpugnable, il fit construire vis-à-vis de Bamborough un fort de bois qu'il appela Malvoisin[1]. Il y laissa en se retirant une partie de son armée. Une nuit, que le comte était sorti secrètement du château, il fut poursuivi, jusqu'à Tynemouth, par les troupes du roi; et comme il essayait de se défendre, il fut pris sans être blessé et enfermé à Windsor. Le château de Bamborough se rendit alors au roi. Tous les partisans du comte furent maltraités: Guillaume d'Eu eut les yeux crevés; Eudes, comte de Champagne et beaucoup d'autres furent dépouillés de leurs biens. Cette même année, le roi Guillaume fit une

[1] Deux variantes donnent avec raison *Malveisin*, qui est le vieux mot normand.

expédition dans le pays de Galles, parce que l'année précédente, les Gallois avaient tué beaucoup de Normands, avaient détruit les forteresses de plusieurs seigneurs, pillé le château de Montgoméry et massacré ses habitants, avaient enfin dévasté les contrées voisines par le fer et par le feu. Le roi Guillaume entra à main armée sur les confins du pays de Galles, et ne pouvant les poursuivre à travers les défilés de leurs montagnes et l'épaisseur de leurs forêts, il fit peu de progrès, construisit des forts à l'entrée du pays, et revint dans ses états. Vers le même temps, un si grand nombre d'étoiles parurent tomber du ciel, qu'on ne pouvait les compter. Une des plus grosses d'entre ces étoiles tomba en Gaule, au grand étonnement des gens du pays, qui, ayant versé de l'eau à l'endroit qu'ils avaient remarqué, virent sortir de terre de la fumée accompagnée d'un bruit sourd : ce qui redoubla leur surprise.

Dissension entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry. — Anselme en appelle au pape. — Ce fut à cette époque, que le roi des Anglais, Guillaume, se mit à inquiéter l'archevêque de Cantorbéry, Anselme, et à exiger de lui mille livres d'argent. Sa demande était très-juste à ce qu'il prétendait, puisqu'il avait consenti gratis à son élection épiscopale. L'archevêque pensa qu'il n'y avait aucune différence entre payer avant ou payer après, pour un pareil motif. Cette action, quelle qu'en fût l'époque, lui paraissait également condamnable. Comme il ne pouvait donc, sans

manquer à sa conscience, remplir les sacs du roi, il aima mieux attirer sur lui la colère de Guillaume, que de compromettre actuellement sa réputation et le salut de son âme, que de semer pour l'avenir la confusion et le scandale dans l'église de Dieu. Afin d'accomplir pieusement les devoirs que lui traçait la discipline ecclésiastique, il demanda au roi la permission d'aller recevoir le pallium des mains du pape Urbain. Au nom de ce pape, le roi s'emporta violemment : car à cette époque l'église de Rome était divisée par un schisme, l'empereur Henri ayant, avec impudence et par force, placé sur le saint-siége, un intrus, Guibert archevêque de Ravenne ; et cet empereur prétendait qu'il avait le droit d'élire qui il voulait pour pape, et qu'il n'appartenait à nul autre de nommer le successeur des apôtres. Le roi Guillaume avançait les mêmes prétentions. « Aucun archevêque « ou évêque de son royaume, disait-il, ne dépendait « de la cour romaine ou du pape, surtout puisqu'il « avait, comme roi, les mêmes pouvoirs dans son « royaume que l'empereur revendiquait pour lui-« même dans son empire. » Anselme, à cause de sa résistance fut accusé de lèse-majesté par le roi. Cette accusation était secrètement soutenue par presque tous les évêques, à l'exception de Gundulf évêque de Rochester ; et ils étaient comme des chiens hargneux qui n'osent aboyer. Le roi ayant donc déclaré la guerre à l'archevêque, lui fit annoncer que le seul moyen de revenir en grâce auprès de lui, était de déclarer par serment qu'il n'embrasserait pas le parti

du pape Urbain. Peu de jours après arriva en Angleterre Gaultier, évêque d'Albano, qui apportait le pallium à l'archevêque et qui réconcilia le roi Guillaume avec le pape Urbain. Anselme ayant reçu le pallium, n'en demanda pas moins de nouveau au roi la faveur de se rendre auprès du pape Urbain. On assure que Guillaume lui répondit : « Si vous voulez « renoncer à votre projet et jurer sur les saints Évan- « giles de ne pas aller visiter la demeure des apôtres, « et de ne pas former pour quoi que ce soit appel en « cour de Rome, je vous laisserai, vous et les vôtres, « user et jouir tranquillement de vos biens et vous « maintiendrai dans votre prééminence[1] sur les plus « grands de l'état ; si, au contraire, vous persévérez à « vouloir passer à Rome, vous le pouvez ; mais vous « ferez une folie : ne comptez plus dès lors sur au- « cune espérance de revenir en Angleterre. »

Départ d'Anselme pour l'Italie. — A ces mots, l'archevêque quitta l'assemblée et revint à Cantorbéry où il rendit publique la réponse qu'il avait reçue de la cour du roi. Au moment où il allait monter sur un vaisseau à Douvres, un des familiers du roi, Guillaume de Warenast, arriva et fit ouvrir insolemment non-seulement les sacs, mais encore tout le bagage de l'archevêque pour y chercher de l'argent ; mais ce méchant homme n'en trouva point. Au milieu de ces vexations, l'archevêque ne fit pas en-

[1] *Donatione.* — Adopté la variante *dominatione.*

tendre une seule parole amère, ne donna pas une seule marque de colère ou d'indignation. Dès qu'il fut parti, des appariteurs publics arrivèrent qui confisquèrent, au profit du trésor, tous ses biens et ceux de son église, sans tenir compte de toutes les dépenses d'utilité et d'embellissement faites par l'archevêque Anselme. Ce dernier alla donc visiter la demeure des apôtres, et fut reçu par le pape Urbain dans le palais de Latran avec de grands honneurs. Il l'accompagna au concile de Bari, et réfuta les erreurs des Grecs qui s'étaient séparés de la foi catholique. Il assista aussi à un concile tenu à Rome et présidé par le même pape Urbain. Sur l'avis d'Anselme, les laïques qui continueraient à conférer les investitures ecclésiastiques, ceux qui les recevraient des mains des laïques, ceux aussi qui seraient consacrés par eux après leur nomination aux dignités religieuses, furent déclarés par le synode exclus de la communion des fidèles. A son retour du concile, l'archevêque se rendit à Lyon, où il subit son exil avec fermeté jusqu'à la mort du roi Guillaume.

Histoire d'Ulstan, évêque de Worcester. — Détails. — L'an du Seigneur 1095, le vénérable Ulstan, évêque de Worcester, fut appelé au royaume éternel. Sa haute piété, la sainteté de sa vie, méritent que, pour l'utilité des lecteurs, je fasse entrer dans cette histoire quelques détails sur la carrière qu'il remplit ici-bas. Ulstan, cet homme cher au Seigneur, naquit dans la province de Warwick, de parents re-

ligieux et pieux. Son père s'appelait Elstan et sa mère Ulgène. Il était versé dans les lettres profanes et sacrées, qu'il avait apprises au fameux monastère du Bourg. Ses parents avaient si fort à cœur les préceptes religieux, que longtemps avant de mourir, ils convinrent, par chasteté, de n'avoir plus aucun rapport intime, et se réjouirent de passer le reste de leur vie dans l'exercice des vertus du cloître. A leur exemple, et surtout d'après les sollicitations de sa mère, le jeune homme quitta le monde, et se retira au monastère de Worcester où, peu de temps auparavant, son père s'était consacré à Dieu. Là, il prit l'habit de moine des mains du vénérable Britheg, évêque de cette même église, qui l'éleva peu après à la dignité de diacre, puis à celle de prêtre. Tout d'abord il mena une vie austère et remplie d'œuvres pieuses. Infatigable dans les veilles, dans les jeûnes, dans les oraisons, il devint bientôt un modèle de toutes les vertus. La sévérité de ses mœurs le fit nommer d'abord surveillant des novices; et ensuite son habileté, trésorier des revenus ecclésiastiques; puis ayant trouvé l'occasion de servir uniquement Dieu, il se démit des emplois qui lui avaient été confiés, et se livra entièrement à la vie contemplative, passant le jour et la nuit en oraisons et fatiguant son corps amaigri par des jeûnes de deux ou trois jours. Il avait tellement l'amour des saintes veilles, qu'il se passait de sommeil, non-seulement pendant une nuit, non-seulement, et bien souvent, pendant le jour qui suivait cette nuit, mais encore pendant quatre jours

et quatre nuits comme il l'affirmait lui-même. Ces fatigues épuisant son cerveau, il eût infailliblement succombé s'il ne s'était hâté de satisfaire la nature en goûtant quelques instants de repos. Enfin, quand il se sentait trop vivement sollicité au sommeil, il n'allait pas dans sa chambre se coucher sur son lit, mais il appuyait sur ses mains sa tête fatiguée par la sainte lecture et reposait quelque peu. Après la mort du prieur Egelwin, Ulstan fut nommé à sa place par l'évêque Eldred au rang de prieur et de père de la congrégation. Dans sa piété, pour s'acquitter comme il le devait de son devoir, il ne changea rien à sa vie rigoureuse, mais plutôt, afin de servir d'exemple à tous, il enchérit encore de diverses manières sur ses austérités. Dans la suite des temps, lorsqu'Eldred eut été promu à l'archevêché d'York d'après le consentement unanime du clergé et du peuple, et d'après la permission que le roi avait donnée aux habitants d'élire qui ils voudraient pour chef spirituel et pour pasteur des âmes, Ulstan fut élevé à l'épiscopat de Worcester. A l'époque de son élection, les légats du saint-siége apostolique qui y avaient assisté souhaitèrent vivement de le consacrer; mais ils blessèrent la modestie d'Ulstan qui refusait obstinément sa nouvelle dignité, et affirmait par serment qu'il aimerait mieux marcher à la mort que d'accepter une si haute place et un si grand honneur. Plusieurs fois cet homme de Dieu fut sollicité par une foule de gens pieux et vénérables qui voulaient connaître la cause de ses refus; mais ils ne purent venir à bout de le déterminer.

Enfin un reclus, le saint homme Wiff, qui avait passé dans la solitude plus de quarante années, lui reprocha fortement sa désobéissance, l'intimida par un oracle divin, et le força à consentir; ce qu'il ne fit qu'à grand'peine. Le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, son élection fut confirmée, et le jour de la nativité de la bienheureuse mère de Dieu, cet homme, recommandable par les mérites de sa vie, fut sacré évêque de Worcester par le vénérable Eldred, archevêque d'York[1]. A cette époque, Stigand, archevêque de Cantorbéry, avait été suspendu de ses fonctions religieuses par le pape pour toutes les infractions dont il s'était rendu coupable, comme nous l'avons dit ailleurs. Cependant Ulstan fit profession d'obéissance à l'église de Cantorbéry et à tous ses archevêques catholiquement institués. Sa consécration eut lieu la vingtième année du règne du saint roi Édouard, dans la quinzième indiction[2], un jour de dimanche.

[1] L'évêché de Worcester était suffragant du diocèse de Cantorbéry, et il fallait des motifs graves pour que la consécration fût dévolue à un autre prélat.

[2] Matt. Pâris se sert rarement du calcul par indictions dans sa chronologie habituelle; mais puisqu'il emploie ici ce terme, nous dirons qu'il faut entendre évidemment l'indiction romaine, commençant à l'an 313 de l'ère vulgaire, et que l'année indiquée ici est par conséquent l'année 1062, qui est en effet la vingtième du règne d'Édouard-le-Confesseur. L'indiction romaine (cycle de quinze ans) commençait au 1er janvier, ou, selon d'autres, au 25 décembre; l'indiction constantinopolitaine au 1er septembre; l'indiction césaréenne au 24 du même mois. Comme l'année commençait chez les Anglais au 25 décembre (jour de Noël), et

Le bienheureux Ulstan occupa treize ans l'épiscopat de Worcester, vivant simplement et pieusement, rendant à chacun son dû, jusqu'au temps où le roi Guillaume, comme nous l'avons dit, après la conquête de l'Angleterre, proscrivit du royaume, ou jeta dans ses prisons ceux qui étaient rebelles à son autorité, et réduisit les habitants à la servitude et à une extrême misère. L'an du Seigneur 1075, le roi Guillaume tint un synode à Westminster, sur les affaires ecclésiastiques. L'assemblée était présidée par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, qui avec ses suffragants entreprit de corriger ce qui devait l'être, et de donner aux clercs et aux moines une règle plus sévère. Là on cita devant l'archevêque le bienheureux Ulstan, l'accusant d'être un homme faible d'esprit et ignorant : « c'est un idiot, disait-on ; il ne sait pas la langue française, et ne peut tenir sa place aux assemblées du roi. » Le roi trouva que cela était juste, et ordonna sa déposition. Alors Lanfranc, d'après la décision du concile, ordonne au saint homme

que Matt. Pâris se sert de l'indiction romaine, il n'y a aucune difficulté ; mais quand il rapporte des pièces rédigées par des souverains étrangers, il est bon d'observer si les indictions sont césaréennes ou constantinopolitaines ; quoiqu'il arrive fréquemment, comme dans les lettres de Frédéric II par exemple, que ces princes se conforment au calcul du pays auquel leurs diplômes sont destinés ; c'est ainsi que Frédéric II, qui suivait l'indiction césaréenne ainsi que l'ère de l'incarnation, postérieure de trois mois à notre ère vulgaire pour les royaumes d'Apulie et de Sicile, suivait également pour les villes soumises au calcul Pisan une autre ère de l'incarnation commençant aussi au 25 mars, mais neuf mois et sept jours avant nous, c'est-à-dire antérieure d'un an plein à la première.

Ulstan de rendre le bâton et l'anneau. Ulstan, sans changer d'esprit ni de visage, se lève[1], tenant en main le bâton pastoral, et dit : « Je sais, seigneur arche-« vêque, je sais bien que je ne suis pas digne de cet « honneur, et que je suis trop faible pour un pareil « fardeau et pour tant de fatigues. Mais il n'est pas « juste que vous exigiez que je vous rende le bâton « pastoral, vous qui ne me l'avez pas donné ; je « me conformerai cependant à votre sentence et je « quitterai l'insigne de ma dignité. Seulement je « crois bien faire en rendant ce bâton au saint roi « Édouard, de qui je le tiens. » A ces mots il marche avec ses amis à la tombe de marbre où étaient renfermés les restes du pieux monarque, et, debout devant le monument, il dit : « Tu n'ignores pas, « très-saint roi Édouard, combien j'ai résisté avant « d'entreprendre cette tâche ; tu sais combien de fois « je me suis caché, quand on me cherchait pour me « faire évêque : je ne nierai pas mon indignité, mais « c'est toi qui l'as voulu. En effet, quoique je fusse « appelé par l'élection de mes frères, par les sollici-« tations du peuple, par le désir des évêques, par la « faveur des grands du royaume, je mettais au pre-« mier rang ton pouvoir et ta volonté souveraine ; « mais voici qu'aujourd'hui un autre roi, une autre « loi, un autre pontife prennent d'autres décisions. « Ils t'accusent d'erreur, toi, qui m'as donné l'épi-« scopat ; ils m'accusent d'arrogance et de présomption,

[1] Adopté l'addition *erexit se*.

« moi qui l'ai accepté. Eux, ils ne sont rien pour moi : « ils ne m'ont rien donné. C'est à toi que je veux ren- « dre le bâton que tu m'avais confié ; c'est à toi que je « remets le soin des âmes dont tu m'avais chargé. » Après avoir prononcé ces paroles, il éleva un peu le bras, et planta son bâton pastoral dans la pierre dont les saintes reliques étaient couvertes, en disant : « Reçois-le, ô roi mon seigneur, et donne-le à qui « il te plaira. » Alors il descendit de l'autel, se dépouilla de ses ornements pontificaux, et, redevenu simple moine, alla s'asseoir parmi les moines. Mais tous les assistants furent saisis de stupeur, en voyant le bâton pastoral fixé dans la pierre et qui semblait avoir poussé racine dans le marbre ; car il ne penchait ni à droite, ni à gauche. Quelques-uns s'efforcèrent de l'en arracher, nul n'y parvint. On alla annoncer ce prodige dans la salle où se tenait le synode ; mais Lanfranc n'y voulut pas croire, et enjoignit à Gundulf, évêque de Rochester, d'aller au tombeau et de rapporter dans l'assemblée le bâton qu'Ulstan y avait laissé. Gundulf obéit, s'efforce à son tour de l'arracher ; mais la volonté d'Ulstan rend le bâton inébranlable. Lanfranc, étonné du miracle, se dirige vers le tombeau, accompagné du roi, fait une oraison, approche la main. Sa tentative ne réussit pas mieux que celle des autres. Le roi se récrie, le pontife se lamente ; tous deux reconnaissent enfin que le bienheureux Édouard ne s'est pas trompé dans son choix. Lanfranc s'approche alors de saint Ulstan, et lui dit : « Je le « reconnais : Dieu marche dans les voies des hommes

« simples, et se repose chez les humbles. Nous nous « sommes moqués, mon frère, de ta sainte simpli- « cité, et nous déplorons notre aveuglement qui nous « a fait croire bon ce qui était mauvais, et mauvais « ce qui était bon. En vertu de l'autorité dont nous « jouissons, et par le jugement de Dieu qui nous a « convaincus, nous te rendons ta dignité, sachant « que la simplicité qui agit par la foi et par l'amour « prévaut sur la science mondaine, dont plusieurs se « servent par esprit de cupidité. Approche mainte- « nant, mon frère; reprends ton bâton pastoral: « nous pensons que la main du saint roi qui nous « l'a refusé, te le remettra facilement. » A ces mots le saint pontife Ulstan, dans la simplicité de son cœur, obéit humblement et marchant à la tombe d'Édouard, il dit: « Roi mon seigneur, je m'en « suis remis à ton jugement; je t'ai rendu le bâton « que tu m'avais confié. Montre maintenant ta volonté: « tu as maintenu ta dignité, tu as fait voir mon in- « nocence. Si tu as gardé ton ancienne opinion sur « moi, laisse-moi reprendre ce bâton; si elle est « changée, apprends-nous quel est le plus digne. » Après avoir prononcé ces paroles, le saint toucha légèrement et attira à lui le bâton pastoral, qui céda et sortit de la pierre aussi aisément que s'il eût été enfoncé dans une terre molle. Le roi et le pontife accoururent, se prosternèrent aux pieds d'Ulstan, lui demandant pardon et se recommandant à ses prières; mais lui, qui avait appris du Seigneur à être doux et humble de cœur, se jeta comme eux à genoux, et vou-

lut recevoir la bénédiction d'un si grand prélat. Alors le roi Guillaume, saisi d'admiration pour son saint parent Édouard, fit décorer avec grand soin le pieux tombeau, déjà couvert d'ornements d'argent et d'or.

A une autre époque, ce même Ulstan dans un concile tenu à Winchester par l'ordre du roi Guillaume et de l'aveu du pape Alexandre, réclama vivement plusieurs possessions qui dépendaient de son évêché et que naguère Eldred, archevêque d'York avait retenues par violence. Pendant un voyage qu'il avait fait, de l'église de Worcester à celle d'York, l'archevêque Eldred était mort, et ces terres étaient tombées dans le domaine du roi. Comme il demandait justice sur ce point, on convint que la question resterait indécise jusqu'à ce que l'église d'York eût un évêque pour plaider sa cause. Peu après, Thomas, chapelain du roi, ayant été élevé à la dignité d'archevêque d'York, le vénérable Ulstan, évêque de Worcester, renouvela sa plainte dans un concile tenu à Pedderton [1], devant le roi et l'archevêque de Cantorbéry. Elle fut admise par le jugement des premiers de l'état. Les fausses allégations par lesquelles Thomas et ses partisans essayaient d'abaisser l'église de Worcester et de la soumettre à celle d'York, furent réfutées par la juste volonté de Dieu et furent réduites à rien devant des preuves évidentes. Ulstan, non-seulement recouvra les

[1] Le texte donne *Pedreda*. Nous nous fondons pour cette traduction sur ce passage de Camden, *Britannia*, *Descr. chorograph.* « Le fleuve Pedred, vulgairement Parret, arrose Pedderton, jadis Pedridan (Sommerset-Shire). »

possessions qu'il demandait, mais, du consentement du roi, il reconquit pour son église l'indépendance que ses fondateurs, le roi Alfred, son fils Édouard et les successeurs de ce prince lui avaient jadis accordée. Alors l'archevêque Thomas ayant rendu au bienheureux Ulstan toutes les possessions et libertés qu'il réclamait, non-seulement le laissa gouverner tranquillement son église, mais encore adressa les plus vives prières à cet homme chéri de Dieu, pour qu'il daignât visiter la paroisse d'York et former aux pieuses mœurs ceux de ce diocèse. Le très-saint évêque Ulstan vécut ensuite dans l'exercice de toutes les vertus, jusqu'à la présente année, c'est-à-dire l'an 1095 de la divine incarnation, dans laquelle année, comme nous l'avons dit, le treizième jour avant les calendes de février, il sortit de cette vie, abandonnant ce monde périssable pour le royaume éternel. A l'heure de sa mort il apparut à Robert, évêque de Hereford, dans un bourg qu'on appelle Crikkela, et lui recommanda de venir à ses funérailles à Worcester. Il ne permit à personne de lui retirer du doigt son anneau, insigne de sa dignité pontificale, pour ne pas tromper après sa mort ceux à qui il avait dit maintes fois : « C'est un compagnon dont je ne veux me séparer, « ni pendant ma vie, ni le jour de ma sépulture. »

Concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier. — Cette même année, c'est-à-dire l'an 1095 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le pape Urbain tint un concile à Clermont, ville d'Auvergne, y arrêta

les dispositions suivantes et en recommanda l'observation dans toute l'église : « Que l'église catholique soit chaste dans sa foi, et libre de toute dépendance séculière; qu'aucun évêque, qu'aucun abbé, qu'aucun homme de clergé ne reçoive une dignité ecclésiastique quelle qu'elle soit de la main des princes ou de tout autre laïque; que les clercs ne possèdent pas des prébendes dans deux églises où dans deux cités; que personne ne puisse être à la fois évêque et abbé; que les dignités ecclésiastiques ne soient achetées ni vendues par personne; que tout individu appartenant à un ordre sacré s'abstienne d'un commerce charnel; que ceux qui, ignorant la prohibition canonique, ont acheté des bénéfices, soient tolérés; que ceux qui occupent des prébendes achetées sciemment par eux-mêmes ou par leurs parents en soient dépossédés; qu'aucun laïque, depuis le commencement du jeûne, qu'aucun clerc, depuis la Quinquagésime jusqu'à Pâques, ne se nourrisse de chair; que désormais le premier jeûne des Quatre-Temps ait lieu dans la première semaine du carême; que la cérémonie de la collation des ordres soit faite à l'avenir, même le soir du samedi et même le dimanche en continuant le jeûne; que le samedi de Pâques l'office ne soit pas célébré passé la neuvième heure; que le second jeûne soit célébré dans la semaine de la Pentecôte; que désormais à partir du jour de Noël jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, à partir de la Quadragésime jusqu'à l'octave de Pâques, à partir du premier jour des Rogations jusqu'à l'octave de la

Pentecôte, depuis la quatrième férie [mercredi] au coucher du soleil, jusqu'à la deuxième férie [lundi] au lever du soleil, on observe la trêve de Dieu ; que celui qui aura mis la main sur un évêque soit déclaré hors la loi; que celui qui aura mis la main sur un ecclésiastique ou sur ses serviteurs soit puni de l'anathème; que celui qui aura pillé les biens des évêques ou des clercs mourants, soit puni de l'anathème; que celui qui aura contracté mariage avec sa parente, jusqu'au septième dégré, soit puni de l'anathème; que personne ne soit nommé évêque, s'il n'est prêtre, diacre ou sous-diacre, et s'il n'a pour lui une naissance honorable, sauf besoin urgent et dispenses du pape; que les fils de prêtres ou de concubines, ne puissent arriver à la prêtrise, s'ils n'ont auparavant embrassé l'état religieux; que ceux qui ont cherché asile dans l'église ou au pied de la croix, aient la vie sauve, mais que du reste ils soient livrés à la justice, ou mis en liberté s'ils sont innocents; que chaque église prélève en propre ses décimes et qu'ils ne soient pas transférés à une autre; qu'aucun laïque n'achète ou ne vende les décimes; qu'on ne puisse recevoir aucun salaire pour ensevelir les morts[1]. »

[1] Matt. Pâris omet de rapporter un statut ainsi conçu : Que personne ne communie à l'autel, s'il ne prend séparément le corps et semblablement le sang, *à moins qu'il n'y ait nécessité et cautèle.* Ce statut, qui est le vingt-huitième, restreint, comme on voit, l'usage généralement adopté de communier sous les deux espèces, ou du moins par intinction et concomitance, c'est-à-dire avec le pain trempé dans le vin. On voit cependant, d'après plusieurs passages de Matt. Pâris, que les laïques,

Dans ce concile le pape Urbain renouvela les décrets d'Hildebrand. Il excommunia Philippe, roi de France, qui, du vivant de la reine sa femme, avait contracté un nouveau mariage avec l'épouse du comte d'Anjou Foulques, du vivant même dudit Foulques.

Prédication de la première croisade. — A la fin de ce concile, qui se tint au mois de novembre, ledit pape Urbain s'occupa de la croisade, et tint à ce sujet au peuple des fidèles, un discours digne d'un si grand pontife ; il s'exprima en ces termes : « Mes frères, et « mes fils chéris, rois, princes, ducs, marquis, com- « tes, barons et chevaliers, et vous tous gens du clergé « et gens du peuple, qui avez été rachetés par le sang « que notre Seigneur Jésus-Christ a versé dans sa « passion corporelle, écoutez les plaintes de Dieu, « qui pleure devant vous sur ses injures, et sur les « épouvantables malheurs de son église. Après la « chute des anges, Dieu divisa la terre en trois par- « ties, l'Asie, l'Europe et l'Afrique : pour remplacer « les esprits déchus, il y établit les hommes qui pen- « dant leur vie devaient posséder en le servant ces « trois parties du monde et toutes les créatures ; qui « après leur mort devaient monter au ciel et jouir « sans fin du royaume éternel. Mais, hélas ! (pour le « dire en peu de mots) le genre humain oublia les

surtout les princes, et les rois communiaient encore sous les deux espèces. L'église abolit dans la suite la communion sous l'espèce du vin pour les laïques, et Bossuet n'a pas dédaigné de traiter cette question.

(*Extr. des advers.* — Labbe, *Rec. des Conciles.*)

« divins préceptes. Sa désobéissance et la multiplicité « de ses fautes le sépara de Dieu ; et bientôt parmi « les hommes on n'en trouva plus, sauf un seul, qui « pratiquât la vertu. Voici qu'aujourd'hui la face de « la terre est désolée de toutes parts par les païens « infidèles qui blasphèment le nom de Dieu et qui « adorent des idoles de bois ou de pierre ; à la honte « du peu de chrétiens qui subsistent encore, ils se « sont emparés de la Syrie, de l'Arménie, et enfin de « l'Asie Mineure, avec toutes ses provinces, Bithynie, « Phrygie, Galatie, Lydie, Carie, Pamphilie, Isaurie, « Lycie et Cilicie ; ce n'est pas tout : ces païens sont « postés, comme dans un nid héréditaire, dans cette « autre Asie, dans cette troisième partie du monde « que nos ancêtres égalaient avec raison à l'Europe « et à l'Afrique réunies pour l'étendue qu'elle occupe « en longueur et en largeur ; dans cette contrée où « jadis tous les apôtres, à l'exception de deux, ont « confessé en mourant le nom du Seigneur ; où enfin « les chrétiens qui survivent paient à ces impies un « tribut honteux. N'occupent-ils pas aussi à main « armée et depuis plus de deux cents ans l'Afrique, « cette seconde partie du monde, qui fut le berceau « de tant de grands génies, qui dans les lettres sa- « crées se maintint pure de toute erreur et de toute « hérésie, comme cela est constant pour tous ceux « qui connaissent les lettres latines ? Il ne nous reste « plus, à nous autres chrétiens, que la troisième par- « tie, l'Europe ; et encore, quelques minces qu'y « soient nos possessions, les Turcs et les Sarrasins ne

« cessent de nous harceler ; depuis trois cents ans ils « ont subjugué l'Espagne et les îles Baléares ; ce qui « reste, ils le dévorent en espérance. Leurs courses « insolentes dévastent l'Illyrie et toutes les côtes, jus- « qu'à ce bras de mer qu'on appelle le golfe de Saint- « George[1]. C'est peu : ils gardent les clefs du tombeau « du Sauveur ; ils vendent à nos pèlerins l'entrée de « cette ville sainte qui ne devrait être ouverte qu'aux « seuls chrétiens, si quelque étincelle du feu divin « brûlait dans les âmes. Armez-vous donc, hommes « puissants ; entreprenez cette expédition mémorable « contre les ennemis de la croix. Vous qui allez pro- « pager le christianisme, attachez une croix à vos « épaules, comme témoignage de votre foi, comme « signe extérieur de l'enthousiasme qui vous anime. « Ces armes que vous avez ensanglantées en combattant « contre vos frères dans des guerres injustes ou dans « de vains tournois, servez-vous-en contre les ennemis « de la foi et du nom chrétien. Rachetez par cette « expédition les rapines, les vols, les homicides, les « fornications, les adultères, les incendies qui ont « attiré sur vous la colère de Dieu : ayez pitié du sort « de vos frères qui sont esclaves à Jérusalem et dans « les pays voisins ; mettez un terme à l'insolence de « ces barbares qui se sont proposé d'abolir le nom « chrétien. Pour nous qui tenons notre autorité d'a- « bord du Dieu tout-puissant et ensuite des bienheu- « reux apôtres, Pierre et Paul, d'après le pouvoir que

[1] *Sancti Gregorii*; adopté la variante *Georgii*.

« Dieu nous a conféré, tout indignes que nous som-
« mes, de lier et de délier, nous accorderons indul-
« gence pleinière à ceux qui, de leurs personnes et de
« leurs biens, contribueront à cette entreprise, s'ils
« se montrent vraiment contrits de cœur et s'ils font
« l'aveu sincère de leurs fautes ; et nous leur promet-
« trons une part au royaume éternel, quand viendra
« le jour de la rétribution des justes. Nous admet-
« trons aussi à cette rémission des fautes ceux qui
« donneront une part convenable de leurs biens pour
« aider aux frais du voyage, ceux aussi qui par leurs
« conseils ou autrement fourniront d'utiles secours à
« l'expédition projetée. Marchez donc à travers le
« monde, gens de cœur, soldats du Christ ; écartez
« loin de vous toute crainte de la mort ; car les souf-
« frances de cette vie ne sauraient être mises en com-
« paraison avec la gloire future qui se manifestera
« en nous. Voilà ce que nous enjoignons à ceux qui
« sont présents, ce que nous recommandons à ceux
« qui sont absents : l'époque que nous fixons est le
« printemps prochain. Dieu aidera ceux qui parti-
« ront; il leur rendra l'année favorable, et leurs
« moissons seront abondantes, et les éléments leur
« seront propices. Ceux qui mourront entreront dans
« le royaume des cieux ; ceux qui vaincront verront
« le tombeau du Sauveur. Heureux ceux qui sont
« appelés à cette entreprise, puisqu'ils iront visiter
« les lieux saints, là où le Seigneur, qui règne aux
« cieux, a vécu parmi les hommes ; là où il est né, où
« il a été crucifié, où il est mort, où il a été enseveli,

« où il est ressuscité, pour sauver les hommes. » Après avoir prononcé ce discours, le pape ordonna à tous les chefs d'églises qui assistaient au concile de retourner dans leurs diocèses et d'y exhorter à la sainte entreprise, à force de zèle et d'instances, le peuple qui leur était soumis.

Noms des croisés. — En entendant les paroles du pape, le clergé et le peuple les accueillent d'un murmure favorable. Tous, d'un commun accord, assurent à grands cris qu'ils veulent faire partie du pèlerinage. Dans le concile même, une foule de gens illustres se jettent aux pieds du pape et se consacrent eux et leurs biens à la cause du Christ. Aymard[1], évêque du Puy, reçoit le premier de tous la croix des mains du pape. Son exemple est aussitôt suivi par Guillaume, évêque d'Orange, et par une multitude de fidèles de tout âge et de tout rang. Le concile dissous, chacun se retire chez soi pour se préparer sans retard à la croisade. Le bruit s'en répand dans l'univers, et non-seulement les provinces du continent européen brûlent de prendre part à l'expédition, mais encore tous ceux qui dans les îles les plus reculées ou chez les nations barbares avaient entendu prononcer le nom du Christ. Ceux qui prirent la croix étaient Hugues-le-Grand, frère du roi de France Philippe; Godefroy, duc de Lorraine; Raymond,

[1] Celui que Tasse appelle Adhémar et dont il trace un portrait si brillant.

comte de Toulouse; Robert, duc de Normandie; Bohémond, prince de l'Apulie et Normand de nation; Robert, comte de Flandre; Étienne, comte de Chartres; le deux frères de Godefroy, Baudouin et Eustache; un autre Baudouin du Bourg; Garnier, comte de Grai; Baudouin, comte de Hainaut; Isoard du Puy; Guillaume, comte de Forez; Étienne, comte d'Albemarle; Rotrou, comte du Perche; le comte Hugues de Saint-Paul, Henri de Hache, Rodolphe de Beaugency, Ébrand [1] de Puyset, Guillaume Amanjeu, Genton de Bar, Gaston de Béarn, Guillaume de Montpellier, Gérard de Roussillon, Gérauld de Cérisy, Roger de Barneville, Guy de Possessa, Garland, Thomas de Sprée, Galon de Chaumont, Étienne, comte de Blois; tous étaient capitaines et chefs des chevaliers et des autres fidèles; tous attendaient le moment favorable; tous étaient préparés avec la foule de leurs soldats à bien combattre pour le Christ; et ils s'étaient dévoués pieusement aux fatigues d'un si long pèlerinage pour la gloire du nom chrétien.

Détails sur Pierre l'Ermite. — Ce qui enflammait encore les cœurs à la croisade et à la délivrance du saint tombeau, c'étaient les prédications de Pierre l'Ermite. Il ne sera pas inutile, je crois, à la clarté de cette histoire de raconter à ce propos, pour ceux qui l'ignorent, la manière dont Dieu se révéla à lui. Ce saint homme, nommé Pierre, ermite de profes-

[1] M. Michaud dit Évrard.

sion, était né en France. Quelque temps avant le concile de Clermont, il avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem. Là, d'après la loi imposée par les Sarrasins aux chrétiens qui voulaient visiter la cité sainte, il paya tribut, entra dans la ville et fut reçu dans la maison d'un chrétien. Alors il apprit pleinement quel était le sort malheureux des vrais croyants sous la domination des infidèles, et ce qu'il entendit sur leurs misères lui fut confirmé par le témoignage de ses yeux. Sachant que Siméon, patriarche de Jérusalem, était un homme religieux et craignant Dieu, il alla le trouver, et ils se plurent à converser ensemble. Le patriarche, jugeant d'après l'entretien de Pierre que c'était un homme circonspect, lui parla à cœur ouvert de toutes les infortunes qui affligeaient le peuple de Dieu dans la cité sainte. A ce tableau des humiliations de ses frères, Pierre fut ému, et ne pouvant retenir ses larmes, il répondit au patriarche : « Vous saurez, saint père, que l'église romaine, les « princes de l'Occident et moi-même, qui voulons « sauver nos âmes et obéir à Dieu, sommes prêts à « tout entreprendre pour remédier à l'immensité de « vos misères; et que nous avons résolu d'appeler la « chrétienté en masse et chaque chrétien en particu- « lier au soulagement de vos douleurs. » Ces paroles consolèrent le patriarche et tous les fidèles qui étaient présents ; ils se répandirent en actions de grâces, et donnèrent à cet homme de Dieu une supplique en forme de lettre. Un jour que ce serviteur de Dieu était préoccupé plus que de coutume de son prochain

retour dans sa patrie et de la mission qu'il avait à remplir, il entra dans l'église de la Résurrection de Notre-Seigneur, et s'adressant avec ferveur au Dieu, source de miséricorde [1], il y passa la nuit, veillant et priant. Enfin, épuisé et gagné par le sommeil, il se coucha et s'endormit sur le pavé de l'église. Pendant son sommeil, il vit apparaître notre Seigneur Jésus-Christ qui, confirmant sa mission, lui dit: « Lève-toi, Pierre, et hâte-toi de partir : accomplis « sans crainte ce que je t'ordonne, car je serai avec « toi : les temps sont arrivés où les lieux saints doi- « vent être purgés de leurs souillures, et où mes ser- « viteurs doivent être secourus. » Pierre se réveille, et, animé par cette vision, il se met en devoir d'obéir sans hésiter aux ordres divins. Il part sans délai ; et, après s'être mis en oraison, le voyageur impatient se dirige vers les bords de la mer. Là il monte sur un vaisseau ; après une heureuse traversée, il arrive à Bari, de Bari il se rend à Rome, où il trouve le pape Urbain ; il lui remet les lettres du patriarche et des fidèles de Jérusalem, lui peint avec autant d'énergie que d'exactitude les malheurs des chrétiens et les humiliations de la Terre-Sainte. Le pape l'accueille avec intérêt, et lui promet sa coopération en temps utile. Pierre alors parcourt toute l'Italie, traverse les Alpes, s'adresse à tous les princes de l'Occident, les suppliant avec instance de ne pas permettre plus longtemps que les lieux saints glorifiés par la pré-

[1] Adopté l'addition *misericordiæ*.

sence du Sauveur, soient souillés par les profanations des infidèles. Mais ce n'est pas assez pour son zèle ; il va dans les rangs du peuple, chez les hommes de la plus basse condition leur communiquer son enthousiasme par ses exhortations pieuses. Ainsi Pierre l'Ermite, accompagné d'une multitude de gens armés qu'il avait réunis avec de grandes fatigues tant dans le royaume de France que dans l'empire, vint se joindre à l'expédition, et contribua plus que tout autre à la croisade par son zèle ardent.

Expédition de Gaultier-sans-Avoir. — L'an du Seigneur 1096, le huitième jour de mars, Gaultier, surnommé *Sens Avior* [Sans-Avoir], homme de noble race et de grand courage, suivi d'une nombreuse multitude de soldats à pied (car il avait fort peu de cavaliers), prit les devants et se mit en route, le premier de tous les croisés. Il traversa le pays des Allemands et des Hongrois, et arriva jusqu'au fleuve Maroc[1]. Il le passa[2], entra sur le territoire des Bulgares, et s'arrêta dans un lieu qu'on appelle Belgrade. Là, quelques-uns de ses compagnons, qui étaient allés à son insu à Maleville[3] pour acheter des vivres, furent surpris par les Bulgares, dépouillés de leurs vêtements, frappés de coups, et renvoyés après avoir perdu tout

[1] Maroc est évidemment pour Maroë, aujourd'hui la Save. (*Voyez* Katona.)

[2] *Quibus superatis.* Adopté la variante *quo trajecto.*

[3] Aujourd'hui Zemlin. (*Voyez* Katona.) Les croisés punirent sans doute du nom de *mala villa* la ville où ils avaient été si mal accueillis.

ce qu'ils possédaient. Gaultier alors demanda au duc des Bulgares la permission d'acheter ce qui était nécessaire à son armée : il ne put l'obtenir, et campa devant Belgrade ; mais ne pouvant retenir ses troupes qui souffraient de la famine, il eut à déplorer la perte de plusieurs de ses soldats. Car ceux-ci voyant que cette nation inhospitalière ne voulait rien leur fournir, même à prix d'argent, se jetèrent sur le bétail et sur les troupeaux des Bulgares, et ramenèrent ces provisions au camp. Les Bulgares l'apprirent, saisirent leurs armes et résolurent de leur arracher leur proie. Ils attaquèrent les pillards, demeurèrent vainqueurs, mirent le feu à une chapelle où cent quatre-vingts d'entre eux, séparés de leurs compagnons, s'étaient retirés pour obtenir la paix, les y brûlèrent, et forcèrent le reste à la fuite. Gaultier, avec les troupes qui survivaient, se dirigea vers Silistrie[1], capitale de la Dacie méditerranée ; et s'étant plaint au gouverneur de la ville des mauvais traitements que lui et les siens avaient reçus des Bulgares, il obtint pleine justice. De là il se rendit à la ville Royale [Constantinople], où, admis en présence de l'empereur Alexis, il lui demanda que, jusqu'à l'arrivée de Pierre l'Ermite, par l'ordre duquel il s'était mis en route, son armée fût logée dans le voisinage de la ville ; il sollicita aussi la permission d'acheter et de vendre librement : ce que l'empereur lui accorda volontiers.

[1] *Stralicia*, dit le texte ici et plus bas. Nous ne voyons que *Silistrie* qui convienne à l'itinéraire.

Deuxième expédition conduite par Pierre l'Ermite. — Après le départ de Gaultier, Pierre l'Ermite avait aussi pris les devants, et après avoir traversé la Lorraine, la Franconie, la Bavière et l'Autriche, il était arrivé avec quarante mille guerriers aux confins de la Hongrie. Ce fut à Maleville qu'ils apprirent le désastre dont les chrétiens qui les avaient précédés sous la conduite de Gaultier avaient été victimes. En voyant les dépouilles et les armes de leurs amis suspendues aux murs de la ville comme des trophées, ils entrèrent dans une juste fureur, coururent aux armes, et, prenant la ville d'assaut, massacrèrent presque tous les habitants par le fer, ou les noyèrent dans le fleuve voisin. Après la prise de la ville, ils y demeurèrent cinq jours. Mais Pierre, apprenant que le roi de Hongrie réunissait des troupes pour venger ses sujets, fit traverser à ses soldats le fleuve voisin en toute hâte, et transporter au delà les troupeaux et les dépouilles de la ville. Au bout de huit jours de marche, il arriva devant Niz[1], ville bien défendue par des tours et des remparts; il passa le fleuve sur le pont qui y était construit, campa quelque temps dans ce lieu, puis continua sa route. Déjà la plus grande partie de l'armée avait passé outre, lorsque quelques Allemands qui étaient restés en arrière du corps principal, poussés par je ne sais quel vertige, mirent le feu à sept moulins placés au bord du fleuve dont j'ai parlé. Ils étaient une centaine environ qui,

[1] C'est évidemment Nissa (Naissus) en Servie.

pour satisfaire leur rage insensée, incendièrent aussi des maisons attenantes au faubourg de la ville, et, après avoir commis ces dévastations coupables, se hâtèrent de rejoindre l'armée depuis longtemps en marche. Mais le seigneur de ce pays, indigné de ces ravages, appela les citoyens aux armes, poursuivit les ennemis avec une troupe nombreuse, et, avant qu'ils eussent pu atteindre ceux qui les avaient précédés, les attaqua avec fureur, et les massacra non sans raison. Pierre, à la tête du premier corps d'armée, ignorait ce malheur, quand un des fuyards, porté sur un cheval rapide, vint le lui apprendre. Il prit conseil de ses troupes, revint aussitôt, et assista en pleurant aux funérailles de ses frères. Cependant il désirait vivement savoir quel avait été le motif d'une pareille violation de la paix. Les députés qu'il avait envoyés à ce sujet aux principaux de la ville revinrent lui dire la cause de l'indignation des habitants et de la mort bien méritée dont ils avaient puni ses soldats : mais quelques-uns des croisés, par une résolution téméraire, s'écrièrent qu'il fallait venger cette injure, et entraînèrent une partie de l'armée. Ils étaient environ mille qui voulurent prendre part à cette attaque imprudente. Les habitants sortirent d'abord en petit nombre, et engagèrent avec les assaillants un sanglant combat; puis ils finirent par ouvrir leurs portes, se précipitèrent en foule hors de la ville, tuèrent sur le pont cinq cents des nôtres : presque tous ceux qui survivaient se noyèrent dans le fleuve dont ils ne connaissaient pas les gués. Alors le

corps d'armée que commandait Pierre, s'indignant de ce nouveau désastre, courut aux armes; et dans la bataille générale qui s'ensuivit, dix mille hommes du côté des pèlerins restèrent sur la place. Tout l'argent de Pierre l'Ermite tomba entre les mains des Bulgares, ainsi que son chariot et les objets précieux qu'il renfermait. Au bout de quatre jours, les troupes qui s'étaient enfuies de côté et d'autre, se rallièrent, et, au nombre d'environ trente mille, se remirent en route. Le voyage ne s'acheva qu'avec les plus grandes fatigues. Enfin on arriva à Constantinople : là, Pierre eut un entretien avec l'empereur, et après avoir, du consentement d'Alexis, fait reposer ses troupes pendant quelques jours, il passa l'Hellespont, et descendit avec son armée en Bithynie, qui est la première province d'Asie. Les croisés s'arrêtèrent dans un lieu appelé Cinitothi, au bord de la mer, et y posèrent leur camp.

Destruction des croisés a Nicée. — Ce pays, qui touchait aux possessions des Turcs, abondait en biens de toute espèce, et surtout en vivres. Au bout de deux mois de séjour, les Latins commencèrent, au nombre de dix mille, à parcourir le pays, s'emparant du bétail et des troupeaux; ils poussèrent en bon ordre jusqu'aux environs de Nicée, et revinrent avec un immense butin et sans avoir perdu un seul homme. Les Allemands voyant l'heureux succès des Latins, résolurent d'en faire autant. Au nombre de dix mille fantassins et de deux cents cavaliers, ils se dirigèrent

à leur tour du côté de Nicée. Ils arrivèrent devant un bourg fortifié, qui en était distant de quatre milles; ils s'y précipitèrent avec impétuosité, et après une vive mais inutile résistance de la part des habitants, ils s'en emparèrent, firent un massacre général, pillèrent toutes les richesses, fortifièrent le château, et, séduits par la fertilité du sol, par la beauté du climat, résolurent d'y demeurer jusqu'à l'arrivée des princes d'Occident. Mais Soliman, maître de cette contrée, apprenant qu'une troupe de gens venus d'Allemagne s'était emparée d'une de ses bourgades, et se proposait d'y rester, accourut en grande hâte, prit d'assaut le château, et passa au fil de l'épée tous ceux qu'il y trouva. Cependant le bruit s'était répandu dans le camp que les Allemands en étaient venus aux mains avec Soliman. Mais quand on apprit le véritable résultat, tous les croisés coururent aux armes, malgré l'opposition des chefs; et, au nombre de trente-cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers, ils marchèrent en bon ordre sur Nicée, rencontrèrent dans une plaine Soliman, suivi d'une innombrable multitude de Turcs, et les attaquèrent avec vigueur. Mais ceux-ci, sachant bien qu'il y allait de leurs vies, soutinrent le choc avec intrépidité; et les nôtres, forcés de plier et hors d'état de lutter plus longtemps contre cette masse, prirent la fuite en rompant leurs rangs. Les cavaliers turcs les poursuivirent et en firent un affreux carnage [1]. L'armée de Pierre l'Ermite perdit

[1] Les ossements des croisés blanchirent la plaine : οστων χολωνος, dit

plusieurs gens de distinction, tels que Gaultier Sans-Avoir, Renaud de Breis, Foulcher d'Orléans; et des trente mille fantassins et des cinq cents cavaliers qui étaient sortis du camp, à peine en resta-t-il un seul qui échappât à la prison ou à la mort. Tel fut le résultat de cette bataille livrée par une multitude intraitable, qui ne voulait pas obéir à ses chefs, et qui avait dédaigné les sages avis de l'empereur : car il avait conseillé à cette populace ignorante de se tenir en paix auprès de Constantinople, et d'y attendre l'arrivée prochaine des princes croisés, plus éclairés qu'elle et beaucoup plus habiles dans l'art militaire. Soliman, non content de sa victoire, se jeta dans le camp des chrétiens, y égorgea les vieillards infirmes, les moines, les prêtres, les femmes, les jeunes filles et la plupart des enfants. Ceux à qui leur jeunesse et leur beauté firent trouver grâce auprès des Turcs furent épargnés, et réservés à un esclavage éternel. Près du camp des fidèles, au bord de la mer, il y avait un vieux fort vide d'habitants; ce fut là que les pèlerins, au nombre de trois mille, se virent forcés de se réfugier, espérant y trouver leur salut. Tandis que Soliman les y assiégeait, et qu'ils se défendaient avec courage, Pierre alla trouver l'empereur, lui adressa d'humbles supplications, et obtint enfin qu'il enverrait quelques troupes, pour ramener sains et

Anne Comnène. Les Francs s'en servirent eux-mêmes au siége de Nicée pour construire un mur.

(GIBBON, *Hist. de la Décad.*, chap. LVIII.)

saufs les débris du peuple de Dieu. Alexis les délivra, et Pierre, avec les restes de son armée, revint à Constantinople, où il attendit l'arrivée des chefs de la croisade.

Troisième expédition conduite par Godescalc. — Cette expédition malheureuse fut suivie d'une autre, conduite par un prêtre nommé Godescale, et Allemand de nation, qui avait fait vœu de pèlerinage, et qui, possédant le don de la parole, entraîna à la croisade quinze mille hommes, du royaume de Germanie aux frontières de la Hongrie. Les Hongrois, avec la permission de leur roi, vendirent à des prix modérés ce qui était nécessaire à l'entretien de ces troupes. Mais bientôt les croisés, usant avec intempérance des vivres abondants qui leur étaient fournis, et s'adonnant à l'ivrognerie, commirent d'affreux désordres, pillèrent et mirent à mort les habitants, et exercèrent même leurs violences brutales sur les femmes et sur les filles des Hongrois. Le roi du pays entra dans une juste colère, appela son peuple aux armes, et résolut de venger tant d'outrages. Les Hongrois rencontrèrent cette multitude de furieux près de Belgrade, et voyant les pèlerins disposés à se bien défendre (car c'etaient des gens de cœur et habitués au métier des armes), ils essayèrent de les vaincre par la ruse, ne pouvant les dompter par la force. Ils envoyèrent donc à Godescalc et aux principaux de l'armée des ambassadeurs chargés de leur porter insidieusement des paroles pacifiques, et qui lui dirent : « Notre roi

« sait que, parmi vous, il y a des gens sages et craignant « Dieu, qui se sont opposés de toutes leurs forces à « ces infamies dont il se montre aujourd'hui juste- « ment irrité. Il ne veut pas faire rejaillir sur tous le « crime de quelques-uns, et il consent à vous épargner « pour cette fois; seulement, il exige que vous vous « remettiez entre ses mains, et sans condition, vous, « vos personnes, vos richesses, et toutes vos armes : « c'est l'unique moyen d'apaiser son indignation. « Sinon, personne de vous n'échappera à la mort; « car votre armée n'a aucun moyen de sortir d'ici. » Godescalc et les autres chefs, trop confiants dans la clémence du roi, surmontèrent par leurs exhortations la répugnance de leurs troupes, et les déterminèrent à livrer entre les mains du roi leurs armes et leurs biens, pour satisfaire aux griefs dont il se plaignait. Ils le firent; mais, au lieu de pardon, ils trouvèrent la mort : car ces traîtres se jetèrent sur les malheureux désarmés, en firent un horrible massacre sans distinction d'innocent et de coupable, et souillèrent toute la plaine par le sang de tant de morts, par le meurtre de tant de chrétiens. Quelques-uns cependant échappèrent au danger commun, purent regagner leur pays, et racontèrent à ceux qui, comme eux, s'étaient liés par le vœu de pèlerinage, le désastre de leurs compagnons. Ils leur recommandèrent instamment d'avoir toujours devant les yeux la perfidie de ce méchant peuple, d'être plus prudents qu'ils ne l'avaient été eux-mêmes, et de bien se tenir sur leurs gardes pendant la route.

Quatrième expédition. — Massacre des Juifs. — Dispersion des croisés. — Vers le même temps, partirent pour la croisade, des contrées de l'Occident, deux cent mille fantassins et environ trois mille cavaliers, parmi lesquels on remarquait Thomas de Férie [1], Clérembaut de Vandeuil, le comte Herman, et Guillaume-le-Charron [2]. Cette multitude, dans un accès de rage, s'acharna sur tous les Juifs qu'elle rencontra dans les villes et bourgades où elle passait, et les tua par milliers. Ces massacres eurent lieu surtout à Mayence et à Cologne, où un comte nommé Émicon, homme puissant et fameux dans le pays, se joignit aux pèlerins, partageant leurs cruautés, et les encourageant dans leurs désordres. Enfin, après avoir traversé la Franconie et la Bavière, les croisés atteignirent la Hongrie où ils comptaient pénétrer librement; mais ils trouvèrent l'entrée fermée à Mersbourg [3], et firent halte à l'entrée du pont. Le roi se gardait bien de leur accorder l'entrée sur ses terres, craignant qu'une fois admis en Hongrie, ils ne se souvinssent du massacre qu'il avait fait des

[1] M. Michaud l'appelle de Feii. (*Hist. des Crois.*, livre II, p. 132.)

[2] Ou Guillaume Charpentier. Gibbon s'exprime ainsi : Guillaume, vicomte de Melun, que les vigoureux coups de sa hache d'armes avaient fait surnommer le Charron. *Carpentarius*, dit le texte.

[3] Le texte donne *Meezeburc*; cependant ce ne peut être Mersbourg en Saxe. Nous proposons Altenbourg; car il est probable que cette armée, en quittant la Bavière, suivit le cours du Danube. — Selon Katona (*de Reg. Hung.*, tome III), il faudrait lire *Ouar* ou *Moson*. (*Voir* à ce sujet une note de M. Michaud, *Hist. des Crois.*, livre II, p. 135.)

compagnons de Godescalc, et qu'ils ne voulussent prendre les armes pour s'en venger. Aussi leur refusa-t-il obstinément la permission qu'ils demandaient de traverser pacifiquement son royaume. Alors ils résolurent de dévaster tout le territoire autour des fleuves et des marais, de brûler les faubourgs, et de commettre toutes sortes de ravages sur les possessions du roi. Un jour, sept cents soldats que le roi de Hongrie envoyait secrètement défendre le pays contre les ravages des pèlerins furent surpris au passage du fleuve, par un parti d'ennemis. Presque tous y périrent, à l'exception de quelques-uns qui réussirent à s'échapper en se cachant dans les joncs et dans les marais. Fiers de cette victoire, les croisés se disposèrent à jeter des ponts sur le fleuve, à s'emparer d'un fort qui en défendait le passage, et à s'ouvrir l'entrée du royaume à la pointe de l'épée. Déjà ils construisent des ponts[1], qu'ils conduisent jusqu'au pied des murailles. Après bien des travaux et des efforts, ils sont sur le point de forcer l'entrée; mais voici que les vainqueurs sont saisis, comme par miracle, d'une terreur panique, et prennent la fuite, sans savoir pourquoi. Cette déroute soudaine dont Dieu les punit pour leurs péchés rend l'assurance aux habitants, qui désespéraient, et qui, alors, poursuivant vigoureusement les fuyards, les mettent à mort sans qu'ils puissent échapper. Le comte Émicon partagea la retraite précipitée de ses soldats, et eut bien de la peine à regagner sa patrie.

[1] Probablement des ponts de bois; une chaussée de bois, dit Michaud.

Les autres chefs que nous avons nommés plus haut échappèrent par la fuite, gagnèrent Trieste[1], et de là parvinrent en Italie. Là ils rejoignirent quelques seigneurs qui partaient aussi pour la croisade, et s'étant embarqués avec eux pour Dyrrachium, ils arrivèrent en Grèce.

Départ de Godefroi et des autres chefs. — Détention de Hugues-le-Grand. — A l'époque que j'ai fixée plus haut, c'est-à-dire, l'an du Seigneur 1096, le quinzième jour du mois d'août, après les malheureuses expéditions de Pierre l'Ermite, de Godescalc et des autres, que nous avons racontées, l'illustre Godefroi, duc de Lorraine, réunit ses compagnons de voyage, et se mit en route. Les gens de marque qui avaient pris la croix avec lui étaient Baudouin, frère utérin du duc, Baudouin comte de Hainaut, le comte Hugues de Saint-Paul et Engelrand, son fils, Garnier, comte de Grai, Renaud, comte de Toul et son frère Pierre, Baudouin du Bourg, Henri de Hache et son frère Godefroi, Dudon de Conti, Conon ou Conan de Montaigu. Ils étaient suivis des Frisons, des Lorrains, et des peuples qui habitent entre le Rhin et la Garonne. Tous ces seigneurs, avec les gens de guerre sous leurs ordres, traversèrent la province d'Autriche et la Hongrie, après avoir donné des otages au roi de

[1] *Per Thariciam*, texte *hic*. Dans l'ignorance de ce que signifie ce nom, nous y voyons quelque rapprochement avec *Istriam*; c'est ce qui nous détermine à adopter cette traduction.

ce pays ; ils arrivèrent à Belgrade, ville de Bulgarie, puis à Niz et à Silistrie. De là, ils descendirent dans la Dacie méditerranée, nommée autrement Mésie, parvinrent aux cloîtres [1] de saint Basile, et atteignirent enfin Philippopolis, ville fameuse et opulente. Là, ils apprirent qu'Hugues-le-Grand, frère du roi de France Philippe, était retenu dans les fers avec quelques-uns de ses compagnons par l'empereur Alexis. Alors le magnanime duc Godefroi envoya des ambassadeurs pour demander la liberté de ces illustres prisonniers qui avaient embrassé la cause du Christ. Cet Hugues, homme d'un grand renom, s'était mis en marche un des premiers, avait passé les Alpes, était descendu dans l'Apulie en traversant l'Italie, et s'était embarqué avec un mince cortége pour Dyrrachium, où il s'était arrêté, attendant l'arrivée des autres pèlerins. Le gouverneur de la province l'avait fait prendre, et l'avait envoyé chargé de chaînes à l'empereur. Celui-ci le gardait en prison comme un brigand, et comme un homme coupable d'homicide. Il refusa nettement la liberté des captifs aux ambassadeurs du duc, dont les troupes, d'un commun accord, dévastèrent tout le pays pendant huit jours. L'empereur, apprenant ces dégâts, envoya prier le duc d'y mettre un terme, l'assurant qu'il allait lui renvoyer libres les seigneurs qu'il redemandait. Le duc apaisa ses soldats, et arriva à Constan-

[1] Nous ne retrouvons pas la position de ce lieu. C'étaient probablement quelques couvents grecs situés dans les défilés du mont Hœmus.

tinople, où il reçut en effet, sains et saufs, Hugues-le-Grand et ses compagnons de captivité, Dreux de Nesle [1], Clérembaut de Vandeuil et Guillaume-le-Charron, qui tous remercièrent le duc de leur délivrance. Cette même année, des étoiles parurent tomber du ciel du côté de l'Occident, en signe de confusion et de carnage.

Duplicité d'Alexis Comnène. — L'empereur des Grecs, Alexis, était un homme méchant et fourbe, qui après avoir occupé l'emploi de prince du palais et de chef de la milice, sous son prédécesseur Nicéphore, s'était perfidement révolté contre son maître, cinq ou six ans avant l'expédition qui nous occupe, avait détrôné son souverain, avait usurpé l'empire et se maintenait tyranniquement dans son usurpation. Cet homme qui avait la tromperie dans le cœur adressait aux croisés des paroles amicales, mais menteuses: car il se défiait sans cesse et du nombre des pèlerins et de leur valeur à toute épreuve. Aussi, toutes les fois qu'il ajourna ses mauvais desseins contre eux, ce ne fut pas par grandeur d'âme, mais par peur. En effet, quand le duc Godefroi eut posé ses tentes aux portes de Constantinople, des députés impériaux arrivèrent pour l'engager à se rendre accompagné de peu de monde auprès de l'empereur; mais le duc ayant pris conseil de ses amis se refusa à l'entrevue. Alexis furieux interdit aux troupes de Godefroi le marché

[1] *Neella* (*Nigella*?) en Picardie, de même que le Vermandois.

aux denrées. Alors les chefs de l'armée, craignant de manquer de vivres, parcoururent au loin et à main armée les champs qui avoisinaient la ville, chassant devant eux bétail et troupeaux. Ils amenèrent au camp les vivres en si grande abondance, que même les plus pauvres en avaient jusqu'à satiété. L'empereur se vit donc obligé de rétablir les échanges qu'il avait défendus.

Arrivée de Bohémond. — Pendant que ces choses se passaient à Constantinople, Bohémond, prince de Tarente et fils de Robert Guiscard, ayant traversé l'Adriatique avant l'hiver avec son armée, était arrivé à Dyrrachium ; et il marchait à petites journées à travers les déserts de la Bulgarie pour aller rejoindre ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Car il avait sous ses ordres des hommes illustres et puissants, dont je donnerai ici les noms, du moins en partie[1] : Tancrède fils du marquis Guillaume, Richard prince de Salerne, et Ranulfe son frère, Robert de Hanse, Herman de Carvi[2], Robert de Sourdeval, Robert fils de Turstan, Humfroy fils de Radulf, Richard fils du comte Ranulfe, le comte de Roussillon et ses frères Boile de Chartres et Alberd de Cognano, avec son fils Humfroy. Tous ces seigneurs conduisaient les peuples d'Italie qui sont compris entre la mer Tyrrhénienne et la mer Adriatique. Les troupes qui sui-

[1] *Parte* au lieu de *patre* (édit. de 1640).

[2] M. Michaud donne *de Cani* ; et plus bas *Tristan* au lieu de Turstan.

vaient les bannières de Bohémond arrivèrent sous les murs de la ville de Castorie, et comme les habitants refusaient de leur vendre des denrées, ils se virent obligés de faire main basse sur le bétail et sur les troupeaux. Puis ils passèrent outre, et établirent leur camp dans la Pélagonie. Là, apprenant que dans le voisinage il y avait une petite ville libre, entièrement peuplée d'hérétiques, ils y coururent en toute hâte, prirent d'assaut le château qui la défendait, livrèrent les édifices aux flammes, et rapportèrent un immense butin et de riches dépouilles.

Marche et arrivée du comte de Toulouse. — Ses querelles avec Alexis. — Bientôt partit pour la croisade une nouvelle expédition, conduite par Raymond comte de Toulouse et par Aymard, évêque du Puy. Ils avaient parmi leurs vassaux, des gens de haut lignage : Guillaume évêque d'Orange, le comte Raimbaut, Gaston de Béarn, Gérard de Roussillon, Guillaume de Montpellier, Guillaume comte de Forez, Raymond Pelet, Genton de Barr et Guillaume Amanjeu [d'Albret]. Sous leurs ordres marchaient les Goths [1] et les Gascons et tous ceux qui avaient pris la croix, entre les Pyrénées et les Alpes. Cette armée suivit la route qu'avait tracée l'expédition précédente, traversa l'Italie, la Lombardie, et cette contrée qu'on appelle le Frioul, du Frioul passa dans l'Istrie et de

[1] Les anciens Visigoths de la Septimanie. On trouve la même dénomination dans Raymond d'Agiles, p. 144.

l'Istrie en Dalmatie. Enfin, après avoir mis quarante jours à traverser la Dalmatie, entourés de mille dangers, les croisés parvinrent à Dyrrachium. Là le comte ayant reçu des lettres bienveillantes de l'empereur, se remit en marche, traversa les montagnes, les forêts, tout le pays sauvage des Épirotes et posa ses tentes dans un canton appelé Pélagonie, qui abondait en ressources de toute espèce. Pendant cette station, le vénérable évêque du Puy ayant trouvé un lieu commode, mais un peu éloigné du camp, s'y était établi. Les Bulgares vinrent l'assaillir à l'improviste et le firent prisonnier. Ce qui le sauva, c'est qu'un de ces barbares, en lui demandant son or, contint la fureur des autres brigands. Pendant la contestation et le bruit qui s'ensuivit, toute l'armée prit l'alarme et saisissant ses armes se jeta sur les Bulgares et tira l'évêque de leurs mains. Enfin on se remit en route, on passa par Thessalonique, par la Macédoine, et après bien des fatigues, on atteignit Rodesto, ville maritime située sur l'Hellespont, et distante de Constantinople de quatre jours de marche. Là les députés des princes croisés qui étaient arrivés avant lui, vinrent trouver le comte et le prièrent, avec les supplications les plus vives, de venir à Constantinople terminer ses affaires avec l'empereur, afin de hâter le départ pour la Terre-Sainte. Le comte se rendit à la demande des princes et de l'empereur; il laissa son armée sous la garde des évêques et des gens de marque, qui se trouvaient dans son camp, arriva à Constantinople avec peu de monde, et se présenta à l'em-

pereur. Celui-ci le reçut d'abord avec toutes sortes d'égards, puis finit par l'exhorter à lui prêter serment de fidélité dans la formule observée par les autres princes croisés. Le comte s'y refusa absolument. Aussi l'empereur mécontent lui tendit des embûches à lui et aux siens. Il ordonna à ses soldats de se jeter à l'improviste sur l'armée du comte et de l'exterminer complétement. Les centurions impériaux et les quinquagénaires, officiers des troupes d'Alexis, exécutèrent les ordres de leur maître, entrèrent secrètement et pendant la nuit, dans le camp du comte et massacrèrent quelques croisés qu'ils trouvèrent sans défense. A cette nouvelle le comte reprocha à l'empereur son infâme trahison. Celui-ci, craignant les suites de sa violence, s'adressa à Bohémond qui était encore avec les siens, sur le rivage ultérieur de la mer [1], le fit venir, et le pria, ainsi que les seigneurs de sa suite, d'être médiateurs et d'opérer une réconciliation entre lui et le comte. Ceux-ci se rendirent à la demande de l'empereur; et quelque indignés qu'ils fussent de ce qui s'était passé, ils sentirent qu'appelés à une entreprise plus pressante, ils n'avaient pas le temps de songer à la vengeance, et rétablirent la paix entre Raymond et l'empereur. Le comte prêta serment de fidélité selon la formule observée par les autres, rentra en faveur auprès d'Alexis et reçut les présents les plus magnifiques.

[1] Je ne puis comprendre : *sur l'autre rive du détroit*. Car le passage des croisés n'était pas encore effectué.

Voici quelle était le teneur de ce serment prêté par tous les princes d'Occident : Si les croisés parviennent à s'emparer des villes, des châteaux et autres possessions sur lesquels l'empereur a des prétentions, ils les lui remettront entre les mains et tiendront en réserve les principaux prisonniers et le riche butin qu'ils y pourront trouver. Ces conditions paraissaient fort injustes à la plupart des seigneurs : l'effusion de leur sang devait-elle tourner, disaient-ils, au profit d'un prince étranger. L'empereur, de son côté, pour satisfaire les croisés, jura de leur donner fidèlement assistance et conseil, et de les aider de tout son pouvoir à triompher des ennemis de la foi. Sur ces entrefaites, l'armée du comte arriva à Constantinople ; sur son ordre, elle alla se joindre aussitôt à ceux qui l'avaient déjà précédée, et se mêla au reste de l'armée.

Séjour du duc de Normandie, Robert, en Italie. — Fondation de l'église de Norwich. — Robert, duc de Normandie, avait aussi pris la croix. Le dernier de tous les pèlerins, il partit pour Jérusalem, après avoir donné à son frère Guillaume la Normandie en gage pour dix mille livres d'argent. Ceux qui se joignirent à lui étaient Robert, comte de Flandre; Eustache, comte de Boulogne; Étienne, comte de Blois et comte de Chartres ; Étienne, comte d'Albemarle; Rotrou, comte du Perche; Roger de Barneville, et deux fameux seigneurs de Bretagne, Fergand et Conan. Ils étaient suivis par les Anglais, les Nor-

mands, les Flamands, les Bretons, les Angevins, les Gaulois occidentaux, enfin l'élite de ces peuples qui, de province en province, s'étendent de l'Océan britannique aux Alpes. Cette armée, partie pour la croisade, s'arrêta dans l'Apulie et dans la Calabre : car l'hiver commençait, et pour éviter les neiges et les frimas, elle y attendit un temps plus doux. Vers cette même époque fut fondée l'église de Norwich, et au lieu de clercs on y établit des moines.

Passage des croisés en Asie. — Commencement du siége de Nicée. — L'an du Seigneur 1097, le duc Godefroi, avec ses troupes, à Constantinople, Bohémond, avec ses troupes, près de la ville de Castorie, le comte de Toulouse, avec ses troupes, dans la Pélagonie, célébrèrent les fêtes solennelles de la nativité du Christ, et chacun convint, au nom des siens, que, par respect pour la religion, il s'abstiendrait du pillage ou de tout autre désordre. Puis, au printemps suivant[1], tous les croisés avec les bagages, les chariots et les bêtes de somme, se mirent en marche, se dirigeant vers Nicée à petites journées. Près de

[1] Au retour du printemps, Godefroi consentit à occuper dans l'Asie un camp commode et bien approvisionné; et dès qu'il eut traversé le Bosphore, les vaisseaux grecs revinrent sur la rive opposée. On usa successivement de cette politique avec tous les chefs, séduits par l'exemple de ceux qui les avaient devancés et affaiblis par leur départ. Alexis, par ses soins et son adresse, évita ainsi la jonction des deux armées sous les murs de Constantinople, et avant la fête de la Pentecôte il ne restait pas un seul des croisés sur la côte d'Europe.

(Gibbon, *Histoire de la Déc.*, chap. 58.)

Nicomédie, qui est la capitale de la Bithynie, ils virent arriver le vénérable prêtre Pierre l'ermite, qui amenait les débris de son armée qu'il incorpora dans leurs troupes ; puis il alla saluer les princes qui le reçurent avec respect, plaignirent les malheurs qu'il avait éprouvés et le comblèrent de présents. Les croisés, ayant ainsi rassemblé et augmenté leurs troupes, partirent dans un ordre convenable, et ils atteignirent Nicée par la grâce de Dieu. Là, ils établirent leur camp en cercle, réservant de la place pour ceux qui viendraient et attaquèrent la ville le quinzième jour du mois de mai, qui était celui de l'ascension de Notre-Seigneur. Quant au comte de Toulouse, lorsqu'il eut fait sa paix avec l'empereur, il en obtint la permission de partir, marcha en toute hâte vers Nicée, et joignit ses troupes aux autres princes qui assiégeaient la ville.

Robert rejoint l'expédition devant Nicée. — Cependant le duc de Normandie, Robert, ayant appris que Nicée était cernée par les princes croisés qui l'avaient précédé, réunit ses compagnons de voyage, fit préparer les bagages, et descendit vers la mer qu'il passa. Alors voulant réparer le temps qu'il avait perdu dans l'Apulie, il traversa, sans être inquiété, l'Illyrie, la Macédoine, les deux Thraces, et arriva à Constantinople. Là, à l'exemple des autres chefs, il prêta, entre les mains de l'empereur, serment de fidélité ainsi que les comtes qui avaient fait vœu avec lui. Cette soumission leur valut les plus grandes fa-

veurs et des présents qui consistaient en or, en vêtements précieux, en vases aussi admirables pour la matière que pour la main-d'œuvre, en pièces de soie d'une valeur inestimable, et beaucoup d'autres objets de luxe comme ils n'en avaient pas encore vu. Ces présents excitaient d'autant plus l'étonnement de ceux qui les recevaient, que jusqu'alors ils n'avaient eu aucune idée d'une pareille magnificence. Enfin, avec la permission de l'empereur, Robert et ses compagnons traversèrent l'Hellespont, et arrivèrent avec leurs troupes à Nicée, où ils furent reçus par les autres chefs avec les plus vives démonstrations d'amitié. On leur donua la place qu'on avait réservée pour eux dans la disposition du siége; ils y établirent un camp magnifique. Alors, pour la première fois, toutes ces armées se trouvèrent réunies en une seule qui forma l'armée de Dieu; le recensement qu'on en fit donna six cent mille fantassins et cent mille cavaliers portant cuirasse. Ils formèrent un cercle autour de la ville et prièrent pieusement le Seigneur de bénir leurs travaux.

Soliman. — Premiers combats. — Disposition du siége. — Nicée, ville grande et opulente en toutes choses, fait partie des cités de la Bithynie : elle appartenait alors, ainsi que tout le pays, à un Turc très-puissant, nommé Soliman [1], ce qui veut dire

[1] Les Latins le nomment Soliman; les Turcs Kilidge Arslan Daoud, fils de Soliman De 1074 à 1084 ce Soliman, arrière-petit-fils de Seljouk, fit la conquête de l'Asie Mineure; il mérita le nom de Gazi ou de

roi en langue persane. Les prédécesseurs de ce prince avaient conquis toutes ces contrées sur un empereur de Constantinople, appelé Romain, le troisième empereur avant Alexis Comnène, et les avaient transmises à leur successeur Soliman. Celui-ci possédait non-seulement la Bithynie, mais toutes les provinces depuis Tarse, en Cilicie, jusqu'à l'Hellespont; en sorte que jusqu'aux abords de Constantinople, il avait des émissaires qui levaient sur tout le pays, au nom de leur maître, des impôts et des tributs, et forçaient les habitants à les leur payer. Lui-même alors se tenait, avec des troupes nombreuses, sur des montagnes voisines, éloignées de Nicée de dix milles tout au plus, épiant le moment favorable de délivrer la ville des attaques des croisés. Aussi, pour ranimer le courage des assiégés, il leur envoya deux messagers qui devaient s'introduire dans la ville par le lac, et s'acquitter le plus secrètement possible de leurs commissions auprès des habitants. Mais l'un d'eux fut pris par les nôtres, l'autre fut tué : les chefs de l'armée gardèrent étroitement le messager qui avait été pris vivant, et apprirent de lui que Soliman viendrait les attaquer le lendemain pour les forcer à lever le siége et pour délivrer la ville du danger qui la menaçait. En effet, le soudan, au jour fixé, et vers la troisième heure (comme le messager l'avait annoncé), descendit des montagnes dans la plaine,

Champion sacré, et donna le nom de Roum à son royaume pris sur les Romains.

avec cinq cent mille soldats. Il fit prendre les devants à dix mille cavaliers qui se dirigèrent vers la porte du midi, confiée à la garde du comte de Toulouse, et se précipitèrent avec impétuosité sur les assiégeants. Les nôtres opposèrent une vaillante résistance, brisèrent leurs vains efforts, les forcèrent à rompre leurs rangs et à chercher leur salut dans la fuite. Mais Soliman, survenant avec des troupes plus nombreuses, rallia les fuyards, et les ramena contre les croisés. Alors le duc Godefroi, le prince Bohémond et le comte de Flandre, armés ainsi que les leurs de pied en cap, voyant que l'armée du comte n'en pouvait plus, chargèrent les ennemis avec vigueur, et, après en avoir tué quatre mille et pris un grand nombre, mirent le reste en fuite. Forts de cette première victoire, les chrétiens pressèrent le siége : leur camp, qui formait le cercle, était ainsi disposé : à la porte de l'orient se trouvait Godefroi avec ses deux frères et leurs troupes; à la porte du nord, le prince Bohémond avec Tancrède et les autres seigneurs de sa suite; à la porte du midi, le comte Raymond et l'évêque du Puy; à la porte de l'ouest, le duc de Normandie, Robert, le comte de Flandre et leurs hommes. Ainsi, de toutes parts, la ville était cernée par de braves chevaliers, tels que n'en avaient jamais éclairé les rayons du soleil Ensuite les chefs, pour jeter la terreur dans la ville assiégée, firent couper les têtes des morts, et en lancèrent mille avec leurs énormes machines. Quant aux principaux prisonniers, ils les envoyèrent à l'empereur.

Détails. — Ruine de la tour. — Cet heureux succès décida les princes à faire approcher de la ville et des murailles les pierriers et les autres machines; et alors, ceux qui les faisaient jouer, battirent la ville sans relâche pendant sept semaines[1]. Un jour, dans un assaut qui avait été convenu d'avance, nos troupes perdirent deux chevaliers de distinction, Baudouin de Calderon et Baudouin de Gand qui, dans l'ardeur avec laquelle ils montaient à l'assaut, furent tués, l'un d'un coup de pierre, et l'autre d'un coup de flèche. Dans un autre assaut, livré d'après la décision des chefs, le comte Guillaume des Forets, et Galon de l'Isle, tombèrent percés de traits. Un seigneur illustre, Guy de Possessa, y périt aussi; mais il était déjà tourmenté d'une maladie cruelle. Dans un nouvel assaut où tous les chefs croisés s'efforcèrent à l'envi de placer contre les remparts leurs machines de siége, deux Allemands, le comte Hermann et Henri de Hache, inventèrent un appareil d'attaque assez ingénieux, y placèrent une vingtaine de cavaliers et le firent approcher des murailles; mais les assiégés, dans leur opiniâtre résistance, brisèrent tellement cette nouvelle machine à coups de grosses pierres, qu'elle écrasa dans sa ruine tous ceux qui étaient dessous. Néanmoins l'ardeur des croisés ne se ralentissait pas, et, par des assauts fréquents, ils empêchaient les habitants de respirer. Un lac qui

[1] Du 15 mai au 20 juin il y a à peine cinq semaines. (Voyez la note 1 de la page 126.)

touchait à la ville, gênait beaucoup les travaux des assiégeants ; car les assiégés y naviguant librement, rapportaient dans Nicée, au grand dommage des nôtres, des provisions et des vivres en abondance. Les chefs alors équipèrent une flottille qu'ils lancèrent sur le lac; les soldats qu'elle renfermait interceptèrent tout convoi. Il y avait une tour située à la partie méridionale de la ville, plus haute et plus forte que toutes les autres; pour la prendre, tous les moyens étaient insuffisants. On eut enfin recours aux mineurs qui creusèrent, sous la tour, la terre avec grande peine, remplirent cette cavité de matières inflammables, et y mirent le feu. La flamme se communiqua aux fondements qui furent bientôt réduits en cendre, et la tour, sans point d'appui, s'écroula avec un fracas semblable à celui d'un tremblement de terre. Ceux qui l'entendent en sont troublés, et la ville est saisie d'effroi. Au bruit que la tour fait en tombant, nos troupes encouragées volent aux armes, s'excitent mutuellement et se voient déjà au milieu de la ville.

Prise de Nicée.—L'épouse de Soliman, que la ruine de la tour avait plongée dans le désespoir, s'était embarquée sur le lac avec les siens et était sortie de la ville secrètement. Mais les nôtres, qui se trouvaient sur le lac en éclaireurs, l'arrêtèrent dans sa fuite, s'en emparèrent et la menèrent devant les princes croisés. Elle fut prise avec ses deux fils encore enfants et mise sous bonne garde. Parmi les assiégés, un Turc avait

percé de ses traits beaucoup des nôtres et ne cessait de défier les chefs par des paroles insultantes. Le magnanime duc Godefroi, saisit le moment favorable, le visa, l'atteignit d'une flèche à la tête, et le fit rouler du haut des murs dans le fossé. A cette vue tous, animés à l'assaut, attaquent la ville au son des clairons et des trompettes; l'air retentit de clameurs; ni leurs traits, ni leurs dards enflammés, ni les pierres et les poutres de bois, ni leurs efforts, ni leurs armes, ni ce qu'ils lancent de tous côtés, ne peuvent sauver les assiégés. Forcés de se rendre, ils livrent leur ville à un certain Tatin, lieutenant de l'empereur. Les chefs croisés, préoccupés de leur grand dessein, y consentirent assez volontiers, selon les promesses qu'ils avaient faites à l'empereur. Les pèlerins recouvrèrent tous leurs frères captifs, tant ceux qui avaient été pris durant le siége, que ceux qui étaient tombés dans les mains de Soliman après la défaite de Pierre l'ermite, comme nous l'avons dit plus haut. Les princes députèrent alors vers l'empereur, pour l'exhorter à envoyer des officiers à Nicée, et en assez grand nombre, pour garder la ville. Ils lui remirent aussi l'épouse et les fils de Soliman, qu'il reçut avec joie. L'empereur, heureux d'un si grand succès, chargea quelques-uns de ses familiers d'aller prendre possession de la ville, des captifs, de l'or, de l'argent, de tous les objets précieux. Il les chargea aussi de présents magnifiques, pour chacun des chefs; cherchant par lettres ou de vive voix à gagner leur amitié, et les remerciant avec ardeur d'avoir consa-

cré leurs travaux à son service et à l'accroissement de son empire. La ville de Nicée fut prise l'an du Seigneur 1097, le vingtième jour de juin[1].

Bataille de Dorylée. — Le siége étant levé, les princes croisés commandèrent à l'armée de se disposer au départ : on prépara les bagages et on se remit en route le troisième jour avant les calendes de juillet; après avoir traversé un pont, l'armée se sépara en deux. Le prince Bohémond, Robert duc de Normandie, Étienne comte de Blois, Hugues de Saint-Paul prirent la gauche avec leurs troupes et arrivèrent dans une vallée qu'on appelle Gorgoni ; les autres tournèrent à droite et s'arrêtèrent pendant un jour, dans un lieu distant de deux milles du camp des premiers. Mais Soliman, qui se souvenait de sa défaite, se présenta le lendemain vers la deuxième heure[2] du

[1] *Julii mensis;* il faut lire *Junii*, ce qui est conforme à tous les récits aux dates que Matthieu Pâris donne lui-même un peu plus bas.

[2] C'est-à-dire vers sept à huit heures du matin. « Censorin et d'autres anciens auteurs nous apprennent que le jour était divisé en quatre parties, comme la nuit en quatre vigiles ou veilles. De même que la première veille comprenait les trois premières heures de la nuit, et qu'au signe qui marquait la fin de la troisième heure, la seconde veille commençait et durait jusqu'à minuit; ainsi la première heure ou partie du jour comprenait les trois heures ordinaires après le lever du soleil; et à la fin de cette troisième heure commençait la seconde partie du jour que l'on appelait tierce ou troisième, parce qu'elle suivait le signe de la troisième heure ordinaire et qu'elle durait jusqu'à midi. Alors commençait l'heure ou partie du jour nommée sexte ou sixième, après laquelle venait l'heure ou partie du jour appelée none ou neuvième. »

(Moréry, *Dict.*, art. *Heures.*)

jour, suivi d'une multitude de Turcs, dont le nombre, dit-on, excédait deux cent mille. Les nôtres ayant appris, par leurs éclaireurs, l'arrivée de Soliman, placèrent, près d'un lieu planté de roseaux, les Turcs captifs, les bagages et les malades; pour eux, ils saisissent leurs armes et préparent leurs chevaux, comme devant bientôt combattre de près. En même temps ils envoient des messagers à l'autre corps d'armée, dont ils s'étaient imprudemment séparés, pour lui demander des secours dans cette position critique : pendant ce temps s'engage, malgré les chrétiens, une mêlée terrible et funeste, qui tourne à leur désavantage; leurs chevaux qui n'étaient pas habitués aux clameurs des Turcs, à leur musique barbare et au bruit de leurs tambourins, se cabraient et n'obéissaient plus à l'éperon. Les chrétiens commençaient à lâcher pied, quand survint le noble duc de Normandie Robert, qui se mit à leur crier et à leur dire : « Où fuyez-vous, chevaliers? où fuyez-vous? les che-« vaux des Turcs sont plus rapides que les nôtres : la « fuite ne vous sauvera pas; ne vaut-il pas mieux « mourir en braves que de vivre en lâches? si vous « sentez comme moi, suivez moi. » A ces mots il dirige la pointe de sa lance contre un chef turc, traverse son bouclier et du même coup cloue l'homme à la cuirasse. Il en perce de la même manière et au même moment un second et un troisième; les chrétiens alors reprennent du cœur et le combat recommence furieux et sanglant. Du côté des croisés deux princes y périssent : Guillaume frère de Tancrède, en

perçant de sa lance un chef turc, est aussi percé par lui ; Godefroi du Mont, en coupant la tête à un païen, expire d'un coup de flèche. Un troisième, Robert de Paris, périt de la même mort[1]. Dans cette bataille déjà deux mille pèlerins avaient été tués ; nos troupes pliaient et la déroute commençait, lorsque le peuple de Dieu dans son malheur reçut un puissant renfort. Godefroi, qui commandait l'autre corps d'armée, arriva avec quarante mille hommes. Ces troupes fraîches se jetèrent sur les ennemis avec impétuosité, combattirent avec intrépidité et presque avec fureur. Bientôt Soliman lâcha pied avec ses Turcs infidèles, qui à la vue de tant d'ennemis croyaient que le ciel allait tomber sur eux. Les chrétiens les poursuivirent en toute hâte, quatre milles au delà de leur camp, massacrant tous ceux qu'ils pouvaient atteindre. Alors ils ramenèrent tous les prisonniers que les Turcs avaient faits, et entrèrent dans le camp ennemi, où ils trouvèrent de l'or et de l'argent en quantité, des bêtes de somme, des bestiaux, des troupeaux, des provisions. Ils enlevèrent les tentes et les pavillons, emmenèrent avec eux les chevaux et les chameaux. Toutes ces ri-

[1] Ce Robert de Paris, tué au premier rang dans cette bataille de Dorylée, paraît être, au témoignage de Ducange, cet audacieux baron, qui pendant que les autres chefs se tenaient debout devant Alexis Comnène, osa seul s'asseoir sur le trône à ses côtés, et fit à l'empereur grec une réponse si fière. Anne Comnène, dans son *Alexiade*, rapporte avec un plaisir évident la fin de cet arrogant barbare, Λατινος τετυφωμενος.

(*Voir* GIBBON, ch. 58.)

chesses passèrent du camp des infidèles dans le camp des chrétiens. Du côté des ennemis et parmi les hommes puissants de cette nation, trois mille, dit-on, trouvèrent la mort dans cette journée. Cette bataille fut livrée le jour des calendes de juillet, avec des forces bien inégales. Car cinquante mille chrétiens seulement combattirent contre cent cinquante mille Turcs.

Marche des croisés en Asie Mineure. — Lorsque, pendant trois jours et sur le lieu même du combat, ils eurent pris un repos nécessaire à eux et à leurs chevaux, les croisés avertis par le son du clairon, se remirent de nouveau en marche. Après avoir traversé la Bithynie tout entière, ils entrèrent en Pisidie. Forcés de camper dans cette province aride et sans eau, ils eurent à souffrir de la soif et de la chaleur; leurs forces s'épuisèrent et plus de cinq cents y moururent. Enfin échappés à ce péril, ils descendirent dans une contrée fertile non loin de la petite Antioche, capitale de la Pisidie. De là ils envoyèrent des troupes de côté et d'autre pour reconnaître le pays et pouvoir informer les chefs de l'état où elles le trouveraient. Ces corps de cavalerie détachés du camp s'avancèrent au delà d'Héraclée, ville de Lycaonie, jusqu'à Iconium capitale de cette contrée. Ils la trouvèrent vide de tout habitant; car les Turcs, apprenant l'arrivée des croisés, avaient abandonné villes et châteaux, ne se sentant pas assez forts pour résister. Les éclaireurs traversèrent ensuite la ville de Ma-

rasch[1], et entrèrent en Cilicie. La Cilicie est bornée à l'orient par la Cœlosyrie, à l'occident par l'Isaurie, au nord par les défilés du mont Taurus, au midi par la mer de Chypre. Elle a deux villes capitales, Anazarbe, et Tarse, patrie de Paul, le docteur des nations. Cette dernière cité se soumit à Baudouin, frère du duc Godefroi[2]. Le duc de Normandie, Robert, prit une ville nommée Azena [?][3] et la donna à Siméon, un de ses chevaliers. Le prince Bohémond et le comte Raymond, s'emparèrent d'une autre ville, où ils établirent Pierre des Alpes pour gouverneur. La ville de Coxon ouvrit ensuite ses portes; et Pierre de Roussillon prit Rufa [?] et plusieurs autres châteaux. Un certain Guelfe, Bourguignon de nation, subjugua la ville d'Adana et y reçut avec bienveillance Tancrède qui arrivait. Tancrède, parti d'Adana, parut devant Malmistra dont il s'empara, après avoir tué les Turcs qui la défendaient. De

[1] *Voir* la carte de M. Michaud (*Hist. des Croisades*) pour cet itinéraire.

[2] Tancrède était arrivé le premier devant Tarse et y avait planté son drapeau du consentement des habitants. Baudouin arriva quelque temps après, revendiqua la ville pour lui, força, par ses menaces, les Turcs et les chrétiens de Tarse à se déclarer en sa faveur, fit jeter dans les fossés le drapeau de Tancrède, et le remplaça par le sien. Maître de la ville, Baudouin excita contre les Turcs l'enthousiasme impitoyable de ses soldats. De nouveaux et sanglants démêlés devant Malmistra devaient signaler l'animosité des Italiens de Tancrède contre les Flamands de Baudouin.

[3] *Sic*. Ce ne peut être Adana, puisque cette ville est citée plus bas comme une des conquêtes de Tancrède.

là descendant vers la petite Alexandrie, qui fit sa soumission, il conquit toute la province. Baudouin, frère du duc Godefroi, vint rejoindre le grand corps d'armée, renforça ses troupes et se dirigea du côté du nord, où il subjugua toute la contrée jusqu'à l'Euphrate. Les citoyens d'Édesse, qui habitaient de l'autre côté du fleuve, apprirent bientôt par la renommée qu'un grand prince d'Occident était venu, et ils l'envoyèrent prier humblement de vouloir bien devenir le maître d'eux-mêmes et de leur ville. Édesse est une cité fameuse de la Mésopotamie appelée autrement Ragès[1] : ce fut là que jadis le vieux Tobie envoya son fils redemander dix talents à son parent Gabelus. Baudouin se rendit à leurs prières et fut reçu par le chef de la ville et par tous les habitants, avec de grands honneurs et en grande pompe. De là il se rendit à Samosate et la trouvant presque inexpugnable, il l'acheta au gouverneur pour dix mille écus d'or, et la réduisit à ses lois. Il se rendit ensuite devant Saroudge, l'assiégea et la prit. La possession de

[1] Cette opinion est adoptée, il est vrai, par quelques géographes, et toute douteuse qu'elle est, elle a pu trouver un fondement dans l'incertitude où l'on se trouve pour fixer la place de l'ancienne Ragès de Médie. On y a vu Resch, capitale du Kilan. Édesse, comme on sait, est en Mésopotamie, dans le Diarbeck. — Quant à la manière pacifique dont Matt. Pâris présente la conduite de Baudouin à Édesse, elle ne peut être admise. Gibbon assure que Baudouin, appelé par le tyran grec ou arménien, à qui les Turcs permettaient de régner sur les chrétiens d'Édesse, accepta d'abord le titre de son fils et de son champion; mais qu'une fois introduit dans la ville, il excita le peuple à massacrer son père et s'empara du trône et des trésors.

cette place assurait le libre passage à ceux qui voudraient se rendre d'Édesse à Antioche. Pendant ce temps le principal corps d'armée se dirigeait vers Marasch, et n'y trouvait que des chrétiens, les Turcs l'ayant abandonné dans leur effroi. De là Robert, duc de Normandie, accompagné du comte de Flandre, partit pour Artésie. Les citoyens ayant appris leur arrivée, tuèrent tous les Turcs qui, depuis longtemps, les tyrannisaient, et jetèrent leurs têtes hors de la ville. Cette cité, qu'on appelle aussi Chalcis, est éloignée d'Antioche de quinze milles.

Passage du pont d'Antioche. — Commencement du siége. — Après la conquête de toutes ces villes, les corps de troupes répandus dans les différentes provinces furent rappelés; les croisés formèrent de nouveau une seule armée, et on défendit d'une manière absolue que personne désormais, du moins sans ordre, prît sur soi de se séparer de l'armée. De bon matin, on marcha sur Antioche; mais la route se trouva coupée par le fleuve Oronte, appelé vulgairement Fer[1]. Les croisés apprenant qu'un pont très-solide était jeté sur ce fleuve, envoyèrent Robert, duc de Normandie, avec les plus agiles de ses cavaliers,

[1] Plus loin, Matt. Pâris l'appelle Farsar (Farfar, Pharphar); Strabon nomme l'Oronte, Typhon; Pomponius Lætus, Ophites; et Philostrate, Ladon. Il prend sa source dans le Liban, coule du sud au nord, passe à Hems, à Hama, et se jette dans la Méditerranée au-dessus d'Antioche. — D'autres géographes voient dans le Pharphar un des bras du Chrysoroas, fleuve du pays de Damas en Syrie.

pour reconnaître le terrain, et pouvoir, si quelque difficulté se présentait, en avertir les princes dont il était suivi. Le duc précéda donc le grand corps d'armée et arriva au pont dont j'ai parlé. Ce pont était en pierre [1]; à chaque tête, s'élevait une tour fortifiée où étaient postés cent hommes éprouvés dans la guerre et habiles à faire jouer les balistes, destinés à repousser par la force ceux qui voudraient traverser le pont ou le fleuve à gué. En outre il était arrivé d'Antioche un renfort de sept cents cavaliers, qui se tenaient sur l'autre rive du fleuve, tout prêts à en disputer, selon leur pouvoir, le passage à nos troupes. Ainsi le duc Robert trouvant le pont bien défendu par les ennemis, engagea avec eux un combat qui dura jusqu'à l'arrivée de l'armée. Les troupes étant alors réunies s'élancent sur le pont, au son des clairons et des trompettes, et écrasent les ennemis de leur masse. D'autres pendant ce temps trouvent un endroit guéable, traversent fièrement le fleuve et atteignent la rive opposée en mettant leurs adversaires en fuite. Toute l'armée ayant donc passé le fleuve, se reposa quelque temps; le lendemain elle suivit la grande route entre le fleuve et les montagnes, et vint camper devant Antioche, à un mille tout au plus. Antioche est une ville fameuse qui doit son nom à Antiochus, fils d'Alexandre de Macédoine, et où ce prince avait fixé le siége de son gouvernement. Plus

[1] Ce pont de neuf arches était surnommé cependant le *pont de Fer*, à cause de ses fortifications et de ses portes massives.

tard le prince des apôtres y avait établi sa chaire pontificale, sous un certain Théophile, homme recommandable et très-puissant dans la ville, qui lui donna aussi son nom, Théophilis. Dans les temps anciens elle avait été appelée Reblatha : ce fut là que Sédécias, roi de Juda, fut conduit devant Nabuchodonosor qui lui fit crever les yeux [1]. Elle est située dans la province de Cœlosyrie qui fait partie de la Syrie majeure et dont les campagnes fertiles, arrosées par des ruisseaux et par des fontaines, sont renommées comme un séjour délicieux. Le maître de la ville à cette époque était un certain Accien [2], dépendant du grand soudan des Perses appelé Belfech, qui avait chassé les chrétiens de toutes ces provinces et les avait soumises à ses lois. Les princes d'Occident jugèrent à propos d'assiéger Antioche et de l'entourer de circonvallations. Ils s'approchèrent de plus près encore, et le quinzième jour avant les calendes de novembre, ils disposèrent leurs troupes en cercle de cette ma-

[1] Il y a ici plusieurs erreurs à corriger : 1° Antioche fut bâtie par Sélencus Nicanor, après la bataille d'Ipsus, et il lui donna le nom d'Antiochus son père; 2° Moréry, tout en admettant que les fidèles ont pris pour la première fois le nom de chrétiens à Antioche, déclare sans fondement l'opinion qui donne cette ville comme le premier siége patriarcal de l'apôtre Pierre, et sans parler aucunement de ce Théophile, désigne seulement sous ce nom le sixième patriarche d'Antioche vers l'an 169; 3° quant à Reblatha où Nabuchodonosor II reçut Sédécias prisonnier, c'était une ville située entre Jérusalem et Tyr, que le roi de Babylone assiégait alors.

[2] Ce nom a été défiguré par les historiens des croisades. (Akby Syan frère du Noir, dit M. Michaud.)

nière : la ville avait cinq portes dont deux ne pouvaient être assiégées, à cause du voisinage du fleuve. L'armée ne s'en occupa point et réserva tous ses efforts contre les trois autres. Bohémond devait attaquer la porte supérieure [1], avec tous ceux qui s'étaient attachés à sa fortune dès le commencement. La ligne occupée par les troupes du duc de Normandie Robert et du comte de Flandre, s'étendait depuis le camp de Bohémond, jusqu'à la porte du Chien ; puis venaient le comte de Toulouse, l'évêque du Puy, Aymard, avec tous les chevaliers qui avaient suivi leurs drapeaux. Leurs lignes touchaient aux positions occupées par Godefroi, par ses deux frères Eustache et Baudouin, et par les nombreux soldats qui reconnaissaient pour chef le duc de Lorraine.

Exploits de Bohémond et du comte de Flandre.— Mort de Suénon. — Le siége ainsi disposé, les croisés placèrent dans les endroits convenables des machines de guerre, pierriers, trébuchets et mangonneaux [2], qui lançaient une grêle de pierres, jetaient

[1] La porte Saint-Paul, dit M. Michaud.

[2] Le mangonneau (*mangonellus*) se rapprochait dans son but et dans sa forme de l'arbalète (*balista* ou *balestra*). Seulement le mangonneau ne pouvait servir d'arme manuelle. Quant à l'arbalète, cette arme qu'Anne Comnène décrit sous le nom de tzangra, était inconnue de son temps en Orient. Les papes, dit Gibbon, s'étaient efforcés d'en proscrire l'usage dans les guerres des chrétiens. Le trébuchet était une machine analogue au mangonneau. On fait venir l'un de *trabes*, l'autre de μαγγανον.

l'effroi parmi les assiégés, et leur causaient de grands dommages. Ils bâtirent aussi une grosse tour de bois, y établirent des frondeurs habiles à jouer de l'arbalète, qui, cachés en embuscade, accablaient et tuaient les ennemis avec leurs traits enflammés et empoisonnés. Les Turcs, de leur côté, élevaient machines contre machines, lançaient traits pour traits, pierres pour pierres, et renvoyaient aux assiégeants le carnage et la mort. Des deux parts il périt beaucoup de monde; mais la perte portant principalement sur ceux qui allaient chercher des aliments, et les vivres venant à manquer, le prince Bohémond, le comte de Flandre et Robert partirent, sur l'avis commun, pour se procurer des provisions. Apprenant que dans les environs les Turcs occupaient un château et une grande métairie où se trouvaient des munitions de toute espèce, ils y coururent avec leurs troupes, malgré leur petit nombre, et avec l'aide de Dieu massacrèrent leurs nombreux ennemis, et s'emparèrent fort à propos d'un riche butin. Bientôt leurs éclaireurs vinrent leur dire que non loin de là était campée une multitude de Turcs. Bohémond détacha alors le comte de Flandre et ses gens d'armes, se disposant à le suivre avec le reste de ses troupes. Le comte, intrépide dans les travaux de Mars, attaqua vivement les ennemis et en tua une centaine. Il revenait vainqueur vers ses compagnons, quand d'autres éclaireurs lui annoncèrent que les ennemis arrivaient d'un autre côté en bien plus grand nombre. Bohémond l'ayant rejoint, ils marchèrent contre les

Turcs ; Dieu les conduisit, ils les mirent tous en fuite, et les poursuivant jusqu'à une distance de près de deux milles, ils en exterminèrent une grande foule. Alors ils revinrent en triomphe au camp, traînant après eux les chevaux, les mulets, les chameaux, les ânes, les troupeaux et toutes les précieuses dépouilles dont ils s'étaient emparés. Tous les champs d'alentour étaient couverts de ce riche butin. Leur arrivée combla de joie les chefs croisés qui se voyaient en proie à la disette. Mais ces provisions purent à peine suffire pendant quelques jours à une si grande multitude, et la famine se fit tellement sentir parmi les croisés, qu'on en vit un grand nombre, au mépris de leurs serments, de leur vœu et du service militaire, quitter le siége pour retourner secrètement dans leur patrie. Parmi eux se trouvait Tatin, homme fourbe et un des conseillers les plus intimes de l'empereur Alexis, qui, voyant la détresse des assiégeants, s'enfuit pour ne plus revenir. Seulement, pour pallier sa désertion autant que possible, il laissa devant Antioche ses tentes et ceux qu'il avait amenés avec lui. Vers le même temps Swen, fils du roi des Danois, et qui s'était aussi croisé, accourait au siége d'Antioche, suivi de quinze cents hommes d'armes parfaitement équipés [1] ; mais non loin de Nicée, il tomba

[1] « L'auteur de *l'Esprit des Croisades* a révoqué en doute, et aurait pu rejeter tout à fait la croisade et la mort tragique du prince Suénon et de ses quinze cents ou quinze mille Danois massacrés en Cappadoce par le sultan Soliman. Le poëme du Tasse a perpétué sa mémoire. » (Note de GIBBON, chap. LVIII, p. 295.) Koch partage l'opinion que les prin-

dans une embuscade dressée par les Turcs et y périt avec tous les siens. Il vendit longtemps et chèrement sa vie; et pour ne pas mourir sans vengeance, les Danois ne laissèrent à ces traîtres qu'une victoire cruellement gagnée.

Détresse des assiégeants. — Stratagème de Bohémond. — Cependant parmi les assiégeants la famine augmentait de jour en jour, et la famine amenait la peste. L'évêque du Puy, en vertu des pouvoirs qu'il exerçait comme légat du saint-siége apostolique, ordonna un jeûne de trois jours; car les gens sages et éclairés voyaient bien que ces calamités étaient imposées aux croisés en punition de leurs désordres. En même temps on éloigna de l'armée les courtisanes[1] qui l'avaient suivie; on défendit à tous les pèlerins l'adultère, la fornication, l'ivrognerie, les orgies, les jeux de hasard, les faux serments et toutes les fourberies, afin que l'armée, purifiée de ses souil-

ces du Nord ne prirent aucune part aux croisades d'Asie. Il en excepte seulement l'expédition entreprise en 1107 par Signrd Ier, roi de Norvége, qui, après avoir longtemps guerroyé en Espagne, se rendit en Palestine où il aida le roi Baudouin à prendre Sidon. (*Tableau des Révol.*, période IV, p. 284, d'après Sturleson et Torfœus.)

[1] *Voir* Gibbon et Michaud, sur la corruption de l'armée chrétienne. Un archidiacre de race royale fut tué par les Turcs, tandis qu'il jouait aux dés dans un verger avec une courtisane syrienne. La chaleur du climat, la grossièreté des mœurs, expliquent cette licence que l'on retrouve au temps de saint Louis. Les prostituées n'avaient pas craint de dresser leurs tentes auprès de la chaste Marguerite, femme du pieux roi. Le zèle du pèlerin ne pouvait étouffer les vices de l'homme.

lures, pût implorer humblement la miséricorde divine. Or la clémence de Dieu est si grande que, voyant son peuple revenir à un meilleur genre de vie, il modéra en partie les effets de sa colère. Ce qui inquiétait surtout les croisés, c'est qu'ils savaient que dans leur armée s'étaient glissés des espions, venus de toutes les contrées de l'Orient où vivaient les païens, et il n'était pas difficile à ces espions de se cacher à l'abri du nom de Grecs, de Syriens, ou d'Arméniens, que prenaient tous ces marchands qui venaient vendre des vivres à l'armée. Les pèlerins craignaient donc que ces espions, voyant s'accroître la famine et la peste, n'allassent semer partout la nouvelle de leur détresse, et que bientôt les Gentils ayant réuni toutes leurs troupes ne vinssent les anéantir jusqu'au dernier. Tandis que les chefs croisés cherchaient en vain un remède, Bohémond, homme d'un esprit rusé, le jour suivant, à la nuit tombante, profita du temps où les soldats affamés rôdaient par tout le camp, cherchant comme à l'ordinaire quelque festin préparé, se fit amener quelques Turcs prisonniers, et commanda aux bouchers de les égorger et de les faire rôtir devant un grand feu, comme s'ils devaient servir d'aliments : « Si l'on vous demande, » dit-il ensuite aux siens, « ce que veulent dire de « pareils apprêts, vous répondrez qu'il a été décidé « que tous les espions ennemis qui seraient pris désor- « mais, seraient tous rôtis de la même manière, pour « être mangés par les chefs et par l'armée. » En apprenant un fait si étonnant, toute l'armée accourut

pour voir ce qui se passait dans le camp de Bohémond, et au nombre des témoins stupéfaits se trouvèrent des espions, qui ne se doutèrent pas du stratagème et prirent la chose au sérieux. Craignant qu'il ne leur arrivât pareil traitement, ils quittèrent furtivement le camp et retournèrent chez eux. Alors ils racontèrent à ceux qui les avaient envoyés, que ce peuple dépassait la cruauté des bêtes les plus féroces; que, non contents de subjuguer les villes et les châteaux, de dépouiller entièrement les vaincus de leurs biens, de torturer cruellement et de mettre à mort les prisonniers, ces furieux aimaient encore à se gorger de chair humaine et à boire le sang de leurs ennemis. Le bruit s'en répandit jusqu'aux contrées de l'Orient les plus éloignées et les plus lointaines, et jeta partout la terreur; la ville d'Antioche en trembla d'effroi, tant ce fait était étrange et terrible. Ainsi Dieu permit que par le zèle et l'adresse du prince Bohémond le camp fût délivré de ce fléau.

Combat de Godefroi contre un ours monstrueux. — Ce qui plongea aussi l'armée dans l'allégresse, ce fut la convalescence du duc Godefroi qui, échappé à une maladie dangereuse, recouvra pleinement la santé. Près de la petite Antioche il avait reçu une blessure presque mortelle, en combattant contre un ours. Un jour qu'il était allé faire une promenade d'agrément dans une forêt voisine, il rencontra un pauvre pèlerin chargé de bois sec, et poursuivi par un ours énorme et effrayant qui allait le dévorer. Les cris de ce pauvre

homme annonçaient bien le péril qui le menaçait. Le duc, remarquant et les cris de ce malheureux et sa fuite rapide, prend en pitié sa position désespérée, et, pour le secourir, tire aussitôt son épée et marche droit à l'ours. L'ours, à la vue du duc, l'épée nue, ne s'inquiète plus de la proie qu'il allait atteindre. Il se dirige, la gueule béante et les ongles étendus, vers un ennemi plus redoutable. Le duc, dont le cheval est bientôt cruellement blessé, met pied à terre et continue le combat. La bête féroce, montrant les dents et avec un rugissement sourd, sans redouter ni la valeur ni l'épée de son ennemi, essaie de se jeter sur lui. Le combat s'engage de près; Godefroi fait tous ses efforts pour tenir l'animal à distance, et en même temps le percer de son épée; l'ours évite le coup, et étreignant le duc avec ses pattes, essaie de le terrasser pour l'étouffer sous lui et le déchirer à son aise avec les dents et les ongles. Mais le brave et intrépide chevalier saisit la bête de la main gauche, et de la main droite lui enfonce, malgré sa résistance, son épée jusqu'à la garde. Cependant tout couvert de sang et dangereusement blessé, il paie cher sa victoire. Épuisé par le sang qu'il perd en abondance, il ne peut retourner vers ses compagnons. Enfin le pauvre pèlerin qui lui devait la vie va répandre dans le camp la funeste nouvelle : on accourt, on dépose le duc sur une litière et on le ramène dans sa tente, au milieu des gémissements et des larmes. Là, on le confie aux soins des chirurgiens, pour que leurs remèdes sagement appliqués puissent lui rendre

son ancienne vigueur. Maintenant il a recouvré la santé, et toute l'armée se livre à l'allégresse.

Consécration de l'évêque de Worcester.—Richard devient abbé de Saint-Albans. — Cette même année, Anselme, archevêque de Cantorbéry, consacra Samson comme évêque de Worcester, à Londres [1], dans l'église de Saint-Paul, un jour de dimanche, le dix-septième jour avant les calendes de juillet.

Cette même année, Richard de Lessay [2] fut nommé abbé de l'église de Saint-Albans, premier martyr d'Angleterre : il la gouverna avec gloire pendant vingt-deux ans, réformant à l'intérieur la discipline religieuse, enrichissant à l'extérieur le monastère en constructions, en terres, en domaines, en biens de toutes sortes.

Victoire des croisés près d'Hareg. — L'an de la nativité de Notre-Seigneur 1098, les croisés qui étaient devant Antioche passèrent les fêtes de Noël dans les devoirs de piété et dans la pratique des aumônes, tandis que les assiégés, peu rassurés sur leur

[1] Ce fait doit être antérieur à l'année 1095, époque de l'exil de saint Anselme. Albéric, dans sa chronique, attribue à ce prélat ainsi qu'à Lanfranc, Italien comme lui, l'honneur d'avoir introduit en France la philosophie, c'est-à-dire *la sagesse*, et ce témoignage est confirmé par les Bénédictins.

(*Hist. littéraire*, tome VII.)

[2] *De Exaquio*. Lessay ou Essey, village et abbaye de France en Basse-Normandie au nord de Coutances.

position, appelaient à leur secours les princes infidèles tant de leur voisinage que des contrées éloignées. A force d'instances, les païens de Damas, de Jérusalem, de Cœsarée, d'Halep, d'Hamah, d'Émèse, de Hiérapolis, et des principales villes du pays, envoyèrent des troupes. Vingt mille hommes se trouvèrent réunis à un château qu'on appelle Hareg, éloigné d'Antioche d'environ quatorze milles. Tous furent d'avis et d'accord pour attaquer nos troupes à l'improviste, tandis qu'elles seraient occupées à donner un assaut à la ville. Mais les princes croisés, qui n'ignoraient pas leurs mauvais desseins, laissèrent tous les fantassins devant la ville, prirent avec eux les cavaliers armés complétement, et partirent au commencement de la nuit sans tumulte et dans le plus profond silence; ils passèrent la nuit entre le fleuve Oronte et un certain lac, éloignés l'un de l'autre d'environ un mille. De grand matin ils se revêtirent de leurs armes, separèrent leurs troupes en six corps, et donnèrent à chacun d'eux des chefs particuliers. Les Turcs postés non loin de là, sachant que les nôtres étaient dans le voisinage, envoyèrent deux détachements que le reste de leur armée suivit de près. Les nôtres, quoiqu'ils ne fussent que sept cents, semblèrent se multiplier par une faveur toute céleste. Les deux partis s'étant mutuellement avancés, les ennemis commencèrent les premiers l'attaque; ils fondirent sur les croisés avec impétuosité, puis, après avoir lancé une grêle de flèches, ils tournèrent bride vers les leurs : mais les nôtres les poursuivant de

près, les accablent de leurs lances habilement maniées, les poussent l'épée dans les reins, et forcent ces troupes séparées à se réunir en une seule qui, serrée d'un côté par le lac, et de l'autre par le fleuve, ne voit aucun moyen de s'échapper. Ils plient sous les efforts victorieux des chrétiens, et la fuite est leur seul moyen de salut. Les nôtres poursuivent les infidèles en déroute jusqu'au château dont j'ai parlé, et qui était éloigné de dix milles du lieu du combat. Mais les défenseurs du château d'Hareg, à la vue de la défaite des leurs et de la mort de beaucoup d'entre eux, y avaient mis le feu et avaient eux-mêmes pris la fuite. Les Arméniens et les autres fidèles du canton qui occupaient cette bourgade, la remirent aux princes croisés. Les ennemis perdirent deux mille hommes dans cette journée. Les vainqueurs rapportèrent au camp cinq cents têtes, mille chevaux de prix, des richesses nombreuses, et rendirent de grandes actions de grâce au Seigneur. Pendant ce temps les assiégés étaient sortis par une des portes de leur ville, et avaient engagé avec les nôtres un combat qui dura presque tout le jour, lorsque apprenant le retour des cavaliers, ils rentrèrent à Antioche. Les princes vainqueurs revenus devant la place y firent lancer par leurs machines de guerre deux cents têtes de Turcs, en témoignage de leur victoire et pour accroître l'effroi des ennemis. Le reste des têtes fut planté sur des pieux devant les murailles, pour que ce spectacle, aussi bien que l'autre, augmentât le découragement des assiégés.

Arrivée des Génois. — Pèlerins massacrés par les Turcs. — Tous les princes étant donc réunis au siége de la ville, lui donnèrent un assaut général. Mais les habitants résistèrent avec vigueur, et tuèrent le porte-drapeau de l'évêque du Puy et beaucoup d'autres. Enfin, au bout de cinq mois de siége, arrivèrent des vaisseaux génois portant des renforts et des vivres; et les croisés reçurent messages sur messages pour qu'ils envoyassent quelques-uns des chefs qui pussent mettre les nouveaux venus à l'abri des attaques. A cette nouvelle, les pèlerins qui souffraient le plus de la faim devant Antioche se portèrent en masse au bord de la mer, et, les marchés conclus, se disposèrent à revenir au camp. Cependant on choisit parmi les chefs le prince Bohémond, le comte de Toulouse, le comte Garnier de Grai, et Évrard de Puyset, pour ramener sains et saufs au camp non-seulement les pèlerins qui venaient d'aborder en Syrie, mais encore ceux qui étaient allés chercher des vivres au bord de la mer. Mais les habitants d'Antioche, apprenant que ces chefs étaient descendus du côté de la mer, envoyèrent quatre mille hommes de troupes légères pour leur couper le chemin, se tenir en embuscade, et exterminer les pèlerins, s'il était possible. Aussi, pendant que les plus pauvres croisés revenaient au camp sans armes avec des vivres et des bêtes de somme bien chargées, les Turcs sortirent de l'embuscade et se jetèrent avec fureur sur cette populace. Les chefs dont j'ai parlé essayèrent longtemps de protéger ces malheureux; mais voyant que le combat était trop

inégal contre une si grande troupe de Turcs, ils se retirèrent avec tous ceux qui purent les suivre, abandonnèrent le lieu du combat, et revinrent au camp. Il périt, dans cette rencontre, trois cents de ces pauvres gens, sans distinction d'âge ni de sexe.

Victoire des croisés au pont d'Antioche. — Cependant, dans l'armée, le bruit se répandait que les pèlerins qui revenaient du bord de la mer avaient été surpris par des Turcs cachés en embuscade, et avaient tous été massacrés. Mais pendant que les autres chefs déploraient ce malheur, Bohémond, et, peu après lui, le comte de Toulouse, rentrèrent au camp et racontèrent la chose telle qu'elle s'était passée. Le gouverneur de la ville, Accien, comprenant alors que les siens étaient vainqueurs, recommanda qu'on ouvrît les portes pour qu'à leur retour, ils pussent trouver l'entrée libre. Mais nos princes voulant venger le sang de leurs frères, coururent aux armes, et disposèrent leurs troupes de manière à barrer la route aux ennemis; puis, tirant leurs épées et avec leur valeur accoutumée, ils se jettent sur les Turcs qui, saisis d'effroi, rompent leurs rangs et s'efforcent à l'envi de gagner le pont [1] qui mène à la ville. Mais le duc de Lorraine, Godefroi, qui se tient

[1] Ce ne peut être le pont de fer dont on a parlé plus haut, puisque, d'après le récit de Matthieu Pâris, les croisés, maîtres de ce pont, s'étaient portés entre ce fleuve et la ville. Mais l'Oronte faisait des circuits, et après avoir traversé Antioche, coulait le long du faubourg de Daphné. On peut donc admettre un autre pont qui touchait à la ville.

sur ce pont avec les siens, massacre ceux qui en tentent le passage, ou les rejette sur les autres princes qui les poursuivent sans merci. Ni d'un côté ni d'un autre, les Turcs ne sont en état de soutenir le choc des croisés; partout des épées levées, partout des coups terribles. La fuite est leur seul moyen de salut : mais la fuite est impossible et ils tombent çà et là moissonnés par le glaive. Accien, voyant le désastre de ses troupes, fait ouvrir les portes en toute hâte pour en recueillir au moins les débris. Trouvant enfin l'entrée libre, les fuyards se précipitent sur le pont, l'encombrent de leur multitude, et, dans un affreux désordre, se poussent et se jettent mutuellement dans le fleuve où il en périt un grand nombre. Pendant ce combat, le duc Godefroi, avec la vigueur habituelle de son bras, fit voler, d'un seul coup, les têtes d'une foule d'ennemis armés de cuirasses; et, voyant un Turc qui portait la mort dans nos rangs, il le coupa en deux par le milieu du corps malgré la cuirasse qui le couvrait ; la moitié de l'infidèle, jusqu'au nombril, tomba par terre ; son cheval emporta l'autre moitié, d'une course rapide, au milieu de la ville. Le coursier hennissant courait çà et là parmi les Turcs comme s'il avait été poussé par le diable, et portant sur son dos ce tronçon de cavalier, jetait tous les témoins dans la stupeur et dans l'effroi. Robert de Normandie, serré de près par un ennemi, lui fendit casque, bouclier, tête, dents et cou jusqu'à la poitrine, aussi aisément qu'un boucher coupe en deux un agneau, et voyant le corps tomber à

BÉRATION DES CHEFS CROISÉS. — La providence de Dieu n'abandonne jamais ses serviteurs, quand toutes les ressources leur manquent; et le Seigneur ne permet pas que ceux qui sont à lui soient éprouvés au delà de leurs forces. C'est ce qui arriva au siége d'Antioche. Il y avait dans la ville un homme d'illustre naissance, et qui faisait profession du christianisme, il s'appelait Émir Feir [1]; il était très-puissant et si avant dans les bonnes grâces d'Accien, gouverneur de la ville, qu'il occupait dans son palais les fonctions de secrétaire. Dès que le siége eut été mis devant Antioche, cet homme sage et adroit, entendant parler de la réputation et de la magnanimité de Bohémond, établit avec lui, à l'aide de messagers fidèles, des rapports d'amitié: il lui donnait chaque jour de nouveaux renseignements sur l'état intérieur de la ville et des habitants, et, par une correspondance secrète, dirigeait soigneusement toutes les actions de son ami. Bohémond, de son côté, gardait fidèlement le secret de son allié, et avait grand soin de ne donner aucun soupçon aux messagers qu'ils s'envoyaient réciproquement. Ce commerce durait déjà depuis sept mois, et bien des fois ils avaient discuté les moyens de rendre la ville d'Antioche à la religion chrétienne. Émir Feir, fréquemment pressé par Bohémond à ce sujet, lui fit un jour porter cette réponse par son fils, son messager habituel : « Si je pouvais rendre à ma patrie

[1] Gibbon et M. Michaud l'appellent Phirouz, et disent que c'était un renégat syrien ou arménien. D'autres le nomment Pyrrhus.

« son ancienne liberté, et en chasser ces chiens im-
« mondes, dont la violente domination nous accable;
« si je pouvais y introduire les chrétiens, je me croi-
« rais assuré de partager avec les âmes pieuses la
« béatitude éternelle; mais, si le succès ne couronne
« pas mon entreprise, sans aucun doute ma mai-
« son, mon illustre famille seront anéanties, et mon
« nom sera effacé pour jamais. Tâche donc d'ob-
« tenir de tes compagnons souveraineté et plein
« pouvoir dans la ville que mon zèle t'aura livrée.
« Alors, pour te servir je tenterai la chose; je te ferai
« pénétrer dans la tour que je commande, et qui,
« tu le sais, est une des mieux fortifiées [1]; de là, les
« autres chefs pourront facilement s'introduire dans
« la ville. Au reste, n'oublie pas qu'il faut se hâter,
« et qu'un retard équivaut à l'abandon définitif de
« notre projet. Car du fond de l'Orient arrivent au
« secours de la ville deux cent mille cavaliers, qui
« déjà sont campés sur les bords de l'Euphrate. »
D'après cet avis, Bohémond se rend au camp, convoque les princes à un entretien secret, et leur parle ainsi : « Je vois, mes chers compagnons d'armes,
« dans quelle inquiétude vous jette l'arrivée de cette
« multitude d'ennemis et de leur chef Corboran [2],
« qui ont abandonné le siége de la ville d'Édesse [3],

[1] La tour des Trois-Sœurs.

[2] Gibbon, d'après Abulpharage, l'appelle Codbuka ou Kerboga, prince de Mosoul.

[3] Obesse, probablement Edessœ. « Cette armée qui avait menacé la ville d'Edesse, » dit M. Michaud.

« où ils avaient passé trois semaines pour venir au « plus tôt secourir Antioche. Ce qui, dans la position « actuelle, me semble devoir être le but de tous nos « efforts, c'est de nous rendre maîtres de la ville, « avant l'arrivée de si nombreux adversaires. Si vous « cherchez un moyen pour y parvenir, ce moyen est « tout trouvé, et vous pouvez toucher au but si long- « temps désiré. J'ai dans la ville un ami fidèle qui « commande l'une des plus fortes tours : il s'est en- « gagé, et je suis garant de sa bonne foi comme de « la certitude de ses promesses, à me la livrer, si je « le lui demande. Voyez donc s'il vous semble bon « qu'une ville dont vous me devrez la conquête me « soit assurée à moi et à mes successeurs en pleine « souveraineté : alors je suis prêt à exécuter mon « dessein; s'il en est autrement, que quelqu'un de « vous trouve moyen d'arriver au même résultat; je « lui cède ma part, et je renonce à mes droits. »

Prise d'Antioche. — Détails. — Ces paroles comblèrent de joie les chefs croisés; tous, à l'exception du comte de Toulouse, accueillirent favorablement la demande de Bohémond; tous mettant leurs mains dans les siennes, lui promirent de ne révéler à personne le secret qu'il leur confiait, et en même temps insistèrent pour qu'il mît le plus d'activité possible dans l'accomplissement de sa promesse. Bohémond, au sortir du conseil, mande à son ami que la chose est urgente, que les chefs n'ont mis aucun obstacle à ses vœux; et il en appelle à sa bonne foi pour que le

projet soit exécuté la nuit même qui doit suivre. Émir Feir, de son côté, donne ses instructions à Bohémond : « Vers la neuvième heure tous les princes « devront sortir du camp comme s'ils marchaient « au-devant des ennemis ; vers la première veille de « la nuit, ils reviendront dans le plus profond si- « lence, et sur le minuit se tiendront prêts à t'accompa- « gner. » Ces conseils furent suivis, et vers le milieu de la nuit, quand toute la ville était plongée dans le sommeil, Bohémond envoya à son ami un des hommes de sa suite qui servait d'interprète, pour lui demander s'il était toujours dans l'intention d'introduire dans la ville les compagnons de son maître. Le messager rapporta les paroles de Bohémond à Émir Feir, qui lui répondit : « Tiens-toi ici tranquille, et « garde le silence jusqu'à mon retour. » Puis il attendit que l'officier chargé des rondes de nuit eût fait, selon sa coutume, trois ou quatre fois le tour des remparts avec des lanternes, et se fût assuré de la vigilance des sentinelles. Alors, voyant le moment favorable, il revint vers le messager et dit : « Pars « à l'instant; va dire à ton maître qu'il se hâte d'ar- « river avec une troupe d'élite. » Cet homme accourut rapidement vers Bohémond, et le trouva tout prêt ainsi que les autres chefs. Aussitôt, suivant les recommandations qui leur avaient été faites, ils se mettent en marche, et la troupe arrive au pied de la tour, avec autant de silence qu'un seul homme. Émir Feir, cependant, venait d'y entrer et y avait trouvé son frère endormi. Connaissant toute sa répugnance

pour un pareil projet, et craignant de trouver en lui un obstacle à l'entreprise commencée, il le perce de son épée, par une action pieuse et criminelle à la fois. Il revient alors sur la muraille, et voyant les chefs en bas, il leur jette une corde pour hisser jusqu'à lui une échelle. L'échelle appliquée aux murailles, personne ne voulait plus monter; la voix des chefs, la voix même de Bohémond était impuissante; tous redoutaient une trahison. A cette vue Bohémond monte intrépidement à l'échelle; Émir Feir lui prend la main, l'introduit dans la tour en disant: « Vive cette main! » et, le conduisant dans l'intérieur, il lui montre son frère qu'il avait sacrifié à cette sainte entreprise. Bohémond admire un tel dévouement, se jette dans les bras de son ami; puis, revenant vers l'échelle, encourage les croisés à monter comme lui. Mais personne n'osait encore s'y décider; et il fallut que Bohémond redescendît et vînt donner à ses compagnons une preuve évidente que rien de fâcheux ne lui était arrivé. Alors ils montent avec ardeur, couvrent en un moment le rempart, et prennent possession non-seulement de cette tour, mais encore de dix autres tours d'enceinte à la suite, après avoir massacré dans le plus grand silence les gardes qui les défendaient; puis ils ouvrent une porte bâtarde, et introduisent ceux des chefs qui étaient restés au pied des murs. Le nombre des croisés s'augmente; ils courent à la porte qu'on appelle la porte du Pont, en tuent les défenseurs, et l'ouvrent de force. Aux premières lueurs de l'aurore, les trompes et les clairons commencèrent à sonner, et

donnèrent à ceux qui étaient au camp le signal d'entrer dans la ville. L'étendard du prince Bohémond, arboré par ses amis sur la tour la plus apparente, proclama à tous les yeux la prise d'Antioche. Les habitants, réveillés par le tumulte, ne savaient ce que voulaient dire ces clameurs inaccoutumées. Enfin, voyant les rues remplies de gens armés et les places couvertes de corps morts, ils abandonnèrent leurs maisons, et cherchèrent à fuir avec leurs femmes et leurs enfants. Mais leur retraite imprudente ne pouvait leur faire éviter la mort : les chrétiens de divers pays qui demeuraient dans la ville saisirent des armes, se joignirent aux nôtres, et firent un grand carnage des habitants infidèles. Édifices, temples païens, magasins, tout fut forcé ; l'or, l'argent, les vêtements précieux, les pierreries, les vases d'un prix inestimable, les tapis, les pièces de soie furent partagés par égales portions. Ceux qui auparavant mouraient de faim, et mendiaient dans l'armée, se trouvèrent dans l'opulence. On dit que, dans le sac de la ville, il périt plus de dix mille Turcs, dont les corps privés de sépulture gisaient misérablement sur les places publiques. On trouva aussi à Antioche cinq cents chevaux de bataille, mais tous dans un épouvantable état de maigreur et d'épuisement ; car il n'y avait rien dans la ville qui pût servir à la nourriture soit des hommes, soit des chevaux. — Cette même année, fut fondé l'ordre de Cîteaux.

Le gouverneur de la ville, Accien, voyant Antioche au pouvoir des croisés, sortit seul et sans suite par

une porte de derrière; et plongé dans un désespoir qui lui ôtait presque la raison, il errait çà et là dans la campagne. Il fut par malheur rencontré et reconnu par des Arméniens qui se jetèrent sur lui, le terrassèrent, et tirant sa propre épée, lui coupèrent la tête qu'ils allèrent présenter dans Antioche aux chefs et devant toute l'armée. Ne sachant quel parti prendre dans de pareilles circonstances, les principaux Turcs résolurent de se retirer dans la citadelle qui dominait la ville. Déjà ils s'efforçaient de gravir la montagne, lorsqu'ils rencontrèrent un corps de nos troupes qui occupait une position plus élevée et qui, posté en embuscade, leur coupait le chemin. Alors ils ne purent plus monter, et la rapidité de la pente leur interdisait la descente, surtout étant pressés par les nôtres. Aussi tandis qu'ils essayaient d'échapper par la fuite, ils furent précipités en bas avec leurs chevaux et leurs armes, et eurent la tête brisée, au nombre de trois cents. D'autres se décidèrent à gagner les montagnes; mais ils furent serrés de près par les croisés qui en prirent et en jetèrent un grand nombre dans les fers. Ceux qui durent à la vitesse de leurs chevaux, le bonheur d'atteindre les montagnes, y trouvèrent leur salut et la vie sauve. Antioche fut prise, quatorze ans après être tombée au pouvoir des Turcs; l'an 1098 de l'incarnation de Notre-Seigneur, le troisième jour du mois de juin.

Arrivée de Corboran. — Mort de Roger de Barneville. — Après ce grand succès, quand tout fut

rentré dans l'ordre et que le tumulte eut été apaisé, les chefs tinrent conseil et décidèrent unanimement qu'on gravirait le mont qui dominait la ville et qu'on s'emparerait de la citadelle qui y était située. Mais lorsqu'ils y furent arrivés, ils s'aperçurent que le château ne pouvait être pris autrement que par famine, et renoncèrent à leur premier dessein. Celui qui commandait alors cette citadelle était Sensabol, fils de cet Accien ou Garsien dont nous avons parlé. Quoiqu'il eût avec lui un grand nombre de Turcs, il mit tout son espoir dans l'arrivée de Corboran avec sa multitude de Persans; et quand il apprit qu'il marchait sur Antioche, il alla le trouver, lui peignant avec larmes la mort funeste de son père et la désolation de la ville. Corboran lui répondit : « Si tu veux « que je combatte pour toi avec toutes mes forces, re- « mets en mes mains ton château. Une fois assuré de « ton obéissance, je m'occuperai de chasser cette « populace. » Sensabol consentit à la demande de Corboran, et lui livra la citadelle. Corboran s'en empara, y mit une garnison de ses troupes et promit à Sensabol de fidèles secours. Les chefs croisés apprirent l'arrivée prochaine de Corboran, le lendemain de la prise d'Antioche. Au milieu des inquiétudes que leur causaient la garde de la ville et les moyens de se procurer des vivres, voici que trois cents cavaliers, détachés de l'armée de Corboran s'avancèrent impudemment jusqu'au pied des murs, et défièrent les nôtres d'en sortir. A cette vue Roger de Barneville, intrépide chevalier au service du duc de Normandie

Robert, prit avec lui quinze compagnons d'armes et s'élança avec impétuosité contre les ennemis. Ceux-ci par une fuite simulée se replièrent vers leurs compagnons qui s'étaient mis en embuscade. Roger les poursuivit ; mais tous ensemble sortant du lieu où ils étaient cachés, revinrent avec vigueur à la charge et forcèrent les nôtres à tourner bride. L'infériorité des forces et du nombre leur faisait un devoir de rentrer dans la ville, mais ils furent prévenus par la vitesse des chevaux ennemis. Roger tomba percé d'une flèche : les autres réussirent à regagner Antioche. Les païens coupèrent la tête de ce guerrier fameux et revinrent vers les leurs sans avoir perdu un seul homme.

Escarmouches. — Le troisième jour après la prise d'Antioche, le chef de l'armée persane Corboran, vint camper devant la ville avec sa multitude. Depuis la porte orientale jusqu'à la porte occidentale, il tint assiégée toute la partie méridionale d'Antioche. Il y avait près de la porte orientale un fort dont la garde avait été confiée à Bohémond. Les ennemis y avaient établi leurs tentes et lui donnaient de fréquents assauts, quand Bohémond indigné de leur insolence, fit une sortie contre eux. Mais le duc avait affaire à une trop grande quantité de Turcs, pour qu'il pût soutenir leur choc ; il prit la fuite et regagna la ville ; mais pendant que pour se soustraire à la poursuite acharnée des ennemis, les nôtres se pressaient à l'entrée du fort, il y en eut deux cents de tués. Sur un

autre point, les Turcs attaquant avec vigueur un autre fort nouvellement construit, s'en seraient emparés, si ceux de la ville ne fussent au plus vite accourus pour le secourir. Robert de Normandie arriva avec ses troupes, tua ou fit prisonniers un grand nombre d'ennemis et força le reste à se sauver. Un autre jour que les Turcs provoquaient les nôtres au combat, ils descendirent de leurs chevaux et accablant de leurs flèches [1] ceux qui étaient sur la muraille, inspirèrent aux autres fidèles le désir de la vengeance. Aussi Tancrède sortit par la porte orientale et avant que les ennemis eussent pu remonter sur leurs chevaux, il en fit périr plusieurs; le reste échappa par la fuite.

Détresse des croisés. — Désertions — Retraite d'Alexis Comnène. — Désolation a Antioche. — Cependant à Antioche régnait une horrible famine, et le peuple de Dieu souffrait cruellement de la disette. Ce malheur arriva en punition des péchés de plusieurs croisés qui désespérant de la Providence et au mépris de leurs serments et de leur vœu, descendirent des murs pendant la nuit à l'aide de cordes [2] et de paniers, abandonnèrent leurs frères dans le péril, et gagnèrent la mer. Ceux qui désertèrent ainsi, ne comptant plus sur la bonté et la clémence de Dieu

[1] *In muro* nous fait traduire ainsi : *Armis instantes*, en adoptant l'addition *alios*.

[2] On les appelait danseurs de corde, dit Gibbon.

étaient non-seulement des pauvres et des gens du peuple, mais encore de nobles seigneurs qui jusqu'alors s'étaient distingués par leur courage : tels que Guillaume de Grantmenil, natif de l'Apulie et son frère Albéric, Guillaume le Charron et Guy son frère, Lambert, et beaucoup d'autres avec eux. Quelques-uns même se croyant sans ressources passèrent du côté des ennemis de la croix et devenus sacriléges renièrent le nom du Christ. Il y en avait encore qui se préparaient à fuir ; mais ils furent arrêtés par l'évêque du Puy et par le duc Bohémond, qui leur firent jurer de ne pas abandonner la sainte guerre, jusqu'à ce que l'entreprise fût heureusement achevée. Pendant ce temps la disette exerçait de tels ravages, que les croisés affamés avaient recours aux aliments les plus vils et les plus repoussants. Une poule se vendait quinze sols [1], un œuf deux sols, une noix un denier : on se jetait avec avidité sur les feuilles d'arbre, sur les chardons, sur le cuir des chevaux et des ânes. Les charognes, les chairs corrompues des mulets, des chevaux, des ânes, des chiens, et d'autres animaux immondes étaient regardés comme les mets les plus délicieux. C'était un spectacle affreux à voir que ces guerriers, que ces seigneurs illustres, jadis si robustes, obligés maintenant par leur extrême faiblesse de s'appuyer sur des bâtons, sans pouvoir soutenir le poids de leurs

[1] Environ 15 schellings d'aujourd'hui (54 francs).

armes. Ce n'est pas tout : Guillaume de Grantmenil, Étienne comte de Chartres et tous ceux qui avaient partagé leur désertion racontaient à qui voulait les entendre les maux que les chrétiens souffraient à Antioche; et pour n'avoir pas l'air d'avoir abandonné leurs compagnons par timidité ou sur de légers motifs, ils s'étudiaient dans leur relation à exagérer ces misères; et quoiqu'elles passassent tout terme de comparaison, leur récit les accroissait encore. Quand ils eurent joint l'empereur Alexis qui marchait au secours d'Antioche avec quarante mille Latins sans compter les troupes qu'il avait réunies chez diverses nations, ils lui conseillèrent de rebrousser chemin en lui disant : « Très-puissant empereur, les princes vos « féaux croyaient qu'après la prise d'Antioche ils tou- « cheraient au terme de leurs travaux. La ville fut « prise : nouveau désappointement pire que le pre- « mier; car le lendemain même arriva Corboran, « prince persan très-fameux, qui amenait du fond de « l'Orient des troupes dont la multitude ne peut être « calculée, et qui à son tour assiégea la ville. Quant « à notre armée, la plus grande partie a succombé « par la faim, par le froid, par le chaud, par le glaive « et par la cruauté des ennemis; et il n'y a pas dans « la ville assez d'aliments pour qu'elle puisse subsister « un jour de plus. En vain nous autres, qui sommes « ici, voyant la position désespérée de nos frères, les « avons-nous avertis maintes fois de prendre garde « à eux, d'abandonner une entreprise impossible et de « veiller à leur salut en recourant à une honorable re-

« traite : ne pouvant les faire renoncer à leur projet « insensé, nous avons pourvu nous-mêmes à notre « conservation. C'est pourquoi, si toutefois vous le « jugez à propos et si vos conseillers sont du même « avis, arrêtez-vous ici, pour ne pas exposer à une « ruine inévitable l'armée que vous menez avec vous. « Et nous pouvons en appeler à l'illustre et prudent « Tatin, un des féaux de votre grandeur, que vous « aviez d'abord envoyé avec nous et qui nous voyant « sans ressources, a quitté notre armée pour venir « apporter à votre majesté ces tristes nouvelles. » A ces mots l'empereur, sur l'avis de son conseil, fit tourner les boucliers du côté de Constantinople et revint en pleurant dans ses états, après avoir licencié ses légions. Le bruit de la retraite de l'empereur se répandit jusqu'à Antioche et transporta les païens de joie et d'espérance, les chrétiens de désespoir. Le peuple de Dieu était en proie a un dénûment si complet, à une famine si affreuse, à des attaques si fréquentes de la part des ennemis, soit dans la ville soit hors de la ville, qu'il ne voyait plus aucun remède à ses maux. Grands et petits souffraient des mêmes misères ; personne ne trouvait plus ni paroles d'encouragement, ni paroles de consolation. Ils se souvenaient de leurs femmes, de leurs enfants qu'ils avaient laissés dans leur patrie, de leurs biens meubles, et des riches patrimoines, auxquels ils avaient renoncé pour la cause du Christ ; ils murmuraient, accusaient presque Dieu d'ingratitude ; lui qui ne leur tenait pas compte de leurs fatigues et de la sincérité de leur zèle ;

lui qui semblait les renier pour ses enfants et qui les laissait au pouvoir de leurs ennemis.

Vision d'un prêtre. — Pendant que le malheur s'appesantissait sur le peuple de Dieu, Dieu jeta un regard sur lui, et il entendit ses gémissements, et il lui envoya un consolateur du haut de son trône de majesté. Un pauvre prêtre qui avait suivi l'armée, se présenta un jour devant les princes et les pèlerins d'Occident, il leur dit : « Écoutez, mes frères, écou-
« tez, mes chers amis, la vision qui m'est apparue.
« J'avais résolu de passer la nuit dans l'église de la
« mère de Dieu, pour demander au Seigneur un
« adoucissement à nos maux. Je ne sais, mais Dieu
« le sait, si c'est dans l'état de veille ou pendant un
« demi-sommeil que j'ai vu notre Seigneur Jésus-
« Christ, mais sans d'abord le reconnaître. A ses cô-
« tés se tenaient sa très-sainte mère et le prince des
« apôtres Pierre ; je les regardais, mais je ne les con-
« naissais pas. Or le Seigneur me dit : — Me con-
« nais-tu ? — Je lui répondis aussitôt : — Je ne vous
« connais pas. — Alors une croix brillante resplen-
« dit au-dessus de sa tête, et il me répéta : — Me re-
« connais-tu ? — O Seigneur mon Dieu ! m'écriai-je,
« si mes yeux ne me trompent pas, d'après le signe
« de la croix placé sur votre tête, je comprends que
« vous êtes celui qui est mort sur la croix et qui nous
« a rachetés. — Tu as dit vrai, répondit-il. — Et
« moi, les joues baignées de larmes, de me jeter à
« ses pieds en sanglotant et en criant : — Seigneur,

« Seigneur, ayez pitié de nous! Seigneur, souvenez-
« vous de votre peuple! Seigneur, secourez-nous!
« — Et lui alors : — Jusqu'ici je vous ai secourus :
« c'est moi qui vous ai livré Nicée; c'est moi qui
« vous ai protégés dans tant de batailles; c'est sous
« ma conduite que vous avez vaincu, que vous avez
« soumis Antioche. Pendant le siége, j'ai exaucé
« plusieurs fois vos vœux : et vous, pour de si grands
« bienfaits, vous vous êtes soulevés contre votre
« Dieu; les iniquités de votre chair sont montées jus-
« qu'à moi. Nation ingrate, vous m'avez accusé
« avec amertume comme des gentils, tandis qu'avec
« des femmes étrangères ou avec des femmes de votre
« foi, mais dont le commerce vous était interdit,
« vous vous livriez aux fornications. La vapeur de
« vos orgies est venue jusqu'au ciel, et mes yeux se
« sont détournés de vous : aussi je châtierai votre
« ingratitude et je n'épargnerai pas une populace qui
« passe sa vie dans les lieux de débauche et dans les
« bras des prostituées. — Alors la mère de miséri-
« corde et le bienheureux Pierre tombèrent aux pieds
« du Rédempteur, et, par leurs supplications, ils
« apaisaient sa colère menaçante, en disant : — Sei-
« gneur, assez longtemps cette maison, qui est la mai-
« son de la prière, fut occupée par les païens; assez
« longtemps, hélas! ils l'ont profanée de leurs souil-
« lures; et aujourd'hui, pour les péchés de quelques-
« uns, vous menacez de votre colère et de la ruine
« toute la chrétienté qui, au prix de son sang, s'ef-
« force de délivrer ce temple sacré. Épargnez, Sei-

« gneur, épargnez votre peuple ; ne livrez pas votre « héritage aux races de perdition : que les nations ne « dominent pas sur nous. — Les supplications et les « prières de sa mère et de l'apôtre apaisèrent le Dieu « trois fois saint ; et, se tournant vers moi avec un « visage plus doux, il me dit : —Va, et en mon nom, « ordonne à mon peuple de renoncer aux maisons « de débauche, aux prostituées, enfin à tous ses dé- « sordres ; qu'il lave ses fautes dans les larmes : re- « venez à moi, et je reviendrai à vous. D'ici à cinq « jours vous sentirez les effets de ma protection, car « je suis le Dieu qui ne sait que pardonner. Cepen- « dant chantez chaque jour : — Nos ennemis se sont « rassemblés et se glorifient dans leur force ; écrasez « leur orgueil, Seigneur, et dispersez leur multitude, « afin qu'ils connaissent que celui qui combat pour « nous, c'est vous, Seigneur, notre Dieu. » — Le prêtre ajouta encore quelques paroles ; aussitôt les croisés commencèrent à gémir : ils s'exhortaient les uns les autres à se confesser de leurs péchés. Vous eussiez vu les joues des chrétiens baignées de larmes, leurs têtes couvertes de cendres ; çà et là tous les pèlerins, sans distinction d'âge, se dirigent nu pieds vers les églises pour s'y mettre en prières. Ils demandent conseil, ils implorent les secours d'en haut. Alors Bohémond, celui dont les avis sont toujours goûtés, s'écrie : « Illustres[1] princes, jurons tous à « l'envi que personne de nous, tant qu'il vivra, ne

[1] *Judici*. adopt. la var. *inclyti*.

« se détachera de cette pieuse confédération, avant « d'avoir baisé le tombeau du Sauveur, pour la dé- « livrance duquel nous nous sommes mis en route.» Cet avis fut unanimement accueilli, le serment fut prêté ; les fidèles se ranimèrent et leurs cœurs étaient fortifiés.

Découverte de la sainte lance. — Vers la même heure, un clerc nommé Pierre[1], natif du pays qu'on appelle la Provence, vint se présenter à l'évêque du Puy et au comte de Toulouse ; il assurait que pendant son sommeil le bienheureux André lui était apparu et l'avait sévèrement averti trois ou quatre fois d'aller trouver les princes d'Occident pour leur dire de chercher, dans l'église du prince des apôtres, la sainte lance qui avait percé le côté de notre Seigneur Jésus-Christ. « Il m'a donné, » ajoutait le prêtre, « les renseignements les plus certains sur l'endroit « où doit se faire la découverte : je suis donc venu « vous transmettre exactement les ordres dont il « m'a chargé ; car le saint apôtre André m'a me- « nacé des plus terribles châtiments et même de male « mort si j'osais résister aux ordres du ciel. » L'évêque et le comte communiquèrent cette nouvelle aux autres chefs ; on se rendit dans l'église au lieu désigné, et, après avoir creusé quelque temps la terre assez profondément, on découvrit la lance miraculeuse-

[1] Pierre Barthélemy, du diocèse de Marseille. (Voir dans Gibbon, la narration de ce miracle, pag. 344 et suiv., vol. XI.)

ment annoncée. Le bruit s'en répand. Les croisés accourent à l'église : le pieux gage est couvert d'offrandes et de baisers. Les troupes reprennent courage, et l'enthousiasme divin leur rend leur ancienne valeur.

Bataille d'Antioche. — Disposition des troupes. — Dans cette ferveur que Dieu même inspirait aux siens, chefs et soldats se réunissent : il n'y a qu'une voix pour décider que la bataille sera livrée le lendemain à Corboran, et Pierre l'ermite est chargé d'aller lui annoncer cette résolution. Tous au point du jour assistent dans les églises au service divin ; ils l'entendent dans un pieux recueillement, et les prêtres les avertissent de faire une sincère confession de tous leurs péchés, de se fortifier en recevant le corps et le sang du Sauveur, et de ne plus rien craindre en marchant intrépidement au combat contre les ennemis de la croix. Le quatrième jour avant les calendes de juillet, après avoir invoqué les secours d'en haut, l'armée se range en bataille et s'avance dans l'ordre suivant[1]. La première division avait pour chef Hugues-le-Grand, et on lui adjoignit Anselme de Ribemond[2], avec beaucoup d'autres seigneurs dont je ne sais ni le nombre ni les noms ; la seconde était guidée par le comte de Flandre, par Robert-le-Frison et tous ceux qui dès le commencement s'étaient attachés à

[1] Douze divisions en l'honneur des douze apôtres.

[2] *Riburgis*, peut-être *Ribodi mons* en Picardie. Le seigneur de Ribemont était naturellement vassal du comte de Vermandois.

leur fortune; la troisième par le duc de Normandie Robert, Étienne, comte d'Albemarle, et les seigneurs de leur suite; la quatrième était conduite par Aymard, évêque du Puy, par le comte de Toulouse [1] et leurs vassaux; cette troupe avait avec elle la sainte lance; la cinquième, par Renaud, comte de Toul, Pierre de Stadeneis, Garnier de Grai, Henri de Hache, Gaultier de Domedart, et beaucoup d'autres; la sixième avait pour chefs, Raimbaut, comte d'Orange, Louis de Mascoris, Lambert, fils de Conon de Montaigu; à la tête de la septième, paraissaient l'illustre duc Godefroi, et le vénérable Eustache son frère. Tancrède, cet illustre chevalier, commandait la huitième. Venait ensuite la neuvième, sous les ordres du comte Hugues de Saint-Paul, et de son fils Engelran, de Thomas de Féria, de Baudouin du Bourg, de Robert, fils de Gérard, de Renaud de Beauvais, de Galon de Chaumont; la dixième commandée par Rotrou, comte du Perche, Évrard de Puyset, Drogon de Monti, Radulf, fils de Godefroi, et Conan de Bretagne; la onzième, par Guiscard, comte de Die, Raymond Pelet, Gaston de Béarn, Guillaume de Montpellier et Guillaume Amanjeu. La douzième division, qui venait la dernière, et qui était plus forte que les autres, avait pour chef Bohémond, chargé de porter des secours opportuns à ceux qui plieraient sous l'effort des ennemis. On laissa dans la ville, pour

[1] D'après ce qui est dit plus bas, on doit croire que ce commandement lui fut seulement destiné.

la garder, le comte de Toulouse, qui était alors sérieusement malade ; car on craignait que ceux des ennemis qui tenaient encore dans la citadelle au haut de la montagne, voyant en l'absence des chefs la ville dégarnie, ne tombassent impunément sur les faibles, sur les infirmes et sur un peuple sans défense. Aux troupes des croisés s'étaient mêlés des prêtres et des lévites, revêtus d'étoles blanches et tenant à la main le signe de notre rédemption. Ceux qui étaient restés à Antioche se couvrirent de leurs habits sacrés, et, persévérant dans les larmes et dans les prières, montèrent sur les remparts pour supplier Dieu de sauver son peuple. Au moment où nos troupes sortaient de la ville, il arriva qu'une douce rosée tomba d'un ciel serein : il semblait qu'avec elle Dieu versait sur l'armée sa grâce et sa bénédiction. Non-seulement les hommes, mais les chevaux y puisèrent une vigueur nouvelle ; et ces animaux, qui pendant longtemps n'avaient eu pour pâture que des feuilles et des écorces d'arbres, surpassèrent dans toute cette journée les chevaux des ennemis par leur vitesse et par leur aptitude à supporter la fatigue.

Victoire des croisés. — Corboran, voyant nos troupes sortir de la ville, disposa les siennes et rangea les différents corps en bataille, leur donnant pour chefs des amiraux [1] et des rois, au nombre de vingt-

[1] *Amiralii.* — Ducange dit que chez les Sarrasins, le terme honorifique de amir ou émir (seigneur), était donné aussi bien aux officiers

neuf [1], dont les noms suivent : Meleduchac, émir Soliman, émir Solendas, émir Hegible, émir Inatoanc, émir Mahomet, Camyath, Cotoloseniar, Magalgo, Telon, Batulius, Boesach, émir Biach, Accien, Sansodole, émir Goian, Ginahadole, émir Tidingin, émir Vathap, Sogueman, Boldagis, émir Ilias, Gelisassam, Gigremis, Amygogens, Artabeth, émir Tacaor, émir Mosse [2]. Corboran les animait tous au combat, en leur promettant des récompenses, en leur recommandant de se souvenir de leur valeur ordinaire, et de ne pas s'inquiéter des vains efforts de cette armée affaiblie, de cette populace affamée, de cette multitude ignorante et indisciplinée. En outre le soudan de Nicée, Soliman, avait rangé ses troupes avec soin et

civils et aux gouverneurs de provinces qu'aux chefs qui commandaient sur terre et sur mer. Ce nom pénétra en Europe avec les croisades, et fut restreint aux chefs des flottes. Les Siciliens et les Génois s'en servirent les premiers. En France, la charge d'amiral ne fut établie que sous Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, en 1284. Cette dignité était aussi en usage dans l'empire bysantin.

[1] Gibbon fait remarquer que les dissensions des successeurs de Malek-Shah favorisèrent les progrès des croisés dans l'empire seljoucide, et que ces princes s'inquiétaient peu du danger public. « Les vingt-huit « émirs qui avaient suivi les drapeaux de Kerboga étaient ses rivaux ou « ses ennemis. On avait composé une armée de levées faites à la hâte « dans les villes et dans les tentes de la Syrie et de la Mésopotamie, « tandis que les vieilles bandes étaient retenues au delà du Tigre où elles « se détruisaient dans les guerres civiles. » Chap. LVIIIe, Matthieu Pâris ne paraît pas avoir connaissance des négociations des croisés avec les Fatimites du Kaire, qui profitaient de l'abaissement des Seljoucides.

[2] Nous avons conservé les noms des chefs sarrazins tels que les donne Matthieu Pâris en changeant seulement amir en émir. On sent combien les vrais noms orientaux sont défigurés dans cette énumération.

avait déterminé habilement ceux qui devaient précéder, ceux qui devaient suivre. Nos princes occupaient toutes les montagnes et toutes les plaines qui s'étendent devant la ville, à une distance de deux milles. Enfin, les clairons donnèrent le signal, les trompettes et les instruments sonnèrent; nos troupes se déployèrent et marchèrent à l'ennemi. Le choc eut lieu, et les trois premières divisions, attaquant avec ardeur, accablèrent l'ennemi à coups de lances et d'épées. Les fantassins armés d'arcs et de frondes précédaient les cavaliers, et par leurs furieuses clameurs s'efforçaient d'intimider les Turcs, tandis que les cavaliers les secondaient par leurs charges vigoureuses. Cependant toutes les divisions, sauf la dernière, venaient de prendre part à l'action et combattaient si intrépidement, qu'après avoir perdu beaucoup des leurs, les Turcs allaient rompre leurs rangs et prendre la fuite, quand du côté de la mer Soliman accourut avec deux mille hommes [1]; il se jeta avec impétuosité sur le corps de réserve commandé par Bohémond, le prit en queue et l'accabla d'une grêle de flèches, qui semblait envelopper nos troupes dans un nuage; puis, laissant l'arc de côté, les ennemis se servirent du sabre et de la masse d'armes [2] avec tant de fureur, que Bohémond aurait eu

[1] C'est bien peu, d'après ce que nous savons des nombreuses armées des Orientaux. Les historiens des croisades font monter l'armée de Kerboga à six cent mille hommes. Au reste, la confusion de la bataille a passé dans le récit.

[2] *Malleis*, marteaux, maillets.

peine à soutenir leur choc, si le duc Godefroi et Tancrède avec lui ne fussent arrivés à propos, et par leurs exploits admirables n'eussent semé dans les rangs des Turcs les blessures et la mort. Alors Soliman eut recours à un autre moyen : habile dans l'art de nuire, il fit mettre le feu à du foin et de la paille qu'il avait disposés en tas vis-à-vis de notre armée. Cet embrasement donnait peu de flamme, mais une fumée noire et épaisse. A la faveur de cette fumée qui obscurcissait l'air, les ennemis tuèrent quelques-uns de nos fantassins. Mais Dieu, qui dirige les vents, en tourna le souffle contre les païens : cette fumée les aveugla et les obligea à prendre la fuite. Les chefs de la milice chrétienne les poursuivent de près, les forcent, l'épée dans les reins, à se rejeter sur l'armée de Corboran déjà en désordre ; ils les tuent sans pitié, et arrivent jusqu'à leurs tentes, qu'ils savaient être défendues par les meilleures troupes ennemies. Les Turcs résistent avec un acharnement désespéré : alors s'engage une mêlée furieuse. Les casques d'airain résonnent comme des enclumes frappées par le marteau ; les fers se heurtent et étincellent, les épées mugissent comme des tonnerres ; les hommes tombent à terre, la tête fendue ; les cuirasses sont brisées, les entrailles sortent du ventre, les chevaux fatigués sont baignés de sueur et n'ont pas un instant de repos. Les bataillons pressés sont à peine séparés par la distance nécessaire au maniement des armes : Turcs et croisés se serrent de près, mains contre mains, pieds contre pieds, corps contre corps. La victoire incertaine hési-

tait à se décider : tout à coup on vit descendre des montagnes une troupe invincible dont les guerriers montés sur des chevaux blancs portaient de blanches bannières. Les chefs, à l'inspection des drapeaux, comprirent qu'elle était conduite par saint George, saint Démétrius, et saint Maurice [1], qui venaient défendre leur cause. Cette vision jeta la terreur dans le cœur des Sarrasins; les chrétiens sentirent augmenter leur espoir et leur ardeur. Dieu ne dessilla pas les yeux de tous, mais seulement de ceux à qui il voulut faire connaître sa protection mystérieuse. Aux Turcs il se révéla pour les confondre, aux autres pour leur montrer un triomphe prochain. A la vue de ce signe miraculeux, les Turcs épouvantés prennent la fuite, abandonnant un riche butin. On aperçut alors, quelques-uns du moins, des anges voltigeant dans les airs, et lançant sur les Turcs en fuite des traits enflammés. Dès le commencement du combat, Corboran s'était retiré à l'écart et s'était posté sur une colline : lorsqu'il vit la déroute subite des siens, il les abandonna, s'enfuit au delà de l'Euphrate; pour être plus sûr d'échapper et de se dérober à toutes les poursuites, il quittait son cheval dès qu'il était rendu, et en prenait un autre : il en changea jusqu'à neuf fois. Les chefs croisés, craignant d'épuiser leurs chevaux, poursuivirent mollement les fugitifs, à

[1] *Mercurium* (texte *hic*), évidemment *mauricium*, qui est conforme à tous les récits. Quelques-uns disent saint Théodore, au lieu de saint Démétrius.

l'exception de Tancrède et de quelques autres, qui coururent après eux jusqu'au coucher du soleil et en firent un grand carnage. Dieu avait jeté dans l'âme des Sarrasins un si grand effroi, qu'ils ne cherchaient ni à résister ni à repousser les attaques de ceux qui les poursuivaient. Dix des nôtres étaient pour eux comme dix mille hommes.

Pillage du camp de Corboran. — Après avoir remporté une si glorieuse et si importante victoire, les princes croisés rentrèrent dans le camp ennemi. Ils y trouvèrent une si grande quantité de richesses en or, en argent, en pierreries, en pièces de soie, en vêtements précieux, en vases inestimables qu'il est impossible d'en compter le nombre ou d'en évaluer le prix. Parmi les dépouilles figuraient aussi des chevaux, des troupeaux de gros et de menu bétail, des denrées, des vivres en grande abondance, des esclaves, des servantes, des enfants, avec des tentes et des pavillons. Tout ce butin fut rapporté à Antioche. Il y avait une tente d'un travail admirable, aussi grande qu'une ville, avec des tours, des remparts, des bastions, le tout recouvert en soie de diverses couleurs. Le milieu de ce palais servait de quartier principal, le reste se divisait en différents pavillons qui servaient en quelque sorte de faubourgs à cette ville. Deux mille hommes auraient pu y habiter à l'aise. Quant aux Turcs qui étaient dans la citadelle sur la montagne, se voyant abandonnés de tous leurs amis, ils la rendirent aux chefs croisés à condition qu'ils se

retireraient librement et avec la vie sauve. Ces faits eurent lieu l'an du Seigneur 1098, le vingtième jour du mois de juin.

Description d'Antioche. — Mortalité. — Course aux environs d'Antioche. — Les chefs étant de retour à Antioche et la ville jouissant de la tranquillité la plus complète, ils jugèrent bon, surtout l'évêque du Puy, de rétablir dans son premier éclat la cathédrale consacrée jadis au prince des apôtres, ainsi que les autres églises, et d'instituer partout des prêtres qui le jour et la nuit servissent le Seigneur. Ils réintégrèrent en grande pompe, dans ses anciens droits, le patriarche nommé Jean, et donnèrent des évêques aux villes voisines qui avaient des églises cathédrales. La souveraineté d'Antioche fut déférée à Bohémond qui tenait déjà de ses compagnons d'armes le titre et le pouvoir. Depuis il passa en usage que le souverain d'Antioche aurait le titre de prince. Antioche est une ville magnifique et bien fortifiée, qui contient dans son enceinte quatre monts assez élevés, sur l'un desquels est bâtie une citadelle qui domine toute la ville. Elle est de construction élégante et entourée d'une double muraille; la muraille intérieure est large et fort haute; elle est flanquée de quatre cent cinquante tours munies elles-mêmes de bastions et de beaux remparts. La muraille extérieure est moins élevée, mais ne le cède pas à l'autre pour la solidité. Antioche renferme trois cent quarante églises. Son patriarche a sous sa juridiction cent cinquante-trois

évêques. A l'orient elle est bornée par quatre montagnes; à l'occident par un fleuve que quelques-uns appellent Farsar et d'autres Oronte. Elle fut successivement embellie par quatre vingt-cinq rois dont le premier est Antiochus qui donna son nom à Antioche. Avant de la prendre les chrétiens l'avaient assiégée pendant huit mois et un jour. Les gentils y assiégèrent de nouveau les croisés pendant trois semaines, jusqu'à la sortie et la victoire de ces derniers. L'armée s'y reposa pendant cinq mois et neuf jours. Pendant ce laps de temps, par des causes inconnues, une si terrible mortalité se jeta sur les chrétiens, qu'en peu de jours il périt jusqu'à cinquante mille personnes des deux sexes. Au nombre des victimes se trouva le seigneur évêque du Puy, qui avait été le sage guide et comme le père de tout ce peuple. Il fut enseveli au milieu des larmes de toute l'armée dans la basilique du prince des apôtres, là où avait été trouvé le fer de la sainte lance. Henri de Hache [1], Renaud de Hamerbach, chevaliers célèbres par la noblesse de leur naissance, succombèrent aussi au fléau. Alors les chefs, pour se soustraire à cette terrible calamité, se séparèrent d'un commun accord et convinrent de se réunir aux calendes d'octobre. Après avoir fait reposer hommes et chevaux, afin d'accomplir tous ensemble leur vœu de pèlerinage, Raymond, surnommé Pelet, fit avec les siens une course de cavalerie et s'empara d'un château

[1] Ou d'Asques (*de Ascha*).

qu'on appelle Thalamania [1]. De là il poussa jusqu'à Maarah, ville remplie de Sarrasins, et engagea le combat avec les habitants qui étaient sortis à son approche. Ceux-ci, d'abord mis en fuite par les nôtres, finirent par remporter la victoire et par faire éprouver aux fidèles une perte considérable.

Défection de Hugues-le-Grand. — Prise d'Albarée et de Maarah. — Sur ces entrefaites Hugues-le-Grand avait été envoyé par les chefs à l'empereur Alexis. Il ne craignit pas de ternir honteusement sa gloire passée; car, après s'être acquitté de sa commission, il ne vint pas rendre réponse aux princes qui l'avaient envoyé et abandonna même l'expédition, sans se souvenir de ce passage de Juvénal [2] :

« Toute faute entraîne avec elle une réprobation d'autant plus mani-
« feste que le rang du coupable est plus élevé. »

Cependant le comte de Toulouse assiégea et prit l'opulente ville d'Abara [3], et y établit pour évêque un certain Pierre, natif de Narbonne. Aux calendes de novembre, tous les chefs se trouvant rassemblés au rendez-vous convenu, se mirent en route pour Jérusalem, et le quatrième jour avant les calendes

[1] Peut-être *Salamia*.

[2] Hugues-le-Grand n'avait probablement jamais lu Juvénal.

[3] Ne serait-ce pas plutôt *Albarée?* (*Voyez* Michaud.) Ce qui expliquerait *episcopus Albariensis* qui est plus bas, et que nous traduisons ainsi.

d'octobre[1], arrivèrent devant Maarah qu'ils assiégèrent. Cette place était éloignée d'Antioche d'environ trois jours de marche, et ses habitants étaient fiers de la multitude de leurs richesses. Dans leur insolence, ils plantèrent sur les tours et sur les murailles des croix, qu'en dérision des nôtres ils couvraient de crachats et d'autres saletés. Transportés d'indignation, les croisés pressent le siége et après des attaques réitérées pendant plusieurs jours, ils appliquent des échelles aux murailles, y montent avec résolution, entrent dans la ville sans rencontrer d'obstacles, et la trouvent vide. Ils s'emparent alors de toutes les richesses à petit bruit et sans désordre. Les habitants avaient pourvu à temps à leur salut en se réfugiant dans des cavernes souterraines. Mais le matin les nôtres mirent le feu à l'entrée de ces cavernes et forcèrent les habitants à se rendre; quelques-uns eurent la tête coupée, le reste fut jeté dans les fers. — Le onzième jour du mois de décembre, mourut à Maarah l'évêque d'Orange, homme pieux, juste et craignant Dieu. Les pèlerins restèrent dans cette ville un mois et quatre jours.

Exactions de Guillaume-le-Roux. — Cette même

[1] Dans cette phrase, il y a transposition des noms de mois; il faut lire octobre avant novembre. La victoire sur Kerboga est du mois de juillet; la marche des croisés d'Antioche sur Laodicée est du mois de mai de l'année suivante. Il fallut que les cris des soldats réveillassent l'indolence des chefs.

année le roi des Anglais, Guillaume, surnommé le Roux, s'occupait en Normandie de soins guerriers, et n'en accablait pas moins ses sujets d'Angleterre d'exactions et de tributs. Il ne se contentait pas de raser; il écorchait, et se faisait haïr et détester de tous. — Vers le même temps mourut Walkelin évêque de Winchester et Hugues de Shrewsbury [1] fut tué par les Irlandais; il eut pour successeur son frère Robert de Belesme.

Séparation de l'armée. — Marche des deux corps a travers la Phénicie et la Syrie. — L'an du Seigneur 1099, les princes d'Occident et les pèlerins croisés, célébrèrent solennellement les fêtes de Noël dans la ville de Maarah. Là des dissensions s'élevèrent entre Bohémond et le comte de Toulouse; mais, comme elles n'ont pas trait à ce qui nous occupe, passons à autre chose. Les soldats voyaient avec douleur que les chefs perdaient un temps précieux et qu'à chaque ville conquise ils se consumaient en vaines disputes, sans s'inquiéter du but principal de leur entreprise. Alors le comte de Toulouse, pour apaiser les murmures de l'armée, prit avec lui dix mille hommes et trois cent cinquante chevaliers, et se mit en route pour Jérusalem. Il fut accompagné par le duc de Normandie Robert et par Tancrède, que suivaient quatre-vingts chevaliers et une troupe nombreuse de

[1] *Salopia*, *Scrobesberia*, province de Salop, aujourd'hui le Shropshire (*Voyez* Lamartinière.)

fantassins. Au bout de quelques jours, après avoir traversé le pays par le milieu, ils descendirent dans les plaines d'une ville située non loin de la mer et qu'on appelle Archas : ce fut là qu'ils campèrent. C'est une ville de Phénicie au pied du mont Liban. Les anciennes traditions racontent qu'elle fut fondée par Aracheus, le septième des fils de Chanaan, que de son nom elle fut appelée d'abord Archas, puis Anchas, par altération d'une lettre. Les nôtres l'assiégèrent longtemps, mais sans succès. Ce fut là qu'on remit en question le miracle de la sainte lance qui avait percé le côté du Sauveur. Les uns assuraient que le prodige était réel et était dû à une révélation de Dieu qui avait voulu ranimer son peuple, les autres prétendaient méchamment que c'était une ruse du comte de Toulouse, et une invention de sa part pour gagner de l'argent [1]. On éleva donc un bûcher si énorme que la violence des flammes effrayait même les assistants, et en présence de toute l'armée, la sixième férie qui précède le saint jour de Pâques, le prêtre nommé Pierre, auteur de la découverte de la

[1] Le comte Raymond avait été choisi par son fidèle sujet, au nom de l'apôtre André, pour gardien de la sainte lance. La quantité d'aumônes que cette relique attirait au comte de Toulouse, excita la jalousie des autres chefs. Longtemps les clameurs et les armes des Provençaux défendirent l'authenticité de leur palladium national, sur le compte duquel Foulcher de Chartres ne craint pas de dire : « On a trouvé une lance, peut-être cachée fallacieusement. » Le mauvais succès de l'épreuve fit tomber la sainte lance dans le mépris, et les Provençaux essayèrent en vain d'y substituer une croix, un anneau ou un tabernacle.

sainte lance, fut obligé de subir cette dangereuse épreuve. Il fit une prière, se munit du fer précieux et traversa sans être blessé ce foyer ardent. Mais comme il mourut peu après, les incrédules ne furent pas pleinement confondus. A la même époque, le duc Godefroi et les autres chefs qui étaient restés à Antioche cédèrent aux instances de l'armée et se mirent en route. Aux calendes de mars ils atteignirent Laodicée, ville de Syrie, avec vingt-cinq mille hommes, tous gens de cœur et bien armés. Là le duc Godefroi redemanda Guymer de Boulogne au gouverneur de la ville, habitée par des chrétiens. Celui-ci le tenait en prison ; mais n'osant pas répondre au duc par un refus, il le lui remit ainsi que tous ses compagnons, et rendit même la flotte qu'il avait prise ; car ce Guymer après s'être croisé, avait abordé à Laodicée avec une flotte bien garnie de soldats. Mais il avait été surpris par les habitants et jeté dans les fers. Godefroi lui donna le commandement de sa flotte, et lui ordonna de suivre avec ses vaisseaux l'armée qui continuait la route de terre.

Cupidité du comte de Toulouse. — Marche des croisés jusqu'à Césarée de Palestine. — De là les princes, en côtoyant la mer, arrivèrent à Gabula, autrement appelée Gibel, ville éloignée de Laodicée d'environ douze milles. Alors ils disposèrent leur camp en cercle et tinrent la place quelque temps assiégée. Celui qui y commandait pour le soudan d'Égypte offrit au duc Godefroi six mille écus d'or, et

beaucoup d'autres présents, s'il voulait se désister du siége. Mais, ne pouvant le fléchir, il s'adressa, par messager, au comte de Toulouse, lui promettant la même somme s'il parvenait à le tirer, lui et sa ville, des mains du duc. Raymond reçut la somme secrètement, et envoya à Godefroi l'évêque d'Albarée pour le prier instamment de lever le siége et de venir le joindre en toute hâte, parce qu'une multitude d'ennemis accouraient du fond de la Perse pour tirer vengeance de la défaite éprouvée par Corboran sous les murs d'Antioche, et il ajoutait qu'il tenait ces renseignements de gens dignes de foi. Godefroi et les autres princes, le croyant sur parole, levèrent aussitôt le siége, laissèrent sur leur route Valence[1] et Maraclée qui est la première des cités de Phénicie, parvinrent à Tortose et enfin à la ville d'Archas, où ils établirent leur camp. Là Tancrède vint à leur rencontre et leur découvrit la ruse du comte de Toulouse. Indignés, ils se séparèrent de ce dernier, et établirent leurs tentes loin des siennes. Le comte, voyant les princes indisposés contre lui, leur envoya des présents, et parvint à les apaiser à l'exception de Tancrède. Ensuite les chefs croisés laissèrent au siége d'Archas l'évêque d'Albarée avec une troupe de gens de guerre, et se dirigèrent sur Tripoli. A leur arrivée, ils trouvèrent le chef de la ville avec toute sa garnison qui était sortie en bon ordre. Pour châtier

[1] Valence ou Balanas. *Maradiea*. Il faut lire *Maraclea*, qui est la ville de Phénicie citée par Guillaume de Tyr.

cette audace, ils se jetèrent vigoureusement sur cette troupe, la mirent en désordre du premier choc, et la forcèrent à rentrer dans la ville, après lui avoir tué sept cents hommes. Les pèlerins célébrèrent la Pâque du Seigneur devant Tripoli, le quatrième jour des ides d'avril. Le gouverneur de Tripoli voyant bien qu'il n'était pas de force à combattre les nôtres, leur envoya une ambassade, et obtint d'eux qu'ils cesseraient les hostilités et continueraient leur route, moyennant quinze mille écus d'or, des chevaux, des mulets, des étoffes de soie, des vases précieux. Il dut y ajouter aussi de nombreux troupeaux en gros et en menu bétail. Alors les croisés descendirent le long des côtes ayant à gauche les défilés du mont Liban, et traversant le territoire de Biblos au bord de la mer, ils vinrent camper dans un lieu qu'on appelle Emmaüs. Trois jours après, ils campèrent devant la ville de Béryte[1], et le jour suivant atteignirent Sidon. Le lendemain, ils passèrent à Sarepte, berceau du prophète Élie et parvinrent à Tyr, métropole de ce pays. De là ils partirent pour Acre; d'Acre ils se dirigèrent entre le Carmel et la mer, en laissant à gauche la Galilée, vers Césarée, métropole de la Palestine, qu'on appelle autrement la tour de Straton. Quelques chefs passèrent par le château de Béthel, et, [à leur tour], arrivèrent sous les murs de

[1] *Urbs Britensium*. Il n'y a aucune ville sur la côte, excepté Beryte (*Baruth*), qui se rapproche de ce mot. Ce ne peut être Botrys, ou Botrium, qui se trouve au-dessus de Biblos.

Béryte, le jour de l'ascension de Notre-Seigneur. De là ils passèrent par Caiphas et Atea [1], qui ne sont éloignées l'une de l'autre que d'une portée d'arc, et toute l'armée réunie célébra, à Césarée, les fêtes de la Pentecôte le quatrième jour avant les calendes de juillet.

Marche de Césarée a Jérusalem. — Après s'être reposés pendant trois jours dans cette ville, les croisés laissèrent à leur droite des lieux maritimes tels qu'Antipatride et Joppé, traversèrent [le fleuve] Éleuctère [2] et arrivèrent à Lidda, appelée aussi Héliopolis, où repose le corps du fameux martyr George ; son église avait été détruite peu de temps avant l'arrivée des croisés par les ennemis de Jésus-Christ, qui craignaient que les poutres de la basilique, par leur extrême longueur, ne pussent servir à construire des machines et à battre les murailles. Le comte de Flandre et Robert, partis de Lidda, atteignirent

[1] Probablement la ville en face de Caiphas, appelée aujourd'hui Atlil. (*Carte du voy. en Orient.*)

[2] Comme ils s'arrêtèrent trois jours sur les bords du fleuve Éleuctère, entre Tyr et Sidon, ils y furent assaillis par des serpents qu'on appelait *Tarenta*, et dont la morsure les faisait mourir avec de violentes douleurs et une soif inextinguible. C'était très-probablement le gecko ordinaire ou d'Égypte (*Lacerta Gecko* de Linnée). — Cependant ce fait emprunté au récit de M. Michaud ne peut convenir, du moins géographiquement, au passage que nous annotons. Il est évident qu'il ne s'agit pas ici de l'ancien fleuve Leontès, mais d'un lieu ou d'un fleuve situé dans la plaine de Saron, à moins que Matthieu Pâris n'ait été induit en erreur.

Ramla, et, entrant par les portes qui étaient ouvertes, ils trouvèrent la ville entièrement déserte; car la nuit précédente, les Turcs, apprenant l'arrivée des nôtres, s'étaient retirés pour pourvoir à leur salut. Les autres chefs y arrivèrent le lendemain, et s'emparèrent d'abondantes provisions en blé, en vin, en huile; ils s'y arrêtèrent trois jours, nommèrent évêque de la ville un certain Robert, Normand de nation, et lui donnèrent, à titre perpétuel, la possession de Lidda, de Ramla, avec les faubourgs adjacents; puis ils continuèrent leur route et arrivèrent à Nicopolis. Nicopolis est une cité de Palestine qui jadis, n'étant qu'une bourgade, était appelée Emmaüs. Aux portes de cette ville, où l'on sait que le Christ se promena avec Cléophas après sa résurrection, se trouve une fontaine dont les eaux salutaires ont la propriété de guérir de leurs infirmités les hommes ou les bêtes de somme qui s'y baignent; car on dit que le Christ, passant un jour avec ses disciples près de cette fontaine, s'y lava les pieds, et que, depuis ce temps, l'eau a la vertu de remédier à toutes les maladies.

Commencement du siége. — Cependant les Turcs qui occupaient Jérusalem apprenant l'arrivée des pèlerins, mettaient tous leurs soins à bien fortifier la ville. Ils exigèrent de chacun des fidèles qui habitaient Jérusalem tout l'argent et toutes les richesses qu'ils pouvaient posséder, et extorquèrent, tant au patriarche qu'au peuple qui lui était soumis, jusqu'à

quatorze mille écus d'or ; puis, après les avoir dépouillés de leurs biens, ils les chassèrent tous de la ville [1] à l'exception des vieillards, des infirmes, des femmes et des enfants. Cependant les pèlerins qui sentaient que tout retard était dangereux, se mirent en route dès le matin avec l'enthousiasme le plus ardent. Quand du haut d'une colline voisine ils contemplèrent Jérusalem, la ville sainte, ils gémirent et versèrent des larmes de joie ; nu-pieds, ils continuèrent leur route avec ferveur, arrivèrent sous les murs de la ville le huitième jour des ides de juin, et en formèrent aussitôt le siége. Le nombre des assiégeants, dit-on, s'élevait à quarante mille fantassins environ et à quinze cents chevaux, outre les malades, les vieillards, et la populace sans défense. On assure que dans la ville se trouvaient quarante mille Turcs, tous de bonnes troupes et bien armés, disposés à défendre, contre cette attaque formidable, la ville de leur maître, et à veiller sur leur salut et sur celui de leurs amis. Les chefs croisés voyant bien qu'ils n'auraient rien à gagner du côté de l'orient, de l'occident ou du midi, où la ville était défendue par des précipices profonds, prirent le sage parti de diriger le siége vers le nord. Ils étendirent donc leur camp

[1] *Exceptis senibus*, etc. Le récit de M. Michaud ne laisse point de doute sur le sens. Les femmes, les enfants, les vieillards furent retenus en otage ; ceux qui étaient en âge de porter les armes se trouvèrent condamnés à des travaux qui surpassaient leurs forces. Un grand nombre avait été chassé par les Sarrasins, d'autres emprisonnés.

depuis la porte qu'on appelle la porte de Saint-Étienne et qui regarde le septentrion, jusqu'à la tour nommée la tour de David, qui est située dans la partie occidentale de la ville. En ligne, Godefroi fut le premier, et, après lui, s'étendirent le duc de Normandie, Robert, et le comte de Flandre. Près de la tour à qui un angle avait fait donner le nom d'Angulaire, se tint le seigneur Tancrède avec d'autres nobles chevaliers; le comte Raymond de Toulouse établit ses quartiers à partir d'une autre tour jusqu'à la porte occidentale; et du côté du nord, au pied de la montagne sur laquelle la ville est bâtie, entre Jérusalem et l'église de Sion qui en est éloignée d'une portée d'arc, il posta une partie des siens. C'était le lieu où le Sauveur fit la cène avec ses disciples et leur lava les pieds; c'est là aussi que l'Esprit Saint descendit sur les disciples en langues de feu; c'est là que la mère de Dieu paya tribut à la nature humaine; c'est là enfin qu'aujourd'hui encore on vient honorer le tombeau du bienheureux Étienne, premier martyr.

Premier assaut. — Construction de machines. — Disette d'eau. — Arrivée d'un convoi. — Ayant donc disposé leur camp en cercle, les chefs, cinq jours après leur arrivée, firent sonner les trompettes, les clairons, les instruments guerriers, et donnèrent le signal d'un assaut général. Tous, se revêtant de leurs armes, depuis le chef le plus fameux jusqu'au plus humble soldat, coururent au rempart: et, dans cet assaut,

telle fut leur persévérance et leur intrépidité, que, malgré la résistance des habitants, ils forcèrent les avant-murs, obligèrent les défenseurs à se mettre à l'abri des murailles intérieures, et leur firent voir l'impossibilité de la résistance. Et, si dans l'élan qui les animait ils eussent eu des échelles ou des machines, sans nul doute ce jour-là eût vu se terminer leur glorieuse entreprise. Mais, après avoir combattu sept heures durant avec la même ardeur, ils s'aperçurent enfin que sans machines ils ne pouvaient pas faire grands progrès. Ils remirent à un autre temps la prise de Jérusalem, et se procurèrent à grand'peine des ouvriers pour élever les machines, et des bois de fabrication, qu'ils transportèrent au camp avec d'énormes dépenses. Ces matériaux les mirent à même de construire des tours, des pierriers, des trébuchets, des béliers avec des truies[1] pour saper les murailles. Car ils regardaient comme inutiles tous leurs travaux passés, s'ils étaient forcés de renoncer à l'objet principal de leur pénible pèlerinage. Ainsi donc notre armée tout entière était occupée à construire des machines, à dresser des échelles et des claies; le siége traînait en longueur; et, comme le sol qui entoure Jérusalem est aride et sans eau, qu'il n'a ni ruisseaux, ni fontaines, ni puits, si ce n'est à une distance de cinq ou six milles de la ville, le peuple de Dieu souffrait cruellement de la soif. Les Turcs en outre, apprenant l'arrivée des croisés, avaient

[1] *Scrofa*, probablement des machines en forme de *grouin*.

bouché avec du sable ou d'autres matières le peu de sources qui pouvaient s'y trouver, afin d'aggraver les difficultés du siége. Pour que l'eau ne pût se rassembler sur aucun point, ils avaient brisé aussi les citernes et les réservoirs d'eaux pluviales, ou les avaient cachés pour priver les assiégeants de tout préservatif contre la soif. L'armée se dispersait donc en divers lieux pour chercher de l'eau. Ceux qui étaient sortis en petit nombre et qui découvraient des sources étaient rencontrés par une troupe plus nombreuse que le même dessein conduisait hors du camp, et qui leur disputait la possession de la fontaine : souvent même la discussion dégénérait en rixe violente. Les chevaux, en outre, les mulets, les ânes, les bestiaux, les troupeaux, épuisés par la soif et par l'aridité du sol, mouraient, corrompus intérieurement. Le camp se remplissait d'une odeur fétide et intolérable. L'air était infecté d'un germe contagieux. Sur ces entrefaites arriva au camp un messager qui annonçait que la flotte génoise avait abordé au port de Joppé, et qui demandait aux chefs un corps de troupes pour protéger l'arrivée du convoi. Le comte de Toulouse envoya un certain Galdemar, brave chevalier, avec trente chevaux et cinquante fantassins, et lui adjoignit, de peur d'insuffisance, Raymond Pelet et Guillaume de Sable avec cinquante cavaliers. Cette troupe, étant arrivée dans les plaines de Lidda et de Ramla, rencontra six cents Turcs qui, se jetant sur les nôtres, tuèrent d'abord quatre cavaliers et plusieurs fantassins; mais à la fin les nôtres eurent le dessus,

massacrèrent deux cents Turcs et mirent le reste en fuite. De notre côté périrent deux gens de marque, Gilbert de Crène et Aycard de Montmerle. La troupe continua son chemin jusqu'à Joppé, où elle arriva sans encombre[1], et elle en partit avec le convoi qu'elle ramena devant Jérusalem. L'armée reçut avec la plus vive joie ce renfort et cette consolation à ses maux.

Second assaut interrompu par la nuit. — Au bout d'un mois de travail les machines furent enfin terminées. Alors les évêques et ceux qui pratiquaient la sagesse jugèrent bon de rétablir la paix publique, d'ordonner des jeûnes, des processions solennelles et de ferventes prières. Au jour convenu, après avoir rempli ces devoirs religieux, la plus grande partie de l'armée se couvrit de ses armes et se disposa à assiéger la ville. Tous n'avaient qu'un but, ou perdre la vie pour Jésus-Christ, ou rendre au culte chrétien la ville sainte. L'attaque commence; ils s'efforcent d'approcher les machines des murailles pour combattre de plus près les Turcs qui résistent sur les tours et sur les remparts. Mais les habitants, ardents à se défendre, font jouer leurs machines avec un horrible fracas, et lancent une multitude de traits, une pluie de flèches, une grêle de pierres. Les nôtres, de leur côté, à l'abri sous les claies et sous leurs boucliers, répondent avec l'arc et la baliste, font voler les traits

[1] Nous adoptons pour cette phrase la variante donnée par le mss. de Cambridge.

et les cailloux qu'on peut jeter avec la main, et dans leur ardeur à s'élancer sur les remparts fatiguent et épouvantent les assiégés. Pendant ce temps, ceux qui sont placés au bas des machines et des châteaux roulants, à l'aide des pierriers et des mangonneaux, dirigent contre les murailles des quartiers de roche, des pierres énormes, et à force de les battre et de multiplier les coups, espèrent ruiner les retranchements et y faire brèche. Quant à ceux qui avec des machines de moindre dimension lançaient sur les remparts des pierres moins lourdes, ils craignaient d'atteindre les nôtres, et en général leurs coups ne portaient guère : car les Turcs avaient suspendu sur les remparts, les tours et les murailles, des sacs pleins de paille et de litière, des cordes, des tapis, des matelas garnis de duvet, dont le peu de résistance devait amortir le choc des pierres, et rendre inutiles les efforts des croisés. Comme ils lançaient aussi sans relâche des pierres avec leurs machines et des traits avec leurs arcs, ils les forcèrent enfin à renoncer à ce moyen. Les nôtres alors s'attachèrent à combler le fossé avec des plâtras, des pierres, des branchages, de la terre, et à parvenir jusqu'au pied des murs. Mais les assiégés, pour détourner leurs efforts, se mirent à jeter sur les machines elles-mêmes des tréfovels[1] allumés, des dards enflammés enduits de soufre et d'huile, afin de les réduire en cendres. Les chefs s'empressèrent d'étouffer le feu en jetant

[1] Vieux mot, signifiant grosse bûche; dans le texte *torres incensos*.

du sable et beaucoup d'eau sur ce dangereux incendie. Ainsi notre armée combattait, partageant sur trois points mêmes fatigues, mêmes périls; car elle était conduite par trois chefs, le duc Godefroi, le duc de Normandie Robert, et enfin le comte de Toulouse. L'assaut dura depuis le matin jusqu'au soir, sans avantage signalé d'un côté ni d'un autre. La nuit survint et interrompit le combat.

L'assaut repris. — Magiciennes tuées. — Apparition. — Jérusalem au pouvoir des croisés. — Le lendemain de grand matin, à peine l'aurore eut-elle annoncé les premiers feux du jour, que les croisés sortirent pour recommencer l'assaut; et tous ceux qui avaient combattu la veille revenaient à la charge. Les uns, à l'aide des machines, lançaient contre les murs des pierres aussi grosses que des meules [1]; les autres tâchaient d'approcher les châteaux roulants le plus près possible des murailles; ceux-ci accablaient à coups d'arcs et de balistes les Turcs des tours pour les empêcher de se montrer, et ce soin les occupait sans relâche; ceux-là avec des flèches et des pierres chassaient les habitants des remparts. Les assiégés ripostaient vigoureusement par des traits, des pierres et des pots fragiles enduits de soufre, de poix, de lard, de graisse, d'étoupe, de cire, de bois sec et de paille : ils avaient mis le feu à ce mélange, afin d'incendier nos machines. Ils employaient aussi d'autres

[1] *Molas asinarias.* (*Voir* au lexique de Facciolati.)

instruments de guerre. Des deux côtés la lutte était meurtrière. Les uns étaient broyés par le choc des pierres; les autres étaient percés par les flèches à travers boucliers et cuirasses; d'autres étaient renversés par les cailloux des frondeurs. Et il était difficile de distinguer laquelle des deux armées combattait avec le plus d'ardeur. Il y avait surtout une de nos machines qui lançait contre la ville avec une extrême violence d'énormes quartiers de rocher. Les Sarrasins, ne pouvant s'en défaire par aucun moyen, amenèrent deux magiciennes, dont les conjurations et les artifices [1] diaboliques devaient la frapper d'impuissance. Mais pendant qu'elles se livrent à leurs évocations et à leurs enchantements, une grosse pierre partie de cette même machine, les écrase toutes deux avec les trois servantes qui les avaient accompagnées sur le rempart, et les fait rouler sans vie du haut du mur dans le fossé. L'armée chrétienne accueille leur chute avec des applaudissements et des cris de joie : les assiégés sentent l'effroi se glisser dans leurs âmes. Cependant l'assaut s'était prolongé jusqu'à la septième heure du jour. Les nôtres, désespérant du succès, et fatigués au delà de leurs forces, résolurent d'éloigner du rempart les tours et les autres machines où le feu des assiégés commençait à faire des ravages, se promettant de recommencer l'attaque le lendemain. Mais voici que Dieu manifesta sa puissance, et ranima leur découragement. Car sur la montagne des

[1] Adopt. *artibus* au lieu d'*arcubus*.

Oliviers, on vit paraître un guerrier qui agitait et faisait briller une épée flamboyante, et qui donnait aux chrétiens le signal de revenir au combat et de renouveler l'assaut. A la vue de ce prodige, Godefroi est transporté de joie ; il rappelle à grands cris ses soldats qui retournent à la charge avec autant d'ardeur que s'ils n'eussent pas combattu tout le jour. Ce qui augmentait encore leurs forces et leur confiance, c'est qu'un solitaire qui habitait sur le mont des Oliviers, leur avait prédit avec assurance que ce jour-là éclairerait la prise de Jérusalem. Transportés d'enthousiasme à ces signes de la protection divine, les fidèles se regardaient comme vainqueurs. Déjà, conduites par la main du Seigneur, les troupes des comtes et du duc de Lorraine ont réussi à combler le fossé et à se frayer un chemin jusqu'au pied des murs. Les Sarrasins commencent à se fatiguer. Godefroi exhorte ses troupes à mettre le feu aux matelas remplis de duvet, aux sacs garnis de paille qui protégent les murs. La flamme s'étend, animée par le vent du nord, et une fumée épaisse se répand dans la ville. Elle s'accroît de moment en moment : ceux qui défendent le mur intérieur ne peuvent plus ouvrir ni les yeux ni la bouche, et ils abandonnent la garde du rempart. Le duc s'en aperçoit; il se saisit en toute hâte des poutres que les ennemis avaient suspendues pour nous nuire, d'un côté les amène sur la tour roulante et les y attache solidement, de l'autre les fait tomber sur les murs de Jérusalem. Alors il baisse le pont-levis dont la machine était munie, et qui vient

s'appuyer sur ces poutres. Le premier de tous, en intrépide chevalier, il paraît sur les murs de la ville. Son frère Eustache, le duc de Normandie Robert, le comte de Flandre avec ses frères Litolf et Gilbert, se précipitent sur ses pas. Ils sont suivis d'une multitude de cavaliers et de fantassins en si grand nombre, que le pont a peine à les supporter. Les Turcs voyant que les nôtres sont maîtres de la muraille, et que le duc y a planté son étendard, abandonnent les tours et les remparts, et se réfugient dans les sinuosités des rues. Cependant sur un autre point les croisés, apprenant que la plupart des chefs se sont emparés des tours, appliquent des échelles aux murailles, les escaladent et se joignent aux autres. Alors le duc Godefroi détache quelques soldats vers la porte septentrionale qu'on appelle aujourd'hui la porte de Saint-Paul, pour qu'ils l'ouvrent et qu'ils introduisent ceux des croisés qui attendent au dehors. Ils s'acquittent promptement de leur commission, et toute l'armée fait son entrée dans Jérusalem, le dixième jour de juillet, la sixième férie, vers la neuvième heure[1]. Ainsi fut prise la ville de Jérusalem, l'an de grâce 1099, le dixième jour de juillet, la sixième férie, vers la neuvième heure, trois ans après que le peuple des fidèles s'était mis en marche pour le saint pèlerinage; le pape Urbain II gouvernant l'église romaine, Henry règnant sur l'empire des Romains, Alexis sur l'empire des Grecs, Philippe étant roi de

[1] Un vendredi, à trois heures après midi (jour et heure de la passion).

France, Guillaume-le-Roux d'Angleterre, et enfin pendant le règne éternel de celui qui est au-dessus de tous, de notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soient honneur et gloire dans les siècles des siècles!

Massacre des Sarrasins. — Après la prise de la cité sainte, le duc Godefroi et tous les fidèles qui l'accompagnaient se répandirent, l'épée nue, sur les places publiques, massacrant sans distinction tous les ennemis qu'ils rencontraient. Telle était la quantité des corps morts et des têtes coupées qu'on ne pouvait plus ni marcher, ni passer, si ce n'est sur des cadavres. Tous ces faits étaient encore inconnus au comte de Toulouse et aux autres chefs, qui combattaient vigoureusement au bas de la montagne de Sion. Mais quand ils entendirent les clameurs des Turcs et des croisés, et les cris des mourants, ils comprirent que la ville était prise d'assaut et que nos troupes étaient victorieuses. Aussitôt ils appliquèrent des échelles à la muraille, et sans trouver d'obstacles ils atteignirent les remparts, semant la mort sur leur passage. Toutes leurs troupes les eurent bientôt suivis : or, il arriva que les Turcs qui cherchaient à éviter l'épée victorieuse de Godefroi et de ses compagnons, tournèrent de ce côté, rencontrèrent les soldats du comte, et tombèrent ainsi de Scylla en Charybde. Alors eut lieu par toute la ville un si épouvantable carnage, que les vainqueurs eux-mêmes eurent horreur et dégoût d'avoir versé tant de sang. Cependant Tancrède, apprenant qu'une multitude de Sarrasins s'etaient

enfermés dans l'enceinte du temple [1], y courut avec une troupe de gens de guerre, en força les portes, et après un grand massacre s'empara, dit-on, de richesses immenses en or et en argent : à cette nouvelle les autres princes y introduisirent des cavaliers et des fantassins, qui passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils y trouvèrent et firent couler le sang par torrents. On assure que dans l'enceinte de ce temple il périt jusqu'à dix mille Turcs, sans compter tous ceux qui avaient été tués par la ville et dont le nombre n'était pas moindre ; car les nôtres, courant çà et là sur les places et dans les rues, pénétraient dans les lieux les plus retirés, traînaient hors de sa maison, hors de son asile le plus secret, le père de famille, avec sa femme, ses enfants et tous les siens, et les tuaient en pleine rue, ou les jetaient du haut en bas et leur brisaient la tête. Quiconque réussissait le premier à forcer une maison ou un palais et à y entrer, acquérait sur la demeure et sur toutes les richesses qu'elle renfermait un droit irréfragable ; et comme les assiégeants étaient convenus que dans le pillage de la ville, la possession du premier occupant deviendrait héréditaire, celui qui pouvait entrer le premier dans un édifice quelconque clouait à la porte un étendard, un bouclier, ou toute autre arme, pour annoncer à

[1] Julien essaya en vain de faire rebâtir le temple de Jérusalem, détruit par Titus. Omar, en 640, reconstruisit sur l'emplacement de l'ancien temple une grande mosquée. C'est là sans doute le *templum* dont parle, ici et plus bas, Matthieu Pâris.

ceux qui surviendraient que la place était prise et qu'ils devaient ailleurs porter leurs pas.

Visite des lieux saints. — Richesses trouvées a Jérusalem. — Après s'être emparés de Jérusalem et de toutes les dépouilles qu'elle renfermait, et avoir apaisé le désordre, les pèlerins victorieux déposèrent les armes. Pleurant et gémissant en signe d'humilité, les pieds nus, pleins d'une ferveur ardente, ils commencèrent à aller visiter les lieux que le Sauveur avait daigné sanctifier par son adorable présence, et spécialement l'église consacrée à sa passion et à sa résurrection divines. C'était un admirable spectacle que de voir les fidèles des deux sexes s'avancer pieusement vers les lieux saints, transportés d'une joie douce et recueillie, versant d'abondantes larmes, et remerciant le Seigneur pour sa bonté qui les avait conduits au terme de leur pèlerinage, pour sa munificence qui accordait à leurs travaux et aux combats qu'ils avaient soutenus pour lui une récompense bien au-dessus de leurs mérites. Tous en outre avaient dans le cœur l'espoir assuré d'une rétribution future; les bienfaits qu'ils recevaient en ce jour leur étaient un gage certain des bienfaits plus grands qui leur étaient réservés : la possession de cette Jérusalem terrestre, but de leur pèlerinage, les faisait en quelque sorte participer à la Jérusalem des cieux. En même temps les évêques et les prêtres avaient purifié les églises de la ville et surtout l'enceinte du temple, des cadavres qui y étaient amoncelés et de

toutes les souillures païennes; après avoir consacré au vrai Dieu ces lieux sanctifiés, ils y célébrèrent en présence de l'armée des messes solennelles en l'honneur d'un si heureux succès, et rendirent grâces aux vainqueurs. Or, ce jour-là quelques-uns virent apparaître dans la cité sainte cet homme si recommandable par toutes les vertus, Aymard, évêque du Puy, qui était mort à Antioche (comme nous l'avons dit en passant), et qui même, au dire de plusieurs croisés dignes de foi, était monté le premier sur les murs de Jérusalem et avait animé les autres à y entrer avec lui. Ces mêmes personnes assurèrent qu'elles le voyaient encore et de leurs yeux corporels, visitant les saints lieux avec les princes chrétiens. Une foule d'autres, qui pendant le pèlerinage s'étaient pieusement endormis dans le Seigneur, furent vus aussi par une foule de gens : ils accompagnaient le peuple de Dieu et parcouraient avec ferveur les lieux saints. Le vénérable Pierre l'ermite qui, cinq ans auparavant, avait rendu visite au patriarche, au clergé et au peuple de Jérusalem, et dont la sollicitude avait déterminé les princes d'Occident à la croisade, fut reconnu par tous les habitants. Ils l'entouraient à genoux et les yeux baignés de larmes; ils le remerciaient avec ardeur d'avoir mis tant de zèle et de fidélité à exaucer leurs prières, et d'avoir décidé les rois et les princes à se dévouer à tant de travaux pour la cause du Christ. Quand ils eurent accompli ces devoirs religieux, les princes revinrent dans les demeures et dans les maisons que

leurs serviteurs leur avaient préparées; et la ville était si bien pourvue de provisions de toute espèce, que, depuis le premier jusqu'au dernier, tous commencèrent à regorger de biens. En effet, outre la quantité d'or et d'argent, de pierreries, de vêtements précieux qu'on avait trouvés dans les édifices et dans le pillage des maisons, il y avait en abondance du blé, du vin, de l'huile, et de l'eau dont la privation les avait tant fait souffrir pendant le siege. Aussi ceux qui s'étaient emparés des maisons, pouvaient céder à leurs frères indigents autant de vivres que besoin en était. Et d'ailleurs, comme le lendemain de la victoire et les jours suivants, tout ce qui pouvait se vendre était exposé dans le marché public à des prix très-modérés, les plus pauvres du peuple se procurèrent largement ce qui leur était nécessaire.

Élection du roi et du patriarche. — Les chefs croisés passèrent à Jérusalem dans le repos et dans la joie sept jours, le temps consacré [4] par le Créateur; le huitième jour ils se réunirent pour décider, avec l'inspiration de l'Esprit Saint, auquel de leurs collègues ils conféreraient la souveraineté du pays et le pouvoir royal dans la cité sainte. Après qu'on eut écarté des prétentions rivales, tous les suffrages se réunirent sur le duc Godefroi, et le nouvel élu vint se présenter au saint sépulcre, au milieu des cris de joie, des hymnes et des cantiques. Ils s'occupèrent

[4] Quùm dies septem.... *tempus spirituale* exegissent, etc.

aussi d'établir un patriarche à Jérusalem. Avec la protection du duc de Normandie, Robert, un certain évêque de Matéra, en Calabre, éleva sur le siége patriarcal un Arnolf, son ami et fils de prêtre, connu parmi les pèlerins pour son incontinence et pour la légèreté de ses mœurs; mais sa mort, qui arriva peu après, le força de déposer une dignité dont il n'était pas digne. Après lui le siége resta vacant pendant cinq mois, et les princes qui étaient encore présents, après une mûre délibération, donnèrent le titre de patriarche et le soin des âmes au vénérable Daimbert. Il avait été auparavant évêque de Pise; c'était un homme fort instruit et habitué, dès son enfance, aux affaires ecclésiastiques.

Arrivée d'Emiren a Ascalon. — Les croisés marchent a sa rencontre et le mettent en fuite. — Les fidèles venaient à peine de conquérir la ville sainte, lorsque le sultan d'Égypte, qui était aussi prince de Damas, apprenant la prise de Jérusalem, fit venir le chef de sa milice El-Afdal, et lui ordonna de rassembler toutes les forces de l'Égypte et de son vaste empire, de remonter vers la Syrie et de faire disparaître ce peuple téméraire de la surface de la terre, de manière à anéantir jusqu'à son nom. Cet El-Afdal était Arménien de nation, et né de parents chrétiens. L'espoir d'obtenir d'immenses richesses lui avait fait abjurer sa foi; il avait reçu le nom d'Emiren avec les eaux de la régénération; mais depuis son apostasie, on l'appelait El-Afdal. Cet ennemi de la croix réunit

donc toutes les forces de l'Égypte, de l'Arabie et de Damas, et arriva à Ascalon où il campa avec ses troupes, pour marcher ensuite sur Jérusalem. Alors les pèlerins, qui ne craignaient rien tant que de souffrir encore une fois les misères d'un siége, se réunirent, clergé et peuple. Tous, recourant d'abord aux armes spirituelles, se rendirent au saint sépulcre, le cœur contrit, pleurant et priant humblement. Là, prosternés sur le sol, ils implorèrent le Dieu de miséricorde, le suppliant de délivrer son peuple d'un si grand danger. Le Seigneur leur donna la confiance; ils partirent de Jérusalem et se dirigerent vers Ascalon pour attaquer bravement l'ennemi; ils portaient avec eux une partie du bois de la sainte croix, qu'un habitant de Jérusalem, nommé Syrus, avait récemment présenté aux princes comme un dépôt conservé depuis bien longtemps dans sa famille. Cependant Godefroi, le nouveau roi de Jérusalem, arriva à Ramla avec les autres chefs croisés, et là il eut l'avis certain qu'Emiren était à Ascalon avec ses troupes. Alors il se fit précéder par deux cents cavaliers qui, s'étant un peu avancés pour reconnaître la direction et la position des ennemis, rencontrèrent des troupeaux de bœufs[1], de chevaux et de chameaux avec les pasteurs qui les gardaient. Quand les nôtres les

[1] Ce passage est mutilé dans le texte et n'est l'objet d'aucune variante ou addition. — Le manuscrit de la Biblioth. roy. (6048 B.) rétablit ainsi la lacune : Et quùm aliquantulùm processissent invenerunt armenta *bovum*, equorum et pastores (?) eorumdem.

eurent atteints, les cavaliers chargés de défendre les bergers, et les bergers eux-mêmes, prirent la fuite, laissant les troupeaux sans gardiens On en prit cependant quelques-uns, dont les rapports firent connaître qu'Emiren, qui avait établi son camp à sept milles de là, se proposait de détruire l'armée chrétienne dans deux jours. Notre armée se composait de douze cents cavaliers et de six mille fantassins tout au plus qui, décidés à engager le combat, se partagèrent en neuf corps. Trois prendront les devants; trois autres placés au milieu seront suivis des trois derniers, en sorte que, de quelque côté que l'ennemi doive attaquer, il trouve un triple front de bataille. Les croisés, après s'être emparés sans peine de ce butin dont j'ai parlé et dont la quantité dépasse le calcul, passèrent joyeusement la nuit dans ce lieu même. Dès que le matin fut venu, les clairons et les trompettes sonnèrent, les troupes se rangèrent, et tous se mirent en marche avec autant d'ordre que s'il n'y eût eu qu'un seul homme, en se recommandant au Dieu qui donne la victoire, et en plaçant leurs espérances en lui. Tout à coup, au moment où nos légions, avec la régularité qu'exige la discipline, s'avançaient lentement au combat, voici que les troupeaux, poussés, on peut le croire, par une inspiration divine, se mettent à courir à droite et à gauche sur le flanc de l'armée, dressant leurs cornes et leurs queues, et sans que rien puisse les arrêter. Les ennemis aperçurent de loin cet étrange spectacle; mais ayant la vue troublée par les rayons du

soleil, ils perdirent courage même avant de combattre, car ils pensèrent qu'une multitude innombrable venait les attaquer : ils étaient cependant eux-mêmes fort nombreux. Le duc de Normandie, Robert, que ses hauts faits mettent souvent en scène, conduisait ce jour-là les croisés, et portait leur drapeau; il vit de loin l'étendard de l'émir [1], dont le bois, surmonté d'une pomme d'or et couvert en argent, reluisait au soleil. Pensant bien que l'émir se tenait auprès de son étendard, il se jeta intrépidement au milieu des ennemis, perça jusqu'à lui, et le frappa d'un coup mortel. Ce trait d'audace jeta l'épouvante dans le cœur des gentils.

Lamentations d'Emiren. — Pillage de son camp. — L'émir alors respirant à peine et blessé mortellement, jeta un profond soupir et exhala ses plaintes en ces termes : « O créateur de toutes choses, quel événe-« ment! quel funeste malheur! quel sort jaloux nous « poursuit! Hélas! quel déshonneur ineffaçable, « quel opprobre éternel est imprimé à notre nation! « Douleur amère! j'ai rassemblé, j'ai amené jus-« qu'ici deux cent mille cavaliers et tant de fantas-« sins, que leur multitude est innombrable : je croyais « qu'ils pouvaient conquérir le monde entier, et voici « que mille cavaliers et quelques milliers de fantas-« sins, car ils ne sont pas plus, suffisent pour les tailler « honteusement en pièces. Ah, sans nul doute, ou

[1] *Admiravisi* standardum.

« leur Dieu est tout-puissant et combat pour eux, ou « bien le nôtre est irrité contre nous et nous châtie « dans sa terrible colère. Et maintenant, en admet- « tant les chances les plus heureuses, je ne me relè- « verai pas de ma défaite, mais je retournerai dans « ma patrie pour y vivre déshonoré le reste de mes « jours. » Ainsi il se plaignait douloureusement et se lamentait avec beaucoup de larmes et de soupirs. Au moment où les Turcs se préparaient à fuir, un chevalier lorrain, qui se tenait au dernier corps d'armée avec le duc Godefroi et chevauchait à ses côtés, leur coupa la retraite en occupant la plaine; tandis qu'au premier corps d'armée, le duc de Normandie, Robert, pénétrait dans leurs rangs avec ses chevaliers et ses archers; de l'autre côté les nôtres les prirent en queue, et en firent à leur aise un horrible carnage. Quant à l'émir, on le plaça sur un dromadaire qui l'emporta rapidement loin du théâtre du combat. Après cette victoire, gagnée par la protection céleste, notre armée entra dans le camp des ennemis; elle y trouva de l'or et de l'argent, des meubles de toute espèce, des pierreries, des richesses étrangères qui sont tout à fait inconnues dans nos contrées, et tout cela en si grande quantité, que les croisés, rassasiés jusqu'au dégoût, dédaignaient miel et gâteaux, et que le plus misérable pouvait dire : « L'abondance me rend « pauvre. » Le duc Robert acheta pour vingt marcs d'argent l'étendard de l'émir à ceux qui s'en étaient emparés pendant qu'il poursuivait l'ennemi, et vint le déposer sur le saint sépulcre, en mémoire d'un si

mémorable triomphe. Un autre acheta l'épée de ce même émir pour quarante besans d'or. Ainsi, après avoir mis en fuite leurs adversaires, et avoir remporté ce grand succès, dû à la faveur divine, ils retournèrent, pleins de joie, à Jérusalem, chargés de dépouilles et emmenant avec eux un immense butin.

Départ de la plupart des chefs. — Tancrède prince de Tibériade, puis d'Antioche. — Tout étant donc terminé pour le bien, et leur vœu de pèlerinage étant heureusement accompli, le duc de Normandie Robert et le comte de Flandre revinrent dans leurs états. Quelques-uns racontent que le duc Robert n'ayant pas voulu lors de l'élection accepter le royaume de Jérusalem, s'attira la colère de Dieu, et que désormais, tant qu'il vécut, il ne lui arriva rien d'heureux, comme le prouvera la suite de cette histoire. Après le départ des princes pour l'Europe, le roi Godefroi, qui n'avait gardé avec lui que le seigneur Tancrède, le comte Garnier de Grai, et quelques autres chevaliers d'Occident, gouverna vaillamment et sagement le royaume que Dieu lui avait confié. Il céda en souveraineté et en possession héréditaire la ville de Tibériade sur le lac de Génésareth, avec tout le comté de Galilée et la ville maritime de Caiphas, appelée aussi Porphyria, au seigneur Tancrède, qui dans sa principauté s'appliqua tellement à plaire à Dieu, qu'aujourd'hui encore les églises de cette contrée se glorifient de son patronage. Lorsque deux ans après il se rendit aux prières de ceux qui l'appelaient à la

souveraineté d'Antioche, il enrichit par une foule de largesses cette église déjà si fameuse dès les temps anciens. Il conquit aussi beaucoup de villes et de châteaux, et recula fort loin les bornes de ses domaines.

Brève description de la Palestine. — Étymologie du nom de Jérusalem. — Nous savons que la cité sainte de Jérusalem est bâtie sur de hautes montagnes et dans la tribu de Benjamin. A l'occident se trouvent la tribu de Siméon, le pays des Philistins, et la mer Méditerranée, où est située la ville de Joppé, à vingt-quatre milles de Jérusalem. Entre cette dernière ville et la mer, s'élèvent le bourg fortifié d'Emmaüs, Modin [1], le refuge des saints Machabées, Nobe, la ville des prêtres, et Dispolis ou Lydda. Ce fut là que Pierre guérit le paralytique Énée, qu'il logea chez le corroyeur Simon, qu'il reçut les messagers du centenier Corneille ; c'est près de là, à Joppé, qu'il ressuscita parmi les disciples une femme nommée Tabithe [2]. A l'orient de Jérusalem coule le Jourdain, et s'étendent le désert de quatorze milles où vécurent les fils des prophètes, la vallée des Forêts et la mer Morte.

[1] Mathathias, fuyant la tyrannie d'Antiochus Épiphane, s'était retiré sur la montagne de Modin avec ses cinq fils Jean, Simon, Judas, Éléazar et Jonathas. C'est de là que les Machabées donnèrent le signal de la résistance.

[2] Les Actes des apôtres disent que Pierre alla de Lydda à Joppé pour ressusciter Tabithe. Ce fut à Joppé qu'il logea chez Simon et reçut les messagers de Corneille. Mais cette inexactitude est sans importance.

En deçà du Jourdain se trouvent Jéricho et Galgala, la demeure d'Élisée : au delà du Jourdain Galaad, Basan, Ammon et Moab, dont le territoire fut partagé plus tard entre les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé [1]. Tout ce pays aujourd'hui est désigné sous le nom général d'Arabie. Au midi se prolonge la tribu de Juda où l'on voit Bethléem, lieu consacré par la nativité du Sauveur, Thécua, la ville des prophètes Habacuc et Amos, Hebron, nommé aussi Cariatharbé [2], tombeau des saints patriarches. Au septentrion on trouve Gabaon, célèbre par la victoire de Josué, fils de Nun, la tribu d'Éphraïm, la ville de Silo, Sichar [3], le pays de Samarie, Bethel, témoin de l'impiété de Jéroboam, Sébaste, tombeau d'Élisée et d'Abdias, célèbre par le martyre de Jean Baptiste : on l'appelait anciennement Samarie, du mont Somer, nom que prit aussi tout le pays qui composait le territoire des rois d'Israël. On y voit aussi Néapolis ou Nicopolis [4]. Ce fut là que les fils de Jacob, Siméon et Lévi, pour venger le viol dont Sichem, fils d'Hémor, s'était rendu coupable envers leur sœur Dina, le passèrent lui et tous les mâles [5]

[1] C'est-à-dire la demi-tribu orientale : car la demi-tribu occidentale se trouvait sur la Méditerranée, et comprenait Césarée, Samarie, etc.

[2] Cariath-Arbé, c'est-à-dire la ville d'Arbé.

[3] Probablement Sichem.

[4] Aujourd'hui Naplouse, probablement Salem, dont parle l'Écriture, près de Scythople ou Scythopolis.

[5] Nous traduisons *filios* par *les mâles*, conformément au récit de la Genèse. Le chapitre XXXIV de la Genèse nous fait assister à ce drame sanglant, où les fils de Jacob montrent autant de perfidie que de cruauté.

au fil de l'épée, puis livrèrent la ville aux flammes. Mais la métropole de la Judée, c'est Jérusalem, nommée d'abord Salem dans les anciennes écritures à cause de Sem, fils aîné de Noë qui la fonda et y régna. Il fut depuis appelé Melchisedech, et offrit le pain et le vin à Abraham qui revenait du massacre des quatre rois. On croit que ce Melchisedech est le roi de justice sauvé par Dieu du déluge pour que le Christ naquît de sa race [1]. D'après saint Jérôme, il y avait aussi en ce temps-là une autre ville du même nom de Salem, sur laquelle régnait également ce même Melchisedech, et dont les ruines sont montrées encore aujourd'hui près du cours du Jourdain. Salem de Judée fut prise par les Jébuséens, qui l'appelèrent Jebus. De leur nom et de celui de Salem on fit Jébu-

[1] Matt. Pâris adopte l'opinion des docteurs latins qui voient dans Melchisedech, Sem, fils de Noë. Dans le chapitre VII de son *Épître aux Hébreux*, saint Paul explique, en faveur de la loi nouvelle, la tradition relative à ce personnage mystérieux, « qui est, » dit-il, « sans « père, sans mère, sans généalogie, qui n'a ni commencement ni fin de « sa vie, et qui étant ainsi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour « toujours. » Il établit de là la supériorité du sacerdoce de Melchisedech, c'est-à-dire de Jésus, sur le sacerdoce de Levi, du sacerdoce chrétien sur le sacerdoce légal. Quoi qu'il en soit de l'existence réelle ou symbolique de Melchisedech, on ne peut y voir un ange, comme l'a cru Origène, ni l'Esprit saint, comme le prétendaient les disciples de l'hérétique Théodore. Quant à la ville de Salem dont Melchisedech était roi, Josèphe, saint Jérôme et d'autres y voient Jérusalem, bien que le même saint Jérôme, dans une lettre à Évagre, croie qu'il s'agit de Salem des Sichimites. Il hésite dans son opinion, mais ne dit pas que Melchisedech régnait à la fois sur deux villes du nom de Salem, ainsi que le passage de Matt. Pâris pourrait le faire penser.

salem, puis Jérusalem en changeant le *b* en *r*. David ayant chassé le roi Jebus, on l'appela la cité de David, et, sous le règne de son fils Salomon, on l'appela Jérosolyme, c'est-à-dire Jérusalem de Salomon. Quarante-deux ans après la passion de Notre-Seigneur, en punition des péchés des Juifs, la ville fut assiégée par Titus, fils de Vespasien et général des Romains, qui s'en empara et la détruisit, en sorte que, pour accomplir la malédiction de Dieu, il n'en resta pas pierre sur pierre [1]. Un demi-siècle après, Élius Adrianus, quatrième empereur après Titus, la rebâtit et l'appela de son nom Élia. Avant sa ruine, Jérusalem était située sur le versant rapide qui s'incline tout à fait du côté de l'orient et du midi, et s'appuyait sur le flanc de la montagne de Sion et de la montagne de Moria : elle n'avait sur ces éminences que le temple et une citadelle nommée Antonia. Adrien la réédifia sur le faîte même de ces deux montagnes ; et par les constructions nouvelles, le calvaire témoin de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ, et qui jusqu'alors était hors de la ville [2], se trouva renfermé dans l'enceinte des murailles.

[1] Aucun passage authentique n'autorise à croire que Jérusalem ait été complétement détruite par Titus. Ce ne fut qu'après la révolte des Juifs sous Adrien que cette ville, prise et saccagée de nouveau, fut ruinée au point que les pierres servirent à rebâtir Élia Capitolina. Adrien ne comprit point dans sa nouvelle ville l'emplacement de l'ancienne ; il défendit aux Juifs d'y entrer, et fit même, dit-on, labourer la place où s'élevait jadis le temple.

[2] Ainsi que le saint sépulcre, qui était également au nord de l'an-

Description de Jérusalem et de ses environs. — Lieux célèbres. — Cette ville sainte et chérie de Dieu est plus petite que les plus grandes et plus grande que les médiocres. Elle va en s'allongeant, et est de forme carrée, mais plus longue que large. Des vallées profondes l'entourent de trois côtés. Vers l'orient s'étend la vallée de Josaphat, au fond de laquelle s'élève l'église de la sainte mère de Dieu. C'est là qu'elle fut ensevelie, à ce qu'on croit, et l'on y montre son glorieux tombeau. Au fond de cette vallée passe le torrent de Cédron, qui a pour source les eaux pluviales, et dont il est dit : « Il est sorti au delà du torrent de Cédron, etc. ; » du côté du midi s'étend la vallée de Gehennon, contiguë à la précédente qui échut par le sort à Benjamin et à Juda, quand la terre fut partagée au cordeau. La vallée se prolonge jusqu'au faîte de la montagne, qui redescend au revers de Gehennon à l'occident. Là est Acheldemach, c'est-à-dire le champ du sang, acheté au prix du Seigneur, et qui sert de lieu de sépulture aux étrangers. A l'occident de cette même vallée est située l'ancienne piscine, célèbre au temps des rois de Juda [1], et plus loin la pis-

cienne Jérusalem. — La nouvelle ville d'Élia s'étendait beaucoup moins du côté du midi, et, dans le quatrième siècle, la montagne de Sion était encore inhabitée.

[1] C'est probablement l'ancienne piscine nommée probatique, parce qu'on y lavait les animaux destinés aux sacrifices. Quant à la grotte du Lion, *Spelunca Leonis*, le silence de d'Anville et de M. de Chateaubriand dans sa belle description des environs de Jérusalem nous fait penser qu'une faute de texte a pu se glisser ici, et qu'on doit lire *Absalc-*

cine supérieure dite du Patriarche, auprès de ce cimetière qui se trouve dans une grotte surnommée la grotte du Lion. Du côté du septentrion, on arrive à Jérusalem par un chemin uni : c'est le lieu où, dit-on, le premier martyr Étienne fut lapidé. Le patriarche de la cité sainte a sous sa dépendance quatre archevêchés, celui de Césarée, celui de Tyr, celui de Nazareth, celui de Pétra ou Montréal. Le premier siége est en Palestine, le second en Phénicie, le troisième en Galilée, le quatrième dans la province des Moabites. L'archevêque de Césarée a pour suffragant l'évêque de Sébaste; celui de Tyr a pour suffragants les évêques d'Acre, de Sidon, de Beryte, de Béline ou Césarée de Philippe [1]; celui de Nazareth a pour suffragant l'évêque de Tibériade. L'archevêque de Pétra n'a qu'un seul suffragant, le chef de l'église grecque sur le mont Sinaï. Sans aucun intermédiaire, le patriarche étend sa juridiction sur les évêques suffragants de Bethléem, de Lydda, et sur celui d'Hebron, lieu où furent enterrés Adam et Ève, ainsi qu'Abraham, Isaac et Jacob. Dans la ville il y a des lieux vénéra-

nis. On sait qu'une tradition, qui ne peut soutenir la critique, donne les noms de sépulcres d'Absalon, de Zacharie et de Josaphat à plusieurs monuments d'architecture juive dorique, situés au delà du Cédron, non loin du *mons Offensionis*. Cependant la nature du passage et le mot *cœmiterium*, sembleraient faire croire qu'il s'agit des sépulcres des juges.

(*Voyez* l'*Itinéraire*, tome II, pag. 77 et suiv.)

[1] Bâtie par Philippe, fils d'Hérode, aux sources du Jourdain. On l'appelle aussi Beline ou Bolbek. (*Voyez*, pour la division ecclésiastique de la Palestine au moyen âge, les notes de l'*Itinéraire*, tome II.)

bles, tels que l'église de la résurrection sur le calvaire ou Golgotha, avec des chanoines noirs sous l'autorité d'un prieur, le temple de Dieu avec un ordre militaire, un autre temple où sont établis des clercs. Dans l'église de la montagne de Sion, se trouvent des chanoines réguliers sous l'autorité d'un abbé; dans l'église du mont des Oliviers, des chanoines réguliers sous l'autorité d'un abbé; dans l'église de la vallée de Josaphat, des moines noirs sous l'autorité d'un abbé; dans l'église latine, des moines noirs sous l'autorité d'un abbé. Tous ces chefs de communautés sont mitrés, et ont droit, aussi bien que les évêques, d'assister le patriarche dans son ministère. Il y a aussi d'autres villes qui n'ont pas d'évêques, comme Ascalon, qui dépend de l'évêque de Bethléem; Joppé, des chanoines du Saint-Sépulcre; Neapolis, des desservants du temple; Caïphas, de l'archevêque de Césarée. Nazareth est le lieu où naquit Marie mère de Dieu, et où le fils du Très-Haut descendit dans le sein d'une vierge. C'est à Bethléem que naquit le pain céleste. Le Jourdain est le fleuve où Jésus-Christ fut baptisé. Près de là est un autre lieu où le Christ jeûna et fut tenté par le diable; le lac de Genesareth, où Jésus-Christ appela ses disciples et fit plusieurs miracles; le mont Thabor, où eut lieu sa transfiguration; la montagne de Sion, où le Sauveur fit la cène avec ses disciples, où l'Esprit saint descendit sur eux, où la mère de Dieu quitta ce monde; le calvaire, où le Christ fut mis en croix et mourut; le sépulcre où il fut enseveli et ressuscita le troisième jour; le mont des Oliviers,

où, monté sur une ânesse, il fut honoré par les enfants, et d'où il fit son ascension glorieuse; Bethanie où il ressuscita Lazarre; Siloë, où il rendit la vue à un aveugle de naissance; Gethsemani, c'est-à-dire la vallée de Josaphat, où le Christ fut pris par les Juifs, et où Marie fut ensevelie; l'église de Saint-Étienne, où le martyr succomba sous les pierres; Sébaste, où Jean-Baptiste fut enterré ainsi que les prophètes Élysée et Abdias. — Mais c'est assez parler de la terre de Jérusalem et de la sainte cité.

Construction d'un palais a Westminster. — Expédition de Guillaume-le-Roux dans le Maine. — Faits divers. — Cette même année, qui est l'an 1099 depuis la naissance du Christ, le roi des Anglais, Guillaume, revint de Normandie en Angleterre, et tint d'abord sa cour à Westminster, dans le palais nouvellement bâti. Comme il était allé le visiter avec ses chevaliers, ceux-ci dirent que cette demeure était trop grande et plus considérable qu'il ne fallait. Le roi leur répondit : « Elle n'est pas encore à moitié « de la grandeur que je compte lui donner : ce n'est « qu'une chambre à coucher en comparaison du « palais que je me propose de construire. » Peu après, tandis qu'il était à chasser dans la Forêt-Neuve, arriva du Mans un messager qui lui annonça que ses gens y étaient assiégés. Aussitôt il se dirigea vers le bord de la mer, et s'embarqua précipitamment. Les matelots lui disaient : « Pourquoi, ô le « plus grand des rois, te mettre en mer par une si

« horrible tempête? Ne crains-tu pas péril de mort? » Mais lui : « Je n'ai jamais entendu dire qu'un roi se « fût noyé. » Et il traversa la mer. Dans tout le cours de sa vie, c'est le seul trait qui lui acquît de la réputation et lui fit honneur. De là il gagna le Mans, chassa du pays le comte Élie[1], reconquit la cité, et repassa en Angleterre. Cette même année, le roi Guillaume donna l'évêché de Durham à Ranulf-le-Chicanier[2], fort méchant homme, et Osmond, prélat de Salisbury, quitta ce monde. Cette même année, dans l'été, on vit du sang sortir en bouillonnant de terre, près de Fischam-Steed, dans le Berkshire, et, après ce prodige, le ciel parut tout rouge pendant une nuit entière, comme s'il était en feu.

Mort de Guillaume-le-Roux. — Détails. — L'an du Seigneur 1100, le roi des Anglais, Guillaume, surnommé le Roux, tint sa cour en grande pompe à Glocester, pendant les fêtes de Noël; à Winchester, pendant celles de Pâques; à Londres, vers le temps de la Pentecôte. Le lendemain du jour de Saint-Pierre-aux-Liens, il partit pour aller chasser dans la Forêt-Neuve. C'est là que Gaultier Tyrel, en voulant frapper un cerf de sa flèche, atteignit le roi, qui,

[1] Cet Élie de la Flèche avait acheté pour dix mille sols, au rapport d'Orderic Vital, le comté du Maine à son cousin Hugues. La fille d'Élie épousa Foulques, comte d'Anjou, et de ce mariage naquit Geoffroy Plantagenet, père du roi d'Angleterre Henry II.

[2] Adopt. la leçon du Glossaire : *Placitatori*.

percé au cœur, tomba à terre sans prononcer un seul mot, et termina sa vie cruelle par cette mort misérable. Cet événement avait été précédé de plusieurs présages; car ce même roi Guillaume, la veille de sa mort, vit en songe le sang jaillir de son corps, comme il jaillit après une saignée. La trace de son sang se prolongeait jusqu'au ciel, obscurcissait le jour et en voilait la lumière. Le roi, se réveillant en sursaut et adressant une prière à la vierge Marie, se fit apporter des flambeaux, ordonna à ses serviteurs de rester dans sa chambre, et passa le reste de la nuit sans dormir. Le matin, au lever de l'aurore, un moine d'outre-mer, qui était venu à la cour du roi pour les affaires de son église, raconta à Robert, fils d'Aymon, seigneur puissant et l'un des familiers du roi, un songe étonnant et épouvantable qu'il avait eu cette nuit même. « J'ai vu, disait-il, pendant mon « sommeil, le roi entrer dans une église, et, d'un « geste superbe et dédaigneux (c'était en effet sa « coutume), il a semblé mépriser les assistants; puis, « saisissant le crucifix avec les dents, il a mordu les « bras de Jésus et lui a presque cassé les jambes. « L'image du Christ, après avoir longtemps supporté « ces outrages, a étendu enfin le pied droit et a poussé « le roi si violemment, qu'il est tombé sur le dos et a « mesuré le pavé. Alors nous avons vu, pendant qu'il « était ainsi renversé, sortir de sa bouche des flammes « si pressées et si épaisses, qu'un nuage de fumée, « comme un vaste chaos, s'éleva en tourbillonnant « jusqu'aux astres. » Robert vint rapporter cette vi-

sion au roi, qui poussa de grands éclats de rire, et dit : « Songe de moine ! Songe de moine qui veut « gagner ! donne-lui cent sols, pour qu'il n'ait pas « rêvé en pure perte. » Cependant, la nuit qui précéda le jour de sa mort[1], le roi avait eu aussi une terrible vision ; il avait aperçu un enfant très-beau qui se tenait sur un autel. Pressé par la faim et par une étrange envie, il s'était approché et avait mordu à la chair de l'enfant, laquelle lui avait paru très-savoureuse. Comme il voulait s'en repaître encore, l'enfant, d'un œil étincelant et d'une voix menaçante, lui avait dit : « Arrête, tu en as assez ! » Le roi, réveillé, consulta dès le matin un évêque sur ce songe qui le préoccupait. L'évêque, voyant dans ce rêve le signe de la vengeance divine, lui dit : « Cher sire, « cessez de persécuter l'Église, car, en vérité, c'est « un avertissement de Dieu qui vous punit douce- « ment ; mais n'allez pas chasser comme vous en « avez dessein. » Le roi ne tint pas compte de ces avis salutaires, et entra dans la forêt pour y chasser. Tout à coup un grand cerf passa devant lui, et le roi de crier au chevalier qui l'accompagnait (c'était Gaultier Tyrel) : « Tire, tire donc, de par le diable ! » Le trait partit, et l'on peut rappeler ici ce vers en quelque sorte prophétique et parfaitement applicable :

« Le trait une fois lancé vole, et rien ne peut le rappeler. »

[1] C'est donc dans cette même nuit où eut lieu la première vision ; mais Matthieu Pâris dit que le roi ne put pas se rendormir. Il nous semble retrouver ici des détails ajoutés après coup.

La flèche vint se heurter contre un arbre, fit un détour, et alla frapper le roi juste au milieu de la poitrine. Il tomba sur le coup. Tous ceux qui l'accompagnaient à la chasse, Gaultier Tyrel le premier, s'enfuirent de côté et d'autre. Des passants trouvèrent le corps baigné dans le sang et déjà livide; ils le placèrent sur un mauvais chariot de charbonnier traîné par une maigre haridelle. Le paysan se vit obligé de transporter le corps du roi à la ville voisine; mais, en passant dans un chemin boueux et creusé d'ornières, son fragile chariot se rompit, et il abandonna à ceux qui voudraient s'en charger le cadavre raide et fétide étendu au milieu de la boue. A la même heure, le comte de Cornouailles, qui était allé chasser dans une forêt éloignée de deux journées de marche de celle où ces événements se passaient, se trouva par hasard seul et éloigné de ses compagnons. Il rencontra alors un grand bouc tout velu et tout noir[1], qui emportait le corps de Guillaume, tout noir aussi, tout nu, et blessé au milieu de la poitrine. Il adjura le bouc, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de lui expliquer ce qu'il voyait. Le bouc lui répondit : « J'emporte, d'après le jugement de Dieu, Guillaume-le-Roux, roi ou plutôt « tyran; car je suis l'esprit malin, et je suis chargé « de punir sa méchanceté qui s'est exercée aux dépens « de l'église du Christ; c'est moi qui l'ai fait périr de

[1] Le diable y apparaissait aux Normands sous des formes épouvantables. C'était là du moins le bruit populaire accrédité par les Saxons.

« male mort, par l'ordre du premier martyr d'Angle-
« terre, le bienheureux Albans, qui s'est plaint à Dieu
« des iniquités commises dans cette île de Bretagne qu'il
« avait le premier sanctifiée de son sang. » Le comte raconta sur-le-champ cette aventure à ses compagnons; mais, avant trois jours, il connut que les faits étaient vrais, les ayant appris par des messagers qui en avaient été témoins oculaires. La mort misérable de Guillaume fut annoncée, comme nous l'avons dit, par le sang qui sortit de terre en bouillonnant. D'autres présages d'ailleurs ne manquèrent pas. En effet, Anselme, archevêque de Cantorbéry, celui qui, chassé par la tyrannie de Guillaume, avait erré pendant trois ans sur le continent, vint de Rome à Marcigny[1] vers les calendes d'août, pour s'entretenir avec saint Hugues, abbé de Cluny. Au moment où la conversation était tombée sur le roi Guillaume, le vénérable abbé dit à l'archevêque, en attestant la vérité de son récit : « J'ai vu, la nuit dernière, le roi amené
« devant le trône de Dieu, et accusé; le juge infail-
« lible portait contre lui sentence de condamnation. »
Mais l'abbé ne s'expliqua pas davantage pour le moment, et l'archevêque, respectant sa haute sainteté, ne se permit pas de l'interroger, pas plus qu'aucun de ceux qui étaient présents. Le jour suivant, l'ar-

[1] *Marcenniacum*. Nous ne pouvons maintenir ici la traduction adoptée plus haut pour ce mot. La nature du passage nous fait penser qu'il s'agit de Marcigny-les-Nonains, sur les confins de la Bourgogne et du Bourbonnais.

chevêque partit de Marcigny pour Lyon, et, dans la nuit, après que les moines qui accompagnaient Anselme eurent récité les matines en sa présence, voici qu'un jeune homme, vêtu richement et le visage serein, apparut à l'un des clercs de l'archevêque, qui était couché dans son lit, à la porte de la chambre du prélat, mais ne dormait pas encore, quoiqu'il eût les yeux fermés. Il l'appela par son nom : « Adam, dit-« il, dors-tu? — Non, répondit l'autre. — Eh bien! « veux-tu apprendre une nouvelle? — Volontiers. — « Et alors l'apparition : — Sache et sois assuré que le « différend qui existait entre l'archevêque et le roi « Guillaume est à la veille de se terminer. » Le clerc, tout joyeux de ces paroles, souleva la tête, ouvrit les yeux, mais ne vit personne. De même, pendant la nuit suivante, tandis qu'un autre moine du même archevêque assistait aux matines et y chantait, voici qu'on lui présenta un parchemin tout petit, pour qu'il le lût. Le moine ayant jeté les yeux sur l'écrit, y trouva ces mots : « Le roi Guillaume est « mort. » Aussitôt il ouvrit les yeux, mais ne vit personne autre que ses compagnons. Quelques instants après, deux des moines allèrent trouver Anselme, lui annoncèrent la mort du roi, et l'engagèrent vivement à vouloir bien reprendre au plus vite sa dignité pontificale.

Vices de Guillaume-le-Roux. — Ce fut grande justice que ce roi perdît la vie au milieu du cours de ses iniquités, lui que sa cruauté mettait hors du genre hu-

main, lui qui par le conseil des pervers faisait toujours tout le mal qu'il pouvait. Ennemi des siens, plus ennemi encore des étrangers, ennemi le plus cruel de lui-même, il accablait ses sujets de tributs et de tailles continuels; sans cesse il inquiétait ses voisins par ses guerres et ses exactions. Il avait pris l'Angleterre à la gorge, et ne la laissait pas respirer. Lui-même et tous ses familiers se faisaient un jeu du pillage, de la destruction, du bouleversement. Leur violence se livrait impunément aux adultères. Toutes les rapines, tous les désordres dont jusque-là on n'avait pas eu d'exemple, pullulèrent à cette époque. Le jour où périt ce méchant roi détesté de Dieu et du peuple, il occupait en propre l'archevêché de Cantorbéry, les évêchés de Winchester et de Salisbury, et douze abbayes. Ces possessions ecclésiastiques il les vendait, ou les donnait à ferme, ou les gardait dans sa main. Loin de se cacher pour se livrer à ses débauches, il osait donner impudemment des scandales publics. Que dirai-je de plus? Tout ce qui pouvait plaire à Dieu et à ceux qui aimaient Dieu déplaisait au roi et à ceux qui aimaient le roi. Il fut enterré le lendemain de sa mort, à Winchester, après avoir régné treize ans. La joie publique était telle, qu'il n'y eut pas une larme versée sur son tombeau.

HENRI Ier.

Avénement de Henri au détriment de Robert. — A la mort du roi Guillaume, les grands d'Angleterre, ignorant ce qu'était devenu Robert, duc de Normandie, frère aîné du roi défunt, qui depuis cinq ans était parti pour le pèlerinage de Jérusalem, craignaient fortement que le royaume ne restât longtemps sans maître. Henri, le plus jeune des frères, et fort savant pour son âge [1], connaissant cette disposition des esprits, en profita habilement : il réunit à Londres le clergé et le peuple d'Angleterre ; il promit de corriger les lois tyranniques dont le royaume avait gémi sous son père et sous son frère, afin de se concilier la bienveillance de tous, et de les décider à le prendre pour roi et pour défenseur. A cela le clergé et tous les seigneurs répondirent que s'il consentait volontiers

[1] On le surnommait clerc ou beau clerc ; le clergé le favorisait parce qu'il aimait la littérature du temps : le peuple, parce qu'il était né et avait été élevé en Angleterre.

à leur accorder et à leur confirmer par une charte les vieilles libertés et coutumes dont ils jouissaient au temps du saint roi Édouard, ils le reconnaîtraient et le nommeraient unanimement leur roi. Henri accéda de bon cœur à cette demande, promit par serment qu'il en agirait ainsi, fut consacré roi à Westminster le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, au milieu des acclamations du clergé et du peuple, et couronné, séance tenante, par Maurice, évêque de Londres, et par Thomas, archevêque d'York. Dès qu'il eut ceint le diadême, Henri fit rédiger cette charte de libertés dont je vais parler, pour glorifier la sainte église, et pour assurer dans le royaume la paix publique. — Vers ce temps, dans un canton du Berkshire, près du village de Humested, jaillit de terre une source de sang qui coula pendant quinze jours avec tant d'abondance, que les eaux d'un vaste étang en furent teintes et souillées.

Charte de Henri Ier. — « Henri, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, au vicomte Hugues de Bocland et à tous ses féaux tant Français qu'Anglais, dans l'Herefordshire [1], salut. Sachez que j'ai été couronné roi par la miséricorde de Dieu, et sur l'avis commun des barons du royaume d'Angleterre. Ayant trouvé le royaume grevé d'injustes exactions, je déclare

[1] *Lisez* Hartfordshire. Toutes les fois que Matth. Pâris relate un diplôme des rois anglais, il transcrit l'exemplaire adressé au vicomte de la province où se trouvait saint Albans.

libre, par respect pour le Seigneur et par l'amour que je vous porte à tous, la sainte église de Dieu : je m'engage à ne la pas vendre, à ne pas la donner en ferme, et s'il meurt un archevêque, un évêque ou un abbé, à ne rien prendre sur les domaines ou sur les hommes de l'église, jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. J'abroge dès aujourd'hui toutes les mauvaises coutumes dont le royaume d'Angleterre souffrait injustement, et que je mentionne ici en partie :

« Si quelqu'un des barons, comtes ou autres, qui sont sous ma tenure, vient à mourir, son héritier ne sera pas obligé de racheter sa terre, comme au temps du roi Guillaume mon père, mais seulement de relever son fief par juste et légitime relief [1]. Semblablement les hommes de mes barons relèveront les terres qu'ils tiennent de leurs seigneurs par juste et légitime relief. Si quelqu'un de mes barons ou autres de mes hommes veut marier sa fille, sa sœur, sa nièce ou sa cousine, il devra me demander avis ; mais je n'aurai droit ni de rien exiger de lui pour mon consentement, ni de l'empêcher de la donner à qui il voudra, sauf le cas où il voudrait lui faire épouser mon ennemi. Si quelqu'un de mes barons ou autres de mes hommes meurt et que l'héritage vienne à sa fille, je prendrai l'avis de mes barons pour la donner, elle et sa terre. Si la femme reste veuve et sans enfants, elle aura sa

[1] Les droits de relief étaient ceux que payait l'héritier du fief en en recevant de nouveau l'investiture, comme si le fief avait besoin d'être *relevé* après la mort du possesseur. Ce droit était en proportion de l'importance du fief.

dot et son douaire; et je ne pourrai la marier, si ce n'est de son libre vouloir. Si elle reste veuve et avec des enfants, elle aura sa dot et son douaire tant qu'elle gardera légitimement son corps; et je ne la marierai pas si ce n'est de son libre vouloir; et le gardien de la terre des enfants sera soit la mère, soit un proche parent, protecteur naturel. J'ordonne à mes hommes de se conduire de même à l'égard des fils, des filles et des femmes de leurs vassaux. Le droit commun sur les monnaies qui était pris dans les villes ou dans les comtés, droit qui n'existait pas du temps du roi Édouard, est formellement aboli à tout jamais[1]. Si quelqu'un est pris, soit le faux monnayeur, soit celui qui émet la fausse monnaie, que bonne justice en soit faite. Je remets toutes les dettes, soit juridiques, soit autres, qui étaient dues au roi mon frère, à l'exception de mes fermages et de ce qui avait été convenu pour héritage d'autrui, ou pour ces choses qui appartenaient à d'autres selon le droit. Si quelqu'un avait promis quelque chose pour son héritage, je le lui remets ainsi que tous les reliefs qui étaient stipulés pour héritages directs. Si quelqu'un de mes barons ou de mes hommes tombe malade, je consens à ce que son argent soit donné, ainsi que lui-même l'a donné ou a projeté de le donner. S'il est emporté par mort violente ou par maladie sans avoir donné ou projeté de donner son argent, que sa

[1] « Henri Ier, dit Hume, renonça au droit qu'il pouvait prendre sur « les monnaies. » C'est ce qui nous détermine à traduire ainsi *monetagium*.

femme, ou ses enfants, ou ses parents, ou ses hommes légitimes partagent son argent, pour le salut de son âme, selon qu'il leur semblera le plus convenable. Si quelqu'un de mes barons ou de mes hommes a forfait, il ne donnera point gage en merci de son argent, comme la chose avait lieu au temps de mon père ou de mon frère, mais selon le mode de forfaiture; et il ne paiera point amende, comme il l'aurait payée précédemment au temps de mon père ou de mon frère. S'il est convaincu de perfidie ou de crime, qu'il paie amende selon la faute. Je remets tous les meurtres qui ont été commis avant le jour où j'ai été couronné roi : que ceux qui auront été commis depuis, soient mis à l'amende selon le droit, d'après la loi du roi Édouard. Sur l'avis commun de mes barons, je retiens les forêts en ma main dans l'état où mon père les a eues. Quant aux chevaliers qui défendent leurs terres par cuirasses, je leur octroie en pur don, pour leurs terres soumises au charruage seigneurial, l'exemption de tout tribut et de tout ouvrage [1] propre; afin que, se trouvant allégés d'une si lourde charge, ils se pourvoient assez bien en montures et en chevaux, pour être prêts et aptes à me servir et à défendre mon royaume. J'établis dans tout mon royaume une paix stable, et j'ordonne qu'elle soit observée désormais. Je vous rends la loi du roi Édouard avec les corrections que mon père y a faites sur l'avis de ses barons. Si quelqu'un, après la mort

[1] *Opere* (ouvrage-servage) est ajouté dans la charte reproduite par Étienne Langton, à l'année 1213.

du roi Guillaume, mon frère, a pris quelque chose qui soit à moi ou à tout autre, que cette chose soit rendue en totalité et sans délai, mais sans amende. Si quelqu'un désormais retient quelque chose, celui en la possession de qui cette chose sera trouvée paiera une grosse amende. Fait en présence de Maurice, évêque de Londres; de Guillaume [Giffard], élu à Winchester; de Girard, évêque de Hereford, du comte Henri, du comte Simon, du comte Gaultier Giffard, de Robert de Montfort, de Roger Bigod et de beaucoup d'autres[1]. » Il fut fait autant de chartes qu'il y a de comtés en Angleterre, et par l'ordre du roi elles furent déposées dans les abbayes de chaque comté pour faire foi et acte[2].

[1] « Nous pouvons en conclure, dit Lingard, qu'à cette époque la couronne ne tirait aucun émolument de la garde des bénéfices vacants; qu'elle ne mettait aucun empêchement aux mariages des parentes de ses tenanciers; que le grand conseil des tenanciers prononçait sur le mariage des héritières; que les veuves étaient libres de choisir leurs époux; que la tutelle de l'héritier et la garde de ses biens étaient confiées à sa mère et à ses plus proches parents; que le taux des reliefs était fixé par la loi, et qu'il y avait des biens appelés *hæreditates*, qui ne payaient rien; que la disposition des propriétés personnelles, par testament, était valide sans le consentement du roi; que les propriétés personnelles de ceux qui mouraient sans avoir fait de testament étaient partagées entre ses plus proches parents; que les amerciaments (amendes) qui mettaient à la merci du roi les biens personnels d'un délinquant étaient inconnus. » Tel était, sans doute, le droit avoué; mais Henri Ier et ses successeurs ne craignirent pas de le violer toutes les fois qu'il était en opposition avec leurs intérêts. La grande charte elle-même, qui augmentait et confirmait les libertés de la charte de Henri Ier, fut-elle jamais une barrière suffisante?

[2] Lorsque plus tard Henri Ier se rétracta, tous les exemplaires fu-

Premiers actes de Henri. — Retour et premières réclamations de Robert. — Faits divers. — Le roi Henri, après son couronnement comme roi, ainsi que nous l'avons dit, donna l'évêché de Winchester à Guillaume Giffard, et l'investit de toutes les possessions qui en dépendaient, contrairement aux statuts du dernier concile [1], dont nous avons parlé plus haut. Ensuite, d'après l'avis de tout le clergé anglais, il envoya sur le continent une ambassade solennelle vers Anselme, archevêque de Cantorbéry, pour le supplier instamment de revenir en toute hâte de son exil, et de ne pas tarder à reprendre sa dignité. Sur ces entrefaites, le duc Robert, frère du roi, après avoir accompli avec gloire son vœu de pèlerinage à Jérusalem, revint en Normandie, d'où il était absent depuis cinq ans, et fut reçu avec beaucoup de joie et de pompe par tout le peuple du pays, surtout par les Normands. A cette époque le roi mit en prison Ranulf, évêque de Durham, homme pervers et prêt à tous les crimes que le roi Guillaume, frère de Henri, avait établi évêque de Durham, ou plutôt fléau du royaume d'Angleterre. Par la grande amitié qui les liait, ce roi en avait fait son intendant, lui donnant mission de voler, de piller, de détruire, de dilapider, enfin d'enrichir le fisc aux dépens des

rent enlevés. Il n'en resta que trois copies qui par hasard échappèrent, une à Cantorbéry, une à York, et l'autre à Saint-Albans. C'est peut-être ce qui a fait révoquer en doute, par quelques historiens, l'authenticité de cette charte. Mais le témoignage unanime des contemporains prouve évidemment son existence.

[1] Le concile de Clermont.

fortunes privées; mais dès que ce méchant roi fut mort et Henri couronné, à la demande de toute la nation anglaise, Ranulf fut jeté dans les fers. Il corrompit ses gardes à force d'argent, s'évada, passa secrètement en Normandie, et par ses exhortations anima le duc Robert contre le roi son frère. Alors le duc Robert fit passer mystérieusement des lettres adressées aux seigneurs d'Angleterre, où il alléguait qu'il était le premier né des fils de Guillaume Ier, conquérant de l'Angleterre, et qu'à ce titre il avait droit de revendiquer le royaume. Au reçu de ces lettres, beaucoup de nobles du royaume penchèrent en sa faveur, et lui promirent fidèle conseil et fidèle assistance. Robert, de son côté, s'occupa des moyens de faire valoir son droit. Mais comme il était revenu fort pauvre de son pèlerinage à la Terre-Sainte, il différa l'exécution du projet qui l'occupait, et le remit à un temps plus propice. — Vers le même temps, Thomas, archevêque d'York, mourut, et Girard lui succéda. — Sigisbert, moine de Gemblach, a conduit jusqu'à cette année [1] son élégante chronique.

Mort du pape Urbain. — Anecdote relative a Godefroi de Bouillon. — Mort de ce prince. — Cette même année le pape Urbain quitta la vie, et Pascal, qui lui succéda, occupa le saint-siége de Rome pen-

[1] La chronique de Sigisbert va réellement jusqu'à l'année 1113. Il était moine de l'abbaye de Gemblach ou Gemblours, dans le diocèse de Namur en Brabant. Partisan de l'empereur Henri IV, il se montre hostile aux papes. L'ouvrage qu'il avait composé en faveur des prêtres mariés est perdu : on n'en a plus que le titre.

dant dix-huit ans. Cette même année, Godefroi, roi de Jérusalem, cédant aux instances de quelques-uns de ses barons, traversa le Jourdain, et passa dans le pays des Ammonites, habité alors par les Arabes. Il en revint ramenant avec lui de riches dépouilles et de nombreux troupeaux en gros et en menu bétail. A cette nouvelle, un prince de la nation arabe, fameux et puissant, fort curieux de tout ce qui concernait l'art de la guerre, demanda et obtint la paix par ambassadeurs, puis vint trouver le roi Godefroi avec les nobles de sa tribu. Ce qu'il avait entendu raconter à beaucoup de gens sur les forces et la grandeur du roi et des chevaliers d'Occident, qui dans un si grand espace de terres avaient soumis tout l'Orient, lui avait donné le plus ardent désir de voir Godefroi. Admis en sa présence, il le salua avec respect. Après l'avoir longtemps considéré, et avoir admiré les belles proportions de son corps, il le pria instamment de vouloir bien en sa présence frapper d'un coup d'épée un chameau de grande taille qu'il avait amené tout exprès. Le roi, non par jactance, mais pour jeter la terreur chez les nations barbares, tira son épée, en frappa le chameau, et d'un seul coup fit voler la tête de l'animal, aussi facilement qu'un corps mou [1]. A cette vue l'Arabe resta stupéfait; mais dans son âme il attribuait ce prodige à la trempe de l'épée. Alors ayant demandé la permission de lui parler à cœur ouvert, il lui demanda avec respect s'il

[1] C'est à peu près l'histoire de Richard et de Saladin exerçant la force de leur poignet, dans le roman de W. Scott, *Richard en Palestine*.

pourrait en faire autant avec le sabre d'un autre. Le roi sourit, et dit à l'Arabe de lui prêter son propre sabre. Avec cette arme il frappa un autre chameau qu'on lui présenta, et lui abattit la tête aussi facilement. L'Arabe, voyant que ce qu'on lui avait raconté de la vigueur du roi était conforme à la vérité, lui offrit des présents en or et en argent, en chevaux et en objets précieux, et revint dans son pays, vantant à tout le monde la force prodigieuse de Godefroi. Cependant ce roi illustre fut attaqué dans le mois de juillet d'une maladie incurable; il ne se releva plus de son lit, et après avoir reçu le saint viatique, gage du salut des hommes, ce confesseur du Christ quitta la terre pour aller prendre possession de la vie éternelle avec les esprits bienheureux. Il mourut le quinzième jour avant les calendes d'août, et fut enterré dans l'église du Saint-Sépulcre, sur le mont Calvaire, où l'on vénère encore aujourd'hui son tombeau et celui de ses successeurs. Le royaume de Jérusalem resta vacant pendant trois mois : enfin les seigneurs et le clergé appelèrent au trône le noble Baudouin, frère de père et de mère du roi défunt, le priant de venir en toute hâte occuper le rang auquel sa naissance lui donnait droit.

Baudouin lui succède. — Son expédition en Arabie. — Son humanité. — L'an du Seigneur 1101, Bau-

[1] Ordinairement *uterinus* veut dire frère de mère, et *germanus*, frère de père et de mère. Or, Baudouin, comme Godefroi, était fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ida, fille de Geoffroi d'Ardenne. D'ailleurs, Matt. Pâris vient de dire *frater ex utroque parente*.

douin, comte d'Édesse et frère utérin [1] du roi Godefroi, vint à Jérusalem, où il fut sacré roi et couronné du diadème royal, le saint jour de Noël, par les mains du patriarche Daimbert. Mais Tancrède, ce brave chevalier digne de tous les éloges, se souvenait encore de la vieille injure (nous en avons parlé [1]) qu'il avait reçue de Baudouin, qui n'était pas roi alors; il lui demanda la permission de se retirer, lui rendit les villes de Tibériade et de Caiphas, dont le roi Godefroi lui avait fait don, et se dirigea vers Antioche, où il fut reçu avec faveur par le peuple de la ville. En effet, Bohémond, qui en était prince, avait été pris quelque temps auparavant par un Turc appelé Damsive, près de Mélitène, ville de Mésopotamie, et n'était pas encore sorti de captivité. Aussi Tancrède, sollicité souvent par les premiers d'Antioche de les gouverner jusqu'à la délivrance de Bohémond, accueillit leur demande, et prit l'administration de la ville et de son territoire. Il arriva vers ce temps que le roi Baudouin passa le Jourdain, et voulant reconnaître le côté faible de ses voisins, il pénétra en Arabie et parcourut la province en tous sens et à main armée. Une nuit il tomba tout à coup sur une troupe de Turcs qui ne s'attendaient à rien, entra dans leurs tentes, fit quelques prisonniers, s'empara surtout des femmes, des enfants et de tous les biens qu'il trouva, et emmena avec lui des dépouilles immenses avec une multitude innombrable d'ânes et de chameaux : car les hommes,

[1] Voir la page 130, note 2.

Débarquement de Robert. — Accord conclu entre les deux frères. — Faits divers. — Les noces furent donc célébrées, et magnifiquement, comme il convenait; et le roi était d'autant plus passionné pour Mathilde, que son amour était plus criminel. C'est le mot du poëte : « Nous désirons sans cesse les choses défendues. » Aussi, en punition de ce péché, le royaume fut-il tout à coup agité par une commotion violente, causée par le duc de Normandie, Robert. Chaque jour le bruit se répandait qu'il amenait une armée nombreuse pour conquérir l'Angleterre. A cette nouvelle, le roi Henri qui avait la conscience fréquemment bourrelée [1], envoya une expédition navale s'opposer au débarquement de son frère; mais la plus grande partie de l'armée, que les tyrannies du roi avaient déjà mécontentée, passa du côté de Robert. Celui-ci avait abordé à Porstmouth avant les calendes d'août, et Henri marchait à sa rencontre avec des troupes, lorsque les seigneurs des deux partis se réunirent en assemblée générale pour terminer pieusement cette guerre; ils s'entremirent et firent un traité de concorde entre les deux frères. Il fut convenu que le roi paierait à Robert chaque année trois mille marcs d'argent, levés sur l'Angleterre, et que celui des deux qui vivrait le plus longtemps serait l'héritier de celui qui mourrait le premier et sans enfants. Ce traité fut juré par douze seigneurs des deux côtés. Robert demeura avec son frère jusqu'à la Saint-Mi-

[1] *Cauteriatam*, à qui la conscience *cuisait*.

chel, puis retourna dans ses états. — Cette même année Henri obtint l'empire des Romains, et régna pendant trente-cinq ans. — Vers le même temps, le roi Henri donna l'évêché de Hereford à un certain Reinelm, sans élection préalable, et lui en conféra publiquement l'investiture, contrairement aux décrets du dernier concile.

Bannissement de Robert de Belesme. — Concile de Londres. — Prélats déposés. — L'an du Seigneur 1102, le roi des Anglais, Henri, assiégea le château d'Arundel, dont était maître Robert de Belesme, qui l'avait fortifié contre le roi. Mais trouvant que la place était fort difficile à prendre, Henri construisit vis-à-vis un château de bois, et pendant ce temps, en attendant la reddition du château d'Arundel, il assiégea et prit la citadelle de Bruges [1]. Arundel, à son tour, tomba bientôt entre les mains du roi qui bannit d'Angleterre Robert de Belesme. Cette même année, Anselme, archevêque de Cantorbéry, tint un concile à Londres, dans l'église de Saint-Paul, vers la fête de saint Michel, en présence du roi et des évêques suffragants. Dans ce concile il excommunia les prêtres qui vivaient avec des concubines, s'ils ne s'en séparaient au plus tôt. Cette mesure sembla bonne à quelques-uns, dangereuse à quelques autres. On craignait qu'en les obligeant à une chasteté au-dessus

[1] Bridgenorth, dit M. Aug. Thierry.

de leurs forces, ils ne tombassent dans des impudicités plus criminelles encore. Ensuite il expliqua en détail, au roi, les décrets qui avaient été rendus à Rome, en concile général, lorsqu'il y était, touchant les investitures ecclésiastiques, et qui défendaient à tout prélat, à tout évêque, à tout abbé, à tout clerc enfin de recevoir des mains d'un laïque l'investiture d'une dignité ecclésiastique, quelle qu'elle fût [1]. Alors ce même archevêque dégrada quelques abbés qui avaient acquis leurs abbayes de la main des laïques et à prix d'argent : entre autres Richard, abbé d'Ély, Alduin, abbé de Ramsey, et les abbés du Bourg, de Tavistok [2], de Cerney [3], de Middleton, dont nous ignorons les noms. Anselme se refusa, malgré les ordres du roi, à consacrer certains évêques qui avaient été institués par le roi, et même à communiquer avec eux. Henri, violemment irrité, commanda à Girard, archevêque d'York, de les consacrer; mais Guillaume Giffard, élu à Winchester, et qui devait être consacré, ne voulut pas l'être par

[1] Les rois d'Angleterre, à l'exemple des empereurs, s'étaient mis en possession de donner l'investiture des évêchés avec l'anneau et le bâton pastoral, et d'exiger des évêques investis le serment de fidélité. Henri Ier montra une grande modération dans cette querelle et dans les négociations qui suivirent. La discussion se termina par un traité en vertu duquel le roi renonça aux investitures, et garda le droit de recevoir le serment. Le P. d'Orléans (*Hist. des Révol. d'Angleterre*) diffère peu de Matt. Pâris dans la narration des faits, mais se trompe dans les dates qu'il recule de cinq ans au moins, 1110 pour 1104, etc.

[2] Dans le Devonshire. Le texte donne *Tanstokensis*.

[3] Ancienne abbaye d'Angleterre, en Dorsetshire, à cinq milles et demi N. de Dorchester. (*Dict. de Lamartinière.*)

Girard, et pour cela fut condamné par le roi à sortir du royaume. Quant à Reinelm, évêque de Hereford, qui avait été investi par le roi, il se démit de sa dignité et de son titre.

Voyage de l'archevêque Anselme a Rome. — L'an du Seigneur 1103, Anselme, archevêque de Cantorbéry, après avoir éprouvé, de la part du roi, une foule de tribulations et d'injustices, passa à Rome comme il en était convenu avec le roi, et emmena les abbés à qui il avait retiré leurs offices, ainsi que Guillaume, élu à Winchester. A son arrivée à Rome, il fut reçu avec honneur par le pape Pascal. Au jour fixé pour délibérer sur les prétentions du roi, Guillaume de Warenast, clerc et agissant au nom de Henri, fit valoir la cause de son maître, et, entre autres choses, déclara expressément que le roi, au prix de son royaume, ne renoncerait pas aux investitures ecclésiastiques. Il ajouta même des paroles menaçantes. Le pape répondit : « S'il est vrai, comme « vous l'affirmez, que votre roi, même au prix de « son royaume, ne voudrait pas se dessaisir de la « collation des dignités ecclésiastiques, je déclare moi, « et devant Dieu, que je ne lui permettrais pas de « conserver ce pouvoir, même pour racheter ma « tête. » La négociation à ce sujet en resta là; mais l'archevêque Anselme se mit à supplier instamment le seigneur pape en faveur des évêques et des abbés déposés, le priant de leur accorder dispense, et de les laisser rentrer dans les dignités qu'ils avaient per-

dues. La clémence du saint-siége, qui ne manque jamais à personne, surtout quand le métal jaune[1] intervient, daigna rendre à ces pontifes et à ces abbés leurs anciennes dignités, et les renvoyer joyeux à leurs offices. Cette même année, Robert, duc de Normandie, par amitié pour son frère, et par les intrigues de ce dernier, consentit à lui remettre les trois mille marcs d'argent qui devaient lui être payés par an. A cette époque, le fléau de la peste fit périr en Angleterre une foule d'hommes et d'animaux.

Massacre d'une troupe de croisés dans l'Asie Mineure. — Prise de Tortose. — Vers le même temps, dans les pays de l'Occident, une foule d'hommes[2] prirent la croix et se mirent en route, sous la conduite de chefs illustres et puissants, Guillaume, duc d'Aquitaine, Hugues-le-Grand, comte de Verman-

[1] *Aliquid rubei*. Aujourd'hui encore proverbialement et trivialement un *rouget*, pour dire une pièce d'or. En langage d'alchimie, on appelle *rouge* la teinture d'élixir arrivée au point de donner la couleur de l'*or* à l'amalgame. (*Dict. de Trévoux.*)

[2] Les grands succès de la première croisade avaient inspiré à un grand nombre de personnes le désir de passer en Palestine, et plus de deux cent mille hommes, tant Lombards que Français et Allemands, s'étaient enrôlés pour une nouvelle expédition. Les premiers avaient pour chefs l'évêque de Milan, Albert, comte de Blaudras, son frère Guido, Hugues de Mont-Béel, Othon, neveu d'Albert, et Vigebert, comte de Parme. Ils arrivèrent à Nicomédie vers les fêtes de Pâques de l'an 1102. Conrad, connétable de l'empereur Henry IV, les joignit avec les Allemands, et ils furent suivis d'Étienne, comte de Blois, etc. (*Introduct. à l'Hist. de l'univers. — Croisades.*)

dois, qui naguère avait abandonné la cause des pèlerins; Étienne, comte de Chartres et de Blois, et Étienne, comte de Bourgogne. Tous, animés d'un seul et même désir, arrivèrent à Constantinople bien accompagnés. Ils y furent reçus avec honneur en apparence, mais réellement avec des intentions perfides par l'empereur Alexis. Ils trouvèrent là le comte de Toulouse qui, depuis son vœu de pèlerinage, s'était résolu à ne pas retourner dans ses états; ils le prirent pour chef, et, après avoir traversé l'Hellespont avec la permission de l'empereur, ils atteignirent Nicée, ville de Bithynie. Alors l'empereur Alexis, ce traître méchant qui enviait nos succès, donna avis sur avis aux Turcs infidèles du prochain passage des croisés par leur territoire, les invitant à ne pas souffrir que cette multitude, qui avait conjuré leur perte, continuât sa route impunément. Aussi, tandis que les nôtres, ne soupçonnant rien de fâcheux, s'étaient engagés imprudemment dans le pays, et marchaient par troupes séparées sans force et sans union, ils tombèrent dans une embuscade de Turcs. En un jour plus de cinq cent mille[1] d'entre eux furent passés au fil de l'épée. Ceux qui eurent le bonheur d'échapper à l'ennemi, après avoir tout perdu, se réunirent à Tarse de Cilicie, où mourut Hugues-le-Grand et où il fut enterré dans l'église du docteur des gentils[2].

[1] Il y a évidemment exagération; à moins qu'on ne lise *quinquaginta millia*.

[2] L'apôtre saint Paul qui était né dans cette ville.

De là ils partirent pour Antioche, et d'Antioche pour Jérusalem. Chemin faisant, ils s'arrêtèrent devant Tortose, dont ils formèrent le siége, s'en emparèrent en peu de jours, en tuèrent les habitants, ou les réduisirent à une perpétuelle servitude.

Conquêtes de Baudouin. — Défaite des Égyptiens. — Pendant ce temps, une grande flotte de Génois avait abordé au port de Joppé, et les troupes qu'elle amenait montèrent à Jérusalem vers le temps des fêtes de Pâques. Avec ce renfort, le roi de Jérusalem, Baudouin, assiégea Arsuth [1], ville maritime, s'en empara à la pointe de l'épée, et, après y avoir laissé une garnison, marcha sur Césarée. Il en brisa les portes à grand'peine, y entra, massacra les habitants, et se trouva maître de richesses inestimables, dont il fit une large part à ses auxiliaires. Il y avait, dans une partie de la ville, un temple païen où la population s'était réfugiée, espérant y trouver son salut; mais les croisés y ayant pénétré, firent un si grand carnage, que les monceaux de cadavres formaient un spectacle affreux à voir. On trouva dans cet édifice un vase de couleur verte, fait en forme de plat, et les Génois pensant que c'était de l'émeraude, l'achetèrent fort cher et le destinèrent à leur église comme

[1] Assur, dit Matth. Paris, qui l'appelle plus bas Arsur et Assis. Cette ville, fondée par Hérode, à trois lieues de la mer, se nommait aussi Antipatride, mais différait d'une autre Antipatride, située plus près de la mer et de Joppé.

un ornement précieux. On amena aussi devant le roi le chef de la ville qui, dans la langue des infidèles, s'appelle émir, et l'officier de justice qui s'appelle cadi [1]. Comme on en espérait une grosse rançon, ils furent gardés les fers aux pieds. Le roi y établit pour archevêque un certain Baudouin qui avait accompagné le duc Godefroi en Palestine; il laissa une garnison pour veiller sur sa conquête, et se dirigea sur Ramla. En même temps le calife d'Égypte envoyait contre le roi Baudouin le chef de sa milice avec onze mille cavaliers et vingt mille fantassins, pour chasser de ses états, disait-il, ce ramas de vagabonds et de mendiants. A la nouvelle de leur venue, le roi marcha intrépidement à leur rencontre avec deux cent soixante cavaliers et neuf cents fantassins. Ils invoquèrent le secours du Très-Haut, se jetèrent vigoureusement sur leurs ennemis, les mirent en fuite, les poursuivirent jusqu'à Ascalon, tuant et massacrant pendant l'espace de huit milles. La nuit venue, les vainqueurs campèrent sur le champ de bataille. Du côté des ennemis, cinq mille hommes périrent; du côté des nôtres, soixante cavaliers : pour le nombre des fantassins, il fut plus considérable; mais on ne le connaît pas au juste. Quant aux princes d'Occident, dont nous avons parlé plus haut, qui s'étaient dirigés vers Jérusalem, le roi Baudouin vint les recevoir, et les introduisit avec de grandes démonstrations de joie dans la sainte cité.

[1] Et juridicus qui *Cadmus* appellabatur.

Henri attaque la Normandie. — L'an du Seigneur 1104, la discorde se réveilla pour plusieurs motifs entre les deux frères, le roi Henri et Robert, duc de Normandie. Le roi envoya une armée en Normandie. Elle fut reçue par quelques sujets du duc, traîtres à leur maître, et qui, sans qu'on pût s'y attendre, dévastèrent le duché par les rapines et les incendies. Mais Guillaume, comte de Mortain, banni récemment d'Angleterre par le roi sous prétexte de trahison, s'opposa aux troupes royales comme il convenait à un brave chevalier dont le courage était à l'épreuve. Cependant Robert, redoutant les richesses de son frère, se borna à fortifier le mieux qu'il put les châteaux et les endroits faibles de ses états. — Cette même année apparurent, à l'heure de midi, quatre cercles blancs autour du soleil.

Invasion des Sarrasins en Palestine. — Imprudence et danger de Baudouin. — Sa victoire. — Conquêtes de Tancrède. — Vers cette époque, les Arabes, unis aux Égyptiens, entrèrent au nombre de vingt mille sur le territoire des chrétiens, près de Lydda, de Saurona [1], de Ramla, et se livrèrent aux dévastations et aux rapines. A cette nouvelle, le roi de Jérusalem, Baudouin, agit imprudemment contre sa coutume. Sans convoquer les milices des villes voisines et se fiant à ses propres forces, il prit avec lui deux cents

[1] Lamartinière cite Saurona, et renvoie à Ramla; mais n'en parle pas dans cet article.

chevaliers tout au plus, et livra bataille aux ennemis; mais le petit nombre des nôtres ne put lutter contre une si grande multitude d'infidèles. Quelques-uns périrent, le reste eut recours à la fuite. Ceux qui purent échapper se réfugièrent à Ramla. Les deux comtes Étienne, qui étaient arrivés récemment, furent tués, ainsi que beaucoup d'autres seigneurs dont les noms ne sont pas inscrits dans le livre de vie. Le roi lui-même, quoiqu'il ne fît pas grand fonds sur les moyens de résistance de la ville, s'y renferma pour éviter la mort, et comme dans le seul asile qui lui était offert. Tandis qu'il craignait pour lui-même et redoutait un assaut pour le lendemain, voici qu'au milieu du silence d'une nuit profonde, ce chef arabe à l'épouse duquel (comme nous l'avons raconté) le roi avait témoigné tant d'humanité lorsqu'elle était en mal d'enfant, se présente au pied des murs, et à voix basse s'adresse aux gardes. « J'ai une communication « secrète à faire au roi : introduisez-moi près de lui. » Amené devant le roi, il lui conseille de sortir de la place, lui promet et lui jure de le conduire en lieu sûr, s'il s'échappe sans bruit et accompagné de peu de monde. Car il affirmait que les Arabes avaient résolu de venir assiéger le château au point du jour. Aussitôt le roi sortit de Ramla avec quelques compagnons et gagna les montagnes, guidé par son ami. Là le chef arabe, en se séparant de lui, promit à Baudouin son secours en temps utile. Alors Baudouin, avec deux hommes seulement, passa au milieu des postes ennemis et arriva à Arsuth. Il y fut reçu

avec grande joie par les siens et réconforté par un bon repas. Les ennemis, après leur victoire, vinrent le lendemain mettre le siége devant Ramla, s'en emparèrent par force, et tuèrent ou réduisirent à un éternel esclavage les fidèles qui en formaient la garnison. Cependant Hugues de Saint-Omer, à qui le roi avait donné la ville de Tibériade, vint trouver le roi à Arsuth avec quatre-vingts cavaliers. Ce renfort et neuf cents cavaliers qu'il joignit aux troupes de Joppé lui rendirent bon espoir, et il se décida à marcher contre les ennemis, pour leur rendre avec usure les dommages qu'il en avait reçus. Les ennemis n'étaient éloignés que de trois milles. Baudouin, avec la force que Dieu inspire, et conduit par la grâce divine, tomba sur eux, enfonça leurs rangs, en tua un grand nombre et mit le reste en fuite. Les chrétiens, en revenant de les poursuivre, trouvèrent dans leur camp de riches dépouilles, des ânes, des chameaux, des tentes, des pavillons et des vivres en abondance; de sorte qu'ils vécurent tranquilles et presque sans tirer l'épée pendant sept mois. Vers le même temps le seigneur Tancrède assiégea et prit Apamée, métropole de la Cœlésyrie; il se présenta ensuite devant Laodicée qui se rendit. A chacune de ces deux villes se rattachaient un vaste territoire, des faubourgs et des châteaux. Vers le même temps aussi Bohémond, prince d'Antioche, après quatre ans de captivité, se racheta par une forte rançon et revint à Antioche.

Prise de Ptolémais. — Défaite des croisés devant

Charan. — Cette même année, le roi de Jérusalem Baudouin mit le siége devant Ptolémaïde, ville maritime, dans la province de Phénicie [1]. Cette ville a un port situé hors des murs et un peu plus bas, et qui offre aux navigateurs un lieu de relâche sûr et commode. On assure que les deux frères jumeaux Ptolémée et Achon la fondèrent, qu'ils l'entourèrent de murailles solides, se la partagèrent et lui donnèrent, Ptolémée le nom de Ptolémaïde, et Achon celui d'Achon ou Acharon. Du côté de la terre la ville fut assiégée par le roi et ses chevaliers, du côté de la mer par la flotte des Génois et par ces vaisseaux à éperons qu'on appelle galées. Par ce moyen l'entrée et la sortie étaient interdites aux habitants. Les machines furent approchées des murailles; de fréquents assauts furent livrés tant par le roi sur terre, que par la flotte sur la côte maritime, et beaucoup d'habitants périrent par divers événements. Après vingt jours pen-

[1] « Cette ville était très-ancienne. Strabon, Pline et Étienne de Byzance l'appellent Acé (Ἀκὴ); d'autres la nommaient Accon, conformément aux Hébreux qui lui donnaient pour nom Haco. Ortélius s'est trompé lorsqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Josèphe l'appelle Arcé et Actipns. Elle fut nommée Ptolémaïde par Ptolémée, roi d'Égypte. » (Moréry, *Dict. Hist.*, art. Acre.) En effet, Ptolémée Philadelphe, qui l'agrandit, entreprit d'en faire un arsenal maritime, comme les rois syriens avaient fait pour Raphia. L'empereur romain Claude y envoya une colonie, et son port devint dès lors le rendez-vous des marchands. Ce port est un golfe dont la courbe embrasse cinq lieues jusqu'à Caïphas, à l'autre extrémité. En ligne droite par mer la distance n'est que de deux lieues. On voit l'inexactitude des assertions géographiques de Matt. Pâris.

dant lesquels les nôtres s'étaient fatigués à attaquer, les assiégés à se défendre, la ville se rendit au roi à condition que ceux qui voudraient sortir avec leurs femmes, leurs enfants et leurs biens, pourraient le faire sans être inquiétés; et que ceux qui préféreraient rester dans leurs maisons, vivraient tranquillement sous sa protection, en lui payant seulement un impôt modéré. Pour la première fois les pèlerins qui se dirigeaient par mer vers la Terre-Sainte purent aborder en un lieu commode, et sur un rivage délivré pour quelque temps d'ennemis. Cette même année, Bohémond et le comte Baudouin, Tancrède, Jocelin et leurs troupes passèrent l'Euphrate et vinrent assiéger la ville de Carres [1], dont il est parlé dans l'histoire d'Abraham. Les habitants, désespérant d'être secourus, offrirent aux croisés de leur livrer la ville; mais la jalousie fit naître un différend entre Bohémond et Baudouin, qui se disputèrent la souveraineté de la ville. Ils arrivèrent au matin, sans avoir pris possession de la ville qui s'offrait à eux, et sans avoir décidé cette question frivole; mais avant que le jour parût, une armée ennemie se présenta, et si nombreuse, que les croisés durent désespérer de leur salut. En vain les patriarches qui étaient présents s'efforcèrent de ranimer leur valeur par des exhortations: paroles, encouragements, rien n'eut d'effet sur les croisés abandonnés de la faveur divine. Dès le premier choc,

[1] Charan ou Haran, lieu célèbre aussi par la défaite de Crassus, l'an 53 avant Jésus-Christ.

les nôtres tournèrent dos honteusement, abandonnèrent camp et bagage, et cherchèrent dans la fuite un salut qu'ils n'y pouvaient trouver. Le comte d'Édesse Baudouin et son cousin Jocelin furent pris : Bohémond, Tancrède et les deux patriarches s'enfuirent et arrivèrent sains et saufs à Édesse. Alors cette ville, ainsi que toute la province, fut remise à la garde du seigneur Tancrède, jusqu'à ce que Baudouin fût sorti de captivité.

Progrès de Henri Ier en Normandie. — Humilité de la reine Mathilde. — L'an du Seigneur 1105, le roi des Anglais Henri passa en Normandie pour combattre contre son frère Robert. Avec le secours du comte d'Anjou, il s'empara de Caen et de Bayeux, ainsi que de beaucoup d'autres châteaux ; et presque tous les seigneurs de Normandie se soumirent au roi. Vers le même temps David, frère de la reine d'Angleterre Mathilde, vint en Angleterre visiter sa sœur. Une nuit que la reine l'avait invité à venir la voir dans son appartement, il trouva la maison pleine de lépreux. La reine était au milieu d'eux ; elle avait déposé son manteau et tenait un linge de chaque main, puis elle prit de l'eau, et se mit à laver leurs pieds et à les essuyer avec les linges, et à les baiser pieusement, en les serrant dans ses bras : « Que faites-vous, ma « dame et sœur? s'écria David ; certes, si le roi le « savait, il ne voudrait plus jamais baiser de ses lè- « vres votre bouche souillée par le contact de ces pieds « lépreux. » Alors la reine souriant : « Ignorez-vous

« homme fier et intraitable, qui aime à batailler et « qui ne peut vivre en repos : il vous méprise manifes- « tement, vous traite de lâches et de gloutons, et ne « désire que vous fouler aux pieds ; mais moi qui suis « un roi doux et pacifique, je me propose de vous « maintenir dans vos anciennes libertés, comme je « n'ai jamais hésité à le jurer, et de vous gouverner « d'après vos propres conseils avec modération et « sagesse, ainsi que le doit faire un bon prince. En « outre, si vous le demandez, j'en ferai un écrit signé « de ma main, et je le confirmerai par de nouveaux « et solennels serments : je m'engage à observer in- « violablement tout ce que le saint roi Édouard, par « l'inspiration de Dieu, a établi sagement. Tenez donc « ferme pour moi, mes frères ; par votre puissance, « votre vigueur et votre bon vouloir, confondez les « desseins de ce cruel ennemi qui me menace, moi « et tout le royaume d'Angleterre ; car si la bravoure « des Anglais me seconde, je ne crains plus les folles « menaces des Normands. » Ces promesses brillantes qu'il devait finir par fausser impudemment lui concilièrent tous les cœurs, et décidèrent les Anglais à le défendre au péril de leur vie contre tout adversaire. Le duc revint en Normandie violemment irrité ; le roi l'y suivit jusqu'au château de Herchebray [1]. Il

[1] Ou mieux Tinchebray, à trois lieues de Mortain. La mauvaise administration de Robert, la légèreté et la douceur de son caractère avaient causé et entretenu des révoltes dont Henri sut habilement profiter.

ceux que son action révoltait, et redoutait déjà le jugement du Dieu vengeur; car il ne pouvait se dissimuler qu'il avait enlevé injustement, et qu'il retenait méchamment un royaume sur lequel son frère aîné avait des droits manifestes. Mais comme il craignait les hommes plus que Dieu, il fit pencher en sa faveur, par des promesses menteuses, les nobles du royaume : comptant par la suite apaiser la colère que Dieu ressentirait d'une si grande injustice, par la fondation d'une abbaye qu'il se proposait de construire. A ce propos, un édit du roi convoqua les principaux Anglais dans la ville de Londres; et là Henri leur adressa ces paroles plus mielleuses que le miel même et plus coulantes que l'huile[1] : « Mes « amis et féaux natifs de ce pays où je suis né moi-« même, la véridique renommée a dû vous apprendre « que mon frère Robert avait été nommé et appelé « par Dieu au glorieux royaume de Jérusalem; qu'il « a refusé par aveuglement et par orgueil; que pour « cela il a été justement réprouvé par le Seigneur. « Vous avez pu juger aussi maintes fois que c'est un

léans et à Angers, en face de la théologie. Lanfranc est généralement regardé comme celui qui apporta le droit romain en France. Quelques-uns même veulent qu'il ait enseigné à Angers. Il fut très-probablement le maître de Henri Beauclerc.

[1] M. Augustin Thierry place avec plus de vraisemblance ce discours à l'avénement de Henri Ier, et assure au contraire que le roi normand usa des plus cruelles violences pour arracher de l'argent à ses sujets saxons dans l'expédition qu'il préparait. Il cite à ce sujet les paroles d'Edmer, écrivain contemporain.

rinage de Jérusalem; parce qu'il avait repoussé le royaume qu'on lui offrait, et qu'il avait préféré l'indolence et le repos en Normandie au service du roi des rois dans la cité sainte. En signe de cet événement, une comète était apparue cette même année à la distance d'une coudée du soleil. Elle avait été visible depuis la troisième jusqu'à la neuvième heure, et laissait après elle une traînée lumineuse. On aperçut aussi le jour de la cène du Seigneur deux pleines lunes, la première à l'orient et l'autre à l'occident. Alors fut accompli ce que le roi Guillaume avait prédit au lit de mort à son fils Henri. En effet, au moment où il venait de léguer la Normandie à Robert et l'Angleterre à Guillaume, Henri, s'approchant de son père, lui dit en pleurant: « Et moi, mon père, « que me donnes-tu donc? — Je te donne, répondit « le roi, cinq mille livres d'argent de mon trésor. — « Mais que ferai-je de cet argent, si je n'ai ni terre « ni demeure? — Sois tranquille mon fils, dit le « mourant, et aie confiance en Dieu : souffre patiem- « ment que tes aînés te précèdent : ton temps viendra, « alors tu auras toute la puissance que j'ai acquise, « et tu surpasseras tes frères en autorité et en riches- « ses. » — Cette même année, fondation de l'ordre des chanoines de Salisbury.

Retour d'Anselme. — Captivité du duc Robert. — Concile de Londres. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1107, le roi Henri, après avoir détruit et subjugué ses ennemis, régla à son gré les affaires de

Normandie, et vint au Bec retrouver Anselme, archevêque de Cantorbéry : là, par l'intervention d'amis communs, la paix et la concorde furent rétablies entre le roi et le prélat. Anselme céda aux prières du roi, revint en Angleterre et rentra dans son ancienne dignité. Le roi suivit de près l'archevêque en Angleterre, et enferma dans une prison perpétuelle son frère Robert et Guillaume, comte de Mortain. Mais Robert, oubliant ce sage conseil de l'Écriture : « Humiliez-vous sous la main du Tout-Puissant, » se répandit en menaces et en paroles extravagantes ; il était animé surtout par les fausses promesses du comte de Chester. Il trompa donc ses gardiens, et chercha à s'évader ; mais il fut pris, étant tombé de sa haquenée [1] dans un trou profond d'où l'on extrayait du bitume [2]. Jusque-là il avait joui d'une sorte de liberté, et avait été traité avec égards ; mais lorsque le roi apprit cette tentative, il le fit resserrer dans une prison plus étroite, et ordonna qu'on le privât de la vue avec un fer rouge [3], mais il lui laissa les maisons de plaisance qui étaient devenues en quelque sorte sa propriété. Le duc Robert, depuis ce jour jusqu'à

[1] *Incidens suo damno.* Je lis et traduis *manno :* peut-être *damno.*

[2] Je ne puis comprendre autrement *in bitumen profundum.*

[3] Lingard élève une discussion sur cet événement, parce qu'aucun contemporain n'en fait mention ; mais Beauclerc, qui se piquait d'être bon et rude justicier, livra ses propres petites-filles encore enfants à un baron qui leur arracha les yeux et le nez (Orderic Vital, pag. 716, 717), et fit passer sa fille en hiver, demi-nue, dans un fossé glacé. Un pareil homme mérite-t-il ce doute ? (M. MICHELET, *Hist. de France*, tome II. Note.)

l'heure de sa mort, ressentit la plus vive douleur de corps et d'âme, et s'éteignit lentement. Le roi, délivré de toute crainte, commença à éluder les promesses qu'il avait faites aux grands d'Angleterre, et à proférer contre eux menaces sur menaces. Tous se plaignaient au Seigneur, tous appelaient sur sa tête la vengeance de Dieu. Dieu, ce roi tout-puissant, avait accordé au roi Henri trois dons : la science, la victoire et la richesse ; tout lui réussissait ; il surpassait tous ses prédécesseurs ; et pour tant de bienfaits, il répondait à Dieu par l'ingratitude. Cette même année eut lieu à Londres, dans le palais du roi, une assemblée d'évêques, d'abbés et de seigneurs, présidée par l'archevêque Anselme. Le roi Henri accorda enfin et posa en principe, qu'à l'avenir, en Angleterre, soit qu'il s'agît d'un évêché ou d'une abbaye, personne ne tiendrait, de la main du roi ou de tout autre laïque, l'investiture par l'anneau et le bâton. L'archevêque, de son côté, consentit à ce que celui qui serait élu à une dignité ecclésiastique, eût droit d'être consacré, même après l'hommage et le serment qu'il aurait faits au roi. Cette même année furent consacrés comme évêques, Guillaume à Winchester, Roger à Salisbury, Reinelm à Héreford, Guillaume à Oxford, et Urbain à Glammorgan [1].

[1] C'est-à-dire à Landaf, évêché du pays de Glammorgan. Près de Landaf, était Cardiff, le lieu de la captivité de Robert de Normandie; le Glammorgan, récemment conquis sur les Gallois, s'étendait au delà du cours de la Saverne.

La cérémonie fut faite par Anselme, archevêque de Cantorbéry, à Cantorbéry, un jour de dimanche, le trois des ides d'août. Vers le même temps moururent Maurice, évêque de Londres, fondateur de l'église de Saint-Paul, et le roi d'Écosse Edgar, qui eut pour successeur son frère Alexandre. Le prieur Norman fonda l'église du Christ à Londres, et y établit des chanoines sous la règle de saint Augustin.

Anselme maintient sa primatie sur l'église d'York. — L'an du Seigneur 1108, après la mort de Girard, archevêque d'York, Thomas, chapelain du roi, fut élevé au gouvernement de cette église; mais aussitôt après son élection, Anselme, archevêque de Cantorbéry, lui défendit d'exercer en aucune façon le ministère pastoral, avant qu'il eût fait soumission à l'église de Cantorbéry, et qu'il lui eût juré obéissance canonique, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs Thomas et Girard, d'après un droit acquis et ancien : « Si vous refusez, ajoutait Anselme, je défendrai, « sous peine d'anathème, à tous les évêques de Bre- « tagne, de vous imposer les mains pour vous con- « sacrer, ou de vous regarder comme évêque et de « communiquer avec vous en cette qualité, si vous « vous faites consacrer par un prélat étranger. » Cette même année, Richard de Beaumeis fut nommé évêque de Londres et consacré par Anselme, archevêque de Cantorbéry, à Pageham, en présence d'un grand nombre de suffragants. Vers ce même temps,

Philippe, roi de France, mourut, et Louis lui succéda.

Mort d'Anselme. — Lettre mystérieuse. — Mariage de Mathilde avec Henri V. — Consécration de Thomas, archevêque d'York. — Création de l'évêché d'Ely. — L'an du Seigneur 1109, Anselme, archevêque de Cantorbéry, et philosophe du Christ, vit arriver sa dernière heure pendant le carême, le huitième jour avant les calendes de mai, le jour de saint Marc [1]. Les miracles fréquents arrivés sous son invocation confirment sa vie exemplaire, ses bonnes œuvres et sa mort qui le fit passer de ce monde à la patrie céleste. Dans cette année on s'entretenait beaucoup d'une lettre fameuse tombée, disait-on, du ciel entre les mains d'un prélat, tandis qu'il célébrait la messe, et qui avait pour but de modérer les iniquités des Romains, iniquités qui croissaient de jour en jour [2]. « Rome se

[1] Saint Anselme, né dans la ville d'Aost en Piémont, mourut le 21 avril 1109, à soixante-seize ans. Matt. Pâris l'appelle philosophe du Christ, probablement à cause de ses nombreux ouvrages de théologie et de scolastique. « Il s'éleva au-dessus de ses contemporains, et créa la mé« taphysique scolastique dans son livre intitulé : *Monologium*, où il « essaya de développer systématiquement la science de Dieu et des choses « divines d'après des principes rationnels. » (M. Desmichels, *Précis de l'Hist. du moyen âge.*) Du reste, il est loin d'argumenter avec la hardiesse de Roscelin. Il lui reproche surtout de vouloir comprendre avant de croire : Le chrétien, dit-il, doit marcher à la compréhension par la foi, et ne doit pas s'avancer vers la foi par la compréhension, ou bien renoncer à la foi, s'il ne peut comprendre.

[2] J'ai comparé cette lettre à celle qui se trouve reproduite à la date

soulèvera contre le Romain, le Romain sera substitué au Romain, et Rome diminuera le Romain. La verge des pasteurs [de Rome] sera moins lourde, et la consolation sera dans le repos. Les zélés seront troublés et prieront, et la tranquillité de plusieurs sera dans les larmes. L'humble se jouera du furieux, et la fureur s'éteignant se laissera toucher. Un nouveau troupeau arrivera au faîte, et ceux qui sont fiers de leurs titres se nourriront d'aliments grossiers. L'espérance de ceux qui espéraient a été frustrée; ainsi que le repos de ceux qui consolaient, repos dans lequel ils mettaient leur confiance. Ceux qui marchent dans les ténèbres reviendront à la lumière; ce qui était divisé et dispersé sera consolidé. Un gros nuage fera tomber de la pluie, parce qu'est né celui qui doit changer le siècle. L'agneau sera substitué au lion, et les agneaux feront du butin sur les lions. La fureur s'élèvera contre la simplicité, et la simplicité affaiblie expirera. L'honneur se changera en déshonneur, et la joie de plusieurs en deuil. » Cette même année, l'empereur des Romains, Henri, envoya en Angleterre une ambassade solennelle pour demander en mariage Mathilde, fille du roi. Henri, le jour de la Pentecôte, à Westminster, tint sa cour qui n'avait jamais été si splendide, et là il exigea et reçut le serment des ambassadeurs, relativement au mariage de sa fille. La fille du roi fut donc donnée

de l'année 1226, et qui est évidemment la même, en cherchant à lui donner le sens le plus admissible.

à l'empereur avec les cérémonies convenables. Pour le dire en peu de mots, le roi imposa trois sols sur chaque hyde de terre dans tout le royaume. Par ordre du roi se réunirent cette année à Londres, dans l'église du bienheureux Paul, Richard, évêque de Londres, Guillaume, évêque de Winchester, Raoul, évêque de Rochester, Herebert, évêque de Norwick, Raoul, évêque de Chicester, Ranulf, évêque de Durham, Hervey, évêque de Bangor, le cinquième jour avant les calendes de juin, un dimanche, à l'effet de consacrer Thomas, élu archevêque d'York. Thomas promit obéissance canonique à l'église de Cantorbéry et à ses prélats catholiquement institués; il fut consacré par Richard, évêque de Londres. Cette même année, le roi Henri transféra dans l'abbaye d'Ély un siége épiscopal, et y fit ordonner Hervey comme évêque; car après la mort de Richard, qui fut le dernier abbé dans l'île, le comté de Cambridge ayant été détaché de l'évêché de Lincoln, ce comté fut soumis, sous le rapport diocésain, à ce nouveau pontife. (Vers le même temps, dans une paroisse du pays de Liége, une laie mit bas un porc qui avait un visage humain; et d'une poule naquit un poulet qui avait quatre pattes [1].)

Guerre de Bohémond contre les Grecs. — Sa mort. — Avénement de Louis VI en France. — Faits divers en Palestine. — Vers cette époque, Bohémond,

[1] Intercalation fournie par le manuscrit de Wendover.

prince d'Antioche [1], se souvenant des vexations que l'empereur Alexis, homme plein de malice et de fourberie, ne cessait de faire supporter aux pèlerins qui voulaient se rendre à Jérusalem, résolut de venger l'injure commune des croisés. Il rassembla cinq mille chevaux et quarante mille hommes de bonnes troupes, et entra à main armée sur les terres dudit empereur; pilla presque toutes les villes maritimes; puis ravagea la première et la seconde Épire. Enfin il vint mettre le siége devant Dyrrachium [2], métropole de la première Épire, et dévasta tout le pays d'alentour par la rapine et l'incendie. A cette nouvelle l'empereur accourut au secours avec une nombreuse milice; mais des médiateurs intervinrent, et l'empereur fit un traité confirmé par serment, s'engageant à prêter désormais bonne et sincère assistance pour leur voyage, aux fidèles chrétiens qui voudraient passer en Orient. Le traité ayant été ratifié, Bohémond descendit dans l'Apulie pour

[1] Bohémond, pressé par le manque d'argent et par les attaques continuelles des Grecs et des Turcs, prit la résolution courageuse d'armer les forces de l'Occident contre l'empire de Bysance, et d'exécuter le projet que lui avaient tracé les leçons et l'exemple de son père Guiscard. « Il s'embarqua secrètement, et, s'il faut en croire un conte de la princesse Anne (Comnène), traversa la mer occupée par ses ennemis soigneusement caché dans un cercueil. Il fut reçu en France au bruit des applaudissements publics, et le roi lui donna sa fille en mariage (Constance, fille de Philippe Ier). Son retour fut glorieux, puisque les guerriers les plus renommés du siècle consentirent à marcher sous ses ordres. »

(GIBBON, *Hist. de la Déc.*, chap LIX.)

[2] *Brachium*. Adopté la variante : *Durachium*.

y régler des affaires particulières. L'été suivant, au moment où il se disposait à revenir à Antioche, après avoir rassemblé de tous côtés un corps de troupes, il fut pris d'une violente maladie et mourut, laissant un fils nommé aussi Bohémond, qu'il avait eu de Constance, fille du roi de France Philippe. Ce même Philippe, homme illustre, venait de mourir vers cette époque. Son fils Louis lui succéda, et régna pendant vingt-huit ans [1]. Vers le même temps, Baudouin, comte d'Édesse, et son cousin Jocelin, ayant donné des otages pour leur rançon, furent délivrés des fers des Turcs; et peu de jours après, ces otages réussirent à tuer ceux qui les gardaient, et à revenir dans leur pays. Cette même année, Bertrand, comte de Toulouse, fils du comte Raymond, aborda près de Tripoli sur des vaisseaux génois, assiégea, prit et rendit à l'unité catholique Biblos, ville maritime de la Phénicie. Enfin, peu de temps après, le roi de Jérusalem, Baudouin, avec le secours de la flotte que le comte avait amenée, s'empara de Tripoli, dont il fit don audit comte Bertrand.

Réunion du Maine a l'Anjou. — Translation de saint Oswin. — Comète. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1110, le roi des Anglais, Henri, priva de leurs héritages Philippe de Brause, Guillaume Malet,

[1] De 1108 à 1137.— Si Matt. Pâris entend par ces mots, *successit viginti octo annis*, *lui succéda*, *âgé de vingt-huit ans*, il est également exact. Louis VI n'avait pas encore trente ans à la mort de son père.

et Guillaume Binard, ainsi que d'autres félons. Il fit périr aussi Hélie, comte du Maine, qui tenait cette province sous le vasselage du roi. A cette nouvelle, Geoffroy, comte d'Anjou, épousa la fille de ce même Hélie, et s'empara du comté, où il se maintint contre le roi Henri. — A cette époque, la lune parut s'éteindre.—Cette même année, Richard, abbé de Saint-Albans, au milieu de l'enthousiasme du clergé et du peuple, transporta dans la nouvelle basilique de la Vierge Marie, à Tynemouth, les précieuses reliques du bienheureux roi et martyr Oswin[1], dont le corps se trouvait auparavant dans une ancienne chapelle consacrée aussi à la mère de Dieu, où il avait été d'abord découvert et placé dans un nouveau cercueil. Cette translation eut lieu le jour de la passion de ce même martyr, le dix avant les calendes de septembre, en vertu d'un rôle émané du chancelier. Cette même année, Henri donna sa fille Mathilde à l'empereur d'Allemagne. Cette année aussi, le saint ermite Godrik naquit à Finchale. Sa vie exemplaire dura soixante ans, et quand enfin il fut délivré du fardeau de ce corps, il monta aux demeures célestes, pour partager avec les saints les délices éternelles. Cette année aussi une comète apparut, en présentant un phénomène étrange; car s'étant montrée à l'Orient et ayant monté sur l'horizon, elle semblait non pas s'avancer, mais reculer. Vers le même temps le roi de Jérusalem, Baudouin, subjugua victorieusement

[1] Ou Oswald, tué vers 647, en combattant Penra, roi de Mercie.

Beryte, ville maritime de Phénicie, et la rendit à l'unité catholique. Elle est située entre Biblos et Sidon.

Dévastation de l'Anjou. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1111, le roi des Anglais, Henri passa en Normandie pour attaquer le comte d'Anjou qui occupait malgré lui le pays du Maine. Il usa par le fer et par le feu du terrible droit de la guerre, et commit d'affreux ravages sur les domaines du comte et sur tout le territoire. A cette époque une horrible mortalité se jeta sur les animaux, et une cruelle famine désola la Normandie. Henri, roi d'Allemagne, mit en prison le pape Pascal.

Histoire de Sainte-Frédeswithe. — Mort du comte de Flandre. — Prise de Sidon. — Dans ce même temps Roger, évêque de Salisbury, donna à un chanoine nommé Wimund un terrain à Oxford, où reposait le corps de la bienheureuse vierge Frédeswithe. Wimund y établit pieusement des chanoines réguliers, bons serviteurs de Dieu, et y exerça les fonctions de prieur. Ce lieu avait été depuis longtemps consacré à des religieuses, en mémoire de cette bienheureuse vierge qui, par amour pour l'époux céleste, avait méprisé un époux selon le monde. Le fils d'un roi du pays désirait ardemment épouser la jeune fille; mais ne pouvant réussir ni par prières ni par caresses, il résolut de la posséder de force. Frédeswithe

en fut avertie, et se réfugia dans une forêt épaisse; cependant sa retraite ne put échapper à son amant, qui ne prit pas de repos avant de s'être mis ardemment à sa recherche. La vierge, apprenant de nouveau les desseins coupables du jeune homme, prit des chemins détournés, marcha pendant la nuit, à la garde de Dieu, et arriva à Oxford. Mais le matin, cet amant forcené accourut à son tour, et la vierge, désespérant de pouvoir fuir, à demi morte de lassitude et ne pouvant plus faire un pas, implora avec ardeur la protection de Dieu, et appela son courroux contre celui qui la persécutait. Déjà le jeune homme, accompagné de sa suite, touchait aux portes de la ville, lorsque la main de Dieu le frappa de cécité. Comprenant alors qu'il était puni de son opiniâtreté, le jeune homme, privé de la vue, envoya prier Frédeswithe d'avoir pitié de lui, et recouvra la lumière aussi aisément qu'il l'avait perdue par la malédiction de la jeune fille. Depuis ce temps, les rois d'Angleterre redoutèrent d'entrer dans la ville, et se gardèrent d'y demeurer, parce qu'elle passait pour leur être funeste, et qu'ils ne voulaient pas éprouver à leurs risques et périls la vérité du fait. La vierge bienheureuse construisit dans ce lieu même un monastère de filles qu'elle gouverna avec le titre d'abbesse, et servit Dieu jusqu'à la fin de sa vie. Au temps du roi des Anglais Éthelred, des Danois destinés à la mort se réfugièrent dans ce monastère pour y trouver asile; mais on y mit le feu, et il fut brûlé, ainsi que ceux qu'il renfermait. Cependant, peu après, ce même roi

Ethelred le reconstruisit et y ajouta des possessions convenables.—Cette année-là mourut Robert, comte de Flandre, qui s'était distingué dans le glorieux voyage de Jérusalem. Aussi son nom ne périra pas. Après lui fut nommé comte son fils Baudouin. — Cette même année, la ville de Sidon, sur le bord de la mer, fut assiégée et prise par le roi de Jérusalem, le magnanime Baudouin.

Accord entre l'empereur Henri V et le pape Pascal.—Mort de Tancrède.—L'an du Seigneur 1112, une querelle s'éleva à Rome entre le pape Pascal et l'empereur Henri à ce sujet : l'empereur voulait conserver le privilége de ses prédécesseurs, privilége exercé par eux depuis trois cents ans, et sous soixante pontifes romains, et qui consistait à donner légitimement l'investiture aux évêques et aux abbés par l'anneau et le bâton pastoral. De leur côté les pontifes romains affirmaient que l'épiscopat ou toute autre dignité ecclésiastique, ne pouvait ni ne devait être conférée d'une main laïque, par bâton ou par anneau. La paix fut faite entre l'empereur Henri et le pape Pascal : désormais les évêques et les abbés purent recevoir de l'empereur et de ses successeurs l'investiture par crosse et par anneau ; mais ils durent faire préalablement serment d'obéissance canonique au prélat de qui ils dépendaient, et recevoir la consécration accoutumée. Cet accommodement fut conclu devant l'autel des apôtres Pierre et Paul, aux yeux de tout le peuple, et le pape fit communier

l'empereur[1]. Cette même année mourut l'illustre Tancrède, si célèbre dans la croisade; il était alors prince d'Antioche et comte d'Edesse. Le seigneur Roger, fils de Richard, lui succéda à condition que, dès que le jeune Bohémond réclamerait Antioche, il lui rendrait la principauté sans résistance. Cette même année eut lieu une terrible mortalité.

Discussion entre les deux nouveaux archevêques. — Tremblement de terre en Syrie. — Défaite de Baudouin. — L'an du Seigneur 1113, le roi Henri donna l'archevêché de Cantorbéry à Raoul, évêque de Londres[2], et l'investit par l'anneau et la crosse. Cette même année, mourut Thomas, archevêque d'York, et Turstan lui succéda. Une grande discussion s'éleva entre Raoul, archevêque de Cantorbéry, et Turstan, archevêque d'York, parce que l'archevêque d'York, contrairement à la coutume admise par ses prédécesseurs, refusait de se soumettre à l'archevêque de Cantorbéry. La querelle fut souvent portée devant le roi et le seigneur-pape; mais elle ne fut pas encore terminée comme il convenait. Cette même année, le roi

[1] Cet accord doit être placé au mardi 11 avril 1111. (*Voy.* Petr. Diac. et les *acta Pascal.* dans la *Collect. de Baronius*). L'opposition des cardinaux et de Bruno, abbé du mont Cassin, força Pascal à convoquer le concile général de Latran (28 mars 1112); le concile annula le *privilegium quod verè debet dici pravilegium*. On sait les violences qui suivirent jusqu'au concordat de Worms (1122).

[2] La variante remarque, avec raison, qu'il était évêque de Rochester. Matt. Pâris le dit lui-même plus loin.

Henri conduisit une armée dans le pays de Galles, et soumit les Gallois à la domination royale. Cette même année, au mois de mai, une grande comète apparut; et, peu après, un tremblement de terre renversa une partie de la ville de Malmistra, non loin d'Antioche, ainsi que deux châteaux, Triphalege et Marésie. Cette année aussi, Menduc, prince de Perse, entra sur le territoire des chrétiens avec une si grande multitude de troupes, que l'on ne peut en exprimer le nombre. Après avoir traversé beaucoup de pays, il vint camper près d'un pont jeté sur le Jourdain. A cette nouvelle, le roi de Jérusalem, Baudouin, appela à son secours Roger, prince d'Antioche. Mais avant que ce renfort fût arrivé, le roi, par une ardeur téméraire, et par une confiance trop présomptueuse en ses propres forces, s'avança avec peu de monde au devant des ennemis. Il tomba, sans s'y attendre, dans une embuscade que les Sarrasins avaient préparée, et, accablé par la multitude des ennemis, il se vit forcé de recourir à la fuite, en abandonnant son étendard sur le lieu du combat. Le patriarche Arnulf et d'autres seigneurs avec lui s'échappèrent aussi, laissant honteusement au pouvoir des ennemis, leur camp et tout ce qu'il renfermait. Du côté des nôtres, trente cavaliers et quinze cents fantassins restèrent sur la place. Les Turcs alors, sachant que les autres parties du royaume étaient dégarnies de soldats, envoyèrent des troupes, et se mirent à parcourir le pays en tous sens, semant partout le carnage et l'incendie, détruisant les métairies, faisant prisonniers les habitants

des campagnes, et ramenant force butin des villages et bourgades où ils entraient. Cependant le roi Baudouin, dans sa fuite, avait gagné un château de sa dépendance, où il fut longtemps assiégé par les ennemis, et qu'il ne leur rendit qu'à condition d'en sortir avec ses hommes, et de retourner en liberté dans ses états.

Serment prêté au fils aîné d'Henri Ier. — Phénomènes et faits divers. — L'an du Seigneur 1114, le roi des Anglais, Henri, fit prêter à tous les seigneurs dont il était suzerain serment de fidélité envers son fils Guillaume, qu'il avait eu de sa femme Mathilde. Cette même année, au mois de décembre, le ciel parut rouge tout à coup comme s'il était en feu, et il y eut une éclipse de lune. Le quatrième jour avant les calendes d'avril, la Tamise fut desséchée, ainsi que la mer elle-même [1], à une distance de douze milles, pendant deux jours. Raoul, évêque de Rochester, est élevé à l'archevêché de Cantorbéry, le septième jour avant les calendes de mai. Vers le même temps, eurent lieu plusieurs prodiges. Apparition d'une comète au mois de mai. Dédicace de l'église de Cantorbéry.

Nouvelle discussion entre les deux archevêques de Cantorbéry et d'York. — L'an du Seigneur 1115, Raoul, archevêque de Cantorbéry, fut consacré à

[1] Texte douteux. Doit-on comprendre : *Et la mer n'y afflua pas*, etc.

Cantorbéry par Anselme, légat du seigneur pape, et reçut de lui le pallium. Dans cette même journée, ledit archevêque consacra comme évêques, Théophile pour Worcester, et Bernard pour Saint-David. Peu de jours après, l'archevêque de Cantorbéry enjoignit à Turstan, élu archevêque d'York, de venir, selon la coutume, recevoir sa bénédiction et lui jurer obéissance à lui et à l'église de Cantorbéry. Turstan répondit que, quant à la bénédiction, il la recevrait volontiers; mais que, quant à la profession d'obéissance qu'on exigeait, il ne la ferait en aucune manière. A cette nouvelle, le roi Henri jura publiquement que si, à l'exemple de ses prédécesseurs et comme il le devait, il ne rendait pas ses devoirs à l'église de Cantorbéry, il eût à renoncer non pas seulement à la bénédiction, mais à l'archevêché lui-même. De son côté, l'archevêque de Cantorbéry interjeta appel pour empêcher Turstan de se faire consacrer par un autre que par lui, et ils se séparèrent.

Dédicace de l'église de Saint-Albans. — Guerre entre Henri Ier et Louis VI. — A la fin de cette année et au commencement de l'année suivante 1116, vers les fêtes de Noël, le jour des Innocents, le roi Henri et la reine Mathilde assistèrent à la dédicace de l'église de Saint-Albans. La cérémonie fut faite par Geoffroy, archevêque de Rouen, lequel s'étant trouvé fatigué à cause de la grandeur de l'église, fut remplacé par Robert, évêque de Lincoln, qui en fut prié par le vénérable Richard, abbé du lieu. Etaient présents à cette inau-

guration, outre le roi et la reine Mathilde, Geoffroy, archevêque de Rouen, Richard, évêque de Londres, Roger, évêque de Salisbury, Ranulf, évêque de Durham, ainsi qu'une foule de comtes d'Angleterre et de Normandie. L'abbé Richard reçut et traita splendidement le roi et tous les gens illustres qui l'accompagnaient. Le roi Henri fit donation perpétuelle de Bishopescote à ladite église de Saint-Albans, et confirma sa donation par une charte solennelle. Cette même année s'éleva une grande discorde entre les rois de France et d'Angleterre, parce que Thibaut, comte de Blois, neveu du roi Henri, avait pris les armes contre le roi de France. Le roi Henri avait envoyé un corps d'armée à son secours, et grandement nui aux intérêts du roi Louis. Le roi de France, fort inquiet, appela à son aide les comtes d'Anjou et de Flandre, qui lui jurèrent d'enlever la Normandie au roi Henri et de la rendre à Guillaume, fils du duc Robert, frère de Henri, comme à son possesseur légitime. Mais le roi d'Angleterre, prudent et adroit, se fortifia de son côté par l'alliance du comte de Bretagne et de Thibaut, et avec une armée de Normands, d'Anglais et de Bretons, il attendit l'arrivée des ennemis. Le roi de France, il est vrai, entra en Normandie avec les comtes, ses alliés, et une nombreuse armée; mais, après y avoir passé une nuit à peine, il craignit de se mesurer avec le roi d'Angleterre, et revint dans ses états sans avoir rien fait. Cette même année, pour subvenir aux besoins du roi, l'Angleterre eut à subir une foule d'exactions.

Faits divers. — L'an du Seigneur 1117 les orages, les grêles, les tremblements de terre, emportèrent en Lombardie églises, tours, arbres, édifices, avec leurs habitants. Le troisième jour des ides de décembre, la lune parut être d'un rouge sanglant. Robert, pour la première fois, établit quelques moines à Merton, et y fixa son séjour. Cette même année expira le vénérable Hyon [1], évêque de Chartres, homme fort instruit dans les saintes écritures.

Mort du pape Pascal et de la reine Mathilde. — L'an du Seigneur 1118, après la mort du pape Pascal, il y eut un anti-pape sous le nom de Gélase; mais, comme il ne régna qu'un an, il eut pour successeur Calixte régulièrement élu. Cette même année mourut Mathilde, reine d'Angleterre. Son corps reposa paisiblement à Westminster, et à des signes et des miracles évidents, on reconnut que son âme était en possession des demeures célestes. Cette reine bienheureuse éleva dans la ville de Londres une maison de lépreux avec une chapelle et des dépendances con-

[1] Hyon ou Yves de Chartres est surtout connu par son zèle à défendre les libertés gallicanes contre les envahissements du pouvoir papal. Il assurait que les évêques ne devaient point être reçus s'ils n'avaient fait serment de fidélité au roi. « Dans une lettre à l'archevêque de Lyon, « légat du pape, il disait que les rois en donnant les évêchés n'entendent « rien donner du spirituel; mais ce qui est du temporel, lequel ne peut « être possédé que par droit humain, non par droit divin, et que les « papes ont quelquefois différé les consécrations des évêques élus jusqu'à « ce que les rois eussent donné leur consentement, comme étant les « chefs et les fondements du peuple. »

(M. Ruelle, *Abrégé de l'Hist. de France*, chap. XXIII.)

venables. Cette maison est appelée encore aujourd'hui l'hôpital de Mathilde.

Etablissement et progrès de l'ordre des templiers. — Mort de Baudouin Ier. — Vers cette époque, d'illustres chevaliers, dévots et craignant Dieu, se consacrèrent au service de Dieu, à la façon des chanoines réguliers, et firent vœu de pratiquer toujours la chasteté, l'obéissance et la renonciation à soi-même, entre les mains du patriarche de Jérusalem. Les premiers furent les vénérables Hugues de Payens et Godefroi de Saint-Omer[1]. Comme ils n'avaient pas d'habitation en propre, le roi Baudouin leur céda une partie de son palais, qui du côté du midi touchait presque au temple du Seigneur. D'autre part, les chanoines du temple leur donnèrent un terrain qu'ils possédaient auprès dudit palais, pour qu'ils y construisissent des bâtiments attenants. Le patriarche, le roi, une foule de grands et de prélats leur assignèrent sur leurs propres biens un revenu fixe pour la nourriture et l'habillement. Le premier but des chevaliers de cet ordre était de racheter leurs péchés en tenant les chemins libres d'embuscades et de brigan-

[1] Le sceau des templiers représentait deux chevaliers chevauchant sur le même destrier, en mémoire de la pauvreté des deux fondateurs de l'ordre. On sait qu'ils avaient pour cri de guerre et pour devise le mot *Vaucent* (un seul vaut cent). Cette institution fameuse, sortie pour ainsi dire du sein de l'ordre des Hospitaliers (fondé dès l'an 1100 par Gérard de Martigues), acquit bientôt une telle importance, que « la fille enrichie paraissait étouffer et surpasser sa mère. » *Chron.* de Brompton.

dages, dans l'intérêt de ceux qui entreprenaient le voyage de la Terre-Sainte. Neuf ans après, au concile de Troyes, le pape Honorius leur donna une règle, et ordonna qu'ils porteraient l'habit blanc. Primitivement ils n'avaient été que neuf, mais dans cet espace d'environ neuf ans, leur nombre commença à augmenter et leurs possessions à s'accroître. Dans la suite, au temps du page Eugène, ils durent coudre à leurs manteaux des croix de drap rouge, comme signe qui les distinguât des autres. Bientôt leur nombre s'accrut, au point de s'élever dans leurs assemblées à plus de trois cents chevaliers, sans compter les frères d'un rang inférieur, dont la multitude est immense. On prétend que leurs domaines, au delà et en deçà de la mer, sont si vastes, qu'il n'est dans le monde chrétien aucune province où ils ne possèdent quelques terres, et qu'aujourd'hui leurs richesses dépassent de beaucoup celles des rois. Comme ils avaient eu leur premier séjour près du temple du Seigneur, on les appela les frères de la Milice du Temple. Ils vécurent longtemps dans la pratique des vertus. Mais maintenant, après avoir abjuré l'humilité de leurs premiers vœux, ils se sont tout à fait soustraits à l'autorité du patriarche, qui dans le principe les avait institués et comblés de bienfaits; ils se dispensent d'obéir aux églises et de leur payer les dîmes; enfin ils sont à charge à tout le monde.— Cette même année mourut le roi de Jérusalem, Baudouin Ier, prince magnanime, qui ajouta victorieusement à son empire les villes d'Acre, de Césarée, de

Béryte, de Sidon, de Tripoli, d'Arsuth, et le territoire des Arabes jusqu'à la mer Rouge. Il eut pour successeur un autre Baudouin, comte d'Édesse, qui fut couronné roi, le second jour du mois d'avril.

Avénement de Calixte II. — Concile de Reims. — Erreurs et condamnation de Gilbert de La Porrée. — L'an du Seigneur 1119, après la mort du pape Gelase, Calixte lui succéda et régna pendant dix ans dix mois et treize jours[1]. Il avait été d'abord évêque de Vienne, sous le nom de Guy : depuis sa consécration comme pape, on l'appela Calixte. Ce pontife tint à Reims[2] un concile où le roi Henri envoya quelques évêques d'Angleterre et de Normandie. Turstan, élu archevêque d'York, obtint du roi la permission de s'y présenter après avoir promis avec serment de ne pas recevoir du pape la bénédiction. Arrivé au con-

[1] Calixte II n'occupa le trône pontifical que cinq ans, de 1119 à 1124. Il succédait à Gélase II, pape légitime, et non pas antipape comme l'appelle plus haut Matt. Pâris. C'est ce malheureux Gélase que Cincio Frangipani, partisan de l'empereur Henri V, traîna par les cheveux et à coups d'éperons jusque dans son palais. Henri V mit à la place de Gélase un Maurice Burdin, intrigant venu de Limoges et qui avait fait sa fortune en Espagne. Calixte II eut à lutter contre Burdin au commencement de son règne.

[2] Il est vrai que Calixte II tint à Reims le concile dont il est ici question, et à la suite duquel eut lieu l'entrevue de Mouzon avec Henri V. Mais Matt. Pâris, comme le remarque Duboulay dans son *Hist. de l'Université de Paris*, se trompe grandement en plaçant au même concile la condamnation de Gilbert de la Porrée. C'est dans un autre concile de Reims, tenu sous le pape Eugène III en 1148.

cile, il mit dans son parti, à force de largesses, les Romains qui n'ont pas l'habitude de refuser. Grâce à eux il obtint d'être consacré par le pape. Dès que le roi d'Angleterre en fut informé, il lui interdit toutes les terres de sa domination. Dans ce concile, ce même pape condamna les erreurs de maître Gilbert de La Porrée[1], qui était tombé dans l'hérésie sur quatre points. 1° Gilbert disait que la nature divine qu'on appelle divinité, n'est point Dieu, mais la forme par laquelle Dieu est Dieu; de même que l'humanité n'est point l'homme, mais la forme par laquelle l'homme est homme. Le concile répondit: Nous croyons que la nature simple de Dieu est Dieu, et qu'on ne peut nier en aucun sens catholique que Dieu soit la divinité. De même quand on dit Dieu est sage par la sagesse, Dieu est grand par la grandeur, Dieu est éternel par l'éternité, Dieu est un par l'unité, Dieu est Dieu par la divinité, nous croyons qu'il n'est point sage autrement que par cette sagesse

[1] Rappelons en quelques mots la vie de cet homme célèbre. Né à Poitiers vers 1070, Gilbert de la Porrée fut successivement chancelier de l'église de Chartres, professeur à Paris et à Poitiers (1141), et siégea à l'assemblée de Sens comme un des juges d'Abailard. Devenu évêque de Poitiers, il n'en dut pas moins comparaître au concile de Paris en 1147. Outre les quatre points sur lesquels insiste Matt. Pâris, on lui reproche d'avoir prétendu qu'il n'y avait point d'autres mérites que ceux de Jésus-Christ, et que le baptême n'était réellement conféré qu'à ceux qui devaient être sauvés. Mais tous les auteurs n'attribuent pas ces deux opinions à Gilbert. Condamné l'année suivante à Reims, il se rétracta, passa ses dernières années à favoriser l'étude des lettres et ceux qui s'en occupaient, et mourut universellement regretté en 1154.

qui est Dieu lui-même, grand autrement que par cette grandeur qui est Dieu lui-même, éternel autrement que par cette éternité qui est lui-même, un autrement que par cette unité qui est lui-même, Dieu autrement que par cette divinité qui est [lui-même et] en lui-même; c'est-à-dire qu'il est en lui-même sage, grand, éternel, un, Dieu. 2° Gilbert disait: Les personnes, c'est-à-dire le Père et le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas un seul Dieu, ou une seule substance, ou une unité quelconque; mais ces trois personnes sont trois choses différentes [en nature?] et en nombre, pas plus que trois hommes ne peuvent avoir en nombre une seule humanité (?). Le concile répondit: Quand nous parlons des trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous disons qu'elles sont un Dieu et une substance divine, et réciproquement, quand nous parlons d'un Dieu et d'une substance divine, nous disons qu'un Dieu et une substance divine est trois personnes. 3° Gilbert disait: Quant à ce qui regarde les propriétés des personnes, ces propriétés sont des relations éternelles qui, loin de se confondre avec les personnes en sont distinctes en nombre et en substance et ont trois unités, de sorte qu'il y a plusieurs êtres éternels dont aucun n'est Dieu. Le concile répondit: Nous croyons qu'il n'y a d'éternel que Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit; et qu'aucune autre chose qu'on l'appelle relation, propriété ou unité, ne peut se trouver en Dieu, être éternelle, sans être Dieu. En quatrième lieu Gilbert disait que la nature divine n'a pas été

incarnée [1]. Le concile répondit : Nous croyons que la divinité, soit qu'on parle de la substance divine, soit qu'on parle de la nature divine, a été incarnée, mais dans le Fils [seulement.]

Bataille de Breuneville. — Cette même année eut lieu une bataille en plaine [2], entre Louis, roi de France, et Henri, roi d'Angleterre, de cette façon : le roi de France avait séparé ses troupes en deux corps. A la tête du premier il avait mis Guillaume, fils du duc Robert, frère du roi Henri. Il commandait en personne le second corps d'armée qui composait la plus grande partie de ses forces. La roi d'Angleterre, Henri, avait formé trois corps de bataille : au premier il avait placé les seigneurs de Normandie ;

[1] Ce quatrième point est rapporté inexactement dans le texte. *On ne peut pas dire*, soutenait Gilbert, *que la nature divine a pris la nature humaine, mais que la nature du Fils a pris la nature humaine*, on plus clairement, *que la nature divine ne s'est point incarnée, mais seulement la personne du Fils.* A cela, les pères répondirent : *Nous croyons que la divinité même et la nature divine s'est incarnée dans le Fils.* Le *sed* du texte est inutile. On voit, en résumant que l'erreur fondamentale de Gilbert était celle-ci : il regardait les attributs de Dieu et la divinité comme des formes différentes, et Dieu ou l'être souverainement parfait comme la collection de ces formes. De là, il était logiquement amené à conclure que les propriétés des personnes n'étaient point les personnes mêmes, et que la nature divine ne s'était point incarnée. (*Voy.* Duboulay, *Hist. de l'univers.* — Le père Cellier, *Biblioth. ecclés.*, 21e vol.—Pluquet, *Dict. des hérésies.*)

[2] C'est sans doute la journée de Brenneville, près de Noyon, qui fut plutôt un tournoi qu'une bataille. Il n'y eut, dit le chroniqueur Orderic Vital, que trois hommes de tués. Le récit de notre auteur semble cependant donner plus d'importance à ce combat.

au second se trouvait le roi avec ses vassaux ; ses fils conduisaient le troisième avec une nombreuse infanterie. Dès que le combat se fut engagé, le premier corps de bataille des Français pénétra parmi les chevaliers normands, les fit tomber de leurs coursiers, et porta le désordre dans leurs rangs. Puis s'élançant sur la troupe que le roi Henri commandait en personne, les Français allaient la disperser, lorsque le roi d'Angleterre, ralliant courageusement ses soldats, commença à entrevoir un meilleur succès. Alors s'engage une furieuse mêlée. Les troupes des deux rois s'attaquent vivement, les lances sont brisées, et c'est à l'épée qu'on a recours pour combattre. Guillaume Crispin, comte d'Évreux, que peu auparavant le roi Henri avait proscrit pour ses méfaits, frappa deux fois de son épée la tête dudit roi. L'armure et le casque étant de bonne trempe, ne furent pas entamés ; mais la violence des coups fit céder le heaume qui entra dans la tête du roi, en sorte que le sang jaillit en abondance. Henri, se sentant blessé, fut transporté de colère, et attaqua si vigoureusement celui qui l'avait frappé, que d'un seul coup il abattit cheval et cavalier, et qu'aussitôt le comte fut saisi et garrotté aux pieds du roi. Aussitôt le corps d'infanterie que commandaient les fils du roi, et qui n'avait pas pris part au combat vint, lances baissées, attaquer de front les ennemis, et avec tant d'impétuosité, que les Français furent obligés de fuir. Hors d'état de se rallier, ils tournèrent bride et abandonnèrent la victoire au roi Henri. Celui-ci resta sur le

champ de bataille, jusqu'à ce qu'on lui eût présenté les principaux seigneurs français prisonniers, le roi Louis s'étant échappé. Le comte de Flandre, mortellement blessé, fut placé sur une litière, et regagna ses états. Le roi Henri retourna à Rouen, où il rentra au son des trompettes et au milieu des chants du clergé. Là il rendit humblement grâces au Dieu des armées.

Faits divers. — Cette même année, Richard d'Aubigny [1], abbé de l'église de Saint-Albans, rendit le dernier soupir. Il eut pour successeur Geoffroi, prieur de Gorham, qui fut le seizième abbé de cette église [2]. Cette même année mourut Herbert, évêque de Norwich, et le comte de Flandre, Baudouin, succomba à la blessure qu'il avait reçue au siége d'Eu [3], en Normandie. Il eut pour successeur Charles, fils de Knut, roi des Danois. Vers le même temps, le pape Calixte

[1] *Richardus de Albeneio.* Mais plus haut, en parlant de son installation, il l'appelle *de Exaquio.* (*Voy.* la note 2, page 142.)

[2] C'est ce Geoffroi, né dans le Maine, qui eut le premier l'idée de faire représenter à ses élèves des drames pieux bien antérieurs à nos mystères. « Ce fut le Jeu de sainte Catherine, dit Matt. Pâris, ce que nous appelons *miracles.* » Il avait été appelé de France, par l'abbé Richard, pour tenir l'école de Saint-Albans. Étant venu trop tard, il eut celle de Dunstable en dédommagement. Mais un incendie ayant consumé sa maison et les belles chapes qu'il avait empruntées au sacristain de Saint-Albans pour la représentation, il se fit moine à Saint-Albans, et en devint abbé. (*Voy.* les *Vies des vingt-trois Abbés.*)

[3] C'est ce que dit aussi Lingard; ce qui confirme le sens adopté plus haut pour *Aucum*: mais ce n'est donc pas immédiatement de la blessure reçue au combat précédent.

vint en Normandie trouver le roi Henri, et l'entrevue entre ce roi illustre et le souverain pontife eut lieu à Gisors

Défaite et mort de Roger d'Antioche. — Victoire de Baudouin II. — A la même époque, Roger, prince d'Antioche, accompagné de trois cents chevaux et de trois mille fantassins, marcha à la rencontre d'une armée de soixante mille hommes, composée de Turcs, de Sarrasins du pays de Damas, d'Arabes, et commandée par trois princes. Mais, dans le combat trop inégal qu'il engagea, il fut tué avec tous les siens; et il n'en resta pas un seul pour aller annoncer ce désastre aux fidèles. Après leur victoire, les Turcs s'avancèrent jusqu'à deux châteaux, Cerep et Sardonias [1] qu'ils prirent d'assaut. En recevant cette nouvelle, Baudouin, roi de Jérusalem, marcha audacieusement au-devant des ennemis, les attaqua près de Mont-David [2], quoiqu'il eût peu de troupes contre une si grande multitude, tua quatre mille ennemis, mit les trois chefs sarrasins en fuite, et fit rentrer sous sa domination Cerep et Sardonias. Il poursuivit les ennemis dans leur fuite, et ne cessa d'en faire un grand carnage qu'à l'entrée de la nuit.

Naufrage des enfants de Henri Ier. — L'an du Sei-

[1] *Sardonias* ou *Zaredna*. Au lieu de Cerep, l'auteur du chapitre des Croisades, dans l'*Introduct. à l'Hist. de l'univers*, donne Athareb.

[2] Près de Danitz (Michaud), ce qui concorde avec la variante *Dani*.

gneur 1120, le roi Henri, après avoir dompté ses ennemis en France et tout pacifié en Normandie, regagna joyeux l'Angleterre; mais ses deux fils, Guillaume et Richard, sa fille, sa nièce, Richard, comte de Chester, les officiers de bouche, les chambriers, les échansons et une foule de seigneurs firent naufrage en pleine mer, le septième jour avant les calendes de décembre. Tous ou presque tous les passagers étaient entachés, assure-t-on, du vice de sodomie : aussi ils périrent tous misérablement et furent privés d'une sépulture chrétienne. Une mort imprévue vint les saisir, et la mer, quoique tranquille et calme, engloutit leurs turpitudes [1].

Second mariage de Henri Ier. — Soumission des Gallois. — Faits divers. — L'an 1121, le roi Henri épousa Adélaïde ou Adelise, fille du duc de Louvain, séduit par ses grâces et par sa beauté remarquable. Elle fut sacrée reine par Raoul, archevêque de Cantorbéry, et le jour de la Pentecôte, à Londres, elle s'assit dans un banquet à côté du roi, la tête couverte d'une magnifique couronne. Le roi ayant ensuite mené une armée nombreuse dans le pays de Galles, les Gallois vinrent le trouver en suppliants, et firent la paix en s'en remettant à sa munificence royale. Cette même

[1] M. Aug. Thierry raconte dramatiquement cette catastrophe. La *Blanche Nef* qui portait les enfants du roi Henri, fit naufrage sur les rochers à fleur d'eau du Ras de Catteville. Il faut se défier des accusations exagérées des historiens saxons, qui accueillaient avec complaisance tous les bruits défavorables aux vainqueurs.

année le pape Calixte s'empara d'un certain Maurice, dont l'empereur Henri avait fait un antipape, et l'enferma dans un monastère. Cette année, la lune fut obscurcie. A Reading[1], les moines commencèrent à observer une règle monastique, et une église y fut bâtie.

— L'an du Seigneur 1122, Raoul, archevêque de Cantorbéry, et Jean, évêque de Bath, payèrent tribut à la nature. — Vers le même temps, l'émir Balac fit prisonnier Jocelin, comte d'Édesse, et son cousin Galeran.

Mort du chancelier Ranulf. — Mutations dans les évêchés. — Chateaux fortifiés en Normandie. — L'an du Seigneur 1123, le roi des Anglais Henri célébra, à Berkhamsted, les fêtes de la Nativité du Seigneur, et se dirigea ensuite vers Dunstable. Il avait alors avec lui son chancelier nommé Ranulf qui, depuis vingt ans, était tourmenté d'une cruelle infirmité. Mais il n'en était pas moins actif pour commettre tous les crimes, se plaisant à tourmenter les innocents et à dépouiller de leurs possessions les propriétaires légitimes. C'était un bonheur pour lui pendant qu'il languissait de corps[2], d'exercer au crime la force de son esprit. Comme il avait pris les devants pour préparer les logements, il arriva sur une éminence d'où l'on découvrait le château du roi; mais là cet homme à l'esprit orgueilleux tomba de cheval,

[1] *Radigum*. Probablement *Radingum*.
[2] *Dum tempore languit*. Il faut lire évidemment *corpore*.

et un moine de Saint-Albans, dont il avait injustement confisqué les terres, fit passer, sans le vouloir, sa monture sur le corps de Ranulf; quelques jours après, le misérable termina sa détestable vie. Cette même année mourut Robert[1], évêque de Lincoln, et Alexandre lui succéda. Cette même année, le roi Henri donna l'archevêché de Cantorbéry à Guillaume de Corbeil de Chiche, et l'évêché de Bath à Godefroi, chapelain de la reine. A cette époque, Robert de Meulan quitta le parti du roi, et le roi assiégea et prit son château qui s'appelait Pontaudemer. Vers le même temps, Henri ceignit la tour de Rouen d'un mur épais et élevé flanqué de bastions; il fortifia aussi la tour du château de Caen, et rendit inexpugnables les châteaux d'Arques, de Gisors, de Falaise, d'Argentan, de Domfront, de Hiesmes, d'Avranches (?), de Vauville, de Vire, ainsi que la tour de Vernon.

Captivité de Baudouin II. — Régence d'Eustache d'Agrain. — Consécration de Guillaume, archevêque de Cantorbery. — Cette même année le roi de Jérusalem Baudouin, se dirigea avec une armée sur les terres du comte d'Édesse. Mais pendant la nuit tandis qu'il marchait sans précaution et sans ordre, Balac, prince turc, qui s'était mis en embuscade, fondit sur lui, le fit prisonnier et le garda enchaîné dans un château qu'on appelait Quartapi[2]. Dans cette

[1] *Richardus*. Adopté la variante *Robertus*.

[2] Guillaume de Tyr nomme cette forteresse Quartapiert; Sanut l'appelle Quartapétra; l'auteur du chapitre des Croisades, Khortobret.

même forteresse étaient détenus Jocelin, comte d'Édesse et son cousin Galeran, pour la délivrance desquels le roi avait tenté cette expédition. Les seigneurs du royaume de Jérusalem apprenant le revers et la captivité de leur roi, établirent pour administrateur du royaume un certain Eustache Grenet[1], homme discret et prudent, qui devait régler les affaires de l'état en l'absence du roi. Cependant ledit prince Balac était venu mettre le siége devant Joppé avec seize mille hommes. A cette nouvelle, le patriarche de Jérusalem et le gouverneur du royaume Eustache accoururent avec sept mille soldats, et, conduits par le Dieu de miséricorde, ils mirent tous les ennemis en fuite, leur tuèrent sept mille hommes et s'emparèrent de richesses inestimables qu'ils se partagèrent par portions égales. Cette même année, Guillaume, élu archevêque de Cantorbéry, partit pour Rome, y reçut le pallium, et revint en Angleterre où il fut consacré à Cantorbéry par Guillaume, évêque de Winchester; Richard, évêque de Londres, à qui cet office revenait de droit, étant mort peu de temps auparavant.

Révolte de Robert de Meulan. — Prise de Tyr. —

M. Michaud dit que Baudonin fut enfermé à Charan. Baudouin, en effet, ayant tenté de s'échapper, fut assiégé et pris de nouveau par Balak, qui cette fois l'envoya à Charan ou Haran. La mort de Balak lui rendit la liberté moyennant cent mille *michaelis*.

[1] Eustache d'Agrain, dit Michaud.

Faits divers. — L'an du Seigneur 1124, Robert de Meulan se ligua avec Hugues de Montfort, son beau-frère, et Hugues, fils de Gervais, et entra à main armée sur le territoire de Normandie. Mais Guillaume de Tancarville, camérier du roi, conduisit des troupes contre les rebelles et leur livra bataille. Il s'en empara et les livra au roi Henri qui les mit en prison. Cette même année moururent Théophile, évêque de Worcester, et Ernulf, évêque de Rochester. Cette même année la ville de Tyr, métropole de la Syrie, fut assiégée, du côté de la mer, par Michel, duc de Venise, et du côté de la terre par les seigneurs du royaume de Jérusalem, le quinzième jour avant les calendes de mars. Le troisième jour avant les calendes de juillet elle fut prise, et la foi chrétienne eut une conquête de plus. Cette même année, le roi de Jérusalem Baudouin sortit de la captivité où le tenaient les Turcs, en donnant des otages, et il revint sain et sauf dans ses états. Le pape Calixte eut pour successeur Honorius. A Winchester eut lieu une exécution de faux monnayeurs.

Scandale causé par le légat Jean de Crème. — Nominations d'évêques. — Mort du roi d'Écosse Alexandre. — Faux monnayeurs. — L'an du Seigneur 1125, Jean de Creme, cardinal du saint-siége apostolique, vint en Angleterre avec la permission du roi, et alla d'évêchés en évêchés, d'abbayes en abbayes, non sans recueillir partout de grands présents. Il tint un concile solennel à Londres le jour de la Nativité de la

bienheureuse Marie. Là il s'éleva avec force contre le concubinage des prêtres, disant que c'était un crime abominable de coucher côte à côte avec une courtisane, puis de se lever et de prendre le corps de Jésus-Christ; mais lui-même, après avoir communié ce jour-là, fut surpris le soir avec une courtisane. Ce scandale avéré et irrécusable ternit tout à fait la réputation du prélat. Cette même année, le roi Henri donna à Simon, clerc de la reine, l'évêché de Worcester, à Jean, archidiacre de Cantorbéry, celui de Rochester, à Sifred, abbé de Glaston, celui de Chicester. Cette année aussi Guillaume, archevêque de Cantorbéry, et Turstan, archevêque d'York, disputèrent sur le plus ou le moins de droits que leurs siéges respectifs avaient au rang de primatial. Cette même année, mourut le roi d'Écosse Alexandre; il eut pour successeur son frère David, homme d'une sainteté exemplaire et d'une admirable générosité. A cette époque aussi le roi Henri fit saisir tous ceux qui en Angleterre avaient altéré furtivement la monnaie, et ordonna qu'on leur coupât la main droite et les parties de la génération.

Succès de Baudouin II en Syrie. — Dans ce même temps Borsequin, prince d'Orient très-puissant, se ligua avec Doldequin, roi de Damas, et après avoir passé l'Euphrate, et avoir ravagé le territoire d'Antioche, il assiégea et prit le château de Caphardan [1].

[1] L'auteur du chapitre des Croisades appelle cette ville Kafertab et Harsad Sardan.

De là il marcha sur le bourg fortifié d'Harsad qu'il assiégea. A cette nouvelle le roi Baudouin, qui gouvernait en même temps le royaume de Jérusalem et la principauté d'Antioche, se dirigea de ce côté en toute hâte avec des troupes; il rencontra les ennemis occupés au siége d'Harsad, rangea ses soldats en bataille, se jeta sur les Sarrasins avec fureur, et, favorisé par la grâce divine, il les mit tous en fuite et remporta une victoire complète. Deux mille d'entre les ennemis restèrent sur la place et furent enterrés dans l'enfer. Le roi, avec l'argent que son épée lui procura, racheta des fers des Turcs sa fille âgée de cinq ans, qu'il avait donnée en otage pour obtenir sa propre délivrance. De là il revint en Palestine, fit quelques dégâts autour d'Ascalon, tua une troupe de Turcs qu'il rencontra, et rentra vainqueur à Jérusalem.

Serment prêté a Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. — L'an du Seigneur 1126, Henri, empereur des Romains, mourut et eut pour successeur Lothaire, qui régna douze ans. Alors l'impératrice Mathilde vint retrouver son père Henri et habita dans son palais avec la reine. Le roi chérissait vivement Mathilde, car c'était son unique héritière. Vers l'époque de la fête de saint Michel il emmena avec lui en Angleterre sadite fille, veuve (comme nous l'avons dit) d'un si grand monarque; et bientôt tous les seigneurs d'Angleterre et de Normandie, rassemblés par ordre du roi, jurèrent fidélité à Mathilde tant pour le duché

de Normandie que pour le royaume d'Angleterre [1]. Le premier qui prêta ce serment fut Étienne, comte de Blois, fils du comte de Blois et d'Adèle, sœur du roi Henri.

Les prétentions de l'archevêque d'York sont écartées. — Guillaume Cliton en Flandre. — L'an du Seigneur 1127, aux fêtes de Noël le roi Henri tint sa cour à Windsor. Là, comme Turstan, archevêque d'York, prétendait avoir le droit de couronner le roi au préjudice de Guillaume, archevêque de Cantorbéry, sa demande fut écartée tout d'une voix, et son porte-croix, dont il s'était fait précéder dans la chapelle du roi, fut chassé de cette chapelle lui et la croix dont il était chargé. Dans ce même lieu des députés vinrent trouver le roi et lui dirent : « Charles, comte de « Flandre, que tu aimais, vient d'être tué dans une « église à Bruges [2], par l'horrible trahison des sei- « gneurs de ses états. Le roi de France a donné le « comté à Guillaume, fils de ton frère, ton neveu et « ton ennemi ; il y est déjà bien affermi, et il a fait « périr dans divers supplices les meurtriers du comte « Charles. » A ces paroles le roi Henri ressentit une vive inquiétude, car il connaissait Guillaume pour un jeune homme vaillant et intrépide, et qui avait

[1] Adopté la variante du manuscrit de Cambridge, *tam ad regnum Angliæ quam*, etc.

[2] Dans l'église de Saint-Donatien, par Bertholf et Bouchard van Straten.

juré de lui enlever à lui, Henri, l'Angleterre et la Normandie qui lui revenaient, disait-il, de droit héréditaire. Vers ce même temps, après la mort de Richard, évêque de Londres, Gilbert Universel lui succéda et fut consacré par Guillaume, archevêque de Cantorbéry.

Départ de Foulques d'Anjou pour la Terre-Sainte. — Son fils Geoffroi épouse Mathilde. — Succès du jeune Bohémond. — Fondation de l'abbaye des Fontaines. — Cette même année, Foulques, comte d'Anjou, partit pour Jérusalem sans intention de retour, et remit son comté à son fils Geoffroi, surnommé Plantagenest, jeune homme gracieux et de bonne mine. Il arriva heureusement à Jérusalem, terme de son pèlerinage, et fut reçu avec grande joie par le roi Baudouin qui lui donna sa fille aînée en mariage, et avec elle l'espérance de lui succéder après sa mort. Le roi d'Angleterre Henri, apprenant cette nouvelle, passa en Normandie et fit épouser sa fille l'impératrice audit Geoffroi, comte d'Anjou. — A cette époque mourut Richard, évêque de Hereford. — Vers le même temps Bohémond, fils du grand Bohémond, passa en Syrie, reçut des mains de Baudouin, roi de Jérusalem, la principauté d'Antioche son patrimoine, et épousa la seconde fille de Baudouin. Puis ce même Bohémond alla assiéger le château de Caphardan, dont il s'empara et où il tua tous les Turcs qu'il y trouva. Vers la même époque, le jour de saint Jean évangéliste, pendant les fêtes de Noël, le prieur, le

sous-prieur et plusieurs obédienciers de l'abbaye de Sainte-Marie d'York la quittèrent avec la permission de l'abbé. Ils étaient treize, décidés à chercher une demeure convenable pour y vivre dans une retraite absolue et changer leur règle, à l'exemple de ces moines noirs fondateurs de l'ordre de Cisteaux, à qui une voix venue du ciel avait crié : « *Ciestanus*[1], » ce qui veut dire : « Arrêtez-vous ici. » Les treize émigrants, arrivés dans un lieu affreux et complétement désert (c'est une vallée profonde et cachée éloignée de Ripon d'environ trois milles), s'y fixèrent, y vécurent dans la plus grande pauvreté et y bâtirent une église qui fut appelée des Fontaines, à cause de quelques sources d'eau qu'ils y trouvèrent. Ce monastère s'accrut bientôt en nombre et en richesses.

Diversion de Henri Ier en France. — Valeur et mort de Guillaume Cliton. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1128, le roi des Anglais entra en France à main armée, parce que le roi de France Louis favorisait le comte de Flandre, neveu et ennemi du roi. Il campa huit jours devant Épernon[2] aussi paisiblement que s'il eût été dans son propre royaume, et empêcha le roi de France de porter secours au comte de Flandre. Pendant ce temps il s'amusa à questionner un savant clerc, Français de nation, et à lui demander de quelle famille descendait le roi

[1] Probablement *sistamus*.

[2] Le texte donne *Hespardum*. Or, nous ne retrouvons sur les cartes ou dans les chroniques aucun renseignement positif.

Louis. Le clerc répondit : « Très-puissant roi, les « Français, comme la plupart des nations de l'Europe, « tirent leur origine des Troyens. » Puis il se mit à lui dérouler, depuis les deux œufs [de Léda], toute la généalogie des rois de France, et il termina en disant : « Philippe, roi de France, a engendré Louis, « aujourd'hui régnant ; et s'il suivait les traces de ses « vaillants ancêtres, tu ne serais pas maintenant si « tranquille dans son royaume. » Le roi sourit et revint en Normandie. A cette époque un duc allemand, nommé Thierry, vint en Flandre avec une armée à l'instigation du roi Henri, et attira dans son parti plusieurs seigneurs flamands. Le comte Guillaume marcha à sa rencontre avec peu de troupes réglées. On se battit bravement des deux côtés ; mais le comte de Flandre suppléait au petit nombre des siens par son invincible valeur. Tout couvert de sang sur son armure, il séparait les bataillons serrés avec son épée foudroyante ; aussi les ennemis ne pouvant supporter le poids de son bras terrible, prirent la fuite et se dispersèrent de côtés et d'autres. Cependant le comte Guillaume, après sa victoire, vint assiéger le château d'Eu [1], qui tenait pour le roi Henri : la veille du jour où ce château devait se rendre, au mo-

[1] C'est au siége d'Alost que mourut Guillaume Cliton. Ce fils du prétendant à la couronne de Guillaume-le-Conquérant avait pris le surnom de Cliton, terme honorifique chez les Saxons, peut-être pour se concilier les sympathies de la population vaincue. Nous savons, en effet, qu'Edgar Etheling et les Saxons mécontents avaient maintes fois trouvé asile et protection auprès de Robert de Normandie.

ment où ses ennemis allaient être soumis, cet intrépide jeune homme reçut un coup de flèche à la main et mourut de cette légère blessure. Mais la mort n'a pas éteint sa renommée qui est éternelle. Cette même année moururent Ranulf, évêque de Durham, et Guillaume, évêque de Winchester. C'est jusqu'à cette époque que maître Hugues de Saint-Victor a conduit sa chronique.

Concubinage des prêtres. — Mort de Philippe, fils aîné de Louis VI. — Combat d'oiseaux dans les airs. — L'an du Seigneur 1129, Honorius occupait la chaire romaine depuis cinq ans et deux mois. Cette même année, le roi Henri tint un grand concile à Londres aux calendes d'août, pour interdire le concubinage aux prêtres. Guillaume, archevêque de Cantorbéry, Turstan, archevêque d'York et leurs suffragants, étaient présents à ce concile. Henri trompa tous les prélats, grâce à l'imprévoyance malhabile de l'archevêque de Cantorbéry. En effet, le roi obtint haute justice sur les concubines des prêtres; mais cette affaire devait se terminer par un grand scandale, car le roi gagna beaucoup d'argent en vendant aux prêtres le droit de garder leurs concubines. Alors, mais trop tard, les évêques se repentirent de la permission qu'ils avaient accordée, quand il devint évident aux yeux de tous que les prélats étaient joués et que la dignité de l'église était compromise. Cette même année Henri, abbé de Glaston et neveu du roi Henri, fut créé évêque de Winchester, Robert

fut nommé à Hereford et un autre Robert à Lincoln. Cette même année, Philippe, fils du roi de France, qui tout récemment, après la mort de son père [1], avait ceint le diadème, mourut par accident. Tandis qu'il exerçait son cheval en se jouant, il rencontra un porc qui se jeta entre les jambes de coursier qui était lancé. Le jeune roi tomba par terre et se brisa la tête. Cette même année parut en Normandie une innombrable quantité d'oiseaux qui, volant par bandes et occupant dans les airs un vaste espace, se mirent à se battre et à se déplumer horriblement; c'était là probablement le présage du schisme futur qui allait partager l'église entre deux prétendants au saint-siége.

Schisme a Rome. — Arrivée d'Innocent II en France. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1130, après la mort du pape Honorius, les Romains se divisèrent; les uns élurent Innocent, les autres Anaclet. Anaclet, aidé par ses deux frères qui étaient fort puissants, et qui avaient sous leurs ordres le château de Crescence[2], resta maître de Rome. Innocent, chassé par les Romains, passa dans la Cisalpine et de là en France,

[1] Dutillet, dans sa chronique, place cet événement au 13 octobre 1131, et le couronnement de Philippe au jour de Pâques, 14 avril 1129. Mais Matt. Pâris est dans l'erreur en disant ici que le roi Louis VI était mort. Il régna et vécut jusqu'en 1138, et associa à la royauté son second fils Louis-le-Jeune, conformément à l'usage des premiers rois capétiens.

[2] Le môle d'Adrien, qu'on appela ensuite la tour de Crescence, et qu'on nomme aujourd'hui le château Saint-Ange. (Gibbon.)

où il fut reçu avec honneur, à Chartres, par le roi Henri. Après les fêtes de Pâques, Henri le reçut de nouveau à Rouen, et sous son patronage[1], Innocent fut reconnu dans toute la France et proclamé pape unanimement. Aidé par l'influence du roi d'Angleterre, il couronna roi à Reims Louis, frère de Philippe, roi de France qui venait de mourir. Dédicace de l'église du Christ, à Cantorbéry. Nomination de Hugues, abbé de Reading, à l'archevêché de Rouen. Vers le temps de la Nativité de la très-sainte Vierge, le roi remit sa fille l'impératrice aux mains de son époux, le comte d'Anjou, Geoffroi.

Baudouin II règle la succession a Antioche. — Cette même année, Redouan prince d'Alep, entra à main armée sur le territoire d'Antioche, et tua par l'épée Bohémond, prince de la ville, qui avait marché contre lui pour arrêter ses progrès. Le roi de Jérusalem, appelé par les habitants d'Antioche, qui imploraient ses secours dans un pareil désastre, se mit en marche à grandes journées, et réduisit Redouan à la fuite; puis il donna à sa fille en dot Laodicée et Gabula, exigea des habitants le serment qu'après sa mort la principauté d'Antioche serait remise à la fille de Bohémond encore au berceau, et regagna Jérusalem.

[1] Matt. Pâris ne parle pas du concile d'Étampes, de la décision des évêques français en faveur d'Innocent, et de l'influence de saint Bernard. Il attribue également à Henri Ier un mérite qui revient entièrement à Louis-le-Gros.

Mort de Baudouin II. — L'an du Seigneur 1131, un synode général fut tenu à Reims. Le pape Innocent mourut[1], et eut pour successeur le pape Innocent II, qui fit la dédicace de l'église de Cluny. Le roi de Jérusalem, Baudouin, brave chevalier, tomba gravement malade, et sentant que la mort s'approchait, il appela auprès de lui son gendre, sa fille et leur enfant appelé Baudouin, alors âgé de deux ans. Il leur donna plein pouvoir et leur remit l'administration du royaume. Puis après avoir rempli tous les devoirs qui sont d'un bon chrétien, il rendit l'âme et alla recevoir, ainsi que ses pieux prédécesseurs, les récompenses éternelles. Foulques, son gendre, illustre chevalier, fut couronné roi après lui, et reçut le diadème le jour de l'exaltation de la sainte croix.

Création de l'évêché de Carlisle. — Naissance de Henri Plantagenet. — Évêché de Chester. — L'an du Seigneur 1132, le roi Henri créa un nouvel évêché à Carlisle sur la limite de l'Angleterre et du Galloway; il y établit pour premier évêque un certain Athelulf, prieur de Saint-Oswald, qui était son confesseur ordinaire. Le nouveau prélat institua des chanoines réguliers dans l'église de son siége, et s'occupa d'en agrandir les domaines. Cette même année, de Geoffroi surnommé Plantagenet, comte d'Anjou, et de la fille du roi Henri, naquit un fils qu'on ap-

[1] Il est évident qu'il faut lire Honorius. C'est une de ces redites fréquentes dans le texte.

pela Henri. A cette nouvelle, le roi convoqua ses barons, et leur fit reconnaître pour ses successeurs sa fille et les héritiers à naître d'elle. Cette même année, mourut Robert, surnommé Péché, évêque de Chester, qui, avec la permission du roi Henri, avait transporté son siége épiscopal à Coventry, et en avait fait la capitale de la Mercie. Il eut pour successeur Roger, archidiacre de Lincoln; cet évêché a trois siéges encore aujourd'hui : c'est indifféremment Chester, Lichfield ou Coventry.

Victoire de Foulques, roi de Jérusalem. — Affaires de Palestine. — Cette même année, une multitude de Turcs traversa le fleuve Euphrate et vint camper sur le territoire d'Antioche. Foulques, roi de Jérusalem, fut appelé contre eux par les habitants d'Antioche. Il arriva avec une armée, attaqua les ennemis avec impétuosité et en tua trois mille. Ceux qui survécurent n'échappèrent que par la fuite. Les nôtres, après leur victoire, rentrèrent à Antioche avec un si riche butin, que l'abondance engendrait le dégoût. Pendant ce temps, le patriarche de Jérusalem conduisit les milices de la ville à Nobe, appelée aussi vulgairement Bétonoble [1], et y fit construire le château Bernard. A la même époque, Raymond, comte de Poitiers, épousa Constance, fille de Bohémond-le-Jeune, et devint prince d'Antioche. Vers le même

[1] Saint Jérôme l'appelle Beth-Anoba, et Guillaume de Tyr, Bettemuble.

temps, Foulques, roi de Jérusalem, rebâtit l'ancienne ville de Bersabée qui est éloignée d'Ascalon d'environ douze milles.

Tremblement de terre. — Guérison miraculeuse. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1033, l'Angleterre fut couverte de ténèbres, et il y eut un tremblement de terre. Le soleil devint semblable à la lune dans son troisième quartier. Le roi Henri passa la mer à la fin de l'année [1], et envoya à Reading une main de saint Jacques. Cette même année, un écolier était jour et nuit tourmenté d'une maladie aiguë qui le faisait pleurer et crier comme une femme en mal d'enfant. Plusieurs fois il invoqua avec dévotion la bienheureuse mère de Dieu. Une nuit, au plus fort de ses douleurs, il aperçut devant lui la bienheureuse Vierge, mère de Dieu, qui exauçait sa prière et qui lui apparaissait vêtue d'habits blancs. Elle tendit la main au malade, et dès qu'elle eut touché le corps du jeune homme tremblant, il fut guéri et aussi bien portant qu'auparavant. Cette même année, tous les chevaliers du Temple de Dieu furent tués. Cette même année, après la mort de Harvey, évêque d'Ely, le roi donna cet évêché à Nigel [2], et celui de Durham à son chancelier Geoffroi.

Second fils de Mathilde. — Mort de Robert Courteheuse. — Maladie de Mathilde. — L'an du Sei-

[1] *Extremò transfretavit*, est vague. Peut-être faut-il entendre : Passa la mer pour la dernière fois.

[2] Richard-le-Noir, dit M. Aug. Thierry.

gneur 1134, l'impératrice Mathilde accoucha d'un fils qu'elle appela Geoffroi. Aussi le roi Henri Ier passa en Normandie, où il séjourna, tant il était joyeux d'avoir un petit-fils. Vers le même temps moururent, pendant leur voyage à Rome, l'évêque de Landaf, et Gilbert, évêque de la ville de Londres. Voici ce qui se passa aussi cette année : Notre Seigneur Jésus-Christ, qui désire que tout le monde fasse son salut, avait laissé au duc Robert bien assez de temps pour se repentir et s'humilier, car celui-ci avait passé près de trente ans captif et séquestré des choses de ce monde ; mais il abusa de ce bienfait de Dieu : l'orgueil et le fiel remplissaient son âme ; il se consumait en plaintes et en imprécations, tandis qu'il aurait dû se soumettre à Dieu et implorer continuellement sa miséricorde. Éprouvé par tant de malheurs et déjà vieux, il eût bien mieux fait de répéter sans cesse et en pleurant : « Je souffre avec jus-« tice, j'ai même mérité de plus grands maux : car « dans le pays sanctifié par Dieu j'ai eu l'audace de « rejeter son joug qui est doux, et de ne pas courber « mes épaules sous son fardeau qui est léger : j'ai re-« fusé l'honneur que le ciel m'accordait. » Mais rien de tout cela ne sortait de cette bouche arrogante. Un jour de fête le roi Henri revêtit une robe neuve d'écarlate. Or il avait coutume d'envoyer gracieusement à son frère une pièce de l'étoffe dont il se couvrait lui-même. En essayant la cape[1] il trouva trop étroite

[1] La cape fut dans l'origine un vêtement de dessus, assez sembla-

l'entrée du capuce, qu'on appelle ordinairement en France chaperon [1]; il voulut forcer, mais fit partir un point de couture; aussitôt il la défit, en disant : « Qu'on porte à mon frère cette cape dont je lui fais « don : il a la tête plus petite que moi. » Quand on l'eut apportée à Robert, et qu'il la revêtit à son tour, il s'aperçut que la couture avait craqué, car le tailleur n'avait pas pris la peine de recoudre l'étoffe, tant c'était peu de chose. Le duc se prit à dire : « Quelle « est donc cette déchirure que je sens là ? » Celui qui lui avait apporté la robe lui raconta tout au long ce qui était arrivé. Robert alors, comme si on lui avait enfoncé un poignard dans le cœur, entra dans une colère frénétique, et s'écria : « Hélas! hélas! j'ai trop « vécu : que traîné-je encore ma malheureuse vie? « Voyez, voyez : mon frère, ce traître félon qui m'a « supplanté, moi son aîné, ce lâche, ce beau clerc, « qui détient mon héritage injustement, qui m'a « mis en prison, et qui de plus m'a crevé les yeux, à « moi que tant d'exploits avaient illustré, voici qu'il « me méprise et me traite en vilain; voici qu'il me « donne en aumône, comme à son prébendier, de

ble au surplis, avec un trou pour passer la tête, ouverture que l'on appelait en France goulière ou mieux goule (*gula*). Il y avait des capes de voyage analogues à celles dont les moines se servaient pour se défendre de la pluie, et qu'on appelait ryding-hoods, d'où a'est formé par corruption notre mot redingote. Plus tard, le mot cape fut restreint au capuce du manteau. Il y avait aussi les chapes à l'usage des gens d'église.

[1] Le texte dit *galerus*. (*Voy.* Ducange à ce mot.)

« vieux vêtements et des haillons décousus. » Puis il se mit à gémir et à pleurer, et désormais il ne voulut plus ni manger ni boire. Sa douleur lui rongea le cœur, et il expira. Cette nouvelle ne causa pas grande peine au roi : cependant il le fit enterrer avec honneur dans l'église du couvent de Glocester.—Vers le même temps, l'impératrice, fille du roi, tomba dangereusement malade des suites de l'enfantement laborieux de son dernier fils. Mais cette princesse prévoyante distribua largement ses trésors aux veuves, aux orphelins, aux églises, aux monastères, et échappa au péril de mort.

Mort et funérailles de Henri Ier. — L'an du Seigneur 1135, le roi, pendant son séjour en Normandie, en revenant de chasser dans la forêt de Lions, s'arrêta à Saint-Denis [le Gast]. Là il mangea de la chair de lamproies, mets qui lui faisait toujours mal et qu'il aimait au-dessus de toute chose. En vain les médecins lui avaient-ils défendu d'en manger : le roi ne voulut pas écouter leur conseil salutaire. Cette nourriture, qui engendre des humeurs vicieuses, et qui donne plus d'action aux humeurs de même nature, refroidit mortellement ce corps épuisé par l'âge, et porta tout à coup perturbation dans les organes. Mais la nature luttant contre le mal, il en résulta une fièvre aiguë. Le roi ne pouvant digérer cet aliment trop lourd pour son estomac, ni résister à la violence du mal, expira le premier jour de décembre, après avoir régné trente-cinq ans et trois

mois. Sa mort fut annoncée par un vent violent qui s'éleva la veille de la fête des apôtres Simon et Jude, qui renversa les tours et les édifices, déracina les arbres, et semblait prêt à bouleverser le monde. Il y eut cette année une éclipse de lune, le quatrième jour avant les calendes d'août. Le roi Henri fonda les monastères de Reading, de Circester, du Pré, un peu en avant de Rouen, et de Mortemer. Il éleva à grands frais vingt-cinq bourgs fortifiés, sans compter les tours et les châteaux. Le corps du roi resta plusieurs jours exposé à Rouen, sans être enseveli. Cette ville garda ses entrailles, sa cervelle et ses yeux. Le reste du corps fut entaillé profondément, et salé, à cause de l'odeur fétide qui s'en exhalait, et qui était insupportable pour les assistants; puis on l'enveloppa dans des peaux de bœufs. On dit que le médecin qui, sous promesse d'une grande récompense, lui avait ouvert la tête avec une hache pour en extraire la cervelle, la trouva si corrompue, que malgré les linges dont la tête était enveloppée, l'odeur le fit tomber mort et le priva de ce salaire sur lequel il comptait à tort. Ce fut là le dernier homme tué par le roi Henri. De Rouen, le corps du roi fut porté à Caen, où reposait Guillaume son père. Tandis que le cadavre du roi était exposé dans l'église devant le tombeau de son père, l'humeur noire et fétide qui en sortait traversa les cuirs de bœufs, et dégoutta dans des vases que les serviteurs avaient placés sous la bière. Ce spectacle glaça d'horreur ceux qui en furent témoins. Enfin le cadavre du roi fut transporté

en Angleterre, et enseveli pompeusement, en présence des archevêques, des évêques et des seigneurs, au temps de Noël, dans l'église de Reading, que lui-même avait fondée.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTIENNE DE BLOIS.

ÉTIENNE EST RECONNU ROI ET COURONNÉ MALGRÉ LE SERMENT PRÊTÉ A MATHILDE. — Le roi Henri Ier venait de mourir, comme nous l'avons dit, et ses restes n'étaient pas encore ensevelis, lorsque Étienne, son neveu, fils de sa sœur Adèle, épouse de Thibaud, comte de Boulogne, et frère de Thibaud-le-Jeune, comte de Blois, seigneur célèbre par sa bravoure et son intrépidité, tenta Dieu et s'empara du diadème, quoiqu'il eût fait à l'impératrice serment de fidélité pour le royaume d'Angleterre. En effet, après avoir réuni à Londres les grands du royaume, il promit d'améliorer les lois selon la volonté et le désir de chacun. Guillaume lui-même, archevêque de Cantorbéry, qui, l'un des premiers, avait fait à l'impératrice serment de fidélité pour le royaume d'Angleterre, consacra Étienne comme roi, vingt-deux

jours après la mort de son oncle. Bien plus, pour le dire en un mot, tous les seigneurs, tant comtes que barons, qui avaient juré fidélité à la fille du roi et aux héritiers nés d'elle, donnèrent leur consentement à l'élection d'Étienne, disant qu'il était honteux pour tant de nobles chevaliers d'être sous les ordres d'une femme. Enfin Hugues Bigod, sénéchal du roi Henri, assura, sous la foi du serment et en présence de l'archevêque de Cantorbéry, que le roi, se trouvant à l'extrémité, avait déshérité Mathilde et nommé Étienne pour son successeur. Aussi le jour de Saint-Étienne, du consentement de tous, ledit Étienne reçut le diadème à Westminster des mains de Guillaume, archevêque de Cantorbéry. Il fut proclamé roi au milieu des acclamations, et célébra son avénement par des fêtes magnifiques. Après la cérémonie de son couronnement, et après qu'on lui eut prêté hommage, le roi Étienne se rendit à Oxford où il confirma les promesses qu'il avait faites à Dieu, au peuple et à la sainte église, le jour de son couronnement. Voici quelles étaient ces réformes : il jura, en premier lieu, de ne pas garder dans sa main les églises après la mort des évêques, mais de consentir aussitôt à l'élection canonique de leurs successeurs, et de les investir sans délai dès qu'ils seraient élus. Il jura, en second lieu, de ne garder dans sa main les forêts de personne, soit clerc, soit laïque, comme le roi Henri l'avait fait. Lui qui, chaque année, avait traduit en justice ceux qui chassaient dans leurs propres forêts, et ceux qui, pour leurs besoins particuliers,

arrachaient leur bois ou le coupaient. Cet odieux moyen de vexer les propriétaires en était venu au point que, si les voyeurs[1] royaux apercevaient de loin une forêt à quelque homme riche, ils interdisaient aussitôt le droit de gast[2], soit que le propriétaire l'exerçât ou non, afin de pouvoir lui imposer une amende non méritée. Étienne jura enfin de remettre chaque année[3], à l'avenir, les différents droits pécuniaires que ses prédécesseurs s'étaient arrogés. Voilà ce qu'il spécifia. Il fit encore d'autres promesses générales; mais il ne tint aucun de ces engagements contractés devant Dieu. Cette même année, l'église de Saint-Paul fut consumée par un incendie qui se déclara près du pont, et qui s'étendit jusqu'à l'église des Danois[4]. Le jour où ce même Étienne aborda en Angleterre, on entendit, dans tout le pays (ce qui n'arrive pas ordinairement en hiver), d'horribles éclats de tonnerre accompagnés d'éclairs effrayants, en sorte que le monde semblait près de retomber dans le chaos[5].

[1] Veiours, veioyers, voyers (*visores*), officiers chargés d'inspecter les forêts.

[2] *Vastum*. Gast, gaster, dégât. Ce mot était employé non-seulement pour désigner les dommages faits à la propriété d'autrui, mais encore les coupes de bois et d'herbes, etc., que le propriétaire jugeait à propos d'entreprendre dans ses propres biens.

[3] J'adopterais volontiers la variante : *de remettre le danegeld, c'est-à-dire 2 sols par chaque hyde de terre, que ses prédécesseurs*, etc.

[4] Saint-Clément-Danes.

[5] La mort de Henri Ier étant du 2 décembre, l'arrivée d'Étienne en Angleterre doit être placée au plus tard dans la première semaine du même mois, ainsi que l'orage dont Matt. Pâris parle ici. On pourra voir dans

Le roi Étienne, en présence de l'archevêque et de deux évêques, ceux de Winchester et de Salisbury, recueillit tous les trésors que son oncle avait amassés, et qui consistaient en cent mille livres[1] sans compter les vases d'or et d'argent et les pierres précieuses.

Faits divers. — Arrivée du comte de Glocester. — L'an du Seigneur 1136, le corps du roi Henri fut déposé dans un magnifique mausolée en présence du roi Étienne, par Guillaume, archevêque de Cantorbéry[2]. Henri, évêque de Winchester, enleva à l'abbaye de Reading la main de saint Jacques. Cette même année après Pâques, le comte de Glocester, nommé Robert, arriva en Angleterre. Le roi Étienne redoutait fort son habileté et son influence. Dès qu'il apprit son arrivée, il se fit jurer fidélité par les évêques, et jura de son côté qu'il maintiendrait les

le cours de l'ouvrage avec quel soin notre auteur enregistre les observations météorologiques de toute espèce. Cette remarque peut être étendue à la plupart des chroniqueurs du moyen âge qui, privés d'instruments, y suppléent par l'exactitude de leurs relations; et ces relations peuvent servir à constater la périodicité de certains phénomènes qui paraissent se reproduire à des époques déterminées. Grégoire de Tours, entre autres, a observé au mois de novembre de nombreuses étoiles filantes, et la science moderne a maintenu cette observation. Elle a reconnu également que c'était à la même époque de l'année (novembre et décembre) qu'avaient éclaté les plus épouvantables orages dont l'histoire ait gardé le souvenir.

(*Voyez* M. Libri, *Hist. des Math.*, tome II, page 235.)

[1] Adopté la var. *centum millia*.

[2] *Willielmus*. Nous proposons *a Willielmo*.

libertés ecclésiastiques et les bonnes lois, et il en dressa une charte. Le comte Robert ne lui fit hommage qu'à condition qu'il conserverait ses priviléges intacts, à peu près comme dans cette ancienne formule : « Tant que je serai pour vous un sénateur, « vous serez pour moi un empereur. »

Invasion du roi d'Écosse. — Premières révoltes. — Vers le même temps, David, roi d'Écosse, qui avait promis fidélité à l'impératrice, entra avec une armée sur le territoire anglais, s'empara de Carlisle et de Newcastle sur la Tyne, et mit garnison dans ces deux places. Le roi Étienne leva contre lui des troupes nombreuses, et rencontra le roi d'Écosse près de Durham ; mais ils s'accordèrent : le roi David lui rendit Newcastle et garda Carlisle de l'aveu d'Étienne. Mais le roi d'Écosse ne fit pas hommage au roi Étienne, parce qu'il avait juré fidélité à la fille de Henri qui était aussi sa nièce. Seulement le fils de David devint l'homme d'Étienne, qui lui donna en possession perpétuelle la ville de Hundington. Le roi, de retour dans ses états, tint sa cour à Londres pendant les solennités de Pâques. Jamais on n'avait vu en Angleterre réunion plus magnifique, tant par l'or et par l'argent, que par les pierreries et les vêtements précieux. — Vers l'époque de l'ascension de Notre-Seigneur, le bruit se répandit que le roi était mort, et alors le trouble commença à se mettre dans le royaume. Hugues Bigod se saisit du fort de Norwich, ne voulut le rendre qu'au roi en

personne et encore à contre-cœur. Dès lors l'esprit de révolte se glissa parmi les Normands; mais le roi sut résister avec vigueur, et pour commencer il s'empara du château de Badington, qu'un traître, nommé Robert, avait surpris. De là il alla assiéger Oxford que Baudouin de Reviers occupait; mais le château et la ville ne furent rendus qu'après un long et pénible siége. Le roi, par une clémence hors de saison, ne chercha pas à se venger de ceux qui l'avaient trahi. Aussi plus tard se soulevèrent-ils contre lui et machinèrent-ils de perfides révoltes. Étienne passa ensuite dans l'île de Wight, qu'il enleva à ce même Baudouin de Reviers, et il le bannit d'Angleterre. Après ces heureux succès le roi vint chasser à Branton, non loin de Hundington. Là il inquiéta [1] ses barons sur leurs droits de chasse et la coupe de leurs forêts. Ainsi il violait le serment qu'il avait fait à Dieu et aux hommes.

Succès du comte d'Anjou en Normandie. — Vers le même temps, Geoffroi, comte d'Anjou, et sa femme Mathilde, s'emparèrent sans aucune difficulté des châteaux de la Normandie et des possessions de Guillaume Tolevaz, que le roi avait confisqués, après avoir banni le propriétaire. Puis étant entrés dans Rouen au mois d'août, Mathilde y donna au comte son mari un troisième fils, qu'elle appela Guillaume. Les grands de Normandie, indignés de leurs progrès,

[1] *Plantavit*. Adopté la var. *placitavit*.

envoyèrent prier Thibaud, comte de Blois, frère aîné du roi Étienne, de venir vers eux pour recevoir la Normandie de leurs mains. Arrivé à Lisieux (?) pendant le jeûne du dixième mois, il y apprit que son frère était déjà couronné roi d'Angleterre. Alors Robert, comte de Glocester, rendit la ville de Falaise à Thibaut, mais il eut le soin d'emporter avec lui une bonne partie du trésor du roi Henri. Cette même année moururent Guillaume, archevêque de Cantorbéry, Guillaume, évêque d'Exeter, et Jean, évêque de Rochester.

Étienne passe en Normandie et traite avec ses ennemis. — Mort du roi Louis VI. — L'an du Seigneur 1137, le roi des Anglais passa en Normandie. Le comte d'Anjou s'enfuit dès qu'il parut : là, se livrant aux travaux de Mars, Étienne réussit dans toutes ses entreprises ; il enfonça les bataillons ennemis, détruisit les châteaux de ses adversaires, se couvrit d'un nouvel éclat parmi les braves, et conclut un traité d'alliance avec le roi de France, à qui son fils Eustache fit hommage pour la Normandie. Le comte d'Anjou ne cessait de réclamer l'Angleterre, alléguant le serment prêté à sa femme par le roi. Mais voyant qu'il n'était pas en état pour le moment de lutter contre les troupes d'Étienne, il accepta une trêve, et le roi s'engagea à lui payer pour le bien de la paix cinq mille marcs par an. Son frère Thibaut, comte de Blois, se plaignit aussi de ce qu'il s'était emparé de l'Angleterre, au mépris de ses droits, à

lui son aîné. Étienne lui promit deux mille marcs, et les deux frères, en bon accord, se retirèrent chacun de leur côté. Tout ayant réussi au gré de ses désirs, il repassa en Angleterre. Cette même année, mourut le roi de France Louis, et son fils Louis lui succéda. Ce dernier avait épousé Aliénor, fille du duc d'Aquitaine; il en eut deux filles, qui furent mariées aux deux fils de Thibaut, comte de Flandre, Henri et Thibaut : l'aîné épousa l'aînée, et le puîné, la plus jeune.

Nouvelle invasion des Écossais. — Soulèvement des seigneurs. — L'an du Seigneur 1138, Conrad fut nommé empereur des Romains : il régna quinze ans. Cette même année, le roi Étienne, pendant les fêtes de Noël, assiégea le château de Bedford, jurant que les habitants n'avaient à espérer ni paix ni trêve. Mais avant que ce château eût été forcé, le roi David descendit dans le Northumberland, avec une armée d'Écossais. Lui et les siens y commirent d'atroces cruautés. Ils prétendaient venger l'impératrice à qui le roi avait juré fidélité. Ils fendaient le ventre aux femmes enceintes et tiraient de leurs flancs les enfants avant le terme. Ils jetaient d'autres enfants en l'air et les recevaient sur la pointe des lances. Ils massacraient les prêtres au pied des autels, cassaient les têtes des crucifix, rassemblaient les membres dispersés des cadavres, en changeant les têtes des morts, et les étendaient sur les crucifix. Partout où les Écossais paraissaient, ce n'étaient que meurtres et dévas-

tations. On n'entendait de tous côtés que les clameurs des femmes, les gémissements des vieillards, les cris de désespoir de ceux qui survivaient[1]. Aussitôt le roi Étienne se dirigea vers l'Écosse avec une nombreuse armée. Mais avant qu'il y fût arrivé, le roi d'Écosse s'était retiré dans ses états, et s'était posté dans des lieux inexpugnables. Le roi des Anglais ne put que porter l'incendie dans le midi de l'Écosse et regagner ses états. Les grands d'Angleterre étaient alors saisis d'une rage de révolte; tous semblaient chercher à terrasser le roi Étienne. En effet, Guillaume Talbot tenait contre lui le château d'Hereford; Robert, comte de Glocester, fils bâtard du roi Henri, occupait les places de Leeds et de Bristol, Guillaume Luvell, le château de Cari, Pagavell, celui de Ludhlow, Guillaume de Moion, celui de Dunster[2], Robert de Lincoln, les châteaux de Warham, Eustache, fils de Jean, le château de Melton, Guillaume, fils d'Alain, celui de Shrewsbury, dont le roi s'empara, et où il fit pendre quelques-uns des prisonniers. A cette nouvelle, Walkelin rendit à la reine Douvres, dont il était maître.

Bataille d'Allerton. — Discours de l'évêque de Durham. — Détails. — Tandis que le roi Étienne était occupé au midi de l'Angleterre, le roi d'Écosse revint

[1] *Virorum*. Peut-être *virorum*.

[2] *Dunestor*. Dunestor-ium. Probablement Dunster, en Sommersetshire. (Camden, *Brit. Ant.*)

en Northumberland avec une armée innombrable. Par l'ordre et les exhortations de Turstan, archevêque d'York, les seigneurs du nord organisèrent une vigoureuse résistance, et se réunirent autour de la bannière royale plantée à Allerton[1]. Ceux qui devaient commander la bataille étaient Guillaume, comte d'Albemarle, Guillaume de Nottingham, Gaultier Espec et Gilbert de Lacy. L'archevêque ne put s'y rendre pour cause de maladie, et il envoya à sa place Raoul, évêque de Durham, pour haranguer l'armée. Ce prélat, ayant monté sur une éminence au milieu des troupes, prononça ces paroles d'encouragement: « Nobles seigneurs anglais de race normande, vous « qui faites trembler la France audacieuse et qui avez « conquis la belliqueuse Angleterre, vous qui avez « soumis et fait refleurir les riches contrées de l'A- « pulie, vous qui avez vu la fameuse Jérusalem et la « grande Antioche reconnaître vos lois, voici que les « Écossais, après vous avoir fait hommage, entreprennent de vous chasser de vos terres; mais ce sont « gens présomptueux et mal armés, plus propres à « une rixe qu'à une bataille. Vous n'avez pas ici lieu « de craindre, mais plutôt de rougir, en voyant ces « hommes que vous avez été chercher, et que vous « avez toujours vaincus dans leur pays, venir aujourd'hui dans le nôtre au mépris de leur serment. « Le vin leur a tourné la tête. En vérité, je vous le dis, « moi, prêtre de Dieu, la divine Providence voudra

[1] A trente-deux milles au nord d'York.

« que ceux qui dans ce pays ont violé les temples « saints, souillé les autels du sang des prêtres, égorgé « les enfants et les femmes enceintes, en portent la « juste peine sur le théâtre même de leurs crimes. « Chevaliers d'élite, ayez bon courage. Avec la valeur « que vous tenez de vos pères, avec la faveur de Dieu, « écrasez ces méchantes gens qui ne savent[1] pas même « s'armer pour la guerre; n'ayez aucune inquiétude: « toutes les chances sont pour vous. Vous avez la « poitrine couverte par la cuirasse, la tête par le heaume, « les jambes par les cuissarts, tout le corps par le « bouclier : l'ennemi ne trouve pas une place où « frapper quand il rencontre partout une armure « impénétrable; eux ils sont mous et mal armés. « Que craignez-vous? Mais je suis forcé d'abréger « mon discours. Je vois les ennemis qui s'avancent « sans ordre et qui accourent tout dispersés, ce qui « me fait grand plaisir. Enfin, si quelqu'un de vous « meurt en combattant pour Dieu et pour le pays, je « l'absous de tout péché et de tout châtiment, au nom « du Père, dont ces gens-là ont tué les créatures par « d'horribles et atroces[2] supplices; au nom du Fils, « dont ils ont souillé les autels; au nom du Saint-« Esprit, dont ils ont méprisé la grâce par les crimes « affreux qu'ils ont commis. » A ces paroles toute l'armée anglaise répondit : « Amen ! » Les montagnes et les collines en retentirent.

[1] *Sciunt*. Adopté la var. *nesciunt*.

[2] *Fide horribiliter*... Nous proposons *Fœde et horribiliter*.

En entendant cette clameur, les Écossais se mirent à vociférer comme des femmes, et à répéter le vieux nom de leur patrie : Albanie ! Albanie ! Les cris cessèrent lorsque les deux armées se furent chargées à grands coups et avec fureur. Les hommes du Lothian, qui avaient obtenu du roi la faveur de donner les premiers, s'élancèrent avec leurs longs javelots et leurs grandes lances sur le corps des chevaliers anglais armés de toutes pièces. Mais ils vinrent se heurter contre un mur de fer, et ne purent pénétrer dans les rangs. Du côté des Anglais, les archers, mêlés à la cavalerie, assaillirent les Écossais d'une grêle de flèches qui perçaient tous ceux qui étaient sans armes défensives. Le gros de l'armée anglaise et l'élite des chevaliers normands qui se tenaient immobiles autour de l'étendard, formaient un centre de bataille inébranlable. Le chef des hommes du Lothian (?) tomba lui-même percé d'une flèche, et alors toute sa troupe se débanda, car le Dieu des armées, irrité contre leurs crimes, avait rompu et brisé toute leur valeur comme une toile d'araignée. A cette vue, un corps plus nombreux d'Écossais qui combattait sur un autre point avec vigueur perdit courage, et eut aussitôt recours à la fuite. Les gens de divers pays [1] qui composaient la bataille du roi, s'apercevant de la déroute, se mirent à fuir, d'abord l'un après l'autre, et ensuite par bandes, laissant le roi presque seul. Alors les amis du roi le forcèrent

[1] Le roi David conduisait les clans des montagnes et des îles.

de monter à cheval et de pourvoir à son salut. Mais son fils, jeune homme intrépide, sans s'inquiéter de la fuite des autres, s'élança contre les Normands avec une impétuosité aveugle. La seule gloire l'animait, quoique ses troupes fussent impuissantes contre les chevaliers armés de toutes pièces. Ces derniers ennemis vinrent se briser sur les armures, furent obligés de s'enfuir à leur tour et de recourir à une dispersion funeste et honteuse pour eux. Il y eut, dit-on, onze mille Écossais de tués, sans compter ceux qu'on trouva mortellement blessés dans les champs de blé et dans les forêts. De notre côté le sang fut à peine répandu, et dans cette heureuse journée il n'y eut qu'un seul chevalier, le frère de Gilbert de Lacy, qui fut trouvé parmi les morts. Cette bataille fut gagnée, au mois d'août, sur les habitants de l'autre rive de l'Humber. Cette même année, au mois d'octobre, Geoffroi, comte d'Anjou, s'empara d'Hiesmes et de Bayeux, et mit le siége devant Falaise.

Arrivée du légat Albéric. — Consécration de Thibaut, archevêque de Cantorbéry. — Cette même année, Albéric, évêque d'Ostie et légat de l'église romaine, vint en Angleterre. Le jour de la venue du Seigneur, il tint un concile à Londres, dans l'église de Saint-Paul. Par son ordre, Henri, évêque de Winchester, ordonna diacre Richard de Beaumeis. Ce même jour, tandis que les ordres étaient conférés, Thibaut, abbé du Bec, fut élu par les évêques archevêque de Cantorbéry, en présence de Jéré-

mie, prieur de l'église de Cantorbéry. Après sa consécration faite par l'évêque [de Winchester?], Thibaut partit pour Rome avec le légat, et là il reçut le pallium des mains du pape Innocent.

Paix avec l'Écosse. — Étienne se rend maître de plusieurs chateaux en Angleterre. — L'an du Seigneur 1139, le roi des Anglais, Étienne, après les fêtes de Noël, s'empara du château de Leeds, et se dirigea vers l'Écosse. Comme ses troupes employaient tour à tour le fer de Mars et le feu de Vulcain, le roi des Écossais se vit obligé de faire la paix avec lui. Étienne emmena avec lui, en Angleterre, Henri, fils du roi, livré comme otage, et vint assiéger le château de Ludlow. Là, ce même Henri, tiré à bas de son cheval par les crocs de fer des assiégés, allait être entraîné dans l'intérieur de la place, lorsque le roi, en brave chevalier, vint noblement le dégager. De là, après avoir reçu la soumission du château, il partit pour Oxford, où il fit arrêter perfidement, au milieu de sa cour, Roger, évêque de Salisbury, ainsi qu'Alexandre, neveu de ce dernier, et évêque de Lincoln. Cette violence ne semblait motivée par aucune trahison de leur part. Après avoir mis en prison l'évêque Alexandre, Étienne conduisit celui de Salisbury à un château appartenant à ce même prélat. On l'appelait le château de Devises, et il n'avait pas son pareil en Europe. Le roi priva l'évêque de nourriture, et fit mettre la corde au cou de son fils, qui avait été chancelier, comme s'il voulait le faire pendre. Par ce

moyen il obtint le château, et par une semblable ruse il se fit remettre celui de Sherburn. Après s'être emparé des trésors du prélat, il négocia pour son fils Eustache un mariage avec Constance, sœur de Louis, roi de France. Le roi, revenu sur ses pas, en agit de même à l'égard d'Alexandre, évêque de Lincoln, jusqu'à ce que ce dernier lui eût remis ses châteaux de Neowerc et de Latford [1].

Débarquement de Mathilde. — Défection du frère d'Étienne. — Concile de Winchester. — Proscription et mort de plusieurs prélats. — Dévastations. — Vers le même temps, Mathilde, fille du roi Henri, qui avait été impératrice, et à qui revenait l'Angleterre, se mit en route pour ce pays, accompagnée de son frère, le comte Robert, et vint débarquer au port d'Arondel. Elle y fut reçue avec joie et enthousiasme par Guillaume d'Albinet [2]. Il avait épousé la reine Adelise, à qui le roi Henri avait donné en dot le château et le comté d'Arondel. De son côté le comte de Glocester, avec dix hommes d'armes et autant d'archers à cheval, traversa les domaines du roi Étienne, arriva à Walingford, et de là à Glocester, annonçant à Brien-Fitz-Comte, et à Milon de Glocester, que l'impératrice était arrivée, et qu'il l'avait laissée à Arondel avec sa propre femme, et tout ce qui aurait pu

[1] Mieux Newark et Sleaford.

[2] Le père d'Orléans l'appelle d'Aubigny. (*Voir*, à ce sujet, la note 2 à la fin du volume.)

retarder sa marche. Ils accueillirent cette nouvelle avec joie, et firent activement leurs préparatifs de guerre. Cette même année, l'évêque de Winchester, indigné de la conduite d'Étienne, invita plusieurs seigneurs à un repas, et les détermina à rendre à Mathilde quelques-uns de leurs châteaux. Bientôt, de concert avec l'archevêque Thibaut et les autres évêques et prélats d'Angleterre, il tint un concile à Winchester, le troisième jour avant les calendes de septembre, et y fit citer le roi son frère ; celui-ci envoya au concile le comte Albéric de Ver, versé dans l'art de plaider les causes, pour donner les explications qu'on lui demandait [1] relativement au traitement que les deux évêques avaient éprouvé. Albéric présenta la cause du roi, et allégua que ce dernier avait été dans son droit en agissant ainsi. Le concile ne lui donna pas gain de cause sur les plaintes qu'il articulait contre les évêques, et après bien des paroles de part et d'autre, l'assemblée se sépara aux calendes de septembre. Cette même année, mourut Roger, évêque de Salisbury, accablé de vieillesse et de chagrin. Après sa mort, le roi Étienne proscrivit Nigel, évêque d'Ély, parce qu'il était le neveu de Roger, évêque de Salisbury, et qu'il tenait de lui un esprit de rébellion. A cette époque, cessèrent en Angleterre les fêtes solennelles de la cour du roi. La paix n'était nulle part. Tout était dévasté par le carnage et l'incendie ; on n'entendait de tous côtés que des clameurs, des

[1] Nous lisons *impetitus* au lieu d'*imperitus*.

lamentations et des cris d'horreur [1]. Turstan, archevêque d'York, mourut alors, et eut pour successeur Guillaume, trésorier de cette même église.

Siége et bataille de Lincoln. — Captivité d'Étienne. — L'an du Seigneur 1140, pendant les jours de Noël, Étienne vint assiéger la ville de Lincoln, place forte, dont Ranulf, comte de Chester, s'était saisi peu auparavant. Mais ledit comte s'y maintint et sut empêcher le roi Étienne d'y entrer jusqu'à la Purification de la sainte Vierge. Alors il opéra sa jonction avec son beau-père Robert, fils du roi Henri et comte de Glocester. Accompagné d'une nombreuse armée, il résolut de faire lever le siége de Lincoln, traversa intrépidement un marais presque impraticable, et le jour même rangea ses troupes pour engager le combat. Lui-même, d'après sa valeur éprouvée, commandait le premier corps de bataille avec ses chevaliers; à la tête du second étaient placés ceux que le roi Étienne avait proscrits Le comte de Glocester Robert conduisait avec les siens le troisième corps. Cependant le roi Étienne, dans ce jour solennel, entendit la messe avec recueillement. Mais, au

[1] Les soldats mercenaires et les seigneurs normands qui combattaient pour l'un ou l'autre parti, se livraient à des cruautés inouies. Ils enlevaient les Anglais soupçonnés d'être riches, les enfermaient dans des coffres garnis de cailloux pointus, faisaient périr par la faim plusieurs milliers de personnes, et prenaient partout ce qu'il y avait à prendre. On disait hautement « que le Christ et ses saints étaient endormis. » Les Angevins de Mathilde amenaient sans cesse au camp de Bristol des hommes liés et bâillonnés, etc. M. Aug. Thierry a tracé un tableau animé de ces dévastations, *Hist. de la Conquête*, livre XIII.

moment où il remettait entre les mains de l'évêque Alexandre un cierge d'une magnificence vraiment royale, dont il faisait offrande à Dieu, le cierge se cassa tout à coup et s'éteignit; ce qui sembla un mauvais présage. Le fil qui retenait l'eucharistie s'étant rompu, le corps du Seigneur tomba sur l'autel en présence de l'évêque : ce qui était pour le roi un pronostic de sa défaite. Inquiet, mais toujours brave, Étienne disposa ses troupes. Lui-même, à pied, rangea avec soin autour de lui ses hommes armés de pied en cap, et fit emmener les chevaux. Il divisa ses barons en deux corps, qui devaient combattre à cheval. Mais ils étaient en petit nombre, et encore il y en avait parmi eux qui étaient disposés à l'infidélité et à la révolte. Cependant le corps de bataille où se trouvait le roi était fort. On n'y remarquait qu'un seul étendard. Au commencement du combat, les bannis, qui marchaient en tête, attaquèrent la troupe royale, où se trouvaient le comte Alain, le comte Robert de Meulant, Hugues Bigod, comte d'Estanglie, le comte Simon et le comte de Warenne, avec tant d'impétuosité, que les uns furent tués, les autres furent pris; le reste eut recours à la fuite. L'autre corps de l'armée du roi, commandé par le comte d'Albemarle et par Guillaume d'Ypres, s'élança sur les Gallois, qui voulaient le prendre en flanc, et les força à la retraite. Mais le comte de Chester, avec les siens, fondit à son tour sur les vainqueurs, dont la troupe se dispersa en un moment comme la première. Ainsi donc, toute la cavalerie du roi avait lâché pied,

et avec elle le comte Guillaume d'Ypres ; ceux qui n'avaient pu échapper furent tous pris et jetés dans les fers. Alors ce fut un spectacle étonnant et admirable. Le roi Étienne restait seul comme un lion rugissant sur le champ de bataille : nul n'osait l'approcher. Debout, les dents serrées, semblable à un sanglier écumant, il tenait en respect avec sa hache à deux tranchants ceux qui voulaient s'élancer sur lui et abattait de ses coups vigoureux les principaux des ennemis. En ce jour, il se couvrit d'une gloire éternelle. Ah ! s'il y eût eu parmi les siens une centaine d'hommes seulement semblables à lui, jamais il n'eût été pris, puisque, quoiqu'il fût seul, les ennemis eurent tant de peine à s'en emparer. Le roi des Anglais, Étienne, fut fait prisonnier le jour de la Purification de la Vierge Marie et conduit à l'impératrice, qui le fit enfermer dans la tour de Bristol. — Une éclipse de soleil jeta dans toute l'Angleterre l'horreur et les ténèbres.

Mathilde chassée de Londres. — Délivrance d'Étienne. — Faits divers. — Après la victoire de son parti, l'impératrice fut reconnue reine par presque tous les habitants de l'Angleterre, excepté ceux du pays de Kent, occupé[1] par la femme du roi Étienne et par Guillaume d'Ypres, qui lui résistaient de toutes leurs forces. Mathilde fut reçue d'abord par Albéric, légat de Rome, puis par Guillaume[2], évêque de Win-

[1] Adopté l'addition *morabantur*.

[2] C'était Henri de Blois, frère d'Étienne, et non Guillaume. Il avait

chester, et fit son entrée dans la cité de Londres. Mais bientôt, soit par les machinations des traîtres, soit par la volonté de Dieu, elle fut chassée par les habitants de Londres [2] et fit resserrer la captivité du roi Étienne. Peu de jours après, aidée par son oncle, le roi d'Écosse, ainsi que par son frère, le comte Robert, et suivie d'une nombreuse armée, elle vint assiéger le château de l'évêque de Winchester. Mais l'évêque appela à son secours la reine, Guillaume d'Ypres et les autres seigneurs anglais du parti d'Étienne. Ils arrivèrent, chargèrent vivement l'armée de l'impératrice, forcèrent à la fuite tous les assiégeants, poursuivirent ardemment les fuyards, et s'emparèrent, entre autres, du comte Robert, frère de l'impératrice, qui gardait le roi Étienne dans ses prisons. Cette seule capture suffisait pour faire mettre le roi en liberté. Robert fut pris le jour de l'exaltation de la sainte Croix; mais aussitôt le roi et le comte furent rendus l'un pour l'autre et tous deux mis en liberté. Vers le même temps, Waleran, comte de Meulant [3], l'un des plus grands seigneurs normands,

abandonné, ainsi qu'une foule de seigneurs normands, la cause de son frère vaincu. Mais bientôt il se déclara de nouveau pour lui, dès qu'il vit le parti d'Étienne reprendre quelque force. Cette remarque est nécessaire à l'intelligence du texte.

[1] L'emperesse Mathilde, comme l'appelaient les Normands, exigea des bourgeois un énorme taillage aussitôt après son entrée à Londres. Un soulèvement populaire l'obligea de s'éloigner au plus vite avec ses partisans.

[2] Il était frère jumeau de Robert de Meulan dont il est parlé plus haut. Leur mère Élisabeth était fille d'Hugues de Vermandois.

fit un traité d'alliance avec Geoffroi, comte d'Anjou, lui remit le château de Monfort et le château de Falaise, et alors tous les seigneurs dont les châteaux bordaient la Seine jusqu'à la Rille se soumirent à Geoffroi et lui jurèrent fidélité. Cette même année, Gilbert surnommé *Universel*, évêque de Londres, mourut et eut pour successeur Robert du Sceau. Cette même année, Geoffroi de Maudeville fortifia la tour de Londres. Aux ides de mai, Albéric de Ver fut tué à Londres [1], et Audouin, fondateur de Malverney, mourut [2].

Affaires de Normandie. — Défaite des troupes royales près de Winchester. — L'an du Seigneur 1141, Robert, comte de Glocester, passa en Normandie, emmenant avec lui les otages qui appartenaient aux principaux seigneurs du parti de l'impératrice, afin que le comte d'Anjou les gardât, et de plus traversât lui-même le détroit pour soumettre le royaume d'Angleterre; mais le comte refusa pour le moment, retenu qu'il était par la rébellion des Angevins et d'un grand nombre de ses hommes qui cherchaient à lui nuire. Seulement il permit à Robert d'emmener en Angleterre son fils aîné Henri.

[1] Il y a dans le texte *Londoniensis*; mais on doit adopter la variante *Londoniis*, car le nom de Ver n'est ni d'orthographe ni d'origine saxonne. On trouve un Aubry de Ver dans la liste des compagnons de Guillaume-le-Conquérant.

[2] Nous ne retrouvons pas la position de ce lieu. Quant au sens, nous adoptons *obiit* au lieu de *fuit*.

Lui-même, en présence dudit comte Robert, s'empara d'Aunay, de Mortain, de Tinchebray, de Cérences. Les châteaux du comte de Mortain, du comte d'Avranches, du comte de Coutances se soumirent à lui. Cette même année, tandis que le roi Étienne était occupé à fortifier un château près de Winchester, une innombrable multitude d'ennemis survinrent tout à coup, et se précipitant sur lui, le forcèrent à la fuite. Dans ce combat fut pris Guillaume-Martel, maître d'hôtel du roi Étienne. Il fut conduit à Wallingford et mis sous la garde de Brien-Fitz-Comte, qui s'était fait construire spécialement pour lui une prison qui fut nommée *Cloere-Brien*. Avant de sortir de captivité, Guillaume livra à l'impératrice, pour sa rançon, le château de Sherburn.

Mathilde s'enfuit d'Oxford. — Vers le même temps, le roi Étienne, apprenant que l'impératrice était à Oxford, dans le château, avec peu de monde, réunit une nombreuse armée, marcha sur la ville après la fête de saint Michel et y assiégea sans relâche ladite impératrice jusqu'à l'époque de Noël. Dans cette extrémité, l'impératrice se voyant abandonnée de ses amis et privée de tout espoir d'être secourue, trompa par une ruse de femme les sentinelles des assiégeants. Pendant la nuit, elle s'évada du château avec quelques compagnons, et revêtue d'habits blancs, elle passa sur la Tamise, alors entièrement gelée et blanchie elle-même par la neige. La reverbération de cette neige et la ressemblance des couleurs trompè-

Digitized by Google

rent les yeux des surveillants. Elle se rendit donc de nuit au château de Wallingford, où elle se mit sous la protection de Brien-Fitz-Comte; après sa fuite, le château d'Oxford se rendit au roi.

Concile de Londres. — Punition de Geoffroi de Mandeville. — L'an du Seigneur 1142, Guillaume [1], évêque de Winchester, et le légat du saint siége apostolique, tinrent [2] un concile à Londres, au milieu du carême, en présence du roi et des évêques. Il n'y avait à cette époque ni honneur ni respect pour l'église de Dieu et pour ses ministres : des scélérats et des brigands se saisissaient indifféremment des clercs ou des laïques, leur imposaient de fortes rançons, et les tenaient dans les fers. Il fut décidé dans le concile, et établi en principe général, que celui qui violerait une église ou un cimetière, qui s'emparerait par violence d'un clerc ou d'un religieux, ne pourrait être absous que par le pape. On convint aussi de faire respecter les instruments de labour, et de procurer aux laboureurs autant de tranquillité dans leurs champs que s'ils étaient dans le cimetière [3]. On excommunia,

[1] Henri de Blois. (Voir la note de la page 524.)

[2] Quoiqu'il y ait dans le texte *celebravit* au singulier, le sens ne nous paraît pas douteux.

[3] On comprenait, sous le nom de cimetière, le lieu des sépultures et le vaste enclos qui en dépendait. Ce terrain privilégié avait, comme l'église, droit d'asile et de refuge, tant pour les artisans et les laboureurs qui y étaient établis que pour les gens du dehors. Cet espace plus ou moins vaste qui précédait ordinairement l'église, jouissait ainsi du

à la lueur des cierges[1], tous ceux qui iraient à l'encontre de ce décret; et ainsi l'on mit pour quelque temps un frein à la rapacité des milans. — Vers le même temps, le roi Étienne fit prisonnier Geoffroi de Mandeville[2], près de Saint-Albans, et il lui fallut remettre au roi la tour de Londres, ainsi que les châteaux de Walthen et de Plessis, avant de recouvrer la liberté. Dépouillé de son patrimoine, Mandeville fit invasion dans l'abbaye de Ramsey, en chassa les moines et y établit des loups ravisseurs; car c'était un homme d'une grande valeur, mais d'une impiété endurcie.

Mort de Foulques, roi de Jérusalem. — Prise d'Édesse par les Turcs. — Notions sur Abgar. — Vers le même temps, tandis que Foulques, roi de Jérusalem, traversait les campagnes d'Acre, il fit lever un lièvre qui était tapi dans la plaine. Tous se mirent à sa poursuite avec de grands cris. Le roi aussi saisit sa lance, et dans son ardeur enfonça vivement ses éperons dans les flancs de son cheval. L'animal se cabra, s'abattit et jeta le roi à terre avec tant de raideur, que

droit de *sanctuarium*. C'était là que le peuple était réuni les dimanches pour entendre les sermons et les prières. On sait aussi que les mariages et les relevailles se faisaient à la porte de l'église. (*Chronique de Dunstable*, 51.)

[1] Les prélats tenaient à la main des cierges allumés, en prononçant l'excommunication, et les éteignaient ensuite sous leurs pieds avec des paroles sacramentelles.

[2] *Willielmum*, lisez *Gaufridum*.

la cervelle, fracassée, lui sortait d'une manière affreuse par les narines et par les oreilles. Tous les témoins de cette scène accoururent lui porter secours; mais ils trouvèrent le roi mort. Cet événement eut lieu aux ides de novembre : le corps de Foulques fut rapporté à Jérusalem, et enseveli par le ministère du patriarche Guillaume, dans l'église du Saint-Sépulcre, au milieu des larmes des assistants. Dès que le bruit de la mort du roi se fut répandu chez les peuples infidèles, Zenghi, prince turc fort puissant, vint assiéger Édesse avec une innombrable armée : son obstination la réduisit; et là, sans pitié, sans distinction de sexe ou d'âge, il massacra tous les chrétiens qui s'y trouvaient. Ainsi cette antique cité qui se glorifiait du nom chrétien, qui avait été convertie par les prédications de l'apôtre Thadée, est tombée maintenant (ô douleur!) sous le pouvoir des infidèles. C'est là que sont ensevelis, dit-on, les restes du bienheureux apôtre Thomas, dudit apôtre Thadée, et du bienheureux roi Abgar. Cet Abgar est l'illustre Toparque dont la lettre écrite à Jésus-Christ est rapportée par Eusèbe de Césarée, dans son histoire ecclésiastique [1]. Ce dernier raconte aussi que le Seigneur

[1] La correspondance d'Abgar avec Jésus-Christ et la conversion de ce roi d'Édesse ont donné lieu, parmi les écrivains ecclésiastiques, à de longues controverses que résume Moréri (art. Abgare). Il dit que ce ne fut pas l'apôtre Thadée, connu sous le nom de Jude, qui fut envoyé vers Abgar, mais un des soixante-dix disciples, et révoque fortement en doute l'authenticité des deux lettres rapportées par Eusèbe. Matt. Pâris, dans la dernière phrase de ce passage, fait sans doute allusion à une tradition

le jugea digne de recevoir une réponse. Il transcrit la lettre d'Abgar et la lettre de Jésus-Christ, et ajoute en terminant : « Nous avons trouvé ces renseigne « ments tels que nous les donnons ici, dans les ar- « chives publiques de la ville d'Édesse, où régna ce « dit Abgar, et dans des livres anciens où se trouvait « consignée la vie de ce roi. » On voit dans l'histoire que cette cité fut maintefois soumise par les chrétiens, et reprise par les Sarrasins.

Avénement du pape Lucius II, puis d'Eugène III. — Cette même année le pape Innocent mourut, et Célestin lui succéda, et mourut lui-même, après avoir occupé la chaire romaine pendant cinq mois. Lucius qui le remplaça gouverna l'église pendant onze mois et treize jours. Cette même année mourut Guillaume, évêque de Winchester, et Henri lui succéda[1]. Le pape Lucius envoya à cet Henri le pallium, parce qu'il voulait établir un nouvel archevêché à Winchester, dont dépendraient sept évêques. C'est à cette année que maître Guillaume, moine de Malmesbury, termina son histoire d'Angleterre.

généralement répandue, au sujet d'une image tracée de la main de Jésus-Christ et qui devait servir de palladium à Édesse. La ville n'en fut pas moins prise par les Romains, par les Sarrasins, par les Chrétiens, par les Turcs.

[1] L'évêque Guillaume Giffard était mort en 1128, et Henri de Blois lui avait succédé l'année suivante. L'envoi fait par Lucius II, et dont Matt. Pâris parle ici, doit être placé à l'année 1144, et l'avénement d'Eugène III à l'année 1145.

Siége inutile de Lincoln. — Mort de Robert Marmion. — Chatiment de Geoffroi de Mandeville, de son fils, de ses vassaux. — L'an du Seigneur 1143, après la mort du pape Lucius, Eugène occupa le saint-siége apostolique huit ans, quatre mois et vingt et un jours. Cette même année, le roi des Anglais, Étienne, assiégea Lincoln, et tandis qu'il élevait un fort pour pousser les attaques contre cette place qu'occupait Ranulf, comte de Chester, les travailleurs du roi, au nombre de quatre-vingts, furent tués par ledit comte, et le roi fut forcé de se retirer sans avoir achevé les ouvrages commencés. Cette même année, Robert Marmion, chevalier batailleur, qui avait chassé de leur couvent les moines de Coventry, et qui de leur église avait fait une forteresse, un jour qu'il guerroyait à la porte du monastère, fut tué au milieu de ses brigands, et seul d'eux tous. L'excommunication qui le frappait le priva pour toujours de la vie céleste. Vers le même temps, Geoffroi, comte de Mandeville, qui avait commis les mêmes violences dans le monastère de Ramsey fut frappé, devant cette même église, d'une flèche lancée par un fantassin obscur et qui n'atteignit que lui au milieu de tous ses compagnons de pillage. Pendant que cette église de Ramsey était occupée militairement comme une citadelle, les murailles suèrent du sang : ce qui était un signe de l'indignation divine. Arnould [1], fils de ce même comte, qui après la mort de son père avait

[1] Ou plutôt Ranulf ou Renouf, d'après la liste des surnoms.

gardé le monastère comme une place forte, fut pris et banni par le roi. Le chef de ses hommes d'armes tomba de cheval et se brisa la tête. Le chef de ses fantassins, Reinier, qui se plaisait à dévaster et à incendier les monastères, fut proscrit et s'embarqua; mais le navire resta immobile au milieu des ondes. On tira au sort. A la troisième fois, le sort tomba sur lui. On le déposa sur une barque avec sa femme, ses enfants et toutes ses richesses. La barque fut aussitôt engloutie dans les flots, et ils y périrent misérablement. Quant au vaisseau il continua alors sa route sans obstacle et sur une mer tranquille. Cette même année, Geoffroi, comte d'Anjou, fit son entrée solennelle dans la ville de Rouen, et dès lors fut appelé duc de Normandie.

Succès d'Étienne. — L'an du Seigneur 1144, le roi des Anglais, Étienne, mit en fuite le comte de Glocester, et un grand nombre de ses autres ennemis, tandis qu'ils étaient occupés à construire le château de Farendon [1], et il réduisit la place à se soumettre à ses lois.

L'an du Seigneur 1145, le roi des Anglais, Étienne, s'empara de Ranulf, comte de Chester, qui était venu le trouver à Northampton avec des intentions pacifiques, et il le tint en prison jusqu'à ce qu'il lui eut rendu le château de Lincoln, et toutes les autres places que le comte occupait. Alors le roi entra solennellement à Lincoln, la couronne sur la tête.

[1] Mieux Faringdon, à six lieues est d'Oxford.

FAITS DIVERS. — RAOUL ABBÉ DE SAINT-ALBANS. — MUTATIONS DANS LES ÉVÊCHÉS. — COMÈTE. — L'an du Seigneur 1146, Henri, fils du duc d'Anjou et de l'impératrice Mathilde, passa en Normandie, et le jour de l'ascension de notre Seigneur, il fut reçu avec honneur par la communauté du Bec. Dans cette année aussi, Guillaume de Sainte-Barbe, doyen de l'église d'York, fut nommé évêque de Durham. Cette même année mourut Geoffroi, de glorieuse mémoire, abbé de l'église de Saint-Albans, premier martyr d'Angleterre, après avoir gouverné d'une manière louable ce dit monastère pendant vingt-six ans. L'église resta sans pasteur depuis le cinquième jour après les calendes de mars, jusqu'aux rogations suivantes, époque où les moines élurent Raoul Gubion, moine de leur propre congrégation, homme lettré et de mœurs respectables. Cette élection étant faite, le roi Étienne se rendit à Saint-Albans, le jour de l'ascension de notre Seigneur, accorda son consentement et s'empressa de donner audit Raoul l'investiture de l'abbaye. Cette même année moururent plusieurs évêques, Ascelin de Rochester, Roger de Chester, Robert de Hereford. Ascelin eut pour successeur Gaultier, archidiacre de Cantorbéry; Roger, Gaultier, prieur de Cantorbéry; Robert, Gilbert, abbé de Glocester. Cette même année, Henri, moine de Cîteaux, remplaça Turstan dans l'archevêché d'York. Vers le même temps, une comète parut du côté de l'occident, et pendant plusieurs jours elle illumina de ses brillants rayons toute la partie du ciel où elle se trouvait.

Démêlés entre le pape et le roi de France Louis-le-Jeune. — Cette même année, le pape Eugène vint à Paris; et là, contre la volonté de Louis, roi de France, il consacra archevêque de Bourges un certain Pierre, neveu d'Aimery, chancelier de l'église romaine. Le roi, regardant cette nomination comme une insulte à sa dignité, fut violemment courroucé, et, en présence d'une foule de témoins, il jura sur les saintes reliques que jamais, tant qu'il vivrait du moins, l'archevêque Pierre ne mettrait le pied à Bourges. Alors le pape mit pendant trois ans la personne du roi en interdit. Partout où le roi allait, cité, bourgade ou château, on suspendait la célébration des offices divins. Enfin le roi fut fléchi par Bernard, abbé de Clairvaux. Il consentit à admettre l'archevêque, et pour pénitence de son parjure, il promit de se rendre à Jérusalem [1]. Alors eut lieu dans la France une levée générale. Sexe, état, rang, rien ne dispensa de contribuer à l'expédition du roi. Aussi il ne partit que chargé d'imprécations, comme la suite du récit le montrera.

Eugène III a Sainte-Geneviève. — Concile de Reims. — Deuxième croisade. — Vers le même temps,

[1] Les différends au sujet de l'archevêché de Bourges, entre Louis-le-Jeune et Innocent II, sont des années 1142, 1143, 1144. Eugène, qui n'était pas encore pape, y resta étranger. Ils amenèrent l'invasion de la Champagne dont le comte Thibaut II soutenait l'intrus, et l'incendie de Vitry, cause de la seconde croisade. Il y a confusion dans le récit de Matt. Paris.

pendant la grande litanie, lorsque le pape Eugène venait d'être reçu à Sainte-Geneviève en procession solennelle, les desservants maltraitèrent les clercs et les officiers qui accompagnaient le seigneur pape et versèrent leur sang dans l'enceinte même de l'église[1]. Pour venger cet attentat, les édifices de l'église des desservants furent détruits, les chanoines séculiers furent chassés, et on y établit à leur place des chanoines réguliers. Le pape partit ensuite pour Reims, et y tint un concile où il condamna Eudes[2], hérétique et faux prophète, dont il vaut mieux passer sous silence que raconter les enchantements et les rêveries. Dans ce concile, on nomma des prédicateurs de la croisade; car la Terre-Sainte, à cette époque, était en proie à la tyrannie des Sarrasins, qui, librement et sans aucun obstacle, la parcouraient en tout sens. Excité par les exhortations de Bernard, abbé de Clairvaux, Conrad, empereur des Romains, prit la croix, et avec lui une foule innombrable. Au mois de

[1] Les chanoines avaient étendu un riche tapis à l'endroit où le pape devait se prosterner pour faire sa prière. Ses officiers voulurent ensuite s'emparer du tapis, sous prétexte que tout ce qui avait servi au pape leur appartenait. Les domestiques des chanoines s'y opposèrent, et des injures on en vint aux coups. Eugène III demanda justice au roi, qui lui-même avait reçu quelques coups dans la chaleur du combat. Les chanoines furent expulsés; on leur réserva néanmoins le revenu de leurs prébendes.

[2] Eudes ou plutôt Éon de l'Étoile, fanatique Breton, qui s'annonçait pour le juge des vivants et des morts, se prétendant désigné par ces paroles : « Per *eum* qui venturus est, etc. » Condamné par le concile, il fut enfermé comme fou, et ses plus opiniâtres sectateurs furent brûlés. Ce fut ce même concile de Reims qui condamna Gilbert de la Porrée.

mai suivant, l'empereur se mit en marche, emmenant avec lui soixante-dix mille chevaliers complétement équipés, sans compter les fantassins, les enfants, les femmes et la cavalerie légère. Louis le suivit avec des troupes aussi nombreuses, mais qui s'étaient séparées en différents corps, afin de se procurer plus facilement sur la route les choses nécessaires à leur propre subsistance et à l'entretien des bêtes de somme et des chevaux. Après avoir traversé la Bavière, le fleuve du Danube, l'Autriche, la Hongrie, les deux Pannonies, les provinces des Bulgares, la Mésie et la Dacie, les croisés descendirent enfin dans la Thrace. De là, ils se rendirent à Constantinople, où ils eurent une entrevue avec l'empereur Manuel. Puis ils passèrent l'Hellespont, où se termine l'Europe, arrivèrent en Bithynie, celle des provinces d'Asie qui se présente la première, et campèrent dans les environs de Chalcédoine. L'empereur Conrad, après avoir fait traverser le Bosphore à ses légions, laissa à gauche la Galatie, la Paphlagonie et les deux Ponts; à droite, la Phrygie, la Lydie et l'Asie-Mineure. Il s'engagea directement par le milieu de la Bithynie, et abandonnant Nicée sur sa droite, il arriva en Lycaonie.

Défaite des croisés allemands. — Cependant le sultan d'Iconium, ayant appris l'arrivée de princes si fameux, avait depuis longtemps levé des troupes et demandé des secours dans tout l'Orient, et s'occupait activement de se délivrer du péril qui le menaçait. Aussi, posté avec son armée sur les confins de la Ly-

caonie, il attendait qu'il pût trouver une place et une occasion favorables pour entraver la marche des ennemis. L'empereur de Constantinople avait donné à l'empereur des Romains des guides pour conduire ses soldats à travers ces lieux inconnus et de difficile accès. Mais les Grecs, avec leur perfidie habituelle, et (c'est du moins le bruit qui courut) d'après les instructions de l'empereur lui-même, toujours envieux des succès des Latins, se firent un plaisir d'entraîner les croisés dans des lieux où les ennemis pouvaient facilement écraser des hommes sans défiance, à qui le terrain était tout à fait inconnu. Alors le soudan, voyant que les chrétiens s'étaient engagés dans des défilés déserts, tomba sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins. Lui et les siens, montés sur des chevaux ardents et rapides, à qui la nourriture n'avait pas manqué, avaient affaire à un ennemi dont les chevaux, lents et pesamment armés, étaient de plus fatigués et épuisés par la faim. Les Romains étaient hors d'état de résister longtemps dans cette lutte inégale : ils furent vaincus, et les Turcs en firent un affreux carnage. Alors il advint que Dieu, par des motifs cachés, mais justes sans nul doute, permit que, de ces soixante-dix mille chevaliers complétement équipés, et de toute cette infanterie dont la multitude était innombrable, la dixième partie à peine échappât. Les uns moururent de faim, les autres tombèrent sous le glaive : quelques-uns furent jetés dans les fers. L'empereur réussit à se dégager, ainsi qu'un petit nombre des principaux chefs. Il gagna Nicée

avec bien de la peine, et de Nicée partit pour Constantinople, où il séjourna jusqu'à l'entrée du printemps suivant.

Marche des croisés français en Asie-Mineure. — Louis VII rejoint avec peine l'empereur Conrad a Jérusalem. — L'an du Seigneur 1147, l'empereur Conrad, après avoir laissé passer l'hiver, s'embarqua avec les siens, relâcha au port d'Acre, et de là se rendit à Jérusalem. Il fut introduit dans la cité sainte, au milieu des hymnes et des cantiques de louanges, par le roi Baudouin, par le clergé et le peuple de la ville. Vers le même temps, Louis, roi de France, qui allait rejoindre l'empereur, arriva sur les bords du fleuve Ménandre avec soixante-dix mille chevaliers complétement armés, outre sa flotte, qui suivait les côtes. Dès que les Français se furent approchés du fleuve, ils trouvèrent sur l'autre rive une armée d'infidèles qui voulaient leur interdire l'usage de l'eau et leur disputer le passage. Mais les croisés, ayant enfin trouvé des endroits guéables, triomphèrent de la résistance des ennemis, en tuèrent un grand nombre, firent quelques-uns prisonniers, et mirent le reste en fuite. Ils s'emparèrent d'un riche butin, et cette victoire les combla de joie. De là, ils marchèrent sur Laodicée, et rencontrèrent une montagne escarpée et difficile à gravir qui interceptait le chemin. Or, c'était la coutume chez les Francs d'assigner à des chevaliers de marque un poste à l'avant-garde et un autre à l'arrière-garde, pour garder les bagages et

défendre le pauvre peuple qui suivait l'armée. Ces chevaliers s'entendaient aussi, avec les principaux chefs, sur la route à suivre et sur les étapes. Ce jour-là, il y avait à l'avant-garde un chevalier illustre, Geoffroi de Raucon[1], qui gravit la montagne avec ses troupes et parvint au sommet. Les Turcs, qui ne cessaient de se tenir en embuscade sur les flancs de l'armée chrétienne, s'en aperçurent; ils tombèrent à l'improviste sur les Français, et portèrent dans leurs rangs un affreux désordre. Journée sanglante et funeste pour la gloire et la valeur des Français, qui, sans doute, plongés encore dans les ténèbres du péché, n'avaient pas élevé vers le Seigneur leurs âmes fortifiées par les sacrements! Cependant ce terrible désastre ne fit pas renoncer le roi au pèlerinage qu'il avait entrepris. Accompagné de la reine Aliénor, il se remit en route avec un enthousiasme aussi ardent, et il arriva enfin à Jérusalem. Là, il fut reçu avec honneur par le roi et par le peuple, qui partageaient dignement ses regrets et sa douleur.

Siége inutile de Damas. — Trahison des Francs orientaux. — Retour des croisés. — Lorsque les devoirs religieux eurent été saintement accomplis, une entrevue eut lieu entre l'empereur des Romains, le roi de Jérusalem et le roi de France : là on s'occupa de tirer quelque fruit de ce pénible pèlerinage et

[1] Probablement *Rançon*, village du pays de Caux. L'auteur du chapitre des Croisades dit *Rancun*.

d'agrandir le royaume de Terre-Sainte. On décida unanimement qu'on assiégerait Damas, ville qui tenait sans cesse les chrétiens en alarmes. Pour exécuter ce projet, les croisés s'approchèrent de la ville et s'emparèrent des faubourgs, après y avoir tué quelques ennemis. Mais quand ils voulurent se délivrer d'une soif ardente dans les eaux d'un fleuve qui coulait le long des murailles, ils en trouvèrent les rives couvertes d'une multitude d'ennemis qui voulaient les empêcher de s'y désaltérer, et qui en interdisaient l'approche aux troupes du roi de Jérusalem et à celles du roi de France. A cette vue, l'empereur Conrad, saisi d'une violente colère, s'élance avec les principaux des siens à travers les bataillons francs. Il arrive sur le lieu du combat, et apercevant un Turc qui tenait vigoureusement tête aux fidèles, et qui combattait avec intrépidité, il lui fend d'un coup d'épée la tête et le cou, malgré le casque, l'épaule, malgré la cuirasse, et lui sépare du corps le bras gauche et le côté gauche. Cet exploit effraie les ennemis qui, abandonnant les bords du fleuve, s'enfuient au plus vite du côté de la ville. Maîtres du fleuve, les nôtres arrivèrent sans obstacle au pied des remparts, et firent leurs dispositions d'attaque. Après un long siége, les habitants, redoutant la valeur et le nombre des croisés, firent leurs préparatifs de départ, et résolurent de quitter la ville en secret et pendant la nuit. Mais auparavant ils s'efforcèrent de corrompre les esprits de ceux dont les corps étaient invincibles, et firent remettre des sommes considérables aux chefs croisés

qui demeuraient en Orient. Ceux-ci, jouant alors le rôle de traîtres, s'efforçaient de faire lever le siége; sans cesse ils revenaient à la charge, et insistaient perfidement, tantôt auprès de l'empereur; tantôt auprès du roi de France, sur les difficultés du siége. Ces menées les faisaient soupçonner de trahison. Bientôt tous les princes occidentaux, s'apercevant de leurs mauvaises intentions devenues manifestes, partirent sous la conduite du roi de France et de l'empereur, en détestant la perfidie des orientaux, et regagnèrent leurs états par la même route qu'ils avaient prise pour venir. Dès lors, profondément dégoûtés de toute alliance, non-seulement avec les complices de cette trahison, mais même avec les princes orientaux quels qu'ils fussent, ils refroidirent de beaucoup le zèle des autres pour la croisade. Cette même année Robert de Chaisneau, archidiacre de Leicester, remplaça Alexandre dans l'évêché de Lincoln, et il fut consacré évêque par le ministère de Thibaut, archevêque de Cantorbéry, après le jeûne du septième mois.

Succès de Noureddin en Syrie. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1148, après que l'empereur et le roi de France eurent quitté la Terre-Sainte, Noradin, fils de Zenghi, prince turc très-puissant, entra sur le territoire d'Antioche et mit le siége devant le château de Népa. Raymond, prince d'Antioche, marcha à sa rencontre avec une armée; mais il engagea sans précaution un combat trop inégal, où il perdit la vie avec plusieurs autres chevaliers de distinction. Nora-

din s'avança alors sans aucun obstacle, assiégea et prit le château d'Hareg[1], parcourut librement et en tous sens le pays qu'il ravagea jusqu'à ce que l'arrivée du roi de Jérusalem l'obligeât à opérer sa retraite et à regagner ses états. — Translation du corps de saint Erkenwal, évêque, le dix-huitième jour avant les calendes de décembre. — Cette même année, pendant la solennité de la Pentecôte, David, roi d'Écosse, arma chevalier Henri, alors duc de Normandie, fils aîné de Geoffroi Plantagenet, et de l'impératrice Mathilde, nièce dudit David.

Henri Plantagenet déclaré duc de Normandie. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1149, Geoffroi, duc de Normandie, rendit à son fils Henri cette province qui lui revenait du chef de sa mère, et malgré la défense du roi de France : ce qui fit naître la discorde entre ce dit roi et le duc. L'empereur d'Allemagne et le roi de France reviennent de Jérusalem. — La ville de Lisbonne est prise par les chrétiens. — Gilbert Foliot est nommé évêque d'Hereford.

Siége d'Arques sans résultat. — Mort du comte d'Anjou. — Hiver rigoureux. — Maladie de l'abbé de Saint-Albans. — L'an du Seigneur 1150, le roi de France, Louis, et Eustache, fils du roi Étienne, se

[1] Noureddin pénétra jusqu'au monastère de Saint-Siméon, qui est situé, sur une montagne très-élevée, entre Antioche et la mer, et prit le château de Harem, qui était à dix milles environ d'Antioche. (Chap. des Croisades, *Introd. à l'hist. de l'univers.*)

présentèrent avec une nombreuse chevalerie devant la tour d'Arques, à cause de la dissension qui s'était élevée, comme nous l'avons dit. De son côté, le duc de Normandie, Henri, et son père Geoffroi, comte d'Anjou, amenèrent une nombreuse armée d'Angevins, de Bretons et de Normands. Mais les seigneurs des deux partis, voyant qu'on ne pouvait en venir aux mains sans une grande effusion de sang, commencèrent à parler de faire la paix. Par l'intervention d'amis communs, le roi de France reçut hommage du duc Henri pour la Normandie, et on se sépara sans combat. Tandis que le duc Henri s'occupait avec ses barons de l'expédition qu'il méditait en Angleterre, son père tomba gravement malade au château de Leri, et expira le septième jour des ides de septembre. Alors son fils Henri devint à la fois comte d'Anjou et duc de Normandie. Cette année, la gelée commença à partir du quatrième jour des ides de décembre, et dura jusqu'au onzième jour avant les calendes de mars. La Tamise fut tellement prise, qu'on la traversait à pied et à cheval. — Le roi Étienne fortifia un château près de Reading. — Cette même année, Raoul, abbé de l'église de Saint-Albans, tomba en langueur, et sur l'avis du couvent, il nomma à sa place pour administrateur de l'abbaye, Robert de Gorham, qui en était prieur.

Détails sur les Assissins de Syrie. — Bruits de conversion du Vieux de la Montagne. — Divorce de Louis VII. — Cette même année, Raymond, comte

de Tripoli, seigneur puissant et intrépide dans la guerre, fut tué par les Assissins. Le roi de Jérusalem, Baudouin, et tout le peuple de la terre promise le pleurèrent, car c'était un homme redouté des infidèles et des émirs sarrasins. Or il y a dans la province de Tyr, au pays de Phénicie, une race qui habite dans les montagnes du côté de l'évêché d'Antarade [1]. Elle y possède dix forteresses et une foule de bourgades, et se compose de quarante mille hommes et même plus. Ce n'est pas par le droit d'hérédité, mais par le privilége du mérite que ces gens-là élisent leur maître et leur commandant. Pour titre unique, ils lui donnent le nom d'Ancien ou de Vieux de la Montagne. Ils lui sont dévoués avec une soumission et une obéissance si aveugles, qu'il n'y a rien de pénible, de difficile, et même de dangereux qu'ils ne s'empressent d'exécuter dès que leur chef en a donné l'ordre. Si par exemple il y a un prince qui soit odieux ou suspect à cette race, le Vieux remet un poignard à l'un ou à plusieurs d'entre eux, et sans s'inquiéter de l'événement, ou du châtiment qui peut punir leur attentat, ils vont là où on leur a dit d'aller. Puis épiant l'occasion, ils tournent autour de la victime désignée, jusqu'à ce qu'ils aient accompli l'ordre homicide. Les Sarrazins, aussi bien que les chrétiens, les appellent Assissins, sans connaître l'étymologie de ce nom [2]. Pendant quatre cents ans ils

[1] Ou Tortose, ville de Phénicie, vis-à-vis de l'île d'Arade.

[2] On n'est pas encore aujourd'hui fixé sur l'origine du nom Assissins

avaient observé avec tant de zèle la loi et les usages des Sarrazins, qu'à leurs yeux tous les autres peuples étaient infidèles. Mais à cette époque moderne ils avaient pour chef un homme fort éloquent, adroit et prudent, qui contrairement aux habitudes de ses prédécesseurs, se procura le livre des Évangiles et les actes des apôtres. Il les étudia avec le plus grand soin, lut et relut les miracles du Christ, la série des préceptes religieux, enfin la doctrine des apôtres. Alors il se tourna vers la religion du Christ, qui lui paraissait pleine de vertu et de douceur; il repoussa loin de lui les impostures que le faux prophète Mahomet avait léguées à ses disciples, et commença à détester les impuretés de ce séducteur. Ses sujets renoncèrent au culte qu'ils avaient adopté jusque-là : il les fit vivre et prier à la manière chrétienne, et il soupirait après le moment où il deviendrait chrétien lui-même. Il envoya donc un de ses frères, homme prudent et discret, à Baudouin, roi de Jérusalem, pour recevoir avec son aide le sacrement du baptême. Mais le diable qui regarde toujours avec envie les conquêtes de l'Église, empêcha l'accomplissement de ce projet; car le député des Assissins, avant d'avoir pu parvenir jusqu'au roi [1], fut tué par un

(Assassins). Les uns le font venir du mot persan Hassissin, poignard; les autres, d'Haschichi, herbe qui avait la propriété de donner à ces fanatiques une ivresse furieuse.

[1] L'ambassade envoyée au roi Amaury (et non Baudouin) avait surtout pour objet l'exemption du tribut annuel de deux mille onces d'or que les Assissins payaient aux templiers. Mais on ne peut croire que

frère de la milice du Temple, ce qui fut un grand scandale pour l'Église; et cette négociation, commencée sous de si bons auspices, n'a pas encore eu de résultat jusqu'à ce jour. Cette même année le divorce fut prononcé entre Louis, roi de France, et Aliénor sa femme, principalement parce qu'on l'accusait de commerce adultère, et qui pis est, avec un Sarrazin, un fils de la race du diable. De plus ils étaient cousins au quatrième degré. Pendant le carême, les comtes et les barons d'Angleterre prêtèrent hommage lige et serment de fidélité à Eustache, fils du roi Étienne.

Henri Plantagenet épouse Éléonore de Guyenne. — Guerre avec le roi de France. — Dévastation du Vexin et de l'Anjou. — Trêve. — L'an du Seigneur 1151, le duc de Normandie, Henri, épousa Aliénor, qui avait été reine, et que le roi Louis, l'année précédente, avait répudiée pour cause de parenté et pour d'autres motifs que j'ai légèrement indiqués. Par cette union il devint duc d'Aquitaine et comte de Poitou. Il possédait déjà le duché de Normandie et le comté d'Anjou. A cette nouvelle le roi de France, Louis, s'emporta violemment contre le duc Henri, car il avait deux filles de ladite Aliénor, et il craignait qu'elle n'eût de son nouvel époux des fils, en faveur

les projets de conversion du Vieux de la Montagne aient été sincères. Guillaume de Tyr raconte différemment cette circonstance. Il dit que l'envoyé des Assissins fut tué par un templier nommé Dumesnil, en revenant de son entrevue avec Amaury.

desquels ses propres filles se trouvassent dépouillées. Aussi après la fête de Saint-Jean, tandis que le duc Henri se trouvait près de Barfleur, pour passer de là en Angleterre, le roi de France, Eustache, fils du roi Étienne, Robert, comte du Perche, Henri, comte de Champagne, et Geoffroi[1], frère du duc Henri, se liguèrent. Ils mirent sur pied une puissante armée pour enlever au duc Henri la Normandie, l'Anjou, le duché d'Aquitaine et toutes les terres de sa domination, qu'en espérance les cinq alliés se partageaient déjà, mais un peu trop vite. Puis ils se réunirent tous à Neufmarché, dont ils assiégèrent le château, et envoyèrent Geoffroi, frère de Henri, avec une armée pour qu'il réussît à s'emparer du château d'Angers qui tenait pour le duc son frère. A ces nouvelles, Henri quitta Barfleur pour accourir avec toutes ses forces au secours du château de Neufmarché. Mais avant l'arrivée du duc, le château était tombé au pouvoir du roi de France. Les assiégés l'avaient livré par trahison, en faisant semblant d'être soumis par la force. Alors le duc Henri établit son camp près de la rivière d'Andelle, et dévasta cette partie du Vexin qui s'étend entre les rivières d'Epte et d'Andelle. Cette province appartenait d'abord au duché de Normandie. Mais Geoffroi, comte d'Anjou, après la mort de Henri, roi d'Angleterre, l'avait cédée pour un temps au roi Louis. Le duc Henri livra aussi

[1] Henri avait promis sur le corps de son père de lui remettre l'Anjou, et ne tenait pas sa promesse.

au feu Basqueville, Chitry et Sterpin (?), châteaux appartenant à ses ennemis, ainsi que celui d'Hugues de Gournay, qu'on appelait le château de la Ferté; car ce même Hugues lui refusait le vasselage qu'il lui devait. Il brûla de même celui de Brezolles, et un autre qu'on appelle Nuille; et de là, passant en Normandie, il ravagea les domaines de Richer de l'Aigle, et désola par la flamme le bourg de Bonmoulins. Puis vers la fin du mois d'août, après avoir laissé un corps de troupes à la garde de la Normandie, le duc entra dans l'Anjou, et assiégea le château de Montsoreau. Il resserra la garnison en s'emparant des hauteurs, et finit par se rendre maître de Guillaume, possesseur de ce château, et d'une foule de chevaliers qui tenaient pour son frère. La perte de cette place obligea Geoffroi à faire la paix avec son frère Henri. Cependant le roi de France, profitant de l'absence du duc, était entré en Normandie, et y avait livré aux flammes dévorantes une partie du Bourg, là où se trouve une abbaye régulière[1], ainsi qu'un village dépendant du château de Verneuil; mais bientôt, par l'intervention des gens d'église, le roi et le duc conclurent une trêve.

Robert succède a Raoul comme abbé de Saint-Albans. — Mort de la femme d'Étienne. — Évêché dans l'île de Man. — Faits divers. — Cette année aussi le

[1] *Burgi regularensis*, le Bourg, bourg de Normandie, à deux lieues de Verneuil. Je ne puis comprendre autrement *regularensis*.

roi des Anglais, Étienne, étant venu à Saint-Albans, on lui parla de l'état de langueur où était tombé l'abbé Raoul; et là, sur l'avis des évêques et des autres prélats, il consentit que dans l'élection de leur abbé les moines usassent de leurs priviléges. Le roi ayant accordé cette faveur de bonne grâce, toute la congrégation, à l'unanimité, élut pour chef Robert de Gorham, alors prieur de l'abbaye, et le quatorzième jour avant les calendes de juillet, Robert reçut la bénédiction comme abbé. Son prédécesseur ne survécut que vingt-neuf jours à l'élévation dudit Robert, et après sa mort il fut enterré avec respect dans le chapitre à côté des autres abbés. (Cette même année, un homme entendit en songe une voix qui lui disait de se couper les pieds et les mains, et qu'ainsi il serait sauvé. L'ayant fait, il expira aussitôt [1].) Cette année aussi mourut Mathilde, épouse du roi Étienne, le jour de la découverte de la sainte croix. Elle expira à Haingham, château qui appartenait au comte Alberic de Ver, et elle fut enterrée dans l'abbaye de Feversham, que le roi Étienne avait fondée. Cette même année, Jean, moine de Séez, devint le second évêque de l'île de Man, qui se trouve entre l'Angleterre et l'Irlande, mais plus près de l'Angleterre que de l'Irlande. Cet évêché est sous la juridiction de l'église d'York. Celui qui avait été le premier évêque de Man était un certain Wimund, moine de Savi-

[1] Intercalation fournie par le manuscrit de Cotton et par le texte de Wendover.

gny, qui s'étant rendu insupportable, eut les yeux crevés et fut chassé. Cette même année mourut Guillaume, évêque de Durham. Cette même année Geoffroi Arthur fut nommé évêque de St-Asaph en Nortwalles. Il traduisit l'histoire des Bretons de langue bretonne en langue latine. Cette même année on décida dans le chapitre de Cîteaux, qu'à l'avenir on ne bâtirait plus de nouvelle abbaye, car le nombre des abbayes de cet ordre s'élevait déjà à cinq cents. Le cardinal Jean Papiro exerçant les fonctions de légat en Irlande, y établit quatre archevêques. En passant par l'Angleterre, il jura fidélité au roi Étienne.

Confusion de l'hérétique Henri.—A cette époque, les opinions perverses d'un hérétique nommé Henri [1] faisaient des progrès, surtout en Gascogne. Pour réfuter cette hérésie qui s'attaquait aux articles de la foi, Dieu donna son inspiration à une jeune fille de cette province. Chaque semaine, pendant trois jours, cette jeune fille restait sans parler, sans sentir, sans respirer; et quand elle revenait à elle, elle disait qu'elle avait prié la bienheureuse Marie pour le peuple chrétien, et que le bienheureux Pierre lui avait en-

[1] Nous pensons qu'il s'agit du prédicateur albigeois Henri, disciple de Pierre de Bruis. C'est à peu près l'époque où Pierre Valdo, marchand de Lyon, fondait la secte rationaliste des Vaudois, qui firent traduire la Bible en langue vulgaire par un certain Ydros. Dès l'an 1167, la réforme avait fait tant de progrès dans le Midi, qu'un Grec nommé Nicétas présida comme pape, à Saint-Félix-de-Caraman, près de Toulouse, un concile d'évêques manichéens.

seigné la foi orthodoxe ; et alors elle discutait savamment sur la foi catholique, et convainquait d'erreur la doctrine de l'hérétique ; aussi elle ramena plusieurs de ceux qu'il avait séduits dans le giron de la sainte mère église.

Mort de l'empereur Conrad. — Anecdote relative a ce prince. — Cette même année, expira Conrad, empereur prudent et distingué. On raconte qu'un saint jour de Pentecôte, tandis qu'il assistait au service divin en présence des archevêques, des évêques et des princes de l'empire, une dispute s'éleva, à l'instigation du diable, entre les prélats assemblés, sur la question de savoir quel était le plus digne de s'asseoir dans l'église auprès de l'empereur. Pendant cette discussion entre les évêques et les autres prélats, les serviteurs de chacun accourent armés d'épées et de bâtons, et en distribuent des coups çà et là ; ils arrachent les uns de leurs siéges pour y mettre les autres. La querelle s'échauffe ; les mîtres, les bâtons pastoraux sont brisés et le sang coule en abondance dans l'église. A cette vue, l'empereur est saisi d'une violente douleur ; il ordonne aux siens de chasser hors du temple ces perturbateurs et de rétablir l'ordre ; puis il adresse aux prélats de vifs reproches. Il veut qu'ils rendent à l'église la paix qu'ils ont troublée, de peur que, dans un jour si solennel, l'Esprit-Saint, voyant qu'ils n'ont pas célébré la messe, ne descende pas sur eux. Le tumulte étant donc apaisé et la paix rétablie tant bien que mal, on commença l'office de

la messe. Malgré les attentats qui avaient troublé cette journée et qui devaient avoir les suites qu'on va connaître, tout alla bien jusqu'à la lecture de l'Évangile. Mais dès que le chœur eut entonné le dernier verset de la séquence[1] : « Vous avez fait de ce jour un jour de gloire, » le diable éleva la voix dans les airs, et chanta distinctement, de manière à être compris et entendu : « Moi j'ai fait de ce jour un jour de guerre. » En entendant cette voix terrible, tous se regardèrent avec stupéfaction. Alors l'empereur, qui était un homme sage et craignant Dieu, comprit que c'était la voix railleuse de Satan qui punissait les prélats de leur scandaleuse querelle. Sur-le-champ il ordonna à l'archevêque qui officiait de déposer sa chasuble, jusqu'à ce que l'Esprit-Saint, qui en ce jour descend dans le cœur des fidèles et les remplit de ses dons mystérieux, eût reçu satisfaction d'un tel scandale; puis envoyant ses serviteurs par les places et les rues de la ville, il fit rassembler tous les faibles et tous les pauvres dans l'église et hors de l'église où s'était passé l'attentat. Il donna à manger à ceux qui avaient faim; à boire à ceux qui avaient soif; il vêtit ceux qui étaient nus; il donna des chaussures à ceux qui en avaient besoin. Il en agit de même pour les vieillards et les malades qui gisaient sur des grabats, et fit dis-

[1] Séquence, en vieux termes de Bréviaire, signifie la prose qu'on dit à la messe après l'épître en quelques fêtes solennelles. Ducange dit que le roi Robert de France fit une séquence pour la Pentecôte, qui commence ainsi. *Sancti Spiritûs adsit nobis gratia.* (*Dict. de Trévoux.*)

Digitized by Google

tribuer à chacun un écu d'or, en leur recommandant d'implorer la miséricorde du Seigneur pour qu'il ne fît pas retomber sur le peuple l'orgueil criminel des prélats, et qu'il n'en fît pas moins descendre l'Esprit-Saint sur la terre. En outre, il déposa la pourpre, revêtit un sac et un cilice, marcha nu-pieds sur le pavé, servit lui-même les pauvres, donna l'exemple à tous, et les excita à verser d'abondantes aumônes et d'abondantes larmes. Alors le magnifique empereur voyant que le pavé de l'église, d'abord couvert de sang, était maintenant baigné de larmes, fit recommencer en toute confiance l'office de la messe, et la cérémonie continua au milieu d'un recueillement profond. Enfin, quand on fut arrivé au verset dont j'ai parlé : « Tu as fait de ce jour un jour de gloire, » l'empereur ordonna au chœur de le répéter jusqu'à trois fois comme pour défier Satan; et quand le chant eut cessé, il fit faire quelque temps silence pour qu'on écoutât si le vieil ennemi des hommes ne ferait pas entendre, comme auparavant, quelque raillerie. Après que l'assemblée eut attendu quelques instants sans rien entendre : « Soyez « sûrs, dit l'empereur, que notre ennemi a été con- « fondu et s'est enfui. » Alors tous se réjouissant et triomphant dans le Seigneur, achevèrent sans obstacle le reste de la messe, et rendirent grâces à l'Esprit-Saint qui avait inspiré l'empereur. Conrad eut pour successeur, dans l'empire romain, son neveu Frédéric.

Avénement du pape Anastase. — Mort d'Eustache

DE BOULOGNE ET DU ROI D'ÉCOSSE. — L'an du Seigneur 1152, le pape Eugène mourut au mois de juillet, après avoir occupé la chaire romaine un an quatre mois et vingt-quatre jours; il eut pour successeur Anastase. Cette même année, Richard de Bemneis[1], archidiacre de Midlessex, fut consacré évêque de Londres. Cette même année, Bernard, abbé de Clairvaux, s'endormit dans le Seigneur, ainsi que Henri Murdac[2], archevêque d'York.

Cette même année, tandis qu'Eustache, fils du roi Étienne, allait ravager la terre du bienheureux Edmond, martyr, le jour de saint Laurent, il périt de mort subite et fut enterré dans l'abbaye de Feversham, que son père Étienne avait fondée. Cette même année, mourut David, roi d'Écosse, qui eut pour successeur Malcolm, son neveu.

ARRIVÉE DE HENRI PLANTAGENET EN ANGLETERRE. — GUERRE AVEC ÉTIENNE. — Cette même année, Henri, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte de Poitiers et d'Anjou, passa, avec trente-deux vaisseaux[3] et une nombreuse chevalerie, en Angleterre. Il assiégea et prit le château de Malmesbury, après les octaves de l'Épiphanie; de là il alla mettre le siége devant le château de Craumersh[4]; mais par l'intervention d'a-

[1] Une variante donne Beumais.

[2] Ou Mordat. (*Voyez* la liste des évêques. Édit. de 1644.)

[3] Deux variantes donnent trente-sept et trente-six.

[4] Château du Berkshire. (CAMDEN, *Brit. Ant.*)

mis communs, il fut convenu entre le roi et le duc qu'Étienne raserait ce château à ses propres frais. Le roi Étienne, en détruisant Craumersh, leva le siége qu'il avait mis devant le château de Walingford. Le duc Henri rangea aussi sous sa domination les châteaux de Reading et de Bretewell. Gimdreda [1], comtesse de Warwik, ayant chassé du château la garnison qui tenait pour le roi Étienne, livra la place au duc Henri, ce qui fut pour lui un nouveau succès. Cette même année, le duc Henri eut de sa femme Aliénor un fils qu'on appela Guillaume, qui est le nom ordinaire des ducs d'Aquitaine et des comtes d'Anjou.

Traité de paix entre Henri et Étienne. — Prophétie de Merlin. — L'an du Seigneur 1153, la justice jeta du haut du ciel les yeux sur la terre, par les soins et l'entremise de Thibaut, archevêque de Cantorbéry, et des évêques du royaume, le roi des Anglais Étienne et le duc de Normandie Henri, firent la paix à Walingford. Le roi Étienne, qui n'avait plus d'autre héritier que le duc Henri, reconnut, dans l'assemblée des évêques et des barons du royaume, que le duc Henri avait un droit héréditaire sur le royaume d'Angleterre; le duc, de son côté, consentit à ce que le roi Étienne conservât, s'il le désirait, sans être inquiété, la couronne durant sa vie. Et pour confirmer la paix, le roi, tous les évêques alors présents, et les grands du royaume, jurèrent que si le

[1] Gundreda, dit le texte de Wendover.

duc survivait au roi, il obtiendrait sans aucune contradiction, après la mort de ce dernier, le royaume d'Angleterre. Et qu'on fasse attention à la prophétie de Merlin qui dit : « La piété violée par les impies, « nuira au possesseur, jusqu'à ce qu'il se soit revêtu « du titre de père. » Or, il est clair qu'Étienne institua Henri pour son héritier sans être son père, puisque ce fut par adoption qu'il le nomma son fils, qu'il l'appela à partager son trône et à lui succéder. « Tous honoreront le duc dans le roi et le roi dans le duc. Le roi recouvrera les régales usurpées en différents lieux par les seigneurs. Les domaines où des envahisseurs exerçaient leurs ravages, retourneront au temps du roi Henri à leurs légitimes possesseurs. Les châteaux qui, au temps du roi, se trouveront construits sans aucun droit par le premier venu, seront détruits. (Le nombre s'en était accru jusqu'à onze cent quinze.) Le roi donnera des cultivateurs aux métairies, rebâtira les édifices brûlés, remplira les pâturages de gros bétail, et couvrira de troupeaux les lieux montueux. Le clergé se réjouira d'obtenir la paix qui lui est due, et ne sera plus grevé d'exactions injustes. Les vicomtes seront établis à leurs siéges ordinaires et ne persécuteront plus personne par vengeance particulière. Ils ne réserveront plus les faveurs à leurs amis ; ils ne fermeront plus les yeux sur leurs crimes, mais ils rendront à chacun son dû avec intégrité. La crainte des châtiments réprimera les méchants ; les voleurs et les brigands auront peur de la sentence capitale et du gibet. Les guerriers (comme

dit Isaïe) changeront leurs épées en charrues, et leurs lances en bêches; les vassaux retourneront du camp à la charrue, des tentes à leurs travaux domestiques; fatigués des veilles militaires, ils respireront enfin et partageront le bonheur public. La paix réhabilitera la vie paisible et innocente des champs. Les gens de négoce s'enrichiront par un commerce plus étendu, et la monnaie de l'état, frappée en bon argent, sera la seule et la même pour tout le royaume. » Alors fut terminée la guerre qui avait exercé ses fureurs pendant dix-sept ans.

Pénitence d'Oen, chevalier irlandais. — La paix fut donc conclue et jurée entre le roi Étienne et le duc Henri. Un chevalier, nommé Oën, qui avait guerroyé pendant plusieurs années sous les ordres du roi Étienne, obtint un congé du roi, et partit pour l'Irlande, son pays natal, afin d'aller visiter ses parents. Après y être demeuré quelque temps, il commença à se remémorer sa vie passée, et tant soit peu criminelle; car, presque dès l'enfance, il s'était toujours complu aux incendies et aux rapines. Ce qui tourmentait encore plus sa conscience, c'est qu'il avait violé les églises, qu'il avait envahi les biens ecclésiastiques, sans compter une foule de gros péchés ensevelis au fond de son cœur. Saisi de repentir, le chevalier alla trouver un évêque du pays, à qui il confessa avec humilité toutes ses fautes, dans l'ordre où il les avait commises. L'évêque lui adressa de vifs reproches, et assura qu'il avait trop offensé la clé-

mence divine. Le chevalier, douloureusement affecté, résolut de faire une pénitence qui pût lui mériter son pardon aux yeux de Dieu. Et comme l'évêque trouvait bon et nécessaire de lui imposer une pénitence, le chevalier lui dit : « Puisque vous affirmez que j'ai « offensé trop gravement mon créateur, je m'impo- « serai à moi-même une pénitence exemplaire, plus « rude que toutes les autres; et pour mériter de re- « cevoir l'absolution de mes péchés, je veux entrer « dans le purgatoire de Saint-Patrice. » Sur ce purgatoire et sur son origine, voici ce que racontent les vieilles traditions irlandaises.

Caverne de Saint-Patrice. — Le grand Patrice prêchait en Irlande la parole de Dieu, et se signalait par une foule de miracles. Il s'efforçait de sauver des ténèbres de la mort les gens de ce pays, alors semblables à des bêtes brutes, tantôt en les effrayant par la peinture des supplices de l'enfer, tantôt en les attirant par celle des joies du paradis. Mais les Irlandais lui disaient naïvement : « Nous ne nous convertirons « pas à la religion du Christ, si nous ne voyons de nos « propres yeux ce que ta bouche nous annonce. » Alors le bienheureux Patrice jeûna, veilla, se mit en oraisons pour le salut de ce peuple, et pria ardemment le Seigneur. Le divin fils de Dieu lui apparut, le conduisit dans un lieu désert, lui montra une caverne ronde et obscure intérieurement ; puis lui dit : « Quiconque entrera dans cette caverne avec un « cœur vraiment contrit et une foi ferme, sera délivré,

« dans l'espace d'un jour et d'une nuit, de tous les « péchés par lesquels il a offensé Dieu dans tout le « cours de sa vie; et en parcourant ce lieu, il y verra « non-seulement les supplices des méchants, mais en- « core, s'il persévère dans la foi et dans son amour « pour Dieu, il y verra les délices réservées aux bien- « heureux. » Le Seigneur disparut alors, et saint Patrice, que la sainte vision, ainsi que la découverte de la caverne, comblait de joie, conçut l'espoir de convertir à la foi catholique le malheureux peuple d'Irlande. Aussitôt il construisit un oratoire dans ce lieu, éleva un mur d'enceinte autour de la grotte qui est dans le cimetière en face de l'église, et mit à la porte des serrures, pour que personne ne pût y entrer sans sa permission. Il établit aussi dans cet endroit des chanoines réguliers, et donna la clef à garder au prieur de l'église, en statuant que quiconque voudrait entrer dans le purgatoire devrait en avoir obtenu permission de l'évêque du lieu, se présenter ensuite devant le prieur, muni de lettres de l'évêque, et n'entrer dans le purgatoire qu'après avoir subi une préparation préalable. Beaucoup de gens, pendant la vie de Patrice, entrèrent dans le purgatoire, et à leur retour, ils attestèrent qu'ils avaient souffert d'affreux tourments, mais qu'ils avaient aussi entrevu des joies délicieuses et ineffables.

Voyage merveilleux d'Oen au purgatoire et au paradis terrestre. — Cependant, le chevalier dont nous avons parlé, ne cessait de solliciter l'évêque et de lui

demander la permission de tenter l'épreuve. L'évêque, le trouvant inébranlable dans sa résolution, lui donna des lettres pour le prieur, lui recommandant de tenir avec lui la même conduite que tiennent tous ceux qui sollicitent l'entrée du purgatoire. Le prieur, ayant lu les lettres, conduisit Oën dans l'église, et l'y fit rester pieusement pendant quinze jours en oraisons. Ce terme écoulé, le prieur célébra la messe le matin, fortifia le chevalier par la sainte communion, et, après l'avoir amené à l'entrée de la caverne, il l'aspergea d'eau bénite, ouvrit la porte et dit : « Entrez « maintenant au nom de Jésus-Christ : vous marcherez « dans les détours de la caverne, jusqu'à ce que vous « débouchiez dans une plaine, où vous trouverez un « palais artistement construit. Quand vous serez par- « venu à ce palais, Dieu vous enverra des messagers « qui vous indiqueront pieusement ce que vous aurez « à faire. » Le chevalier, qui portait en lui une âme virile, se disposa intrépidement à combattre contre les démons, et après s'être recommandé aux prières de tous les assistants, après avoir marqué son front du signe de la croix qui vivifie, il franchit sans hésiter le seuil de la porte, qui fut refermée sur lui ; et alors le prieur regagna l'église avec la procession.

Le brave chevalier s'avança dans le souterrain, et bientôt se trouva dans une obscurité complète. Mais, enfin, un faible jour commença à luire, et il arriva dans la plaine et au palais dont on lui avait parlé. Dans ce lieu, la lumière était à peu près celle du crépuscule sur la terre. L'édifice n'avait pas de murailles,

mais il était appuyé sur des colonnes disposées en cercle, comme un cloître de moines. Lorsqu'il y fut entré, et qu'il se fut assis dans l'intérieur, il tourna ses regards de tous côtés avec curiosité, admirant la beauté et la structure de ce palais. Il y resta seul quelques instants. Bientôt quinze personnages, semblables à des religieux nouvellement rasés, couverts de vêtements blancs, entrèrent dans le palais, et le saluant, au nom du Seigneur ils s'assirent. Alors l'un d'entre eux rompit le silence, et s'adressant au chevalier, il dit : « Que le Seigneur tout-puissant soit béni, « lui qui t'a inspiré la bonne résolution d'entrer dans « ce purgatoire pour racheter tes péchés. Mais si tu ne « te tiens ferme, tu périras de corps et d'âme. A peine, « en effet, serons-nous sortis de ce palais, que tu te « verras assiégé par une troupe d'esprits immondes qui « te feront subir de terribles supplices, et t'en pro- « mettront de plus épouvantables encore. Ils cherchè- « ront à te tromper et à te décider à revenir sur tes pas, « en s'offrant de te reconduire à la porte, par où tu es « entré ; mais si tu te laisses vaincre par la rigueur des « supplices, ou effrayer par les menaces, ou tromper « par les promesses ; si tu leur cèdes enfin, tu périras « de corps et d'âme. Au contraire, si tu es fort dans la « foi, si tu mets toute ton espérance dans le Seigneur, « si tu résistes à tous leurs tourments, à toutes leurs « menaces, à toutes leurs promesses, si tu les mépri- « ses du fond du cœur, alors tu seras absous de tous tes « péchés ; alors tu assisteras au supplice des pervers et « au repos des bons. Toutes les fois qu'ils te tourmen-

« teront, invoque notre Seigneur Jésus-Christ; l'in-
« vocation de ce nom tout-puissant suffira pour te dé-
« livrer à l'instant du supplice auquel tu étais exposé.
« Nous ne pouvons rester plus longtemps avec toi,
« mais nous te recommandons au Dieu tout-puissant. »

Laissé seul, le chevalier se prépara à un nouveau genre de combats. Et au moment où il attendait intrépidement l'attaque des démons, il entendit autour de la maison un affreux tumulte, semblable à celui que feraient tous les hommes ensemble avec les bêtes et les animaux qui sont sur la terre. Après ce bruit épouvantable, eut lieu l'apparition plus effrayante encore des démons. En effet, de toutes parts, une immense multitude de diables hideux se précipitèrent dans le palais, et saluèrent le chevalier en se moquant. « Les autres hommes, dirent-ils, qui sont nos
« serviteurs, ne viennent nous trouver qu'après leur
« mort. Mais toi, tu désires si vivement faire honneur
« à notre société, dont tu t'es montré le zélé serviteur,
« que tout en vie tu remets en nos mains ton corps et
« ton âme. Tu es venu sans doute pour subir les tour-
« ments dus à tes péchés? Eh bien! tu souffriras avec
« nous supplices et tortures. Cependant, comme tu as
« toujours été notre fidèle ami, si tu veux retourner à
« la porte par laquelle tu es entré, nous t'y conduirons
« sain et sauf, afin que tu vives heureux sur la terre, et
« que tu ne perdes pas complétement les plaisirs qui
« sont chers à ton corps. » Ainsi parlaient les démons, afin de le tromper à la fois par la terreur et par les flatteries. Mais le soldat du Christ resta inaccessible

à la crainte ou à l'appât des séductions : il conserva son sang-froid, les regarda d'un air méprisant, et s'assit en silence, sans prononcer un seul mot. Les démons, indignés de se voir dédaignés, élevèrent un grand bûcher dans le palais, et y mirent le feu. Puis ils lièrent les pieds et les mains du chevalier, le jetèrent dans les flammes, et attisèrent l'incendie avec des crocs de fer. Le patient, au milieu des flammes, invoqua le nom de Jésus-Christ, dès qu'il ressentit les premières atteintes de cette douleur atroce, et s'écria : « Jésus-Christ, ayez pitié de moi ! » A ce nom, le feu du bûcher s'éteignit subitement, et il n'en resta plus une seule étincelle. A cette vue, le chevalier se promit bien de ne pas redouter les démons à l'avenir, puisqu'ils étaient vaincus dès qu'on invoquait le secours du Christ.

Cependant les démons quittèrent le palais et entraînèrent longtemps le chevalier dans une vaste région où tout était noir et ténébreux. Les démons le traînèrent en droite ligne du côté où le soleil se lève en été. En avançant, le chevalier commença à entendre de tristes gémissements : on eût dit que tout le genre humain se lamentait. Enfin, toujours traîné par les démons, il parvint dans une plaine longue et large, dont l'étendue en longueur ne pouvait être embrassée par l'œil, lieu rempli de douleurs et de misères. Cette plaine était couverte de malheureux des deux sexes et de tout âge, nus, et étendus le ventre contre terre. Leurs corps et leurs membres fixés au sol par des clous de fer rougis au feu, étaient tor-

turés d'une manière horrible. De temps en temps, dans les angoisses de la douleur, ils mordaient la terre, ils criaient, ils hurlaient : Grâce ! grâce ! Pitié ! pitié ! Mais il n'y avait personne qui eût pitié d'eux. Les démons, en outre, couraient sur le dos de ces malheureux, et les meurtrissaient à grands coups de fouet, et ils disaient au chevalier : « Ces tour-« ments dont tu es témoin, tu les éprouveras par toi-« même, si tu ne consens à revenir vers la porte par « laquelle tu es entré. Nous t'y conduirons paisible-« ment, si tu le désires. » Mais lui, fortifiant son âme par le souvenir de ce que Dieu avait déjà fait pour lui, refusait de les croire et les méprisait. Alors les démons l'étendirent par terre, et cherchèrent à le torturer comme les autres ; mais dès qu'il eut invoqué le nom de Jésus-Christ, leur rage resta tout à fait impuissante pour cette seconde épreuve. De là ils l'amenèrent dans une autre plaine où le chevalier remarqua cette différence, que là-bas les suppliciés étaient couchés à terre, sur le ventre, tandis qu'ici c'étaient leurs dos qui touchaient le sol. Cependant des dragons de feu étaient assis sur leurs poitrines, dans lesquelles ils enfonçaient leurs dents de feu : ce qui était affreux à voir. D'autres avaient autour du cou, autour des bras, autour du corps, des serpents de feu qui faisaient pénétrer dans leurs cœurs les dards de leur gueule enflammée. Quelques-uns avaient sur la poitrine des crapauds énormes et hideux, qui de leurs gueules difformes fouillaient dans les chairs pour en extraire le cœur. Les démons cou-

raient aussi sur tous ces malheureux en les frappant de leurs terribles fouets. Pas de répit dans ces tortures : lamentations et hurlements, rien ne les arrêtait. De là les démons entraînèrent le chevalier dans un autre lieu de supplices, où il trouva une si grande multitude des deux sexes et de tout âge, qu'elle paraissait plus nombreuse que tous les vivants ensemble. Les uns étaient suspendus dans des flammes sulfureuses ; leurs pieds et leurs jambes étaient attachés à des chaînes rougies au feu, et ils avaient la tête en bas ; les autres étaient liés par les mains et par les bras ; d'autres encore par les cheveux et par la tête. Un grand nombre étaient suspendus dans les flammes par des crocs de fer rouge passés tantôt aux yeux et aux narines, tantôt aux oreilles et à la gorge, tantôt aux testicules et aux mamelles ; et au milieu des pitoyables gémissements et des cris de douleur de ces malheureux, les démons n'en distribuaient pas moins les coups de fouet. Là comme partout ailleurs, le chevalier allait être torturé par ses cruels ennemis ; mais il invoqua le nom du Christ et échappa sain et sauf.

En quittant ce lieu de peines, les démons amenèrent le chevalier devant une grande roue en fer, et rougie par le feu. La bande et les rayons étaient hérissés de crocs en fer rouge ; et à ces crocs étaient suspendus des hommes qu'une flamme noire, produite par le soufre ardent qui sortait de terre, torturait cruellement. Les démons donnaient à cette roue une impulsion si rapide, à l'aide de leviers en fer,

qu'il était impossible de distinguer un homme d'un homme : ce qui seulement était visible au milieu du tournoiement, c'était la lueur du feu. Ceux-là ne subissaient pas un moindre supplice qui étaient exposés devant un grand feu, le corps traversé par une broche, et arrosés par les démons, de métaux fondus, ou qu'on faisait rôtir dans des fours ou qu'on faisait frire dans des poêles. Toujours entraîné par les suppôts de l'enfer, le chevalier aperçut bientôt un édifice rempli de chaudières de poix et de soufre fondus, de différents métaux bouillants, et là se trouvaient des hommes de tout état et de tout âge. Les uns étaient plongés tout entiers dans ces chaudières, les autres jusqu'aux sourcils et aux yeux; d'autres jusqu'aux lèvres et jusqu'au cou; d'autres jusqu'à la poitrine et jusqu'aux cuisses; d'autres encore jusqu'aux genoux et jusqu'aux jambes; ceux-ci n'avaient dans la chaudière qu'une main ou qu'un pied; ceux-là que les deux mains ou les deux pieds; mais tous dans les angoisses de la douleur, poussaient des clameurs et des hurlements épouvantables; et au moment où les démons allaient plonger le chevalier avec les autres damnés, il fut délivré en invoquant le nom du Christ.

De là les démons le conduisirent sur une montagne élevée, et lui montrèrent des malheureux de chaque sexe et de tout âge, dont la multitude était grande, qui, tout nus, se tenaient courbés sur la pointe des pieds, tournés du côté du vent du nord, pâles d'effroi et attendant la mort. Tout à coup s'éleva un

violent tourbillon de vent du nord qui les emporta tous, et le chevalier avec eux, et les lança de l'autre côté de la montagne dans un fleuve froid et fétide, où ils tombèrent en pleurant et en vociférant. Tandis qu'ils s'efforçaient d'échapper à cette eau qui les glaçait, les démons, courant sur les flots, les replongèrent tous dans le fleuve. Quant au chevalier, il invoqua le nom du Christ, et aussitôt il se retrouva sur l'autre rive. Alors les démons l'entraînèrent du côté du midi, et lui montrèrent une flamme noire qui exhalait une odeur suffocante de soufre, et qui sortait d'un puits. Cette flamme lançait en l'air des hommes tout nus qui ressemblaient à des étincelles de feu, et quand elle s'affaissait, les suppliciés retombaient de nouveau dans ce puits ardent. Alors les démons dirent au chevalier : « Ce puits qui vomit des « flammes est l'entrée de l'enfer où nous demeurons ; « et comme tu nous as toujours servis avec zèle, tu res- « teras ici avec nous pendant l'éternité. Dès que tu « seras entré dans ce puits, tu mourras de corps et « d'âme ; cependant, si tu veux faire ta paix avec « nous, et retourner à la porte par laquelle tu es en- « tré, nous te laisserons encore partir sain et sauf. » Mais Oën, affermi dans sa confiance en Dieu qui l'avait délivré tant de fois, méprisa leurs exhortations. Les démons furieux, se jetèrent dans le puits ardent et y lancèrent le chevalier avec eux. Plus il descendait profondément, plus l'abîme allait en s'agrandissant, plus le supplice devenait atroce ; et il ressentait de si vives angoisses et de si terribles douleurs,

qu'il oublia longtemps son divin protecteur. Mais enfin Dieu jeta un regard sur lui : il se souvint, invoqua le nom de Jésus-Christ, et aussitôt la violence des flammes le lança en l'air ; il retomba et resta quelque temps tout étourdi. Tout à coup voici que de nouveaux démons sortent de la bouche du puits et lui crient : « Toi qui te tiens là tranquille, nos frères t'ont « dit que c'était ici l'enfer ; sache que cela n'est pas : « nous avons pour habitude de mentir toujours ; ceux « que nous ne pouvons séduire par la vérité, nous es- « sayons de les tromper par le mensonge. Ceci n'est « point l'enfer ; viens maintenant que nous te con- « duisions à l'enfer. »

Alors ces nouveaux ennemis entraînèrent le chevalier avec un horrible bruit vers un fleuve fétide, très-large, tout couvert d'une flamme sulfureuse, et rempli d'une multitude de démons. Sur ce fleuve était jeté un pont qu'il paraissait impossible de franchir pour trois raisons : d'abord parce qu'il était si glissant que, même quand il eût été large, personne peut-être n'eût pu y marcher de pied ferme ; ensuite parce qu'il était tellement étroit qu'on ne pouvait ni s'y tenir debout ni avancer ; enfin parce qu'il était si élevé, si éloigné du fleuve qu'en regardant en bas, on avait le vertige. « Il faut, lui dirent les démons, que « tu marches sur ce pont ; le vent qui t'a renversé ail- « leurs, te renversera aussi dans ce fleuve. Aussitôt tu « seras saisi par nos compagnons que tu vois là sur les « eaux, et tu seras précipité dans les profondeurs de l'en- « fer. » Mais le chevalier invoquant le nom du Christ,

tenta intrépidement le passage; il se mit à marcher avec précaution sur ce pont, et plus il avançait, plus le chemin allait s'élargissant; bientôt même l'espace s'accrut tellement que ce pont atteignit la largeur d'une grande route. Dès que les démons s'aperçurent que le chevalier gagnait si facilement du terrain, ils élevèrent des clameurs impies qui ébranlèrent les airs, et dont le fracas étourdissait le chevalier plus encore que tous les tourments qu'il avait eu à souffrir de la part des démons. Les autres qui étaient sur le fleuve au-dessous du pont lancèrent contre lui des crochets de fer rouge, mais ils ne purent l'atteindre; et enfin il franchit tranquillement le passage, sans qu'aucun obstacle pût prévaloir contre lui.

Ainsi cet homme au cœur intrépide fut enfin délivré des vexations des esprits immondes. En s'avançant, il aperçut devant lui un mur fort haut qui s'élevait dans les airs; la structure en était merveilleuse et inappréciable. Ce mur avait une porte, mais cette porte était fermée: elle était ornée de métaux et de pierres précieuses; elle rayonnait d'un éclat admirable. Quand le chevalier s'en fut approché, il se sentit baigné d'une fraîche et douce odeur d'eau qui rendit de la force à son corps et répara tous les maux qu'il avait soufferts. Alors il vit venir une procession qui portait des croix, des cierges, des bannières, des rameaux dont les branches semblaient de l'or; et cette procession était en si bel ordre, que dans ce monde on n'en vit jamais de pareille. Elle était composée de religieux et de religieuses; tous les rangs ec-

clésiastiques y étaient représentés : il y avait des archevêques, des évêques, des abbés, des moines, des prêtres, tous revêtus de leurs vêtements sacrés et des habits de leur ordre. Ils reçurent le chevalier avec joie et respect, et, au milieu des concerts d'une harmonie ravissante, ils lui firent franchir le seuil, et le conduisirent avec eux dans l'interieur de l'édifice. Lorsque le concert eut cessé, deux archevêques lui adressèrent la parole et bénirent le Seigneur qui avait fortifié et affermi son cœur au milieu de tant d'épreuves qu'il avait eu à traverser et à souffrir. Puis ils le menèrent dans leur bienheureuse patrie, où ils lui montrèrent des prés délicieux émaillés de fleurs de toute espèce, ornés de fruits, d'herbes, d'arbres de plusieurs formes ; et tout cela exhalait une odeur si suave qu'elle lui sembla suffire à l'entretien de la vie. Dans ce lieu jamais la nuit n'étend ses voiles, parce qu'une clarté céleste, une splendeur ineffable y brille éternellement. Là il aperçut une si grande multitude des deux sexes, qu'Oën pensa qu'il n'y avait plus de place pour le reste du genre humain. Des chœurs de chant se répondaient de distance en distance, et ces concerts d'une douce harmonie, étaient tous consacrés aux louanges du Créateur de l'univers. Les uns marchaient couronnés comme des rois; les autres s'avançaient enveloppés d'un manteau d'or; chacun paraissait vêtu d'un habillement different, mais conforme à celui qu'il portait lorsqu'il était de ce monde. Tous étaient enivrés de leur propre bonheur; tous se réjouissaient de la joie et de la déli-

vrance des autres. Ceux qui considéraient le chevalier, bénissaient le Seigneur qui l'avait conduit dans ce lieu de délices, et se réjouissaient de le voir séparé du nombre de ceux qui sont morts à la grâce. Là, personne ne sentait ni la chaleur ni le froid; on n'y trouvait rien de ce qui pût nuire ou blesser.

Alors les saints pontifes qui avaient montré au chevalier ce bienheureux pays, lui dirent : « Puis-« que la miséricorde de Dieu a permis que tu par-« viennes jusqu'ici sain et sauf, nous devons te rendre « compte de tout ce que tu as vu. Cette patrie est le « paradis terrestre d'où le premier homme a été « chassé pour ses péchés. Banni de cette demeure, « il a été condamné à cette misérable existence dont « la mort est le terme. C'est de sa chair que nous « avons tous été engendrés; tous nous sommes nés « dans le péché originel; mais par la grâce de Notre-« Seigneur Jésus-Christ, que nous avons reçue dans « le sacrement du baptême, nous avons été réinté-« grés dans ce paradis. Mais comme, après avoir reçu « la foi, nous nous souillons dans cette vie de péchés « innombrables, nous ne pouvons arriver au lieu de « délices, qu'en nous purgeant de nos péchés et en « en subissant le châtiment. La pénitence qu'on nous « impose avant la mort ou à l'heure de la mort, et « que nous n'accomplissons pas sur la terre, nous « la subissons dans ces lieux de peines que tu as vus. « Les tourments y sont mesurés d'après la gravité et « le nombre des fautes. Nous tous, qui sommes ici, « avons expié nos péchés dans ces lieux de supplices,

« et tous ceux que tu as vus dans les tortures, ex-
« cepté ceux qui se trouvent à l'entrée du puits in-
« fernal, parviendront au repos dont nous jouissons
« et seront sauvés comme nous. Chaque jour il nous
« en arrive quelques-uns du purgatoire. Nous allons
« à leur rencontre, nous les introduisons dans ce sé-
« jour comme nous avons fait pour toi, et personne
« de nous ne sait jusqu'à quand il doit demeurer
« ici. Ce sont les messes, les psaumes, les aumônes,
« les oraisons de l'église catholique, et en particu-
« lier l'intercession de leurs amis qui adoucissent les
« supplices des habitants du purgatoire, qui font que
« leurs tourments sont changés en peines plus douces,
« jusqu'à ce qu'ils soient entièrement délivrés. Tu le
« vois, nous jouissons ici d'une grande tranquillité,
« mais nous ne sommes pas encore dignes d'arriver
« aux joies divines du ciel. Après un espace de temps
« que Dieu fixe à chacun, nous parviendrons enfin
« au paradis céleste quand sa sagesse l'aura décidé. »

Puis ces vénérables prélats conduisirent le chevalier sur une montagne inclinée, et lui dirent de regarder en haut. Lorsqu'il eut levé les yeux de ce côté, ils lui demandèrent de quelle couleur le ciel lui paraissait, vu du lieu où il se trouvait. « C'est, répon-
« dit-il, la couleur de l'or bouillant dans la fournaise.
« — Eh bien, reprirent-ils, ce que tu vois maintenant
« est l'entrée du ciel et du paradis céleste. Quand quel-
« ques-uns d'entre nous nous quittent, c'est d'ici qu'ils
« montent au ciel. Tant que nous demeurons dans ce
« séjour, Dieu nous donne une nourriture céleste. Et tu

« sauras par toi-même quel est cet aliment, en en goû-
« tant avec nous. » A ces mots, une trace de feu semblable à un rayon de flamme descendit du ciel, illumina le paradis, vint former comme une auréole sur la tête de chacun, et enfin les pénétra tout entiers. Le chevalier ressentit alors au fond du cœur et dans tous ses membres quelque chose de si doux et de si suave, qu'il ne sut plus distinguer s'il était mort ou vivant; mais cette sensation ne dura qu'un instant. Combien il aurait désiré de rester dans ce séjour, s'il lui eût été permis de jouir de ces délices! mais il n'avait fait que les goûter, et ces paroles le rappelèrent à la douleur : « Puisque, d'après ton désir, lui « dirent les saints prélats, tu as vu de tes yeux le repos « des bienheureux et les tortures des méchants, il faut « que tu retournes par la route que tu as suivie pour « venir. S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'une « fois de retour à la lumière du monde, tu te conduisisses mal, tu sais maintenant quels tourments te « sont réservés; mais si tu vis avec vertu et avec piété, « sois tranquille : tu viendras te joindre à nous, quand « ton âme aura quitté ton corps. Dans le retour que tu « vas entreprendre, ne crains rien de l'attaque des dé- « mons; car ils n'oseront pas s'approcher de toi, et « les tourments dont tu as été témoin seront sans force « contre toi. » Alors le chevalier leur dit en pleurant et en gémissant : « Je ne puis pas m'en aller d'ici; « car j'ai bien peur que la fragilité et la misère de « l'homme ne me fassent tomber dans quelque faute « qui m'empêche d'y revenir. — Il ne peut pas en

« être fait comme tu le désires, lui répondirent-ils; « mais comme le veut celui qui nous a créés, toi et « nous. » Le chevalier alors, malgré ses gémissements et ses larmes, fut reconduit jusqu'à la porte, et quand il eut franchi le seuil bien à contre cœur, elle se referma derrière lui.

Retour d'Oen sur la terre. — Il se fait religieux. — Oën suivit la route par laquelle il était venu, et se dirigea vers le palais dont nous avons parlé. Quant aux démons qu'il vit au retour, ils s'écartaient de lui comme s'ils le redoutaient, et il n'eut rien à souffrir dans les lieux de supplices qu'il traversa. Aussitôt qu'il fut entré dans le palais, les quinze personnages qu'il avait vus la première fois vinrent à sa rencontre, glorifiant Dieu, qui lui avait donné une si grande constance dans les tourments. « Il faut, lui dirent-ils, « que tu remontes au plus vite [1] sur la terre, où « commence à briller l'aurore, et si le prieur, en ou- « vrant la porte, ne te trouve pas à l'entrée, il désespé- « rera de ton retour, la refermera, et retournera dans « son église. » Le chevalier, ayant reçu leur bénédiction, les quitta, se mit à monter, et au moment où le prieur ouvrit la porte, il arriva et se présenta à lui. Le prieur le reçut en louant le nom du Christ et le conduisit dans l'église, où il demeura quinze jours en oraisons. Ensuite il reçut la croix des mains du prieur,

[1] *Quantociùs* au lieu de *quantotiès*. (Il y a dans tout ce passage une foule de fautes.)

partit pieusement pour la Terre-Sainte, et visita dans une sainte adoration le tombeau du Sauveur et les autres lieux consacrés. Après avoir noblement accompli son vœu de pèlerinage, il revint trouver le roi Étienne, son seigneur, pour le consulter et avoir son avis sur l'ordre religieux où il devait entrer; car il voulait désormais passer sa vie à servir le roi de tous les rois. Il arriva qu'à cette époque, Gervais, abbé du monastère de Lude, obtint en Irlande, de la munificence du roi Étienne, un lieu pour y construire une abbaye. Il envoya au roi un de ses moines, nommé Gilbert, pour être mis en possession du lieu et y bâtir l'abbaye. Mais Gilbert exprima devant le roi ses regrets de ne pas savoir la langue du pays. « Je saurai « te trouver avec l'aide de Dieu un bon interprète, » reprit le roi. Et ayant appelé Oën, il lui ordonna de partir avec Gilbert et de demeurer avec lui en Irlande. Le chevalier y consentit volontiers. Il s'attacha audit Gilbert, fut son serviteur empressé et voulut enfin prendre l'habit de moine, car c'était un vrai fidèle, élu de Dieu. Ensuite ils passèrent en Irlande, où ils construisirent une abbaye. Oën, devenu l'interprète du moine, y vécut avec dévotion et se montra en toutes choses un serviteur fidèle. Un jour que le moine était seul avec le chevalier, il s'informa curieusement du purgatoire et des supplices étranges dont il avait été à la fois le témoin et la victime. Oën, qui ne pouvait entendre parler du purgatoire sans verser les larmes les plus amères, raconta à son ami, sous le sceau du secret et pour l'édifier, tout ce qu'il

avait entendu, tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait senti, et affirma qu'il s'était bien servi des propres yeux de son corps. Grâce aux soins et à l'exactitude de ce moine, les épreuves que le chevalier avait subies furent rédigées par écrit et accompagnées d'un rapport des évêques et des autres religieux du pays, qui, en vue de la justice, rendirent témoignage à la vérité.

Mort de l'archevêque d'York. — Avénement du pape Adrien IV. — Paix entre le roi de France et le duc Henri. — Mort d'Étienne de Blois. — L'an du Seigneur 1154, après la mort du pape Eugène, Anastase rétablit dans son siége Henri[1], archevêque d'York, qu'Eugène avait dégradé. Il lui donna le pallium à Rome, et en sa présence consacra évêque de Durham Hugues de Pusat, neveu du roi Étienne. Mais peu après, lorsque le même archevêque, de retour dans son diocèse, célébrait les saints mystères, il mourut, à ce qu'on prétendit, d'un poison qui avait été mis dans le calice et qu'il avala. Il eut pour successeur Roger, archidiacre de Cantorbéry. Cette même année, le duc des Normands, Henri, passa en Normandie; il fit rentrer peu à peu sous ses lois les domaines qu'il tenait de son père, et de là, partant pour l'Aquitaine, il réprima vigoureusement la révolte de

[1] Mais Henri est mort la même année que saint Bernard. Ne serait-ce pas plutôt Guillaume, ainsi que le confirment la variante et la liste des évêques?

quelques-uns de ses barons. Cette même année, le pape Anastase étant mort, eut pour successeur Nicolas [1], évêque d'Albano, homme pieux, Anglais de

[1] Matt. Pâris, dans la vie de l'abbé de Saint-Albans, Robert, rapporte plusieurs circonstances relatives à Adrien IV. Nous les résumerons rapidement en confrontant son récit avec celui des autres chroniqueurs. Saxon de race, ce pontife s'appelait Nicolas Brekspeade et était fils d'un pauvre villageois nommé Robert, si pauvre, qu'avant même la mort de sa femme, il était entré, pour vivre, à l'abbaye de Saint-Albans, où il était devenu moine pour y servir dans les offices domestiques. L'enfant qui venait souvent à la porte du monastère demander l'aumône, était sans cesse repoussé par son père avec des menaces et de rudes paroles. Il passa la mer, erra quelque temps en France, puis fut pris comme serviteur par les chanoines réguliers de la célèbre abbaye de Saint-Rufe, à Valence en Dauphiné. Il s'éleva rapidement par sa bonne mine, son esprit et son mérite. Abbé de Saint-Rufe, chef de l'ordre, il excita la jalousie, et alla se justifier à Rome où le pape Eugène le garda, en disant aux chanoines qu'ils n'étaient point dignes d'avoir un tel homme pour abbé. Cardinal, évêque d'Albano, légat en Danemark, enfin pape, il reçut bientôt à Bénévent l'abbé de Saint-Albans, accompagné des évêques du Mans, de Lisieux et d'Évreux. Quand l'abbé lui présenta de magnifiques présents, Adrien, qui se souvenait qu'on n'avait pas voulu jadis l'admettre au monastère, lui dit en plaisantant : « Je ne veux pas de vos pré« sents, puisque vous n'avez pas voulu de moi. » « Seigneur, » lui répondit l'abbé, « c'est la volonté de Dieu qui s'y est opposée. Elle vous « destinait à de plus grandes choses. » Charmé de la repartie, le pape reprit : « Très-cher abbé, demande-moi hardiment ce que tu veux, » et il ajouta en jouant sur les mots : « L'évêque d'Albano (ou l'homme de « Saint-Albans, Albanensis) ne manquera jamais au bienheureux Al« bans. » Matt. Pâris, qui fournit ces particularités, raconte ensuite que l'abbé distribua aux cardinaux et aux familiers du pape une somme considérable et des joyaux précieux achetés à Londres et à Paris, « sachant « que les Romains sont d'insatiables fils de sangsue et ont soif d'argent. » Adrien IV, entre autres priviléges, accorda à l'abbaye de Saint-Albans celui de n'être soumise à la juridiction d'aucun évêque et de ne dépendre immédiatement que du pape.

nation, et né sur le territoire de Saint-Albans. Vers le même temps, la paix fut faite entre Louis, roi de France, et Henri, duc de Normandie, à ces conditions : le roi rendait au duc Verneuil et Neufmarché ; le duc lui donnait deux mille marcs d'argent, en réparation des frais qu'avaient causés au roi la prise, l'occupation et la fortification de ces mêmes places.

Cette même année, le roi des Anglais, Étienne, homme au cœur brave et à l'âme pieuse, expira le huitième jour avant les calendes de novembre. Son corps fut enseveli dans le monastère de Feversham, qu'il avait construit de fond en comble. Peu de temps auparavant, sa femme Mathilde, et Eustache, leur fils, y avaient été enterrés.

HENRI II.

Couronnement de Henri II. — Prise d'Ascalon par Baudouin. — Le duc de Normandie, Henri, ayant reçu la nouvelle certaine de la mort du roi, se dirigea vers Barfleur, et y attendit un mois que le vent lui permît de passer en Angleterre. Le royaume jouissait alors d'une paix profonde; ce qui n'avait pas eu lieu sous les rois précédents, tant on redoutait et on aimait le duc Henri, dont le règne futur était l'objet de toutes les espérances! Henri arriva en Angleterre, le septième jour des ides de décembre; et il fut reçu au milieu de la foule du clergé et du peuple; le quatorzième jour avant les calendes de janvier, le dimanche qui précéda la nativité du Seigneur, il fut proclamé roi à Westminster et consacré par Thibaut, archevêque de Cantorbéry, en présence

des archevêques, évêques et barons, tant du royaume d'Angleterre que du duché de Normandie. Aussitôt qu'il eut pris possession de la couronne, il rangea sous ses lois les villes, les châteaux et les domaines qui dépendaient de la juridiction royale; démolit des châteaux illégitimement construits; chassa du royaume les étrangers, et surtout les Flamands; et déposa plusieurs comtes prétendus, à qui le roi Étienne avait imprudemment prodigué presque tout ce qui dépendait du fisc.—Cette même année, le roi de Jérusalem, Baudouin, ayant rassemblé une nombreuse armée, vint mettre le siége devant Ascalon, qu'il serra de près et longtemps. La ville se rendit enfin, à condition que tous les Turcs qui s'y trouvaient en sortiraient librement avec leurs femmes, leurs enfants, et tout ce qui leur appartenait. Ascalon ayant été remis au roi, il y établit, mais sous le lien de vasselage, son frère déjà comte de Joppé.

Vie d'Ulfrik de Haselberg. — Cette même année, le saint anachorète et solitaire Ulfrik de Haselberg, s'endormit dans le Seigneur, après avoir lutté pendant vingt-neuf ans contre les ennemis du genre humain, et avoir remporté une éclatante victoire. Nous avons cru utile de raconter brièvement, pour l'embellissement de cette histoire, sa vie exemplaire et ses vertus. Le bienheureux Ulfrik naquit d'une humble famille anglaise, au bourg de Compton, éloigné de huit milles de Bristol. C'est là qu'il fut nourri et

élevé ; c'est là qu'il remplit quelques années le ministère de prêtre, ministère qu'il avait accepté avec la légèreté naturelle à la jeunesse, plutôt que par un choix réfléchi. En effet, il n'était pas encore animé de l'esprit de Dieu, et se laissait guider par la chair plutôt que par l'esprit. Il s'occupait sur toutes choses de chiens et d'oiseaux. Un jour qu'il se livrait avec ardeur à l'exercice de la chasse, il vit paraître tout à coup devant lui un homme qui avait la figure et l'habit d'un pauvre, et qui le supplia de lui faire l'aumône d'un écu neuf ; car à cette époque il y avait une monnaie neuve frappée en Angleterre, au temps du roi Henri, mais qui était encore rare, à cause de sa date récente. Ulfrik répondit qu'il ne savait pas s'il avait de la monnaie neuve : « Regarde dans ta « bourse, lui dit le pauvre, et tu y trouveras deux écus « et un demi-denier. Étonné de ces paroles, Ulfrik regarde, trouve en effet la somme indiquée, et lui donne pieusement ce qu'il lui demandait. Alors le mendiant, après avoir reçu la pièce de monnaie : « Que celui-là te le rende, dit-il, pour l'amour de qui « tu as fait cette aumône. Pour moi, je te l'annonce « en son nom, tu quitteras bientôt ce lieu pour en « chercher un autre. Tu changeras encore cette de- « meure pour en trouver une nouvelle, où le repos « t'attend ; c'est là que tu te consacreras au service de « Dieu jusqu'à la fin de ta vie, et, en dernier lieu tu « seras appelé à faire partie de l'assemblée des élus. »

Peu de temps après, Ulfrik s'attacha à Guillaume, seigneur du domaine où il était né, pour remplir

auprès de lui les fonctions de son ministère [1], et mangea à sa table le pain quotidien. Là il ceignit ses reins dans l'abstinence, et s'interdit complétement l'usage des viandes. Mais cet homme de Dieu qui ne soupirait qu'après la solitude, quitta le chevalier son seigneur, et se dirigea vers une bourgade nommée Haselberg, éloignée de trente milles d'Oxford, du côté de l'orient. Là, inspiré sans doute par l'Esprit saint, il choisit une cellule contiguë à l'église, pour s'y ensevelir dans le Christ. Ses fatigues, ses mortifications de chair et d'esprit lui concilièrent la faveur du Christ. Il domptait ses membres par un jeûne et une abstinence si rigoureux, par des veilles si prolongées, que bientôt sa peau s'attacha à ses os, et qu'il ne présentait plus l'apparence d'un homme ordinaire, mais d'un esprit sous forme humaine. Il se contentait d'un vêtement grossier, doublé intérieurement d'un cilice; mais au bout de quelque temps, comme ce vêtement lui paraissait trop commode à porter, il résolut de s'habituer à l'usage de la cotte de mailles. Le chevalier son seigneur, l'ayant appris, envoya une cotte de mailles à l'homme de Dieu, et consacra au service céleste cet instrument de guerre. Pendant la nuit, même dans l'hiver, Ulfrik avait coutume de descendre tout nu dans une cuve pleine d'eau froide, et là il récitait à Dieu les psaumes de David, mortifiant dans les eaux les excitations de sa chair, trop souvent rebelle. Il était humble et affa-

[1] *In opus sacerdotale.* Adopté la variante.

ble envers tous dans ses discours. Ses paroles avaient pour tous ceux qui l'écoutaient une harmonie céleste, quoiqu'il parlât toujours aux hommes sans ouvrir la fenêtre de sa cellule.

Cependant la réputation du saint homme Ulfrik, que Dieu seul connaissait, se répandit comme une aurore matinale, pour l'édification des hommes. La cotte de mailles dont il était couvert lui froissait les genoux et le gênait dans ses fréquentes génuflexions. Il fit venir le chevalier qui savait son secret, et lui parla de la trop grande longueur de la cotte de mailles : « Envoyez-la à Londres, répondit le che-« valier, et là on vous la taillera à la longueur que « vous désirez. — Cela entraînerait bien des retards, « reprit l'homme de Dieu, et ne pourrait d'ailleurs « avoir lieu sans être su. Ici Dieu seul est témoin ; « prenez ces ciseaux, et rendez-moi ce service de « votre propre main. » Il lui remit alors des ciseaux qu'il avait envoyé chercher au château du chevalier ; et comme ce dernier hésitait et le prenait pour un fou : « Ayez la main ferme et ne tremblez pas, dit « Ulfrik, moi je vais prier le Seigneur mon Dieu, et « pendant ce temps mettez-vous à l'ouvrage avec con-« fiance. » Chacun d'eux se met de son côté, l'un à prier, l'autre à couper, et l'ouvrage avance entre leurs mains. En effet, le chevalier ne croyait pas couper du fer, mais du drap, tant les ciseaux entraient dans le fer avec facilité. Mais comme l'homme de Dieu cessa de prier avant que l'œuvre fût achevée, le chevalier fut obligé de cesser. Ulfrik revint le trouver, et lui

demanda comment la chose s'était passée. « Bien jusqu'à ce moment, lui répondit-il ; mais maintenant « que vous voici, les ciseaux ébréchés ne mordent « plus. — Que cela ne vous inquiète pas, reprit Ulfrik, achevez avec ces mêmes ciseaux ce que vous « avez commencé. » Le chevalier alors reprit courage ; il trouva à trancher le fer la même facilité qu'auparavant, et sans aucune peine il rendit égal tout ce qui dépassait. Ensuite l'homme de Dieu, sans ciseaux et seulement avec ses faibles doigts, mais le cœur plein d'une foi vive, distribuait charitablement à tous ceux qui lui en demandaient les anneaux [1] de la cotte de mailles, pour servir de différents remèdes dans les maladies. Le chevalier, en voyant la puissance d'Ulfrik, fut frappé d'une admiration inexprimable, et se jeta aux pieds de cet homme de Dieu. Ulfrik, tout confus, le releva et le conjura de ne révéler à personne ce qui s'était passé. Mais ce miracle ne put être longtemps caché. Tous les hommes pieux qui se réjouissaient de posséder des anneaux de cette cotte de mailles le divulguèrent, et la haute réputation de l'homme de Dieu se répandit bientôt dans tout le royaume.

Dans les contrées du nord de l'Angleterre, il y avait un homme fort misérable, qui ne pouvant supporter son état de pauvreté, se donna au diable, et lui fit hommage. Le diable s'en vint loger dans le

[1] Le mot *annuli* m'a déterminé à traduire dans ce passage *Lorica* comme je l'ai fait.

corps de sa victime, et bientôt le malheureux s'aperçut qu'il était temps de se repentir de sa faute. Il regarda autour de lui, cherchant à quel patron il pouvait se vouer pour racheter son âme. Enfin il résolut d'aller trouver le bienheureux Ulfrik, dont la main, disait-on, dispensait la tranquillité et le salut. Au moment où, préoccupé de son prochain départ, il s'en était ouvert à un de ses amis, le diable lui apparut sous sa forme habituelle, l'accusa de trahison, et le menaça de le punir cruellement, s'il osait entreprendre quelque chose de semblable. Cet homme garda le silence, voyant que son ennemi n'aurait pas connu les intimes pensées de son cœur, s'il n'avait pas eu l'imprudence de les exprimer par paroles et par gestes. Aussi il dissimula quelque temps le repentir dont il se sentait animé, et enfin entreprit le voyage qu'il avait médité de faire pour aller trouver Ulfrik, cet ami de Dieu. Après une longue route que Dieu avait rendue heureuse, il parvint au gué d'un fleuve qui coule en dehors de Haselberg. Lorsqu'il fut entré dans le fleuve, le cœur plein de confiance dans l'intercession du bienheureux Ulfrik, le diable survint, enflammé d'une terrible colère, et mettant violemment la main sur lui, il grinça des dents en disant : « Qu'est ceci, traître? que veux-tu faire? tu « voudrais rompre notre pacte, mais c'est en vain ; « car tu dois porter la peine de la trahison par la- « quelle jadis tu as renié Dieu, par laquelle aujour- « d'hui tu veux me renier moi-même : c'est pourquoi « tu vas être noyé misérablement. » Et le diable, qui

le tenait le rendit si complétement immobile, qu'il ne pouvait plus ni avancer ni se pencher d'un côté ou d'un autre. Tandis que cela se passait dans le fleuve, l'homme de Dieu, Ulfrik, averti de l'événement par l'esprit de prophétie que Dieu lui envoya, appela son serviteur, le prêtre Brithik, et lui dit : « Dépêche-toi, prends la croix et l'eau bénite, cours « vers l'homme que le diable tient captif sur le gué « qui est en dehors de la ville : tu l'aspergeras d'eau « bénite, et tu me l'amèneras. » Brithik se mit en route en toute hâte, pour exécuter cet ordre; il trouva, comme il lui avait été dit, l'homme au milieu du gué, assis sur son cheval, se tenant immobile dans le fleuve, et ne pouvant se mouvoir. A cette vue, Brithik, par la puissance de son maître, l'arrose aussitôt d'eau bénite, et au nom de Jésus-Christ la victime est délivrée, et le brigand mis en fuite. Alors il amène le captif hors du fleuve, et le conduit avec joie vers l'homme de Dieu, qui, les mains jointes et levées au ciel, priait pour ce malheureux pécheur. Le démon avait suivi par derrière celui qui lui avait jadis appartenu, et dès qu'il le vit debout devant l'ermite, il le saisit. Le malheureux se lamenta et cria : « Serviteur de Dieu, secourez-moi ; « voici mon ennemi qui s'empare de moi. » Le saint lui prit alors la main droite, tandis que le diable, le tenant par la main gauche, le tirait vigoureusement à lui. Pendant qu'ils se le disputaient, l'homme de Dieu, Ulfrik, retint le captif d'une main, et de l'autre il jeta à la face de son ennemi de l'eau qu'il avait

bénie. Le démon fut obligé de s'enfuir, plein de confusion. Ensuite l'homme de Dieu conduisit dans le lieu le plus retiré de sa cellule le malheureux, tout tremblant encore de la mort à laquelle il avait échappé, et l'y fit rester jusqu'à ce que dans une confession complète, il eût rejeté aux pieds du saint tout le venin que le démon avait fait couler en lui. Alors quand il eut recouvré ses forces, saint Ulfrik lui fit prendre le corps du Seigneur, sous l'espèce de la chair, et comme il lui demandait si sa foi était entière : « Je « crois, répondit-il, que tout malheureux et pécheur « que je suis, je vois dans vos mains le corps et le sang « de notre Seigneur, sous l'espèce de la chair. » Le saint homme rendit grâces à Dieu, et dit : « Main- « tenant, prions ensemble, pour que vous soyez di- « gne de le recevoir sous l'espèce ordinaire. » Et après l'avoir ainsi fait communier et l'avoir affermi dans la foi, il le renvoya en paix. Ce bienheureux Ulfrik, l'ami de Dieu, mourut le dixième jour avant les calendes de mars, et fut enterré dans sa chapelle, auprès de Haselberg. Ce lieu, à la gloire de Dieu et à l'honneur du saint, est célèbre encore aujourd'hui par les nombreux miracles qui y sont opérés.

Généalogie de Henri II, du côté maternel. — Il s'affermit en Angleterre. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1155, la veille des calendes de mars, naquit à Londres un fils légitime du nouveau roi des Anglais, Henri, et de sa femme Aliénor; on l'ap-

pela Henri. Ce noble roi Henri[1] était fils de Mathilde, qui avait été d'abord impératrice des Romains, et ensuite comtesse d'Anjou. Elle avait eu pour mère Mathilde, reine d'Angleterre, épouse du roi Henri Ier, et fille de sainte Marguerite, reine d'Écosse. Marguerite était fille d'Édouard, qui l'avait eue d'Agathe, sœur d'Henri, empereur romain. Édouard était fils du roi Edmond, surnommé Côte-de-Fer; Edmond, du roi Éthelred; Éthelred, d'Edgar-le-Pacifique; Edmond, d'Édouard-le-Vieux. Édouard eut pour père le noble roi Alfred, qui était fils d'Athulf; Athulf, d'Egbright; Egbright, d'Alcimund; Alcimund, d'Offa; Offa, d'Ingels, frère d'Ina, ce roi des Angles si fameux; tous deux eurent pour père le roi Kenred. Kenred fut fils du roi Céowald; Céowald, de Cutha; Cutha, de Cuthwin; Cuthwin, de Ceaulin; Ceaulin, de Cuthriet; Cuthriet, de Creodda; Creodda, de Cerdic; Cerdic, d'Élesa; Élesa, d'Égla; Égla, de Wig; Wig, de Frewin; Frewin, de Fréothergar, fils de Broand, fils de Baldai, fils de Woden, fils de Frethelwald, fils de Freolater, fils de Fretewulf, fils de Fringoldulf, fils de Getha, fils de Tatuva, fils de Beau, fils de Selduva,

[1] On n'a pas besoin de faire observer la vanité de cette généalogie; mais ce qui est remarquable, c'est que le prince angevin, devenu roi d'Angleterre, essaya de flatter la race vaincue, en prétendant remonter par elle jusqu'à Noé. Ce dédain affecté de Henri II pour son origine paternelle faisait dire à des écrivains, soit crédules, soit payés, « que l'Angleterre possédait enfin un roi de nation anglaise; qu'elle avait des « évêques, des abbés, des barons et des chevaliers issus de l'une et de « l'autre race, et qu'ainsi la haine nationale était désormais sans motif. » (M. Aug. Thierry, liv. VIII.)

fils d'Heremod, fils d'Itermod, fils de Hatra, fils de Wala, fils de Belduin, fils de Sem, fils de Noé. — Cette même année, le roi des Anglais, Henri, déshérita Guillaume Peverell, pour le punir d'avoir empoisonné Ranulf, comte de Chester. On assure qu'il y avait plusieurs complices de cet attentat. Vers le même temps, le roi Henri fit prêter serment de fidélité à Guillaume et à Henri, ses fils, pour le royaume d'Angleterre. Vers le même temps, Robert, évêque d'Exeter[1], étant mort, Robert, doyen de Salisbury, lui succéda. — Vers le même temps, Henri, évêque de Winchester, ayant fait passer ses trésors à l'abbé de Cluny, quitta l'Angleterre secrètement et sans[2] la permission du roi, qui fit alors raser ses trois châteaux. A cette époque, Hugues de Mortemer, seigneur arrogant et rebelle, mit ses châteaux en état de résister au roi, et fortifia la tour de Glocester, ainsi que Wigemor et Breges[3]. Le roi survint avec une armée, prit et détruisit ses châteaux jusqu'au dernier; mais Hugues fit dans la suite sa paix avec le roi. Vers le même temps, Louis, roi de France, épousa la fille d'Alphonse, roi d'Espagne, dont le royaume a la ville de Tolède pour capitale. On l'appelle le roi des Espagnes, parce qu'il est su-

[1] *Oxoniensi*, lisez *Exoniensi*. Ce n'est point Robert, mais Barthélemy qui lui succède.

[2] Adopté la var. *absque*.

[3] Bridgnorth. (LINGARD.) En effet, Henri, à son avénement, renvoya, d'Angleterre à leurs charrues, les mercenaires brabançons du roi Étienne, et punit les principaux partisans de ce prince.

zerain des petits rois d'Aragon et de Galice [1]. — Frédéric fut consacré empereur par le pape Adrien. — La main de saint Jacques fut rendue à l'abbaye de Reading. — Vers le même temps, Thomas [2], archidiacre de Cantorbéry, prévôt de Beverley, et chanoine désigné dans plusieurs églises d'Angleterre, fut nommé chancelier du roi.

Le pape permet a Henri II de s'emparer de l'Irlande. — Vers le même temps, le roi Henri envoya à Rome une ambassade solennelle pour demander au pape Adrien la permission d'entrer à main armée dans l'île d'Irlande [3], de subjuguer le territoire, et de ramener à la foi et au chemin de la vérité les hommes abrutis de ce pays, en extirpant les semences du

[1] Adopté la var. *Galicia*.

[2] Thomas était fils de Gilbert, nommé Becket par les Normands, Beckie par les Saxons, et d'une jeune fille sarrasine que Gilbert avait connue à la croisade et qui l'avait délivré d'esclavage. Ne pouvant vivre sans lui, cette femme, qui ne savait que deux mots intelligibles pour les habitants de l'Occident : Londres et Gilbert, parvint en Angleterre et retrouva son amant qu'elle épousa après avoir été baptisée. Thomas naquit de ce mariage romanesque en 1119.

[3] Henri II était jaloux des succès obtenus en Irlande par des aventuriers normands et flamands établis depuis quelque temps dans le pays de Galles, et qui étant intervenus dans les guerres civiles des chefs irlandais, avaient acquis rapidement une grande puissance. Les principaux étaient Robert, fils d'Étienne; Maurice, fils de Gérauld, Hervé de Mont-Marais, Raymond-le-Pauvre (Le Poure, Pawer), et surtout Richard Strongboghe (le fort tireur), petit-fils du premier comte de Pembroke. Mais les affaires du continent et les démêlés de Henri II avec Thomas Becket ajournèrent ses projets sur l'Irlande et l'effet de la bulle d'Adrien.

vice. Le pape accueillit gracieusement son message, et lui répondit par le privilége suivant : « Adrien, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher fils en Jésus-Christ, l'illustre roi d'Angleterre, salut et bénédiction apostolique. Ta magnificence a eu l'idée louable et avantageuse d'étendre au loin sur la terre ton nom glorieux, et d'obtenir dans les cieux l'éternelle félicité en reculant les bornes de l'Église, en annonçant la vérité de la foi chrétienne, à des peuples ignorants et barbares, en extirpant du champ du Seigneur les semences du vice, comme doit le faire un bon catholique, et pour atteindre plus convenablement à ce but, tu demandes au saint-siége apostolique conseil et assentiment. Dans le projet qui t'occupe, nous te promettons avec d'autant plus de confiance, que le Seigneur t'accordera un heureux succès, que tu agis avec plus de sagesse et de discernement. Tu nous as fait savoir, très-cher fils en Jésus-Christ, que tu voulais entrer dans l'île d'Hibernie pour soumettre ce pays au joug des lois chrétiennes, en extirper les semences du vice, et aussi pour y faire payer, au bienheureux apôtre Pierre, la pension annuelle d'un denier pour chaque maison, sans retrancher ou violer aucunement les droits des églises de ce pays. Accordant à ce louable et pieux désir la faveur qu'il mérite, et accordant volontiers notre assentiment à ta demande, nous tenons pour bon et pour agréable, qu'afin d'agrandir les limites de la sainte Église, d'arrêter le torrent des vices, de corriger les mœurs et d'enraciner la vertu, de pro-

pager la religion chrétienne, tu fasses ton entrée dans cette île, et y exécutes tout ce que tu jugeras à propos pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes. Que le peuple de cette contrée te reçoive et t'honore comme son seigneur et maître, sauf le droit des églises qui doit rester intact et inviolé, et aussi la pension annuelle d'un denier due au bienheureux Pierre, par chaque maison. Car il est hors de doute (et ta noblesse elle-même l'a reconnu) que toutes les îles sur lesquelles a lui le Christ, soleil de justice, et qui ont reçu les enseignements de la foi, appartiennent de droit légitime à saint Pierre et à la très-sainte et sacrée église de Rome. Si donc tu juges à propos de mettre à exécution ce que tu as conçu dans ta pensée, emploie tes soins à former ce peuple aux bonnes mœurs ; et que, tant par tes efforts que par ceux d'hommes reconnus suffisants de foi, de paroles et de vie, l'Église soit dans ce pays décorée d'un nouveau lustre ; que la vraie religion du Christ y soit plantée et y croisse ; qu'en un mot, toute chose concernant l'honneur de Dieu et le salut des âmes soit, par ta prudence, ordonnée de telle manière, que tu deviennes digne d'obtenir aux cieux la récompense éternelle, et sur la terre un nom illustre et glorieux dans tous les siècles. »

Henri II en Normandie. — Prise de Bari par le roi de Sicile. — L'an du Seigneur 1156, dans une bourgade près de Paris, au monastère d'Argenteuil, on découvrit, par une révélation divine, la tunique

du Sauveur, qui était sans couture et de couleur sombre [1], et qui avait été faite, ainsi que le portait l'inscription trouvée en même temps, par sa glorieuse mère, alors qu'il était encore enfant. Cette même année, le roi Henri passa en Normandie, et s'empara, après un long siége, des châteaux de Mirebeau et de Chinon; il avait déjà rangé sous ses lois la ville de Loudun [2]. Son frère Geoffroi, qui peu de temps auparavant avait enlevé, du consentement des habitants, la ville de Nantes [3] au comte de Bretagne, Hoël, fit sa paix avec le roi à condition que Henri lui paierait par année mille livres anglaises et deux mille livres d'Anjou : ainsi la discorde fut apaisée entre eux au mois de juillet. Cette même année, le roi de Sicile, Guillaume, détruisit de fond en comble la ville de Bari, vainquit les Grecs, recouvra les villes et les châteaux qu'il avait précédemment perdus, et rétablit la bonne harmonie entre lui et le pape Adrien, en lui remettant le droit de consacrer les évêques de son royaume. Aliénor, reine d'Angleterre, donna au roi une fille, qu'on nomma Mathilde.

Histoire d'un prêtre irlandais. — Environ vers

[1] *Subconfusi*; peut-être, de couleur mêlée?

[2] *Losonum*; je propose *Lodonum*.

[3] L'accord entre Henri et Geoffroy au sujet de l'Anjou avait eu lieu, avant que ce dernier eût été appelé par les habitants de Nantes à prendre possession de leur ville. Geoffroy étant mort l'année suivante (1158), Henri II s'empara de Nantes sur Conan IV qui avait réuni les possessions des deux prétendants Eudes et Ploël. Il eut même l'adresse de faire donner à son jeune fils Geoffroy la main de la fille de Conan et l'expectative du comté.

cette époque, un humble et saint ermite vivait en Irlande dans un lieu désert, non loin du purgatoire dont nous avons parlé. Presque toutes les nuits les démons se réunissaient dans son jardin. Ils se rassemblaient là aussitôt que le soleil était couché, y tenaient conseil et se retiraient avant le lever du soleil. C'est là qu'ils rendaient compte au prince des démons des égarements et des crimes où ils avaient précipité les hommes Le saint homme entendit parfaitement leur entretien et vit clairement leurs figures hideuses. Ils s'assemblaient quelquefois à l'entrée de la cellule; mais, comme ils ne pouvaient y pénétrer, ils lui montraient souvent pour le tenter des femmes toutes nues. Il arriva que l'ermite, en entendant leur conversation, connut la vie de beaucoup d'hommes du pays. Or, il y avait dans la contrée un prêtre de mœurs pures et saintes, qui gouvernait sa paroisse, et qui avait l'habitude de se lever tous les matins, d'entrer dans le cimetière, et d'y réciter devotement sept psaumes pour les âmes de ceux dont les corps y reposaient. Il vivait chastement et passait son temps dans les bonnes œuvres et dans l'étude des livres saints. Souvent, dans leur conciliabule, les démons se lamentaient de ne pouvoir, par aucun moyen, le faire dévier de la bonne route. Le prince des démons gourmandait ses satellites sur l'inutilité de leurs attaques contre le prêtre; alors l'un d'eux s'approchant : «C'est « moi, dit-il, qui le tromperai; je lui présenterai une « femme dont la beauté nous le soumettra, mais je ne « puis y réussir que dans quinze ans d'ici.—Si tu pou-

« vais, reprit le chef des démons, le faire pécher avant « ce terme, tu nous rendrais là un grand service. » Il arriva à cette époque qu'un matin où le prêtre, selon sa coutume, parcourait le cimetière, il trouva une petite fille tout enfant déposée au pied d'une croix. Le prêtre, saisi de compassion, s'en chargea pieusement, la confia à une nourrice, et l'adopta pour fille. Comme il avait l'intention d'en faire une religieuse, il lui donna de l'éducation. Quand elle eut atteint l'âge de puberté, c'était une fille d'une beauté parfaite, et le prêtre commença à se sentir dévoré de concupiscence. Comme les tentations étaient d'autant plus fréquentes qu'ils vivaient seuls ensemble, il finit par lui demander et par obtenir qu'elle consentît à ses désirs; cependant rien d'impudique n'avait encore été commis. La nuit suivante, comme la jeune fille avait permis au prêtre de disposer d'elle, les démons se réunirent selon leur coutume dans le jardin de l'ermite, et cet accord criminel les remplissait de joie. Le démon qui avait promis de faire pécher le prêtre, disait à son maître : « Eh bien, ce « prêtre que je devais tromper par le moyen d'une « femme, voici qu'il désire posséder la vierge qu'il « avait adoptée pour fille, et dont il voulait faire une « religieuse; il lui a demandé son consentement, il l'a « obtenu, et demain à l'heure de minuit je ferai réus- « sir sa tentative criminelle. » Le chef des démons le remercia et dit qu'il avait agi dignement. Le lendemain le prêtre appela la jeune fille, l'introduisit dans sa chambre et la plaça sur son lit. Mais, au moment où

il se tenait près du lit dans une terrible tentation, il pensa à ce qu'il allait faire, et, revenant enfin à lui-même, il dit à la jeune fille de l'attendre jusqu'à son retour; aussitôt il sortit de la chambre, saisit un rasoir, et, se coupant le membre viril, il le jeta dehors : « Avez-vous pensé, démons, s'écria-t-il, que je ne « m'apercevrais pas de vos tentations? nous ne serons « perdus ni moi ni ma fille, et vous ne vous réjouirez « pas, car vous n'aurez ni moi ni elle. » La nuit suivante lorsque le diable demanda à son disciple comment la chose s'était passée, il répondit qu'il avait perdu toute sa peine, et raconta devant toute l'assemblée comment le prêtre s'était châtré lui-même. Le prince des démons le fit vigoureusement flageller, et ainsi fut rompu le conciliabule des esprits immondes. Quant au prêtre, il remit entre les mains des religieuses la jeune fille qu'il avait élevée pour qu'elle se consacrât au Seigneur. Cette même année, Guillaume, le premier né du roi Henri, mourut, et fut enterré à Reading.

Retour de Henri en Angleterre. — Son expédition dans le pays de Galles. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1157, le roi des Anglais, Henri, repassa en Angleterre, et le roi d'Écosse, Malcolm, lui rendit la ville de Carlisle, le château de Bamborough, Newcastle sur la Tyne, et tout le comté de Lothian. Le roi, de son côté, lui remit le comté de Hundington. Semblablement Guillaume, fils bâtard du roi Étienne, qui était comte de Mortain et de Warenne, rendit

au roi Pevensel, Norwich, ainsi que toutes les places fortes qu'il possédait en Angleterre et en Normandie, et qu'il tenait de la munificence du roi Étienne. Le roi Henri lui donna ce que son père Étienne possédait de son vivant le jour où mourut le roi Henri [Ier]. Vers le même temps, Hugues Bigod résigna ses châteaux entre les mains du roi. Cette même année, le roi Henri prépara une grande expédition pour attaquer les Gallois par terre et par mer : au lieu de deux chevaliers, par exemple, on en leva trois dans toute l'Angleterre. Le roi entra dans le pays de Galles, arracha les forêts, coupa les bois, fit percer des routes, fortifia le château de Colwen[1], rangea sous ses lois les autres places fortes enlevées à ses prédécesseurs, restaura aussi le château de Basingwerk, et, après avoir soumis les Gallois à ses volontés, il regagna en triomphe l'Angleterre. A Sandwich (?)[2] il reçut l'hommage des principaux seigneurs. Cette même année, la reine Aliénor donna au roi Henri un fils qui naquit à Oxford, et qui fut appelé Richard. C'est jusqu'à cette époque que Robert[3], abbé du mont Saint-Michel, a conduit sa chronique.

Faits divers. — Le roi Henri vient a Paris. — Sa réception. — L'an du Seigneur 1158, le roi des An-

[1] Le texte donne fautivement Roelen. Ce château, ainsi que celui de Basingwerk, est dans le Radnorshire. (Camden, *Brit. Ant.*)

[2] *Suanduum*, dit le texte. Cette phrase manque dans Wendover. C'est probablement un fait indépendant des faits précédents.

[3] La variante donne : *Richardus*.

raient le défunt avec larmes et qui s'arrachaient les cheveux. Le chambrier de l'évêque ne s'embarrassa pas beaucoup de ce qu'il voyait; il plaça la lumière dans sa lanterne, revint précipitamment trouver l'évêque, et lui raconta par ordre ce qui lui était arrivé. Après avoir récité les matines, l'évêque fit venir, dès que l'aurore parut, le prêtre et plusieurs hommes du village. Il leur demanda avec intérêt quel était cet homme nouvellement mort, et quelle conduite il avait menée lorsqu'il faisait partie du monde. Tous s'accordèrent pour dire que c'était un homme juste et craignant Dieu, le père des orphelins, la consolation des malheureux; qu'il avait donné, tant qu'il vécut, tous ses biens aux pauvres, et qu'il ne refusait jamais l'hospitalité. Il avait gardé le prêtre dans sa maison, lui avait fourni sur son propre bien tout ce qui lui était nécessaire, et l'avait chargé de réciter chaque jour des prières et des messes pour la délivrance des fidèles trépassés. En entendant ce récit, l'évêque comprit aussitôt que les voix qui étaient sorties du cimetière pendant la nuit n'étaient autre chose que les plaintes de toutes ces âmes dont les corps reposaient dans le cimetière, qui se lamentaient et qui gémissaient de la mort d'un homme dont toute la vie avait été consacrée à répandre des aumônes et à faire dire des messes pour leur repos. Alors l'évêque, s'adressant au prêtre qui sous le défunt avait célébré des messes pour les trépassés, lui donna une portion de l'église du village, en lui recommandant et en lui enjoignant de réciter chaque jour, tant qu'il vivrait, des

par Gaultier, évêque de Rochester. Voici ce que la véridique renommée raconte sur ce vénérable Barthélemy. Un jour que, occupé du salut des âmes, il visitait sa paroisse, il passa la nuit avec ses clercs dans un village. Il couchait dans une chambre, au haut de la maison et qui donnait sur l'église et sur le cimetière du village. Lorsqu'il se réveilla, vers minuit, pour réciter en commun les prières de nuit, il trouva éteinte la lumière qui ordinairement brûlait à côté de lui. L'évêque reprocha à son chambrier de le laisser dormir dans les ténèbres, et lui ordonna d'aller chercher au plus tôt de la lumière et de l'apporter. Tandis que le prélat attendait en veillant que le flambeau arrivât, il entendit comme un immense concert de voix enfantines qui sortaient du cimetière, et qui disaient en se lamentant : « Malheur à nous! malheur « à nous! Qui donc maintenant priera pour nous et « répandra des aumônes, et célébrera des messes pour « le salut de nos âmes? » En entendant ces paroles, l'évêque fut fort surpris, et il s'étonnait de ces regrets. Cependant le chambrier avait été chercher de la lumière ; mais, ne trouvant de feu ni dans la cour ni dans la cuisine, il sortit tout troublé dans le village, et après avoir parcouru beaucoup de maisons, il n'avait encore rencontré de feu nulle part. Enfin, après avoir longtemps cherché et couru çà et là, il aperçut une lueur à l'extrémité du village ; il s'y rendit en toute hâte, et trouva dans cette maison le corps d'un homme mort autour duquel se tenaient un prêtre et une foule de gens des deux sexes, qui pleu-

été faite, il fut ordonné prêtre, le samedi de la Pentecôte, par Gaultier, évêque de Rochester, dans l'église de Cantorbéry, et le lendemain, il fut consacré et installé solennellement par Henri, évêque de Winchester. Les députés envoyés au pape le rencontrèrent au pied des Alpes prêt à entrer en Gaule, et revinrent avec le pallium. Alors l'archevêque Thomas, s'étant lié par les serments ordinaires, revêtit avec respect à l'autel les insignes de sa nouvelle dignité, et changea de genre de vie aussi bien que de caractère. Renonçant aux soins des affaires mondaines, il se consacra entièrement à son église et à la conquête des âmes. Aussi envoya-t-il au roi, en Normandie, un message par lequel il résignait son office de chancelier, et lui remettait le sceau royal. Cette démarche pénétra fort avant dans le cœur du roi, qui chercha en lui-même le motif d'une renonciation si brusque. Tel fut le premier sujet de dépit que le roi conçut contre Thomas, archevêque de Cantorbéry. Ce Thomas était natif de la ville de Londres. Dès les premières années de sa jeunesse, la faveur divine sembla se répandre sur lui : depuis son enfance, il avait cou-

archevêque. Il espérait dominer par son moyen l'église d'Angleterre, et trouver dans Becket un auxiliaire dévoué pour la réforme ecclésiastique qu'il méditait. Mais il n'est pas exact que l'élection se soit faite sans contestation : les évêques déclarèrent qu'ils ne voulaient pas nommer un chasseur et un guerrier de profession; une partie des seigneurs normands, la mère même du roi, s'y opposèrent fortement. Becket ne fut nommé que sur l'ordre exprès de Henri II.

tume d'invoquer pieusement la bienheureuse mère de Dieu, comme sa directrice; après le Christ, c'était en elle qu'il plaçait toutes ses espérances. A sa sortie des écoles littéraires, il fut présenté à Thibaut, archevêque de Cantorbéry : son habileté lui valut bientôt la faveur et l'amitié du primat. Il est difficile de dire de quels nombreux et importants travaux il fut chargé pour le service de l'église; combien de fois il alla visiter la demeure des apôtres, pour des négociations difficiles; avec quel bonheur il se tira de toutes les affaires qu'on lui avait confiées. C'est surtout dans les plaidoiries, dans les décisions, dans les instructions au peuple que son adresse éclatait. Ledit archevêque le nomma d'abord archidiacre de Cantorbéry; peu de temps après, son mérite reconnu le fit élever à la dignité de chancelier. Dans ce haut office, il réprima sagement l'audace de tous ces milans qui, en flattant le roi, se promettaient de piller l'état aussi bien que l'église. Nous avons parlé de la vie du bienheureux Thomas avant sa promotion au rang d'archevêque, afin de faire mieux comprendre ce qui nous reste à raconter de lui.

Fin de la discussion entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans. — Cette même année, fut assoupie et terminée à l'amiable la discussion qui s'était élevée entre l'église de Lincoln et le monastère du bienheureux Albans, premier martyr d'Angleterre, Robert de Chaisneau, évêque, étant demandeur, et Robert de Gorham, abbé de Saint-Albans, défendeur,

en présence du roi Henri second, des archevêques de Cantorbéry et d'York, Thomas et Roger, de Henri, évêque de Winchester, de Guillaume, évêque de Norwich, de Jocelin, évêque de Salisbury, de Barthélemy, évêque d'Exeter[1], d'Hilaire, évêque de Chicester, de Hugues, évêque de Durham, de Richard, évêque de Coventry, de Gilbert, évêque d'Hereford, de Godefroi, évêque de Saint-Asaph, en présence aussi de Robert, comte de Leicester, grand justicier d'Angleterre, des comtes, des barons, des abbés, des archidiacres et d'une foule innombrable, à Westminster, la cinquième férie avant la passion du Seigneur. Voici les conventions : « Robert, par la grâce de Dieu, évêque de Lincoln, à tous les fils de la sainte mère l'église, salut. Sachez tous qu'en présence des témoins susnommés, et avec l'assentiment de mon chapitre, je me désiste des prétentions que j'avais élevées contre Robert, abbé de Saint-Albans, et ses frères, par lesquelles je demandais que le monastère de Saint-Albans et les quinze églises privilégiées qui se trouvent sur son territoire fussent placés sous la sujétion et l'obédience de l'église de Lincoln et de moi, qui en suis évêque. Pour prix de ma renonciation à perpétuité, l'abbé et ses frères m'ont donné le domaine appelé Tinghurst, avec son église et toutes ses dépendances, valant cinq cent vingt acres[2] de terre, que moi, évêque de

[1] *Oxoniensis* lisez *Exoniensis*.

[2] *Pro decem libratis terræ*. La mesure appelée *librata* contenait quatre bovates (organgs), et chaque bovate, treize arpents ou acres de terre. Une librata répondait donc à cinquante-deux acres. Le mot librata

Lincoln, volontiers et librement, j'ai reçu pour le posséder à l'avénir en perpétuité, avec le consentement de mon seigneur le roi, celui de mes frères les évêques ici présents, et celui de mon chapitre. J'ai résigné dans les mains de mon seigneur le roi, pour moi et mes successeurs, à perpétuité, le droit que je réclamais pour mon église, pour moi et mes successeurs, tant sur ladite abbaye, et la personne de Robert, abbé, et de ses successeurs, que sur les quinze églises susdites [1]. Que désormais les moines du bienheureux Albans et leur abbé, et les prêtres des quinze églises susdites, soient libres de recevoir le chrême et les saintes huiles, la bénédiction et les autres sacrements de l'église, de l'évêque qu'ils voudront choisir, sans aucune réclamation de notre part ou de la part de notre église; que désormais l'abbaye de Saint-Albans reste libre sous la main du roi, comme une église qui se gouverne par elle-même. Quant aux autres églises du monastère qui sont répandues çà et là dans l'évêché de Lincoln, elles seront placées, ainsi que les autres églises du diocèse, sous la soumission et l'obédience de l'évêque de Lincoln et de son archidiacre. Pour qu'à l'avenir le procès ne puisse pas se renouveler, nous avons confirmé ces conventions par le présent écrit, et y avons apposé notre sceau et

n'ayant en vieux français d'autre correspondant que le mot *livrée*, et non *liévart* (qui signifie seulement la quatrième partie d'un arpent), nous avons adopté pour la première fois ce mode de traduction; nous réservant de traduire plus tard par *livrée*.

[1] Adopt. l'add. pour cette phrase.

celui de notre chapitre, en présence des témoins susdits. » Le roi Henri et Thomas, archevêque de Cantorbéry, confirmèrent à leur tour cet accord par une charte. Le pape Alexandre suivit leur exemple et y ajouta un privilége de l'église romaine, signé de tous les cardinaux. Cette même année, Baudouin, roi de Jérusalem, paya tribut à la nature; il eut pour successeur son frère Amaury.

Baiser de paix. — Le corps du roi Édouard a Westminster. — L'an du Seigneur 1163, le roi des Anglais, Henri, après s'être affermi dans ses provinces d'outre-mer, passa en Angleterre. Thomas, archevêque de Cantorbéry, vint à sa rencontre, et fut admis au baiser de paix, mais non pas à rentrer en grâce : car la manière dont le roi détourna aussitôt le visage frappa tous les assistants. Cette même année, le corps du saint roi et confesseur Édouard fut transporté à Westminster par le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, en présence du roi Henri, et sur son ordre.

Motifs de la colère de Henri II contre Thomas Becket. — Cette même année, le roi des Anglais demanda et obtint l'aveu du pape Alexandre pour la translation de Gilbert, évêque de Hereford, au siége épiscopal de Londres. Le quatrième jour avant les calendes de mai, il fut installé solennellement dans son nouvel office. Cette même année, Robert de Montfort vida une accusation de trahison envers le roi par un combat singulier avec Henri d'Essex, et

remporta l'avantage. Cette défaite faisait encourir à Henri la tache d'infamie et le danger d'être déshérité. L'indulgence du pieux roi lui permit de prendre l'habit de moine à Reading. Cette même année, le roi l'exigeant formellement, Thomas[1], archevêque de Cantorbéry, donna le titre d'archidiacre de Cantorbéry à Geoffroi Ridel, un de ses clercs; mais il connut que pour cela le roi ne lui rendait pas sa faveur qu'il lui avait ôtée. Le premier motif de ressentiment du roi contre l'archevêque Thomas naquit lorsque ce dernier résigna les sceaux. Cette colère se manifesta pour la seconde fois lorsque, venant à la rencontre du roi Henri à son retour d'outre-mer, il en reçut le baiser, mais sans rentrer pleinement en grâce. En troisième lieu, il comprit qu'il n'avait pas regagné la faveur du roi, quoiqu'il se fût démis, sur sa demande, du titre d'archidiacre. Cette même année, Clérambault, nommé abbé de Saint-Augustin, voulait bien recevoir la bénédiction de Thomas, archevêque de Cantorbéry, mais dans son église, sans aucune procession solennelle, afin qu'on ne pût nullement en inférer qu'il se soumettait pour l'avenir à l'archevêque; de plus, ledit Clérambault invoqua les anciennes coutumes du royaume, et s'appuya sur elles, tandis que l'archevêque, voulant maintenir ses droits, s'opposait à cette prétention : quatrième grief du roi contre lui. Cette même année, on fit une enquête générale en Angleterre pour sa

[1] Il cumulait le titre d'archidiacre avec celui d'archevêque.

voir envers qui chacun était tenu de droit du servage séculier. Les commissaires dans la province de Kent assurèrent que Guillaume de Ros, pour être investi d'un certain office, relevait du roi et non de l'archevêque; ainsi la haine qu'on portait à l'homme tourna au détriment de l'église : cinquième grief du roi contre Thomas. Cette colère se manifesta pour la sixième fois, lorsque l'archevêque eut placé un certain Laurent dans l'église vacante d'Aynesford. Mais Guillaume, seigneur du domaine, réclamant son droit de patronage [1], chassa Laurent, et pour ce fait fut excommunié par l'archevêque. Mais le roi fut violemment courroucé de cette excommunication lancée sans l'en prévenir. Le roi prétendit que c'était léser sa dignité; que nul n'avait droit d'excommunier sans l'en avertir, un de ses serviteurs, un de ses tenanciers en chef; que c'était exposer sa personne royale à communiquer par mégarde avec un excom-

[1] « Ce Guillaume, comme tous les Normands, prétendait disposer « et disposait en effet sur son fief des églises aussi bien que des métai- « ries. Il nommait à son gré les prêtres comme les fermiers, adminis- « trant, par des hommes de son choix, les secours et l'enseignement « religieux à ses Saxons libres ou serfs, privilége qu'on appelait alors « droit de patronage. » (M. Aug. Thierry, liv. IX, page 123.) Le droit de patronage ou de patronat, dans son sens le plus étendu, venait de ce que les seigneurs étaient considérés comme les héritiers légitimes des fondateurs d'établissements pieux, et que le fondateur, à moins qu'il n'y renonçât expressément, ne pouvait perdre son droit sur la chose fondée. C'était un véritable lien féodal, source fréquente de discussion entre les deux juridictions laïque et ecclésiastique. Au reste, ce droit avait aussi passé dans l'église. Tel était celui qu'un monastère exerçait sur un autre monastère dépendant (*cella*).

munié, puisqu'il admettait le comte ou le baron qui venait vers lui au baiser et au conseil. Le roi s'emporta une septième fois contre l'archevêque, lorsqu'après avoir envoyé des députés à la cour de Rome, pour que le pape confirmât les coutumes royales, ces députés revinrent sans avoir rien pu obtenir, et ne purent adoucir l'esprit du roi exaspéré contre l'archevêque et ses partisans.

Concile de Tours. — Assemblée de Woodstock. — Démêlés de Thomas avec le comte de Clare. — Cette même année, le pape Alexandre tint un concile à Tours, dans l'église de Saint-Maurice, le douzième jour avant les calendes de juin; avec la permission du roi d'Angleterre, les archevêques, les évêques et les autres prélats du royaume s'y rendirent. Thomas, archevêque de Cantorbéry, avec ses suffragants, siégea dans le concile à la droite du pape. L'archevêque d'York, Roger, siégea à gauche avec le seul évêque de Durham. Cette même année, Malcolm, roi d'Écosse, Resus, prince des Demetes, c'est-à-dire des Gallois du sud, avec une foule de princes et de seigneurs Cambriens, firent hommage au roi d'Angleterre, ainsi qu'à son fils Henri, à Woodstock, aux calendes de juillet. Cette année aussi, Thomas, archevêque de Cantorbéry, cita à Westminster Roger, comte de Clare, et le somma de lui faire hommage pour le château de Tunbridge et ses dépendances; mais le comte, soutenu par le roi, refusa, disant que son fief était de tenure laïque, et qu'il appartenait plutôt au roi qu'à l'archevêque. Ce

fut là un huitième grief qui augmenta l'animosité de Henri contre le primat.

Les seize articles des coutumes et libertés du royaume et de l'eglise. — L'an du Seigneur 1164, à Clarendon, le huitième jour après les calendes de février, en présence du roi Henri et sous la présidence de Jean, d'Oxford [1], commis à cet effet par le roi; en présence aussi des archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons et grands du royaume, on fit un examen et une révision générale d'une partie des anciennes coutumes et libertés des rois prédécesseurs de Henri, et en particulier du roi Henri son aïeul; et on les remit en vigueur pour être observées par tous dans le royaume, à cause des dissensions et des discordes sans cesse renaissantes entre le clergé et les justiciers, tant du seigneur roi que des grands de l'état. La partie des coutumes ainsi revues est contenue dans les seize articles suivants. « 1. S'il s'émeut un différend touchant le patronage et la présentation des églises soit entre laïques soit entre clercs et laïques, soit entre clercs, il sera traité et terminé dans la cour du seigneur roi. 2. Les églises du fief du roi ne peuvent être données à perpétuité sans son consentement. 3. Que les clercs accusés de quelque chose que ce soit et sommés par le justicier du roi, viennent à sa cour pour y répondre

[1] On trouve dans quelques livres, *évêque d'Oxford :* ce qui est une erreur. L'abbaye d'Oseney ne fut érigée en évêché que par Henri VIII, en 1543.

sur ce qu'elle jugera à propos; en sorte que le justicier du roi enverra à la cour de la sainte église, pour voir de quelle manière l'affaire s'y traitera; et si le clerc est convaincu ou avoue, l'église ne doit plus le protéger[1]. 4. Il n'est point permis aux archevêques, aux évêques et aux personnes constituées en dignité de sortir du royaume sans la permission du seigneur roi; et si ils en sortent, avec l'agrément du roi, ils donneront assurance que ni en allant ni en revenant, ni en s'arrêtant, ils ne feront rien de mauvais ou de nuisible au seigneur roi et au royaume. 5. Les excommuniés ne doivent pas donner caution pour résidence, ni prêter serment; mais seulement donner gage et caution de se présenter au jugement de l'église, par laquelle ils sont absous. 6. Les laïques ne doivent être accusés devant l'évêque que par des accusateurs certains et légitimes et par des témoins, en sorte que l'archidiacre ne perde point son droit ni rien de ce qu'il doit avoir dans ce cas. Et si ceux dont on se plaint sont tels que personne ne veuille ou n'ose les accuser, le vicomte requis par l'évêque fera jurer à douze hommes loyaux du même lieu et voisinage[2] devant l'évêque qu'ils diront la vérité selon leur conscience. 7. Personne qui tienne en chef du

[1] Henri attribua à ses propres juges le jugement des contrats, lors même qu'ils avaient été confirmés par serment, de plus celui des droits de collation des bénéfices, ainsi que le jugement des délits commis par les clercs qui, comme il est dit sagement, ne doivent pas être protégés par l'église, lorsqu'on a obtenu la conviction ou l'aveu de leurs crimes. (*Voir* la note 2 de la page 416.)

[2] Adopté *Visneto*, au lieu de *Insueto*.

roi ou qui soit son officier seigneurial ne sera excommunié ni sa terre mise en interdit qu'auparavant on ne s'adresse au roi s'il est dans le royaume, ou s'il en est dehors, à son justicier, afin qu'il en fasse justice; en sorte que ce qui appartient à la cour du roi y soit terminé et que ce qui regarde la cour ecclésiastique lui soit renvoyé pour être terminé là aussi. 8. Les appels, s'il en est formé, doivent aller de l'archidiacre à l'évêque, de l'évêque à l'archevêque et si l'archidiacre manque à faire justice on doit venir enfin au seigneur roi, afin que par son ordre le différend soit terminé dans la cour de l'archevêque; en sorte qu'on n'aille point plus avant sans le consentement du seigneur roi. 9. S'il s'émeut quelque différend entre un clerc et un laïque et réciproquement pour quelque tenement que le clerc prétende être aumône et que le laïque soutienne être fief laïque, sur la reconnaissance de douze loyaux hommes, l'affaire sera prise en considération et terminée par le justicier en chef du roi, qui décidera ce qui en est : si c'est aumône, la cause se poursuivra dans la cour ecclésiastique; si c'est fief laïque, dans la cour du roi[1]; à moins que les deux parties relevant ce tenement du même évêque ou du même baron, n'appellent pour ce fief le même évêque ou le même baron, auquel cas ils plaideront dans sa cour, sans que pour cette reconnaissance celui qui en était déjà saisi perde sa saisine[2].

[1] Adopt. add. et variante.

[2] *Saisine*, *seisne* (du français saisir), c'est-à-dire possession lé-

10.[1] Celui qui est d'une ville, d'un château, d'un bourg ou d'un manoir du domaine du roi, s'il est cité par l'archidiacre ou par l'évêque, pour quelque délit dont il doive lui répondre et qu'il ne veuille pas satisfaire à ses citations, peut bien être mis en interdit; mais ils ne doivent pas l'excommunier avant de s'être adressé d'abord au principal officier royal du lieu, pour qu'il le force par justice à venir à satisfaction. Si l'officier du roi manque à cela, il sera mis à la merci du roi, et l'évêque[2] dès lors pourra réprimer l'accusé par la justice ecclésiastique. 11. Les archevêques les évêques et toutes les autres personnes constituées en dignité qui tiennent du roi en chef relèveront leurs terres du domaine du roi comme baronnies et en répondront aux justiciers et aux officiers du roi, suivront et exécuteront toutes les coutumes royales; et, comme tous les autres barons, devront assister aux jugements de la cour du roi avec les barons jusques à sentence de mutilation de membres ou de mort. 12. Vacance advenant d'un archevêché, évêché, abbaye ou prieuré dans le domaine du roi, le roi le tiendra

gale, actuelle, civile et naturelle, directement ou par réclamation. Ce mot, très-usité en droit civil et canonique, était joint fréquemment par les légistes anglais à celui de *livery* (liberatio) : *livery and seisin*, c'est-à-dire *livraison* de la possession à un autre.

[1] Nous avons adopté la ponctuation et la division des idées telles qu'elles sont dans l'abbé Fleury (*Hist. ecclés.*), qui avait sans doute plusieurs pièces authentiques sous les yeux.

[2] Adopt. *Episcopus*, au lieu d'*Episcopum*

en sa main et en touchera tous les revenus et toutes les issues, comme ses revenus domaniaux. Et quand le temps sera venu de pourvoir à cette église, le seigneur roi devra mander les principales personnes de cette église et l'élection se fera dans la chapelle dudit roi, avec l'assentiment dudit roi, et sur l'avis des personnes constituées en dignité qu'il aura convoquées à cet effet : et là même l'élu fera hommage et jurera fidélité au roi comme à son seigneur lige, avant que d'être consacré, promettant, sauf les devoirs de son ordre, lui conserver la vie, les membres, et la dignité temporelle. 13. [1] Si quelqu'un des grands du royaume empêche par force un archevêque ou un archidiacre de rendre justice contre lui ou contre les siens, le seigneur roi doit rendre la justice lui-même. Et s'il arrive aussi que quelqu'un dénie par force au seigneur roi son droit, les évêques, les archevêques et les archidiacres doivent lui appliquer justice pour qu'il satisfasse au roi. 14. L'église ou le cimetière ne retiendra pas contre les justiciers du roi les biens non féodaux [2] de ceux qui ont forfait au roi; parce que ces biens lui appartiennent quoiqu'ils soient trouvés dans les églises ou hors des églises. 15. [3] Les actions pour dette

[1] Le roi, qui déjà par l'article 8 s'était réservé de faire cesser ou continuer l'instance en cas d'appel et de déni de justice de la part de l'archevêque, augmente encore son influence par cet article 13, où la réciprocité n'est qu'apparente; car le premier cas devait se présenter bien plus souvent que le second.

[2] *Castella*, lisez *catalla* (*chattels*).

[3] « La cour spirituelle, loin d'avoir le droit de connaître des contrats

soit qu'il y ait serment interposé ou non, se poursuivront dans la cour du roi. 16. Les fils de paysans[1] ne doivent pas être ordonnés prêtres, sans le consentement du seigneur sur la terre duquel ils sont nés. » Cette révision, ou plutôt cette réhabilitation de coutumes et de libertés iniques, et de priviléges odieux au Seigneur, fut consentie par les archevêques, les évêques, les abbés, les prieurs, le clergé, les comtes, les barons et tous les grands du royaume[2]. Ils promirent et jurèrent à haute voix, sur le livre de vérité, de maintenir et d'observer ces

civils non confirmés par serment, droit auquel je doute que l'église ait prétendu dans aucun pays, n'avait même aucune espèce de juridiction, lorsque le contrat avait été garanti par serment, à moins qu'il n'y eût défaut de preuve par écrit ou par témoin. » GLANVIL, liv. X, chap. XII. — Cité par Lingard.

[1] Cette disposition était exclusivement dirigée contre la race indigène dont Becket était le représentant, et qui se réfugiait dans l'église pour échapper à la servitude. Cette classe d'hommes désignés ici par le mot *rustici*, s'appelait en langue normande natifs ou naïfs. En anglais moderne neif ou nief signifie un paysan.

[2] Ainsi, par ces dispositions toutes nouvelles, que Henri II décorait du titre d'anciennes et louables coutumes de Henri Ier, son aïeul, il prenait la haute main dans les affaires ecclésiastiques et tranchait violemment la question si difficile des deux pouvoirs. Prendre à son profit les gardes, les régales, les élections, empiéter de toute manière sur la juridiction ecclésiastique, restreindre les excommunications, tel était, en résumé, le but des articles de Clarendon. La royauté en Angleterre essayait, au milieu du douzième siècle, ce que la royauté en France était encore loin d'obtenir. Mais nous avons eu occasion de faire observer la différence de l'état politique dans les deux pays. Au point de vue moderne, on doit louer Henri II de cet essai de gouvernement régulier. Toutefois le nom de Henri Ier, qu'il mettait en avant, n'était qu'une fiction. La charte de Henri Ier restreignait le pouvoir royal vis-à-vis de la féodalité et de l'église. Les constitutions de Clarendon, contraires d'ailleurs

coutumes de bonne foi et sans mauvaise intention, pour le service du seigneur roi et de ses héritiers.

Thomas se repent de son adhésion aux seize articles. — Lettre du pape Alexandre. — A la faveur de cette constitution, le pouvoir laïque envahissait les choses et les personnes de l'église; il disposait de tout à son gré, en foulant aux pieds les droits ecclésiastiques. Les évêques se taisaient ou murmuraient tout bas, loin de résister. Cependant Thomas, archevêque de Cantorbéry, rentra en lui-même; il réfléchit à l'imprudente adhésion qu'il avait donnée à ces lois iniques et détestables pour tout ami fidèle du Christ, et au serment qu'il avait fait de les observer. Pour s'en punir il redoubla ses austérités, se revêtit des habits les plus grossiers, s'abstint de lui-même de paraître à l'autel, jusqu'à ce que par la voie de la confession, et d'une pénitence bien et dûment accomplie, il eût mérité d'être absous par le souverain pontife. Aussitôt il envoya des ambassadeurs à la cour de Rome, et manda au pape, dans une cédule, les causes des griefs de l'église et des siens propres. Il demanda d'être relevé du serment qu'il avait prêté imprudemment, et il obtint son absolution par la lettre suivante :

« Alexandre, évêque, etc. : Ta fraternité peut être sûre qu'il est parvenu à nos oreilles qu'à l'occasion d'une certaine faute, tu as résolu de te sus-

aux ordonnances de Guillaume-le-Conquérant, augmentaient essentiellement l'autorité du roi.

pendre toi-même de la célébration des messes, et de t'abstenir de consacrer le corps et le sang du Seigneur. Mais considère soigneusement et mûrement combien cela peut être grave, surtout dans la haute position où tu es placé, et combien il en peut naître de scandale : que ta vigilance et ta sagesse y fassent attention. Réfléchis aussi, dans ta prudence, qu'il y a une grande différence entre une faute commise avec préméditation et de propos délibéré, et une faute où l'on est entraîné par ignorance ou par nécessité. Car, ainsi qu'on le dit, c'est si bien la volonté qui fait le péché qu'un péché, à moins d'être volontaire, n'est point péché. Si donc tu te crois coupable de quelque chose qui puisse te donner des remords de conscience, nous te conseillons d'agir comme doit le faire un prêtre sage et prudent, en faisant pénitence et en te confessant. Alors le Dieu de pitié et de miséricorde, qui regarde beaucoup plus à l'intention qu'au fait, te remettra ta faute dans la miséricorde habituelle de sa piété. Quant à nous, confiant dans les mérites des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous t'absolvons de la faute que tu as commise, et nous la remettons à ta fraternité, en vertu de notre autorité apostolique ; te conseillant, du reste, et te recommandant de ne pas t'abstenir désormais, à cause de cela, de célébrer la messe. »

La querelle s'aigrit. — Cette même année, le roi Henri, voulant, disait-il, faire punir sans distinction de personnes tous les méfaits avec la sévérité qu'ils mé-

ritaient, et appliquer aux deux ordres une justice inique et préjudiciable, prétendit qu'il était mauvais que les clercs pris en flagrant délit par les justiciers fussent livrés sans être punis à l'évêque. Il décida par conséquent que quand les évêques se saisiraient des coupables, ils commenceraient par les dégrader en présence du justicier royal, et les livreraient ensuite à la cour du roi pour être punis. L'archevêque s'y opposait en disant que ceux qui étaient dégradés par les évêques ne devaient pas être punis par la main laïque, parce que c'était punir deux fois pour le même fait. Cette discussion s'éleva à l'occasion d'un certain Philippe de Broc, chanoine de Bedford, qui, mis en jugement pour homicide, proféra des paroles outrageantes contre le justicier du roi. N'ayant pu nier devant l'archevêque les faits qui lui étaient imputés, il fut privé du bénéfice de sa prébende, et chassé du royaume pour deux ans. Ce fut là un neuvième grief du roi contre l'archevêque. Octavien étant mort, Frédéric nomma un autre compétiteur. Cette même année, la dédicace de l'église de Reading fut faite par le même archevêque Thomas, en présence du roi et de dix évêques.

Thomas Becket quitte l'Angleterre. — L'archevêque, voyant alors que les libertés de l'église étaient complétement violées, partit à l'insu du roi, s'embarqua sur un vaisseau à Romney, pour se rendre à Rome, mais il fut repoussé par les vents contraires sur les côtes d'Angleterre. Cette tentative fut

regardée par le roi comme une dixième offense. Aussitôt il fut traduit en cause, sur la plainte de Jean, maréchal du roi, qui réclamait un manoir possédé injustement, disait-il, par l'archevêque depuis longues années. Après une foule de vexations, Thomas fut condamné, et adjugé à la merci du roi : il se décida alors à payer une amende suffisante, qui fut taxée à cinq cents livres d'argent ; et pour la onzième fois éclata l'animadversion du roi contre lui, quoique ce fût un homme de conscience pure. On le somma aussi de comparaître à Northampton, pour rendre compte de sa gestion quand il était chancelier. Thomas s'y présenta le troisième jour des ides d'octobre. Comme il possédait depuis plusieurs années en toute liberté les chatellenies de Eye et de Berkhamsted, il paraissait très-conforme à la raison qu'il rendît compte des revenus depuis le commencement de sa gestion. Mais avant sa consécration, Henri, fils et héritier du roi, et justicier du royaume, avait déclaré l'archevêque libre et absolument quitte de toute réclamation. Aussi, pour ne pas être condamné par une sentence injuste, il en appela au saint-siége apostolique, et défendit sous peine d'anathème, tant aux évêques, ses suffragants, qu'à tous les laïques de porter une sentence injuste contre lui, qui était leur père et leur juge. Cependant les grands et les évêques convoqués exprès par le roi, passèrent outre et donnèrent jugement, sans qu'il fût convaincu, sans qu'il eût avoué, et tandis qu'il invoquait un privilége qui lui appartenait ainsi qu'à son église. Alors l'archevêque

réduit à l'extrémité, abreuvé d'amertumes et d'insultes, abandonné par tous les évêques, traversa la foule en portant haute sa croix qu'il tenait à la main, et sortit. La nuit suivante, il quitta secrètement Northampton, se cachant pendant le jour aux regards des hommes, et ne voyageant que pendant la nuit. Quelques jours après il arriva au port de Sandwich, et montant sur un petit bateau, il navigua jusqu'en Flandre. Ce confesseur du Christ, forcé de recourir à l'exil, fut reçu à Sens par le seigneur pape Alexandre, et recommandé aux moines du couvent de Pontigny.

Plaintes de Henri II contre Thomas de Becket. — Vers le même temps, le roi d'Angleterre envoya des députés au pape, à Sens, qui accusèrent ainsi l'archevêque dans le consistoire : « Une discussion s'était élevée entre Thomas, archevêque de Cantorbéry, et le roi des Anglais. De l'aveu de chacun, on prit jour pour terminer ce différend par une juste décision. Sur l'ordre du roi, les archevêques, les évêques et les autres dignitaires ecclésiastiques s'étaient rendus à l'assemblée, afin que, plus la foule serait grande, plus la fraude et la malice fussent avérées et manifestes. Au jour convenu, voici que ce perturbateur de l'état se présente dans l'église devant un prince catholique ; et n'ayant pas grande confiance en ses propres mérites, il s'arme du signe de la sainte croix, comme s'il devait paraître devant un tyran. Sa majesté le roi ne s'en offense pas, mais remet aux évêques le juge-

ment de sa propre cause, pour n'encourir aucun reproche de partialité. Les évêques n'avaient plus qu'à terminer le différend en portant sentence, à rétablir la bonne harmonie entre les deux adversaires, et à étouffer tout motif de dissension. Mais voici que cet ennemi public s'y oppose : il prétend que le traduire en jugement devant le roi, c'est empiéter sur les droits et la dignité du saint-siége. Comme s'il ne savait pas bien qu'en supposant qu'on dérogeât quelque peu dans cette affaire à la dignité de l'église, il fallait dissimuler pour un temps, afin de rendre la paix aux fidèles. Il s'oppose aussi en prenant le nom de père (ce qui est tant soit peu arrogant), et en disant que les fils ne doivent pas s'assembler pour condamner leur père. Mais il était nécessaire que l'humilité des fils mît un terme à l'orgueil du père ; de peur qu'après ce père la haine qu'il inspire ne retombât sur les fils. » Les députés demandaient en outre avec instance que le pape envoyât deux légats qui décidassent sans recours ni appel le différend entre le roi et l'archevêque. Puis, à force de promesses, ils cherchaient à décider le pape à vouloir bien accorder et confirmer les coutumes et libertés du royaume d'Angleterre, que le roi appelait les antiques dignités du roi Henri, son aïeul. Mais lorsqu'au retour des ambassadeurs, Henri connut qu'il avait été repoussé dans sa demande, il entra dans une affreuse colère, et écrivit à tous les vicomtes d'Angleterre une lettre dont voici la teneur :

LETTRE DU ROI D'ANGLETERRE AUX VICOMTES DU ROYAUME.

— A L'ÉVÊQUE DE LONDRES ET AUX JUSTICIERS. — « Voici ce que j'ordonne : si quelque clerc ou laïque, en votre bailliage, en appelle à la cour de Rome, prenez-le et tenez le sous bonne garde, jusqu'à ce que je vous aie fait connaître ma volonté. Saisissez en mon nom tous les revenus et possessions des clercs de l'archevêque. Prenez de bonnes cautions [1], tant sur les pères, mères, frères, sœurs, neveux et nièces de tous les clercs qui sont avec l'archevêque, que sur leurs biens meubles et immeubles (non féodaux), jusqu'à ce que je vous aie fait savoir ma volonté, et apportez ce bref avec vous, quand vous en serez sommé. » Il écrivit aussi à Gilbert, évêque de Londres, en ces termes : « Vous savez que Thomas, archevêque de Cantorbéry, a cherché à me nuire, à moi et à mon royaume ; vous savez qu'il s'est enfui à mauvais dessein. C'est pourquoi je veux que les clercs, ses adhérents, qui ont agi contre mon honneur et celui de mon royaume, ne touchent, à partir du jour de sa fuite, aucune somme sur les revenus qu'ils ont dans votre évêché, si ce n'est avec ma permission. Je veux qu'ils ne reçoivent de vous ni assis-

[1] *Plegium*, caution, du français pleige : de là franc-pleige, c'est-à-dire celui qui, par gage, se porte caution et s'oblige pour un homme libre. Il était d'usage que les voisins ou les membres d'une même famille se portassent francs-pleiges les uns pour les autres. Le vicomte (shériff) était chargé de veiller à ce que des hommes libres et non autres se portassent pleiges pour des hommes libres, et de savoir dans quelle proportion chacun s'était obligé. C'est ce que Matt. Pâris appelle plus bas *visus de franco-plegio*, examen du franc-pleige. — On entendait par *catalia* les biens, meubles et immeubles, personnels et réels et non féodaux, du mot normand *chattels*.

tance ni conseil. » Il signifia la même chose à ses justiciers, par des lettres conçues en ces termes : « Si quelqu'un a été trouvé porteur des lettres du seigneur pape ou du mandement de l'archevêque Thomas, qui met le royaume en interdit, qu'il soit pris et gardé jusqu'à ce que j'aie fait connaître ma volonté. De même, qu'on ne permette à aucun clerc, moine, chanoine ou quelque religieux que ce soit, de passer la mer, à moins qu'il n'ait des lettres de retour signées par le justicier ou par nous. Si l'on en trouve quelqu'un qui n'en soit pas muni, qu'il soit pris et gardé. Que nul n'en appelle au pape ni à l'archevêque Thomas, qu'aucune assemblée ne soit tenue d'après leurs ordres, et que ces ordres mêmes ne soient pas reçus en Angleterre. Si quelqu'un tient l'assemblée, reçoit ces ordres, ou communique avec eux, qu'il soit pris et gardé. Si quelque évêque, abbé, clerc ou laïque, observe la sentence d'interdiction, qu'il soit immédiatement chassé du royaume, lui et tous ses parents, sans qu'ils puissent rien emporter avec eux sur leurs propres biens ; mais que ces biens et tout ce qu'ils possèdent soient saisis en notre nom. Tous les clercs qui ont des revenus en Angleterre sont sommés, dans chaque comté, de revenir en Angleterre dans trois mois au plus tard, précisément à l'époque de leurs revenus, s'ils tiennent à les toucher ; et s'ils ne sont pas de retour au terme fixé, nous ferons saisir leurs revenus. Que les évêques de Londres et de Norwich soient sommés de comparaître devant nos justiciers pour se justifier d'avoir, contre les sta-

tuts du royaume, mis l'interdit sur la terre du comte Hugues et porté contre lui sentence d'anathème. Que les deniers du bienheureux Pierre soient levés et gardés, jusqu'à ce que le seigneur roi vous ait fait savoir sa volonté sur ce point. » Le roi ordonna, en outre, la confiscation des possessions de l'église de Cantorbéry, ainsi que de tous les biens de l'archevêque et des siens. Il condamna même au bannissement, ce qu'on ne voit dans aucune histoire, tous les parents de l'archevêque, sans distinction d'état, de sexe ou d'âge. Enfin, tandis que l'église catholique prononce des prières pour les hérétiques, pour les schismatiques, et même pour les juifs perfides, le roi défendit que personne fournît à l'archevêque le secours de ses prières.

Discours de Thomas au pape. — Réponse du pape. — Au milieu de tant d'outrages, ne pouvant attendre aucun secours de tous ses suffragants, le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, se rendit à la cour romaine, et parla ainsi, en présence du seigneur pape : « C'est en vous que je me réfugie, très-saint-« père, quand je vois avec douleur la paix et les « droits de l'église violés par l'avarice des princes. « J'ai cru devoir me mettre en garde contre les en-« vahissements du mal. Or, j'ai été appelé devant le « roi pour être interrogé comme un laïque sur quel-« ques offices qui m'avaient été donnés, à charge, « il est vrai, d'en rendre compte, alors que j'étais « chancelier du roi, mais sur lesquels, avant ma pro-« motion à l'archiépiscopat, le fils aîné du roi, jus-

« ticier du royaume, m'avait déclaré, comme évêque,
« quitte de tout compte et de toute réclamation. Voici
« qu'aujourd'hui ceux sur le suffrage desquels j'avais
« compté pour résister m'abandonnent. En effet,
« j'ai remarqué que les seigneurs évêques, mes frères,
« sont prêts, pour complaire aux courtisans, à agir
« contre moi. Aussi, presque étouffé par tous ceux
« qui se jetaient sur moi, je n'ai respiré qu'en recou-
« rant à votre piété, secourable même pour ceux qui
« sont à l'extrémité. Décidez, je vous en prie, d'après
« cela, que je ne devais être jugé ni dans cette assem-
« blée, ni par ces gens-là ; car ce serait empiéter sur
« les droits de l'église, et soumettre le spirituel au
« temporel. L'exemple, une fois donné, ne manque-
« rait pas d'être invoqué fréquemment. Mais, disent
« les évêques, il faut rendre à César ce qui est à Cé-
« sar. Sans doute, il faut obéir au roi en plusieurs
« choses ; mais il ne faut pas lui obéir en ce qui fait
« qu'il est roi. Car ce ne serait plus le propre de
« César, mais d'un tyran. Aussi, si ce n'était pour
« moi, c'était au moins pour eux que les évêques
« devaient s'opposer à ces prétentions; car quelle
« est donc cette grande cause de haine qui fait que,
« pour m'écraser, ils s'écrasent eux-mêmes, et qu'en
« négligeant le spirituel pour le temporel, ils s'affai-
« blissent dans l'un et dans l'autre. Compatissez donc,
« très-saint-père, à mon exil et à ma persécution!
« Souvenez-vous quelquefois que j'ai été grand de
« votre temps, et que j'ai été à cause de vous abreuvé
« d'outrages. Usez des moyens de rigueur, réprimez

« ceux dont les conseils ont donné lieu à cette persé-
« cution et en ont fait scandale. Mais n'en veuillez pas
« au seigneur roi ; car il a été l'instrument plutôt que
« l'auteur de cette machination. »

En entendant cette réclamation, le seigneur pape tint conseil avec les cardinaux, et répondit ainsi, dit-on, à Thomas, archevêque de Cantorbéry : « Le
« plus petit ne doit pas juger le plus grand, et celui
« surtout à qui il est évidemment soumis par le droit
« de primatie, envers qui il est attaché et tenu par
« le lien d'obéissance : voilà ce que démontrent les
« lois divines et humaines ; voilà ce qui est manifes-
« tement déclaré par les statuts des saints pères. Aussi
« nous, à qui il importe de corriger les erreurs,
« nous déclarons complétement nulle et cassons, en
« vertu de l'autorité apostolique, la sentence portée
« témérairement contre vous par les évêques et les
« barons, et par laquelle les dits évêques et les dits
« barons vous ont dépouillé de vos biens meubles,
« tant au mépris de tout droit qu'au mépris des cou-
« tumes ecclésiastiques, surtout puisque vous n'avez
« de biens meubles en propre que sur les biens de vo-
« tre église ; déclarant cette sentence sans force pour
« l'avenir et incapable de porter à l'avenir préjudice
« contre vous, ou contre vos successeurs, ou contre
« l'église confiée à votre direction. De plus, si ceux
« qui, en retenant les biens et les possessions de votre
« église, agissent avec violence et injustice contre
« vous et les vôtres, refusent, légalement sommés,
« de vous rendre ce qu'ils vous ont pris, et de vous

« donner une satisfaction convenable, ne différez « pas, pour peu que vous le jugiez à propos, d'exer- « cer contre eux les rigueurs ecclésiastiques. Pour « nous, nous tiendrons pour bon et irrévocable tout « ce qu'il vous aura semblé convenable de faire à ce « sujet. Cependant, pour la personne du roi, nous « établissons une exception formelle : nous ne vou- « lons vous priver sur personne autre du droit ponti- « fical que vous avez acquis le jour de votre consé- « cration, mais nous voulons que le roi soit respecté. » Muni de cette permission, l'archevêque Thomas retourna au monastère de Pontigny.

Renauld, archevêque de Cologne, vient en Angleterre. — Noradin assiége les chrétiens sur le territoire d'Antioche. — Tremblement de terre. — L'an du Seigneur 1165, Renauld, archevêque de Cologne, qui avait favorisé le schisme d'Octavien contre le pape Alexandre, se rendit à Westminster auprès du roi Henri, pour recevoir en mariage, au nom de Henri, duc de Saxe, Mathilde, fille aînée du roi. Les grands d'Angleterre étant allés solennellement à sa rencontre, Robert, comte de Leicester et justicier du roi, ne l'admit pas au baiser; car il était excommunié par le pape et n'était pas encore absous; aussi tous les autels sur lesquels ce schismatique avait célébré la messe, étaient-ils renversés dès qu'il était parti. Cette même année, la reine Aliénor donna au roi des Anglais, Henri, une fille qui fut appelée Jeanne. Cette même année, Godefroi, évêque de Saint-Asaph, le jour de la Cène

du Seigneur, dans la basilique de Saint-Albans, premier martyr d'Angleterre, sur le grand autel, prépara le chrême et les huiles saintes, en vertu de l'autorité des priviléges concédés au monastère[1], et en présence de l'abbé Robert. Cette même année aussi, Noradin, prince turc extrêmement puissant, vint assiéger, sur le territoire d'Antioche, le château de Harem. A cette nouvelle, Bohémond, prince d'Antioche, Raymond, comte de Tripoli, Salaman, gouverneur de Cilicie, Thoras, prince d'Arménie, accoururent pour faire lever le siége et mirent Noradin en fuite. Mais tandis qu'ils le harcelaient imprudemment dans sa retraite, il se retourna contre ceux qui le poursuivaient, et, se jetant sur eux, il s'empara des princes que nous avons nommés, les jeta dans les fers et les tint prisonniers dans Alep; puis il ramena ses troupes devant le château qu'il avait assiégé auparavant et n'eut pas de peine à s'en emparer. Cette même année, le huitième jour avant les calendes de février, un tremblement de terre se fit sentir dans les comtés d'Ély, de Norfolk et de Suffolk; il renversait ceux qui se tenaient debout et mettait les cloches en branle.

Thomas Becket excommunie les fauteurs des seize articles. — Entrevue inutile de Montmirail. — Départ de Pontigny. — Faits divers. — L'an du Seigneur 1166, le roi Henri passa en Normandie au commencement de la Quadragésime. A cette nouvelle, Thomas, arche-

[1] *Voir* plus haut, à l'accord entre l'abbé de Saint-Albans et l'évêque de Lincoln.

vêque de Cantorbéry, sortit de Pontigny, et se rendit à Vezelay. Là, le jour de l'Ascension, en présence du peuple de la ville et de tous ceux que la solennité de la fête avait attirés, il monta tout à coup en chaire et excommunia, à la lueur des cierges, les fauteurs, défenseurs ou conseillers des constitutions promulguées sous le titre d'anciennes coutumes du royaume. Il prononça une sentence nominative contre Richard de Luci, Richard de Poitiers, Jocelin de Bailleul, Alain de Neuilly, et quelques autres. Mais comme ils étaient absens, qu'ils n'avaient été ni cités ni convaincus, ils envoyèrent des députés à l'archevêque, interjetèrent appel de l'excommunication, et n'en fréquentèrent pas moins les églises. Mais, peu après, Guillaume de Pavie et Jean de Naples, cardinaux *à latere*, députés par le souverain pontife, rapprochèrent le roi Henri et Thomas, archevêque de Cantorbéry, dans une entrevue à Montmirail. Quoique l'archevêque s'aperçût bien que les cardinaux inclinaient du côté du roi, il consentit à remettre le différend à leur arbitrage, puisqu'ils siégeaient en consistoire; mais à condition que, selon la coutume ecclésiastique, ils stipuleraient préalablement pleine et entière restitution de ce qui lui avait été enlevé, à lui et aux siens. Tant qu'il restait dépouillé, il ne voulait se prêter ni se laisser amener à aucun accommodement. Les légats, n'ayant ni voulu ni pu terminer le différend, revinrent à la cour du pape sans que leur négociation eût abouti à rien, et seulement après avoir absous ceux que Thomas avait excommuniés.

Gilbert, évêque de Londres, donna l'absolution à Alain de Neuilly, en lui faisant jurer qu'en se rendant à Jérusalem, il se présenterait devant le seigneur pape et se conformerait à ses instructions. Vers le même temps, Louis, roi de France, se rendit à Pontigny, et pour mettre l'ordre de Cîteaux à l'abri des vexations du roi d'Angleterre, il emmena avec lui, à Sens, Thomas, archevêque de Cantorbéry, à qui, pendant deux ans, les moines de Pontigny avaient donné l'hospitalité[1]. Il l'établit à Sainte-Colombe, et pendant quatre ans pourvut à tous les frais de son entretien. Vers le même temps, pour subvenir aux dépenses de la Terre-Sainte, on imposa et on leva sur chaque hyde de terre, dans tout le royaume, un tribut de quatre deniers. A cette époque, on traduisit en jugement, à Oxford, des gens qui répandaient de pernicieuses doctrines. En présence du roi et des évêques du royaume, ils furent déclarés hors de la foi catholique, et confondus après mûr examen. Leur visage, marqué par le fer rouge, les rendit reconnaissables pour tous; de plus, on les chassa du royaume. Cette même année, Aliénor, reine d'Angleterre, eut un fils qui fut appelé Jean. Cette même année, Robert, abbé de l'église de Saint-Albans, expira le jour de la fête des Apôtres Simon et Jude, après avoir noblement gouverné ladite église pendant quatorze ans. — Mort de Robert, évêque de Lincoln.

[1] M. Aug. Thierry place le départ de Pontigny au mois de novembre 1168, et l'entrevue de Montmirail à l'année suivante.

temps, Thomas, archevêque de Cantorbéry, espérant fléchir par son humilité le cœur du roi Henri, lui fit remettre, entre autres, la lettre qui suit : « J'ai désiré et désire encore voir votre visage et m'entretenir avec vous, beaucoup sans doute à cause de moi-même, mais beaucoup plus encore à cause de vous. Peut-être, en voyant mon visage, vous souviendriez-vous des services que je vous ai rendus, alors que j'étais dans votre faveur, et de la fidélité dont j'ai usé envers vous dans la conscience de mon âme. Que Dieu me juge et me soit en aide au jour du dernier examen, quand tous se tiendront devant son tribunal, pour recevoir selon qu'ils auront fait, dans cette vie, le bien ou le mal. Peut-être auriez-vous pitié sur moi, qui suis forcé de vivre parmi les étrangers, en mendiant mon pain. Je voudrais vous voir dans votre intérêt aussi et pour trois motifs, parce que vous êtes mon seigneur, parce que vous êtes mon roi, parce que vous êtes mon fils spirituel. Comme à mon seigneur, je vous dois et je vous offre mon conseil; comme envers mon roi, je suis tenu envers vous de respectueux avertissement; comme à mon fils, je suis en droit et en devoir de vous adresser des exhortations et des réprimandes. Les rois sont oints de l'huile sainte à la tête, à la poitrine et aux bras; ce qui signifie la gloire, la sainteté et la force. Les rois, qui, dans les temps antiques, n'ont pas suivi les sentiers de Dieu et ont prévariqué à ses ordres, ont été privés de la gloire, de la sainteté et de la force; tels furent

Saül et Salomon. Quant à ceux qui, après avoir péché, se sont humiliés sous la main du Seigneur, Dieu leur a rendu sa bienveillance ainsi qu'à David, Ézéchias, et beaucoup d'autres. Que Henri, mon seigneur, écoute, s'il lui plaît, le conseil de son serviteur, l'avertissement de son évêque, la réprimande de son père; qu'il n'ait plus à l'avenir ni liaison, ni communauté avec les schismatiques, et qu'il ne fasse plus aucun traité avec eux. Souvenez-vous de la promesse que vous avez faite de conserver la liberté de l'église de Dieu, promesse que vous avez déposée écrite sur l'autel, le jour de votre consécration comme roi. Rétablissez donc l'église de Cantorbéry, qui vous a couronné, dans l'état et dans la dignité où elle se trouvait au temps de vos prédécesseurs et des miens. Sinon, soyez certain que vous éprouverez la sévérité et la vengeance divines. »

Appel des évêques suffragants a l'archevêque de Cantorbéry. — Réponse de Thomas. — Lettre de l'évêque de Londres a Henri II. — Cette même année, les évêques suffragants de l'église de Cantorbéry ayant appris que le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, avait lancé une sentence d'excommunication contre les observateurs et défenseurs des iniques coutumes du royaume d'Angleterre, sentence qui les comprenait implicitement eux-mêmes aussi bien que le seigneur roi, craignirent que, dans un nouvel arrêt, il ne les désignât nominativement, après les avoir excommuniés en

général, et lui adressèrent la lettre suivante, en forme d'appel et contre tout droit.

« A leur vénérable père et seigneur Thomas, archevêque de Cantorbéry, les évêques suffragants de ladite église et tous les clercs de leurs diocèses, soumission due et obéissance. Nous avons appris par le rapport de quelques-uns, ce que nous remémorons avec inquiétude et douleur, que vous avez proféré des menaces contre le seigneur roi, que vous avez négligé de le saluer, que vous n'avez recours ni aux avis ni aux prières pour regagner sa faveur; que vous ne sentez ni n'écrivez rien de pacifique, et que votre grande sévérité exige qu'il soit retranché de l'église. Si nous exécutions rigoureusement ce que vous avez si durement prononcé, il faudrait renoncer à toute espérance d'accommodement, et voir ce différend, qui déjà engendre le trouble, dégénérer en une haine éternelle. Et puis, beaucoup de gens conservent un souvenir ineffaçable de la bienveillance que le seigneur roi vous montrait jadis; ils se rappellent quelle estime il avait pour vous, combien il prit plaisir à vous élever au-dessus de tous; en sorte que ceux-là seuls étaient regardés comme heureux sur lesquels vous laissiez tomber vos regards. C'est lui aussi qui, pour empêcher que la mobilité des choses humaines pût vous faire descendre de ce haut rang, a voulu vous implanter dans les choses de Dieu, qui sont immuables; car il espérait régner désormais heureusement et vivre dans une paix profonde, guidé par vos conseils. Aussi, pour que vous ne tentiez

pas d'appesantir votre main sur le seigneur roi et sur son royaume, sur nous-mêmes et sur les églises et paroisses qui nous sont confiées, nous avons cherché un remède et nous vous opposons l'appel. Redoutant vos rigueurs, nous en avions déjà appelé à la face de l'église; maintenant et pour la seconde fois, nous en appelons au pape, par écrit, et nous fixons, pour terme de cet appel, le jour de l'Ascension de notre Seigneur.

Thomas, archevêque de Cantorbéry, à ses suffragants : « Je viens de recevoir la lettre de votre fraternité que je ne puis croire émanée de votre commun conseil : ce qu'elle contient est plutôt amer que consolant pour moi. Plût à Dieu qu'elle vous eût été dictée plus par un esprit de charité, que par une stricte obéissance. En vérité, je vous le dis, sans vouloir vous offenser, je me suis tu bien longtemps, attendant que par une inspiration divine vous eussiez rassemblé vos forces, vous qui êtes retournés en arrière au jour du combat. Je voulais voir si au moins un seul d'entre vous se présenterait à l'ennemi, ferait de son corps un rempart à la maison d'Israël, et oserait résister à ceux qui ne cessent chaque jour d'humilier le troupeau du Seigneur; mais il n'y a eu personne; personne ne s'est présenté. Que Dieu donc juge entre vous et moi; qu'il demande compte de la confusion de l'Église, à vous qui la gouvernez. Quoi que veuille on ne veuille pas le monde, il est nécessaire que l'Église garde la parole de Dieu, qui est son fondateur, jusqu'à ce que vienne l'heure où elle remontera de ce monde à son père. Avez-vous perdu la

mémoire? Ne vous souvient-il plus de ce que j'ai souffert, moi et l'église de Dieu, à Northampton, lorsque pour la seconde fois, le Christ, en ma personne, était traduit devant un tribunal; lorsque le primat de Cantorbéry était accablé d'outrages adressés, tant à lui qu'à l'église de Dieu, et qu'il était forcé d'en appeler à la cour romaine? Qui a jamais vu, qui a jamais entendu dire qu'un archevêque de Cantorbéry eût été jugé, eût été condamné dans la cour du roi à donner caution, et cela encore par ses propres suffragants? Quand je me suis retiré, dites-vous, tout est tombé dans le trouble : que celui-là se l'impute, qui y a donné lieu. Car sans aucun doute la faute appartient à celui qui agit, et non pas à celui qui se retire; à celui qui persécute, et non pas à celui qui évite l'injure. J'ai attendu dans ma cour pour voir si j'avais encore quelque insulte à éprouver, et l'on a interdit à mes officiaux de m'obéir, même pour la moindre chose, sans la permission du roi; on leur a défendu de rien fournir, à moi et aux miens. Mes clercs ont été proscrits, ainsi que les laïques; les hommes avec les femmes, les femmes avec les petits enfants à la mamelle. On a adjugé au fisc les biens de l'Église et le patrimoine de celui qui est mort sur la croix. Une partie de l'argent a été détournée au profit du roi, l'autre au profit de l'évêque de Londres. Vous interjetez appel, dites-vous : mais croyez-vous que cet appel puisse suspendre mon autorité, et m'empêcher de sévir contre vous et vos églises, si l'énormité de votre faute m'y contraint? Je sais bien que tout appelant forme appel

en son nom ou au nom d'un autre. Si c'est en son nom, il en appelle de la punition qui lui est infligée, ou qu'il craint de se voir infliger. Je suis bien sûr, par la grâce de Dieu, de ne vous avoir encore causé aucun tort qui vous mette en droit de recourir à l'appel, comme à une sauvegarde. Si c'est par crainte, et d'avance, que vous en appelez, afin que je n'agisse pas à l'avenir contre vous ou vos églises, ce n'est pas là un appel qui puisse ou doive suspendre l'autorité et le pouvoir que j'ai sur vous et sur vos églises. Si c'est au nom du seigneur roi que vous en appelez, votre sagesse aurait dû savoir que les appels sont établis pour obvier à l'injustice, et non pour faciliter l'injustice, pour soulager les opprimés, et non pour les opprimer plus encore. C'est pourquoi, si celui qui détruit les libertés de l'Église, qui s'adjuge et envahit ses biens, n'est pas écouté quand il appelle, à plus forte raison ne le seront point ceux qui appellent en son nom. Au reste, ne croyez pas que je parle ainsi par crainte d'avoir agi ou d'agir à l'avenir d'une manière irrégulière à l'égard de la personne du seigneur roi, à l'égard de son royaume, ou de vos personnes ou de vos églises. Aussi pensais-je que j'étais plutôt répréhensible pour ma longue patience, que condamnable pour ma sévérité et ma rigueur. Je termine en vous disant, en peu de mots, et en vous affirmant d'une manière formelle, que notre seigneur le roi ne pourra nullement se regarder comme injustement molesté, s'il encourt une sévère censure, puisque sollicité maintes fois, et toujours régulièrement, par

le seigneur pape et par moi, il s'est refusé à toute satisfaction. » Dans la même lettre, l'archevêque donna à Gilbert, évêque de Londres, en vertu de l'obéissance qui lui était due, l'ordre suivant : « Dans le terme de quarante jours, après ma lettre reçue, ayez soin de restituer en entier, sans aucun prétexte et délai, tout ce que vous avez touché ou détourné au profit de votre église, sur les églises et bénéfices de mes clercs, qui ont été bannis du royaume avec moi et pour moi, revenus que vous avez en garde par ordre du roi. » Dès que l'évêque eut reçu cette lettre, il écrivit au roi d'Angleterre, en ces termes :

« Il a semblé bon à votre excellence que les églises des clercs de l'archevêque qui se trouvent dans le diocèse de Londres ou dans celui de Cantorbéry, soient placées sous notre garde. C'est un fardeau que nous avons accepté (Dieu en est témoin) par pure charité, afin que si par bonheur quelqu'un de ces clercs rentrait en grâce auprès de vous, nous lui rendions intégralement son bien. Or, l'archevêque, qui se tient en embuscade, surtout contre ma personne, cherche les occasions, et s'efforce de me nuire, à moi spécialement, dans une chose où je cherchais à être utile aux autres. Il m'a adressé une lettre, m'ordonnant, au nom de l'obéissance, de ne pas manquer de restituer à lui et à ses clercs, tout ce que j'ai touché sur leurs revenus. Aussi je supplie votre sublimité de confier à un autre, selon qu'elle le jugera convenable, la garde des susdites églises. La somme s'élève pour le moment à cent huit livres, quatorze

sols et six deniers. Permettez-moi, je vous prie, de la mettre en sûreté chez quelque autre, jusqu'à ce que le Seigneur ait décidé quelle doit être l'issue de toute cette affaire. »

Lettre du pape a Thomas. — Simon abbé de Saint-Albans. — Discorde entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — L'an du Seigneur 1167, le pape Alexandre écrivit en ces termes, à Thomas, archevêque de Cantorbéry : « Marchant sur les traces des pontifes romains, Pascal et Eugène nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, nous vous accordons pleinement à vous et à vos successeurs légitimement élus, la primatie de l'église de Cantorbéry, ainsi qu'il appert qu'elle a été possédée par Lanfranc, Anselme et leurs autres prédécesseurs. Tout ce qui touche évidemment à la dignité et au pouvoir de la sainte église de Cantorbéry, nous le confirmons par la teneur du présent écrit, ainsi qu'il appert que vos prédécesseurs l'ont possédé en vertu de l'autorité du siége apostolique aux temps du bienheureux Augustin. » La même année, Robert, évêque de Lincoln, homme d'une grande humilité, s'endormit dans le Seigneur, le septième jour avant les calendes du mois de février. Cette même année, Simon, prieur de l'église de Saint-Albans, le jour de l'Ascension de notre Seigneur, fut élu abbé de cette même église et consacré solennellement devant le grand autel du monastère, par Gilbert, évêque de Londres. Vers le même temps aussi la guerre éclata entre les rois de France et d'Angleterre. Chaumont

près de Gisors, fut brûlé par les Normands : plusieurs chevaliers et citoyens furent faits prisonniers. En représailles, le roi de France incendia la bourgade d'Andely; mais en regagnant la France le même jour, il perdit plus de mille des siens en route. Peu après dans un bourg du Perche, un grand nombre de chevaliers français furent faits prisonniers par les Normands.

Henri II écrit a Renauld, évêque de Cologne. — L'an du Seigneur 1168, le roi d'Angleterre Henri, irrité contre le pape Alexandre de ce qu'il avait accordé la primatie du royaume d'Angleterre, à Thomas archevêque de Cantorbéry, écrivit la lettre qui suit à Renauld, archevêque schismatique de Cologne et ennemi déclaré du pape : « Depuis longtemps je désirais avoir une juste occasion de me détacher du pape Alexandre et de ses perfides cardinaux, qui se font fort de soutenir contre moi ce traître félon Thomas, archevêque de Cantorbéry. Aussi sur l'avis de mes barons et du clergé, je suis sur le point d'envoyer à Rome des hommes illustres de mon royaume, l'archevêque d'York, l'évêque de Londres, l'archidiacre de Poitiers, Richard de Luci, Jean d'Oxford : ils sont chargés de faire une déclaration publique et manifeste, tant en mon nom, qu'au nom de mes sujets dans le royaume et dans toutes les autres terres que je possède; ils demanderont au pape Alexandre et à ses cardinaux, que désormais ils ne tiennent plus ce traître félon sous leur sauvegarde, mais qu'ils me

délivrent de lui, afin que je puisse avec l'avis du clergé en nommer un autre au siége de Cantorbéry. Ils exigeront aussi la révocation et la nullité de tout ce que Thomas a fait; ils prieront aussi le pape de faire devant eux le serment public, que lui et ses successeurs maintiendront à perpétuité, autant qu'il sera en eux, vis-à-vis de moi et des miens, les coutumes royales du roi Henri mon aïeul, dans leur intégrité et plénitude. Mais s'il arrive que la cour romaine se refuse à quelqu'une de mes demandes, ni moi, ni mes barons, ni mon clergé ne lui conserveront plus aucune obéissance: bien plus nous renierons publiquement le pape et tous les siens. Quiconque dès lors sera trouvé dans ma terre avec l'intention d'adhérer encore au pape, sera banni du royaume. C'est pourquoi nous vous prions comme notre très-cher ami, d'envoyer vers nous au plus tôt et en écartant toute cause de délai, le frère hospitalier Ernald, qui, de la part de l'empereur et de la vôtre, puisse servir de guide à mesdits messagers, tant en allant qu'en revenant sur les terres de l'empereur. Adieu.»
Les clercs et les scribes du seigneur roi, ont raconté que cette lettre avait été dictée sur son ordre par Gilbert, évêque de Londres, pour la ruine du seigneur pape, de Thomas, archevêque de Cantorbéry et de l'église d'Angleterre. Il arriva qu'une nuit où ce même Gilbert était étendu dans son lit, cherchant les moyens de nuire à l'archevêque qui n'avait pour lui que sa bonne conscience, et qu'il s'occupait de la teneur de cette lettre, tissu d'iniquités, il entendit

une voix terrible qui venait du ciel, et qui lui disait distinctement : « Gilbert Foliot, Gilbert Foliot, tandis « que tu te livres à ces pensées, ton Dieu est Asta- « roth. »

Lettre du pape Alexandre a l'évêque de Londres, Gilbert. — Réponse de l'évêque. — Vers le même temps, le seigneur pape Alexandre écrivit en ces termes à Gilbert, évêque de Londres, relativement à l'affaire de l'église de Cantorbéry : « Nous ne pensons pas que vous ayez perdu le souvenir de toutes les instances que nous a faites jadis notre très-cher fils en Jésus-Christ, Henri, l'illustre roi d'Angleterre, pour obtenir de nous votre translation du siége d'Hereford, dont vous étiez investi, à celui de Londres. Pour nous faire accéder à sa demande, il alléguait nécessité majeure et profit, assurant que cette ville était en quelque sorte la demeure des rois, et que, d'après l'estime qu'il avait pour votre piété et votre sagesse éminentes, il désirait vous avoir plus près de lui, afin d'user temporellement et spirituellement de vos conseils dans tout ce qui pouvait servir au salut des âmes, dans tout ce qui pouvait contribuer à l'agrandissement et à la prospérité du royaume. Alors, considérant de quelle utilité votre piété et votre sagesse pourraient être pour le salut de ce même royaume et du roi lui-même, ainsi que le profit qui pourrait résulter de ce changement, nous avons cédé volontiers à ses instances et nous avons permis que vous fussiez promu à l'évêché de Londres. Aussi, plus nous avons

mis de complaisance à remplir son désir et son bon vouloir à votre égard, plus nous avons travaillé pour votre élévation et honneur, plus maintenant vous devriez, en bonne conscience, mettre tous vos soins à faire prospérer et à fortifier l'église, plus vous devriez nous faire voir par des efforts et des faits évidents que vous cherchez à atteindre ce résultat qu'attendait ledit roi Henri, et que nous espérions nous-mêmes. Et cependant vous êtes parfaitement informé que ledit roi détourne son cœur du respect dû à la sainte église; qu'en une foule de cas, dans les appels ou dans les messages qu'il nous adresse, il communique avec des gens excommuniés nominativement, et avec des schismatiques; qu'il se confédère avec eux, et qu'il semble persécuter et combattre l'église, en forçant notre vénérable frère Thomas, archevêque de Cantorbéry, à se tenir éloigné du royaume. C'est pourquoi nous adressons à votre sollicitude, prière, avis et ordre de vous adjoindre notre vénérable frère Robert, évêque de Hereford, d'aller trouver ledit roi, de l'avertir, de l'exhorter et d'insister auprès de lui, pour qu'il renonce à ses mauvais desseins; qu'il donne satisfaction, comme il est convenable, dans ce en quoi il a péché; qu'il se désiste tout à fait de ses entreprises coupables; qu'il chérisse son créateur avec un cœur pur; qu'il regarde avec son respect habituel sa sainte mère l'église romaine; qu'il n'en interdise pas l'entrée à ceux qui veulent la visiter; qu'il ne prohibe en aucune façon les appels qui lui sont adressés; qu'il demeure ferme et inébranlable

dans le respect qu'il doit avoir pour le bienheureux Pierre et pour nous, en rappelant et en réintégrant avec bonté dans son siége notre vénérable Thomas, archevêque de Cantorbéry; qu'enfin il ouvre son cœur à l'indulgence et à la piété, pour que celui par qui les rois règnent lui conserve sur la terre son royaume temporel, et lui fasse dans le ciel une part au royaume éternel. Mais s'il ne se corrige de ses erreurs au plus vite, qu'il craigne que le Seigneur ne se courrouce enfin de tant de fautes; qu'il redoute pour lui et pour les siens les effets de la vengeance divine; et qu'il sache que nous-mêmes nous ne pourrions prendre plus longtemps tout ce mal en patience. Au reste, nous parlons ici moins pour nous que pour lui, dont la gloire et l'honneur sont nos vœux les plus chers. »

Gilbert répondit : « En recevant, très-cher père en Jésus-Christ, vos ordres avec le respect qui leur est dû, nous nous sommes hâté d'aller trouver votre cher fils, l'illustre roi d'Angleterre, et nous nous sommes présenté à lui après nous être adjoint notre vénérable frère, l'évêque de Hereford, ainsi que vous nous l'aviez mandé. Alors nous lui avons mis sous les yeux tout ce qui était contenu dans la lettre que vous nous aviez envoyée. Tantôt en le suppliant, tantôt en le réprimandant avec tous les égards dus à la majesté royale, nous l'avons exhorté avec fermeté et instances à donner satisfaction, à se laisser toucher par nos avertissements, et à ne pas tarder de rentrer dans la voie de la vérité et de la justice, s'il avait dévié du droit che-

min. Nous lui avons conseillé de se rendre à vos avis pieux et paternels; de se désister tout à fait de ses entreprises mauvaises; de chérir Dieu avec un cœur pur, d'avoir pour sa sainte mère l'église romaine le respect accoutumé, de ne pas en interdire l'entrée à ceux qui veulent la visiter, de ne plus prohiber les appels qui lui sont adressés, de demeurer ferme et inébranlable dans le respect qu'il doit avoir pour le bienheureux Pierre et pour vous, en rappelant et en rétablissant avec bonté notre père et seigneur l'archevêque de Cantorbéry, de se livrer aux œuvres de piété, de ne pas molester les gens d'église, et de ne plus souffrir qu'ils soient molestés ni par lui ni par d'autres, afin que celui par qui règnent les rois lui conserve sur la terre son royaume temporel, et lui fasse dans le ciel une part au royaume éternel; l'avertissant enfin que s'il ne se rendait pas à ces conseils salutaires, votre sainteté, qui a souffert jusqu'ici patiemment, ne pourrait plus, désormais, prendre le mal en patience. Le roi nous a beaucoup remercié de notre démarche, et il nous a répondu sur chaque chose avec une grande modestie de cœur. Il nous a assuré, en premier lieu, qu'il n'avait jamais détourné son esprit de vous, et qu'il avait toujours eu dessein, tant que vous lui garderiez votre faveur paternelle, de vous chérir comme un père, de vénérer et d'honorer la sainte église romaine, d'écouter humblement et d'exécuter vos ordres sacrés, sauf sa dignité et celle de son royaume. Si quelquefois il ne vous a pas regardé avec sa révérence accoutumée,

il en donne pour motif qu'après avoir combattu pour vous au besoin de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, il n'a pas obtenu de votre sainteté la réponse qu'il méritait, lorsqu'il a eu besoin, à son tour, de recourir à vous par ses députés, mais qu'au contraire il a éprouvé un refus dans presque toutes ses demandes, ce qui lui cause chagrin et honte. Confiant en vous comme en un bon père qui écoute les doléances de son fils, il attend et espère de vous un accueil plus favorable et persévère, avec une fermeté inébranlable, dans la fidélité (ce sont ses expressions) qu'il doit au bienheureux Pierre et à vous. Il n'empêchera personne d'aller, selon son désir, visiter votre sainteté; du reste, assure-t-il, il ne l'a pas défendu jusqu'ici. Quant aux appels, d'après l'antique coutume de son royaume, il est de son droit et de son honneur de ne laisser aucun clerc de son royaume former appel vers vous pour une cause civile, avant qu'il ne lui ait préalablement donné autorité et mandat pour exercer ce droit[1]. Si, cette formalité étant remplie, il ne lui est pas fait droit, il interjettera appel quand il voudra, sans que lui-même s'y oppose en aucune façon. Si votre droit et honneur est lésé en la personne de qui que ce soit, il promet de réparer ce tort le plus tôt possible avec l'aide de Dieu, en réunissant en concile toutes les

[1] Ou (avec le texte de la variante que la phrase suivante paraît autoriser) ... *Avant que ce clerc n'ait mis à l'épreuve, pour qu'il lui soit fait droit, l'autorité et la justice royales.*

églises de son royaume Quant à l'empereur dont vous voulez parler, quoiqu'il le connût pour schismatique, il ne savait pas que vous l'eussiez excommunié jusqu'à présent. Si votre déclaration le lui annonce, et qu'alors il se trouve avoir fait alliance avec lui ou quelque autre excommunié, il promet de se rétracter en plein concile sur l'avis des prélats de son royaume. Quant à notre père, l'archevêque de Cantorbéry, il assure qu'il ne l'a aucunement banni de son royaume, et que, de même qu'il en est parti de sa propre volonté, de même il lui sera libre de revenir sans être inquiété dans son église lorsque sa colère sera passée: pourvu toutefois qu'il donne satisfaction sur les faits dont le roi se plaint, et qu'il ait l'intention d'observer dans leur entier les coutumes royales auxquelles il a prêté serment. Enfin, si quelque personne ecclésiastique ou si quelque église prouve qu'elle a été molestée par le roi ou par les siens, il s'engage à donner pleine satisfaction, sur l'avis du clergé de son royaume. Telles sont les réponses que nous avons reçues de notre seigneur le roi, raisons qui sembleraient fort plaider pour sa cause, d'autant plus qu'il promet de se soumettre au jugement du clergé de son royaume pour tout ce qu'on lui reproche. Aussi croyons-nous devoir supplier votre excellence d'avoir ces considérations devant les yeux, de ne pas écraser le roseau ébranlé, de ne pas éteindre le lin fumant, de retenir pour un temps dans les bornes de la modération, si vous voulez y consentir, ce zèle saint dont vous êtes enflammé pour venger toute injure faite à l'église

de Dieu, de ne prononcer ni sentence d'interdit, ni arrêt qui retranche définitivement de l'église; de peur que vous n'ayez à déplorer le malheureux bouleversement de tant d'églises, et que vous ne détourniez à tout jamais de votre obéissance (ce dont Dieu nous garde!) le roi lui-même et tous ses sujets avec lui. La fierté du sang royal ne se laisse dompter que quand elle a vaincu d'abord, et elle cède sans rougir quand elle a été la plus forte. Si toute cette affaire avait pour résultat de faire tout perdre à monseigneur de Cantorbéry et de le forcer à un exil perpétuel, s'il devait arriver (ce dont Dieu nous garde!) que l'Angleterre n'obéît plus désormais à votre autorité, ne serait-il pas aujourd'hui bien préférable de patienter pour un temps que de s'abandonner[1] à un zèle si sévère et si rigide. Et puis, si la persécution ne parvient pas à détacher la plupart d'entre nous de votre obédience, il ne s'en trouvera pas moins quelqu'un qui courbe les genoux devant Baal, et reçoive, sans aucun respect pour la religion, le pallium de Cantorbéry des mains de l'idole. Il ne manquera pas non plus de gens qui nous chasseront de nos siéges et de nos chaires pour s'en emparer, et qui obéiront avec ferveur au faux dieu. Déjà beaucoup prédisent l'événement, hâtent de tous leurs vœux les jours du scandale, et voudraient que les droits sentiers fussent

[1] *Deseruisse*. Je propose : *deserviisse*, et plus loin, je lis : *Quod si plures ex nobis ab obedientiâ...* Au lieu de *quid enim quod pluris est nobis, si ab obedientiâ...*

changés en sentiers tortueux. C'est pourquoi, très-saint père, ce n'est pas seulement sur nos propres calamités que nous redoutons d'avoir à pleurer et à frapper nos poitrines; car si vous ne remédiez à ces maux en toute hâte, nous craignons pour l'église de Dieu un second bouleversement; et alors, la vie nous étant à charge, nous souhaiterions être morts le jour même où nous sommes nés. » Cette même année, Thomas, archevêque de Cantorbéry, excommunia Alain de Neuilly, qui retenait dans les fers son chapelain, Guillaume. A peu près vers le même temps, Conan, comte de la petite Bretagne, laissa pour héritière, en mourant, une fille qu'il avait eue de Constance, sœur du roi d'Écosse, et que le roi d'Angleterre, Henri, fit épouser à son fils Geoffroi. Henri s'occupa de mettre la paix en Bretagne, et se concilia l'esprit du clergé et du peuple de cette province.

Lettre du pape a Henri II; et a l'archevêque Thomas. — L'an du Seigneur 1169, le pape Alexandre écrivit en ces termes au roi des Anglais, relativement à l'affaire de l'église de Cantorbéry: « Combien de fois, et avec quelle paternité et quelle bienveillance j'ai sollicité votre excellence royale; combien de fois je vous ai exhorté par mes lettres ou par mes légats, à vous réconcilier comme vous le deviez avec notre vénérable frère Thomas, archevêque de Cantorbéry, ainsi qu'à lui rendre, à lui et aux siens, leurs églises et tout ce qui leur a été enlevé; ce sont là des choses que la prudence de votre subli-

mité n'ignore pas, puisqu'elles sont aujourd'hui connues et avérées dans presque toute la chrétienté. Mais comme nous n'avons pu nullement réussir, comme ni prières ni caresses n'ont pu adoucir le courroux de votre âme, nous sommes devenu triste et chagrin, et nous sommes affecté d'avoir vu nos espérances si souvent frustrées; surtout parce que nous vous aimons sincèrement dans le Seigneur, comme un très-cher fils, que menace maintenant un grand péril. En effet, d'après ce qui est dit dans l'Écriture : « Pousse des cris, ne cesse pas, que ta « voix résonne comme une trompette, et annonce « leurs crimes à mon peuple, » nous avons pensé que nous ne pouvions plus supporter, comme précédemment votre endurcissement, sans compromettre la justice et notre salut. Désormais, quoi qu'il veuille faire, nous ne fermerons pas la bouche à l'archevêque, ni ne l'empêcherons d'exécuter librement ce qu'il croira de son devoir, et de venger les injures faites à son église et à lui par le glaive de la sévérité ecclésiastique. » Le même pape envoya en même temps à l'archevêque de Cantorbéry des lettres dont voici la teneur : « Nous avons attendu longtemps avec patience et bonté, le changement du roi d'Angleterre, et nous l'avons averti souvent de rentrer en lui-même, par des paroles douces et amicales, quelquefois même par des paroles dures et très-rudes. Mais si ceux qui occupent les possessions et les revenus, qui par juridiction appartiennent à vous et à votre église, persistent à refuser de vous les ren-

dre [1], usez contre eux de la justice ecclésiastique, sans vous arrêter à tous les appels qu'ils auraient pu former, sauf toutefois la personne du roi, de sa femme et de ses fils, et en usant de la prudence et de la circonspection qui conviennent à la modération pontificale. »

L'évêque de Londres est excommunié. — Vers le même temps, Gilbert évêque de Londres, ayant convoqué le clergé et le peuple de la ville dans l'église de Saint-Paul, le premier dimanche du carême, en appela à l'audience de la cour de Rome, pour se soustraire à la sentence de Thomas, archevêque de Cantorbéry. En effet, il avait été maintes fois sommé par ledit archevêque de rendre à ses clercs leurs églises et leurs bénéfices que le roi l'avait chargé d'administrer, ainsi que tous les revenus qu'il en avait tirés; mais comme il avait persévéré dans la désobéissance à ses ordres canoniques sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, l'archevêque qui n'était nullement informé du dernier appel de Gilbert, l'excommunia solennellement à Clairvaux, le jour des Rameaux, comme fauteur des iniques coutumes royales, et lui adressa le message suivant : « Thomas, par la grâce de Dieu, archevêque de Cantorbéry, et légat du saint-siége apostolique, à Gilbert, évêque de Londres. Plût à Dieu que ce fût un vrai frère, qu'il évitât le mal et qu'il fît le bien !... Nous avons supporté vos excès, tant que cela a été permis, et plaise

[1] Nous rétablissons le sens probable de ce passage incomplet.

à Dieu que la mansuétude de notre patience, qui nous a déjà été si funeste, ne tourne pas à la ruine[1] de toute l'Église. Comme vous avez toujours abusé de notre patience, et que vous n'avez voulu écouter ni le seigneur pape, ni nous-mêmes, quand nous vous parlions dans l'intérêt de votre salut, mais qu'au contraire votre endurcissement est devenu pire de jour en jour; la nécessité nous force, le devoir, la raison et le droit nous décident à vous frapper d'anathème pour des motifs clairs et justes. Aussi nous vous avons excommunié et retranché du corps du Christ, c'est-à-dire de l'Église, jusqu'à ce que vous ayez donné satisfaction, comme il convient. Nous vous ordonnons donc, en vertu de l'obéissance que vous nous devez, et pour ne pas mettre en danger votre salut, votre dignité, et votre état ecclésiastique, de vous abstenir, dans la forme voulue par l'Église, de tout commerce avec les fidèles, de peur que votre contact ne flétrisse et ne frappe de male mort le troupeau du Seigneur, tandis que vous auriez dû lui donner le souffle de vie, en l'instruisant par vos leçons, et en le réformant par vos exemples. » L'évêque de Londres, après avoir formé appel, se soumit sans murmurer à la sentence portée contre lui, et à l'ordre de l'archevêque, et s'abstint complétement de paraître à l'église. L'archevêque, en même temps, écrivit au doyen et au clergé de l'église de Londres, pour leur commander, au nom de l'obédience, de

[1] *Provinciam*, il faut lire *perniciem*.

s'abstenir totalement de communiquer avec leur évêque. Cette même année, Aliénor, fille du roi d'Angleterre, épousa Alphonse, roi de Castille.

Lettre de Henri II a l'évêque de Londres. — Vers le même temps, le bruit de l'excommunication de Gilbert, évêque de Londres, étant venu aux oreilles du roi, et ledit évêque l'en ayant lui-même averti, il lui écrivit une lettre de consolation, en ces termes : « J'ai appris le désagrément que vous cause, à vous et à d'autres personnes de mon royaume, ce misérable et traître Thomas, qui est mon ennemi, et je suis aussi affecté qu'il se soit attaqué à votre personne que s'il avait vomi son venin sur moi-même. Aussi, sachez pour sûr que je donnerai tous mes soins, par le moyen du seigneur pape, du roi de France, et de tous mes amis, à ce qu'il ne puisse plus nuire à l'avenir, ni à nous ni à notre royaume. Je vous donne par conséquent l'avis et le conseil de n'avoir pendant ce temps l'esprit troublé en aucune façon ; et sachez pour sûr que si vous voulez vous rendre à Rome, je vous fournirai sur mon trésor, honorablement et suffisamment de quoi vous défrayer de votre voyage. »

Deux légats du pape sont chargés de concilier le roi et l'archevêque. — Lettre du roi au pape. — Cette même année, le souverain pontife envoya deux légats *à latere*, Vinien et Gratien, chargés de rétablir la paix entre le roi d'Angleterre et l'archevêque de Can-

torbéry. Mais quoique leur pouvoir fût égal, leurs opinions sur cette querelle étaient différentes; et des hommes qui dès le principe avaient manifesté des sentiments tout contraires ne purent amener un arrangement définitif. En effet, Gratien ne trouva pas faveur auprès du roi, pas plus que Vinien auprès de l'archevêque. Ils se présentèrent, à Bayeux en Normandie, devant le roi et l'archevêque, pour y traiter de la paix; et au moment où, après d'interminables conférences, tout le monde pensait que la paix était conclue, Guillaume, archevêque de Sens, envoya aux légats une lettre qui portait que, selon qu'ils en avaient reçu l'ordre du seigneur pape, ils ne devaient rien terminer sans son aveu. Alors les deux légats, après une négociation infructueuse, quittèrent la cour du roi. Car le roi n'avait voulu faire la paix avec l'archevêque à aucune condition, à moins que ce dernier ne promit d'observer les iniques coutumes et dignités de son royaume : ce qui paraissait odieux aux légats eux-mêmes.

Cette même année, Gilbert, évêque de Londres, passa la mer pour faire acte de présence devant le seigneur pape, et lui exposer les causes de son appel. Lorsqu'il fut venu trouver le roi d'Angleterre en Normandie, ils se mirent à comploter tous deux et à chercher de quelle ruse ils se serviraient pour perdre le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, et pour dénigrer sa cause si juste aux yeux du souverain pontife. Enfin ils s'arrêtèrent à ce projet. Le roi enverrait à Rome une ambassade solennelle

avec des lettres dans lesquelles il déclarerait formellement au seigneur pape que, si sa sévérité n'écrasait du pied l'orgueil de Thomas, archevêque de Cantorbéry, lui-même, tous ses barons, tout le clergé d'Angleterre renonceraient à son obéissance. Voici quelle était la teneur des lettres qui furent transmises au pape. « Votre sérénité ne sait que trop, très-saint-père, à quelles attaques nous sommes en butte, moi et ma terre [1], de quelles injures nous sommes accablés par ce Thomas, qui s'établit mon adversaire, sans qu'en bonne conscience j'aie rien fait qui ait pu m'attirer une telle humiliation. Voici qu'aujourd'hui à ses outrages précédents, qui sont innombrables, il en ajoute un nouveau, en ne cessant d'accabler un innocent. C'est, dit-il, avec l'appui de votre autorité qu'il a enfermé dans les liens de l'anathème des fils fidèles et dévoués de l'église romaine, les évêques de Londres et de Salisbury, sans avoir contre eux aucun motif raisonnable d'inimitié. Combien tout cela est intolérable pour moi, combien votre réputation et la mienne en souffrent, ce sont là des choses que votre prudence n'ignore pas sans doute. Je vois de plus que votre paternité s'éloigne de moi comme d'un homme abandonné, puisqu'elle permet, pour augmenter mon humiliation, que je sois en proie à cet homme chargé de crimes, qui est mon ennemi, et puisque la modération de vos corrections paternelles ne réprime

[1] *Terra*. La chose pour l'homme : *mea terra*, mes hommes. La propriété du sol est la base de la souveraineté féodale.

pas la violence de ses injures. Je supplie donc humblement, et j'adjure (j'en ai le droit) votre éminence de montrer par faits et œuvres l'affection que vous devez avoir pour votre fils, en daignant réparer sans délai le tort fait à moi-même, à mes seigneurs et à mes gens, et en déclarant nul et vain tout ce que mon adversaire a entrepris, au mépris de tout droit, contre moi et contre mes seigneurs, clercs ou laïques. Vous êtes d'autant plus tenu en bonne justice de consentir aux demandes que nous adressons à votre paternité que nous avons accédé aux demandes que vous nous avez adressées par vos légats Vinien et Gratien. Vous vouliez que nous rendissions à l'archevêque de Cantorbéry, trop de fois nommé, son archevêché et notre faveur. Et nous, quoiqu'il fût sorti du royaume sans notre aveu et sans aucune violence de notre part, nous avons fait taire notre dignité, et avons consenti devant lesdits légats, devant huit archevêques et évêques et une foule d'abbés, sauf les dignités de notre royaume, à ce qu'il y rentrât librement et en paix, qu'il recouvrât toutes ses possessions telles qu'il les avait en sortant du royaume, lui et tous ceux qui sont bannis avec lui ou pour lui. Nous prions donc instamment votre sérénité de considérer l'honneur et l'utilité que nous avons procurés à vous et à votre cour, et qu'il ne tient qu'à vous que nous lui procurions encore, et d'envisager désormais l'affaire sous une face qui ne permette plus aux malices doucereuses de ce traître perfide d'abuser de votre simplicité. Nous vous prions, par conséquent, de faire

droit à notre demande, en donnant l'absolution à ceux qui sont excommuniés, et de faire en sorte qu'il ne puisse pas répandre sur d'autres le venin de l'excommunication. Si malgré tout nous ne sommes pas exaucés dans nos justes réclamations, il nous faudra désespérer de votre bienveillance, et nous serons forcés de pourvoir d'une autre manière à notre sécurité. Comme tout ce que nous avons à vous communiquer serait difficilement contenu dans cet écrit, nous envoyons aux pieds de votre paternité nos clercs et amis Robert, archidiacre de Salisbury, et Robert (?) Barre, qui vous exposeront plus au long tout ce qui a été fait, et nos autres intentions. »

Le pape écrit a Thomas. — Les ambassadeurs du roi se rendirent donc à la cour romaine, remirent ses lettres au seigneur pape, lui exposèrent le reste de leur mission, et s'efforcèrent surtout de le bien disposer en faveur du roi par de magnifiques présents et des paroles caressantes. S'ils réussirent ou non, c'est ce qu'on peut voir dans la lettre apostolique adressée au bienheureux Thomas de Cantorbéry. Dans un premier message, le pape lui écrivit : « Votre prudence sait quelle activité et ardeur notre très-cher fils en Jésus-Christ, Henri, l'illustre roi d'Angleterre, apporte au gouvernement de son royaume : pour y maintenir la stabilité, il veut s'appuyer sur l'autorité de l'église romaine et demande que nous conservions inviolables et entières les antiques coutumes et dignités de son royaume. Comme il nous

a demandé avec instance que nous nommions l'archevêque d'York aux fonctions de légat dans toute l'Angleterre, nous avons pris en considération le danger des temps, et nous avons accordé au seigneur roi des lettres qui donnent les pouvoirs de légat audit archevêque. Mais avant d'obtenir notre assentiment, les députés du roi nous ont promis en foi et vérité, et se sont offerts à prêter le serment que les lettres de légation ne seraient pas remises à l'archevêque d'York sans votre volonté. » Dans d'autres lettres, le même pape recommanda à l'archevêque de Cantorbéry, et lui enjoignit, au nom de l'obédience qu'il lui devait, de ne lancer contre le roi, contre son royaume, ou contre les personnes constituées en dignité, ni interdit, ni excommunication, ni sentence de suspension, à moins que ledit roi, persévérant dans son opiniâtreté, ne lui eût pas rendu sa faveur avant le commencement du carême, et eût refusé de restituer à lui et aux siens leurs biens confisqués : ce qu'il devait faire pour le salut de son âme et de son royaume, ainsi que pour la tranquillité perpétuelle de ses héritiers.

Le pape écrit au soudan d'Iconium pour sa conversion. — Le soudan reçoit le baptême. — Environ vers la même époque, le seigneur pape envoya cette lettre écrite avec élégance au soudan d'Iconium, qui se proposait de recevoir le sacrement du baptême, et qui désirait être instruit dans la loi chrétienne : « Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au soudan

d'Iconium. Qu'il connaisse la vérité, et qu'il la garde, l'ayant connue! Nous avons appris par votre lettre, et par le rapport fidèle de vos députés, que vous souhaitez de vous convertir au Christ. Vous avez déjà reçu, à ce que nous avons entendu dire, le Pentateuque de Moïse, les Prophéties d'Isaïe et de Jérémie, les Épîtres de saint Paul, l'Évangile de saint Jean et de saint Matthieu; et vous demandez aujourd'hui qu'on envoïe vers vous un homme bien orthodoxe, qui vous instruise en notre lieu et place plus pleinement dans la loi du Christ. C'est avec une bienveillante faveur que nous avons accueilli votre demande recommandable aux yeux de Dieu. Aussi ferons-nous en sorte que nous envoyions vers votre excellence des gens qui, en fait de saine doctrine et d'avis salutaires, remplissent auprès de vous les fonctions du saint-siége apostolique, et dont les mœurs et les mérites ne s'éloignent pas de l'honnêteté ainsi que de la pureté de la science évangélique. Vous nous suppliez aussi de vous exposer dans une lettre le fond, et en quelque sorte la série des principes de notre foi : nous consentons volontiers à votre désir, et nous vous les présenterons sous forme d'abrégé, sans pouvoir approfondir la matière. Ce que vous devez croire pieusement et fidèlement, c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu, mais de façon que l'attribut de la déité, c'est d'être une en substance et triple en personnes. Car il y a Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit; mais le Père, le Fils, et le Saint-Esprit sont un, quoiqu'il y ait cette distinction entre les personnes, que

le Père n'est pas le Fils, que le Fils n'est pas l'Esprit-Saint, et que l'Esprit-Saint n'est ni le Père ni le Fils. La chose sans doute est difficile à comprendre et dépasse toute la sagacité de la raison humaine. Mais plus elle est difficile à croire, plus il est beau d'avoir le mérite de la foi. Sans doute on ne peut trouver de comparaison exacte, pour rendre cette unité et trinité à la fois qui est en Dieu; sans doute les paroles manquent pour parler dignement de cette essence. Nous l'essaierons cependant autant que faire se pourra. Mais nous serons comme des gens qui balbutient; car, pour vous expliquer des choses ineffables, nous ne pouvons que nous servir d'un langage fait pour les choses qui passent. L'apôtre Paul dit : « Les perfec-« tions invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa « divinité sont visibles par la connaissance que les cho-« ses créées nous en donnent. » Voyez, par exemple, l'esprit de l'homme : considérez le corps solaire; la ressemblance ne sera que bien imparfaite : votre œil sera ébloui, mais enfin vous pourrez vous faire quelque idée de la trinité. Il y a dans l'esprit de l'homme l'intelligence, la mémoire et la volonté. Nous appelons esprit la mémoire, esprit l'intelligence, esprit la volonté. Mémoire, intelligence, et volonté sont un seul esprit; et cependant la mémoire n'est ni l'intelligence ni la volonté. Dans le corps solaire, je vois le rayon, je sens la chaleur, je reconnais la splendeur. Ce sont trois propriétés d'un seul être, et cependant chacune d'elles est distincte des deux autres. De même, dans cet ineffable, inénarrable et glorieux

mystère de la déité, le Fils est distinct du Père, et le Saint-Esprit est distinct de l'un et de l'autre. Quoique le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient chacun de même substance, de même pouvoir, et de même gloire, ce ne sont pas cependant trois Dieux; mais c'est une seule substance et un seul pouvoir en trois personnes, et, réciproquement, ce sont trois personnes en une seule substance. Cette profession de notre foi ne tire pas seulement son origine du Christ ou de ceux qui ont suivi sa loi, mais encore on en trouve la base dans Moïse, dans les patriarches et dans les prophètes. Dans le livre de Moïse on trouve cette déclaration de l'unité de l'essence divine : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un. » Et ailleurs : « C'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu, qui « t'ai tiré de la terre d'Égypte : tu n'auras pas d'autres « dieux que moi[1]. » Dieu lui-même fait voir évidemment la pluralité des personnes quand il dit : « Faisons « l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Et le Verbe de Dieu, c'est le fils de Dieu, ainsi que l'atteste saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et « le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes « choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été « fait n'a été fait sans lui. » Vous voyez que la parole du Père s'adresse au Fils et au Saint-Esprit, puisqu'il se sert au pluriel de ces deux termes : « Faisons et « notre. » En effet, c'est par le Verbe et par l'Esprit-Saint que le Seigneur Dieu a tout fait, comme le témoigne

[1] Le Maistre de Sacy traduit : *Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi.*

le prophète David : «Par le Verbe du Seigneur les cieux « ont été affermis, et par le souffle de sa bouche, etc.... » Le même prophète découvre avec grandeur le mystère de la Trinité, quand, dans le même verset, il insiste et répète trois fois ce seul mot, Dieu : « Que le Sei- « gneur Dieu nous bénisse, le Seigneur notre Dieu; que « le Seigneur Dieu nous bénisse, et que tous les pays de « la terre le craignent. » Saint Jean, que j'ai déjà cité, dit dans son épître canonique : « Il y en a trois qui ren- « dent témoignage dans le ciel; le Père, le Fils, et le « Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose. » Le prophète Isaïe dont vous possédez le livre, atteste qu'il a entendu les Séraphins criant : « Saint, saint, saint « le Seigneur, le Dieu des armées. » Pourquoi répète-t-il saint trois fois, si ce n'est pour marquer la trinité de personnes dans le Seigneur Dieu des armées. « La très-sainte et bienheureuse Trinité se compose du Père, qui a engendré le Fils ; du Fils, qui a été engendré par le Père, et de l'Esprit-Saint, qui procède de l'un et de l'autre. Mais dans cette génération ou dans cette procession, la substance divine ne subit, soit dans le Père, soit dans le Fils, ni séparation ni diminution. De même que la lumière vient de la lumière sans aucune diminution de la lumière d'où elle vient, de même le Fils, égal au Père, procède du Père, et le Saint-Esprit, co-égal à l'un et à l'autre, procède de l'un et de l'autre. Quant au mode de cette génération ou de cette procession, il dépasse la raison humaine. Aussi Isaïe, bien certain de la génération du Fils, mais sachant que le mode de génération est

notre salut retardé. Ce même Isaïe annonce clairement la nativité du Christ : « Voici que la Vierge con-
« cevra et enfantera le Fils, et on l'appellera de son
« nom Emmanuel. » Marie était originaire de la famille de Jessé, et le même prophète annonce clairement la naissance de Marie, la naissance du Christ par Marie, et la plénitude de la grâce spirituelle dans le Christ, quand il dit : « Il sortira un rejeton de la
« tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine; et l'es-
« prit du Seigneur se reposera sur lui; l'esprit de sa-
« gesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force,
« l'esprit de science et de crainte du Seigneur; et il
« sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur. » De même qu'Adam, le premier homme, fut formé d'une terre vierge et encore inviolée, de même le Fils de Dieu naquit d'une vierge sans tache, l'Esprit saint opérant en elle et accomplissant l'ineffable mystère de notre salut. Le sacrement de l'incarnation de notre Seigneur est un abîme insondable pour la raison. Cependant plusieurs anciens pères ont été témoins de miracles qui précédaient cette nativité et lui servaient de figures. La toison mise par Gédéon dans l'aire [1] fut imprégnée de la rosée divine, tandis que tout le sol environnant demeurait sec : la rosée, c'est l'Esprit saint qui descend dans la vierge choisie par le Seigneur entre toutes les femmes, à cause de son humilité; et les paroles du Psalmiste s'accordent avec ce prodige : « Il est descendu comme une pluie sur

[1] *Arcd*, sans doute *areâ*.

« la toison. » La flamme qui apparut à Moïse au milieu d'un buisson : « Et le buisson n'était pas consumé par le feu, » prouve la virginité sans tache de Marie. Tandis que les verges des autres tribus restaient sèches, la verge d'Aaron, de la race duquel la bienheureuse vierge devait tirer son origine, poussa seule des feuilles et des fleurs ; et, selon la prédiction d'Isaïe, cette fleur qui sortit de la tige de Jessé indiquait l'enfantement de la vierge sans tache. Auparavant, nous étions les ennemis de Dieu ; mais, par l'arrivée du Christ, nous avons été réconciliés, ainsi que le prophète l'avait annoncé : « Et la paix, dit-il, naîtra sur « la terre, lorsqu'il viendra. » Et c'est pour cela que les anges, le jour de la nativité, ont chanté glorieusement le cantique de paix : « Gloire à Dieu au haut « des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne « volonté ! » Une nouvelle étoile apparut aussi aux mages, et d'après le témoignage des historiens, une source d'huile sortit de terre à Rome, et se jeta dans le Tibre. Le temple lui-même, dont les idoles n'avaient pas prédit la ruine, fut renversé et détruit de fond en comble la nuit où la vierge enfanta. La piscine Probatique qui était à Jérusalem s'agita à l'arrivée de l'ange, et reçut le don de rendre la santé [1]. Le vieil Adam nous a fait bien du mal, mais le nouveau nous a fait encore plus de bien. L'humilité de l'un nous procura de plus grands avantages que nous

[1] Je propose : *Et sanitatem conferre*, au lieu de : *et sanitatis conferri*.

n'avions pu en perdre par l'orgueil de l'autre; car, ainsi que l'atteste l'apôtre Paul, la récompense n'est pas en proportion avec le délit, et la grandeur du bienfait dépasse de beaucoup la mesure de la faute. Celui qui a été d'abord pour nous un Dieu et un Seigneur terrible est maintenant un de nos frères, humble et semblable à nous. En effet, le Christ a passé parmi nous sa vie mortelle dans la faim et dans la soif, dans la lassitude et dans la douleur, enfin dans toutes les misères de cette vie; il a été livré par un de ses disciples, vendu comme un vil esclave, flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, tourné en dérision, attaché avec des clous à un poteau et condamné à une mort ignominieuse; il a payé pour ce qu'il n'avait pas dérobé [1], et il s'est offert volontairement à la mort, parce qu'il a persévéré dans l'humilité, ainsi que le déclare Isaïe : « Il a subi « son jugement dans l'humilité; il a été mené à la mort « comme une brebis qu'on va égorger; il est demeuré « dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un « agneau est muet devant celui qui le tond. » Celui qui, alors petit enfant, avait été offert dans le temple par le juste Siméon à l'époque voulue par la loi et pour l'accomplissement des cérémonies, a élevé sur la croix, pour notre délivrance, ses mains vers son père, selon la parole de David : « L'élévation de mes mains « est le sacrifice du soir. » Ainsi le péché d'orgueil

[1] *Quæ non rapuit solvit.* C'est là, je crois bien, le sens. Comparaison prise d'un voleur.

qu'Adam avait commis en mangeant le fruit de l'arbre défendu fut racheté par l'amertume de la mort et par l'humilité du Christ : le sang innocent ayant été versé, les fautes de tous furent effacées du livre de servitude. Sans doute le Seigneur aurait pu avoir recours à un autre mode de rédemption, mais aucun n'était plus convenable à sa bonté et à notre salut. En effet, puisque l'homme, à cause de l'énormité de sa prévarication, était saisi et dominé par le démon, la justice demandait qu'il ne fût pas délivré par la violence, et que, puisqu'il était tombé par orgueil, il fût relevé par sa propre humilité, si cela était possible, et comme cela avait été impossible, au moins par l'humilité d'un autre. C'est pourquoi le Christ innocent, que la loi avait désigné sous la figure de l'agneau pascal, s'est offert pour nous comme une victime salutaire. Pour qu'un homme fût racheté du péché, la loi de Moïse avait exigé une chèvre ou une brebis; mais le Christ, par qui la grâce et la vérité ont été faites, pensa que l'accomplissement facile des rites voulus par la loi ne suffisait pas pour le salut; et, comme il estimait l'homme à un plus haut prix que le sang d'un veau ou d'un bouc, ce fut son propre sang qu'il offrit pour notre salut. Alors, pour la première fois, le souverain et véritable pontife entra dans le sanctuaire avec le gage de notre éternelle rédemption. Alors le livre a été ouvert et les sceaux en ont été brisés par le lion de la tribu de Juda. Il a fait ce que n'avaient pu faire les victimes légales : il a écarté l'épée tournoyante, et il a ouvert les portes du para-

dis, qui avaient été fermées pour tous les hommes des anciens jours. Ainsi jadis, sur la montagne du grand prêtre, un tranquille retour était accordé à celui qui se réfugiait vers les villes du refuge. Jadis l'homme murmurait en disant : « Pourquoi le Seigneur exige-t-il de moi plus que des autres créatures? Pourquoi le Seigneur a-t-il travaillé à cause « de moi? il a dit : et j'ai été fait ainsi que les bêtes « de somme, et les arbres, et tout ce qui existe : il « m'a créé par un seul signe de sa puissance, par un « seul caprice de sa volonté. » Mais le Christ a fermé la bouche à ceux qui disaient ces choses injustes, et l'homme ne peut plus se dissimuler combien Dieu a d'amour pour lui, puisque, pour le racheter de la captivité, il n'a pas épargné son propre fils. Aussi, à la vue de ce grand acte de notre salut, l'amour du Christ doit entrer jusque dans la moelle de nos os. Lui-même, dans la loi de Moïse, a mis au nombre de ses commandements l'amour de Dieu et du prochain, amour que, dans l'enseignement de la discipline évangélique, il nous a prêché plus fréquemment et plus fortement encore par ses paroles, et enfin par son divin exemple. En effet, qui peut mieux témoigner sa charité que celui qui donne sa vie pour ses amis? Il nous a donc fourni sujet de le chérir, lui qui a été au-devant de nous par son amour, et qui n'exige rien autre chose de nous que de l'aimer de tout notre cœur. Celui-là est un être dur et indigne du nom d'homme, qui ne vénère pas la miséricorde de Jésus, qui ne chérit pas d'amour un seigneur si clément, et qui,

s'il le faut, ne s'expose pas avec joie à mourir pour lui. Or, lorsque le Christ eut expiré et eut été enseveli, il ressuscita le troisième jour d'entre les morts, comme il l'avait prédit, vivant, à ses disciples; il leur apparut ensuite fréquemment, parla et mangea avec eux, leur montra les blessures de ses mains, de ses pieds et de son côté, et, en les leur faisant toucher, dissipa le doute dans les cœurs de quelques-uns dont la foi était encore chancelante. Après avoir passé ostensiblement quarante jours au milieu d eux, il se rendit avec eux sur le mont des Oliviers, et là, devant leurs yeux, il s'éleva dans les cieux et monta vers son Père. Nous croyons fermement qu'il règne en égalité avec le Père et nous l'attendons pour juge des vivants et des morts, au jour de la commune résurrection. Quoique Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ a voulu et a dû mourir pour un temps : quoique homme, il a pu et il a dû ressusciter après la mort : afin que le diable, qui avait dominé l'homme, fût dominé par l'homme, et qu'il fût couvert de confusion dans sa défaite. Honte aux infidèles et aux prévaricateurs qui blasphèment dans leur délire, et qui disent : « Si le « Christ est Dieu, comment a-t-il pu mourir? s'il est « homme, comment a-t-il pu ressusciter? » Mais c'est qu'il a été Dieu et homme à la fois. Comme homme, il a dû mourir, comme Dieu, il a pu ressusciter. Et il a été également heureux pour nous qu'il ait daigné en mourant volontiers subir un inique jugement, et qu'il ait pu et voulu vaincre la mort en ressuscitant. De même que le diable, par le moyen de ses ministres,

avait osé jeter ses mains violentes et téméraires sur son seigneur, de même il perdit pour l'éternité, justement et légitimement, les droits et la tyrannie qu'il exerçait sur l'homme. Ainsi, par un juste échange, celui qui avait vaincu l'homme fut vaincu par l'homme. Celui qui avait dominé sur le bois de l'arbre défendu fut puissamment et sagement dompté sur le bois de la croix par Jésus-Christ, Dieu fait homme, que l'homme doit chérir comme un frère et redouter comme un Dieu. Au reste il était nécessaire que celui-là même qui nous avait créés nous recréât; que celui-qui nous avait faits nous refît, en nous rachetant et en nous réhabilitant, nous qui étions perdus, afin que nous ne fussions pas amenés à adorer un Dieu comme notre créateur, et à en vénérer un autre comme notre rédempteur; ce qui eût été servir deux maîtres au lieu d'un seul. Il a été nécessaire et convenable aussi, que ce fût le Fils et non le Père ou le Saint-Esprit qui fût incarné : parce que l'homme, c'est-à-dire Adam, avait eu la présomption de s'assimiler au Fils, en voulant être aussi savant que Dieu et connaître le bien et le mal. Or, le Fils paraissait être en cause, de même que la sainteté d'Abel fut cause de la jalousie de Caïn, et, par suite, de sa mort. Le Fils a donc dit à peu près ce que disait Jonas : « C'est « moi qui ai péché : jetez-moi dans la mer. » Car ce n'est pas un maigre sacrifice ou un holocauste qui peut suffire à l'expiation d'un aussi grand crime, que l'était celui qui avait été commis par l'homme : « Voici que « je viens; voici que je viens moi-même, parce qu'il a

« été écrit sur moi en tête du livre que je ferais votre « volonté. Voici que je me présente pour être immolé. » Je le répète, si une aussi grande affaire que la rédemption de l'homme eût été confiée à un ange, ce n'eût pas été sûr; parce que l'orgueil de Lucifer[1] a fait déchoir l'ange et l'a rendu suspect. Si elle eût été confiée a un homme, ce n'eût pas été sûr non plus; parce que la désobéissance du premier homme, c'est-à-dire d'Adam, a rendu l'homme coupable et punissable à juste titre. Il y avait insuffisance du côté de l'ange, impuissance du côté de l'homme : l'un était faible, et l'autre incapable. Il a donc été convenablement décidé que ce serait un homme, mais un homme appuyé sur son essence divine qui délivrerait l'homme des griffes du diable, afin que rien ne pût entraver une entreprise si difficile et si belle, afin que de plus elle obtînt irrévocablement un heureux résultat, et que la cohorte des anges, qui avait été diminuée par la chute de Lucifer et de ses complices, fût rétablie dans son entier. C'est pour cela que la bienheureuse Marie, vierge et mère très-haute et très-digne de tous nos respects, enfanta au monde le médiateur entre l'homme et Dieu, et mérita de donner naissance au Sauveur. C'est la première entre toutes les femmes de cette terre; elle n'a pas eu sa semblable depuis le commencement, elle ne l'aura pas jusqu'à la fin. Elle a conçu sans rougir, elle a enfanté sans souffrir;

[1] *In Lucifero super*. Je propose cette variante : *Luciferi superbia*. Sans cela, la phrase est incompréhensible.

elle a quitté ce monde sans être altérée par la mort, selon la parole de l'ange, que dis-je? selon la parole de Dieu même, par la voix de l'ange. Et elle a été trouvée pleine de grâce, et non pas à moitié pleine, et son divin fils a rempli lui-même fidèlement le commandement qu'il avait donné jadis à Israël : « Tu honoreras ton père et ta mère » afin que la chair virginale du Christ, qui avait été détachée de la chair d'une mère vierge, ne lui fût pas totalement étrangère. Telles sont les bases de la foi chrétienne sur lesquelles s'élève un monument vénérable qui atteint les cieux ; telle est l'échelle de la religion catholique, au moyen de laquelle il est donné à l'homme de monter au séjour de l'éternelle clarté. Si donc vous persévérez dans le désir de sortir des ténèbres pour jouir de la lumière, d'embrasser la loi si salutaire du Christ, en renonçant à toutes les impuretés de Mahomet, et de vous donner à l'église, qui ouvre son sein à tous les hommes comme l'asile du refuge, il faut que les prémices de votre conversion soient consacrées par les eaux du baptême. Alors vous laisserez tomber dans les flots régénérateurs la vieille robe du péché ; vous aurez une âme neuve et innocente, et vous serez comme l'enfant qui vient de naître. Alors vous participerez à cette gloire céleste que l'oreille n'a point entendue, que l'œil n'a point vue, mais [1] qui s'est révélée au cœur de l'homme ; qui est si abondante, qu'elle ne peut être amoindrie, si grande qu'elle ne

[1] *Nec*. Je propose, et je traduis *sed*.

peut être contenue, si multipliée qu'elle ne peut être comptée, si précieuse qu'elle ne peut être estimée, si longue en durée, qu'elle n'a point de termes. Voilà la gloire que Dieu a promise à ceux qui l'aiment et qui suivent ses traces pied à pied. » Le soudan, converti par ces avertissements salutaires, reçut secrètement le sacrement du baptême : et les grands de son royaume, sachant toutes les énormités qui pullulent à Rome, se disaient : « Comment la même source « peut-elle donner de l'eau douce et de l'eau salée? « là où les chrétiens croient puiser à la fontaine de « justice, ils s'abreuvent à des eaux empoisonnées! »

Le mardi, jour remarquable dans la vie de Thomas. — Beaucoup d'événements importants arrivèrent au bienheureux Thomas le mardi. On ne sait si cette singularité était un présage ou l'effet du pur hasard. Il naquit un mardi, le jour de saint Thomas, apôtre; c'est pourquoi sa mère se promit de l'appeler Thomas en le faisant baptiser; et il fut convenable que celui qui devait combattre contre le diable, vînt au monde un mardi, le jour de mars. Mars, en effet, selon les poëtes, est appelé le Dieu de la guerre, et la vie du bienheureux Thomas ne fut qu'une lutte contre l'ennemi, d'après ces paroles de Job : « La vie de l'homme est un « combat sur la terre. » Son martyre eut lieu un mardi, et sa translation un mardi, afin que le même jour qui l'avait vu souffrir le vît glorieusement réhabiliter. Ce fut un mardi que les grands du royaume se réunirent à Northampton, et dressèrent une accusation

contre lui ; ce fut un mardi qu'il fut envoyé en exil ; ce fut un mardi que le Seigneur lui apparut à Pontigny et lui dit : « Thomas, Thomas ! mon église sera « glorifiée dans ton sang. » Ce fut un mardi qu'il revint de l'exil ; ce fut un mardi qu'il obtint la palme du martyre ; de plus, ce qui dépasse toute prévoyance humaine, et ce qui ne peut venir que de la volonté de Dieu, ce fut encore un mardi que le corps du vénérable Thomas fut glorieusement transféré, cinquante ans après l'époque de son martyre, qui est aussi l'époque de sa rémission, l'an du Seigneur 1220. Enfin, ce fut aussi un mardi que le roi Henri, qui l'avait persécuté, fut enfermé dans le sein de la terre. Mais nous placerons ces faits en leur lieu dans la suite du récit.

Tristesse de l'archevêque. — Cependant le bienheureux martyr Thomas réfléchissait à ce qui s'était passé, et, avant d'être percé de coups, il recevait en quelque sorte des arrhes sur sa passion future. Et ce confesseur invincible du Christ souffrait le martyre sinon dans ses membres, au moins dans son cœur. En effet, il voyait que celui qui aurait dû être le chef de l'église militante ne s'opposait pas comme un rempart, et ne se présentait pas pour la défendre au jour du combat, mais retournait en arrière comme un bouc qui n'a point de cornes [1]. Thomas, abandonné

[1] L'abandon de la cour romaine et la duplicité de la politique pontificale finirent par arracher à Becket des paroles pleines de violence :

de tout secours humain, se réfugia dans la protection divine; sans cesse il priait pour le maintien de l'église; il macérait son corps dans les veilles et dans les jeûnes; il implorait le Seigneur pour ceux qui le persécutaient et qui avaient de la haine contre lui; il se confondait en larmes et en soupirs, et demandait à Dieu avec ferveur qu'il daignât conserver cette église que lui-même avait rachetée et consacrée par son propre sang. En effet, qui pourrait bien rendre les angoisses et les tortures de cœur de cet homme de Dieu : à cause de lui, son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses neveux, ses nièces, ses clercs et ses fidèles serviteurs avaient été chassés en exil; lui-même, malgré le haut rang qu'il occupait dans l'église de Dieu, se voyait forcé, en gémissant, de mendier son pain dans la terre étrangère. Mais peut-être, comme personne ne peut s'élever du premier coup au-dessus de l'humanité, ces épreuves lui furent envoyées d'avance pour affermir son âme, et lui donner la force de supporter les outrages jusqu'au jour où l'épée serait tirée contre lui, et où il mériterait d'obtenir la gloire du martyre, lui à qui il n'avait pas encore été donné de savoir où il devait périr.

Le roi de France veut concilier Henri II et Tho-

il écrivit au cardinal Albert : « Les malheureux, les exilés et les innocents sont condamnés devant vous par la seule raison qu'ils sont faibles, qu'ils sont les pauvres de Jésus-Christ et qu'ils tiennent à la justice.... J'ai désormais le ferme propos de ne plus importuner la cour pontificale.... Plût à Dieu que le voyage de Rome n'eût pas déjà fait mourir inutilement tant d'innocents et de malheureux. » Lettre citée par M. Aug. Thierry.

MAS BECKET. — Cette même année, après les octaves de Saint-Martin, par les soins du souverain pontife, une entrevue eut lieu près de Paris entre les rois de France et d'Angleterre. L'archevêque de Cantorbéry s'y rendit, mais il ne voulut point paraître en présence du roi d'Angleterre. On s'y occupa longuement de rétablir la paix entre le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry; et ledit archevêque, dans une des séances de cette assemblée où assistaient le roi de France, des évêques et une foule de seigneurs, fit passer au roi d'Angleterre ses réclamations qu'il avait rédigées sous forme de cédule et qui étaient ainsi conçues : « Nous demandons au roi, notre seigneur, d'après le conseil et l'ordre du seigneur pape, que pour l'amour de Dieu et du seigneur pape, pour l'honneur de la sainte église, pour son propre salut et celui de ses héritiers, il nous reçoive en grâce et nous accorde, à nous ainsi qu'à tous ceux qui ont quitté son royaume pour nous et avec nous, pleine paix et pleine sécurité, sans mal engin de sa part ou de la part des siens. Nous demandons qu'il nous rende notre église de Cantorbéry en plénitude et liberté ainsi que nous la possédions le mieux après notre promotion à la dignité d'archevêque. Nous demandons qu'il nous remette aussi toutes les possessions que nous avons eues, pour les avoir et tenir, en toute liberté, tranquillité et honneur, ainsi que nous et notre église les avons eues le plus librement, après notre promotion à la dignité d'archevêque; et que semblablement elles

soient restituées à tous les nôtres, ainsi que toutes les églises et prébendes dépendantes de l'archevêché, qui sont devenues vacantes depuis notre départ, afin que nous fassions d'elles ce qui nous plaira comme de choses qui sont à nous et aux nôtres. » Le roi d'Angleterre éleva des difficultés sur deux articles : il n'avait pas, disait-il, de restitution à faire, puisqu'il n'avait pas chassé l'archevêque, et la dignité de son royaume lui défendait de rien payer à ce titre. Quant aux possessions des églises vacantes, il ne pouvait pas non plus les reprendre, parce qu'il en avait disposé en faveur de personnes déjà instituées ; mais, pour le reste, il s'engageait devant le roi de France à donner satisfaction à l'archevêque ; ou si l'archevêque voulait continuer la discussion, à s'en remettre à un jugement dans le Palais de Paris, sous la médiation soit de l'église gallicane, soit de délégués pris dans les diverses Provinces [de l'Université], lesquels pèseraient le différend dans la balance de la justice [1]. Ainsi le roi d'Angleterre qui s'était d'abord attiré la haine de plusieurs, tourna tous les esprits en sa faveur par ces paroles modérées. Peut être, par l'intervention d'amis communs, le roi et l'archevêque auraient-ils fait la paix tant bien que mal, si le roi n'avait déclaré qu'il était prêt de donner toute sûreté à l'archevêque, sauf le baiser de paix qu'il ne voulait pas lui accorder [2]. Alors l'archevêque se refusa à un accommode-

[1] *Voir* la note 3 à la fin du volume.

[2] Becket voulait recevoir le baiser de paix du roi en personne et non de son fils ou de tout autre. Il ne se dissimulait pas que cette garantie

la foi et guidé par le Seigneur, marcha longtemps sous les eaux, parvint à gagner le rivage, et donna le poisson à ses parents en leur racontant ce qui lui était arrivé. Il avait l'habitude de se retirer à l'écart, de méditer sur les choses célestes et de réciter fréquemment l'oraison dominicale avec le symbole. Il alla pieusement à Saint-André, en Écosse, pour s'y mettre en oraisons : un pareil élan de ferveur le conduisit à Rome. A son retour, il se réunit à quelques négociants et entreprit de faire avec eux le commerce maritime. Là il amassa des richesses et posséda bientôt la moitié d'un vaisseau et le quart d'un autre. C'était un homme d'un corps robuste et d'un esprit ferme. Dans les divers pays où il s'arrêtait sur la route, il allait visiter les lieux illustrés par quelque saint fameux, et se recommandait à son patronage.

Après avoir passé seize ans dans le commerce maritime, il se prépara à consacrer au service de Dieu les richesses qu'il avait amassées à force de fatigues. Il reçut le signe de la croix qui vivifie, partit pour Jérusalem, y visita dévotement le sépulcre du Seigneur, et revint en Angleterre en passant par Saint-Jacques [de Compostelle?]. Quelque temps après, le zèle qui l'animait lui donna l'idée de visiter une seconde fois la demeure des apôtres et il parla de son dessein à ses parents. Sa mère lui ayant demandé s'il voulait la recevoir pour compagne de voyage, Godrick y consentit de bon cœur, et dans la route, humble serviteur de celle qui l'avait enfanté, il la portait sur ses épaules toutes les fois que les aspérités

vêque qui désirait ardemment se faire absoudre, revint à Rouen, où il fut solennellement absous le jour de Pâques.

Vie de l'ermite Godrick. — Cantique anglais en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie. — Cette même année, le vénérable ermite Godrick quitta ce monde, et changea sa vie temporelle pour la vie éternelle. Il est bon de rapporter en peu de mots dans cet ouvrage sa vie, ses actions admirables et sa fin glorieuse, parce que ce serait faire injure à un si grand homme, que de passer sous silence ses actes exemplaires. Godrick, cet ami de Dieu, naquit au pays de Norfolk, dans un village appelé Walepol. Il eut pour père Édouard, et pour mère Radwenne. Ses parents l'élevèrent et le gardèrent quelque temps avec eux. Après avoir passé dans l'innocence les années de son enfance, il devint marchand. Il débita d'abord des marchandises de peu de valeur; bientôt il s'associa avec une compagnie de marchands et se mit à parcourir les foires publiques. Un jour en se promenant seul au bord de la mer, il trouva trois dauphins sur le rivage : deux palpitaient encore, le troisième paraissait mort. Godrick, touché de compassion, laissa les poissons vivants sans y toucher, il ne s'empara que du poisson mort, et revint avec sa charge. Mais le flux de la mer ramenant les flots comme à l'ordinaire, l'eau lui vint d'abord jusqu'aux pieds, puis jusqu'aux jambes, puis enfin monta au-dessus de sa tête. Godrik, cependant, affermi dans

contra quelques personnes qui lui étaient unies par le sang : l'une d'elles lui fit présent du psautier de saint Jérôme ; il l'apprit en quelques jours et le retint par cœur ; puis, à l'insu de ses amis, il gagna les forêts et s'y nourrit quelque temps de fruits et d'herbes sauvages. Les serpents et les bêtes féroces s'approchaient de lui, le considéraient fixement, puis s'en allaient avec la plus grande douceur. Il passa plusieurs jours seul dans le désert, occupé à prier le Seigneur tantôt en se jetant à genoux, tantôt en élevant les mains au ciel, tantôt en s'étendant par terre. Un jour il rencontra un solitaire et entra dans la grotte du vieillard qui lui dit aussitôt : « Sois le bien-« venu, frère Godrik, » ce à quoi il répondit : « Et « vous, portez-vous bien, père Ailrik, » sans que ni l'un ni l'autre se connussent auparavant : « C'est toi, « dit le vieillard, qui as été envoyé par le Seigneur « pour confier à la terre ce corps débile. » Ils demeurèrent tous deux dans la solitude pendant deux ans, sans posséder aucun moyen de subsistance. Le vieillard étant tombé gravement malade, ce fut Godrik qui soulevait et transportait ce corps débile, qui lui approchait les aliments de la bouche, qui alla chercher un prêtre afin qu'il pût se confesser et recevoir l'Eucharistie. Cependant Godrik voyant que la maladie empirait, s'écria : « O âme qui as été créée à « l'image de Dieu, je t'adjure au nom du Dieu tout-« puissant de ne pas quitter ce corps sans que je m'en « aperçoive. » Le vieillard ayant rendu le dernier soupir quelques instants après, Godrik vit comme une va-

peur brûlante et chaude, de forme presque sphérique et qui resplendissait comme le plus pur cristal. De tous côtés s'échappaient des rayons d'une incomparable blancheur. Cependant personne n'a jamais pu déterminer la forme de l'âme. Quand on apprit la mort du saint homme, ses compagnons qui étaient de la confrérie de Saint-Cuthbert, ainsi que le jeune Godrik, nouvellement converti, l'ensevelirent dans le cimetière de Durham.

Après les funérailles de ce saint homme, Godrik retourna dans le désert, ne sachant trop ce que la volonté divine avait décidé sur lui. Au moment où il invoquait ardemment le Seigneur à ce sujet, une voix descendit du ciel et lui dit : « Il est bon que tu ailles à Jérusalem, et que tu en reviennes. » En même temps le saint confesseur du Christ Cuthbert lui apparut et lui dit : « Va souffrir à Jérusalem, là où le « Seigneur a souffert : je serai ton soutien et ton pa- « tron en toutes choses. Quand tu auras accompli « ce long pèlerinage, tu serviras le Seigneur à Fin- « chale, et je te protégerai. » Godrik, de retour à Durham, y reçut la croix et la bénédiction des mains d'un prêtre. Dans le cours de ce voyage, il ne se nourrit que de pain d'orge et ne but que de l'eau ; il ne changea ni ne lava ses vêtements ; il ne quitta, ne changea, ni ne nettoya sa chaussure, avant d'être arrivé aux saints lieux. Il alla visiter le sépulcre du Seigneur, et les autres lieux consacrés, pria pieusement, versa d'abondantes larmes, se coucha sur cette terre qu'il couvrit de baisers, et y mena

un genre de vie dont la sainteté est à peine croyable. De là il se dirigea vers le Jourdain, avec un cilice et une écuelle qu'il portait dans sa besace, et une petite croix qu'il avait toujours à la main : tant qu'il vécut, ces objets furent ce qu'il avait de plus cher. Alors il entra dans les eaux du fleuve, déposa pour la première fois ses vêtements, et se baigna : mais en quittant le Jourdain, il laissa ses souliers, et dit : « Dieu « tout-puissant qui as marché nu-pieds sur cette terre, « et qui as bien voulu qu'on les perçât de clous sur une « potence pour me sauver, je ne veux plus désormais « mettre de chaussures à mes pieds. » Après avoir ainsi accompli son vœu de pèlerinage, il reprit la route d'Angleterre.

De retour dans le nord de l'Angleterre, il trouva dans une forêt un lieu désert appelé Eschedale, et il le jugea convenable pour son projet. Là il se construisit une hutte qu'il couvrit de gazon, et y habita pendant un an et quelques mois. Mais les propriétaires du fonds lui ayant cherché querelle, il s'en alla et se retira à Durham. Il savait déjà le psautier d'un bout à l'autre, et en peu de temps il fit de tels progrès, que tout ce qu'il apprit en psaumes, hymnes et oraisons, paraissait devoir lui suffire. Un jour que, poussé par une inspiration divine, il s'était rendu à la forêt voisine, il entendit un berger qui disait : « Allons à Finchale faire boire nos troupeaux. » En entendant ces mots, Godrik lui donna la seule obole qu'il possédât, pour qu'il le conduisît en cet endroit. Dès qu'il se fut avancé dans l'intérieur de

cette épaisse forêt, il rencontra un loup d'une grandeur énorme, qui avait l'air furieux, et qui fit mine de se jeter sur lui, comme s'il allait le déchirer par morceaux. Mais Godrik, comprenant que c'était un tour du vieil ennemi des hommes, fit le signe de la croix en disant : « Je t'adjure, au nom de la sainte « Trinité, de t'enfuir au plus vite, si le Seigneur ac- « cueille le projet que j'ai conçu de me dévouer ici à « son service. » A ces mots la bête féroce se traîna aux pieds du saint homme, comme si elle demandait grâce.

Godrik, voyant que c'était là qu'il devait servir le Seigneur, obtint la permission de Ranulf, évêque de Durham, se creusa près du fleuve Wer une hutte dans la terre, et la recouvrit de gazon. Il y fixa son séjour en compagnie des serpents et des bêtes fauves. En effet, il y avait dans ce lieu une épouvantable quantité de serpents; mais ces animaux se montraient très-doux et très-soumis à l'homme de Dieu, et obéissaient à tous ses commandements. Quelquefois quand il se tenait devant son foyer, ils s'étendaient entre ses jambes ou se couchaient en cercle et en rond. Il supporta leur présence pendant quelques années, mais voyant qu'ils le gênaient dans ses oraisons, un jour qu'il les trouva à leur place habituelle, il leur ordonna de ne plus rentrer dans sa demeure, et bientôt tous ces reptiles quittèrent si bien la place, qu'ils ne se hasardèrent plus désormais à franchir le seuil de la porte. Godrik refusa tous les présents et

[1] *Impiis*. Probablement *in piis*.

tous les vivres qu'on lui offrit; il résolut de vivre du travail de ses mains; il réduisit en cendres des branches et des racines d'herbe qu'il mêla avec de la farine d'orge, en sorte que son pain contenait un tiers de cendres. Il domptait les aiguillons de la volupté par les larmes, les veilles et les jeunes : souvent il restait six jours sans manger. Après les difficiles tentations de la luxure, le diable essaya d'autres moyens. Il cherchait à l'intimider, tantôt en lui apparaissant sous la forme d'un lion ou d'un ours, tantôt sous celle d'un taureau ou d'un loup, tantôt sous celle d'un renard ou d'un crapaud; mais Godrik, ferme dans la foi, méprisait toutes ces tentatives. Pour mortifier sa chair, il s'appliquait sur le corps un cilice très-rude, et il se servit d'une cotte de mailles, pendant cinquante années consécutives. Il avait pour table une large pierre, sur laquelle il posait le pain dont j'ai parlé, et dont il ne mangeait jamais que forcé par un pressant besoin. Il trempait ses lèvres dans un peu d'eau, et encore il n'apaisait sa soif que quand elle était intolérable. Jamais il ne dormait dans un lit, mais quand il était fatigué, il s'étendait couvert de son cilice, sur la terre nue, la tête appuyée sur la pierre qui lui servait de table. Il se livrait à ses exercices de piété, au clair de lune, et secouait le sommeil pour se mettre en prières. L'hiver, pendant les rigueurs de la gelée et de la neige, il entrait tout nu dans le fleuve, et s'immolait au Seigneur comme une victime vivante. Là, plongé jusqu'au cou dans l'eau, il récitait en pleurant des

oraisons et des psaumes. Pendant ses stations dans le fleuve, le diable apparut souvent au saint homme, sous les formes les plus étranges. Mais au moment où il allait se jeter sur lui, Godrik le confondait et le mettait en fuite avec un signe de croix. Un jour le diable emporta ses habits qu'il avait laissés sur le rivage; mais Godrik l'effraya tellement par ses cris, qu'il laissa les vêtements et s'enfuit.

Un jour, tandis que l'homme de Dieu, Godrik, se tenait dans son oratoire, et récitait son psautier, il vit sortir de la bouche du crucifix un petit enfant qui se dirigea vers la sainte Vierge, dont l'image était suspendue à une poutre, au nord de la cabane, et vint se reposer sur son sein. La Vierge, de son côté, étendit les bras pour le recevoir, et le tint pendant trois heures enfermé dans ses bras. Tant que l'enfant resta sur le sein de sa mère, il s'agita comme s'il vivait et s'il avait un corps : quand il arriva, et quand il s'en alla, l'image de la sainte Vierge trembla tellement, que la cabane sembla prête à s'abîmer. L'ami de Dieu, Godrik, resta persuadé que la vie avait animé les membres de la statue, et que l'enfant qu'il avait vu n'était autre que Jésus de Nazareth. Puis l'enfant retourna comme il était venu, et rentra dans la bouche du Crucifix.

Une autre fois, tandis que ce saint homme priait devant l'autel de la bienheureuse Vierge et mère de Dieu, il aperçut deux jeunes filles dans la fleur de l'âge, qui se tenaient aux deux coins de l'autel. Elles étaient fort belles et leur vêtement était d'une blancheur éblouissante.

Elles fixaient à l'envi leurs regards sur lui; mais lui gardait le silence et n'osait pas remuer; il se bornait à jeter de temps en temps les yeux sur elles, puis s'inclinait de nouveau et priait. Alors les jeunes filles s'approchèrent de lui, et celle qui était à droite de l'autel lui parla ainsi : « Ne me connais-tu pas, « Godrik?—Noble dame répondit-il, personne ne peut « vous connaître si vous ne daiguez vous révéler à lui. « — Tu as bien parlé, dit l'apparition; car je suis la « mère du Christ, et c'est par moi que tu obtiendras sa « faveur : celle que tu vois avec moi est l'apôtre des « apôtres, Marie-Madeleine. » Godrik, se jetant aux « pieds de la mère de Dieu, s'écria : « C'est à vous, ma « dame, que je me confie pour que vous daigniez me « protéger toujours. » Alors toutes deux posèrent les mains sur sa tête, et en égalisant sa chevelure, elles remplirent la cabane d'une odeur suave. Ensuite la mère de Dieu entonna devant Godrik, sur un rhythme musical, un cantique qu'elle lui apprit aussi à chanter et que Godrik, en le répétant fréquemment, retint parfaitement dans sa mémoire. Ce cantique est composé en idiome anglais; le voici : « *Seinte Marie clane virgine, moder Jesu Christes nazarene onfo schild tin Godrich, on fang bring haali widh the in Godesrih. Seinte Marie Christes bur, meidenes clenhad, moderes flour, dilie mine sennem, rixe in min mod, bringe me to pinne widh selfe God.* » Ce cantique peut-être ainsi traduit[1] : « Sainte Marie, lit du Christ,

[1] *In latinum transferri.* Nous donnons ici le texte : « Sancta Maria, Christi thalamus, virginalis puritas, matris flos, dele mea crimina »,

« pureté virginale, fleur de la mère, efface mes péchés, « règne sur mon âme et conduis-moi à la félicité avec « Dieu seul. » La mère du Christ ordonna à Godrik de recourir à ce cantique comme à un secours puissant, toutes les fois qu'il craindrait de succomber à la douleur, à l'ennui ou à la tentation. « En effet, dit-« elle, quand tu m'invoqueras par cette voix, tu sentiras « toujours les effets de ma protection. » Ensuite elle le marqua au front du signe de la croix, et à ses yeux Marie et Madeleine s'envolèrent aux cieux, laissant après elles un délicieux parfum.

On raconte qu'un jour cet ami de Dieu reçut la visite d'un homme qui venait accompagné de sa femme le supplier de vouloir bien ressusciter leur fille qui était morte. En même temps, ils tirèrent le cadavre d'un sac et l'étendirent devant Godrik. L'homme de Dieu, qui se sentait impuissant pour un pareil miracle, ne répondit rien et sortit dans la campagne pour s'y livrer à ses exercices accoutumés. Ceux-ci tout troublés se retirèrent, laissant le corps dans l'oratoire et disant : « Qu'il garde ce cadavre et l'enterre, ou bien « qu'il le rende à la vie, puisqu'il pourrait la ressus-« citer s'il le voulait. » Godrik vers le soir, rentrant

regna in mente meâ. Duc me ad felicitatem cum solo Deo. » Il est évident que ce passage est la traduction de la seconde phrase seulement : nous laissons aux érudits le soin d'interpréter la première. L'histoire de Godrik est une preuve, entre autres, qui vient confirmer la remarque faite par M. Aug. Thierry : les Anglo-Saxons, dépossédés, se réfugient dans une piété austère et fervente pour pleurer sur les misères de leur race. Ce sont des Outlaws d'un autre genre qui luttent par la prière.

dans sa demeure, trouva le corps dans un coin de l'oratoire. Alors il se mit en prières et supplia le Seigneur de toute son âme, afin que lui qui est le Dieu tout-puissant, qui tient dans sa main la vie et le salut de tous, daignât rappeler cette jeune fille à la lumière. Trois jours et deux nuits il continua d'en agir ainsi : mais le troisième jour, tandis que tout en larmes il était encore prosterné devant l'autel, il vit la jeune fille qui marchait et se dirigeait vers l'autel ; aussitôt il fit venir les parents, leur rendit leur fille en bonne santé, et leur fit d'abord jurer qu'ils ne révéleraient ce secret à personne, tant que lui-même serait en vie. Quelque temps après, des parents vinrent en secret présenter à l'homme de Dieu leur enfant qui était mort. Godrik leur dit de le placer sur l'autel dans l'oratoire de la bienheureuse Vierge, et il consolait ces parents qui pleuraient en leur disant : « Ne pensez « pas que votre enfant soit mort, mais fléchissez le « genou et implorez avec moi la clémence divine. » Quand l'oraison fut terminée, il leur ordonna de l'aller prendre sur l'autel, et quand ils s'approchèrent, ils le trouvèrent riant et plein de vie. Godrik leur fit prêter serment de ne pas divulguer ce fait avant qu'il fût mort.

Ce saint homme était fort lié avec des moines de Durham, mais il en affectionnait un particulièrement qui avait nom Nicolas. Ce dernier avait été plusieurs fois prié d'écrire et de transmettre à la postérité la vie et les vertus de saint Godrik, ce récit

ne pouvant être que fort utile. Aussi, voulant recueillir des documents plus certains, il alla trouver l'homme de Dieu afin d'obtenir de son amitié les renseignements qu'il devait transcrire. Il vint donc, se prosterna aux pieds du saint, dit qu'il n'attendait plus que son consentement pour écrire sa vie, et insista sur l'avantage qu'il y aurait à ce que le souvenir de ses bonnes œuvres parvînt à la postérité. Cette proposition troubla évidemment Godrik, qui lui dit en détournant la tête : « Mon ami, tu veux connaître la « vie de Godrik telle qu'elle est? la voici : Godrik fut « d'abord un rustre grossier, débauché, immonde, « usurier, faussaire, trompeur, parjure, flatteur, « brouillon, arrogant, gourmand : aujourd'hui c'est « un pou mort, un chien pourri, un vil vermisseau; « ce n'est pas un ermite, mais un hypocrite; ce n'est « pas un solitaire, mais un homme à l'esprit dissolu, « qui engloutit les aumônes, dégoûtant, avide de « voluptés, négligent, oisif et paresseux, prodigue et « ambitieux, et qui ne serait pas digne de servir les « autres, lui qui chaque jour accable de réprimandes « et de coups ceux qui le servent. Tu pourras écrire « cela de Godrik et pis encore. » A ces mots il se tut, et le moine se retira non sans quelque confusion. Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles le moine n'osa lui demander aucun renseignement sur sa vie, jusqu'à ce qu'enfin Godrik, ayant pitié de son chagrin et se repentant peut-être du mauvais accueil qu'il lui avait fait, lui apprit de bon cœur ce qu'il désirait savoir. Mais il conjura le moine, par l'amitié

qu'il avait pour lui, de ne montrer cet écrit à personne tant qu'il vivrait.

Une autre fois, le même moine étant venu le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, pour dire la messe devant l'homme de Dieu, il s'arrêta sur le seuil de l'oratoire en l'entendant chanter dans l'intérieur. Le soir, après vêpres, le frère lui demanda comment les âmes sortaient du corps et quittaient ce monde. On dit que Godrik lui fit cette réponse : « L'âme sainte « sort doucement du corps; mais l'âme pécheresse « qui tient encore à la chair est forcée de l'abandon- « ner à grands coups de fouet : une fois sortie, l'âme « monte sans délai jusqu'aux extrémités de l'air et « là s'arrête quelque temps, attendant ce que Dieu « fera d'elle. Il y a comme une porte faite en fer [1] et « fort étroite : de chaque côté se tiennent les esprits « saints et les esprits impurs. Pour les âmes des justes « le passage en est doux et facile; mais les âmes des « méchants y sont comprimées, torturées et préci- « pitées misérablement dans les enfers. Aujourd'hui « j'ai vu l'âme d'un juste qui prenait son vol, et tra- « versait librement ce passage, et alors dans ma joie « je me suis mis à chanter avec les anges qui l'em- « portaient. C'est là ce que tu as entendu ce matin « avec étonnement. »

Le même moine étant venu le voir de nouveau, demanda à l'homme de Dieu s'il lui plaisait d'entendre une messe. Il lui répondit : « Aujourd'hui c'est

[1] *Terrea porta*, probablement *ferrea*.

« la sainte Trinité qui m'a dit la messe, et j'ai reçu la « communion des mains d'un homme vêtu de blanc. « Il a descendu du ciel et y a remonté ; il m'a averti « de me confesser de mes péchés, et moi je lui ai dit « toutes les fautes que ma mémoire m'a rappelées : « alors il m'a absous, et c'est de lui que j'ai reçu « pieusement l'Eucharistie ; et quand l'office a été ter- « miné il s'est élevé au ciel, les mains en haut : trou- « ves-tu bon, mon fils, qu'après cela je reçoive de toi « l'instruction et la communion. » Le moine répondit qu'il n'oserait le faire, et lui demanda quel était celui des saints qui était venu le visiter : « C'est l'apôtre « Pierre, dit l'homme de Dieu ; il avait été envoyé par « le Seigneur pour m'absoudre de mes péchés. Quant « à toi, célèbre la messe en l'honneur de la bienheu- « reuse Vierge, afin que par son intercession nous mé- « ritions que son fils nous soit propice. » Le moine loua le Seigneur et obéit à cet ordre avec joie.

Cependant ce saint ermite et ami de Dieu, Godrik, après avoir passé glorieusement soixante années dans le désert, près de Finchale, était accablé de maladie et de vieillesse, et voyait approcher sa fin. Déjà depuis huit ans il était couché sur un lit, et dans un tel état de faiblesse, qu'il ne pouvait se retourner d'un côté ou d'un autre, sans le secours d'une main étrangère. Jusqu'au dernier moment il supporta des souffrances et des tentations telles, que ni la langue, ni la plume ne peuvent les retracer. Deux démons vinrent un jour vers lui, apportant une litière, et lui dirent : « Nous venons pour t'emporter aux enfers ; car tu es

« un vieillard en délire, et tu es devenu fou à force de « sagesse. » Mais lui se défendit avec le signe de la croix ; il pria, et aussitôt les démons furent mis en fuite.

Quelque temps après, une autre fois que l'homme de Dieu était seul dans son lit, ses serviteurs qui étaient dehors entendirent sa voix et son appel. L'un d'eux accourut en toute hâte, et il le trouva étendu tout nu sur le pavé de l'oratoire ; il le replaça dans son lit, et lui demanda pourquoi il l'avait vu ainsi gisant. Alors Godrik : « Le diable est venu vers moi, « et voyant que je goûtais paisiblement les douceurs du « sommeil, il m'a poussé brusquement hors de mon « lit, et m'a fracassé la tête avec un escabeau. » Et en montrant une bosse qu'il avait à la tête, il ajouta : « Ainsi mon ennemi m'a surpris à l'improviste et sans « que je pusse me défendre avec le signe de la croix, et « il m'a dit : « Eh bien, Godrik, rustre, rustre, toi « dont je n'avais pu triompher jusqu'ici par mes sa- « tellites, te voilà donc étendu mollement dans un « lit : va, tu périras aujourd'hui de ma main. » Aussi « que chacun réfléchisse au danger qu'il y a de com- « plaire à son corps et de se laisser dominer par la « mollesse : car Dieu ne se trouve pas dans les voies « de ceux qui vivent délicatement. » — Le vénérable père Godrik mourut le douzième jour avant les calendes de juin, pendant l'octave de l'ascension de Notre-Seigneur. Les vertus dont sa vie fut pleine sont au-dessus de l'humanité comme au-dessus de tout récit. Il fut enseveli dans son oratoire, du côté du nord, devant les degrés de l'autel de saint Jean-

Baptiste. Son tombeau est encore aujourd'hui glorieux et célèbre par les miracles qui s'y opèrent.

Couronnement de Henri Court-Mantel. — Entrevue de Montmirail. — Vers le même temps, c'est-à-dire l'an du Seigneur 1170, aux ides de juillet [1], sur l'ordre du roi d'Angleterre Henri, Roger, archevêque d'York, et tous les évêques suffragants de Cantorbéry, se réunirent à Westminster, à l'effet de couronner Henri, fils aîné du roi. Henri, sur la demande de son père, fut couronné solennellement par Roger, archevêque d'York, le quatorzième jour avant les calendes de juillet, malgré la défense formelle du seigneur pape, qui envoya à l'archevêque Roger et aux autres évêques du royaume des lettres ainsi conçues : « Nous vous défendons formellement à tous tant que vous êtes, en vertu de l'autorité apostolique, que personne de vous prenne sur lui d'imposer les mains ou d'agir en aucune façon sous quelque prétexte que ce soit, le cas échéant du couronnement d'un nouveau roi, sans le consentement de l'archevêque de Cantorbéry, et sans le concours de cette même église de Cantorbéry, selon les anciennes coutumes et dignités de cette église. » Mais ces lettres furent inutiles, parce qu'avant leur promulgation l'affaire avait déjà été terminée. Aussitôt après le couronnement de son fils, le roi passa la mer et se rendit près de Montmirail [2],

[1] Probablement de juin, puisque le couronnement eut lieu le 18 de ce mois.

[2] L'entrevue de Montmirail eut lieu avant le couronnement.

à une entrevue avec l'archevêque de Cantorbéry : le roi de France était présent. Quand après avoir longtemps délibéré sur la paix, on en vint au baiser, l'archevêque dit au roi : « Je vous embrasse en l'honneur de Dieu. » Le roi alors se refusa au baiser, prétendant qu'il ne voulait pas de restriction conditionnelle. En effet, le roi trouvait toujours dans les paroles de l'archevêque, dont la conscience était si pure, des réserves qu'il repoussait : « Tantôt, disait-il, « c'est sauf l'honneur de Dieu, tantôt sauf ma dignité, « tantôt sauf la foi de Dieu. » L'archevêque, de son côté, se méfiait des finesses du roi, et avait peur, en concluant la paix définitivement et sans restriction, de paraître accorder au roi les iniques coutumes d'Angleterre.

Paix entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry. — Il y eut une seconde entrevue près de Freteval, à laquelle assistaient le roi de France et le roi d'Angleterre, Guillaume, archevêque de Sens, et l'évêque de Nevers. Le roi et l'archevêque Thomas, en se séparant, montèrent deux fois à cheval ; deux fois le roi tint la bride[1] du cheval de l'archevêque, tandis qu'il se mettait en selle. Enfin, près d'Amboise, par les soins de Rotrou, archevêque de Rouen, le roi et l'archevêque de Cantorbéry Thomas, firent la paix. Quand elle eut été conclue, le roi écrivit à son fils Henri le nouveau roi, des lettres conçues en ces ter-

[1] Une variante donne *stapham* ; sans doute : *stapiam*, étrier.

mes : « Sachez que Thomas, archevêque de Cantorbéry, a fait sa paix avec moi, à ma pleine satisfaction : je vous commande donc de lui procurer la paix à lui et aux siens, et de lui faire tenir à lui, ainsi qu'aux siens qui sont sortis pour lui d'Angleterre, toutes leurs possessions librement, paisiblement et honorablement, dans l'état où il les avaient trois mois avant de sortir d'Angleterre. Vous ferez venir devant vous quelques-uns des plus probes et des plus âgés chevaliers de Saltoude[1]; et, dans ce lieu, vous les chargerez, sous serment, de s'enquérir de ce qui appartient en fief à l'archevêché de Cantorbéry; et que ce qui aura été reconnu lui appartenir lui soit rendu. Portez-vous bien. » Après ces événements, le vénérable archevêque de Cantorbéry, Thomas, envoya un message à Rome, avant de passer en Angleterre, pour annoncer au seigneur pape l'accommodement qui avait eu lieu entre le roi d'Angleterre et lui. Le pape, rendant gloire à Dieu, lui écrivit ce qui suit : « Nous ressentons une grande inquiétude de cœur et une vive amertume, toutes les fois que nous ramenons nos souvenirs et que nous réfléchissons profondément sur les angoisses, chagrins et vexations que vous avez soufferts avec tant de fermeté et un courage si invincible, par zèle pour la justice, et afin de maintenir la liberté de l'église. En effet,

[1] Nous avons adopté la variante. Saltoude était un château, à six milles de Cantorbéry, contenant les provisions de bouche de l'archevêque, et qui était bloqué par Raoul ou Renouf de Broc.

vous avez été jusqu'au bout dans votre noble sacrifice : l'adversité n'a pu vous abattre ni vous faire renoncer à votre résolution persévérante ; aussi admirons-nous dans cette affaire votre force digne d'éloges, et vous félicitons-nous dans le Seigneur, de votre constance à souffrir. Quant à nous, qui avons usé si longtemps envers le roi d'Angleterre, de patience et de bienveillance ; qui l'avons averti si souvent de rentrer en lui-même par des paroles douces et amicales, et quelquefois par des paroles dures et très-rudes, s'il arrive qu'il n'exécute pas de fait la paix qu'il a conclue avec vous, et qu'il ne vous restitue pas, à vous et aux vôtres, les possessions de votre église, ainsi que les honneurs qui vous ont été enlevés, nous vous donnons plein pouvoir d'exercer la justice ecclésiastique, sans vous embarrasser d'aucune interjection d'appel, sur les personnes et les lieux qui sont du ressort de votre légation. »

L'archevêque d'York est interdit par le pape ainsi que l'évêque de Londres. — Après avoir pris ses mesures du côté du pape et du côté du roi, Thomas retourna en Angleterre et débarqua au port de Sandwich, aux calendes de décembre. Aussitôt, comme s'il eût voulu ne négliger aucun moyen d'obtenir cette palme du martyre dont il avait soif, il envoya à l'archevêque d'York des lettres du pape qui contenaient ces mots : « Lorsque votre roi a voulu que son fils fût couronné, c'est par votre main, frère archevêque,

et hors de la juridiction de Cantorbéry[1] qu'il lui a fait placer sur la tête le diadème royal, au mépris de Thomas, archevêque de Cantorbéry, à qui cet office revenait de droit d'après l'ancien usage. De plus, dans ce couronnement, aucune caution juratoire n'a été donnée par le jeune roi, ni exigée, dit-on, par vous, comme cela se pratique ordinairement, à l'effet de conserver la liberté de l'église; mais plutôt il paraît qu'on y a juré et confirmé le maintien perpétuel et dans leur intégrité, de ces iniques coutumes du royaume qui mettent en péril la dignité de l'église. Si nous sommes fort étonné de cet acte violent de la part dudit roi, nous avons encore plus à nous plaindre de votre faiblesse et de celle des évêques vos confrères: car, nous vous le disons avec chagrin, vous êtes devenus comme des béliers qui n'ont plus de cornes, et vous avez reculé sans courage devant la face de celui qui vous poursuivait. Et en supposant, frère archevêque, que cela vous eût été permis dans votre diocèse, comment avez-vous pu vous le permettre dans le diocèse d'un autre prélat, et surtout de celui qui seul a voulu être banni[2] et chassé pour la justice, qui seul a voulu rendre gloire à Dieu. Voilà ce que je ne puis m'expliquer ni par le raisonnement, ni par les constitutions des saints Pères. Enfin quand ces iniques coutumes eurent été confirmées par serment, vous n'avez pas osé prendre le

[1] Ou plutôt : *dans une juridiction qui n'était pas la vôtre.*
[2] *Exultare*, évidemment *exulare*.

bouclier de la foi afin de vous présenter au jour du combat pour défendre la maison du Seigneur. C'est pourquoi, comme en nous taisant plus longtemps, nous serions enveloppé avec vous dans la même sentence de condamnation au jour du jugement, nous vous suspendons de tout office ecclésiastique en vertu de l'autorité de la très-sainte et sacrée église romaine que nous gouvernons avec l'aide de Dieu. » En même temps Thomas, archevêque de Cantorbéry, fit remettre aux évêques de Londres, de Salisbury, d'Oxford, de Chester, de Rochester, de Saint-Asaph et de Landaff, ainsi qu'à tous ceux qui avaient prêté leur ministère audit couronnement, d'autres lettres du seigneur pape par lesquelles ils étaient suspendus de toute dignité épiscopale. « Il est inutile de vous notifier par les présentes pour quel motif notre vénérable frère, Thomas, archevêque de Cantorbéry et légat du saint-siége apostolique, a été forcé de se bannir de son diocèse, car vous en êtes présentement informés et la renommée en a porté le bruit dans presque toute l'église d'occident. Vous saviez que Thibaut de pieuse mémoire, archevêque de Cantorbéry, et prédécesseur dudit Thomas, avait placé la couronne sur la tête du roi d'Angleterre, et que, par conséquent, l'église de Cantorbéry était en possession de cet office : cependant vous avez pris sur vous, malgré la défense des lettres apostoliques, de prêter votre ministère au couronnement du nouveau roi sans en avoir averti l'archevêque et dans son propre diocèse. Vous qui auriez dû adoucir son exil par toutes les

consolations qui étaient en vous, vous avez aggravé son infortune, et vous avez, je vous le dis avec chagrin, rendu plus cuisante encore la douleur de ses blessures. Aussi pour cette conduite, si nous ne sommes pas irrité contre vos personnes autant que votre faute l'exigerait, nous ne devons cependant point garder le silence, de peur (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il ne comprenne vous et nous dans la sentence de sa sévérité divine, si nous négligions de venger les torts qui ont été faits méchamment aux églises[1] de tous les amis de l'archevêque. Sachez donc qu'en vertu de l'autorité qui nous a été confiée par Dieu, vous êtes suspendus de tout office épiscopal, jusqu'à ce que vous soyez venus dans la demeure des apôtres donner satisfaction pour un tel excès; à moins que vous ne fassiez votre soumission audit archevêque, en sorte que lui-même juge à propos de vous remettre votre peine. »

Henri-le-Jeune refuse de recevoir Thomas. — Entrevue de l'archevêque et de l'abbé de Saint-Albans. — Pressentiments du pontife. — Cependant le vénérable archevêque de Cantorbéry, Thomas, était rentré dans son église, où il fut reçu au milieu de l'enthousiasme du clergé et du peuple. Bientôt se présentèrent des officiers royaux qui lui enjoignirent, au nom du roi, de rétablir les évêques suspendus,

[1] Ou, en adoptant la variante *Oculis* : *les torts qui ont été commis méchamment et aux yeux de tous.*

et d'absoudre ceux qui étaient excommuniés, parce que, disaient-ils, tout ce qui avait été entrepris contre eux, tendait à insulter le roi et à détruire les coutumes du royaume. L'archevêque leur répondit que si les évêques excommuniés voulaient jurer dans la forme ecclésiastique d'obéir au mandement du seigneur pape, il les absoudrait pour la paix de l'église et par respect pour le seigneur roi. Quand cette réponse fut rapportée aux évêques, ils dirent qu'ils ne devaient pas prêter un pareil serment sans la volonté du roi. L'archevêque s'étant mis en marche peu après pour voir le visage du nouveau roi qui demeurait à Woodstock, des messagers dudit roi arrivèrent qui lui défendirent d'aller plus loin et lui ordonnèrent de retourner dans son église, et comme ils insistaient avec force menaces il céda, car son heure n'était pas encore venue. L'archevêque se reposa donc quelques jours dans son manoir d'Harwes, éloigné du monastère de Saint-Albans d'environ sept milles, et il y demeura pour célébrer la fête [de sainte Lucie] [1]. O sagesse, cet athlète de Dieu ne montra pas un visage troublé. L'abbé de Saint-Albans lui ayant envoyé d'abondantes provisions en vivres et en vins, l'archevêque chargea ceux qui les avaient apportées de lui témoigner ses remercîments et de lui rendre cette réponse gracieuse : « J'accepte ces présents [2] à

[1] *In adventu Domini circa festum sanctæ Luciæ*, dit ailleurs Matt. Pâris. Voir la note 4, à la fin du volume.

[2] *Accipio ejus præsentias, id est xenia; præsentiam verò mallem.*

« titre d'envoi hospitalier, mais j'aimerais encore « mieux sa présence. » Alors un de ses serviteurs lui dit : « Seigneur, voici qu'il vient et qu'il se pré- « sente à la porte. » Aussitôt l'archevêque alla au-devant de l'abbé jusqu'à l'entrée. Ledit abbé, nommé Simon, vint donc visiter l'archevêque, et lorsqu'ils se furent embrassés, ils restèrent longtemps à converser ensemble. L'archevêque pria ensuite l'abbé d'aller trouver à Woodstock le jeune roi et de l'amener à des dispositions plus bienveillantes, par les paroles douces et persuasives qu'il savait prononcer. L'abbé y consentit et s'empressa de s'y rendre : mais ne trouvant dans l'âme du jeune roi que des sentiments de dédain et de colère, il revint sans avoir réussi. Lorsqu'à son retour il eut raconté à l'archevêque le mauvais succès de sa démarche, celui-ci le regarda d'un air triste et abattu, et lui dit en soupirant : « Lais- « sez-moi maintenant, laissez-moi maintenant, » et il ajouta en branlant la tête comme par un pressentiment prophétique : « Voilà, voilà que s'approchent « les temps de la consommation ! » L'abbé ne comprit pas cette parole pour le moment, mais la suite des événements lui en montra la vérité. Alors l'archevêque regardant l'abbé avec douceur, mais avec des yeux obscurcis par les larmes, lui dit : « Seigneur « abbé, je vous rends mille grâces pour la peine que « vous avez prise quoiqu'elle ait été inutile. »

« Il n'est pas toujours au pouvoir du médecin de rétablir le malade,

« Et quelquefois l'art le plus habile ne triomphe pas du mal. »

Puis il reprit : « Mais lui-même aussi subira sans « délai son jugement; » et il ajouta, en regardant ses clercs, qui l'entouraient : « Voyez, mes amis, ce « qui arrive : ce seigneur abbé, qui n'est tenu d'au- « cune obligation envers moi, a été aujourd'hui pour « moi plus complaisant et plus poli que tous mes « confrères et tous les évêques, mes suffragants. » En effet, l'abbé, en se rendant à Woodstock, avait ordonné à son cellerier de venir chaque jour visiter l'archevêque, qui n'était pas loin de Saint-Albans, et de lui apporter d'abondantes provisions. Au moment de retourner dans son monastère, l'abbé supplia l'archevêque, instamment et les mains jointes, de daigner, par esprit de charité, honorer le couvent de Saint-Albans de sa très-désirée présence, pour la fête de Noël, qui approchait, et d'y célébrer la fête de la Nativité du Christ, ainsi que celle du premier martyr d'Angleterre. Le prélat lui répondit, en versant des larmes : « Oh ! combien je le désirerais! « mais je ne le puis ; c'est un point résolu. Allez en « paix, très-cher père ; retournez à votre église, que « Dieu garde. Quant à moi, je vais où je dois trouver « une excuse suffisante de ne pas vous suivre ; mais « que ne venez-vous plutôt avec moi, si faire se peut, « afin d'être mon hôte et mon consolateur dans les « tribulations dont je suis accablé? » L'abbé s'en étant excusé, parce qu'il fallait que, dans une fête si solennelle, il assistât aux offices de son église, se retira après avoir reçu la bénédiction de l'archevêque. Hélas ! avec quelles lamentations, avec quels soupirs,

l'abbé se frappa la poitrine après l'événement, parce que le ciel ne lui avait pas accordé la faveur de partager la gloire de ce grand et saint martyr! Cependant l'archevêque se hâta d'arriver à son église pour y célébrer les fêtes de Noël. Huit jours après, il devait passer au royaume éternel.

Thomas est assassiné. — L'an du Seigneur 1171, le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, monta en chaire le jour de Noël, pour prononcer un sermon devant le peuple[1], et, à la fin du sermon, il excommunia solennellement Nigel de Taqueville, usurpateur par violence de l'église de Herges[2], le vicaire de cette même église, ainsi que Robert de Broc, qui s'était diverti par dérision à mutiler un des chevaux de l'archevêque, tandis qu'il était chargé de vivres, et à lui couper la queue. Le cinquième jour après la nativité de notre Seigneur, vers le soir[3], l'archevêque était dans sa chambre avec ses clercs, lorsqu'arrivèrent de Normandie Guillaume de Traci, Regnault, fils d'Ours, Hugues de Morville et Richard le Breton. Ils entrèrent brusquement dans la chambre comme des furieux et déclarèrent à l'archevêque, de la part du roi, qu'il eût à rétablir les évêques d'Angleterre suspendus de leur office, et à absoudre les excommuniés L'archevêque leur ré-

[1] Il prit pour texte : « Je suis venu vers vous pour mourir au milieu de vous. »

[2] Ce nom n'est pas dans Camden.

[3] Vers l'heure de vêpres.

pondit qu'il n'appartenait pas au juge inférieur de relever de la sentence prononcée par le juge supérieur, et qu'il n'était permis à aucun homme d'annuler ce que le saint siége apostolique avait décidé et établi; que cependant, si les évêques de Londres et de Salisbury, ainsi que les excommuniés, s'engageaient par serment à lui faire leur soumission, il consentirait à les absoudre pour la paix de l'église et par égard pour le seigneur roi. Les meurtriers, enflammés de colère et pressés d'exécuter le crime horrible qu'ils méditaient, sortirent précipitamment. Quant à l'archevêque, ayant été averti par ses clercs que l'heure de vêpres avait sonné, il se rendit dans la grande église pour y chanter les vêpres. Pendant ce temps, les quatre meurtriers que j'ai nommés plus haut étaient allés se revêtir de leur armure complète et avaient suivi les traces de l'archevêque. Lorsqu'ils furent arrivés à l'église, ils en trouvèrent les portes ouvertes, le prélat l'avait ainsi voulu : « Il ne faut « pas, avait-il dit, que l'église du Christ, qui doit « être un refuge pour tous, change de destination et « soit convertie par nous en château-fort. » Les quatre chevaliers percèrent la foule qui se pressait de tous côtés, et traversant superbement l'église, ils se mirent à crier : « Où est-il le traître au roi? où est-il le « traître au roi? où est l'archevêque? » Thomas avait déjà monté trois ou quatre marches du chœur, mais en entendant cet appel : « Où est l'archevêque? » il revint sur ses pas et se présenta à eux en disant : « Si c'est l'archevêque que vous cherchez, il est de

« vant vous, c'est moi-même. » Et comme ils l'insultaient en le menaçant de la mort, il reprit : « Je suis « prêt à mourir, car je préfère à la vie la défense de « la justice et la liberté de l'église. Cependant je vous « ordonne de respecter mes compagnons, ils n'ont « été pour rien dans la querelle, ils ne doivent pas « en souffrir. » Alors ces cruels bourreaux se jetèrent sur lui l'épée nue : « Je recommande, s'écria-t-il, « mon âme et la cause de l'église à Dieu, à la bien- « heureuse vierge, aux saints patrons de cette église « et au bienheureux Denys. » Ce glorieux martyr fut immolé devant l'autel du bienheureux Benoît, et reçut la blessure mortelle dans cette partie de son corps où l'huile sainte avait été versée et l'avait consacré plus spécialement au Seigneur. Car ce ne fut pas assez pour ces misérables de profaner l'église par le sang d'un prêtre et de souiller par ce meurtre un jour si solennel. Avec leurs épées criminelles qui l'avaient frappé sur sa couronne de clerc, ils firent jaillir la cervelle du cadavre ; le sang qui coulait inonda le pavé de l'église.

Funérailles de l'archevêque. — Lorsque ce glorieux martyr eut passé au royaume céleste, les infâmes meurtriers avec leurs complices pillèrent tout le mobilier du martyr et de ses clercs, ses vêtements, ceux de ses serviteurs et tous les objets qui se trouvaient dans les sacristies. Cependant le corps du vénérable archevêque qui gisait sur le pavé fut porté le soir du même jour devant le maître-autel. Alors

fut révélé aux yeux de tout le monde un fait qui, jusque là, n'avait pu être qu'à la connaissance du seul chambrier. En effet, quoique l'archevêque eût caché sous l'habit canonial l'habit de moine qu'il portait secrètement depuis le jour de sa promotion, il avait soin en outre de mortifier sa chair par un cilice, et se servait même de cilices appliqués sur les cuisses; austérité qui ne s'était point vue jusqu'alors. Faisons remarquer en passant cette concordance de jour : ce fut un mardi que l'archevêque quitta la cour du roi à Northampton; un mardi qu'il se bannit d'Angleterre pour aller en exil; un mardi que, sur le conseil du seigneur pape, il revint et aborda dans le royaume; un mardi que son martyre fut consommé. Le lendemain, qui était un mercredi, au point du jour, le bruit se répandit que les infâmes bourreaux se proposaient d'enlever de l'église le corps de l'archevêque et de le jeter hors des murs de la ville pour qu'il fût dévoré par les oiseaux de proie et par les chiens. Mais l'abbé de Boxley, le prieur et toute la congrégation de l'église de Cantorbéry, se hâtèrent de l'ensevelir, et ils ne crurent pas devoir faire subir des ablutions au cadavre de celui qui s'était macéré par une si longue abstinence, qui avait été lavé dans son propre sang et essuyé par le cilice. Dans ce martyre on doit remarquer plusieurs circonstances : d'abord il souffrit pour la cause de la justice et pour la liberté de l'église. En second lieu ce ne fut pas dans une église ordinaire, mais dans celle qui est la mère de toutes les églises de la na-

tion anglaise. En troisième lieu, ce ne fut pas dans le premier temps venu, mais pendant les fêtes de Noël, à une époque où les homicides eux-mêmes et les coupables de lèze-majesté ne sont ni poursuivis ni inquiétés. En quatrième lieu, ce ne fut pas un simple prêtre que les meurtriers mirent à mort, mais un homme qui, en Angleterre, était le premier d'entre le peuple et le père spirituel de tous les prêtres. En cinquième lieu, il fut frappé, non pas à un membre ou à un autre, mais précisément à cette partie de son corps où la tonsure l'avait fait entrer dans les ordres sacrés, et où l'onction de l'huile sainte l'avait consacré au Seigneur.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

NOTES.

Note I. Voir la page 30 du volume.

Denys, moine de Scythie, surnommé *le Petit* à cause de l'exiguité de sa taille, établi à Rome comme abbé au temps de Justinien, est célèbre pour avoir entrepris de renouveler le cycle Pascal de Victor, qui avait lui-même réformé le cycle de Théophile. Il publia son nouveau cycle l'an 526, dans le dessein de le faire succéder à celui de Théophile (ce cycle devait expirer en 531, d'après la réforme de saint Cyrille), et Denys fit commencer le sien à l'année 532, en le faisant remonter un an au-dessus de notre ère vulgaire de la Nativité, en sorte que la première année de Jésus-Christ répond à la seconde année de la période victorienne ainsi corrigée par Denys. Marianus Scot, dans sa *Chronique*, à l'an 531, dit : « *Explicit magnus* « *cyclus Paschalis DXXXII annorum*, *in cujus secundo* « *anno, juxta Dionysium natus est Dominus.* » (*Art de vérifier les dates,* tome I, in-fol., pag. 86 et suiv.). Matthieu Pâris

dit la même chose dans le passage que nous annotons; et les travaux de Beda-le-Vénérable qui, vers l'an 720, avait donné à l'ère dionysienne sa forme actuelle, avaient dû faire bien connaître ce système en Angleterre.

Mais Matthieu Pâris ne l'admet pas sans restriction, comme il est facile de le voir ici et à l'année 1073. L'année 1073 étant effectivement la treizième du cycle Pascal et du cycle de dix-neuf ans (voyez la table chronologique de l'*Art de vérifier les dates*), notre auteur tend à faire remonter la Nativité du Christ à vingt et un ans plus haut que Denys, en s'appuyant sur la concordance évangélique et astronomique, quoique cette concordance ne semble pas admise alors généralement; car on trouve dans la *Gall. christ.*, tom. II, une date de charte ainsi conçue : « *Acta est hujus modi ecclesiæ chartula anno* « *dominicæ incarnationis* (l'incarnation pour la Nativité?) « *MLXXVI, indictione XIV, cyclo Paschali X, epacta XII,* « *concurrentibus V.* » Il faudrait *cyclo Paschali XIII*, d'après le calcul ordinaire. Quoi qu'il en soit, la passion du Christ qui, selon Victor, répondrait à l'an 28 de notre ère, répondrait à l'an 12 selon Matthieu Pâris, et c'est pour cela qu'il place la concordance du baptême de Jésus-Christ à l'année 1073, le Seigneur ayant été baptisé dans la trentième année de sa vie.

Cette divergence est remarquable, à notre avis, en cela surtout qu'elle a échappé au savant Fabricius. On sait à quelles longues discussions l'âge du monde a donné lieu (voyez Moréry), jusqu'au moment où le système d'Usher fut généralement adopté (Usserii, *Chronol. sacra*); et aujourd'hui les géologues ont repris la question avec ardeur. L'année exacte de la Nativité de Jésus-Christ dut nécessairement exciter des discussions semblables, et Fabricius énumère près de cent cinquante opinions différentes. (*Bibliographia antiquaria*, in-4°, Hambourg et Leipsick, 1716, pag. 187). Même incertitude quant au mois (*Bibliog.*, pag. 342), quoiqu'on se soit ordinairement arrêté au 25 décembre, et pour l'année, à l'an de Rome 752. Par la même raison, les chronologistes s'efforcerent de

faire concorder l'ère de Denys avec la véritable année de la Nativité, placée par lui à l'année julienne 45. Nous reproduisons le système qui nous paraît se rapprocher le plus de celui de Matthieu Pâris. « *Petrus Damiani florens sec. XI, epist.* « *ad Albericum; nempe ex hypothesi Christum passum anno* « *urb. cond. DCCLIII, VIII april., feriâ VI, luna XV,* « *quod quadret in ann. Christ. XXXIII. Et inde incipien-* « *dos annos Domini scilicet a passione. Secutus est Antonius* « *Dulciatus eremita Florent. de festis mobil.,* pag. 1. » Fabricius ajoute en remarque : « *Sic Christus passus esset XIII* « *annis ante mortem Augusti; nimirum XXXI annis ante-* « *quam sub Tiberio affixus cruci.* » (*Bibliog.*, pag. 193-198). Selon cette opinion que nous nous bornons à signaler, il faudrait placer la naissance du Christ trente-quatre ans avant l'ère de Denys, année julienne 12, année de Rome 720. Les autres divergences indiquées par Fabricius, d'après Fréd. Spanheim (*Chron. sacra*, tom. I, pag. 206) sont moins sensibles : les unes placent la Nativité six ans, cinq ans, quatre ans, trois ans, deux ans avant l'ère de Denys ; les autres, un an, deux ans, trois ans après. Cette incertitude n'a cependant pas empêché l'ère dionysienne de prévaloir.

« En France, cette ère ne commença à s'introduire que de- « puis le huitième siècle. On la trouve employée pour la pre- « mière fois dans les actes des conciles de Germanie, de Lep- « tines et de Soissons, célébrés dans les années 742, 743, 744, « sous Pepin-le-Bref. Les rois de France n'en firent usage « dans leurs diplômes que depuis la fin du neuvième siè- « cle, et les papes seulement depuis le onzième. » (Koch, *Tabl. des Révol.*, Introduct., pag. XLIII.)

Note II. Voir la page 319 du volume.

Nous proposons plutôt Albiney ou Albiny. Le texte qui donne tantôt *de Albineio*, *de Albenio*, *de Albineto*, sans indi-

cations précises, offrirait pour le reste de l'ouvrage des notions confuses et assez difficiles à concilier, si Dugdale, dans son livre du *Baronage* (London, 1675, in-fol.), n'avait relevé clairement et avec soin tous les passages de Matthieu Pâris qui peuvent embarrasser le traducteur. Camden (*Brit. Ant. passim*, et à la table indicat. des surnoms, édit. de 1607) offre aussi quelques renseignements utiles.

Il résulte de leur discussion qu'il y eut, dans la période qui nous occupe (douzième et treizième siècles), deux familles bien distinctes, portant chacune un nom tellement analogue, que Dugdale les appelle uniformément Albini. Nous préférons, avec Camden, appeler l'une Albiny, et l'autre Albinet. Par une nouvelle analogie, ces deux familles se partagèrent aussi en deux branches principales. Voici leur généalogie sommaire.

Albiny. — Le premier Guillaume de ce nom était fils d'un baron puissant, Robert de Todeney. On ne sait pas bien, dit Dugdale, pour quelle raison il prit un surnom différent de celui de son père, et s'appela Guillaume d'Albany ou d'Albiny. Mais ce qui est certain, c'est que ce Robert eut un fils nommé Guillaume qui lui succéda, et que les chartes ne laissent point douter que ce ne soit Guillaume d'Albiny. Outre Matthieu Pâris, plusieurs témoignages authentiques prouvent que Guillaume ajouta aussi à son nom le mot de *Brito*. Il le fit, sans aucun doute, pour se distinguer d'un autre baron anglais, son contemporain, nommé aussi Guillaume d'Albini (c'est-à-dire Albinet), lequel s'intitulait *Pincerna*. Il est difficile de décider pourquoi il s'appela Breton. Le nom d'Albiny (Aubigny, Aubigné?) ferait supposer qu'il avait des terres en Bretagne, sur la frontière de l'Anjou, et le choix que Henri Ier fit de lui pour commander la cavalerie bretonne à Tinchebray pourrait confirmer cette conjecture. Il épousa Mathilde de Senlis, fille du premier comte de Hundington, et veuve de Robert, fils de Richard de Tunebrigde. — Il eut d'elle un fils, le second Guillaume d'Albiny, nommé tantôt Breton, tantôt Meschines, qui fit hommage à Henri II, et accompagna Richard Cœur-de-

Lion à la croisade. Ce second Guillaume eut deux femmes, Adelise et Cécile. — Son fils Guillaume, troisième du nom, figura au premier rang dans le soulèvement des barons contre Jean-sans-Terre. De ses deux femmes, Agathe Trussebot et Marguerite de Omfronville, il eut plusieurs enfants, entre autres, Guillaume, son successeur, Odinel, Robert et Nicolas. Ce dernier, quoique clerc, défendit le château de Beauvoir contre Jean, et ne le livra que pour obtenir la rançon de son père. — Le quatrième Guillaume d'Albiny ne s'associa pas au soulèvement du grand-maréchal, en 1233, et vit ses bagages pillés par l'armée des confédérés. Il eut deux femmes, Albreda Biset et Isabelle; mais ses successeurs ne figurent pas dans Matthieu Pâris.

La seconde branche d'Albiny eut pour tige Raoul, fils puîné du premier Guillaume d'Albiny, et c'est à cette famille illustre aussi que le nom d'Aubigny fut appliqué particulièrement dans la suite. Le fils et le successeur de ce Raoul fut Philippe d'Albiny, qui embrassa avec tant d'ardeur la cause de Jean, s'associa à ses violences, et fut par conséquent l'adversaire politique de son cousin-germain. Il fut aussi l'un des chefs des vaisseaux anglais, dans la bataille où la flotte d'Eustache-le-Moine fut détruite, et Matthieu Pâris parle de lui aux années 1226 et 1227. Son fils et son successeur Elie mourut sous Édouard Ier

Albinet. — Guillaume d'Albinet, fondateur du monastère de Wimund, était fils d'un Roger d'Albinet et de sa femme Amicie. Il s'intitula *Pincerna*, parce qu'il avait le titre de grand-bouteiller du roi, et qu'il avait figuré en cette qualité au couronnement de Henri Ier. De son mariage avec Mathilde, fille de Roger Bigod, il laissa un fils surnommé Guillaume à la forte main, *with the strong hand*, dit Dugdale. Ses avantages extérieurs, sa célébrité dans les combats et dans les tournois, gagnèrent le cœur d'Adelise de Louvain, veuve de Henri Ier, qui lui apporta en dot le comté d'Arondel, qu'elle avait reçu de la munificence du roi, son mari, après la pro-

scription de Robert de Belesme. Il fut confirmé dans son comté par l'impératrice Mathilde, dont il défendait la cause et qui prenait le titre d'*auguste dame* des Anglais — Son fils, le deuxième Guillaume d'Arondel, épousa Mathilde, fille de Jacques de Saint-Sidoine, et mourut en 1176, laissant le troisième Guillaume d'Arondel, qui se déclara contre le roi Jean, et fit partie de la croisade de 1219. De son mariage avec Mabile, sœur de Ranulf, comte de Chester, il eut Hugues d'Albinet, quatrième comte d'Arondel, dont Ranulf fut le tuteur, et qui mourut jeune, en 1243, sans enfants de sa femme Isabelle, fille de Guillaume, comte de Warenne. Son héritage fut partagé à ses sœurs, dont l'aînée, sans doute, porta le titre de comte d'Arondel à Jean Fitz-Alain, qui figure parmi les défenseurs de Henri III à la bataille de Lewes [1].

L'autre branche d'Albinet, dite de *Cainho*, vint de Nigel, frère de Guillaume d'Albinet *Pincerna*. Nigel épousa Mathilde, fille de Roger de l'Aigle, et en secondes noces Gundreda, dont il eut Roger, dit de Mowbray, encore mineur à la bataille d'Allerton, et dont Matthieu Pâris parle à l'année 1174, comme s'étant révolté contre Henri II. Ses successeurs, dans l'ordre chronologique, furent Guillaume, puis Nigel, puis Roger II, puis Roger III sous Édouard II.

Note III. Voir la page 479 du volume.

Voici ce passage remarquable : *Rex archiepiscopo satisfacere paratus erat, vel, si contendere vellet, judicium in palatio Parisiensi subire, Gallicana ecclesia ponente partes suas, seu scholaribus diversarum provinciarum æquâ lance nego-*

[1] Nous ne pouvons partager ici l'opinion de Camden, qui, en parlant des comtes d'Arondel, fait aller la postérité mâle de Guillaume d'Albinet jusqu'au règne d'Édouard II, lequel, selon lui, aurait investi du comté Richard-Fitz-Alain, époux de l'héritière de cette famille. Son autorité ne peut prévaloir contre l'assertion formelle de Matt. Pâris.

tium examinantibus. Les mots *in palatio Parisiensi* seraient assez incertains, si Raoul de Diceto, qui raconte un peu plus longuement le même fait, n'ajoutait une indication plus complète, *proceribus Galliæ residentibus;* ce qui ne laisse plus douter qu'il ne s'agisse ici de la cour des pairs, siégeant au palais du roi, dans la Cité. Henri II laisse donc le choix à l'archevêque entre trois arbitrages différents.

Ce fut en cette occasion que Thomas Becket écrivit à Guillaume, archevêque de Sens, une lettre dont Duboulay donne un extrait (*Hist. de l'Univers.*, quatrième siècle, tom. II). « Je « me suis rendu à Paris, dit Thomas, et le roi Henri à Saint-« Denis, pour que la paix pût être traitée de plus près. Le roi « Henri étant parti de Saint-Denis et passant à Montmartre, je « me suis présenté à lui, en lui faisant demander par l'archevê-« que de Rouen, par l'évêque de Séez et d'autres la paix, la « sécurité et la restitution des choses enlevées, offrant de me « conduire envers lui comme un archevêque le doit faire en-« vers un prince. Il répondit qu'il me remettait son offense, « et que d'ailleurs il était prêt à faire décider la contestation, « soit par le jugement de la cour de son seigneur le roi de « France, soit par celui de l'église gallicane, soit par celui des « écoliers de Paris. Je fis répondre alors que je ne récusais « point le jugement de la cour du roi de France ou celui de « l'église gallicane, mais que j'aimais mieux traiter directement « avec lui à l'amiable. »

Thomas omet de se prononcer sur l'arbitrage de l'université [1]. Mais ce silence même est une preuve irrécusable de son refus. En effet, comme le remarque Duboulay, l'université était dès lors composée de quatre nations [2], dont deux, la na-

[1] Nous nous servons forcément ici d'un terme qui ne date en réalité que du treizième siècle.

[2] Nations ou provinces étaient alors synonymes. Ce ne fut que dans le courant du siècle suivant que les nations se subdivisèrent en provinces, et les provinces en diocèses. Les trois passages que nous citons confir-

tion d'Angleterre et la nation de Normandie, devaient être entièrement dévouées à Henri II. Déjà même la majeure partie de l'université, annonçant les tendances politiques qu'elle suivrait désormais, désapprouvait hautement la cause de l'archevêque, et inclinait pour le pouvoir royal. Une foule de pamphlets attribués à l'évêque de Londres, Gilbert Foliot, que Jean de Salisbury appelle *Iste archisynagogus*, entretenaient ces mauvaises dispositions envers *un homme qui avait tout le monde contre lui et qui était seul contre tous*. C'est l'expression de Guillaume Neubridge. Louis VII lui-même, irrité du peu de succès de l'entrevue de Montmartre, refusait de voir l'archevêque, et ne lui envoyait ni provisions ni vivres.

On pense généralement que le pouvoir moral de l'université ne prit un grand ascendant qu'à partir de l'an 1204 au plus tôt. Mais dès l'an 1169, ce pouvoir était si bien établi et reconnu, que Jean de Salisbury, cet infatigable champion de l'archevêque, crut prudent de conjurer l'orage que Becket avait soulevé par son refus. Il conseilla à Thomas de s'adresser à Richard, prieur de Saint-Victor, pour détacher du parti opposé l'évêque de Hereford, qui avait enseigné à Paris. Lui-même intercéda auprès de quelques membres influents de l'université, en faveur de son ami, et l'on a encore les lettres qu'il écrivit à maître Philippe Gaultier de Lille, auteur de l'*Alexandréide;* à maître Girard Puelle, futur évêque de Coventry; à maître Raymond, chancelier de l'église de Poitiers; à maître Jean Sarrazin; à maître Raoul de Beaumont; à maître Simon Petitloup; à maître Sylvestre, trésorier de Lisieux, etc.

Quoique l'université d'Oxford fût déjà célèbre, les hommes les plus éminents de l'époque tenaient à honneur d'avoir étu-

ment cette opinion, que les grades n'étaient point encore institués au douzième siècle, puisque l'expression générique de *scholares* désigne à la fois les écoliers et les maîtres. Aucune autre distinction, que celle de la capacité et de la longueur des études, ne séparait ceux qui donnaient l'instruction de ceux qui la recevaient.

dié à Paris. Duboulay énumère les évêques et les abbés que Henri II choisit parmi ces derniers. On ne doit donc pas s'étonner qu'après le meurtre de l'archevêque, l'université de Paris ait discuté les droits du nouveau saint à la canonisation, et qu'un des maîtres soit allé jusqu'à dire : « Thomas s'était « rendu digne de mort : seulement il n'aurait pas dû être tué « ainsi. Son obstination n'était qu'orgueil. » Triste oraison funèbre après tant de misères et de douleurs !

Note IV. Voir la page 504 du volume.

Le récit de M. Aug. Thierry diffère un peu de celui de notre auteur. Il n'y est point question du départ de Thomas pour Woodstock et de son séjour à Harvres. D'après les autorités qu'a consultées le savant historien, l'archevêque ne se serait pas avancé plus loin que Londres. Cependant Matthieu Paris, dans la vie de Simon, abbé de Saint-Albans, donne sur l'entrevue de cet abbé et de Becket, des détails tellement circonstanciés et qu'il était si bien à même de connaître qu'on ne peut, à notre avis, révoquer en doute leur authenticité. Nous les traduisons ici en abrégeant les premières phrases.

« Jamais je n'ai eu tant besoin de consolation que maintenant, disait l'archevêque dans la lettre qu'il écrivait à Simon. L'abbé, fort étonné de ces mots après la réconciliation récente du prélat et du roi, se rendit aussitôt auprès de lui, etc. Quand le dit archevêque eut raconté à l'abbé les dangers, les ennuis, les fatigues que lui avait fait éprouver le roi Henri dans les pays d'outre-mer, l'abbé lui dit : « Tout cela, grâce à « Dieu, est heureusement fini. » Alors l'archevêque, soupirant, tira la main de l'abbé sous son manteau, la serra, et reprit : « O mon ami, mon ami, je vous révèlerai ma cause comme « à un autre moi-même. On est disposé à mon égard autrement « que bien des gens ne le pensent. Je vois déjà de nouvelles « tentatives de persécution. Le seigneur roi le père, d'accord

« avec son fils, en qui j'avais placé tout mon espoir, songe à « me faire de nouvelles injustices et des dommages renais- « sants. — Comment cela, saint pere? dit l'abbé fort surpris. « — Je m'entends bien, répondit l'archevêque, en levant les « yeux au ciel, et en poussant un profond soupir. Je sais à « quelle fin tend tout cela. » Alors l'abbé : « Saint père, si je « puis vous consoler, vous servir ou vous aider en quelque « chose, je demande que vous daigniez m'admettre au partage « de votre tribulation, et que vous veuilliez disposer de moi « en confiance. — Je crains beaucoup, dit l'archevêque, d'ê- « tre un sujet de vexation pour mon ami. Cependant, qu'il « vous plaise présentement en vue de charité d'aller trouver « le jeune roi et de l'adoucir à mon égard avec cette éloquence « qui vous donne tant de pouvoir. Son irritation contre moi, « ajouta-t-il, coupe pour ainsi dire les veines de mon cœur et « pénètre jusqu'à la moelle de mes os. » L'abbé y consentit d'un air joyeux, et se mit aussitôt en route comme s'il allait au combat. Quand il fut arrivé à la cour du jeune roi, et que le dit roi eut été informé que l'abbé, envoyé par l'archevêque, venait parler pour lui, des paroles outrageantes, trop honteuses pour qu'il convienne de les raconter ou de les écrire, accueillirent l'abbé et un moine de Cantorbéry envoyé avec lui, à savoir Richard, chapelain de l'archevêque, qui lui succéda ensuite à l'archiépiscopat; et ils ne rapportèrent que des injures et des menaces atroces. Les uns serrant et tournant leurs poings, les autres, tirant a demi leurs couteaux, criaient avec d'horribles jurements, qu'il s'en fallait de bien peu qu'ils n'ouvrissent les entrailles ou ne coupassent les parties de la génération à des députés envoyés par un traître si manifeste. Les exhortations des plus sages de la cour du roi parvinrent à peine à calmer ces furieux. Après avoir échoué ainsi dans leur démarche, et échappé difficilement au péril de mort, ils revinrent vers l'archevêque, qui les attendait, l'esprit en suspeus. Quand il eut appris de la bouche de l'abbé tout ce qui s'était dit et fait, le primat reprit avec un sourire calme et mo-

déré. « Il est clair que vous avez presque participé à mon « martyre commencé, et vous-même n'avez pas été complète- « ment exempt du martyre. Car c'est pour moi que vous avez « pris cette peine et souffert des opprobres indignes d'un « homme comme vous. Hélas! avec quel sourd murmure, quel « œil louche, quel froncement de nez, quelles dures paroles « m'aurait répondu celui de mes suffragants à qui j'aurais de- « mandé le service que vous m'avez complaisamment rendu, « quand je vous en ai prié. Très-cher abbé, vous pouvez sa- « voir quelle sera la fin de tout ceci. Allez maintenant avec la « bénédiction de Dieu et la mienne. Voici venir la solennité « de la nativité du Seigneur. Que le Seigneur et son martyr « la fassent prospère et joyeuse dans votre maison que Dieu « garde. Vous ne pouvez être absent plus longtemps. Priez « pour moi le bienheureux martyr, votre patron, et nous, nous « prierons pour vous. Quant à moi, à la volonté du Seigneur, « je célébrerai une fête telle quelle dans l'Église qui m'est « confiée. » S'étant donc dit mutuellement adieu, ils se départirent l'un d'avec l'autre, pour ne plus se revoir dans cette vie. »

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pag.	Ann
PRÉFACE.		
Avertissement.		

PROLOGUE.

Raisons qui déterminent l'historien. — Exemples cités.	1	
Voyage et perfidie d'Harold.	3	
Mort d'Édouard. — Réclamation de Guillaume. — Refus d'Harold.	5	1066
Débarquement de Guillaume.	8	
Bataille d'Hastings. — Détails.	9	

GUILLAUME-LE-CONQUERANT.

Couronnement de Guillaume. — Émigration des Saxons.	15	1067
La corruption des Anglais, cause de leur ruine.	17	
Prise d'Oxford et d'York. — Distributions de terres.	18	
Prétendants à la papauté. — Pèlerins massacrés.	20	
Naissance de Henri. — Mort de Robert Comine.	20	1068
Déposition de l'évêque de Durham. — Invasion et retraite des Danois.	21	1069
Pillage des églises.	22	1070
Déposition de Stigand. — Nomination de Lanfranc. — Deuxième fuite d'Edgar.	23	
Soulèvement d'Héreward.	24	1071

Ann. Pages.
1072 Malcolm se soumet. — Mort d'Égelwin. 25
Histoire de deux clercs bretons. 26
L'église de Cantorbéry est déclarée primatiale. 28
1073 Dévastation du Maine.— Comput ecclésiastique. — Meurtre de l'archevêque de Rouen. 29
1074 Élévation et réformes de Grégoire VII. 31
Festin de noces à Norwich. — Défaite des conjurés. — Retraite des Danois. — Mort de la reine Édith. 32
1075 Supplice de Waltheof. — Guerre avec la France. 35
Mort de l'évêque normand de Durham. 36
1076 Corrections du calcul de Denys. 38
1077 Paul, abbé de Saint-Albans. — Mort d'Herluin. — Apparition d'un météore. 38
Démêlés de Grégoire VII et de Henri IV. 39
1078 Dédicace de l'église du Bec. 41
1079 Emprisonnement d'Eudes. — Violences de Turstin. — Faits divers. 41
1080 Prédiction de Grégoire VII. 42
1081 Concile. — Tremblement de terre. 42
1082 Fin de la chronique de Marianus Scot. 42
1083 Mort de Mathilde, femme de Guillaume. — Recensement territorial. 43
1084 Déposition de Grégoire VII. 44
Serment de fidélité prêté à Guillaume. 45
1085 Misères des vaincus. — Puissance de Guillaume. 46
Translation de l'évêché de Dorchester à Lincoln. 47
1086 Inondation. — Fondations de monastères. — Mœurs et enfants de Guillaume. — Mort de Grégoire VII. 48
1087 Faits divers. — Translation de saint Nicolas. 51
Condamnation de Bérenger. 52
Découverte d'un tombeau gallois. 53
Mort de Guillaume-le-Bâtard. 54

GUILLAUME-LE-ROUX.

Avénement de Guillaume-le-Roux. Faits divers. 57
1088 Soulèvement d'Eudes, évêque de Bayeux, et d'autres seigneurs. 58
Adresse de Guillaume-le-Roux. — Soumission des rebelles. 60

	Pag.	Ann.
Élévation d'Urbain II. — Un homme mangé par les rats.	62	1089
Mort et éloge de Lanfranc.	63	
Traité de paix entre Guillaume-le-Roux et son frère Robert.	65	1090
Grandeur d'âme du roi Malcolm.	65	
Fondation et dotation de Tynemouth.	67	
Discussion entre l'évêque de Lincoln et l'archevêque d'York.	68	1091
Mortalité au monastère de Fulde.	68	
Maladie du roi. — Simonies nouvelles. — Mort du roi d'Écosse.	70	1092
Colonie à Carlisle. — Hiver rigoureux. — Guerre entre Guillaume-le-Roux et Robert. — Mort de l'abbé Paul.	71	1093
Consécration d'Anselme, archevêque de Cantorbéry. — Réclamation de l'archevêque d'York.	73	
Translation de l'évêché de Thetford à Norwich. — Expéditions du roi en Northumberland et dans le pays de Galles. — Étoiles filantes.	74	1094
Dissension entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry. — Anselme en appelle au pape.	76	
Départ d'Anselme pour l'Italie.	78	
Histoire d'Ulstan, évêque de Worcester. — Détails.	79	1095
Concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier.	88	
Prédication de la première croisade.	91	
Noms des croisés.	95	
Détails sur Pierre l'Ermite.	96	
Expédition de Gaultier-sans-Avoir.	99	1096
Deuxième expédition conduite par Pierre l'Ermite.	101	
Destruction des croisés à Nicée.	103	
Troisième expédition conduite par Godescale.	106	
Quatrième expédition. — Massacre des Juifs. — Dispersion des croisés.	108	
Départ de Godefroi et des autres chefs. — Détention de Hugues-le-Grand.	110	
Duplicité d'Alexis Comnène.	112	
Arrivée de Bohémond.	113	
Marche et arrivée du comte de Toulouse. — Ses querelles avec Alexis.	114	

Ann. Pages.

Séjour du duc de Normandie, Robert, en Italie. — Fondation de l'église de Norwich. 117

1097 Passage des croisés en Asie. — Commencement du siége de Nicée. 118

Robert rejoint l'expédition devant Nicée. 119

Soliman. — Premiers combats. — Disposition du siége. 120

Détails. — Ruine de la tour. 123

Prise de Nicée. 124

Bataille de Dorylée. 126

Marche des croisés en Asie Mineure. 129

Passage du pont d'Antioche. — Commencement du siége. 132

Exploits de Bohémond et du comte de Flandre. — Mort de Suénon. 135

Détresse des assiégeants. — Stratagème de Bohémond. 138

Combat de Godefroi contre un ours monstrueux. 140

Consécration de l'évêque de Worcester. — Richard devient abbé de Saint-Albans. 142

1098 Victoire des croisés près d'Hareg. 142

Arrivée des Génois. — Pèlerins massacrés par les Turcs. 145

Victoire des croisés au pont d'Antioche. 146

Présents envoyés par Baudouin d'Édesse. — Défection du comte de Chartres. — Défense de quitter l'armée. 148

Relations de Bohémond avec Émir Feir. — Délibération des chefs croisés. 149

Prise d'Antioche. — Détails. 152

Arrivée de Corboran. — Mort de Roger de Barneville. 156

Escarmouches. 158

Détresse des croisés. — Désertions. — Retraite d'Alexis Comnène. — Désolation à Antioche. 159

Vision d'un prêtre. 163

Découverte de la sainte lance. 166

Bataille d'Antioche. — Disposition des troupes. 167

Victoire des croisés. 169

Pillage du camp de Corboran. 175

Description d'Antioche. — Mortalité. — Course aux environs d'Antioche. 174

Défection de Hugues-le-Grand. — Prise d'Albarée et de Maarah. 177

	Pages.	Ann.
Exactions de Guillaume-le-Roux.	178	
Séparation de l'armée. — Marche des deux corps à travers la Phénicie et la Syrie.	179	1099
Cupidité du comte de Toulouse. — Marche des croisés jusqu'à Césarée de Palestine.	181	
Marche de Césarée à Jérusalem.	184	
Commencement du siége.	185	
Premier assaut. — Construction de machines. — Disette d'eau. — Arrivée d'un convoi.	187	
Second assaut interrompu par la nuit.	190	
L'assaut repris. — Magiciennes tuées. — Apparition. — Jérusalem au pouvoir des croisés.	192	
Massacre des Sarrasins.	196	
Visite des lieux saints. — Richesses trouvées à Jérusalem.	198	
Élection du roi et du patriarche.	200	
Arrivée d'Emiren à Ascalon. — Les croisés marchent à sa rencontre et le mettent en fuite.	201	
Lamentations d'Emiren. — Pillage de son camp.	204	
Départ de la plupart des chefs. — Tancrède, prince de Tibériade, puis d'Antioche.	206	
Brève drescription de la Palestine. — Étymologie du nom de Jérusalem.	207	
Description de Jérusalem et de ses environs. — Lieux célèbres.	211	
Construction d'un palais à Westminster. — Expédition de Guillaume-le-Roux dans le Maine. — Faits divers.	214	
Mort de Guillaume-le-Roux. — Détails.	215	1100
Vices de Guillaume-le-Roux.	220	

HENRI I.

Avénement de Henri au détriment de Robert.	223	
Charte de Henri Ier.	224	
Premiers actes de Henri. — Retour et premières réclamations de Robert. — Faits divers.	228	
Mort du pape Urbain. — Anecdote relative à Godefroi de Bouillon. — Mort de ce prince.	230	
Baudouin lui succède. — Son expédition en Arabie. — Son humanité.	232	1101

Ann. Pages.
Mariage du roi avec Mathilde. 234
Débarquement de Robert. — Accord conclu entre les deux frères. — Faits divers. 236
1102 Bannissement de Robert de Belesme.—Concile de Londres. Prélats déposés. 237
1103 Voyage de l'archevêque Anselme à Rome. 239
Massacre d'une troupe de croisés dans l'Asie Mineure. — Prise de Tortose. 240
Conquêtes de Baudouin. — Défaite des Égyptiens. 242
1104 Henri attaque la Normandie. 244
Invasion des Sarrasins en Palestine. — Imprudence et danger de Baudouin. — Sa victoire. — Conquêtes de Tancrède. 244
Prise de Ptolémaïs. — Défaite des croisés devant Charan. 246
1105 Progrès de Henri Ier en Normandie. — Humilité de la reine Mathilde. 249
1106 Promesses faites par Henri aux Anglais de race. — Bataille de Tinchebray. — Météores. — Retour sur la mort de Guillaume-le-Conquérant. 250
1107 Retour d'Anselme. — Captivité du duc Robert. — Concile de Londres.— Faits divers. 254
1108 Anselme maintient sa primatie sur l'église d'York. 257
1109 Mort d'Anselme. — Lettre mystérieuse. — Mariage de Mathilde avec Henri V. — Consécration de Thomas, archevêque d'York. – Création de l'évêché d'Ély. 258
Guerre de Bohémond contre les Grecs. — Sa mort. — Avénement de Louis VI en France. — Faits divers en Palestine. 260
1110 Réunion du Maine à l'Anjou. — Translation de saint Oswin. Comète. – Faits divers. 262
1111 Dévastation de l'Anjou. — Faits divers. 264
Histoire de sainte Frédeswithe. — Mort du comte de Flandre. — Prise de Sidon. 264
1112 Accord entre l'empereur Henri V et le pape Pascal. — Mort de Tancrède. 266
1113 Discussion entre les deux nouveaux archevêques. — Tremblement de terre en Syrie. – Défaite de Baudouin. 267
1114 Serment prêté au fils aîné de Henri Ier.—Phénomènes et

Pages. Ann.
faits divers. 269
Nouvelle discussion entre les deux archevêques de Cantorbéry et d'York. 269 1115
Dédicace de l'église de Saint-Albans.—Guerre entre Henri Ier et Louis VI. 270 1116
Faits divers. 271 1117
Mort du pape Pascal et de la reine Mathilde. 272 1118
Établissement et progrès de l'ordre des Templiers.— Mort de Baudouin Ier. 273
Avènement de Calixte II.— Concile de Reims. — Erreurs et condamnation de Gilbert de La Porrée. 275 1119
Bataille de Breuneville. 278
Faits divers. 280
Défaite et mort de Roger d'Antioche. — Victoire de Baudouin II. 281
Naufrage des enfants de Henri Ier. 281 1120
Second mariage de Henri Ier. — Soumission des Gallois. — Faits divers. 282 1121
Mort du chancelier Ranulf. — Mutations dans les évêchés. — Chateaux fortifiés en Normandie. 283 1123
Captivité de Baudouin II.— Régence d'Eustache d'Agrain. Consécration de Guillaume, archevêque de Cantorbéry. 284
Révolte de Robert de Meulan. — Prise de Tyr. — Faits divers. 285 1124
Scandale causé par le légat Jean de Crème. — Nomination d'évêques. — Mort du roi d'Écosse Alexandre.— Faux monnayeurs. 286 1125
Succès de Baudouin II en Syrie. 287
Serment prêté à Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. 288 1126
Les prétentions de l'archevêque d'York sont écartées. — Cuillaume Cliton en Flandre. 289 1127
Départ de Foulques d'Anjou pour la Terre-Sainte. — Son fils Geoffroi épouse Mathilde. — Succès du jeune Bohémond. — Fondation de l'abbaye des Fontaines. 290
Diversion de Henri Ier en France. — Valeur et mort de Guillaume Cliton. — Faits divers. 291 1128
Concubinage des prêtres. — Mort de Philippe, fils aîné de Louis VI. — Combat d'oiseaux dans les airs. 293 1129

Ann. Pages.
1130 Schisme à Rome. — Arrivée d'Innocent II en France.— Faits divers. 294
Baudouin II règle la succession à Antioche. 295
1131 Mort de Baudouin II. 296
1132 Création de l'évêché de Carlisle. — Naissance de Henri Plantagenet. — Évêché de Chester. 296
Victoire de Foulques, roi de Jérusalem.—Affaires de Palestine. 297
1133 Tremblement de terre. — Guérison miraculeuse. — Faits divers. 298
1134 Second fils de Mathilde. — Mort de Robert Courtcheuse. — Maladie de Mathilde. 298
1135 Mort et funérailles de Henri Ier. 301

ÉTIENNE DE BLOIS.

Étienne est reconnu roi et couronné malgré le serment prêté à Mathilde. 305
1136 Faits divers. — Arrivée du comte de Glocester. 308
Invasion du roi d'Écosse. — Premières révoltes. 309
Succès du comte d'Anjou en Normandie. 310
1137 Étienne passe en Normandie et traite avec ses ennemis. — Mort du roi Louis VI. 311
1138 Nouvelle invasion des Écossais. — Soulèvement des seigneurs. 312
Bataille d'Allerton. — Discours de l'évêque de Durham. — Détails. 313
Arrivée du légat Albéric. — Consécration de Thibaut, archevêque de Cantorbéry. 317
1139 Paix avec l'Écosse. — Étienne se rend maître de plusieurs châteaux en Angleterre. 318
Débarquement de Mathilde.—Défection du frère d'Étienne. — Concile de Winchester. — Proscription et mort de plusieurs prélats. — Dévastations. 319
1140 Siége et bataille de Lincoln. — Captivité d'Étienne. 321
Mathilde chassée de Londres. — Délivrance d'Étienne. — Faits divers. 323

	Pages.	Ann.
Affaires de Normandie. — Défaite des troupes royales près de Winchester.	325	1141
Mathilde s'enfuit d'Oxford.	326	
Concile de Londres. — Punition de Geoffroi de Mandeville.	327	1142
Mort de Foulques, roi de Jérusalem. — Prise d'Édesse par les Turcs. — Notions sur Abgar.	328	
Avénement du pape Lucius II, puis d'Eugène III.	330	
Siége inutile de Lincoln. — Mort de Robert Marmion. — Châtiment de Geoffroi de Mandeville, de son fils, de ses vassaux.	331	1143
Succès d'Étienne.	332	1144-45
Faits divers. — Raoul abbé de Saint-Albans. — Mutations dans les évêchés. — Comète.	333	1146
Démêlés entre le pape et le roi de France Louis-le-Jeune.	334	
Eugène III à Sainte-Geneviève. — Concile de Reims. — Deuxième croisade.	334	
Défaite des croisés allemands.	336	
Marche des croisés français en Asie Mineure. — Louis VII rejoint avec peine l'empereur Conrad à Jérusalem.	338	1147
Siége inutile de Damas. — Trahison des Francs orientaux. — Retour des croisés.	339	
Succès de Noureddin en Syrie. — Faits divers.	341	1148
Henri Plantagenet déclaré duc de Normandie. — Faits divers.	342	1149
Siége d'Arques sans résultat. — Mort du comte d'Anjou. — Hiver rigoureux. — Maladie de l'abbé de Saint-Albans.	342	1150
Détails sur les Assissins de Syrie. — Bruits de conversion du Vieux de la Montagne. — Divorce de Louis VII.	343	
Henri Plantagenet épouse Éléonore de Guyenne. — Guerre avec le roi de France. — Dévastation du Vexin et de l'Anjou. — Trêve.	346	1151
Robert succède à Raoul comme abbé de Saint-Albans. — Mort de la femme d'Étienne. — Évêché dans l'île de Man. Faits divers.	348	
Confusion de l'hérétique Henri.	350	
Mort de l'empereur Conrad. — Anecdote relative à ce prince.	351	
Avénement du pape Anastase. — Mort d'Eustache de Boulogne et du roi d'Écosse.	353	1152

Ann. Pages.

Arrivée de Henri Plantagenet en Angleterre. — Guerre avec Étienne. 354
1153 Traité de paix entre Henri et Étienne. — Prophétie de Merlin. 355
Pénitence d'Oen, chevalier irlandais. 357
Caverne de Saint-Patrice. 358
Voyage merveilleux d'Oen au purgatoire et au paradis terrestre. 359
Retour d'Oen sur la terre. — Il se fait religieux. 374
1154 Mort de l'archevêque d'York. — Avénement du pape Adrien IV. — Paix entre le roi de France et le duc Henri. — Mort d'Étienne de Blois. 376

HENRI II.

Couronnement de Henri II. — Prise d'Ascalon par Baudouin. 379
Vie d'Ulfrik de Haselberg. 380
1155 Généalogie de Henri II, du côté maternel. — Il s'affermit en Angleterre. — Faits divers. 387
Le pape permet à Henri II de s'emparer de l'Irlande. 390
1156 Henri II en Normandie. — Prise de Bari par le roi de Sicile. 392
Histoire d'un prêtre irlandais. 395
1157 Retour de Henri en Angleterre. — Son expédition dans le pays de Galles. — Faits divers. 396
1158 Faits divers. — Le roi Henri vient à Paris. — Sa réception. 397
1159 Siége de Toulouse. — Deux papes, Alexandre et Octavien. 398
1160 Mariage de Henri, fils de Henri II, avec Marguerite, fille du roi de France. 399
1161 Anecdote relative à Barthélemy, évêque d'Exeter. — Incendie de Cantorbéry. 400
1162 Paix entre la France et l'Angleterre. — Faits divers. 403
Thomas, chancelier d'Angleterre, élu archevêque de Cantorbéry. 403
Fin de la discussion entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans. 405
1163 Baiser de Paix. — Le corps du roi Édouard à Westminster. 408

	Pages.	Ann.
Motifs de la colère de Henri II contre Thomas Becket.	408	
Concile de Tours. — Assemblée de Woodstock. — Démêlés de Thomas avec le comte de Clare.	411	
Les seize articles des coutumes et libertés du royaume et de l'église.	412	1164
Thomas se repent de son adhésion aux seize articles.—Lettre du pape Alexandre.	418	
La querelle s'aigrit.	419	
Thomas Becket quitte l'Angleterre.	420	
Plaintes de Henri II contre Thomas Becket.	422	
Lettre du roi d'Angleterre aux vicomtes du royaume. — A l'évêque de Londres et aux justiciers.	423	
Discours de Thomas au pape. — Réponse du pape.	426	
Renauld, archevêque de Cologne, vient en Angleterre. — Noradin assiége les chrétiens sur le territoire d'Antioche. — Tremblement de terre.	429	1165
Thomas Becket excommunie les fauteurs des seize articles.— Entrevue inutile de Montmirail. — Départ de Pontigny.— Faits divers.	430	1166
Lettre de Thomas à Henri II.	432	
Appel des évêques suffragants à l'archevêque de Cantorbéry.— Réponse de Thomas. — Lettre de l'évêque de Londres à Henri II.	434	
Lettre du pape à Thomas. — Simon, abbé de Saint-Albans. — Discorde entre le roi de France et le roi d'Angleterre.	440	1167
Henri II écrit à Renauld, évêque de Cologne.	441	1168
Lettre du pape Alexandre à l'évêque de Londres, Gilbert. — Réponse de l'évêque.	443	
Lettre du pape à Henri II; et à l'archevêque Thomas.	450	1169
L'évêque de Londres est excommunié.	452	
Lettre de Henri II à l'évêque de Londres.	454	
Deux légats du pape sont chargés de concilier le roi et l'archevêque. — Lettre du roi au pape.	454	
Le pape écrit à Thomas.	458	
Le pape écrit au soudan d'Iconium pour sa conversion. — Le soudan reçoit le baptême.	459	
Le mardi, jour remarquable dans la vie de Thomas.	475	
Tristesse de l'archevêque.	476	

Ann. Pages.
Le roi de France veut concilier Henri II et Thomas Becket. 477
1170 Henri II en Bretagne.—Absolution de l'évêque de Londres. 480
Vie de l'ermite Godrick. — Cantique anglais en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie. 481
Couronnement de Henri Court-Mantel.—Entrevue de Montmirail. 497
Paix entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry. 498
L'archevêque d'Yorck est interdit par le pape ainsi que l'évêque de Londres. 500
Henri-le-Jeune refuse de recevoir Thomas. — Entrevue de l'archevêque et de l'abbé de Saint-Albans. — Pressentiments du pontife. 505
1171 Thomas est assassiné. 507
Funérailles de l'archevêque. 509
Notes. 513

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
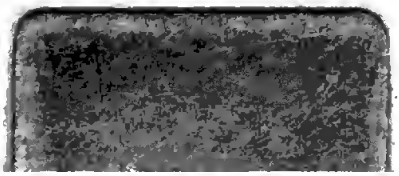
B'D DEC 9 - 1914